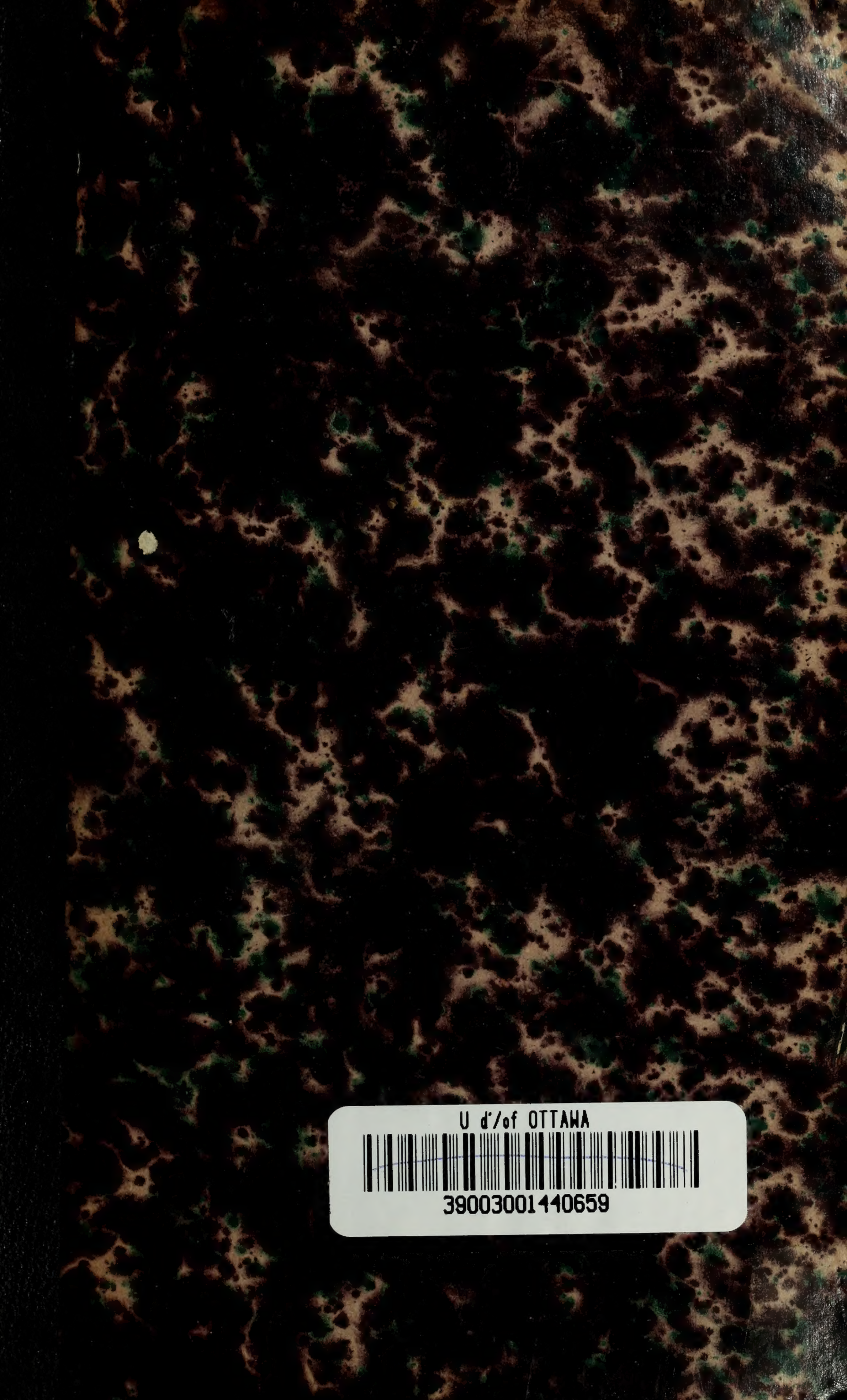
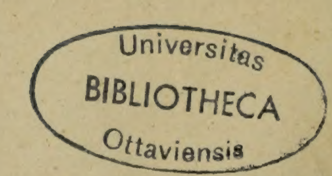
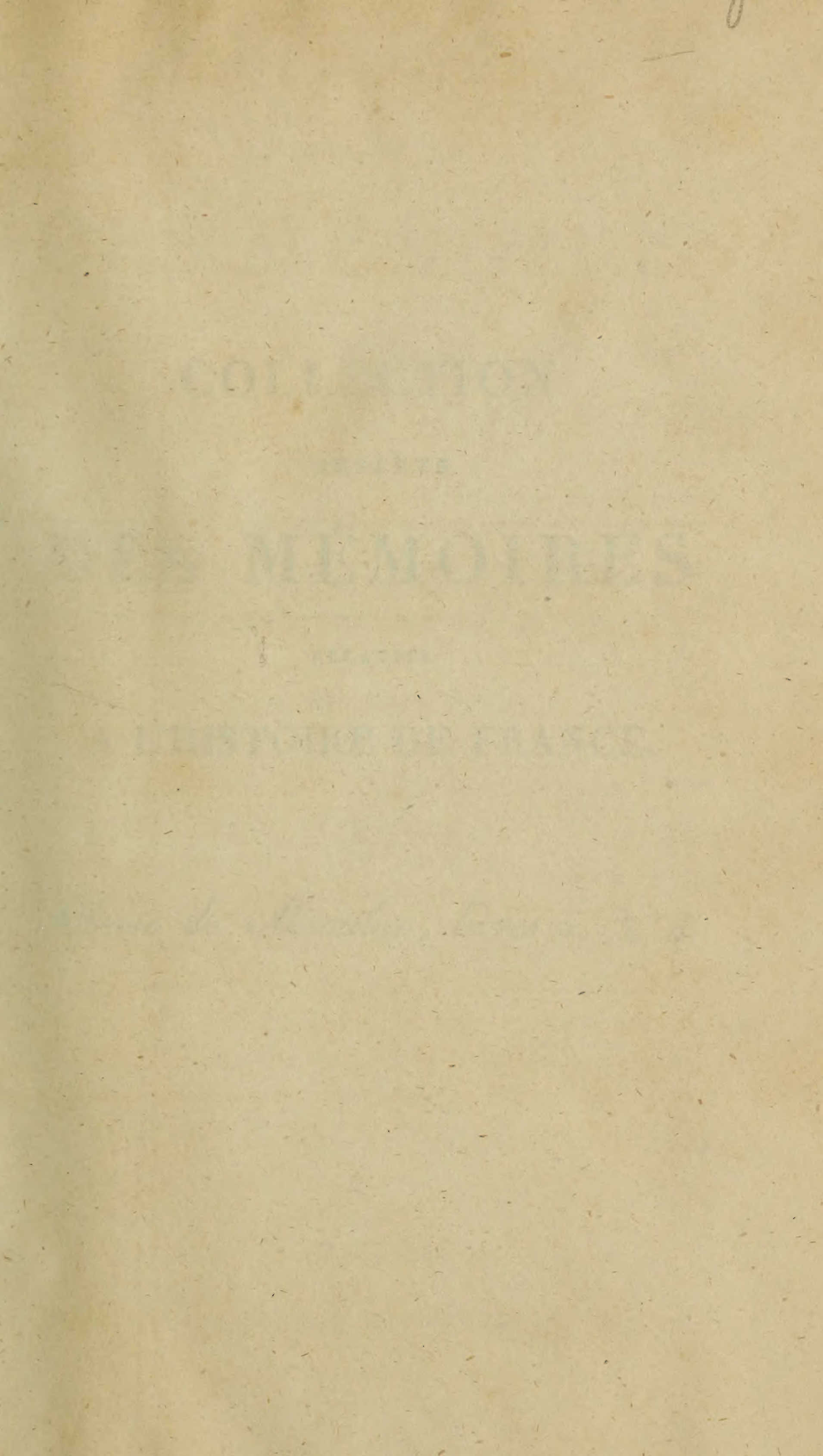








COLLECTION

COMPLÈTE

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

Blaise de Montluc, livres 2, 3, 4.

LEBEL, IMPRIMEUR DU ROI, A VERSAILLES.

COLLECTION

COMPLÈTE

DES MÉMOIRES

RELATIFS

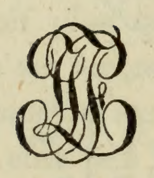
A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS LE RÈGNE DE PHILIPPE-AUGUSTE, JUSQU'AU COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR, ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR M. PETITOT.

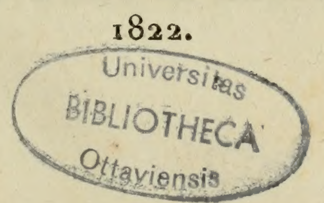
TOME XXI.



PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N.° 9.

1822.



COMMENTAIRES

DE

MESSIRE BLAISE DE MONTLUC,

MARESCHAL DE FRANCE.

LIVRE SECOND.

[1544] A la venuë de ce brave et genereux prince, lequel promettoit beaucoup de luy, pour estre doué d'infinies bonnes parties, estant doux, humain, vaillant, sage et liberal, tous les François et nos partisans s'esjouyrent beaucoup, et moy particulierement, par-ce qu'il m'aimoit et estimoit plus que je ne meritois. Apres qu'il eut recogneu ses forces, ses munitions et les places que nous tenions, et qu'il eut pourveu au tout au moins mal qu'il eust peu, vers le commencement de mars, il me despescha devers le Roy pour l'advertir du tout, et comme le marquis de Guast dressoit une grande armée, et qu'ils luy venoient nouveaux Allemans de renfort, et le prince de Salerne venoit aussi du costé de Naples, qui menoit six ou sept mil Italiens. C'estoit au temps que l'Empe-

reur et le roy d'Angleterre s'estoient accordez, et avoient faict ligue pour entrer dans le royaume de France, lequel ils avoyent partagé. Je demeuray à la Cour pres de trois sepmaines, m'estant acquitté de ma charge [1], qui estoit en somme de demander quelque secours, et congé de donner une bataille. Et sur la fin dudict mois, arriverent des lettres au Roy de la part de monsieur d'Anguyen, par lesquelles il l'advertissoit comme il estoit arrivé à Milan sept mil Allemans, lesquels estoyent les meilleurs que l'Empereur eust devant Landrecy, où il y avoit sept regimens : mais il ne peut combattre lors le Roy; et il commanda à tous les sept colonels de choysir mil hommes chacun de leurs trouppes, leurs faisant laisser leurs lieutenans pour tenir leurs regimens prests; et ainsi les envoya en Italie se joindre avec le marquis de Guast. Et supplioit monsieur d'Anguyen Sa Majesté de me renvoyer incontinent devers luy, avec priere de me faire quelque bien pour recompence de mes services, et pour m'accourager à faire mieux. Sadite Majesté me donna un estat de gentilhomme servant (en ce temps-là ce n'estoit pas peu de chose, ny à si bon marché comme à ceste heure), et me fit servir à son disner, me commandant qu'apres le disner je fusse prest pour m'en retourner en Piedmont : ce que je fis. Et sur le midy, monsieur l'admiral d'Annebaut me manda aller trouver le Roy, qui estoit desjà entré en son conseil, là où assistoient monsieur de Sainct Pol,

[1] En parlant de cette mission, du Bellay ne nomme pas celui qui en a été chargé; La Vieilleville prétend que ce fut un gentilhomme appelé Blainville. Les historiens ont adopté d'ailleurs le récit de Montluc, qui n'a pas été contesté par les contemporains.

monsieur l'admiral, monsieur le grand escuyer Galliot (1), monsieur de Boissy (2) (qui depuis a esté grand escuyer), et deux ou trois autres desquels il ne me souvient, et monsieur le Dauphin, qui estoit debout derriere la chaire du Roy : et n'y avoit assis que le Roy, monsieur de Sainct Pol pres de luy, monsieur l'admiral de l'autre costé de la table, vis à vis dudict sieur de Sainct Pol. Et comme je feus dans la chambre, le Roy me dict : « Montluc, je veux que vous en « retourniez en Piedmont, porter ma deliberation et « de mon conseil à monsieur d'Anguyen, et veux que « vous entendiez icy la difficulté que nous faisons, « pour ne luy pouvoir bailler congé de donner ba- « taille, comme il demande ; » et sur ce, commanda à monsieur de Sainct Pol de parler. Alors ledit sieur de Sainct Pol proposa l'entreprise de l'Empereur et du roy d'Angleterre, lesquels dans cinq ou six sepmaines avoyent resolu entrer dans le royaume, l'un par un costé, et l'autre par l'autre ; et que, si monsieur d'Anguyen perdoit la bataille, le royaume seroit en peril d'estre perdu, pource que toute l'esperance du Roy, quant aux gens de pied, estoit aux compagnies qu'il y avoit en Piedmont, et qu'en France il

(1) Jacques Ricard de Genouillac, dit Galiot, seigneur d'Acier en Quercy, chevalier de l'ordre du Roi, sénéchal d'Armagnac, gouverneur de Languedoc, grand-maître de l'artillerie et grand-écuyer de France; mort en 1546.

(2) Claude Gouffier, duc de Roannez, marquis de Boisi, grand-écuyer de France, chevalier de l'ordre du Roi, premier gentilhomme de sa chambre, capitaine de la première compagnie des cent gentilshommes de sa maison, et de cinquante hommes d'armes. Il étoit fils d'Artus Gouffier, grand-maître de France, et neveu de l'amiral Bonnivet tué à la bataille de Pavie. Il mourut fort âgé en 1570.

n'avoit que gens nouveaux et legionnaires; estant beaucoup meilleur et plus asseuré de conserver le royaume que non le Piedmont, auquel falloit seulement se tenir sur la defensive, sans mettre rien au hazard d'une bataille, la perte de laquelle perdroit non seulement le Piedmont, mais mettroit le pied à l'ennemy en France de ce costé-là. Monsieur l'admiral en dict de mesme, et tous les autres aussi, discourant chacun comme il luy plaisoit. Je trepignois de parler, et, voulant interrompre lors que monsieur Galiot opinoit, monsieur de Sainct Pol me fit signe de la main, et me dict : « Tout beau, tout beau! » ce qui me feit taire, et vis que le Roy se print à rire. Monsieur le Dauphin n'opina point, et croy que c'estoit la coustume; mais le Roy l'y fit assister, afin qu'il apprint; car devant ces princes il y a tousjours de belles opinions, non pas tousjours bonnes : on ne parle pas à demy, et tousjours à l'humeur du maistre : je ne serois pas bon là, car je dis tousjours ce qu'il m'en semble. Alors le Roy me dit ces mots : « Avez-vous bien entendu, Montluc, « les raisons qui m'esmeuvent à ne donner congé à « monsieur d'Anguyen de combattre ni de rien hazar- « der? » Je luy respondis que je l'avois bien entendu, mais que, s'il plaisoit à Sa Majesté me permettre de luy en dire mon advis, je le ferois fort volontiers, non que pour ce Sa Majesté en fist autre chose, sinon ce qu'elle et son conseil en avoient determiné. Sa Majesté me dit qu'il le vouloit, et que je luy en disse librement ce que m'en sembloit. Alors je commençay en ceste maniere; il m'en souvient comme s'il n'y avoit que trois jours : Dieu m'a donné une grande memoire en ces choses, dont je le remercie; car, encore ce

m'est grand contentement à present, qu'il ne me reste rien plus à me resouvenir de mes fortunes pour les descrire au vray, sans rien adjouster : car, soit le bien, soit le mal, je le veux dire.

« Sire, je me tiens bien-heureux, tant de ce qu'il « vous plaist que je vous die mon advis sur ceste de- « liberation qui a esté tenue en vostre conseil, que « parce aussi que j'ay à parler devant un Roy soldat, « et non devant un Roy qui n'a jamais esté en guerre. « Avant qu'estre appellé à ceste grand charge que « Dieu vous a donné, et depuis, vous avez autant cher- « ché la fortune de la guerre que roy qui jamais ait « esté en France, sans avoir espargné vostre personne « non plus que le moindre gentil-homme; doncques « ne doy-je craindre, puis que j'ay à parler à un Roy « soldat. » Monsieur le Dauphin, qui estoit derriere la chaire du Roy, et vis à vis de moy, me faisoit signe de la teste : qui me fist penser qu'il vouloit que je parlasse hardiment : ce que me donnoit plus de hardiesse, de laquelle je n'ay eu jamais faute, car la crainte ne me ferma jamais la bouche. « Sire, dis-je, « nous sommes de cinq à six mille Gascons comptez, « car vous sçavez que jamais les compagnies ne sont « du tout complettes, aussi tout ne se peut jamais « trouver à la bataille : mais j'estime que nous serons « cinq mil cinq cens ou six cens Gascons comptez, « et de cela je vous en respons sur mon honneur; « tous, capitaines et soldats, vous baillerons nos « noms et les lieux d'où nous sommes, et vous oblige- « rons nos testes que tous combattrons le jour de la « bataille, s'il vous plaist de l'accorder, et nous don- « ner congé de combattre. C'est chose que nous at-

« tendons et desirons il y a long temps, sans tant
« conniller. Croyez, sire, qu'au monde il n'y a point
« de soldats plus resolus que ceux-là : ils ne desirent
« que maner les mains. Il y a d'ailleurs treize en-
« seignes de Suisses : je cognois les six de Sainct Ju-
« lien mieux que celles du baron, lesquelles Fourly [1]
« commande : j'ay veu faire la monstre à toutes. Il
« y peut avoir autant d'hommes comptez parmy eux
« que parmy nous. Ils vous feront pareille promesse
« que nous, qui sommes vos subjects, et vous envoye-
« ront les noms de tous, pour les envoyer à leurs can-
« tons, afin que, s'il y en a quelqu'un qui ne face son
« devoir, qu'il soit degradé des armes. C'est chose à
« laquelle ils se veulent sousmettre, comme ils m'ont
« asseuré à mon départ; et, puis que c'est une mesme
« nation, je croy que ceux du baron n'en feront pas
« moins : Vostre Majesté les a peu cognoistre à Lan-
« drecy. Voylà donc, Sire, neuf mil hommes, ou plus,
« desquels vous pouvez faire estat, et asseurer qu'ils
« combattront jusques au dernier souspir de leurs vies.
« Quant aux Italiens et Provenceaux qui sont avec
« monsieur des Cros [2], et aussi des Gruyens [3], qui
« nous sont venus trouver devant Yvrée, je ne vous en
« asseureray pas, mais j'espere qu'ils feront tous aussi
« bien que nous, mesmement quand ils nous verront
« mener les mains. » Je levois lors le bras en haut,
comme si c'estoit pour frapper, dont le Roy se sous-
rioit. « Vous devez aussi avoir quatre cens hommes
« d'armes en Piedmont, desquels il s'y en trouvera

[1] Guillaume Frulich. — [2] Le seigneur d'Escros, du comté de Nice, colonel de dix enseignes italiennes. — [3] *Gruyeriens*, et non pas *Gruyens*, habitans du comté de Gruyères.

« bien trois cens, et autant d'archiers, qui sont en
« mesme volonté que nous. Vous y avez, Sire, quatre
« capitaines de chevaux legers, qui sont messieurs de
« Termes, d'Aussun, Francisco Bernardin et Maure,
« chacun desquels doit avoir deux cens chevaux le-
« gers; et entre tous quatre ils vous serviront de
« cinq à six cens chevaux : tous lesquels desirent faire
« paroistre l'envie qu'ils ont de vous faire service :
« je sçay ce qu'ils valent, et cognois leur courage. »
Le Roy lors s'esmeut un peu de ce que toutes les compagnies de la gendarmerie ny celles des chevaux legers n'estoient complettes : mais je luy dis qu'il estoit impossible, et qu'il y en avoit qui avoient obtenu congé de leurs capitaines pour aller à leurs maisons se rafraischir, et d'autres estoient malades; mais que, s'il plaisoit à Sa Majesté donner congé aux gentilshommes qui le luy demanderoient, pour se trouver à la bataille, ils suppléeroient bien au deffaut qui pourroit estre esdites compagnies. « Puis doncques,
« Sire, dis-je lors continuant mon propos, que je
« suis si heureux que de parler devant un Roy soldat,
« qui voulez-vous qui tuë neuf ou dix mil hommes, et
« mil ou douze cens chevaux, tous resolus de mourir
« ou de vaincre? telles gens que cela ne se deffont pas
« ainsi : ce ne sont pas des apprentis. Nous avons sou-
« vent sans advantage attaqué l'ennemy, et l'avons le
« plus souvent battu. J'oserois dire que si nous avions
« tous un bras lié, il ne seroit encores en la puis-
« sance de l'armée ennemie de nous tuer de tout un
« jour, sans perte de la plus grand part de leurs gens
« et des meilleurs hommes. Pensez donc, quand nous
« aurons les deux bras libres et le fer en la main,

« s'il sera aisé et facile de nous battre. Certes, Sire,
« j'ay appris des sages capitaines, pour les avoir
« ouy discourir, qu'une armée composée de douze à
« quinze mil hommes, est bastante d'en affronter une
« de trente mille : car ce n'est pas le grand nombre
« qui vainc, c'est le bon cœur : un jour de bataille,
« la moitié ne combat pas; nous n'en voulons pas
« d'avantage : laissez faire à nous. » Monsieur le Dauphin s'en rioit derriere la chaire du Roy, continuant tousjours à me faire signe de la teste : car à ma mine il sembloit que je fusse desja au combat. « Non, non,
« Sire, ces gens ne sont pas pour estre deffaits. Si
« messieurs qui en parlent les avoient veus en be-
« songne, ils changeroient d'advis, et vous aussi; ce
« ne sont pas soldats pour reposer dans une gar-
« nison : ils demandent l'ennemy, et veulent monstrer
« leur valeur : ils vous demandent permission de
« combattre : si vous les refusez, vous leur osterez
« le courage, et serez cause que celuy de vostre en-
« nemy s'enflera, peu à peu vostre armée se deffera.
« A ce que j'ay entendu, Sire, tout ce qui esmeut
« messieurs qui ont opiné devant vostre Majesté, est
« la crainte d'une perte; ils ne disent autre chose,
« si ce n'est : *Si nous perdons, si nous perdons*; je
« n'ay ouy personne d'eux qui aye jamais dit : *Si nous*
« *gaignons, si nous gaignons, quel grand bien nous*
« *adviendra?* Pour Dieu, Sire, ne craignez de nous
« accorder nostre requeste, et que je ne m'en retourne
« pas avec ceste honte qu'on die que vous avez peur
« de mettre le hazard d'une bataille entre nos mains,
« qui vous offrons volontiers et de bon cœur nostre
« vie. » Le Roy, qui m'avoit fort bien escouté, et qui

prenoit plaisir à voir mon impatience, tourna les yeux devers monsieur de Sainct Pol, lequel luy dit alors : « Monsieur, voudriez-vous bien changer d'opi-« nion pour le dire de ce fol, qui ne se soucie que « de combattre, et n'a nulle consideration du mal-« heur que ce vous seroit si perdions la bataille : « c'est chose trop importante pour la remettre à la « cervelle d'un jeune Gascon. » Alors je luy respondis ce mesme mot : « Monsieur, asseurez-vous que je « ne suis point un bravache, ny si escervelé que vous « me pensez. Je ne dis point cecy pour braverie : car, « s'il vous souvient de tous les advertissemens que « le Roy a eu depuis que sommes retournez de Per-« pignan en Piedmont, vous trouverez qu'à pied ou « à cheval, où nous avons trouvé les ennemis, nous « les avons tousjours battus, si ce n'est lors que mon-« sieur d'Aussun fut rompu, lequel ne se perdit que « pour avoir combattu à la teste d'un camp; ce qu'un « bon capitaine ne doit jamais faire. Il n'y a pas en-« cores trois mois, vous l'avez entendu, car tout le « monde le sçait, les beaux deux combats que nous « fismes à pied et à cheval, en la plaine vis à vis de « Samfre, contre les Italiens premierement, et puis « contre les Espagnols, en dix jours; ayant monsieur « d'Aussun, quinze jours avant qu'il fust prins, com-« battu et deffait toute une compagnie d'Allemans. « Regardez donc, nous qui sommes en cœur et eux « en peur, nous qui sommes vainqueurs et eux vain-« cus, nous qui les desestimons cependant qu'ils nous « craignent, quelle difference il y a d'eux à nous? « Quand sera-ce donc que vous voulez que le Roy « baille congé de combattre, sinon lorsque nous

« sommes en l'estat auquel nous nous trouvons à pre-
« sent en Piedmont? ce que ne sera pas quand nous
« aurons esté battus qu'il le doive faire, mais à present
« que nous sommes coustumiers de les battre. Il ne
« nous faut faire autre chose, sinon de bien adviser
« de ne les aller assaillir dans un fort, comme nous
« fismes à la Bicoque : mais monsieur d'Anguyen a trop
« de bons et de vieux capitaines pour faire un tel er-
« reur, et ne sera question, sinon de chercher le moyen
« de les trouver en campagne rase, où il n'y ait haye
« ny fossé qui nous puisse garder de venir aux mains;
« et alors, Sire, vous entendrez des plus furieux
« combats qui jamais ayent esté. Et vous supplie tres
« humblement ne vous attendre à autre chose, sinon
« d'avoir nouvelles de la victoire; et si Dieu nous faict
« la grace de la gaigner (comme je me tiens asseuré
« que nous ferons), vous arresterez l'Empereur et
« le roy d'Angleterre sur le cul, qui sçauront quel
« party prendre. » Monsieur le Dauphin continuoit
plus fort en riant à me faire signe; qui me donnoit
encores une grande hardiesse de parler : tous les
autres parloient et disoient que le Roy ne se devoit
aucunement arrester à mes paroles. Monsieur l'admi-
ral ne dit jamais mot, mais se sousrioit, et croy qu'il
s'estoit apperceu des signes que monsieur le Dauphin
me faisoit, estant presque vis à vis l'un de l'autre.
Monsieur de Sainct Pol recharge encor, disant au Roy :
« Quoy, monsieur, il semble que vous voulez chan-
« ger d'opinion, et vous attendre aux paroles de ce
« fol enragé? » Auquel le Roy respondit, disant :
« Foy de gentil-homme, mon cousin, il m'a dict de
« si grandes raisons, et ma representé si bien le bon

« cœur de mes gens, que je ne sçay que faire. » Lors ledict seigneur de Sainçt Pol luy dit : « Je voy bien que « vous estes desjà tourné. » (Il ne pouvoit veoir les signes que monsieur le Dauphin me faisoit, car il avoit le dos tourné à luy, comme faisoit monsieur l'admiral.) Surquoy le Roy, addressant sa parolle audict sieur admiral, luy dict qu'est-ce que luy en sembloit? Monsieur l'admiral se print encores à sousrire, et luy respondit, « Sire, voulez-vous dire la verité? vous « avez belle envie de leur donner congé de combattre. « Je ne vous asseureray pas, s'ils combattent, du gaing « n'y de la perte, car il n'y a que Dieu qui le puisse « sçavoir : mais je vous obligeray bien ma vie et mon « honneur que tous ceux là qu'il vous a nommez « combattront, et en gens de bien, car je sçay ce qu'ils « vallent, pour les avoir commandez. Faictes une « chose : nous cognoissons bien que vous estes à demy « gaigné, et que vous panchez plus du costé du com« bat qu'au contraire; faictes vostre requeste à Dieu, « et le priez que à ce coup vous vueille ayder et con« seiller ce que vous devez faire. » Alors le Roy leva les yeux au ciel, et, joignant les mains, jettant le bonnet sur la table, dict : « Mon Dieu, je te supplie qu'il « te plaise me donner aujourd'huy le conseil de ce « que je dois faire pour la conservation de mon « royaume, et que le tout soit à ton honneur et à ta « gloire. » Surquoy monsieur l'admiral luy demanda : « Sire, quelle opinion vous prend il à present? » Le Roy, apres avoir demeuré quelque peu, se tourna vers moy, disant, comme en s'escriant : « Qu'ils com« battent, qu'ils combattent. — Or doncques il n'en « faut plus parler, dit monsieur l'admiral; si vous

« perdez, vous seul serez cause de la perte, et si vous « gaignez, pareillement : et tout seul en aurez le con- « tentement, en ayant donné seul le congé. » Alors le Roy et tous se leverent, et moy je tressaillois d'ayse. Sa Majesté se mit à parler avec monsieur l'admiral pour ma depesche, et pour donner ordre au payement, dont nous avions faute. Monsieur de Sainct Pol m'accosta, et me disoit en riant : « Fol enragé, tu se- « ras cause du plus grand bien qu'il pourroit venir au « Roy, ou du plus grand mal. » Ledict sieur de Sainct Pol ne m'avoit rien dit pour hayne qu'il me portast, car il m'aymoit autant que capitaine de France, et de longue main, m'ayant cogneu du temps que j'estois à monsieur le mareschal de Foix ; et me dict encores qu'il falloit bien que je parlasse à tous les capitaines et soldats, et que la grand fiance et estime que le Roy avoit en nous, l'avoit fait condescendre à nous donner congé de combattre, et non la raison, veu l'estat auquel il se trouvoit. Alors je luy respondis : « Mon- « sieur, je vous supplie tres-humblement ne vous « mettez en peyne ny crainte que nous ne gaignons « la bataille ; et asseurez-vous que les premieres nou- « velles que vous en entendrez, seront que nous les « avons tous fricassez, et en mangerons si nous vou- « lons. » Alors le Roy s'approcha et me mit la main sur le bras, disant : « Montluc, recommande-moy à mon « cousin d'Anguien et à tous les capitaines qui sont « pardelà, de quelque nation qu'ils soient, et leur « dis que la grand fiance que j'ay en eux m'a fait « condescendre à leur donner congé de combattre, « les priant qu'à ce coup ils me servent bien, car je ne « pense jamais en avoir tant de besoin qu'à present ;

« et que c'est à cet heure qu'il faut qu'ils monstrent « l'amitié qu'ils me portent ; et qu'en brief je luy en« voyeray l'argent qu'il demande. » Je luy respondis : « Sire, je feray vostre commandement, et ce sera un « coup d'esperon pour les resjouyr, et donner encore « plus de volonté de combattre ; et supplie tres-hum« blement vostre Majesté ne vous mettre en aucun « doubte de l'issuë de nostre combat, car cela ne vous « serviroit que de travail à vostre esprit ; mais resjouis« sez-vous sur l'attente de bien tost avoir bonnes nou« velles de nous : mon esprit et mon presage ne me « trompa jamais. » Et sur ce, luy baisay les mains, et prins congé de Sa Majesté. Monsieur l'admiral me dict que je l'allasse attendre à sa garderobbe : je ne sçay si c'estoit monsieur de Marchemont ou monsieur de Bayart qui descendit avec moy. Et en sortant, je trouvay sur la porte messieurs de Dampierre [1], de Sainct-André [2], d'Assier, et trois ou quatre autres, qui me demanderent si je portois le congé à monsieur d'An-

[1] Claude de Clermont, baron de Dampierre : c'étoit la branche cadette de la maison de Clermont ; la branche aînée s'appeloit Clermont-Tonnerre.

[2] Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, appelé ordinairement le maréchal de Saint-André, chevalier de l'ordre du Roi et de celui de la Jarretière en Angleterre, conseiller en son conseil privé, gouverneur de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Bourbonnais, haute et basse Auvergne, haute et basse Marche, etc. Il avoit autant d'esprit que de courage ; mais il étoit, dit M. de Thou, aussi chargé de vices et de crimes, qu'orné des plus belles qualités de la nature ; et il vécut toujours dans le luxe, les plaisirs et la magnificence, aux dépens de l'Etat et des particuliers. Il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin en 1557, et à celle de Dreux en 1562 ; mais à cette dernière, Bobigni-Mézières, qu'il avoit cruellement offensé, le tua d'un coup de pistolet entre les mains des soldats qui l'avoient pris.

guyen pour combattre. Je leur respondis en gascon : « *Haresy harem aux pics et patacs* (1). Entrez, entrez « promptement, si en voulez manger, avant que mon- « sieur l'admiral se departe du Roy : » ce qu'ils firent de sorte qu'il y eut de la dispute sur leur congé ; toutesfois à la fin Sa Majesté leur permit ; lesquels n'empirerent la feste, car apres eux vindrent plus de cent gentils-hommes en poste pour se trouver à la bataille : entr'autres, les sieurs de Jarnac (2), de Chastillon, depuis admiral ; le fils de monsieur l'admiral d'Annebaut, le vidame de Chartres (3), et plusieurs autres, desquels n'y mourut que monsieur d'Assier, que j'aimois plus que moy-mesmes, et Chamans, qui avoit esté blessé quand je combattis les Espagnols en la plaine de Perpignan : quelques autres en y eut de blecez, mais non qu'ils mourussent. Il n'y a prince au monde qui ait la noblesse plus volontaire que le nostre : un petit sous ris de son maistre eschauffe les plus refroidis, sans crainte de changer prez, vignes et moulins en chevaux et armes : on va mourir au lict que nous appellons le lict d'honneur.

Estant arrivé au camp, je m'acquittay de ma charge envers monsieur d'Anguyen, et luy presentay les lettres du Roy : qui fut grandement resjouy, et me dit ces mesmes mots en m'embrassant : « Je sçavois bien

(1) Il y aura des coups donnés et reçus.

(2) Gui Chabot, comte de Jarnac, gouverneur de La Rochelle et du pays d'Aunis : c'est celui qui tua en 1547, sous Henri II, François de Vivennes de La Châteigneraye, dans un combat en champ clos.

(3) François de Vendôme, vidame de Chartres, prince de Chabannois, colonel de l'infanterie française après Bonnivet; mort à Paris en 1562, sans postérité, à trente-huit ans. En lui finit l'ancienne maison de Vendôme.

« que tu ne nous apporterois pas la paix. Or sus, « mes amis, dict-il à ceux qui estoient aupres de luy, « à ce que vous voyez, il y faut faire ». Je luy racomptay la difficulté qu'il y avoit eu d'avoir le congé, et que le Roy seul en estoit cause : ce qui nous devoit plus accourager à bien faire au combat. Il fut aussi tres-ayse quand je luy dis que les seigneurs sus-nommez venoient apres moy, estant bien certain qu'encores plusieurs viendroient apres eux, comme ils firent, me recommandant ledit seigneur, que je m'allasse acquitter envers tous les colonels, capitaines de gens-d'armes, chevaux legers et de gens de pied, de la charge que le Roy m'avoit donné : ce que je feis, n'y ayant cogneu homme qui ne se resjouyt grandement, leur faisant bien au long entendre l'asseurance que j'avois donné au Roy de la victoire. Je ne me contentay pas d'en parler aux chefs, mais en parlay aux particuliers, les asseurant que nous serions tous recompensez du Roy ; et faisois la chose plus grande qu'elle n'estoit : il faut souvent mentir pour son maistre. Pendant mon sejour, monsieur d'Anguyen boucla (1) Carignan, ne le pouvant emporter de force sans beaucoup de perte, campant cependant à Vimeus et Carmagnolle. Et bien tost apres l'arrivée de ceste noblesse, le marquis de Guast partit avec son camp, le vendredy sainct, d'Ast, et vint loger à la montaigne pres Carmagnolle, et le jour de Pasques partit pour venir à Serizolles. La compagnie du comte de Tande estoit ce jour-là de garde : le capitaine Taurines en estoit lieutenant, lequel manda à monsieur d'Anguyen que le camp marchoit, et que l'on oyoit

(1) *Boucla* : investit.

les tambourins clairement. Monsieur d'Anguyen me commanda de monter à cheval, et que je courusse descouvrir le tout, pour en porter nouvelles certaines; ce que je fis. Le capitaine Taurines me bailla vingt salades. J'allay si avant, que je descouvris la cavallerie, qui passoit au long des bois de l'abbaye d'Estaffarde, et oyois les tambourins les uns marcher en avant, et les autres en arriere. Cela me mit en peine de descouvrir ce que ce pouvoit estre. A mon retour, je trouvay monsieur d'Anguyen, messieurs de Chastillon, qui a esté admiral, de Dampierre, de Sainct André, Descars pere de ceuxcy (1), d'Assier, et de Jarnac, dans la chambre dudit sieur d'Anguyen, parlant à luy, ayans faict porter leurs armes sur les licts dans ladicte chambre, et luy rapportay ce que j'en avois veu. Alors tous ces seigneurs luy dirent : « Allons, monsieur, al« lons les combattre aujourd'huy qui est bon jour, « car Dieu nous aidera. » Lors me commanda ledict seigneur que j'allasse dire à messieurs de Tais et de Sainct Julien de mettre les regimens en campagne; et envoya un autre à la gendarmerie et cavallerie en faire de mesme : ce qui fut faict tout incontinent, et nous mismes hors Carmagnolle, en une plaine tirant à Serizolles, et là tout le monde se mit en bataille. Monsieur de Mailly, commissaire de l'artillerie, fut aussi tost là avec l'artillerie que pas un de nous. Nous oyons les tabourins des ennemis aussi clair presque comme les nostres. Je ne vis à ma vie camp si volontaire, ny soldats si desireux de combattre, que cestuy-là, sauf quelques uns des grands de l'armée,

(1) C'est-à-dire, père des d'Escars qui vivoient à l'époque où Montluc écrivit ses Mémoires.

qui persecutoient tousjours monsieur d'Anguyen de ne hasarder point, et luy mettoient devant la perte que ce seroit au Roy s'il perdoit la bataille, laquelle peut estre pourroit causer la perte du royaume de France. Autres luy mettoient en teste qu'il devoit combattre : de sorte qu'ils mettoient en tel trouble ce pauvre prince, qui estoit encores bien jeune, qu'il ne sçavoit de quel costé se tourner. Vous pouvez penser si je passionnois, et si j'eusse parlé haut, si c'eust esté bille pareille; encore ne me peu-je tenir de parler. Les seigneurs qui estoient venus de France tenoient tous le party de combattre. Je pourrois bien nommer qui estoyent et les uns et les autres, si je voulois; mais je ne le veux faire, car je ne me suis pas mis à escrire pour dire mal de personne: mais monsieur l'admiral de Chastillon et monsieur de Jarnac, qui sont encores en vie, le sçavent aussi bien que moy. Les uns et les autres avoyent raison, et n'estoyent poussez d'aucune peur; mais seulement crainte de perdre tout les retenoit en bride : et tel peut estre, comme j'ay veu souvent, opine contre sa volonté et contre la pluralité de voix, afin qu'apres il puisse dire, si la chose succede mal, *Je n'estois pas de cest advis : je l'avois bien dit, mais je n'en fus pas creu.* Hé qu'il y a de tromperie au monde! et en nostre mestier plus qu'en autre qui soit.

Ainsi que nous devions marcher pour aller combattre, il y en eut quatre ou cinq qui tirerent à part monsieur d'Anguyen, descendans à pied, et l'entretindrent, se promenant plus de demy heure. Tout le monde grinsoit les dents de ce qu'on ne marchoit. En fin leur conclusion fut que tous les regimens de gens de pied

se retireroient à leurs logis, comme aussi l'artillerie et la gend'armerie, et que monsieur d'Anguyen avec quatre ou cinq cens chevaux, et partie des capitaines qui estoient de son conseil, s'en yroient sur la plaine de Serizolles descouvrir le camp de l'ennemy, et que j'amenerois apres luy quatre cens arquebuziers et tout le demeurant au logis. Je vis lors un monde de personnes desesperez, et croy que si Dieu eust tant voulu pour monsieur d'Anguyen qu'il fust marché, il en eust emporté la bataille sans grand difficulté; car les tabourins que j'avois ouy retourner en arriere, c'estoient tous les Espagnols qui alloient retirer deux canons, qui s'estoient engagez sans pouvoir tirer avant ny arriere; et n'eussions trouvé rien à combattre que les Allemans, Italiens, et la cavallerie, laquelle ny le marquis mesmes ne nous pouvoit eschapper. Et comme nous eusmes demeuré plus de trois heures vis à vis des ennemis, qui estoient en une plaine entre Sommerive et Serizolles, lesquels ne pensoient rien moins que de combattre (et dit le marquis [1] à monsieur de Termes depuis estant prisonnier, comme il m'a raconté, que jamais il n'avoit eu tant de peur d'estre perdu, que ce jour là; car le meilleur de son esperance estoit en l'arquebuzerie espaignolle), monsieur d'Anguyen s'en retourna à Carmagnolle aussi mal content que prince fut jamais; et à la descente d'un bois retournant audit Carmagnolle, je luy dis en passant, presens messieurs de Dampierre et de Sainct André, ces mots : « Monsieur, monsieur, ce matin « quand vous vous estes levé, que pouviez vous de-

[1] Le marquis du Guast.

« mander à Dieu autre chose que ce qu'il vous a donné « aujourd'huy, qui est de trouver en plaine campagne « sans haye ne fossé, vos ennemis, ce que vous avez « tant desiré. Je vois bien que vos voulez plustost « croire ceux qui vous conseillent de ne combattre « que ceux qui vous conseillent de combattre. » Alors il commença à renier, et dit qu'il n'en croyroit plus personne que soy mesme; à quoy je cognuz bien que je l'avois mis en cholere : je rechargeay en cheminant, disant : « Hé non monsieur, non, de par Dieu, « n'en croyez personne que vous mesmes : car nous sça-« vons bien que vous ne desirez autre chose que le « combat, et Dieu vous aydera ; » et m'en allay ainsi droit à Carmagnolle, fort faché, me souvenant de ce que j'avois tant asseuré le Roy en son conseil. Et dés que ledit sieur arriva à Carmagnolle, il appella tous ceux qui entroient en son conseil. Je trouvay à mon arrivée tous les capitaines de nostre regiment mutinez, jusques aux soldats, lesquels demandoient paye ; mais on les amusa sur l'arrivée de monsieur de Langey [1], qui portoit quelque argent. Je fus prié par monsieur de Lamolle l'aisné, qui avoit deux enseignes, lequel fut tué le lendemain, que je parlasse à monsieur d'Anguyen pour tous, et ils m'advoüeroyent. Nous voy-la tous dedans la salle : et par fortune messieurs de Dampierre et de Sainct André n'estoient encores entrez, qui nous trouverent tous mutinez, et nous dirent ces mots : « Ayez patience, je vous prie, jusques à ce que « monsieur sera hors du conseil : » et je croy qu'ils luy avoyent parlé par le chemin, car je trouvay monsieur

[1] Martin du Bellay, seigneur de Langey, l'auteur des Mémoires qui forment les tomes 17, 18 et 19 de cette Collection.

d'Anguyen au milieu d'eux; et ainsi entrerent dans la chambre, et ne tarda gueres qu'ils sortirent. Monsieur de Dampierre sortit le premier, qui nous trouva tous à la porte de la chambre, et, pour ce que monsieur d'Anguyen venoit apres luy, en me regardant il mit le doigt en la bouche, en signe que je ne disse mot. Monsieur d'Anguyen passa tout en courroux droit à sa chambre, les autres colonels et capitaines chacun à son logis, et nous ne bougeasmes point. Incontinent apres messieurs de Dampierre et Sainct André sortirent en la salle, et nous dirent ces mots : « Allez vous en à vos lo-« gis, preparez-vous, car nous combattrons demain : » en sortans nous regardions ceux qui vouloient qu'on combatist; lesquels se tiroient devers nous autres, qui nous donna aussi esperance de combattre. Car le soir que j'accompagnay monsieur Dampierre à son logis, il me dit la proposition qu'avoit fait monsieur d'Anguyen au conseil, qui fut sur l'erreur qu'il cognoissoit avoir fait de ne combattre point, ayant perdu un advantage qu'il ne pourroit recouvrer, et qu'il les prioit tous de le considerer et se resoudre de combattre. Alors il y en eust qui commencerent à discourir ce qu'ils luy avoient dit auparavant, de la perte que le Roy feroit, avec plusieurs autres choses et raisons pour l'empescher; d'autres tenoient l'opinion qu'ils avoyent tousjours suyvie, qu'il falloit donner la bataille : mais monsieur d'Anguyen, qui se vit estre tombé en mesme dispute qu'auparavant, se mit en colere, et dit qu'il estoit resolu de combattre à quelque prix que ce fust; et que, s'il y avoit homme qui voulust plus disputer le contraire, il ne l'estimeroit jamais tel qu'il l'avoit estimé. Alors un qui l'avoit tant empesché, respon-

dit « O monsieur, est-ce une resolution que vous avez « prinse de combattre? — Ouy, dit monsieur d'An- « guyen. — Or donc, respondit l'autre, il n'est pas « question de disputer autre chose; » et arresterent que chacun se retireroit en sa charge, et qu'une heure devant jour nous serions en la mesme plaine qu'estions le jour devant, pour marcher droit où les ennemis seroient rencontrez : ce qui fut fait, remonstrant cependant aux capitaines et soldats que le payement se feroit mal à propos à la teste de l'ennemy, et qu'il falloit attendre : ce fust une ruse pour amuser ceux qui demanderoient de l'argent. Et, pource que le jour devant nous les avions laissez en la plaine qui est entre Serizolles et Sommerive, monsieur d'Anguyen ne sçavoit bonnement s'ils estoient à Sommerive ou à Serizolles, combien que le capitaine de Sommerive luy avoit mandé que le camp vouloit loger là. Le seigneur Francisco Bernardin envoya trois de ses chevaux legers vers ledit Serizolles, et allerent si pres, qu'ils descouvrirent le camp qui estoit en armes, et les tabourins commençoient à sonner. Ce qu'il les avoit faict retourner à Serizolles, c'estoit pour attendre les Espaignols qui estoient allez au devant des deux canons, comme desja j'ay escrit; monsieur de Termes en tourna r'envoyer trois ou quatre des siens aussi, et cependant nous marchions par dessous, tirant à Sommerive; et quand les chevaux legers furent revenus, et porterent les mesmes nouvelles, nous tournasmes à main gauche, et montasmes sur la plaine où estoit toute l'armée. Nous fismes alte; et là, monsieur d'Anguyen et monsieur de Tais me baillerent à conduire toute l'arquebuserie : je le remerciay tres-

humblement de l'honneur qu'il me faisoit, et que j'esperois, avec l'ayde de Dieu, m'en acquitter si bien, qu'il auroit occasion d'en demeurer content; et autant en fis-je à monsieur de Tais, qui estoit mon colonel, lequel vint commander aux capitaines et lieutenans que je voudrois prendre, qu'ils m'eussent à obeyr comme à luy mesmes. Or je prins quatre lieutenans, qui furent Le Brueil, que j'ay cy devant nommé, Le Gasquet, le capitaine Lienard, et le capitaine Favas, qui estoit le mien. Ausquels Favas et Lienard je baillay le costé de main droite, et moy, avec les autres deux, allay à la gauche, tirant à la maisonnette qui fut tant combattuë; et fut ordonné que les Suisses et nous combattrions ensemble à l'advant-garde, que monsieur de Botieres commandoit [1], lequel, peu avant le bruit de la bataille, avoit esté r'appellé de sa maison. La bataille devoit estre conduitte par monsieur d'Anguyen, ayant sous sa cornette les jeunes seigneurs venus de la Cour. En l'arrieregarde commandoit monsieur Dampierre, où estoient quatre mil Gruyens et trois mil Italiens, conduits par les sieurs du Dros et des Cros, ensemble tous les guidons et archers des compagnies. Or il y avoit un couteau en pendant du costé de Serizolles et de Sommerive : c'estoit un taillis non guere espoix. Les premiers des ennemis que nous vismes entrer en la plaine venir devers nous, ce furent les sept mil Italiens que le prince de Salerne conduisoit, et à leur costé, trois

[1] On a vu, page 506 du tome 20, que Boutières s'étoit retiré dans ses terres du Dauphiné : aussitôt qu'il sut que le comte d'Enghien se disposoit à livrer bataille, il vint lui offrir ses services : d'Enghien les accepta; Boutières contribua à la victoire, et retourna dans ses terres.

cens lanciers, commandez par Rodolphe Baglion [1], qui estoyent au duc de Florence. L'escarmouche commença par ce couteau, et dans le pendant les ennemis avoient fait alte vis à vis de nous; et, comme ceste escarmouche fut attaquée, je baillay une trouppe au capitaine Brueil, qui estoit celle du plus pres de moy; et au capitaine Gasquet, la derniere, à deux cens pas les unes des autres; et de la mienne, je baillay quarante ou cinquante arquebusiers à un mien sergent, nommé Arnaut de Sainct-Clair, homme vaillant et qui sçavoit bien prendre son party, et je les soustenois. Estant à la maison, je descouvris trois ou quatre trouppes d'arquebusiers espagnols qui venoyent la teste baissée pour gaigner la maisonnette; et les capitaines Favas et Lienard combattoient les Italiens au valon à main droicte. L'escarmouche commença de tous les deux costez, et par fois me ramenoyent jusques à la maison, autresfois je les ramenois à eux jusques à leur trouppe, car il s'en estoit meslé un autre avec la premiere, et sembloit que nous jouïssions aux barres; à la fin, je fus contrainct faire marcher le capitaine Brueil à moy, car je voyois toutes les trouppes assemblées, avec une trouppe de cavallerie à leur costé. Je n'avois pas un homme de cheval avec moy : toutesfois j'avois adverty monsieur d'Anguyen que leur cavallerie estoit avec leur arquebuserie qui venoit à moy : baste que personne ne vint de long temps, de façon que je fus contrainct quitter la maison, non sans grand combat, qui dura long temps. Je

[1] Fils de Malatesta; il fut au service de plusieurs princes d'Italie: Cosme I, duc de Florence, le fit général de sa cavalerie; mort en 1562 au siége de Chiusi en Toscane.

r'envoyay le capitaine Brueil à son mesme lieu. L'escarmouche dura de trois à quatre heures, sans jamais cesser : jamais on ne vit mieux faire. Monsieur d'Anguyen m'envoya monsieur d'Aussun, me commandant que je regaignasse la maison, qui ne me faisoit advantage ny desadvantage. Je luy respondis : « Allez « dire à monsieur d'Anguyen qu'il m'envoye de la « cavallerie pour combattre ceste cavallerie qui est « à costé de leurs arquebusiers (laquelle il voyoit « aussi bien que moy); car je ne suis pas pour com- « battre cavallerie et infanterie ensemble en campa- « gne raze. » Alors il me dit : « Il me suffit que je « le vous aye dit ; » et tourne en arriere, et le va dire à monsieur d'Anguyen, lequel de rechef m'envoya monsieur de Moneins, pour me dire qu'en une sorte ou autre, il vouloit que je la regaignasse ; avec lequel vint le seigneur Cabry, frere du seigneur Mauré, menant soixante chevaux tous lanciers, et monsieur de Moneins, qui en pouvoit avoir environ vingt-cinq, ne faisant encores que commencer à dresser sa compagnie. Je luy respondis tout de mesme qu'à monsieur d'Aussun, et que je ne voulois point estre cause de la perte de la bataille : mais que, s'ils vouloient aller combattre ceste cavallerie qui estoit au costé de leurs arquebusiers, que je regaignerois bien la maison. Alors ils me respondirent que j'avois raison, et qu'ils estoient tous prests ; et incontinent je mande au capitaine Brueil qu'il vint à moy, et au capitaine Gasquet qu'il se mit en sa place; et incontinent le capitaine Brueil se meit à main droicte, la cavallerie au milieu ; et marchasmes le trot droit à eux ; car nous n'estions pas à trois cens pas les uns des au-

tres. Pour celà l'escarmouche ne cessoit jamais; et, comme nous approchasmes de cent ou six vingt pas, nous commençasmes à tirer; et leur cavallerie tourna le dos, et leur infanterie aussi; et vis tous leurs lanciers tout à un coup tourner le dos, se retirans dans leurs trouppes. Incontinent monsieur de Moneins et le seigneur Cabry s'en allerent à monsieur d'Anguyen, pour luy dire ce qu'ils avoient veu de leur cavallerie, et que, s'il ne m'amenoit de la cavallerie pour me faire espaule, je ne pouvois faillir d'estre rompu. Je renvoye les capitaines Brueil et Gasquet en leurs lieux. Il y avoit un petit marez aupres de Serizolles, et un grand chemin creux qui empeschoit qu'ils ne pouvoient passer pour venir à nous en bataille. Or le marquis de Guast avoit fait passer six pieces d'artillerie, lesquelles desja estoient bien avant deçà le marez; et, comme il vit ses gens repoussez, il eut crainte que tout le camp suyvist, et qu'il perdit son artillerie. Il fit passer promptement les Allemans ce marez et chemin creux; et, comme il fut en la plaine, ils se remirent en bataille, car ils n'avoient sçeu passer qu'en desordre. Et cependant la cavallerie et arquebuserie espagnolle vindrent à moy comme auparavant, et, n'ayant point de cavallerie avec moy, je fus contraint leur quitter la place, et me retiray d'où j'estois party. Or je descouvris leurs Allemans et leur artillerie; et, en mesmes temps que je me retirois, monsieur de Termes et le seigneur Francisco Bernardin se vindrent mettre à main droitte de nostre bataillon, et sur le bord du couteau, qui estoient fort à l'estroit, et vis à vis du bataillon des Italiens, car leurs lanciers estoient vis à vis de nos picquiers; monsieur

de Botieres avec sa compagnie et celle de monsieur le comte de Tande, à main gauche de nostre bataille : les Suisses estoient environ soixante ou quatre vingts pas au derriere de nous, et un peu à costé. Or nostre arquebuserie, que les capitaines Favas et Lienard conduisoient, aucunesfois ils repoussoient les ennemis jusques à leur bataille, autresfois les ennemis les repoussoient aussi pres la nostre. Je sçay bien qu'il me fallut courir desarmer nostre bataillon d'arquebusiers du costé de monsieur de Botieres, qui faisoient le flanc, et leur bailler pour faire la cargue: ce qu'ils firent, et d'une grande furie les repousserent jusques aupres de leur bataille; et fut bon besoin, car leur arquebuserie avoit presque gaigné le flanc de nostre cavallerie. Je cours là où ils estoient, et commençasmes une furieuse escarmouche, grande et forte : car toutes les trois trouppes miennes nous meslasmes, ce qui dura une grand'heure. Or les ennemis avoient mis leurs pieces d'artillerie au costé de la maisonnette, qui tiroit en butte dedans nostre bataille: monsieur de Mailly s'avança avecques la nostre, et se mit aupres de nous, et commença tirer à eux vers la maisonnette; car il ne pouvoit là où nous tenions l'escarmouche, sans tuer des nostres. Et, regardant devers nostre bataille, je vis monsieur de Tais qui commençoit à marcher les picques baissées droit aux Italiens : je courus à luy, et luy dis : « Où voulez- « vous aller, monsieur, où voulez-vous aller? Vous « allez perdre la bataille : car voicy les Allemans qui « vous viennent combattre, et vous prendront par « flanc. » Les capitaines estoient causes de cela, lesquels luy crioient : « Menez-nous au combat, mon-

« sieur : il nous vaut mieux mourir main à main, que « d'estre tuez à coups d'artillerie. » C'est ce qui estonne le plus, et bien souvent fait plus de peur que de mal : mais si est-ce qu'il me creut ; et les priay tous mettre le genouil à terre et leurs picques bas; car je voiois les Suisses derriere, couchez tout de leur long, qui ne paroissoient rien ; et de là, je m'en cours à l'arquebuserie. Or commençoient desja leurs arquebusiers se retirer derriere la maison, et, comme je voulois marcher droit à eux, je descouvris le front de la bataille des Allemans ; et soudain je dis aux capitaines Brueil et Gasquet qu'ils se retirassent peu à peu vers l'artillerie, et falloit faire place aux picquiers pour venir aux mains ; et m'en cours à nostre bataille, et à mon arrivée leur dis :

« O mes compagnons, combattons bien : que si nous « gaignons la bataille, nous nous pouvons faire esti- « mer plus que jamais les nostres n'ont fait; car il ne « se trouvera aux histoires que les Gaulois ayent ja- « mais combattu les Germains picque à picque qu'ils « n'ayent esté deffaits, et pour nous marquer de ceste « honorable marque que de valoir plus que nos prede- « cesseurs n'ont valu, cela nous doit donner double « courage de combattre pour vaincre, et faire cognois- « tre à nos ennemis ce que nous valons. Souvenez-vous, « compagnons, de ce que le Roy nous a mandé, et la « gloire que ce nous sera de nous presenter à luy apres « la victoire. » Or monsieur, dis-je à monsieur de Tais, « il est temps de se lever; » comme il fit promptement. Je commençay à crier haut : « Mes compagnons, peut « estre qu'il n'y a ici gueres de gens qui se soient trou- « vez en bataille. Si nous prenons la picque au bout

« du derriere et nous combattons du long de la picque,
« nous sommes deffaits; car l'Allemant est plus dextre
« que nous en ceste maniere. Mais il faut prendre les
« picques à demy, comme fait le Suisse, et baisser la
« teste pour enferrer et pousser en avant, et vous le
« verrez bien estonné. » Alors monsieur de Tais me crioit que je courusse au long de la bataille leur faire prendre les picques de ceste sorte : ce que je fis. Les Allemans marchoient grand pas droit à nous. Je m'en courus devant la bataille, et mis pied à terre, car j'avois laissé un mien lacquay (1) tousjours devant le bataillon avec ma picque. Et comme monsieur de Tais et les capitaines me virent descendu, tous crierent à une fois : « Remontez, capitaine Montluc, remontez, et
« vous nous conduirez au combat. » Alors je leur respondis que, si j'avois à mourir ce jour-là, je ne pouvois mourir en un plus honorable lieu qu'avec eux la picque au poing. Je criay au capitaine La Burte (2),

(1) Ces laquais étoient une espèce d'infanterie irrégulière qui existoit encore du temps de Montluc.

(2) Il étoit *enfant de Bordeaux fort digne de sa charge*, dit Brantôme, qui raconte de lui le trait suivant : « La Burthe, visitant les rangs
« le jour de la bataille de Cerisolles, y aperçut un gentilhomme qui, ne
« faisant qu'arriver de la Cour en poste, et n'ayant pas eu le temps de
« se pourvoir d'une *jacque et manche de maille et d'une halebarde*,
« s'étoit cependant mis, ainsi désarmé, au premier rang avec les capi-
« taines : il lui ordonna de sortir du rang, où on ne devoit être qu'a-
« vec une armure complette, et passa son chemin, croyant qu'il alloit
« obéir; mais ce gentilhomme s'étant encore trouvé dans le rang lors-
« qu'il repassa, il lui ordonna de nouveau avec fermeté d'en sortir :
« l'autre lui ayant répondu que, quoique mal armé, il serviroit aussi
« bien le Roi que les mieux armés, et qu'il n'en bougeroit, La Burthe,
« s'emportant, lui donna de sa halebarde dans le ventre, et le tua sur
« la place. Son emportement fut blâmé, mais l'affaire n'eut point d'au-
« tre suite. »

sergent major, qu'il courust tousjours autour du bataillon quand nous nous enferrerions, et qu'il criast, luy et les sergens, derriere et par les costez : *Poussez soldats, poussez, afin de nous pousser les uns les autres;* et ainsi vinsmes au combat. L'Allemand venoit à nous à grand pas et trot, de sorte que leur bataille estoit si grande qu'ils ne se pouvoient suivre, et y voyons de grandes fenestres et des enseignes bien derriere. Et tout à coup nous nous enferrasmes, au moins une bonne partie; car, tant de leur costé que du nostre, tous les premiers rancs, soit du choc ou des coups, furent portez par terre. Il n'est pas possible pour des gens de pied de voir une plus grande furie. Le second rang et le tiers furent cause de nostre gain; car les derniers les poussoyent tant qu'ils furent sur les leurs : et comme nostre bataille poussoit tousjours, les ennemis se renversoient. Je ne fus jamais si habille et si dispos, et me fut bon besoin, car je donnay plus de trois fois du genouil en terre. Les Suisses furent fins et accords; car jusques à ce qu'ils nous virent de la longueur de dix ou douze picques, ils ne se leverent point : et apres coururent furieux comme sangliers, et donnerent par flanc; monsieur de Botieres par le quanton; monsieur de Termes et le seigneur Francisco donnerent à Rodolphe Baglion en mesme temps, et le renverserent; sa cavallerie se mit en route. Les Italiens, qui virent leur cavallerie rompuë, et les lansquenets et Allemans renversez et en route, commencerent à prendre la descente du vallon, et gaignerent tant qu'ils peurent droit au bois. Monsieur de Termes eut son cheval tué au choc, lequel, par fortune, se trouva par terre engagé bien avant, de sorte

que les Italiens le prindrent [1] et l'emmenerent; aussi n'avoit-il gueres bonnes jambes.

Il faut notter que le marquis de Guast avoit fait un bataillon de cinq mil picquiers, qui estoyent deux mil Espagnols et trois mil Allemans, estans ceux-là, que le comte Ludon avoit mené en Espagne, du nombre de six mil, où ils avoient demeuré dix ans ou plus, n'ayans gueres qu'ils estoient revenus, et qui parloient aussi bon espagnol qu'Espagnols naturels. Il avoit fait ce bataillon pour abbattre les Gascons; car il disoit qu'il craignoit plus nostre bataillon [2] que pas un des autres, et avoit opinion que ses Allemans, qui estoient tous hommes d'eslite, defferoient nos Suisses: et mit à la teste de ceste bataille trois cens arquebusiers seulement, comme enfans perdus, lesquels il avoit reservez pour cet effect; et tout le reste tint l'escarmouche. Et comme il fut aupres de la maisonnette du costé des Allemans, il vit les Gruyens qui estoient tous armez à blanc; il pensa que ce fussent les Gascons, et leur dit: « *Hermanos, hermanos, à qui estant lous* « *Gascones; sarrais à ellos* [3]. » Ils ne furent jamais à deux cens pas de luy, qu'il apperçeut nostre bataille qui se levoit, et cogneut son erreur; mais il n'y pou-

[1] Il fut pris par un jeune napolitain, nommé Napoliello.

[2] Ce que Montluc dit ici des soldats gascons est confirmé par le passage suivant de Brantôme: « Le jour de la bataille de Cerisolles, « ainsi que le marquis de Gouast recognoissoit nostre armée qui mar- « choit à lui, il vint dire aux gens de pied espagnols: *Courage, sol-* « *dats; les Gascons, vos voisins et presque vos freres, sont ici, si je* « *ne me trompe; que s'ils sont vaincus, nous resterons vainqueurs de* « *tous les autres, ni plus ni moins que quand un corps est abbatu ou* « *renversé par terre, tous les autres membres restent sans vigueur et* « *sans force.* »

[3] Frères, voilà les Gascons: marchez à eux.

voit plus remedier; nous portions tous armes noires. Ceste bataille de cinq mil picques s'en alla le grand pas droit aux Gruyens. Il falloit qu'ils passassent à costé de monsieur d'Anguyen, lequel seigneur fut mal conseillé, car il donna avec la gendarmerie tout au travers du bataillon, les autres par flanc; et là fut tué et blessé beaucoup de gens de bien et des principaux, comme monsieur d'Assier, le sieur de La Rochechouart et plusieurs autres, et encores plus à la seconde recharge. Il y en eut qui passerent et repasserent au travers; mais tousjours ils se rallioient, et vindrent en ceste maniere aux Gruyens, qui furent bien tost renversez sans tirer un seul coup de picque. Et là moururent tous leurs capitaines et lientenans qui estoient au premier rang, et fuyrent droit à monsieur des Cros. Mais ce bataillon d'Espagnols et Allemans suyvoient toujours au grand trot leur victoire, et renverserent ledit sieur des Cros: et là il mourut, et tous les capitaines. Monsieur d'Anguyen ne le peut secourir, pource que presque tous les chevaux de sa cavallerie à ces deux furieuses, mais trop inconsiderées charges, estoient blessez, et s'en alloient le pas par la campagne à costé des ennemis. Il estoit au desespoir, maudissant l'heure que jamais il avoit esté né, voyant la fuitte de ses gens de pied, et qu'à peine luy restoit-il cent chevaux pour soustenir le choc. Monsieur de Pignan, de Montpellier (qui estoit à luy), me dit que deux fois il se donna de la pointe de l'espée dans son gorgerin (1), se voulant offenser soy-mesme, et me dit au retour qu'il s'estoit veu en tel estat lors, qu'il eust voulu qu'on luy eust donné de l'espée dans la gorge.

(1) Montaigne, dans ses Essais, cite aussi cette anecdote.

Les Romains pouvoient faire cela, mais non pas les Chrestiens : chacun en disoit lors sa ratelée. Nous estions à la paille jusques au menton, et aussi ayses que nos ennemis marris. Retournons aux coups, car il y en avoit à donner et à prendre. La lascheté des Gruyens luy porta beaucoup de perte de ce costé ; je ne vis jamais de plus grands gruës que ces gens là, indignes de porter armes, s'ils ne se sont rendus plus courageux (1). Ils sont voisins des Suisses, mais il n'y a non plus de comparaison que d'un asne à un cheval d'Espagne. Ce n'est pas tout d'avoir des hommes en conte, il en faut avoir du bon creu, car cent en vallent mille. Un brave et vaillant capitaine, avec mil hommes dont il s'asseure, passera sur le ventre à quatre mil.

Tout ainsi comme monsieur d'Anguyen voyoit massacrer ses gens sans les pouvoir secourir, le marquis de Guast voyoit faire le mesme aux siens par une pareille fortune. Voyez comme elle se mocquoit de ces deux chefs d'armée ; car comme il vit Rodolphe Baglion renversé, et ses Allemans pareillement, il print sa cavallerie, et se retira devers Ast. Monsieur de Sainct Julien, qui servoit de maistre de camp et de colonel des Suisses, se trouva à cheval ; et, à la verité dire, il estoit foible de sa personne, n'ayant pas grand force de porter grand fardeau d'armes à pied ; il vit renverser leur bataille d'un costé, et la nostre de l'autre. Et, avant qu'aller à monsieur d'Anguyen, il nous vit, Suisses et Gascons, dans ces cinq mil Allemans et Espagnols,

(1) Ces réflexions injurieuses pour les habitans du comté de Gruyères, ont été faites par tous les historiens du temps. La mauvaise conduite des Gruyeriens, qui faillit causer la défaite de l'armée française à Cerisolles, justifie les reproches que leur font nos écrivains.

tuant à toutes mains : et alors il tourna en arriere, et trouva monsieur d'Anguyen pres du bois, tirant à Carmagnolles assez mal accompagné, et luy cria : « Monsieur, monsieur, faites tourner visage; car la ba- « taille est gaignée; le marquis de Guast est en routte « et tous ses Italiens, et les Allemans en pieces. » Or desja ce bataillon d'Allemans et Espagnols avoyent fait alte, se tenans pour perdus, quand ils virent qu'homme de pied ny de cheval ne venoit à eux, et cognurent bien qu'ils avoyent perdu la bataille, et commencerent à prendre à main droite à la Monta, d'où ils estoient partis le jour devant. Je pensois estre le plus fin capitaine de la trouppe, d'avoir inventé de mettre un rang d'arquebusiers entre le premier et le second rang, pour tuer les capitaines du premier; et avois dict à monsieur de Tais, trois ou quatre jours auparavant, que, plustost que pas un des nostres mourust, je ferois mourir tous leurs capitaines du premier rang : et ne luy voulus dire le secret, jusques à ce qu'il m'eust baillé à conduire l'arquebuserie. Et alors il appella La Burthe, sergent major, et luy dit qu'incontinent fist election des arquebusiers, et qu'il les y mist. Et à la verité je ne l'avois jamais veu ny ouy dire, et pensois estre le premier qui l'eust inventé; mais nous trouvasmes qu'ils avoyent esté aussi accords que nous, car ils y en avoyent mis comme nous, lesquels jamais ne tirerent, comme ne firent les nostres, que ne fussions de la longueur des picques. Là se fit une grande tuerie; il n'y avoit coup qui ne portast.

Or monsieur d'Anguyen, ayant entendu le gain de la bataille qu'il tenoit pour perduë, apres la routte de ceux de son costé et de ses lasches Gruyens, car pour

les asseurer il s'estoit mis pres d'eux, se mit à la queuë de ces Allemans et Espagnols. Cependant plusieurs de ceux qui avoyent prins l'effroy se rallierent pres de luy : tel faisoit bien l'empressé, qui n'agueres fuyoit : tel avoit rompu la bride à son cheval pour en jetter la faute sur luy. Peu avant la bataille, par bonne fortune, il avoit mandé à Savillan cercher trois compagnies d'Italiens, fort bonnes, pour se trouver à la meslée ; lesquelles, estans à Reconis, ouyrent l'artillerie, et cogneurent que la bataille se donnoit ; ce qui fut cause qu'ils prindrent tous les arquebusiers qu'ils peurent à cheval, et vindrent tousjours courans si à propos, qu'ils trouverent monsieur d'Anguyen qui suivoit les ennemis, n'ayant un seul arquebusier avec luy. Lesquels, mettans pied à terre, se mirent sur leur queuë, et ledit seigneur d'Anguyen avec la cavallerie, tantost aux costez, tantost à la teste, poussant la victoire. Il nous envoya un homme de cheval en diligence, afin que nous tournissions à luy ; car il falloit encores combattre. Et nous trouva le messager à la chappelle pres la porte de Serizolles, ayant achevé de tuer (1) avec une telle furie, qu'il n'y demeura un seul homme en vie, qu'un colonel, nommé Aliprand de Mandruce (2), frere du cardinal de Trente, qui demeura dans les morts, ayant sept ou huict playes. Caubios, cheval leger de monsieur de Termes, revenant à travers des morts, le vit qui estoit encores en vie,

(1) Paul Jove dit qu'il resta douze mille morts sur le champ de bataille.

(2) Aliprand Madruzzo, frère de Christophe Madruzzo, cardinal et évêque de Trente. Madruzzo est un bourg et château de l'évêché de Trente.

mais tout nud; lequel parla à luy, et le fit porter à Carmagnolle pour rachepter monsieur de Termes, s'il estoit en vie : comme il fut faict. Les Suisses, en tuant et ruant leurs grandes coutillades, crioyent tousjours *Mondevi! Mondevi!* là ou on leur avoit fait mauvaise guerre. Bref, tout ce qui fit teste fut tué de nostre costé.

Apres avoir entendu ce que monsieur d'Anguyen nous mandoit, incontinent la bataille des Suisses et la nostre tourna devers luy : je ne vis jamais deux bataillons si tost refaicts; car de nous mesmes nous nous mismes en bataille en cheminant, et allions tousjours joints coste à coste. Les ennemis, qui s'en alloyent le grand pas tirant tousjours arquebusades, et faisant tenir nostre cavallerie au large, nous commencerent à descouvrir, et comme ils virent que nous leur estions à quatre ou cinq cens pas, et la cavallerie sur le devant qui les vouloit charger, ils jetterent les picques, se jettans entre les mains de la cavallerie. Les uns en tuoyent, et les autres en sauvoyent, y en ayant tel qui en avoit plus de quinze ou vingt autour de luy, les fuyans tousjours de la presse, pour crainte de nous autres, qui voulions tout esgorger; mais si ne sceurent ils faire si bien qu'il n'y en eut plus de la moitié de tuez, car tant que nos gens en pouvoyent trouver, autant en estoit depesché. Or veux-je escrire ce que je devins.

Monsieur de Valence mon frere m'avoit envoyé de Venise un cheval turc, un des plus braves coureurs que je vis jamais : j'avois une opinion, laquelle tout le monde ne m'eust sceu oster, c'est que nous devions gaigner la bataille; et baillant mondict cheval à un

serviteur que j'avois, vieux soldat auquel je me fiois beaucoup, luy dis qu'il se tint tousjours derriere le bataillon de nos picquiers, et que, si Dieu me faisoit la grace que j'eschappasse de l'escarmouche, je mettrois le pied à terre pour combattre avec nos picquiers; et s'il voyoit, quand nous viendrions aux mains, que nostre bataille fut renversée, qu'il fist estat que j'estois mort, et qu'il se sauvast sur le cheval; et au contraire, s'il voyoit que nous renversissions la bataille des ennemis, qu'il suivist tousjours, sans se mesler à la queuë de nostre bataillon; et que, comme je cognoistrois la victoire, je laisserois l'execution, pour venir à luy prendre mon cheval pour aller apres la cavallerie veoir si je pourrois prendre quelque bon prisonnier. J'avois mis une folie en ma teste, que je devois prendre le marquis de Guast ou mourir, me fiant en la vitesse de mon cheval, et m'imaginois d'en tenir une bonne rançon ou recompence du Roy. Comme j'euz suyvi un peu la victoire, je demeuray derriere, pensant trouver mon homme; aussi estois-je si las de frapper et courir, et encore de crier, que je n'en pouvois plus. Deux gros matins allemans me cuiderent assommer; m'estant deffaict de l'un, l'autre gaigna au pied; mais ce ne fut gueres loing: certes je vis là donner de beaux coups. Je cerchay mon pendart de valet, mais ce fut en vain; car, comme leur artillerie tiroit à nostre bataille, et donnoit souvent par dessus nostre bataillon, et alloit donner sur le derriere, cela fit oster mon homme d'où je le pensois trouver, lequel s'alla mettre derriere les Suisses : et, voyant le desordre des Gruyens et Provenceaux, il pensa que nous estions de mesmes, qui fut cause qu'il s'enfuit jusques à Carmagnolle. Voyla

comme on se trompe au chois qu'on fait; car je n'eusse jamais pensé qu'il eust eu si tost la peur aux talons. Je trouvay le capitaine Mons, n'ayant qu'un serviteur qui avoit mieux fait que le mien, car il luy avoit gardé une petite haquenée, sur laquelle il me monta en crouppe, car j'estois fort las; et allasmes tousjours voyant tuer ces Allemans. Et comme nous fusmes mandez de monsieur d'Anguyen, mismes pied à terre, allant à pied jusques à l'entiere deffaitte des Espagnols et Allemans : et soudain je vis venir mon homme, et luy reprochay qu'il s'en estoit fuy. Il me respondit qu'il n'estoit pas tout seul, ains avoit esté bien accompagné de plus grands que luy, et des mieux vestus, et que ce qu'il en avoit faict estoit pour leur tenir compagnie. Sa plaisanterie appaisa ma colere; car il ne s'en fallut gueres que je ne jouasse des miennes. Nous nous r'alliasmes vingt ou vingt cinq chevaux de monsieur de Termes, du seigneur Francisco Bernardin, et du sieur Mauré, et allasmes le grand galop apres le marquis de Guast: et avec nous se mit un gentilhomme duquel je ne sçay le nom, estant toutesfois de ceux qui estoyent venus de la Cour en poste pour se trouver à la bataille. Et trouvasmes deux chevaux legers qui emmenoient prisonnier le seigneur Charles de Gonzague, et l'avoyent prins à la queuë de leurs trouppes : qui nous donna encores plus de courage de picquer apres. Et comme nous descouvrismes la trouppe, et de bien pres, nous vismes qu'ils s'estoyent recognus, et s'estoyent serrez, s'en allans au trot les lances en main. Lors je dis à ceux qui estoient avec nous : « Ces gens se sont recognus, il ne feroit pas bon « donner dedans, et me doubte qu'en pensant prendre

« quelque prisonnier, ils nous prendroyent à nous « comme l'Anglois; » et ainsi nous en retournasmes : et ay opinion encore que, si mon poltron de valet ne m'eust failly, j'eusse pris quelque homme d'authorité. Et en nous en retournant, ce gentilhomme s'accosta de moy, et me dict : « Jesus, capitaine Montluc, en quel « peril a esté ceste bataille d'estre perdue! » moy qui n'avois veu ny ouy dire aucune chose du desordre, et pensois que les derniers que nous avions deffaicts estoient ceux de Carignan qui fussent sortis pour se trouver à la bataille, alors je luy respondis : « En « quelle sorte sommes nous entrez en aucun peril? car « tout aujourd'huy nous avons eu la victoire entre nos « mains. — Je vois bien, dit-il, que vous n'avez pas « veu le grand desordre qui a esté; » et me conta ce qu'estoit advenu à la bataille. Que comme je prie à Dieu qu'il m'ayde, s'il m'eust donné deux coups de dague, je croy que je n'eusse point saigné; car le cœur me serra, et fit mal d'ouyr ces nouvelles : et demeuray plus de trois nuicts en ceste peur, m'esveillant sur le songe de la perte.

Ainsi arrivasmes au camp, où estoit monsieur d'Anguyen; je courus à luy et luy dis ces mots, faisant bondir mon cheval : « Et pensez-vous, monsieur, que « je ne sois aussi bon homme à cheval qu'à pied? » Alors il me dit, estant encores tout triste : « Vous se« rez tousjours bon en une sorte et en autre. » Il se baissa, et me fit cest honneur de m'embrasser, et me fit sur l'heure chevalier, dont je me sentiray toute ma vie honoré, pour l'avoir esté en ce jour de bataille, et de la main d'un tel prince : malheureux fut celuy qui nous l'austa si pauvrement! mais laissons cela. Alors

je luy dis : « Monsieur, vous ay-je aujourd'huy servy « à vostre contentement? » car monsieur de Tais luy avoit desja dit que j'avois combattu à pied avec eux. Il me respondit : « Ouy, capitaine Montluc, ouy, je « n'oublieray jamais ce que vous avez faict, et ne le « celeray pas au Roy. » Alors je luy respondis : « Mon- « sieur, il est en vous de me faire le plus grand bien « que vous sçauriez faire à gentil-homme du monde. » Alors il s'escarta, me tirant à part, afin que personne ne l'ouist, et me demanda qu'est-ce que je voulois qu'il fist pour moy? je luy dis que c'estoit qu'il m'envoyast porter les nouvelles du gain de la bataille au Roy, et qu'il n'y avoit homme qui le deust faire si tost que moy, veu ce que j'avois dit à Sa Majesté et à son conseil pour obtenir le congé de combattre, et que les derniers mots que j'avois dit au Roy estoient qu'il s'attendist seulement d'avoir nouvelles de la victoire. Il me tourna redire qu'il estoit raison que j'y allasse plustost que tout autre; et ainsi retourna toute l'armée victorieuse à Carmagnolle. Mais, comme je pensois estre depesché pour partir la nuict, on me dict que monsieur d'Escars avoit gaigné tout le monde pour qu'il y allast : monsieur de Tais m'avoit aussi promis, mais à la fin se laissa gaigner, comme monsieur d'Anguyen, qui estoit le plus grand mal-heur qui me pouvoit advenir : car, ayant vaincu le conseil du Roy et leur deliberation, et que Sa Majesté m'avoit faict cet honneur que de condescendre à mon opinion, et luy apporter les nouvelles de ce que je luy avois promis et asseuré dans si peu de jours, je laisse à penser à un chacun si j'eusse esté le bien venu, et quel tort me fut faict, mesmement ayant commandé

ce jour-là une grande et honorable charge, et au contentement du lieutenant du Roy. C'eust esté un bonheur à moy, et beaucoup d'honneur aussi, d'apporter au Roy ce que je luy avois promis et asseuré. Il n'y eût ordre, il fallut passer par là ; à peine me peut-on appaiser ; j'avois beau me fascher et remonstrer le tort qu'on me faisoit. Cent fois depuis me suis je repenty que je ne me desrobay le soir mesme ; je me fusse rompu le col, ou j'y fusse arrivé le premier pour en porter la nouvelle au Roy ; je m'asseure qu'il ne m'en eust sçeu que bon gré, et eust fait ma paix avec les autres. Or quittay-je alors toute ma fortune, n'esperant jamais plus estre rien, et vins demander congé à monsieur d'Anguyen, pour m'en venir en Gascoigne. Ledict seigneur me promettoit beaucoup de choses, me cognoissant fasché ; monsieur de Tais en faisoit de mesmes, me voulant retenir : mais je fis tant, qu'ils me donnerent congé, avec promesse de retourner ; et, pour estre plus asseurez de moy, ledit sieur d'Anguyen me fit prendre une commission de luy, pour promptement mettre aux champs mil ou douze cens hommes pour amener en Piedmont, afin de remplir nos compagnies, car à la verité nous avions perdu beaucoup de gens.

Or il faut dire à present dequoy servit le gain de ceste bataille : je ne le sçay que par monsieur de Termes mesmes, auquel le marquis de Guast l'avoit raconté estant au lict, blessé d'une arquebusade à la cuisse. Il luy dist que l'Empereur et le roy d'Angleterre s'estoient accordez qu'au mesme temps ils devoient entrer dans le royaume de France chascun par son costé, et que l'Empereur luy avoit envoyé les sept

mille Allemans, pour estre si fort que monsieur d'Anguyen ne l'osast combattre, et apres, marcher droit à Lombrias, pour dresser un pont sur la riviere, et mettre dans Carignan les vivres qu'il portoit avec luy, et tout ce qu'il pourroit assembler, et en tirer les quatre mil Espagnols et Allemans, et y laisser quatre mil Italiens, pour s'en revenir vers Yvrée; et devoit renvoyer à l'Empereur les sept colonels allemans avec leurs gens; et qu'il luy demeureroit environ cinq mille Allemans et autant d'Espagnols, et quatre mil Italiens. Et que, en mesme temps que l'Empereur et le roy d'Angleterre entreroient, il devoit descendre par le val Doste, par où il iroit droit à Lyon, où n'y avoit que les gens de la ville, ny aucune forteresse; et, estant entre les deux rivieres, pensoit dominer toutes les terres de monsieur de Savoye, le Dauphiné et la Provence. Tout cecy me conta monsieur de Termes apres qu'il fut retourné; qui n'estoit pas entreprise qui ne fust bien aysée à estre faicte, si nous n'eussions gaigné la bataille, à laquelle moururent de douze à quinze mil hommes des ennemis. Le gain fut grand, tant pour les prisonniers, que pour le bagage, qui estoit tresbeau et riche; et outre cela, plusieurs se rendirent d'effroy, et en fin Carignan: dequoy je ne toucheray les particularitez, parce que je n'y estois pas. Si on eust sçeu faire profit de ceste bataille, Milan estoit bien esbranlé: mais nous ne sçaurions jamais faire valoir nos victoires; il est vray que le Roy estoit assez empesché à garder son royaume de deux si puissans ennemis.

Sa Majesté, estant advertie du grand appareil que faisoit et l'un et l'autre, retira la pluspart des forces de

Piedmont, où j'arrivay lors que monsieur de Tais avoit esté mandé pour emmener tout ce qu'il pourroit: car je n'arrestay gueres chez moy. Je ne hayssois rien tant que ma maison; et, quoy que j'eusse resolu, pour le tort qui m'avoit esté fait, de n'aller plus en ce pays-là, si est-ce que je ne peuz m'en empescher. Monsieur de Tais avoit fait election de vingt et deux enseignes: nos bandes furent bien remplies. Et encore se dressa une compagnie nouvelle, que monsieur de Tais donna au capitaine Castelgeloux pour l'amour de moy, qui m'avoit aydé à mener les gens, et qui avoit porté mon enseigne au royaume de Naples; et commençasmes à marcher en France, despartans nos compagnies de cinq en cinq. J'amenois la premiere trouppe, et m'en allay devant à Suzanne, pour garder que les soldats ne se missent devant, et pour mettre ordre aux estappes; et en trouvay beaucoup par les chemins, qui fut cause que je cheminay. La nuict, j'arrivay à Villaume deux heures devant jour, et à l'hostelerie où j'allay descendre, trouvay le seigneur Pierre Colonne, que le capitaine Renouard amenoit prisonnier au Roy, suyvant la capitulation de Carignan: ils estoient desjà levez. Ledit capitaine Renouard me mena en la chambre dudict seigneur, lequel me dit à l'arrivée qu'il sçavoit bien que c'estoit moy qui avois rompu le pont de Carignan, et que j'avois conduit l'arquebuserie à la bataille; et, discourant dudit pont, je luy dis que, si ses gens eussent suivy leur fortune, ils n'eussent trouvé à combattre que moy, avec quarante hommes au plus, et que nostre camp avoit esté tellement en desordre, que, s'ils l'eussent poursuivy, nous estions tous deffaits. Le capitaine Renouard

luy confirmoit aussi qu'il estoit vray. Alors il pensa un peu, puis leva la teste vers moy, et me dict: *E voi dicete che se la nostra gente seguito havessi la sua fortuna, no haveva à combatere piu di voi co quarante soldati, et havessimo poste in fuga tuta la vostra gente. Io vi dico che si voi havesti seguita la nostra m'haveresti messo fuori di Carignano, per che la mia gente havia pigliato il spavento cossi forte che la cita no era bastante di v'assecurar li* (1). Et nous compta le grand desordre des siens, nous disant qu'il avoit pensé autresfois que les Espagnols n'avoient point de peur: mais qu'à ceste heure il cognoissoit bien qu'ils en avoient autant que les autres; et qu'il se trouva lors en telle extremité, qu'il fut contraint luy-mesme se jetter à la porte, veoir s'il les pourroit arrester; mais ils le penserent porter par terre, et entrerent tous à telle foulle, qu'ils mirent la porte presque hors des gons. « Et, comme ils furent tous entrez en ce « desordre, je me jettay, disoit-il, sur la porte pour la « fermer; et cognoissant tous les capitaines nom par « nom, les appellois à m'ayder : mais jamais homme « ne s'y presenta, et, sans un mien serviteur qui « m'entendit crier, je ne l'eusse sçeu jamais fermer. Et « le desordre fut si grand dans la ville, qu'il s'en jetta « plus de quatre cens par dessus les courtines, les-« quels le matin mouroient de honte, s'en retournant. « Et voylà pourquoy je vous dis que, si vous mesmes

(1) Vous dites que si mes gens eussent suivi leur fortune, ils n'eussent trouvé à combattre que vous avec quarante hommes au plus, et que nous vous eussions mis en déroute : je vous dis, moi, que si vous aviez poursuivi notre troupe, vous m'auriez mis hors de Carignan, parce que tous mes soldats avoient tellement pris l'épouvante, que les remparts de la ville ne suffisoient pas pour les rassurer.

« eussiez suivy vostre fortune, vous estiez maistres de « la ville avecques quarante hommes. » Je cogneuz, par ce qu'il me dict, le vieux proverbe estre veritable, qui dict, *Que si l'ost sçavoit que fait l'ost, souvent l'ost defferoit l'ost.*

Or, encores qu'apres la reddition de Carignan les gens de la ville nous asseurassent de ce grand desordre, nous n'y pouvions adjouster foy, et moy mesmes le premier, au moins qu'il fust si grand; car cela est estrange; mais, puis que le chef mesmes le confessoit, faut doncques croire qu'il estoit vray, et qu'ils estoient poussez de quelque esprit; car nous ne leur faisions point de mal, ayant autant de peur qu'eux, et peut estre plus. La nuict est une chose effroyable lors qu'on ne voit qui vous assaut (1). Cecy me faict conclurre que le tout m'advint d'un grand heur, car hardiesse ne se peut cela appeller, ains plustost la plus grand folie que homme sçauroit faire. Et croy qu'entre tous les heurs et fortunes que Dieu m'a donné, celle là en est une des plus remarquables et plus estranges. Mais suyvons nostre dessein.

Le desir de vengeance poussa l'Empereur à se r'allier et liguer contre la foy promise au Pape, avec le roy d'Angleterre, lequel, pour despit, s'estoit fait lutherien (2). Ces deux grands princes avoient party, à

(1) *Qui vous assaut :* qui vous attaque.

(2) Dans les Commentaires de Montluc et dans plusieurs autres mémoires du temps, Henri VIII est appelé luthérien, quoique les changemens introduits par lui dans la religion en Angleterre diffèrent beaucoup du luthéranisme; mais ce prince s'étant séparé de l'Eglise, les auteurs de ces mémoires, qui étoient peu au courant des nuances du schisme, confondoient sous une seule dénomination les diverses sectes de la prétendue réforme dont Luther avoit été le principal chef.

ce qu'on disoit, le royaume (comme le marquis de Guast raconta au sieur de Termes, et depuis je l'appris d'un gentilhomme anglois à Bologne); toutesfois c'estoit disputer la peau de l'ours. La France bien unie ne peut estre conquise sans perdre une douzaine de batailles, veu la belle noblesse qu'il y a, et les places fortes qui s'y trouvent : et croy que plusieurs se trompent de dire que Paris prins, la France seroit perduë. C'est à la verité le tresor de ce royaume et un sac inestimable; car les plus gros du royaume y apportent tout, et croy qu'au monde il n'y a une telle ville; on dit qu'il n'y a escu qui n'y doive dix sols de rente une fois l'année; mais il y a tant d'autres villes et places en ce royaume qui seroient bastantes pour faire perdre trente armées, de sorte qu'il seroit aysé se r'allier, et leur oster celle-là avant qu'ils en eussent conquis d'autres, si le conquerant ne vouloit despeupler son royaume pour repeupler sa conqueste. Je dis cecy, par ce que le dessein du roy d'Angleterre estoit de courir droit à Paris, cependant que l'Empereur entreroit par la Champagne. Leurs forces joinctes estoient de quatre vingts mille hommes de pied, vingt mille chevaux, avec un nombre infiny d'artillerie : je vous laisse à penser si nostre Roy avoit dequoy songer à ses affaires. Certes ces pauvres princes ont plus de peine que nous : et croy qu'il fit bien de r'appeller les forces de Piedmont, encore qu'il y en ayt qui disent que l'Estat de Milan estoit perdu, et que l'Empereur eust rappellé ses forces pour le sauver. Cela depend de l'evenement. Tant y a que Dieu voulut que ces deux princes ne se peurent entendre entr'eux, chacun voulant faire son profit. Aux choses que j'ay veu et ouy

dire, quand deux princes entreprennent la conqueste d'un royaume, jamais ils ne s'acordent; car chacun pense tousjours que son compagnon le vueille tromper, et sont en deffiance l'un de l'autre. Je n'ay pas fort veu les livres, mais j'ay ouy dire qu'ainsi perdismes nous au commencement le royaume de Naples; car celuy d'Espagne nous trompa. Ceste crainte et deffiance nous a sauvez et en a bien sauvé d'autres, comme les historiens sçavent. Je craindrois plus un grand seul, que non pas deux qui veulent partir le gasteau. Toujours il y a du reproche, et deux nations ne s'accordent pas volontiers; vous le verrez icy. L'Anglois s'arresta devant Bologne, laquelle luy fut laschement renduë par le sieur de Vervin, qui en perdit la vie. Ce tableau devroit estre devant ceux qui entreprennent de tenir les places. Cela ne plaisoit pas à l'Espagnol, qui n'en rapportoit nul profit, et voyoit bien qu'il vouloit faire ses affaires.

Or monsieur de Tais, nostre colonel, amena vingt trois enseignes au Roy, qui estoient celles qui s'estoient trouvées à la bataille. Je tombay malade à Troyes, et arrivay au camp lors qu'il estoit pres de Bologne, là où ledit sieur de Tais me bailla la patente que le Roy m'avoit envoyée pour estre maistre de camp. Il ne se fit rien, à tout le moins que je m'y vueille ameuser, jusques à la camisade [1] de Bologne. Comme nous arrivasmes pres de La Marquise, monsieur le Dauphin, qui commandoit l'armée, trouva qu'il y avoit trois ou quatre jours que la ville estoit prise, combien que desja il le sçavoit, et que le roy d'An-

[1] Attaque par surprise faite pendant la nuit; pour se reconnoître on mettoit une chemise par dessus les armes.

gleterre s'estoit embarqué et avoit fait voile en Angleterre. Il est à presumer que ce prince s'en alla pour fuyr le combat, pource que nous trouvasmes tout en desordre. Premierement, nous trouvasmes toute son artillerie devant la ville, en une prairie qu'il y avoit à la descente de la tour Dordre : secondement, fut trouvé plus de trente barriques pleines de corselets; qui estoit la munition qu'il avoit fait venir d'Allemagne pour armer les soldats qu'il laissoit pour la garde de la ville : tiercement, il laissa toute la munition des vivres, comme farines, vins, et autres choses à manger. Nous trouvasmes tout en la ville basse; de sorte que si monsieur de Teligny [1] (on m'a dit qu'il est encores en vie), pere de celuy qui est huguenot [2], et qui traictoit la paix pendant ces troubles, est celuy-là qui fut pris en la camisade en la ville basse, dont n'en eschappa homme que luy; il tesmoignera qu'il n'y avoit pas vivres en la ville haute pour quatre jours, car luy mesme me le compta.

L'occasion de la camisade que nous donnasmes fut telle. Un beau fils de monsieur le mareschal du Bies, non pas ce beau monsieur de Vervin, mais l'autre, du nom duquel ne me souvient, vint à monsieur de Tais, et luy compta qu'un sien espion, qui venoit de Bologne, luy avoit asseuré qu'il n'y avoit encores rien à la ville haute, et que tout estoit bas : et que si on entre-

[1] On croît que le Téligni dont parle ici Montluc étoit père de Louis, seigneur de Téligni, gendre de l'amiral de Chatillon, et massacré avec lui à la journée de Saint-Barthélemi.

[2] On varie beaucoup sur l'étymologie de cette dénomination de Huguenots : comme ce fut à l'époque de la conjuration d'Amboise qu'elle devint populaire en France, nous en parlerons alors.

prenoit promptement d'aller prendre la ville basse (ce qui estoit bien aysé), que dans huict jours on auroit la haute la corde au col; et que si monsieur de Tais vouloit, il le meneroit le matin recognoistre le tout. Et disoit aussi cest espion qu'il n'y avoit encores nulle bresche de la ville remparée, et que toute la ville estoit ouverte comme un vilage. Monsieur de Tais fut envieux d'aller voir le tout, et m'y emmena avec lui, et ce beau fils de monsieur le mareschal : nous pouvions estre cent chevaux de toutes nos compagnies. Nous arivasmes justement à la pointe du jour devant la ville, laissant la tour Dordre deux ou trois cens pas à main droicte, et vismes cinq ou six pavillons à la descente sur le grand chemin qui va à la porte de la ville. Nous n'estions que cinq ou six chevaux, car les autres, monsieur de Tais les avoit laissez derrier une petite montagne. Ce beau fils de monsieur le mareschal et moy descendismes jusques au premier pavillon, et passames à costé dans le camp à main gauche, et allasmes jusques au second, et de là nous descouvrismes toute leur artillerie, n'en estant loing quatre vingt pas, et n'y vismes jamais que trois ou quatre soldats anglois qui se promenoyent aupres de l'artillerie, et audit second pavillon nous oyons parler anglois. Lors ce beau fils dudit seigneur mareschal m'en fit retourner vers monsieur de Tais, lequel, incontinent que j'euz parlé à luy, descendit de là où je venois, et s'arresta avec ce gentilhomme. Cependant le jour commença à paroistre grand; de sorte que les sentinelles d'aupres de l'artillerie cogneurent que nous n'estions pas des leurs, et donnerent l'alarme : et pour tout cela nous ne vismes qu'homme sortit de la tour

Dordre. Si est-ce que l'on m'a dit depuis que Dandelot, que monsieur de Sainct Pol avoit nourry page, estoit de garde à la tour. Et ainsi nous nous en retournasmes.

Monsieur de Tais s'en alla trouver monsieur le Dauphin et monsieur d'Orleans son frere avec cedit gentilhomme, et là arresterent qu'il leur falloit donner le matin au point du jour une camisade, et que monsieur de Tais, avecques nos compagnies, donneroit le premier par trois bresches qu'il y avoit à la muraille qu'estoit du costé de nostre venuë; et c'estoyent des bresches qu'on avoit fait pour plaisir. Le Reingrave (1) pria monsieur le Dauphin que luy et sa trouppe d'Allemans donnassent avec nous; mais monsieur de Tais avoit desja promis au comte Pedemarie qu'il prieroit monsieur le Dauphin de le laisser donner avec luy; qui fut nostre mal'heur entierement, car, si les Allemans fussent venus avecques nous, jamais les ennemis ne nous en eussent tirez, et eussent convié beaucoup de gens à plustost nous venir secourir qu'ils ne firent. Nous partismes de nuict avec des chemises sur nos armes, et rencontrasmes le Reingrave avecques tous ses Allemans prests à passer un pont de bricque qu'il y avoit aupres de La Marquise, lequel il ne vouloit abandonner; ains vouloit passer apres nous, quelque promesse qu'il eust faicte au comte Pedemarie: dequoy monsieur de Tais advertit monsieur le Dauphin. Cepen-

(1) Philippe le Rhingrave, ou comte du Rhin, appelé aussi comte de Salms par de Thou, qui dit qu'il vint en France en 1562 avec le comte de Rokendorff, et qu'ils y amenèrent leurs régimens d'infanterie allemande et leurs compagnies de reîtres, pour servir contre les Protestans sous le duc de Guise.

dant monsieur l'admiral d'Annebaut arriva, et fit tant que le Reingrave se retira en arriere, nous laissant passer, et les Italiens apres; et quant à luy, ne vouloit bouger d'aupres de la bataille de la gend'armerie qui estoit pres de La Marquise. Monsieur Dampierre, qui estoit colonel des Grisons, vint jusques aupres de la tour Dordre, où il mit en bataille ses gens. Or m'avoit baillé monsieur de Tais une trouppe pour donner par le chemin que le jour devant nous avions recogneu, qu'estoit à main droite de luy. Je donnay à l'artillerie, et ceux qui estoient demeurez avec monsieur de Tais et les Italiens donnerent par ces trois bresches, et l'emporterent fort bravement. Et par là où estoit l'artillerie n'y avoit ny porte ny bresche : qui fut cause que je m'en allay tout au long de la muraille, du costé de la riviere; et trouvay une bresche de dix ou douze pas, par là où j'entray sans resistance aucune; et m'en allay droit à l'eglise, où je ne vis un seul capitaine des nostres, sauf un qui couroit le long de la riviere droit à ces bresches : je l'appelay, mais il ne m'entendit point.

Or il faut notter que monsieur de Tais fut blessé, et contraint se retirer. Je ne sçay que devint le comte de Pedemarie; mais on me compta apres que tous les capitaines gascons et italiens estoyent sortis de la ville, et n'y avoient point arresté, pour un bruit qui leur vint que les Anglois avoient gaigné les bresches par dehors la ville, comme il estoit vray; mais il n'y avoit pas deux cens hommes qui estoient sortis de la ville haute par le dehors : et encores me dit-on que c'estoit Dandelot qui se sauvoit de la tour Dordre droit à la ville. Toutes les enseignes demeurerent dans la ville. Je

n'apperceuz jamais rien de tout cecy; car je croy que si je me fusse apperceu du desordre, j'eusse fait comme les autres : je ne veux pas faire le brave. J'y trouvay deux capitaines italiens seulement avecques leurs trouppes et drappeaux devant l'eglise; et quand je fus devant icelle, je m'amusay un peu à combattre trois ou quatre maisons où il y avoit force Anglois dedans, et les prins par force, et la plus-part sans armes. Les uns avoyent des accoustrements de blanc et rouge, et les autres de jaune et noir. Il y avoit bien des soldats aussi qui ne portoyent pas ces couleurs : à la fin je cognus que tous ces vestus de livrée estoyent pionniers, pour-ce qu'ils n'avoyent point d'armes comme ceux qui se deffendoyent; si eut il plus de deux cens hommes de morts en ces maisons : puis marchay droit a l'eglise, où trouvay lesdits capitaines italiens, l'un nommé Cezar, et l'autre Hieronym Megrin, et monsieur Dandelot [1], et monsieur de Nouailles, qui estoit lieutenant de monsieur de Nemours, avec les Italiens; et leur demanday où estoyent tous nos capitaines : ils me respondirent qu'ils ne sçavoyent qu'ils estoyent devenus. Je commençay à appercevoir qu'il y avoit du desordre, ne voyant un seul homme de nos compagnies que ceux qui estoyent entrez avecques moy, et environ cinquante ou soixante d'autres qui s'estoyent amusez à saccager et piller, et s'estoyent ralliez avecques moy au combat des maisons. Tout à un coup voicy une grande trouppe d'Anglois qui venoyent la teste

[1] Gaspard de Coligni, seigneur d'Andelot, frère de l'amiral Coligni, né à Châtillon-sur-Loing le 18 avril 1521; il fut colonel de l'infanterie à la place de son frère en 1555; mort à Saintes le 27 mai 1569, d'une fièvre maligne, à quarante-neuf ans.

baissée droit à nous, qui estions devant l'eglise, et en la ruë joignante à icelle, criant : *Who goeth there?* c'est à dire, Qui va là? Je leur respondis en anglois : *Afrind, afrind,* qui veut dire Amis, amis : car de toutes les langues qui se sont meslées parmy nous j'ay apprins quelques mots, et passablement l'italien et espagnol : cela par fois m'a servy. Comme ces Anglois eurent fait d'autres demandes, et que je fus au bout de mon latin, ils poursuyvirent en criant : *Quil, quil, quil* : c'est à dire, Tue, tue, tue. Alors je criay aux capitaines italiens : *Ajutate mi, et state appreso me, perche io me ne vo assallir li, non bisogno lassiar mi investire* (1). Je tournay la teste baissée droit à eux, lesquels tournerent visage, et les menay battant jusques au bout de la ruë ; et tournerent tous à main droite, au long de la muraille de la ville haute, de laquelle on me tiroit de petites pieces, et force coups de flesches. Je me retiray jusques aux Italiens, où je ne fus plustost arrivé, qu'ils vindrent encore pour me recharger : mais j'avois un peu de courage, de tant que je les avois trouvez assez aisez à prendre la fuitte, et les laissay venir jusques aupres de nous, où je les chargeay, et me sembla qu'ils la prindrent encores plus aysément. Je me retiray autresfois devant l'eglise ; et alors commença une si grande abondance de pluye, qu'il sembloit que Dieu me voulust faire noyer ; et vint, d'une des bresches par là où nos gens estoyent entrez, dix ou douze enseignes qui n'avoyent pas six soldats avecques eux, et avecques

(1) Secondez-moi, et ne m'abandonnez pas, parce que je vais les attaquer ; il ne faut pas me laisser envelopper.

moy en pouvois avoir autant. Alors un des enseignes me dit que les bresches estoyent prinses, et que les capitaines estoyent sauvez ; et, ayant entendu celà, je dis aux deux capitaines italiens qu'ils tinssent un peu ce quanton où estoit l'eglise, car il y avoit une muraille devant la porte d'icelle, et que j'allois combattre la bresche par où j'estois entré; et que, dés que j'aurois gagné, je les envoyerois querir pour se retirer à moy ; et si d'adventure les ennemis venoyent à eux, qu'il leur souvint comme j'avois fait, et qu'ils les chargeassent. Je m'en allay à la bresche, où je vis desjà dix ou douze Anglois, deux desquels baisserent la teste : les uns sauterent par la bresche, les autres tirerent à main droite, au long de la muraille par dedans; et, comme nous fusmes dehors, en vismes encores quinze ou vingt qui couroyent contre nous, au long de la muraille par dehors, et tournerent à main droite devers les autres bresches par là où nos gens estoyent entrez. Je priay un gentil-homme de Bourgongne (il ne me souvient du nom), qui estoit monté sur un cheval qu'il avoit gaigné, qu'il allast cercher Cezar-Port et Ieronym Megrin : ce qu'il fit volontiers, pourveu que je luy promisse de l'attendre. Je luy asseuray sur ma vie que, mort ou vif, il me trouveroit à ceste bresche (La pluye continuoit tousjours de plus en plus); où estant ledit gentil-homme de retour, me dit qu'il n'avoit peu passer jusques à eux, et qu'ils estoient retirez dans l'eglise, ou qu'ils estoyent morts. Et tout à un coup voicy venir droit à nous le grand trot, au long de la muraille, trois ou quatre cens Anglois, et nous trouverent sur le point que nous voulions r'entrer pour aller secourir les Italiens : mais,

comme nous les vismes venir à nous, nous fusmes contraincts de changer de propos.

Messieurs Dandelot, de Nouailles (1), et ce gentilhomme de Bourgongne, et trois ou quatre autres, ne m'abandonnerent jamais depuis qu'ils m'eurent rencontré devant l'eglise; et bien leur en print, car ils fussent passez le mesme chemin des autres. Et, comme les Anglois venoyent de ceste furie, il se print un cry parmy nous : les uns me crioyent que nous nous sauvissions vers la riviere, les autres, vers la montagne; mais tout à un coup je me resolus de leur remonstrer : « Qu'avez vous à faire d'aller à la montagne? il nous « faut passer pres de la ville haute; car d'aller droit « à la riviere, ne voyez-vous pas qu'elle croist, et est « desja si haute, que nous nous noyerions tous : que « personne ne parle plus de cela, mais baissons la « teste, car il faut combattre ceux-cy. » Monsieur Dandelot me dit tout haut : « Hé! capitaine Montluc, « je vous prie, combattons les, car ce party est le « meilleur. » Il estoit homme fort courageux : c'est dommage qu'il se fist apres huguenot; je croy que c'estoit un des braves gentils-hommes de ce royaume. Nous allasmes droit à eux, et, dés que nous arrivasmes de la longueur de quatre ou cinq picques, ils nous tirerent force coups de flesches, et nous courusmes droit à eux, pour les investir avec les picques; et n'y eut que deux arquebusades de tirées, et tout incontinent tournerent visage, et s'enfuyrent de là où ils ve-

(1) Antoine de Noailles, d'une ancienne maison du Limosin, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant-général en Guyenne, gouverneur et maire de Bordeaux, mourut le 2 mars 1563, âgé de quarante-neuf ans.

noient; nous les poursuyvismes, et de bien pres. Et, comme ils furent au quanton de la ville, devers leurs gens qui tenoient presque toutes nos enseignes enfermées, lesquels, les voyant venir, et nous apres eux, abandonnerent les bresches pour les secourir, et lors se rallians tous ensemble, vindrent courant droit à nous, qui estions tous au pied de la montaigne de la tour Dordre. Je dis à monsieur Dandelot : « Sauvez « vous contre la montaigne ; » et aux enseignes : « Et « tous les soldats pareillement. » Quant à moy, je voulus voir le succés du tout avec quatre ou cinq picquiers, me retirant vers un ruisseau qui estoit pres de l'artillerie. Et, comme ils eurent abandonné les bresches pour venir à nous, nos enseignes sauterent dehors au pied devers le vallon par là où ils estoient venus; et ainsi qu'ils furent au pied de la montaigne où monsieur Dandelot et les enseignes montoyent, ils virent autresfois que nos enseignes estoient passées par les bresches, et que ledit seigneur Dandelot avec les autres enseignes estoient desja à demy montaigne. Ils cuiderent tourner autresfois apres les autres, et n'en peurent attaindre au plus haut que huict ou dix soldats, qu'ils taillerent en pieces. Cinq ou six Anglois vindrent à moy: je passay le ruisseau, où il y avoit eau jusques au genouil. Dessus le bord d'icelle ils me tirerent quelques coups de flesches, et m'en donnerent trois dans la rondelle, et une au travers de la manche de maille que j'avois au bras droit, lesquelles pour mon butin je portay à mon logis; puis allay monter la montaigne au derriere de la tour Dordre. Monsieur le Dauphin, ayant monsieur d'Orleans son frere, et monsieur l'admiral avec luy, faisoit marcher les lansquenets pour

nous secourir dans la ville: mais avant qu'ils fussent pres, le desordre estoit venu, et trouverent messieurs Dandelot et de Nouailles avec les enseignes qui avoient monté la montaigne.

Pendant ceste conclusion, monsieur le vidasme de Chartres, et mon frere, monsieur de Lieus, estoient venus jusques à bas, voir si on pouvoit entendre nouvelle de moy : mais ils furent bien ramenez, et dirent à monsieur le Dauphin qu'ils tenoient pour tout certain que j'estois mort dans la ville, pource qu'ils avoient veu tous les capitaines, sinon moy. Monsieur Dandelot arriva au bout de demy heure, auquel monsieur le Dauphin demanda s'il sçavoit ce que j'estois devenu? Il luy dit que je les avois sauvez, et tous ceux qui estoient avec luy, mais que je ne m'estois pas sçeu sauver moy-mesme, ce que j'eusse bien peu faire si j'eusse voulu. Ledit sieur Dandelot me tenoit pour mort, pensant que je me fusse laissé attraper aupres de leur artillerie, ou d'un navire qu'il y avoit sur le ruisseau que je passay: mais je n'estois pas si sot, car j'appelle Dieu en tesmoin, qu'il me punisse, si de tout ce jour là je perdis jamais l'entendement: et me servit bien que Dieu me le conservast, car, si je l'eusse perdu, nous eussions receu une grande escorne, laquelle n'eussions sçeu couvrir, et j'eusse esté en grand danger de n'estre jamais mareschal de France : nous eussions perdu toutes nos enseignes et ceux qui les portoient avec ; lesquelles toutes-fois Dieu me fit la grace de sauver. Deslors qu'on est saisi de la peur, et qu'on pert le jugement, on ne sçait ce qu'on fait: c'est la requeste principale que vous devez faire à Dieu de vous garder l'entendement; car, quelque

danger qu'il y ait, encor y a-il moyen d'en sortir, et peut estre à vostre honneur : mais lors que la crainte de mort vous oste le jugement, adieu vous dis : vous pensez fuir à poupe, que vous allez à prouë ; pour un ennemy, il vous semble que vous en voyez dix devant vos yeux, comme font les yvrongnes, qui voyent mille chandelles au coup. O le grand heur que c'est à un homme de nostre mestier, quand le danger ne luy oste le sens ! il peut prendre son party, et eviter la mort et la honte. J'allay demander le soir le mot à monsieur le Dauphin, pource que monsieur de Tais estoit blessé ; et comme je vins devant eux, monsieur d'Orleans, qui avoit tousjours accoustumé de se jouer avec moy, comme faisoit bien monsieur le Dauphin, commença à chanter la camisade de Boulogne, et l'assaut de Couy pour les vieux soldats de Piedmont, se mocquant de moy et me monstrant au doigt. Lors je commençay à me courroucer, et maudire ceux qui en estoient cause. Monsieur le Dauphin rioit, et à la fin il me dit : « Montluc, Montluc, vous autres capitaines ne vous « pouvez aucunement excuser que vous n'ayez mal « fait. — Comment, monsieur, dis-je, auriez-vous « opinion que j'eusse faict faute ? Si je le sçavois, je « m'en irois tout à cet heure faire tuer dans la ville ; « vrayement nous sommes bien fols de nous faire tuer « pour vostre service. » Surquoy il me dit : « Non, « non, je ne le dis point pour vous, car vous estes « dernier capitaine qui estes sorty de la ville, plus « d'une heure apres les autres. » Il me fit bien cognoistre, quand il fut roy, que je n'avois point failly, pour l'estime qu'il fit tousjours de moy : car, quand il s'en alla en Piedmont, il m'envoya querir par un

courrier expres à ma maison, où je m'estois retiré pour raison de quelque hayne que madame d'Estampes avoit conceuë contre moy, à cause de la querelle de messieurs de La Chasteigneraye et Jarnac. Tousjours à la Cour il y a quelque charité qui se preste, et par mal'heur les dames peuvent tout : mais je ne veux pas faire le reformateur : madame d'Estampes en fit bien chasser de plus grands que moy, qui ne s'en vanterent pas, et m'estonne de ces braves historiens qui ne l'osent dire. Voy-là le succez de la camisade de Boulongne. Que si le camp eust marché à nostre queuë, il se pouvoit tout loger dans la ville; et en quatre ou cinq jours, comme desjà j'ay dit, la ville haute eust esté à nous. Que l'on le demande à monsieur de Teligny, si c'est luy qui fut pris prisonnier, et l'on verra si je mens. Je ne sçay qui fut cause que monsieur le Dauphin ne marcha : mais je diray bien tousjours qu'il se devoit faire, et sçay aussi qu'il ne tint pas à luy; mais ce ne seroient que disputes d'en parler d'avantage. Il ne faut qu'un poureux pour retarder tout le monde. S'ils fussent venus, les Anglois ne sçavoient quel party prendre ; je les cognus gens de peu de cœur, et croy qu'ils vallent plus sur l'eau que sur terre. Voyant l'hyver sur les bras, monsieur le Dauphin, ayant laissé monsieur le mareschal du Biez à Montrueil pour harasser Boulongne, alla trouver le Roy, lequel avoit aussi appointé avec l'Empereur, s'estant une si grande force evanouïe, pour s'estre ces deux princes mal entendus, pour nostre bon'heur; j'entens l'Espagnol et l'Anglois : honi soit-il qui les aymera jamais ny l'un ny l'autre ! Trois mois apres, je quittay la maistrise de camp, pour venir deffendre

quelque bien qu'un mien oncle m'avoit donné; je fus en peine d'obtenir congé du Roy pour y venir, mais en fin monsieur l'admiral me le fit donner, pourveu que je luy fisse promesse de reprendre ledit estat, si ledict sieur admiral conduisoit l'armée. Il ne faillit pas, et me somma de ladicte promesse que je luy avois faite. Il obtint du Roy commission, laquelle il m'envoya pour estre maistre de camp de cinquante ou soixante enseignes, que Sa Majesté fit lever pour faire le voyage d'Angleterre, lesquelles j'amenay au Havre de Grace, entre les mains de monsieur de Tais.

[1545] Or nous nous mismes sur mer: l'armée étoit composée de plus de deux cens cinquante voiles, et des plus beaux vaisseaux du monde, avec les galeres. Le desir que le Roy avoit de se venger du roy d'Angleterre, le fit entrer en une extreme despense, laquelle en fin servit de peu, quoy que nous eussions pris terre, et depuis combattu les Anglois sur mer, où d'un costé et d'autre il y eut plusieurs vaisseaux mis à fons. Deslors que je vis à nostre depart embrazer le grand carracon, qui estoit ce crois-je le plus beau vaisseau qu'il estoit possible (1), j'eus mauvaise opinion de nostre entreprise (2); et parce que, pour mon particulier,

(1) Ce grand Caracon, qui passoit alors pour le plus beau vaisseau et le meilleur voilier de l'Océan, s'appeloit le Philippe. Il étoit du port de douze cents tonneaux, et monté de cent gros canons de bronze. Philippe Chabot, amiral, l'avoit fait construire au Havre pour en faire présent au Roi. Sa Majesté ayant voulu donner sur ce vaisseau une fête aux dames de la Cour, les cuisiniers y firent si grand feu, qu'il prit au vaisseau, sans qu'il fût possible de l'éteindre. On eut même beaucoup de peine à sauver l'argent du Roi, qui étoit dessus. (*Hist. du Havre de Grace*, par l'abbé Pleuvry).

(2) Les détails de cette expédition se trouvent à la fin du liv. x des Mémoires de du Bellay.

je ne fis rien qui fut digne d'estre escrit, et que le general est assez discouru par d'autres, je m'en tairay pour descrire la conqueste de la terre d'Oye; aussi nostre fait est plus propre sur la terre que sur l'eau, où je ne sçay pas que nostre nation ait jamais gaigné de grandes batailles.

Comme nous fusmes retournez de la coste d'Angleterre, et desambarquez au Havre de Grace, monsieur l'admiral s'en alla trouver le Roy, et monsieur de Tais avec luy; et amena toutes les compagnies au fort d'Outreau, devant Boulogne, où le capitaine Ville-Franche estoit demeuré avec les vieilles compagnies maistre de camp, ayant eu la place que j'avois quitté. Le mareschal du Biez (1), lieutenant du Roy en ce pays-là, estoit bien empesché, comme tesmoignera monsieur de Sainct-Germain, que le Roy avoit baillé audict sieur mareschal pour le soulager; car tous les pionniers l'avoient laissé, s'estans desrobez, comme c'est l'ordinaire, de ceste canaille qui ne veille sur eux; et neantmoins ils avoient encore toute la cour-

(1) Oudart du Biez, d'une maison noble de l'Artois, sénéchal et gouverneur du Boulonais, chambellan du Roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, maréchal de France en 1542, par la faveur de monsieur le Dauphin, qui, étant au camp de Marseille en 1544, voulut être fait chevalier de sa main. Il se comporta vaillamment en plusieurs occasions; mais ayant rendu la ville de Boulogne aux Anglais, le Roi lui fit faire son procès par des commissaires qui le condamnèrent à perdre la tête. Cependant l'exécution de son arrêt fut suspendue: on l'enferma au château de Loches, après l'avoir dépouillé du collier de l'Ordre. Depuis il obtint sa liberté, et vint à Paris, où il mourut accablé de chagrins et d'ennuis, au mois de juin 1563. Sa mémoire et celle de son gendre furent depuis rétablies par lettres-patentes en 1575. M. de Thou dit que ce maréchal étoit vaillant, mais peu judicieux, et que son malheur n'arriva pas tant par sa faute que par celle de son gendre.

tine tirant au pont de brique à faire. Or je veux escrire cecy, encore que ce ne soit matiere de combat, afin qu'il serve d'exemple aux capitaines.

Monsieur le mareschal, qui estoit ordinairement sollicité par le Roy de mettre ce fort en deffence pour blocquer Boulongne, me dit qu'il falloit que les soldats travaillassent, puisque les pionniers manquoyent. Je le remonstray aux capitaines et eux aux soldats : lesquels tous d'une voix dirent qu'ils ne travailleroient point, et qu'ils n'estoient point pionniers; dequoy monsieur le mareschal se trouva fort fasché et bien en peine, de tant que ceste courtine luy demeuroit ouverte, et que le roy d'Angleterre avoit envoyé nouveau renfort de gens à Boulogne. Or ledict sieur mareschal avoit envoyé par tout le pays chercher des pionniers; mais il n'en venoit point. Je me resolus de trouver le moyen pour faire travailler les soldats, qui fut de donner à chacun qui travailleroit cinq sols, comme aux pionniers : monsieur le mareschal me l'accorda fort volontiers, mais je n'en trouvay pas un qui voulut y mettre la main. Voyant leur refus, pour les convier par mon exemple, je prins ma compagnie, celle de mon frere monsieur de Lieux, et celles des capitaines Lebron [1], mien beau-frere, et Labit, mon cousin germain : car ceux-là ne m'eussent osé refuser. Nous n'avions pas faute d'outils, car monsieur le mareschal en avoit grande quantité, et aussi les pionniers qui se desroboient laissoient les leurs dans une grande tente que monsieur le mareschal avoit fait tendre pour retirer leurs ferremens. Comme je m'en-

[1] François de Gelas, seigneur de Leberon et d'Ambres, avoit épousé Anne de Montluc, sœur du maréchal.

vins à la courtine, je commençay à mettre la main le premier à remuër la terre, et tous les capitaines apres: j'y fis apporter une barrique de vin, ensemble mon disner, beaucoup plus grand que je n'avois accoustumé, et les capitaines le leur, et un sac plein de sols que je monstray aux soldats; et, apres avoir travaillé une piece, chasque capitaine disna avec sa compagnie; et à chasque soldat nous donnions demy pain, du vin, et quelque peu de chair, en favorisant les uns plus que les autres, disant qu'ils avoient mieux travaillé que leurs compagnons, afin de les accourager. Et, apres que nous eusmes disné, nous nous remismes au travail en chantant, jusques sur le tard: de sorte qu'on eust dit que nous n'avions jamais faict autre mestier. Apres, trois thresoriers de l'armée les payerent à chacun cinq sols; et, comme nous retournions aux tentes, les autres soldats appelloient les nostres pionniers gastadours [1]. Lendemain matin, le capitaine Forcez me vint dire que tous les siens y vouloient venir, et ceux de son frere, qui est encore en vie, aussi: lesquels je receus tous; et en fismes de mesmes comme le jour devant, de sorte que le troisiesme jour tous y vouloient venir; et en huit jours nous eusmes dressé toute ceste courtine. Tous les ingénieurs dirent, et monsieur de Sainct Germain mesmes, qui ne bougeoient de l'œuvre, que nos soldats avoient plus travaillé en huit jours que quatre fois autant de pionniers n'eussent fait en cinq semaines; et nottez que les capitaines, lieutenans et enseignes, ne bougeoient de l'œuvre non plus que les soldats, et servoyent de solliciteurs.

[1] Espèces de corvéables dépendans d'officiers municipaux ou syndics.

J'ay voulu escrire icy cet exemple pour monstrer aux capitaines qu'il ne tiendra aux soldats qu'ils ne facent tout ce qu'on voudra; mais aussi il faut trouver les moyens de les y faire faire de bonne volonté, et non de force : mettez la main à l'œuvre le premier, vostre soldat de honte vous suyvra, et fera plus que vous ne voudrez. Que si vous venez aux injures et bastonnades, ce sera lors que, despitez, ils ne voudront plus mettre la main à ce qu'ils ne sont tenus, à quoy quelque fois la necessité nous force. O capitaines mes compagnons, combien et combien de fois, voyant les soldats las et recreus, ay-je mis pied à terre afin de cheminer avec eux, pour leur faire faire quelque grande traicte; combien de fois ay-je beu de l'eau avec eux, afin de leur monstrer exemple pour patir.

Croyez, mes compagnons, que tout depend de vous, et que vos soldats se conformeront à vostre humeur, comme vous voyez ordinairement. Il y a moyen en toutes choses: par fois il y faut de la rudesse; mais ce ne doit estre contre le gros, mais contre quelque particulier qui voudra gronder, ou empescher les autres qui sont en bonne volonté. J'ay fait sentir ma colere à quelque retif et rebours, dont je m'en repens. Quelque temps apres, monsieur le mareschal du Biez entreprint de se saisir et ruiner la terre d'Oye, ayant tenté d'attirer l'Anglois en bataille, lequel n'en voulut manger. Toutes nos nouvelles compagnies marcherent, car les vieilles ne bougerent du fort, pour la garde d'iceluy; et amena monsieur le mareschal six ou sept pieces de grosse artillerie, et partismes le soir à l'improviste, et allasmes reposer la pluspart de la nuit en un bois, là où il y avoit de petits villages qui

avoient esté bruslez. Ceste entreprise se fit contre l'advis de tous les capitaines de l'armée, pour l'esperance que ledit sieur mareschal avoit de donner une bataille; ce qui attira plusieurs princes et seigneurs à venir de la Cour. Apres avoir perdu l'esperance de veoir les Anglois en bataille, monsieur le mareschal delibera leur enlever quelques forts en la terre d'Oye. Or, comme ils furent fort pres de l'un d'iceux, monsieur le mareschal, messieurs de Brissac et de Tais, se mirent à part; il me semble que monsieur d'Estrée y estoit, estant lors sorty de prison; monsieur de Bordillon (1), et trois ou quatre autres, il ne me souvient du nom : et se mirent sur un petit tertre, à l'ombre d'un arbre, regardant de là en hors lequel desdits bastions qui nous faisoient teste ils assaudroient; et cependant je fis faire alte à toutes nos enseignes, pour attendre les derniers, qui estoient encore à une lieuë derriere. Or je n'avois jamais esté là, comme n'ay esté depuis; mais j'escriray comme il m'en souvient l'assiette de leur fort.

Il falloit que je descendisse environ trente ou quarante pas pour entrer dans un grand pré; et à main droicte il y avoit un bastion, et, à un grand jet d'arquebuze, à main gauche un autre; et par consequent tout au long d'une courtine tirant devers Calais (laquelle courtine n'estoit que de terre, et de la hauteur environ de deux brasses), il y avoit aussi deux grands fossez avec eauë jusques à la ceinture, et entre les deux fossez il y avoit une levée de terre. Cependant qu'ils se mirent au conseil soubs cest arbre estant à main gauche de moy, je prins les capitaines Favas et Lamoyenne, ayant esté tous deux mes lieutenans, et

(1) De Bourdillon.

environ trois cens arquebusiers, ausquels je baillay la premiere trouppe; je demeuray à leur queuë. Il sortit du fort bien cent ou six vingts Anglois, qui vindrent dans le pré, lesquels avoient mis cinq ou six mousquets sur leur terrace, entre les deux fossez, et nous tiroient fort et roide, ayant laissé entre lesdits bastions et fossez un petit chemin par lequel n'y pouvoit passer qu'un homme de front, pour entrer et sortir dans leur fort, se fians qu'à la faveur des mousquets qu'ils avoyent dans iceluy, que ceux qui estoyent sur la terrace ne les oseroient charger. Nos gens commencent à arquebuser, et eux à coups de flesches; il me sembla qu'ils tournoient fort le visage vers leur retraite; et estant sur un petit courtaut, je vins aux capitaines, et leur dis ces mots : « Compa-« gnons, ces gens ont fort le cœur à leur retraitte: « je voy bien que c'est sous l'esperance de leurs « mousquets; chargez à eux de queuë et de teste, car « je vous suyvray. » Il ne le fallut pas dire deux fois: car je ne fus jamais retourné à ma trouppe, que je les vis meslez, et Anglois en fuitte : j'arreste ma trouppe pour les soustenir, si rien sortoit d'avantage. Ce petit chemin estoit un peu estroict et joignant le bastion; si en demeura-il une trouppe; les autres se jetterent dans les fossez, de sorte qu'ils n'eurent pas le loysir de retirer tous leurs mousquets, car nos soldats se jetterent dans l'eau aussi tost qu'eux, et en emporterent quatre; et il y eut quatre ou cinq desdicts soldats qui passerent ladicte terrace et l'autre fossé jusques au pied de la courtine, qui me dirent que la grand eauë estoit au premier fossé, car à l'autre, qui estoit pres ladicte courtine, n'en avoient jus-

ques aux genouils. Et tout incontinent je dis aux deux capitaines Favas et Lamoyenne qu'ils joignissent ma trouppe et la leur ensemble; et trouvay le capitaine Aurioqui et presque tous les autres capitaines, lesquels je priay de faire deux trouppes: car, dés que j'aurois parlé avec monsieur de Tais, je leur voulois donner l'assaut. Ils me dirent qu'il s'en falloit pres de la moitié de leurs soldats qu'ils ne fussent arrivez, et je leur respondis qu'il n'importoit, veu qu'avec ce que nous estions je les emporterois: et promptement ils commencent se mettre en deux trouppes; et je courus parler avec monsieur de Tais, lequel je trouvay aupres de monsieur le mareschal et les autres, et luy dis: « Allons, monsieur, allons au combat, car « nous les emporterons: je les ay tastez, et trouve « qu'ils ont plus d'envie de fuyr que de combattre. » Alors monsieur le mareschal me dit: « Dictes vous, « capitaine Montluc; pleut à Dieu que nous fussions « asseurez de les emporter promptement avec toute « nostre artillerie. » Surquoy je luy respondis tout haut: « Monsieur, nous les aurons estranglez avant « que vostre artillerie soit icy. » Prenant monsieur de Tais par le bras, luy dis: « Allons, monsieur, vous « m'avez creu en autres choses dont vous ne vous « estes pas repenty, vous ne vous repentirez pas de « ceste-cy; j'ay cogneu à ces approches que ce sont gens « de peu. » Alors il me respondit: « Allons donc; » et, comme nous fusmes à l'entrée du pré, nous trouvasmes desjà nos deux trouppes de picquiers et arquebusiers à part. Je luy dis: « Monsieur, regardez lequel costé « vous voulez combattre, ou de cest enseigne jusques « au bastion de dessous, ou bien de l'enseigne vers

« l'autre que j'ay combattu : » lequel me dit : « Com-
« battez celuy que vous avez desjà attaqué, et je
« m'en vois combattre l'autre ; » et ainsi nous departismes.

Monsieur le mareschal du Biez, comme il nous vit commencer à marcher, dict ces mots, comme monsieur de Bordillon me dict apres : « A present verrons
« si Tais est si brave comme il se dict avec ses Gas-
« cons. » Or j'appellay tous les sergens de la trouppe que j'avois, leur disant tout haut à la teste de nostre bataille : « Vous autres sergens avez tousjours accous-
« tumé, quand nous combattons, d'estre sur les flancs
« du derriere : et à cest heure je veux que vous com-
« battiez sur le devant les premiers. Voyez vous ceste
« enseigne? si vous ne la gaignez, tant que j'en trou-
« veray devant moy en allant qui voudront faire le
« renard, je vous coupperay les jarrets : vous sçavez
« ce que je sçay faire. » Puis, me retournant vers les capitaines, leur dis : « Et vous, mes compagnons, si je
« ne suis aussi tost qu'eux, couppez moy les miens; » et courus aux capitaines Favas et Lamoyenne, qui pouvoient estre à trente pas de nous, et leur dis :
« Marchez, et jettez vous à coup perdu dans le fossé. » Et en un coup je retournay aux nostres ; et, ayant baisé la terre, nous courusmes droict aux fossez, faisant tousjours marcher les sergens devant, et passames le premier et second, et vinsmes au pied de la courtine. Lors je dis aux sergens : « Aydez vous, aydez vous
« avec vos hallebardes à monter. » Ce qu'ils firent promptement ; d'autres les poussoient par derriere, se jettant à coup perdu là dedans. J'avois une hallebarde en la main. Cependant arriverent tous les capi-

taines et picquiers, qui me trouverent faisant l'empressé de vouloir monter avec ma hallebarde; et me tenois avec la main gauche au bois. Quelqu'un de ceux qui arrivoient, ne me cognoissant point, me print par les fesses et me poussa de l'autre costé : lequel me fit plus vaillant que je ne voulois estre, car ce que j'en faisois estoit pour donner courage à tout le monde de se jetter de l'autre costé : mais celuy-là me fit oublier la ruse et affranchir un saut que je ne voulois pas. Or je ne vis en ma vie gens passer si tost par dessus une courtine. Apres que j'eus franchy ce saut, les capitaines Favas et Lamoyenne, lesquels estoient dans le fossé du bastion, se jetterent sur le petit chemin, et passerent de l'autre costé dans le bastion, où ils tuerent tout ce qui estoit dedans. Monsieur de Tais, qui alloit à son combat, nous voyant attachez à la courtine, se jetta dans les fossez de l'autre fort; et les Anglois, qui virent que leurs gens estoient en fuitte, et que nous entrions dedans, abandonnerent le fort, et se mirent en fuitte vers Calais. Monsieur le mareschal, nous voyant si courageusement au combat, s'escria, comme il me fut dit apres: « O mon Dieu, « ils sont dedans! » Alors les seigneurs de Brissac et Bordillon donnerent à toute bride, et ledict seigneur de Brissac mit son cheval dans ce petit chemin, où malaysement il ne pouvoit passer qu'un homme, mettant ses jambes au long du col du cheval, à la misericorde duquel il se mit. Et passa monsieur de Bordillon apres ledict seigneur de Brissac, general de la cavallerie; et avoit quarante ou cinquante chevaux avec luy, qui le suyvirent, tous tirans leurs chevaux par la bride. Monsieur de Brissac incontinent vint à

moy, et me trouva que je faisois mettre tout le monde en bataille, ayant opinion que nous serions combattus, et que ceux de Calais viendroient au secours; et me trouva que j'avois une enseigne gaignée sur le col, laquelle je rendis en sa presence au sergent qui l'avoit conquise, luy disant qu'il l'allast porter à monsieur de Tais: ce qu'il fit; et, ledict sieur de Tais l'ayant receüe, l'envoya par le mesme sergent à monsieur le mareschal, lequel fit grand diligence de faire abbattre la courtine, qui n'estoit que de terre, avec les pionniers, pour passer la gendarmerie. Et nous voilà tous delà avec l'artillerie et tout: où estant, messieurs de Brissac et de Bordillon, avec les quarante ou cinquante chevaux qui passerent quant et eux, prindrent à main droicte, tirant aux escluses qui separent le pays d'Artois et la terre d'Oye, et rencontrerent quarante ou cinquante chevaux anglois portans lances, lesquels se mirent à retirer au galop vers Calais. Monsieur de Brissac se douta que ceux-là s'en alloient pour l'attirer à quelque embuscade, et fit alte; et manda à Castegeac de descouvrir un petit vallon qui estoit un peu à main gauche : ledict Castegeac luy rapporta qu'il avoit veu plus de quatre cens chevaux; et n'en y avoit mot, car ce n'estoit que des paysans et femmes des villages circonvoisins, qui s'enfuioyent vers Calais : qui fut un grand malheur, car monsieur de Brissac les eust suivis; et c'estoit toute la cavallerie qu'ils avoyent dans Calais : ce n'eut pas esté une petite deffaicte. Un general sur tout doit envoyer un vieux routier, ou un homme fort asseuré, pour descouvrir; un homme non experimenté prendra bien tost l'alarme, et s'imaginera que les buissons sont des bataillons

d'ennemis. Je ne veux pas dire que Castegeac ne fut soldat; mais il fit un pas de clerc.

Nostre cavallerie passa par la bresche que monsieur le mareschal avoit faict faire; monsieur de Tais voulut mener l'arquebuserie, et m'ordonna de demeurer à la bataille des picquiers. Il y avoit dix ou douze enseignes d'Anglois qui se retiroient devers Calais, lesquels venoient pour empescher l'entrée : que s'ils eussent peu arriver à temps, ils nous eussent bien donné des affaires avec l'artillerie mesmes, comme me dict monsieur le mareschal, quand je fus cercher monsieur de Tais pour venir donner l'assaut; et, encores que je sçache bien à quoy il tint que l'on ne combattit ces dix ou douze enseignes, je ne les veux point mettre par escrit; car, disant la verité, faudroit que je disse mal de quelques-uns, et non pas des plus petits; ce que je ne veux faire : mais si monsieur de Sainct-Cire, qui estoit lieutenant de cinquante hommes d'armes de monsieur de Boissy, qui est mort grand escuyer, estoit en vie, il pourroit dire à qui il tint; car il fut fort blecé, et son cheval tué, et plus de quarante chevaux de ladicte compagnie blecez ou morts. Il en sortit une grande querelle qui presque amena deux hommes à combattre en camp clos; ceste couïonade fut fort grande et de grand dommage pour le service du Roy : car, cela deffaict, il n'estoit demeuré personne dedans Calais, que les vieilles gens et les femmes; et, comme j'ouys dire depuis à monsieur le mareschal du Biez, il l'eust emporté en deux jours avec l'artillerie qu'il avoit, si ceux là eussent esté deffaicts. Voyant que ces gens estoient retirez dans la ville, ils conclurent s'en retourner : ce que nous fismes deux jours

apres la prise : aussi le temps se mit fort à la pluye.

Or, capitaines, vous ne devez desdaigner d'apprendre quelque chose de moy, qui suis le plus vieux capitaine de France, et qui me suis trouvé en autant de combats, ou plus, que capitaine de l'Europe, comme vous jugerez à la fin de mon livre. En premier lieu, ce qui me fit faire ce combat fut que je les avois essayez à mon arrivée, et les avois trouvez foibles de reins; le second, de ce qu'ils abandonnerent leurs pieces, que nous gaignasmes ayant le bastion qui leur servoit de flanc; pour le tiers, que je voyois venir au long de la plaine tirant vers Calais, du petit tertre, dont je fis faire alte avant que descendre au pré, force gens qui venoient devers Calais, et voyois bien que toutes les courtines estoient remplies de gens, qu'il y avoit bien affaire à les emporter; et pour la quarte raison, qu'au fossé qui estoit pres de la courtine n'y avoit gueres d'eauë; et dudict fossé à ladicte courtine il y avoit plus de deux grands pas, où les soldats se pouvoient tenir, et, pour peu d'aide qu'ils se fissent avec la picque ou la hallebarde, et l'aide des uns aux autres (n'estant icelle courtine de la hauteur de plus de deux brasses), nous l'emporterions. Donc, capitaines, depuis que l'œil vous accompagne à voir la force de vostre ennemy, et le lieu là où il est, et que vous l'avez tasté et trouvé aisé à prendre la fuitte, chargez le cependant qu'il est en peur en laquelle vous l'avez mis : car, si vous luy donnez loisir de se recognoistre et d'oublier sa peur, vous estes en danger d'estre plus souvent battus, que non de battre l'ennemy. Par ainsi vous le devez tousjours suyvre sur sa peur, sans luy donner loisir de repren-

dre sa hardiesse, et tenir tousjours avec vous la devise d'Alexandre le Grand, qui est : *Ce que tu peux faire annuit* (1), *n'attens au l'endemain, car cependant beaucoup de choses surviennent, mesmement en la guerre; et puis il n'est pas temps de dire : Je ne l'eusse jamais pensé.* Plusieurs choses executerez vous sur la chaude, que, si on vous donne loisir de vous raviser, vous y penserez trois fois. Poussez donc, hazardez, ne donnez loysir à votre ennemy de parler ensemble; car l'un accourage l'autre.

Estans retournez au fort d'Outreau, il n'estoit gueres jour que les Anglois ne nous vinssent chatouiller sur le descendant de la mer, et bien souvent ramener nos gens jusques aupres de nostre artillerie, qui estoit à dix ou douze pas du fort; et estions tous abusez, sur ce que nous avions ouy de nos predecesseurs qu'un Anglois battoit tousjours deux François, et que l'Anglois ne fuyoit jamais ny ne se rendoit. J'avois retenu quelque chose de la camisade de Boulogne et de la terre d'Oye, et dis un jour à monsieur de Tais que je luy voulois monstrer le secret des Anglois, et pourquoy l'on les estime si hardis; et, pource qu'ils portent tous armes courtes, et faut qu'ils courent à nous pour tirer de leur arc, et qu'ils s'approchent pres de nous, car autrement leurs flesches ne feroient point de mal; et nous, qui avions accoustumé de tirer des arquebusades de loin, et aussi que les ennemis n'en faisoient pas le semblable, trouvions estrange ces approches qu'ils faisoient, courant de sorte

(1) Vieux mot, qui signifie *aujourd'hui.* On prétend qu'il tire son origine de la coutume qu'avoient les Francs de compter par les nuits. (*Favyn, Théâtre d'honneur,* liv. 2, p. 81.)

que nous cuidions entierement que ce ne fust que hardiesse : mais je leur veux faire une embuscade, et vous verrez si je diray la verité, et si un Gascon vaut un Anglois : autresfois, du vieux temps de nos peres, avons nous esté voisins. Alors je choisis six vingts hommes, picquiers et arquebusiers, avec quelques hallebardes parmy, et les mis dans une baisse que l'eau avoit faite, tirant contre bas, à main droicte du fort; et envoyai le capitaine Chaux, à l'heure que l'eauë estoit basse, droict à quelques maisonnettes qui estoient sur le bort de la riviere, presque vis à vis de la ville, pour leur dresser l'escarmouche; et luy dis que, comme il les verroit passer la riviere, commençast à se retirer, et se laisser faire une cargue; ce qu'il fit : mais la fortune porta qu'il y fut blessé en un bras d'une arquebusade; les soldats le prindrent et l'amenerent au fort, de sorte que l'escarmouche demeura sans chef. Les Anglois s'en appercevoient bien, et leur firent une cargue, et menerent battant nos gens jusques aupres de l'artillerie. Les voyant traittez de telle façon, je sortis de mon embusche plustost que je ne devois, m'en allant la teste baissée droit à eux, commandant aux soldats qu'ils ne tirassent point que ne fussions au ject de leurs flesches. Ils estoient deux ou trois cens, ayant quelques arquebusiers italiens avec eux; et me repentis bien que je n'avois faict mon embuscade plus forte : mais lors n'estoit pas temps; et, comme ils me virent venir droict à eux, ils quitterent les autres et vindrent charger sur moy. Nous marchasmes droict à eux, et, comme ils furent au ject de leurs flesches, nos harquebusiers commencerent à tirer tout à un coup, et puis mirent la main aux es-

pées, ainsi que je leur avois commandé, et courusmes pour les investir : mais, comme nous leur fusmes pres de la longueur de deux ou trois picques, ils tournerent le dos aussi facilement que nation que j'aye jamais veuë, et les accompagnasmes jusques à la riviere pres de la ville, laquelle ils passerent : dont il y eust plus de six de nos soldats qui les suyvirent jusques à l'autre costé d'icelle. Je fis alte aux maisonnettes rompuës, où je rassemblay mes gens; quelques uns y demeurerent par les chemins, de ceux qui ne pouvoient pas tant courir comme les autres. Monsieur de Tais avoit tout veu, et estoit sorty du fort pour aller secourir l'artillerie; et comme j'arrivay à luy, je luy dis : « Voyez vous si je ne vous ay dit la verité? ou il « faut dire que les Anglois du temps passé estoient « plus vaillans que ceux icy, ou bien que nous le « sommes plus que nos predecesseurs : je ne sçay quel « des deux est veritable. — Vrayement, dict mon« sieur de Tais, ces gens se retirent bien à la haste; « je n'auray jamais plus opinion des Anglois telle que « j'ay eu par le passé. — Non, monsieur, luy dis-je, « croyez que les Anglois qui ont battu anciennement « les François estoient demy Gascons, car ils se ma« rioient en Gascogne, et ainsi faisoient de bons sol« dats. » Depuis ce temps, nos gens n'en eurent plus l'opinion ny crainte qu'ils en avoyent. Ostez, ostez, capitaines, tant que vous pourrez, ceste opinion à vos soldats, car ils vont lors en crainte d'estre desfaits. Il ne faut pas que vous mesprisiez vostre ennemy, ny aussi que vostre soldat ait opinion qu'il soit plus vaillant que luy. Depuis ceste charge, je vis tousjours mes gens aller plus franchement pour

attaquer les Anglois, les approchant tousjours de plus pres; et que l'on se souvienne, quand monsieur le mareschal du Biez les combattit entre le fort de Dandelot, si nos gens se firent prier à les aller investir. Ledit sieur du Biez fit là un acte de vaillant homme : car, comme sa cavallerie se mit en fuitte, il s'en vint tout seul se jetter devant nostre bataillon, et descendit, prenant une picque en la main, pour aller au combat, duquel il sortit fort honorablement. Je n'estois point là, voylà pourquoy je n'en dis rien; car, deux ou trois mois apres le retour de la terre d'Oye, je demanday congé à monsieur de Tais pour venir à la Cour. Les historiens sont bien desloyaux de taire de si beaux actes; celuy-là fut bien remarquable à ce vieux chevalier. Estant à la Cour, je fis tant avec monsieur l'admiral, qu'il me fit donner congé au Roy, d'autant que je n'avois point repris la charge de maistre de camp, sinon pour la commander durant le premier voyage que monsieur l'admiral entreprendroit; et, apres avoir demeuré un mois à la Cour, servant le Roy de gentilhomme servant (ce prince estoit lors assez vieux et pensif : il ne caressoit point tant les hommes qu'il souloit (1); une seule fois il me demanda le discours de la bataille de Serizolles, estant à Fontainebleau), ce fut lors que je prins congé de Sa Majesté, et ne le vis oncques depuis.

[1546-1548] Je m'en revins en Gascogne, de là où je ne bougeay jusques à ce que le roy Henry fut roy, ayant esté accablé d'affaires et de maladies : voylà pourquoy je ne vous puis rien dire de la reddition de Boulogne (2),

(1) *Qu'il souloit:* qu'il avoit coutume. — (2) Montluc anticipe ici sur les événemens : les Anglais n'évacuèrent Boulogne qu'en 1550.

laquelle le roy d'Angleterre fut contraint, voyant l'obstination du Roy, de quitter, moyennant quelque argent.

[1549] Peu de temps apres il mourut, et le Roy aussi le suivit bien tost apres: il faut tous mourir. Or ceste reddition de Boulogne advint durant le regne du roy Henry, mon bon maistre, qui succeda à son pere.

Nostre nouveau Roy ayant la paix avec l'Empereur, apres la reddition de Boulogne, ayant aussi accordé avec le roy d'Angleterre, il sembloit que nos armes deussent demeurer longuement au crochet; comme aussi, si ces deux princes ne remuent, la France a dequoy demeurer en repos. Apres avoir sejourné quelque temps chez moy, le Roy me r'appella, et me donna la charge de maistre de camp, et le gouvernement de Moncalier, sous monsieur le prince de Melphe [1], lieutenant general en Piedmont, estant monsieur de Bonivet nostre colonel (il se souvint bien de moy, et, si ceux qui le gouvernerent depuis m'eussent aymé, j'en eusse eu autant de bien et d'honneur que gentilhomme qui sortit pieça de Gascongne).

[1550] Je demeuray là dixhuit mois, sans que pendant ce temps je fisse chose qui soit digne d'estre mise par escrit; car je ne veux escrire que ce où j'ay eu quel

[1] Jean Caraccioli, prince de Melphes, grand-sénéchal du royaume de Naples, combattit d'abord pour la France, et se trouva à la bataille de Ravenne, en 1512. Il passa ensuite au service de l'Empereur, fut assiégé et pris dans la ville de Melphes par Lautrec, en 1528; n'ayant pu tirer aucun secours de l'Empereur pour payer sa rançon, il eût recours à François I, qui lui accorda la liberté, le fit chevalier de son ordre, lieutenant-général de ses armées, et lui donna des possessions considérables en France. Il fut maréchal de France en 1544, et l'année d'après lieutenant-général en Piémont. Mort de maladie à Suze, en 1550, le 29 août, à soixante-dix ans.

que commandement. Ayant eu mon congé pour venir jusques à ma maison, j'arrivay en Gascogne, où peu apres je fus adverty qu'à cause de la vieillesse et maladie de monsieur le prince de Melphe, le Roy y envoyoit monsieur de Brissac pour y estre son lieutenant general; qui fut occasion que le capitaine Tilladet, qui avoit aussi eu congé, et moy, nous en allasmes à la Cour, et trouvasmes que ledit seigneur avoit prins congé du Roy. Nous nous presentasmes à Sa Majesté, qui nous fit fort bonne chere, et à monsieur le connestable, lequel estoit revenu à la Cour en plus grand credit qu'il n'estoit du temps du roy François; ce que plusieurs ne pensoient pas : mais les dames avoient perdu leur credit; d'autres (1) y entrerent : et puis incontinent sadicte Majesté, laquelle estoit lors en une petite villette, entre Melun et Paris, nommée Villeneufve Sainct-George, nous commanda de nous en aller à Paris trouver monsieur de Brissac. Et l'endemain que nous y fusmes arrivez, ledict sieur de Brissac partit, ayant esté fort ayse de ce que nous l'estions venus trouver : et ainsi allasmes jusques à Suze, où nous trouvasmes monsieur le prince de Melphe qui s'estoit mis en chemin pour s'en venir mourir en France : aussi trespassa-il une heure apres nostre arrivée. Encor que j'aye esté quelque temps sous luy, je n'en diray autre chose, car à grand peine eus-je le loisir de le cognoistre que par ouy dire. C'est un malheur à un capitaine de changer si souvent de general, car avant estre cogneu de luy vous estes vieux; les ami-

(1) Montluc veut parler de la duchesse de Valentinois, dont le crédit remplaça celui qu'avoit eu sous l'autre règne la duchesse d'Etampes.

tiez et cognoissances nouvelles sont fascheuses. Monsieur de Brissac depescha incontinent monsieur de Forquevaux (1) vers le Roy, qui l'advertit du tout; et promptement Sa Majesté le renvoya avec la patente de mareschal de France qu'elle luy donnoit. Nous demeurasmes cinq ou six mois sans guerre. Il est mal aysé que deux si grands princes et si voisins puissent demeurer longuement sans venir aux armes, comme de fait peu de temps apres l'occasion s'en presenta, parce que le Roy print la protection du duc Octave (2), lequel le Pape et l'Empereur son beau frere vouloient despouiller de son estat; et pour cest effect, le sieur dom Ferrand de Gonsague tenoit assiegée Parme, où estoit monsieur de Termes, et La Mirande, où commandoit monsieur de Sansac, lequel y acquit un grand honneur, pour avoir tres bien faict son devoir, et monstra qu'il estoit bon capitaine, comme à la verité il estoit : il l'a bien monstré en tous les lieux où il s'est trouvé : c'estoit un des bons hommes de cheval

(1) Raimond de Pavie, baron de Forquevaulx. Sa famille s'étoit retirée en France, dans le temps des guerres des Guelfes et des Gibelins. Aprés avoir servi avec distinction dans les armées, depuis 1528 jusqu'en 1554, il fut employé par Henri II dans différentes négociations. Mort en 1574. On dit qu'il a laissé une relation manuscrite de ses négociations, et qu'il est l'auteur de l'ouvrage sur la discipline militaire attribué à Guillaume de Langey, frère de Martin du Bellay.

(2) Octave Farnèse, duc de Parme, qui jusqu'alors avoit suivi le parti de l'Empereur, lui renvoya le collier de la Toison d'or; il traita le 28 mai 1551, avec Henri II, roi de France, qui le fit chevalier de Saint-Michel et capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, et lui donna une pension de huit mille écus d'or. Cinq ans plus tard, croyant avoir à se plaindre de la France, il traita de nouveau avec l'Empereur. Mort à Parme, en 1586, le 18 septembre, âgé de soixante-un ans.

qui fust en France. Et, parce que je ne puis parler de cecy que par ouyr dire, ny de ce qui se fist là, je m'en deporteray.

[1551] Le Roy, adverty que les forces de l'Empereur estoient empeschées au Parmesan, manda à monsieur le mareschal de Brissac qu'il rompit la paix, et tentast, sur la rupture, d'emporter quelque ville ; ce qu'il fit; car il prit Quiers et Sainct Damian. L'entreprise de Cairas ne succeda point comme les autres deux. Monsieur de Bassé (1) alla executer Sainct Damian, qui la prit à l'improviste, entre la pointe du jour et le soleil levant; et monsieur le mareschal mesmes executa celle de Quiers, en la sorte que je vais escrire, puis que mon suject n'a esté que de laisser par escrit ce que j'ay veu, et où j'ay eu quelque part : je cuide que monsieur le president de Birague, qui y estoit, verra dans ce livre que je n'auray pas guerre failly à escrire ladicte prise. Monsieur d'Aussun fut esleu pour aller executer celle de Cairas, et mena avec luy le baron

(1) Antoine Grognet, seigneur de Vassé et baron de La Roche-Mobile. *Il étoit,* dit Brantôme, *haut à la main, colère, bizarre, et ressemblant fort en ce point à Montluc.* En 1548, il fut chargé par Henri II d'aller complimenter Philippe, fils de Charles-Quint, lors de son passage à Alexandrie. Nous croyons devoir citer ici un passage de la lettre dans laquelle il rend compte au Roi de sa mission..... « J'entrai chez le « jeune prince ; je lui fis la révérence, lui étant de bout auprès d'une « cheminée, les deux mains appuyées sur un landier (grand chenet de « fer), se les frottant sur ledit landier..... Il me dit que le plus grand « plaisir qu'il pourroit avoir, ce seroit de toujours entretenir et con- « server l'amitié qui est entre l'Empereur, son père, et vous, Sire; et me « donna charge expresse de vous présenter ses bonnes recommanda- « tions. Il est vray, sire, qu'à voir son visage et sa contenance, il n'est « pas celui qui doit mettre fin à toutes les entreprises commencées par « l'Empereur son père. »

de Cypi (1), et deux ou trois autres compagnies françoises, avec quelques Italiens, et monsieur de Cental avec luy. L'escallade fut furieusement donnée; mais elle fut aussi bien deffendue (2). Il mourut un des freres du sieur de Charry, qui estoit allé jusques à Savillan, lequel se trouva là sur les lieux quand on marcha la nuit, et y alla, et monta le premier une eschelle, de laquelle il fut renversé : il fut assez mal suivy, comme l'on disoit. En mesmes temps monsieur de Bassé (3) mena quelques compaignies avec luy, et arriva à demy mil de Sainct Damian au poinct du jour. Ils furent sur le point de tourner en arriere, voyant qu'ils seroient descouverts avant qu'ils fussent là; toutesfois à la fin s'acheminerent pour tenter fortune. La coustume de Sainct Damian estoit que les soldats ouvroient la porte à la poincte du jour, pour laisser sortir tout le peuple dehors au travail, et apres y mettoient quelques sentinelles. La fortune porta si bien à monsieur de Bassé, que le peuple estoit desja sorty, et les sentinelles n'estoient pas encore sur la muraille : de sorte que le sieur de Bassé, avec ses eschelles, entra dans leur fossé, lesquelles fit dresser sans qu'il fust descouvert; et monterent les capitaines les premiers, et, avant qu'homme de la ville s'en apperçeut, la moitié de nos gens estoient dedans, où il n'y avoit qu'une compagnie, laquelle se retira dans le chasteau, auquel n'y avoit pas vivres pour un jour,

(1) Brantôme l'appelle le baron d'Espic : on croit que son véritable nom étoit Chepy.

(2) Cette entreprise est rapportée différemment dans les Mémoires de Boivin du Villars, qui font partie de cette Collection. (Voir ces Mémoires, liv. 2.) — (3) De Vassé.

et le matin se rendirent. Voicy, capitaines, combien il importe de se prendre garde à ne laisser jamais la muraille vuide de sentinelles, ou, pour le moins, en poser tousjours sur quelque tour ou portail, mesmement sur la pointe du jour, car c'est lors que les executions se font : on est las de veiller et non pas l'ennemy de vous guetter. Toutes ces trois entreprises, de Cayras, Sainct Damian et Quiers, se devoyent executer une mesme nuit : aussi faut-il, qui veut rompre la paix ou trefve, qu'il fasse son esclat tout à un coup; car, s'il y va piece à piece, il perdra pied ou aisle.

Trois jours avant, monsieur le mareschal tint conseil pour ceste execution de Quiers, où estoient messieurs de Bonivet [1], president Birague, Francisco Bernardin, de Bassé, d'Aussun; et ne sçaurois bonnement dire si le sieur Ludovic de Birague y estoit; je l'oserois bien asseurer, car monsieur le mareschal ne faisoit rien qu'il ne luy communicast, parce que c'estoit un entendement bien ferré. Il fut arresté que nous donnerions l'escalade par le haut des vignes, venant comme d'Agnasse à Quiers. Je ne trouvay point bonne ny asseurée ceste escalade, et priay monsieur le mareschal que, puisque luy mesmes y venoit, et que c'estoit le premier lieu qu'il assailloit, estant venu nouvellement en la charge de lieutenant de Roy, qu'il fit en sorte que l'honneur luy en demeurast : car, si à la premiere fois il n'avoit bonne fortune, l'on prendroit opinion qu'il seroit plustost mal'heureux qu'heu-

[1] François Gouffier, seigneur de Bonnivet, chevalier de l'ordre du Roi, colonel de l'infanterie française en Piémont; mort en 1556, d'une blessure qu'il reçut au siége de Vulpian, en Piémont.

reux : ce qui apporte un grand prejudice à un capitaine et à un lieutenant de Roy (on juge des choses par les evenemens); et qu'il falloit faire marcher secrettement, toute ceste nuict là, quatre ou cinq canons, afin qu'ils arrivassent en mesme temps que l'escallade se donneroit à la porte Jaune; et ainsi il ne faudroit pas, par une sorte ou par autre, à l'emporter; et que, puis que l'on vouloit tascher à l'emporter, qu'il falloit tenter et l'un et l'autre moyen. Or l'artillerie estoit toute preste devant le chasteau de Thurin : car, comme monsieur le mareschal vit que le Roy avoit prins la protection du duc de Parme, et que la guerre estoit ouverte en ces quartiers là, il se doutoit que bien tost la tempeste viendroit à luy. Voi-là pourquoy il avoit fait ces apprests, pour pourveoir au besoin, estant au reste un des plus advisez capitaines et lieutenans de Roy que j'aye cognu.

Il y eust sur mon advis grand dispute ; car on disoit que d'une nuict l'artillerie ne pourroit estre à Quiers, et que toutes les trois entreprinses seroient descouvertes par le bruit du charroy de l'artillerie; à la fin, il fut conclu que les portes de Thurin seroyent fermées à vespres, et que les bœufs seroyent prins devers Rivolle et Veilleamie, et que tout le bestial se rendroit, à vespres, dans la ville, et grandes gardes aux portes, afin qu'homme du monde ne peust sortir. Fut aussi arresté que je tirerois en mesme heure le canon et la grande coulevrine du chasteau de Montcaillier, et que je prendrois le bestial des gentils-hommes et bourgeois de Montcaillier, qui seroit de là le pont devers les loges. Ils firent estat qu'à une heure de nuict l'artillerie seroit à Montcaillier par le chemin de delà

le pont, et que monsieur de Caillac et moy demeurerions ensemble à conduire l'artillerie avec ma compagnie, et monsieur le mareschal, messieurs de Bonnivet et Francisco Bernardin iroyent par le chemin que j'ay dit, avec tout le reste de nos gens de pied. Ledit sieur mareschal me laissa monsieur de Piquigni (1) avecques sa compagnie et un autre, lesquelles s'en iroyent devant nous avecques les pionniers et dix gabions que nous prismes du chasteau de Montcaillier. Et arrivasmes les uns et les autres en mesme heure devant Quiers. Mais la camisade tourna en fumée, pour-ce que les eschelles se trouverent courtes, et le fossé plus profond qu'on n'avoit rapporté à monsieur le mareschal; qui fut cause que ledit sieur mareschal et tous tournerent à la porte Jaune, et nous trouverent avoir desja remply les gabions, et prests à loger les canons pour battre. Le bon-heur de monsieur le mareschal de Brissac commença à se monstrer-là : car, si les eschelles se fussent trouvées assez longues et qu'on eust donné l'assaut, toute la ville estoit deliberée de se deffendre, où ils nous eussent, à mon advis, bien estrillez et repoussez, pource qu'ils ne vouloient estre prins de nuict, ny par force, et que nous n'avions sçeu faire nostre entreprinse si secrettement, que le jour devant ils n'en eussent esté advertis; de sorte qu'il leur eut esté facile de nous repousser, et peut estre cela les eut descouragez de faire ce qu'ils firent. Le sieur dom Ferrand à

(1) Charles d'Ailli, seigneur de Pecquigni, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Moncalvo, en Piémont, tué avec son frère Louis d'Ailli, vidame d'Amiens, à la bataille de Saint-Denis, en 1567.

son depart y avoit laissé un gouverneur italien avec trois compagnies, et en avoit tiré les Espagnols pour les amener avec luy à Parme.

Nostre batterie, sans plus temporiser, ayant fait son jeu, nous fismes bresche à main gauche de la porte Jaune, combien que la pluye survint si grande, que presque tout nostre fait fut en desordre; et, environ les onze heures, la bresche estoit de huit ou dix pas. Les gens de la ville, qui ne demandoient pas mieux qu'une bonne occasion pour se mettre en l'obeyssance du Roy, pour le mauvais traictement que les Espagnols leur faisoient, commencerent à dire au gouverneur s'il se trouvoit assez fort avecques ses soldats pour soustenir l'assaut: lequel leur respondit qu'ouy, pourveu que la ville print les armes. Ils luy respondirent qu'ils n'en feroient rien, et que les Espaignols ne les avoyent pas si bien traittez, qu'ils eussent occasion de prendre les armes contre les François. Alors le gouverneur, qui estoit sage, se vit logé entre monsieur et madame (1), et craignoit plus que ceux de la ville luy donnassent à doz qu'autrement: il leur dit: « Mes amis, attendez un peu, et je feray une « capitulation avecques monsieur le mareschal, que « vous n'aurez aucun desplaisir, ny nous autres aussi; » et fit sonner la chamade, faisant sortir un homme dehors, pour prier monsieur le mareschal de luy (2)

(1) Expression proverbiale qui signifie être logé entre deux ennemis prêts à se réunir.

(2) Boivin du Villars dit que Quiers se rendit après trois jours de siége, le 6 septembre; que la garnison étoit de quatre cents hommes de pied, tant italiens qu'espagnols, et de cinquante chevau-légers; que Montluc et Vimercat furent députés dans la ville pour la capitulation,

envoyer le seigneur Francisco Bernardin et le seigneur de Monbazin, et qu'il fit cesser la batterie. Monsieur le mareschal nous manda incontinent de cesser; ce que nous fismes. Surquoy fut arresté que le gouverneur mettroit deux ou trois hommes dehors pour ostages, et que les deux susdits entreroyent pour capituler : et croy que monsieur le president Birague y entra avecques eux, à cause qu'il n'eust pas voulu que la ville eust esté saccagée, pour-ce que sa femme estoit fille de Quiers, et que la plus part des gentils-hommes estoyent ses parens : mais, pour ne mentir point, je ne sçaurois asseurer s'il estoit des trois ou non. Monsieur le mareschal n'eust voulu aucunement leur faire desplaisir, car c'estoit exemple à tous les autres lieux que les ennemis tenoyent, pour les attirer, afin que, se trouvant en pareil estat, pour le bon traictement qu'il auroit faict à ceux de Quiers, tous les autres eussent envie de faire comme eux, et prendre le party françois. La plus grand dispute qui fut entre noz deputez, le gouverneur et les habitans, fut que ledit gouverneur, de tant qu'il estoit desja presque nuict, disoit qu'il ne pourroit gaigner Ast pour sa retraicte, et qu'il seroit en danger d'estre defait par les chemins; par ce vouloit remettre au lendemain. Monsieur le mareschal, qui sechoit sur ses pieds, craignant que ceste nuict il fust secouru d'Ast, demandoit que l'on luy baillast la roquette [1], pour y

et que lui (du Villars) les accompagna. Son récit s'accorde avec celui de Montluc, quant au fond; mais il y a quelque différence dans les détails.

[1] On a vu dans du Bellay, que, par le mot de *Roquette*, on désignoit alors un fort ou une petite citadelle.

mettre soixante hommes, et qu'ils esleussent un de nos capitaines tel qu'ils voudroyent, pour le mettre dedans; et cependant il faisoit tousjours approcher nos compagnies devers la bresche. Le gouverneur mesme, vint sur la muraille de la roquette, et parla à moy, me priant de faire reculer les soldats, et qu'ils avoyent accordé avecques monsieur le mareschal : la conclusion fut qu'il s'en iroit bagues sauves, enseignes pliées, sans sonner tabourin, l'endemain matin; et, pour asseurance, il fut arresté que la roquette seroit mise entre nos mains. La ville m'envoya demander à monsieur le mareschal, pour me mettre dedans icelle avecques soixante soldats; car en Piedmont j'avois acquis une reputation d'estre bon politicq pour le soldat, et empescher le desordre. Je me gouvernay si bien, qu'homme de la ville ne perdist une paille : l'avarice de quelque peu de pillage desgoute souvent ceux qui ont envie de prendre party. Ce fait fut sagement consideré par monsieur le mareschal : car ceste nuict-là estoyent party d'Ast quatre cens arquebuziers, pour essayer d'entrer dans la ville; mais ils furent advertis par les chemins que nous tenions la roquette : qui les en fit retourner. Il fut fait là un erreur : car au conseil il fut proposé que sans doute l'ennemy devoit venir à nous au bruict de ce siege, et qu'à ceste occasion, au mesme temps que la roquette nous seroit renduë, il falloit envoyer quelque belle trouppe, pour aller battre l'estrade vers Ast. Si cela eut esté executé comme il devoit, on eust deffait ce secours. Monsieur de Bonnivet, qui estoit campé sur le chemin d'Audezun, vint le lendemain avecques quinze ou vingt gentilshommes, en mesme heure que les Italiens sor-

toyent de la ville ; et, estant entré, s'arresta à la porte pour les voir sortir. Et comme ils furent tous passez, monsieur de Bonnivet estant sous la seconde porte pour aller dans la ville, et m'ayant commandé monsieur le mareschal que je n'y laissasse entrer homme du monde qu'il ne fut dedans, j'oüis mon lieutenant qui se courroussoit à la bresche, où je l'avois mis pour garder que personne n'y entrast ; monsieur de Bonnivet me dit : « Il y a là quelque desordre. » J'y courus, et trouvay que c'estoient des larrons mesmes de Quiers, qui vouloient entrer pour saccager la ville ; et, voulant descendre de la bresche pour leur courir sus, la ruine de la muraille me fit glisser, et tombay sur le costé gauche dans les pierres, de telle force, que je me deslouay la hanche. Je cuide que tous les maux du monde ne sont point pareils à celuy-là, à cause d'un petit nerf que nous avons dans ceste jointure, qu'est enchassée l'une dans l'autre, qui s'alongea : et depuis je n'ay cheminé droit, ains tousjours j'y ay douleur peu ou prou, sans que ny l'usage des bains, ny autre chose me l'aye peu oster. Monsieur de Bonivet me fit porter par les soldats dans un logis ; j'avois fait entrer paravant les mareschaux des logis qui faisoient les quartiers. Monsieur le mareschal entra une heure apres que je fus affolé, et me fit cet honneur de venir descendre devant mon logis pour me voir, monstrant en avoir autant de regret que si je fusse esté son propre frere : aussi m'aimoit-il de bon cœur, et faisoit beaucoup d'estat de moy. Pendant nostre sejour, par trois fois il vint tenir le conseil au chevet de mon lict, comme peut tesmoigner monsieur le president de Biragne, qui est en vie. Il prenoit grand

plaisir d'ouyr discourir en sa presence, mais en peu de mots; et, si quelqu'un disoit quelque chose, soudain il en demandoit raison. Or audit Quiers ou à Montcaillier je demeuray deux mois et demy sans pouvoir bouger du lit, de ceste grande cheute.

Le sieur dom Ferrand laissa la guerre de Parme, et s'en vint en Ast assembler forces pour dresser un grand camp, ayant laissé au Parmesan le seigneur Carles et le marquis de Vins. Le Roy, en estant adverty, commanda à monsieur l'admiral qu'il envoyast six de ses compagnies à toute diligence à monsieur le mareschal de Brissac; le capitaine Ynard (1), lequel pour lors n'estoit que sergent major, les mena. Monsieur d'Aumalle (2), qui estoit general de la cavallerie, arriva aussi; comme fit quelques jours apres monsieur de Nemours, et, bien tost apres, messieurs d'Anguyen et prince de Condé freres, puis monsieur de Monmorancy, qui aujourd'huy est mareschal de France, fils aisné de monsieur le connestable; monsieur le comte de Charny, et son frere, monsieur de La Rochefoucaut (3), ayant une grande suitte de noblesse avec eux,

(1) Charles Ynard, seigneur d'Odefred : il étoit capitaine de trois cents hommes de pied, sous Charles IX. Il étoit d'une famille noble du Dauphiné, dont le vrai nom est Des-Ynards.

(2) Claude de Lorraine, duc d'Aumale, grand-veneur de France, chevalier de l'ordre du Roi, colonel de la cavalerie légère, étoit le troisième fils de Claude de Lorraine, duc de Guise. Il fut tué au siége de La Rochelle, d'un coup de canon, en 1573, à quarante-sept ans.

(3) François, comte de La Rochefoucaut, prince de Marsillac, etc. chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur et lieutenant-général en Champagne. Il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, étant lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du duc Charles de Lorraine, et paya cent mille livres pour sa rançon. Il embrassa depuis le parti des Huguenots, combattit à la bataille de Dreux et à celle de

tellement qu'il y avoit trois compagnies de gens de pied logez dans Quiers, lesquelles monsieur le mareschal fut contrainct de desloger, pour loger les princes et seigneurs de leur suitte. Je croy qu'il n'y a telle noblesse au monde que la françoise, ny plus prompte à mettre le pied à l'estrier pour le service de son prince : mais il la faut employer lorsqu'elle est en ceste bonne devotion. Au bout de quelques jours qu'ils furent arrivez, monsieur le mareschal dressa une entreprise pour aller prendre le chasteau de Lans, qui portoit grand dommage sur le chemin de Suze à Thurin, à cause d'une vallée qu'il y a depuis Lans jusques au grand chemin ; et les soldats dudit Lans estoient presque tous les jours là, ayans un petit chasteau à moitié chemin pour leur retraicte. Monsieur le mareschal m'envoya querir à Montcaillier, où je m'estois fait apporter dans une litiere six sepmaines apres que je me fus ainsi brisé. Je me fis monter sur un petit mullet, et avec un extreme douleur j'arrivay à Quiers, et tous les jours m'efforçois peu à peu de cheminer. Voy-là le succés de la prise de Quiers et de Sainct Damian ; à present je vois escrire la prise de Lans.

Monsieur le mareschal et tout le camp marcha droit à Lans, où estoient tous les princes et seigneurs susnommez ; et, pource qu'il en y a aujourd'huy qui m'aiment, et autres qui me hayssent, je veux approcher de la verité selon la souvenance que Dieu m'en a donné, afin que ceux qui me hayssent ne me puissent

Saint-Denis, et se signala aux combats de La Roche-la-Belle, du Port-aux-Piles, et à la bataille de Moncontour, en 1569. Il périt au massacre de Saint-Barthélemi.

reprendre, disant la verité, et que les autres qui m'ayment prennent plaisir à lire ce que j'ay faict, et se souvenir de moy : car je voy bien que les historiens en parlent maigrement. Monsieur le mareschal se mit devant avec tout le camp, et me bailla à conduire l'artillerie avec cinq enseignes de gens de pied et les commissaires d'icelle, qu'estoit messieurs de Caillac et du Noguy, lesquels aussi s'estoient trouvez à la prise de Quiers. Ledit seigneur arriva l'endemain qu'il fut party de Quiers à Lans, sur le midy; et nous, avec l'artillerie, arrivasmes à l'entrée de la nuit. Le bourg de Lans est grand et clos de mauvaises murailles; monsieur le mareschal se logea à un mil pres dudit Lans, en un autre bourg, et aux environs de luy la gendarmerie et cavallerie. Tous les princes et seigneurs voulurent estre logez au bourg de Lans, ensemble quelques compagnies des François et Italiens, et mesmement monsieur de Bonnivet et sa compagnie colonnelle. A leur arrivée, ils allerent au pied de la montaigne à main droicte, sortant du bourg; le sergent major avoit desja gaigné le haut d'icelle montaigne, derriere le chasteau, à l'entour duquel sont grands precipices, et speciallement sur le derriere, par là où il falloit que monsieur le mareschal allast recognoistre. Il n'y a rien qui ne soit precipice, sauf le devant du chasteau qui respond à la ville; il y a deux boullevars assez grands, et la porte du chasteau entre deux. De mettre l'artillerie là, ce n'estoit que perdre temps; de la mettre du costé de là où nous venions, il falloit mettre la teste du canon contre-mont, de façon qu'elle ne pouvoit battre plus de la moitié de la muraille : et si falloit monter plus de mil pas avant

que d'estre au pied de ladicte muraille, avec la plus grand difficulté qui peut estre; et du costé de main droicte estoit le semblable; et du derriere du chasteau, encores pis que tout : car, tombant, l'on alloit cheoir à un quart de mil bas en la riviere. Et à cause de la grand difficulté qu'il y avoit de pouvoir mener l'artillerie au derriere dudit chasteau, où y avoit une petite plaine de vingt à vingt-cinq pas, les ennemis n'y avoient rien remparé, sinon taillé un petit fossé de la hauteur de demy picque, dans le rocher, et deux moineaux aux deux costez, qui flanquoyent le fossé; et n'y avoit pas trois mois que deux ingenieurs de l'Empereur avoient esté-là, et dirent qu'il n'estoit possible aux hommes de pouvoir mener l'artillerie par cet endroit ny par aucun des autres, sinon que l'on la mist par la ville devant la porte du chasteau, qu'estoit autant de temps perdu.

Monsieur le mareschal, à son arrivée, et tous les princes et seigneurs, et les ingenieurs que ledit sieur mareschal avoit, allerent recognoistre le derriere du chasteau, y ayant une montée de plus de trois cens pas, autant mal-aisée que montée qu'ils firent peut estre en leur vie; et, apres avoir recogneu et demeuré là plus de deux heures, ils conclurent qu'il estoit impossible de le prendre. J'arrivay le soir avec l'artillerie, et me fut dit qu'il s'en falloit retourner l'endemain : dequoy je fus fort esbahy. J'estois si mal de ma cuisse, que je me jettay incontinent sur un matelas; et ne vis monsieur le mareschal de tout ce soir, car il s'en estoit retourné en son quartier, bien malcontent contre aucuns qui luy avoient fait facille ceste entreprise, et avoient les moyens de l'executer, les-

quels à present la luy faisoient impossible. Le matin, il retourna, et allerent de nouveau recognoistre le mesme lieu; mais tant plus ils le recognoissoient, plus ils trouvoient le lieu difficile. Comme j'eus disné, messieurs de Pequigny, de Touchepied et de Vinu (1), me vindrent trouver, et me dirent que la resolution estoit faite pour s'en retourner, et que je n'aurois point de regret de le faire si j'avois veu le lieu; et me mirent tant de fantaisies en la teste, qu'ils me monterent sur mon mulet, et me menerent au derriere de la crouppe de la montaigne, où les arquebusades estoient à bon marché, sinon que l'on print fort à main droicte vers la riviere; et par là il estoit mal-aisé d'aller ny de recognoistre; et avoit fallu que monsieur le mareschal et tous les princes fussent montez et descendus au hazard des arquebusades. Ce que Dieu garde est bien gardé: telle fois ay-je veu tirer mil arquebusades à cent pas de moy, sans estre offensé. Or tous quatre fismes tant, que nous allasmes jusques au haut; et me menerent par le mesme lieu où monsieur le mareschal et toute sa trouppe estoient montez et descendus.

[1552] Je veux escrire icy, pour en laisser exemple à ceux qui viennent apres nous, comme j'y trouvay la chose faisable, non toutesfois sans une tres-grande difficulté; mais, quoy que fust, nous deliberasmes que nous menerions l'artillerie haut, et la mettrions en batterie. En premier lieu, l'on regardoit tousjours du pied de la montaigne jusques au haut tout droit: les anges auroient eu assez à faire à monter; car, outre que la montaigne estoit droite, il y avoit grande

(1) Du Chêne-Vinu (de Thou).

quantité de rochiers. Je commençay à notter qu'en faisant un chemin qui pouvoit durer cent pas, jusques à une petite place qui pouvoit tenir dix pas de rond, que nous aurions moyen d'arrester là la piece, car ce petit lieu estoit comme plain; puis je regarday que nous pouvions faire un autre chemin traversant vers la main gauche et le chasteau, jusques à une petite plaine qui suffisoit pour appuyer le canon; puis apres, qu'il falloit faire un autre chemin traversant à main droicte, jusques à une autre petite plaine; et de là, nous avions la montée un peu droicte jusques au derrier du chasteau: mais nous avions passé à tout le moins les rochiers. Et, par tous ces trois repos, nous descendismes au grand peril de nos vies; et leur monstray qu'il falloit que chacun d'eux entreprint de faire le chemin de l'un repos à l'autre: ce qu'ils notterent fort bien; et apres, me remonterent sur mon mulet, car auparavant ils me menoient en espousée, sous les bras; et allasmes droit au logis de monsieur le mareschal, où je les trouvay tous assis au conseil, pour arrester l'ordre pour nous en retourner; et à mon arrivée, monsieur le mareschal me dit: « D'où venez « vous, monsieur de Montluc? je vous ay envoyé querir « par deux fois pour venir au conseil, et pour enten- « dre la conclusion que nous avons faict icy de nous « en retourner: il faut que vous en rameniez l'artille- « rie par là où vous l'avez conduicte. » Alors je luy respondis: « Comment, monsieur, vous en voulez « vous retourner sans prendre ceste place? cela n'est « pas digne de monsieur de Brissac; je viens de la re- « cognoistre, et par le mesme lieu où vous l'avez re- « cogneuë, et vous asseure que nous y menerons

« l'artillerie. » Il me respondit qu'il faudroit donc que ce fust Dieu qui le fit, car il n'estoit en la puissance des hommes de le faire ; je luy respondis que je n'estois point Dieu, et si la y amenerois. Alors il me dit : « Ouy, dans huit ou dix jours, avec des engins; et « cependant dom Ferrand, qui est à Verseil, assemble « toutes les forces qu'il a hors et dans les garnisons, « et nous veut venir donner la bataille. Il y a trois mil « Allemans, et je n'ay Suisses ny Allemans pour luy « respondre. — Je vous oblige ma vie et mon hon- « neur, dis-je, de mettre quatre pieces d'artillerie dans « deux matins montées au cul du chasteau. » Et tousjours il retournoit sur le propos des trois mil Allemans; et à la fin, de colere je luy commençay à dire : « Et faites vous si grand estat des Allemans du « seigneur dom Ferrand? Monsieur l'admiral a six « compagnies que le capitaine Ynard commande; « monsieur de Bonnivet luy en baillera quatre des « siennes ; il s'obligera de combattre avec lesdites en- « seignes les Allemans ; monsieur de Bonnivet, avec le « demeurant des siennes, combattra les Espagnols; « nos Italiens s'obligeront de combattre les leurs; « vous avez d'un tiers plus de cavallerie, avec la suitte « des princes, que le seigneur dom Ferrand : et, si « le capitaine Ynard ayme mieux combattre les Espa- « gnols que les Allemans, monsieur de Bonnivet et « moy les combattrons, et luy baillerons au choix. » Le capitaine Ynard respondit qu'il estoit content de combattre une trouppe ou l'autre, et telle qu'il plairoit à monsieur le mareschal; monsieur de Bonnivet dit aussi que ce luy estoit tout un, et qu'il les combattroit. Et alors je dis : « Et faut-il faire si grand estat

« de ces Allemans? Je gageray que des trois mil, les « quinze cens n'ont point de chausses, et que nos sol- « dats, la pluspart ont chausses de velours et de satin; « et si s'estiment tous gentils-hommes : se voyant si bien « vestus comme ils sont, craindront-ils de combattre? « Laissez les venir seulement à nous, car nous les trait- « terons de la mesme façon que nous fismes à Serizolles.» Alors monsieur de Monmorancy parla, et dit : « Monsieur, monsieur de Montluc est vieux capitaine; « il me semble que vous devez adjouster foy à ce qu'il « vous remonstre. » A quoy monsieur le mareschal respondit : « Vous ne le cognoissez pas comme moy, « car il ne trouve rien difficile, et un jour nous fera « tous perdre. » Lors je luy respondis que, quand je verrois la chose difficille, je craignois autant ma peau qu'un autre; mais qu'en cecy je ne trouvois aucun inconvenient. Alors monsieur de Nemours (1) dist : « Monsieur, laissez-le faire, et esprouvez son dire. » Monsieur le prince de Condé et monsieur d'Anguyen en dirent autant; monsieur d'Aumalle, le semblable. Monsieur de Gounort (2), qui est maintenant mares-

(1) Jacques de Savoie, duc de Nemours et de Génevois, marquis de Saint-Sorlin, gouverneur du Lyonnais, etc. Il épousa, en 1566, Anne d'Est, veuve de François de Lorraine, duc de Guise. Mort en 1585. C'étoit un prince courageux, libéral, magnifique, bien fait, aimable et galant; il avoit toujours à sa suite un grand nombre de gentilshommes, l'élite des plus braves de la Cour. Cette branche de Savoie s'étoit établie en France sous François I, qui lui donna le duché de Nemours; elle s'éteignit en 1659.

(2) Artus de Cossé, seigneur de Gonnor, comte de Secondigny, frère du maréchal de Brissac, gouverneur des pays d'Anjou, Touraine et Orléannais (dit le maréchal de Cossé), chevalier de l'ordre du Roi, grand pannetier de France, et surintendant des finances; il se trouva aux batailles de Saint-Denis et de Moncontour; fut défait par les Hu-

chal de France, monsieur de La Roche-Foucaut, le comte de Charny, les sieurs de La Fayette, de Terride, suyvirent tous leur opinion. Et alors monsieur le mareschal dit : « O bien, je vois que tous vous au-« tres avez envie que nous fassions le fol; faisons le « donc, car je vous feray cognoistre que je le suis au-« tant que pas un de vous. » Et voy-là ma bataille gaignée contre tout le conseil. Alors je dis à monsieur de Nemours : « Monsieur, il faut que vous autres « princes et seigneurs mettiez la main en ceste affaire; « que vous monstriez le chemin aux soldats, afin que, « s'ils vouloient reculer à ce grand travail, qu'il faut « prendre pour le faict dont est question, nous puis-« sions leur reprocher que les princes et seigneurs y « ont mis la main plustost qu'eux. » Cependant je luy remonstray aussi qu'il seroit bon, s'il luy estoit agreable, qu'il allast prendre un canon avec toute sa trouppe qu'il avoit mené quant et luy pour le conduire au pied de la montaigne : ledit seigneur respondit qu'il le feroit fort volontiers. Or falloit-il passer l'artillerie par dedans la ville, et estoit-on contraint de rompre trois ou quatre cantons de maisons pour la tirer dehors, et applanir une petite descente au sortir de la ville, de laquelle on tomboit en un chemin planier jusques au pied de la montagne où estoit le chasteau, distant mil pas de la ville. J'en dis autant à messieurs d'Anguyen et prince de Condé, lesquels fort volontiers s'y accorderent, et tout autant à mon-

guenots au combat d'Arnai-le-Duc. En 1574, ayant été soupçonné de quelque intelligence avec le tiers-parti, il fut mis à la bastille avec François de Montmorency, aussi maréchal de France, et n'en sortit que l'année suivante. Mort en 1582.

sieur de Montmorancy, lequel s'y offrit de bonne volonté. Quant à la quatriesme piece, je ne sçaurois dire qui fut celuy qui entreprint la conduire, car ce ne fut pas monsieur d'Aumalle, pource qu'il fallut qu'il s'en allast en son quartier à la cavallerie avec monsieur le mareschal. Or, quoy que ce fust, ils ne reposerent de toute la nuict, jusques à ce qu'à la clarté des torches ils eurent posé l'artillerie au pied de la montaigne. Mais, avant qu'ils sortissent du conseil, je dis à monsieur d'Aumalle : « Monsieur, « voulez vous venir, et je vous monstreray comme « nous menerons l'artillerie derriere le chasteau ; » et dis à monsieur le mareschal : « Aussi bien vous ne « voudrez pas partir encores pour vous retirer à vostre « quartier. » Monsieur d'Aumalle y vint volontiers, ayant seulement avec luy monsieur de La Rochefoucaut, le seigneur de Piquigny et moy ; encores que ma cuisse me vexast grandement, neantmoins je m'efforçay pour leur faire voir tout à l'œil. Et, comme nous eusmes monté la montaigne et recogneu la place, nous allasmes trouver monsieur le mareschal, qui attendoit ledit sieur d'Aumalle, qui luy dict que ma raison estoit bonne, et que personne ne s'estoit advisé de ce que je m'estois apperçeu, et de ces reposades. Tous les princes et seigneurs estoient encores en la salle où monsieur le mareschal avoit disné ; je ne sçay en quelle part monsieur de Bassé estoit pour lors, car monsieur le mareschal le manda venir avec sa compagnie et deux compagnies françoises, avec mandement au capitaine Tilladet et à Savillan de s'avancer nuict et jour, pour se joindre à eux : ce qu'il fit.

Lendemain matin, j'allay regarder en quelle façon

je pourrois faire les chemins en la montaigne, sans que fussions offencez du chasteau; et premierement, je descouvris cinq petites canonieres faites pour arquebuse, qui nous descouvroient tout le long du chemin: pour brider cela, je priay le capitaine Ynard de m'amener trois cens arquebusiers des meilleurs de sa trouppe, lesquels arrivez nous departismes pour en estre mis dix à chasque canonieres, qui tiroient comme quand on tire au blanc, l'un apres l'autre, et tous au descouvert, et quand le dernier des dix achevoit de tirer, le premier recommençoit. Dans la ville y avoit une maison de la couverture et haut de laquelle on pouvoit battre au dedans et au long de la courtine: mais, pour se couvrir d'icelle, ils avoient mis force tables l'une sur l'autre, en telle sorte que ceux qui montoient sur la maison ne pouvoient rien veoir au long de la muraille. Or les tables estoient fort simples, et, avant le commencement de la guerre, j'avois mis en teste à monsieur le mareschal de faire forger à Pignerol quatre cens arquebuses d'un qualibre qui portoit trois ou quatre cens pas de poincte, et que ces armes fussent mises au dessus du fogon, afin que personne ne les peut tirer du Piedmont; desquelles il en pourroit distribuer vingt à chaque compagnie, et ordonner aux tresoriers de bailler douze francs de paye à ceux qui les portoient. Ces arquebuses estoient desja faites et distribuées. Je priay le capitaine Richelieu, qui depuis fut maistre de camp, de faire monter sur la maison les vingt arquebusiers, pour tirer au travers les tables le long de la courtine, parmy lesquelles les arquebusades passoient comme par un papier: de sorte que, tant les arquebusiers qui bat-

toyent de dessus la maison au long de la courtine, que ceux-là qui tiroyent à dixaines, mirent les ennemis en tel estat, que personne ne s'osoit hazarder à passer au dedans de la courtine. Lors fut baillé vingt pionniers à chascun des trois qui avoyent recogneu le chemin, avec trois massons portans de gros marteaux et pics de fer, pour rompre quelques rochers qui estoient en chemin; et ainsi commençasmes à travailler à huit heures aux chemins, lesquels à deux heures apres midy furent achevez; et à une heure de nuict on commença à monter la premiere piece avec quatre vingts soldats que j'avois de ma compagnie, car le reste estoit demeuré au chasteau de Montcallier; lesquels la monterent : celle-là leur donna plus de peine que toutes les autres trois. Comme nous estions au premier repos, nous tournions l'artillerie droit à l'autre, et de mesme les soldats; car, pour alonger, il falloit faire le chemin droict, à fin que les soldats peussent monter un peu droit, et puis apres tourner sur l'autre chemin. Monsieur de Piquigny portoit une petite lanterne pour donner clarté au rouage : les ennemis alors tiroient, mais jamais arquebusade ne nous toucha. Messieurs de Caillac et de Duno [1] s'attendoient à mettre les gabions, et les remplir au cul du chasteau; et, à l'instant que les pieces arrivoient haut, ils les venoient prendre pour les loger : et jamais homme ne mit la main à tirer lesdictes pieces, que mes soldats; car, combien que monsieur de Bonivet en eust amené une trouppe, et le capitaine Ynard une autre, pour leur ayder, si est-ce qu'ils leur dirent qu'ils ne demandoient point d'ayde, car, puis qu'ils avoient

[1] Le capitaine Duno, tué au siége de Vulpiano, en 1555.

eu l'honneur d'amener la premiere, ils vouloient encores avoir cest advantage que d'y conduire toutes les autres; dequoy je fus fort ayse, car ils estoient desja instruits aux destours. A trois heures apres minuict, toutes les quatre pieces furent logées en baterie. Monsieur le mareschal et monsieur d'Aumalle estoient venus de leur quartier, et croy qu'ils ne dormirent gueres ceste nuit, car ledit sieur mareschal avoit grand peur qu'il ne fust possible de conduire lesdictes pieces; et ledict seigneur d'Aumalle d'autre costé estoit en peine, parce qu'il avoit asseuré, apres avoir veu le lieu, que je les y monterois. Les princes et seigneurs qui avoient la nuict devant travaillé, reposerent jusques à ce que monsieur le mareschal les manda esveiller; qui fut à la relation que luy alla faire le capitaine Martin, basque, qui estoit à luy, lequel l'asseura avoir laissé la derniere piece sur le haut de la montaigne; et cuyde-je que ceste nuict là ce capitaine Martin fit cinquante voyages, d'autant que monsieur le mareschal l'envoyoit veoir de quart d'heure en quart d'heure en quoy nous en estions.

Arrivé que fut monsieur le mareschal et tous les princes et seigneurs, ils trouverent que tout estoit logé pour commencer à battre. J'avois fait porter demy sac de pommes, qui est un fort bon fruict, quatre flascons de vin, et du pain, pour faire manger et boire mes soldats : mais monsieur le mareschal le premier, et tous les princes et seigneurs me volerent les pommes, et à pot beurent deux flascons de vin, attendant le jour. Or je laisse penser à ceux qui liront ceste histoire, si je bravois monsieur le mareschal, voyant qu'il m'avoit tant repugné sur la conduicte de l'artil-

lerie[1] : je croy que ce fut un des grands ayses que j'eus jamais, tant pour le contentement de monsieur le mareschal, que des princes et seigneurs qui estoient là, tous lesquels avoient prins leur part de la peine. Le matin, au point du jour, on tira trois ou quatre volées à la muraille, qui la perçoient, et, à travers les escuiries, entroient dans la basse cour, et de là donnoient dans le logis du chasteau. Monsieur le mareschal avoit faict mettre aussi trois canons bas, du costé d'où nous venions, battans contre-mont, pour les intimider, car de dommage on ne leur en pouvoit pas faire; mais, comme nostre artillerie eut tiré trois ou quatre vollées, ils commencerent à faire la chamade, et puis se rendirent. Monsieur le mareschal y laissa le capitaine Breuil, beau frere de monsieur de Salcede, avec sa compagnie, qui estoit des capitaines de monsieur l'admiral; et ce faict, il s'en alla avec toute la cavallerie et son infanterie vers la plaine de Caluge, pour veoir si le sieur dom Ferrand s'estoit point acheminé pour secourir le chasteau : là il entendit qu'il estoit encore à Verseil; qui fut cause que ledict sieur mareschal se retira à Quiers. Je m'en allay à Montcallier, auquel lieu je demeuray quinze jours dans le lict, malade de ma cuisse; et croy fermement que, sans ce travail, ma cuisse ne se fut jamais peu redresser.

Cela vous doit faire sages, mes capitaines, de ne vous fier jamais à un ou deux pour recognoistre une

[1] Boivin du Villars attribue à Gonnor, frère du maréchal, l'idée d'avoir fait monter l'artillerie derrière le château, et ne parle pas même de Montluc; mais on doit faire remarquer qu'il étoit attaché au service des Brissac, et que, lorsqu'il est question de cette famille dans ses Mémoires, il se montre plus courtisan qu'historien.

place; et, sans vous arrester à vostre jugement, employez y ceux que vous penserez non seulement les plus experimentez, mais les plus courageux. Ce que l'un ne peut voir, l'autre s'en apperçoit. Ne craignez de prendre peine pour quelque peu de difficulté pour faire un bel exploict, et aux despens de vos ennemis faictes vous sages. Lors que vous aurez resolu de garder quelque place, prenez garde à escarper les reposades qui sont aux avenues, parce que, pour peu que le canon puisse trouver lieu pour donner loysir de prendre haleine, en fin on le monte : sans cela, je n'eusse peu venir à bout de ce que j'avois promis. Ceste prise osta beaucoup de commodité à nos ennemis, et nous servit fort pour ceste guerre. Quelque temps apres les princes s'en retournerent, pource qu'ils ne voyoyent point d'apparence que le sieur dom Ferrand de Gonsague se preparast pour donner bataille ny pour assaillir aucune ville; et, peu de temps apres qu'ils s'en furent retournez, monsieur le mareschal, par le conseil des seigneurs president de Birague, sieur Ludovic et Francisco Bernardin, delibera d'aller prendre certaines places pres d'Yvrée, pour tenir ceux d'Yvrée en subjection. C'estoit un lieutenant de Roy tresdigne de sa charge, tousjours en action, jamais oysif; et croy qu'en dormant son esprit travailloit tousjours, et songeoit à faire et executer quelque entreprinse. Pour cest effect, nous marchasmes avec le camp droict à Sainct Martin, où il y avoit une compagnie d'Italiens; et le chasteau fut battu et pris, ensemble les chasteaux de Pons, Casteltelle, Balpergue, et autres és environs d'Yvrée; et commençasmes à fortifier ledit chasteau de Sainct Martin. Or messieurs de Bassé

et de Gordes (1) avoyent prins Sebe; et, comme le fort de Sainct Martin fut advancé, monsieur le mareschal s'en alla à Quiers, pour estre plus pres de monsieur de Bassé, afin de le secourir s'il en avoit besoin, car il avoit desja entendu que le sieur dom Arbre de Cende (2) assembloit le camp en Alexandrie : et cuide que le sieur dom Ferrand estoit malade pour lors. Or se douta monsieur le mareschal qu'il prendroit le chemin de Sebe, et ainsi laissa le sieur de Bonivet, le sieur Francisco et moy, et fit retirer le sieur Ludovic à Chevas et à Bourlengue, pour avoir le cœur à ces deux places, desquelles il estoit gouverneur. Il ne tarda pas huict jours que monsieur le mareschal manda monsieur de Bonivet et moy, aux fins de marcher en toute diligence jour et nuict droict au Montdevi, avec cinq ou six compagnies françoises que nous avions à Sainct Martin, delaissant le sieur Francisco en ce

(1) Bertrand Rhaimbaut de Simiane, baron de Gordes, gentilhomme de la chambre du Roi, conseiller en son conseil privé, chevalier de son ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Mondovi, en Piémont, lieutenant-général au gouvernement de Dauphiné. Ce fut lui qui défit et prit en juin 1575, près de Die, Charles du Puy-Montbrun, chef des religionnaires du Dauphiné, mort en 1578.

(2) Dom Alvare de Sande (Avaro di Sandi). C'étoit un des plus grands capitaines de son temps. Lorsque la flotte d'Espagne, jointe aux galères du Pape, de Malte et du duc de Florence, ayant entrepris d'enlever Tripoli aux Turcs, en 1560, eût été entièrement défaite par les Turcs, auprès de l'île de Zerbi, Alvare de Sande resta dans cette île, dont les Espagnols s'étoient emparé, et où il soutint un siége très-long. Alvare de Sande, réduit à la dernière extrémité, fut enfin pris par les Turcs, et mené à Constantinople, où Soliman II, qui connoissoit sa valeur, essaya, mais en vain, de l'attacher. Il dut sa liberté à Busbeq, alors ambassadeur de l'Empereur à la Porte.

quartier pour faire advancer la fortification; ce que nous fismes, et marchames jour et nuict, comme fut bon besoin, car monsieur le mareschal mesme s'estoit engagé dans Sebe pour secourir monsieur Bassé; et, comme dom Arbre entendit nostre venue, et qu'en chemin nous avions prins une compagnie à Savillan, et qu'il nous vit arrivez au coing de la ville, il faict largue, et, ayant gaigné un pont de brique, il commence à faire passer son bagage. Je ne sçaurois dire si le seigneur Ludovic de Birague estoit en nostre compagnie, parce que nous avions quelque Italien en nostre trouppe. Monsieur le mareschal, qui se vit desengagé, sort dehors la ville avecques tout ce qu'il avoit amené de forces, et alla attaquer l'ennemy au pont; et pensoit dom Arbre camper là, car nous y trouvasmes des loges desja faites. L'escarmouche fut grande et forte d'un costé et d'autre : toutesfois j'ay opinion que si nous l'eussions chargé de queuë et de teste, cavallerie et tout, que nous luy eussions faict peur et dommage; car, apres qu'il eut passé le pont, il falloit monter une montaigne, de laquelle le chemin estoit si estroit, qu'ils n'y pouvoient aller que un à un. Or il nous monstra qn'il estoit vray soldat et homme de guerre; car il fit passer premierement toute sa cavallerie, craignant que la nostre la chargeast, et qu'elle la renversast sur les gens de pied; puis fit passer ses Allemans, et luy demeura derriere avec mil ou douze cens arquebusiers, qui tindrent tousjours le pont à la faveur de trois maisons qu'il y avoit au bout d'iceluy, lesquelles nous ne sçeumes jamais gaigner, car ils les avoient toutes percées, respondant l'une à l'autre. Au haut de la montaigne il y avoit une

plaine qui s'estendoit jusques à une villette qu'ils tenoient, estant de la longueur de mil pas seulement ou environ : là il fit faire alte à toutes ses gens, et apres se retira ; mais, en abandonnant les maisons, nous nous pensasmes mesler ; auquel lieu y eut quelques gens de morts d'un costé et d'autre. Nous les suyvions tousjours par ce petit chemin contre-mont à force arquebusades, car nous ne voyons pas l'appareil qu'il nous avoit faict sur le haut de la montaigne.

Messieurs de Bonnivet, de La Mothe-Gondrin (1) et moy estions à cheval, et parmy les arquebusiers, pour leur donner courage ; et, comme nous fusmes sur le haut, il nous fit une cargue de mil ou douze cens arquebusiers qui nous ramenerent droit au pont plus viste que le pas, et sur les bras de monsieur le mareschal. Le cheval de monsieur de La Mothe fut tué, le mien blessé, qui mourut dans cinq ou six jours, et Dieu nous ayda pour nous avoir faict departir nos soldats en deux trouppes, à main droicte et à main gauche du chemin, encore que la montée fust bien difficille ; qui fut cause que nous ne perdismes que fort peu de gens ; car, si nous fussions esté tous enfillez dans le chemin, nous eussions faict une grand perte, et nous mesmes y fussions demeurez. Notez cela, jeunes capitaines, quand vous vous trouverez à mesme ; car, les vieux et avisez et qui se sont trouvez en tels marchez sçavent ces remedes. Monsieur le mareschal retira tout le camp autour de Sebe, et lendemain

(1) Blaise de Pardaillan de La Mothe Gondrin, après avoir servi avec distinction depuis 1526, fut en 1562, lieutenant du duc de Guise dans le gouvernement du Dauphiné. Son intolérance irrita les Protestans, qui se défirent de lui.

ramena les canons que messieurs de Bassé et de Gordes avoient menez quand ils la prindrent, et y laissa trois compagnies, deux françoises et une italienne; puis se retira par le Montdevi devers Thurin et Quiers. Or il ne me souvient comme Sebe fut depuis perduë, car nous y retournasmes un an apres la recouvrer, qui fut bien autrement deffenduë et combattuë que le premier coup, comme j'escriray icy apres.

Quelque temps apres, le sieur dom Ferrand dressa un camp surpassant toutes les forces de monsieur le mareschal, car ledict seigneur n'avoit Suisse ny Allemand. Or fut il adverty par les seigneurs Ludovic de Birague et Francisco Bernardin, que ce camp estoit dressé pour venir reprendre Sainct Martin et les autres chasteaux, ensemble pour prendre Cazal, à quatre mil de Thurin, et la fortifier, afin que Thurin ne receust aucun rafraichissement des montaignes et vallées de Lans, mesmes de Cazal, duquel lieu on tiroit la pluspart des fruits et bois qui venoient à Thurin. Or, comme le camp du seigneur dom Ferrand fut prest à marcher droict à Sainct Martin, monsieur le mareschal tint conseil de ce qu'il devoit faire de Cazal, veu qu'elle n'estoit point fortifiée ny tenable; et conclurent qu'il la falloit abandonner et la demanteler; toutesfois que le demantelement ne serviroit de rien, car le seigneur dom Ferrand l'auroit bien tost refaicte. Je fus adverty à Montcallier le soir mesmes de la conclusion : qui fut cause que le matin je m'en allay trouver monsieur le mareschal à Thurin, et luy demanday s'il avoit arresté d'abandonner Cazal. Il me dit qu'ouy, parce qu'il ne se trouveroit homme qui voulust hazarder sa vie et son honneur en se jettant

dedans, et qu'ils avoient conclu au conseil d'y mettre une compagnie d'Italiens, laquelle se rendroit incontinant qu'elle verroit approcher le seigneur dom Ferrand. Je luy dis alors que cela ne serviroit de rien, car le capitaine mesme le diroit à ses soldats pour les y arrester, et qu'il falloit faire à bon escient, non en ceste sorte. Il me respondit : « Et qui voudriez vous qui « fust si fol et hors de sens que d'entreprendre la def- « fence d'icelle? » Je luy respondis que ce seroit moy. Alors il me dit qu'il aymeroit mieux perdre beaucoup de son bien, que de permettre que je m'engajasse là dedans, veu que ceste place ne sçauroit estre fortifiée d'un an pour tenir contre le canon. Je luy respondis lors : « Monsieur, le Roy ne nous paye ny ne nous « entretient que pour trois raisons : l'une, pour luy « gaigner une bataille, afin que, par le moyen d'icelle, « il puisse conquerir beaucoup de pays; l'autre, pour « luy deffendre une ville, car il n'y a ville qui se « perde sans amener grand perte de pays; et la troi- « siesme, pour prendre une ville, car le gain d'une ville « prise amene à subjection beaucoup de gens; et tout « le reste ne sont qu'escarmouches ou rencontres qui ne « servent qu'en particulier à nous, et pour nous faire « cognoistre et estimer de nos superieurs, et acquerir « de l'honneur pour nous; car quant au Roy, il ne « profite aucunement de cela ny de tous autres effects « de la guerre, que par ces trois choses que j'ay dictes; « et par ainsi, plustost que ceste place s'abandonne, « j'y mourray dedans. » Monsieur le mareschal me contesta fort pour me divertir de ceste intention ; mais, comme il me vit resolu, il me laissa faire. Il se payoit fort de raison, sans croire sa teste, comme faisoit mon-

sieur de Lautrec, auquel on a remarqué ce deffaut, comme je pense avoir dit ailleurs.

Or Cazal [1] est une petite ville fermée de muraille de caillous, sans pierre aucune carrée, un fossé qui l'environne ; et l'eau s'y met et s'en sort, de sorte que l'on ne peut approfondir le fossé ny retenir l'eau en aucun endroit, pour le plus, que jusques à demy cuisse. Il n'y avoit tranchée aucune dedans ny dehors ; les quatre coings n'estoient aucunement remplis, de sorte que, quand on m'eust battu une courtine par le quanton, on me pouvoit battre par le flanc. Je demanday à monsieur le mareschal cinq cens pionniers de la montaigne ; ce qu'il depescha promptement à lever, et furent dans quatre jours à Cazal ; plus, luy demanday une grande quantité d'outils et ferremens pour faire travailler les soldats ; ce qu'aussi promptement il m'envoya, avec grand quantité de farines, lards, plomb, poudre et corde ; plus, luy demanday le baron de Chipy [2], La Garde (qu'estoit parent du baron de La Garde), Le Mas, Martin, et ma compagnie : toutes ces cinq compagnies estoient bonnes, et les capitaines avec, lesquels, ayans entendu que je les avois nommez de moy-mesmes, le prindrent à grand

[1] Ces détails sur la conservation de Casal ne se trouvent dans aucun des autres mémoires du temps. Leur silence n'a rien de surprenant, si l'on considère que Montluc n'ayant pas été attaqué dans Casal, les moyens employés pour conserver cette place n'ont pas dû fixer l'attention des historiens contemporains.

[2] Le baron de Chépy fut fait mestre de camp de l'infanterie française en Piémont, après Montluc. Il fut tué en 1559, au siége de Coni, par derrière, comme il alloit à l'assaut. Boivin du Villars paroît croire que ce fut à l'instigation du vidame de Chartres, qui étoit jaloux de sa réputation, et de ce que le maréchal de Brissac lui avoit donné le commandement de la première troupe qui devoit monter à l'assaut.

louange et honneur. Je luy demanday aussi Le Griti, venitien, qui avoit une compagnie d'Italiens : le tout me fut accordé. Le matin donc je m'allay mettre dedans, et le soir toutes les compagnies arriverent. Monsieur de Gyé, premier fils de monsieur de Maugiron (1), estoit là en garnison avec la compagnie d'hommes d'armes de son pere, auquel monsieur le mareschal manda qu'il sortist, et qu'il menast la compagnie à Montcallier; il luy rescrivit qu'il n'avoit pas demeuré si longuement en garnison à Cazal pour l'abandonner lors que le siege y venoit, et mesmement, puis qu'un si vieux capitaine que moy entreprenoit de la deffendre, qu'estoit cause qu'il avoit deliberé d'y mourir avec moy. Monsieur le mareschal ne print pas cela pour argent comptant, car le lendemain bon matin il vint à Cazal, ayant avec luy monsieur d'Aussun, de La Mothe-Gondrin, et le vicomte de Gordon. J'y avois desja faict tous les quartiers de gens de pied, sans desloger la gendarmerie, pource que je voyois monsieur de Gyé obstiné, et toute sa compagnie resolue d'y demeurer. Monsieur le mareschal, arrivé qu'il fut, ne sçeut jamais faire tant qu'il en peut amener ledit sieur de Gyé; ains respondit franchement qu'il en pouvoit bien tirer sa compagnie, si bon luy sembloit, mais que, pour son regard, il n'en bougeroit pas; qui fut cause que monsieur le mareschal s'en

(1) Guillaume de Maugiron, seigneur d'Ygîé, fils de Guy de Maugiron, qui fut fait prisonnier avec François I à la bataille de Pavie. Montluc ayant écrit *Gié* au lieu d'*Ygié*, les traducteurs de de Thou ont mal à propos confondu cette famille de Maugiron d'Ygié avec celle de Rohan; ils ont été trompés, parce qu'il y a eu un Rohan maréchal de Gié, sous Louis XII.

retourna fort mal content de m'avoir jamais accordé la demeure. Je veux dire à la verité que monsieur de La Mothe-Gondrin et monsieur le vicomte de Gordon se mirent à pleurer quand ils me dirent à Dieu, et me tenoient tous, comme faisoit monsieur le president de Birague mesmes qui est en vie, pour perdu ou de la vie ou de l'honneur; et ainsi s'en allerent apres disner. Et priay monsieur le mareschal et tous mes compagnons qu'ils ne me vinssent plus veoir, car je ne voulois estre empesché d'un seul quart d'heure pour diligenter ma fortification. Je priay monsieur le mareschal de m'envoyer le colonel Charamond [1] qui estoit à Riboulle, pour m'aider à ladicte fortification, avec deux ingenieurs que ledict seigneur mareschal avoit, l'un desquels fut tué à la prise de Ulpian, et l'autre est le chevalier Reloge, qui est en France.

Nous commençasmes à remplir les quatre quantons, chasque capitaine des quatre en ayant pris le sien, puis departismes aux quatre courtines les deux autres compagnies et les cinq cens pionniers, car tous ceux de la ville au dessus dix ans portoient la terre avec les quatre capitaines. Mais, pour ne vouloir desrober l'honneur d'aucune personne, monsieur de Gyé avoit une enseigne de Dauphiné, qui se nommoit Montfort, et le guidon monsieur de L'Estanc, lesquels, estans arrivez à Montcallier sur le soir, commencerent à se souvenir et plaindre leur capitaine, tellement que toute la compagnie se mutina, et resolut d'aller mourir aupres de luy, et ne l'abandonner point; ainsi L'Estanc pria ledict capitaine Montfort de vouloir de-

[1] Francesco di Chiaramonte, napolitain, capitaine d'une des cinq bandes d'Italiens dont Pierre Strozzi étoit alors colonel-général.

meurer, car pourroit estre que monsieur le mareschal les y laisseroit tous aller quand il verroit qu'une partie s'en seroit allée; et, pour ne malcontenter ledict sieur mareschal, qu'il retint avec luy tous ceux qui y voudroient demeurer. Ce qu'estant accordé, ledit L'Estanc, craignant que monsieur le mareschal n'en fust adverty, part à la minuict, suivy de la compagnie; car ne voulsist demeurer homme d'icelle compagnie, que deux gens-d'armes et trois archers avec ledit de Montfort : ils laisserent leurs grands chevaux et armes, sauf la cuirasse et la salade, monterent sur un courtaut chacun seulement, et, laissans leurs lances à leurs logis, prindrent des picques avec chacun un vallet à pied, et ainsi arriverent au soleil levant à Cazal, distant de Moncallier six mil. Monsieur de Gyé et le baron de Chipy avoient entrepris de terrasser la porte de laquelle ils virent ces gens; ils demeurerent grand piece [1] à les recognoistre, puis tous deux leur coururent au devant. Par là je cogneus que monsieur de Gyé estoit bien aymé de sa compagnie; aussi le meritoit-il, car j'oserois dire que c'estoit un des braves capitaines de France, et des plus vaillans. Monsieur de Montfort s'en alla le matin à monsieur le mareschal, et luy dit qu'il avoit perdu le guidon et toute la compagnie, qui s'en estoient allez la nuict trouver leur capitaine, le priant de luy donner congé de les suyvre avec un homme d'armes et trois archers qui luy estoient seulement de reste : ce que ne luy voulut permettre, ains luy deffendit expressement, et l'en fit retourner à Montcallier.

[1] *Grand piece :* beaucoup de temps.

Or nostre ordre dans la ville estoit tel, que le matin tous generallement, tant capitaines, soldats, pionniers, qu'hommes et femmes de la ville, se rendoient devant le jour chacun à son œuvre, à peine de la vie; pour à quoy les contraindre fis dresser des potences: j'avois et ay tousjours eu un peu mauvais bruit de faire jouër de la corde, tellement qu'il n'y avoit homme, petit ny grand, qui ne craignist mes complexions et mes humeurs de Gascogne. Donc, pource que c'estoit en hyver et aux plus courts jours, l'on travailloit depuis la poincte du jour jusques à unze heures, puis tout le monde s'en alloit disner, et à midy chacun se rendoit à son œuvre, et travailloit-on jusques à l'entrée de la nuict. Quant au disner, chacun disnoit au mien, mais le soupper estoit à mon logis, ou à celuy de monsieur de Gyé, ou d'un des capitaines, chacun à son tour: auquel lieu se trouvoient les ingenieurs, les commandeurs de l'œuvre; et, s'il y avoit quelqu'un qui n'eut pas avancé son œuvre autant qu'un autre, je luy departois ou des soldats ou des pionniers, pour que le lendemain au soir son œuvre fust autant advancée que celle de son voisin. Or je ne faisois autre chose que de courir par tout à cheval, ores aux fortifications, puis à ceux qui sioient les tables au moulin; j'en fis faire grande quantité de demy pied d'espois, et autres pieces de bois qui nous estoient necessaires: l'eau de ce moulin nous faisoit un grand bien, car la sie ne reposoit jamais; et la pluspart de la nuit je marchois à torches par toute la ville, puis m'en allois où se faisoit le gason, tantost où se faisoient les gabions; ores je r'entrois dans la ville, et donnois le tour par dedans, puis apres je m'en

sortois autresfois recognoistre tous les lieux; et n'avois aucun sejour qu'à l'heure de disner, non plus que le moindre soldat de la trouppe, encourageant cependant tout le monde au travail, caressant et petits et grands.

J'apprins là qu'est-ce d'une entreprise, quand tous generallement se deliberent d'en venir à bout, et qu'est-ce qu'une masse de gens tous convoiteux de gaigner honneur au lieu qu'ils entreprennent; et, encores qu'on puisse acquerir grand loüange en departant si bien les choses et les temps, qu'il ne se passe un seul demy quart d'heure inutillement, si est-ce qu'un chef ne fera jamais rien qui vaille si tous generallement ne sont d'un bon accord et n'ont bon desir de sortir de l'entreprise à leur grand honneur, comme fut fait en ce lieu. Mes capitaines, mes compagnons, il faut que ce soit chose qui depende principallement de vous : que si vous sçavez gaigner le soldat avec un mot, vous ferez plus qu'avec des bastonnades : il est vray que s'il y a quelque mutin ou retif, à ses despens il faut faire peur aux autres. Je veux retourner à monsieur de Gyé, lequel ne bougea jamais de sa porte jusques à ce que par le dedans et par le dehors elle fut du tout terracée, avec tous ses gendarmes, qui ne s'y espargnerent non plus que le moindre soldat de nos trouppes. O capitaines, le bel exemple que vous avez icy, si vous voulez notter, pour entreprendre, quand l'occasion se presente, de tenir une place. Je veux encore dire que j'avois donné tel ordre, qu'il ne se mangeoit un morceau de pain et ne se beuvoit un verre de vin, que par ordre et avec raison; et, si vous voulez prendre exemple à Cazal, non seulement en-

treprendrez vous à garder une place, pour foible qu'elle soit, mais un pré environné de fossez, pourveu que l'union y soit comme je l'avois là dedans : tout estoit une mesme volonté, un mesme desir et un mesme courage ; la peine nous estoit un mesme plaisir. Or la fortune mienne fut si heureuse, que le sieur dom Ferrand bailla à Cezar de Naples la moitié de son camp, presque toute son infanterie, avec partie de la cavallerie, pour la conduire à Riverol, sept petits mil de Cazal, Ulpian entredeux ; et demeura ledict Cezar de Naples vingt deux jours à prendre Sainct Martin et ces autres chasteaux. Pendant ce temps-là, je mis la ville en deffence avec une extreme diligence, et fis faire de grandes tranchées et rampars derriere tous nos coins et portails bien terrassez, et tous les hauts gabions gabionnez à double gabionnade, bien deliberez de nous faire bien battre et acquerir de l'honneur. Or Cezar, ayant pris Sainct Martin et les autres chasteaux, arriva à Riverol avec son camp, où tout incontinent le sieur dom Ferrand mit en conseil pour arrester s'il nous devoit venir assaillir ou nous laisser, veu que j'avois eu temps de me fortifier, et que j'avois achevé tout ce que je voulois faire pour nostre deffence : et aussi mettoit en avant que nous estions six compagnies là dedans, tous resolus de combattre, et qu'il doutoit qu'à l'assaut il perdroit plus de vaillans capitaines espagnols et italiens que la ville ne valloit ; et leur remonstroit tout ce que j'avois fait dedans. Les capitaines espaignols et italiens qui furent appellez en ce conseil, voyant que le hazart tomboit sur eux, firent remonstrer par leur maistre de camp que l'Empereur avoit là des meilleurs capitaines qu'il

eust en toute l'Italie, et desquels il faisoit autant ou plus d'estat que de tous les autres; et que, pour ceste cause, ils prioyent le sieur dom Ferrand de les vouloir conserver pour une bataille ou pour quelque entreprinse grande, et non pour si peu de cas que Cazal. Là dessus y eut grans disputes, et trois jours tindrent conseil sur ce faict: Cezar de Naples et le gouverneur d'Ulpian opiniastroyent que l'on nous devoit venir assaillir. Or les soldats espagnols, qui entendirent ce qu'en disoit Cesar de Naples, dirent à leurs capitaines qu'ils iroyent donc à l'assaut avec leurs Italiens; car, quant à eux, ils ne s'y trouveroient point, voulans maintenir ce que leur maistre de camp avoit proposé. Toutes ces disputes furent sçeuës par monsieur le mareschal, apres que le sieur dom Ferrand fut quitté de Riverol [1], par des lettres qu'il escrivoit au president de Milan, lesquelles les gens du sieur Ludovic de Birague prindrent; et, cependant qu'ils disputoient de la chappe à l'evesque, monsieur le mareschal leur fit desrober Albe [2] par messieurs de La Mothe-Gondrin, Francisco Bernardin, et de Panau [3], lieutenant de la compagnie dudit sieur mareschal, et quelques autres dont ne me souvient. Monsieur le mareschal fut adverty de la prinse au point du jour, car nos gens y estoyent entrez à unze heures de nuict, et me depescha un sien lacquay avec une lettre qui disoit: « Monsieur de Montluc, tout à ceste heure j'ay « esté adverty que nostre entreprinse d'Albe est sor-

(1) *Fut quitté de Riverol :* eut quitté Riverol.

(2) On trouvera dans les Mémoires de Boyvin du Villars, des détails curieux sur la manière dont la ville d'Albe fut enlevée par surprise.

(3) Il est nommé *Pavan* dans Boyvin du Villars.

« tie à effet, et nos gens sont dedans; qui est cause
« que je monte à cheval et m'y en vois à extresme dili-
« gence. » Le lacquay arriva environ les dix heures; et,
pour-ce que le gouverneur de Ulpian retenoit un
trompette de monsieur de Maugiron, j'y envoyay un
tambour du capitaine Gritty; et, luy ayant monstré
la lettre de monsieur le mareschal, je luy donnay
charge de dire au gouverneur d'Ulpian que le sieur
dom Ferrand ne se pouvoit mieux revancher de la
perte d'Albe, que de nous venir attaquer. Et comme
le tambour fut à la porte de Ulpian, trouva que le
gouverneur estoit allé au poinct du jour au conseil à
Riverol; il dit aux soldats de la porte la prinse d'Albe;
lesquels sur ces nouvelles le voulurent tuer, et de
faict commencerent à l'attacher et garrotter : mais ce-
pendant arriva le gouverneur, auquel je mandois qu'il
me rendist le trompette, veu que nous nous avions
tousjours fait bonne guerre; et qu'il ne commençast
point la mauvaise, car nos gens l'avoyent aussi fait
aux leurs à la prinse d'Albe. Ledit gouverneur print
le tambour et l'amena à son logis, et luy dit que, si
ce qu'il disoit n'estoit vray, qu'il le feroit pendre:
le tambour luy respondit que, s'il estoit vray, il ne
vouloit qu'il luy donnast qu'un teston, et qu'au con-
traire, s'il disoit faux, il vouloit estre pendu. Le gou-
verneur tourne remonter à cheval, et s'en va à Ri-
verol : toute la nuict ils furent en conseil si cecy
pouvoit estre verité ou non. Lendemain à midy, arriva
le capitaine du chasteau de Montcalvo, qui leur porta
nouvelles, de la part du gouverneur d'Ast, que la
prinse d'Albe estoit veritable; qui fut cause que len-
demain matin le sieur dom Ferrand partit, et s'en alla

passer la riviere au pont d'Asture en grand diligence, pour aller droit audit Albe, voir s'il le pourroit reconquester avant que monsieur le mareschal l'eust faite fortifier d'avantage.

Comme je me vis hors de la craincte du siege, j'envoyay incontinent les pionniers que j'avois audit Albe, qui firent grand plaisir à monsieur le mareschal. Je n'attendois pas là de commandement : il est souvent necessaire de faire avant estre commandé, s'il n'y a du hazard. Monsieur de Bonivet et le colonel Sainct Pierre, corce, se mirent dedans avec sept enseignes. Or, dés l'arrivée du seigneur dom Ferrand au pont d'Asture, et qu'il eut passé la riviere, monsieur de Salvazon, qui estoit gouverneur de Berruë, m'en advertit en diligence. Je fis partir le baron de Chipy, La Garde et Le Mas soudainement, qui furent lendemain au poinct du jour à Albe; dequoy monsieur le mareschal fut fort aise, comme fut bien aussi monsieur de Bonivet, pour-ce qu'ils venoyent d'un lieu auquel ils avoient prins grand peine de fortifier, esperant que ceux-là monstreroient le chemin aux autres, comme ils firent. Monsieur de Maugiron voulut demeurer à Cazal, car il y faisoit bon vivre pour les chevaux. J'y laissay le capitaine Martin avec luy, et envoyay Le Grity à sa garnison; moy et le collonel Charmond allasmes trouver M. le mareschal à Thurin, qui ne faisoit qu'arriver d'Albe, et ma compagnie s'en alla à Montcallier. Je vous laisse discourir si monsieur le mareschal, monsieur le president Birague et toute la cour du parlement me firent grand chere, et si je fus le bien venu.

Donc, capitaines, quand de quelque entreprise sor-

tira grande commodité, et quelque profit en pourra venir, comme faisoit de ceste-cy, veu que Thurin, si Cazal eust esté prins, en souffroit grand dommage, n'arrestez d'entreprendre et tenter hardiment; et, quand vous y serez, souvenez-vous de la sorte que j'en usay; car ainsi mettrez-vous en crainte l'ennemy de vous attaquer; il est plus en alarme de vous assaillir, que vous n'estes de vous deffendre; il songe et considere ce qui est dedans, et qu'il a affaire à gens qui sçavent remuer terre; qui n'est pas peu de chose à un guerrier. Il est vray que le sieur Cezar fit un pas de clerc de s'amuser aux forts, et nous laisser cependant fortifier: s'il fut lors venu droit à nous, il nous eust donné de la peine: je croy qu'il craignoit. Aussi ma bonne fortune voulut que le sieur dom Ferrand separa ses forces: s'il fut venu lors nous attaquer, il eust emporté de bons hommes, mais nous eussions bien vendu nostre peau.

Or, comme le sieur dom Ferrand fut en Ast, il eut advertissement que monsieur de Bonivet estoit fort dans Albe, et que de nouveau y estoient entrez trois compagnies de celles que j'avois à Cazal, avec grand quantité de pionniers; qui fut cause qu'il entra en aussi grand dispute s'il y devoit aller ou non, comme à Riverol pour venir à Cazal. Il partit donc au bout de cinq ou six jours d'Ast avec toute sa cavallerie pour recognoistre Albe; et, apres avoir demeuré un jour aux environs, il s'en alla camper devant Sainct Damian, parce qu'il avoit entendu que monsieur le mareschal avoit prins presque toutes les munitions, poudres, plombs et cordes pour mettre dans Albe, et avoit donné charge à quelqu'un d'en y amener au-

tant. Mais bien souvent la paresse et negligence des hommes fait plus perdre que gaigner : car je ne vis jamais homme long en besongne, paresseux ou negligent à la guerre, qui fit beau fait; aussi il n'y a rien au monde où la diligence soit tant requise : un jour, une heure et une minute fait evanoüir de belles entreprises. Or monsieur le mareschal pensoit que le sieur dom Ferrand se vint mettre plustost à Carmagnolle que non ailleurs, pour la fortifier et prendre le chasteau, pensant que Sainct Damian auroit recouvert des poudres. Ainsi s'en vint jusques à Carmagnolle. Monsieur de Bassé, qui estoit gouverneur du marquisat de Salusse, vouloit entreprendre de deffendre le chasteau.

[1553] Monsieur le mareschal s'en alla apres à Carignan, et me laissa avec ledit sieur de Bassé pour luy ayder à mettre les vivres et munitions dans le chasteau, et ce fut à la requeste mesmes de monsieur de Bassé; et, lendemain propre que monsieur le mareschal fut party, il fut adverty, par une lettre venant des parts de messieurs de Briquemaut [1] et de Chavigny, que le camp de l'ennemy se campoit devant Sainct Damian, et qu'ils le prioient les vouloir secourir de poudres, plomb et corde pour l'arquebuzerie, car ils n'avoyent point eu celle qu'il leur avoit promis : dont monsieur le mareschal se trouva le plus fasché du monde, et y envoya promptement six charges de poudre et quatre de plomb et de corde; et mandoit au gouverneur de La Cisterne, distante de Sainct Damian deux petits mil, lequel avoit trois compagnies d'Italiens avec luy, qu'il hazardast de mettre ceste nuict là ces munitions dedans. Monsieur

[1] François de Beauvais de Briquemaut.

de Bassé et moy avions desja entendu que le camp s'estoit planté devant Sainct Damian, par l'homme mesmes qui en portoit les nouvelles à monsieur le mareschal; car il falloit qu'il passast à Carmagnolle, comme fit aussi ceste munition trois ou quatre heures apres, qu'estoit sur l'entrée de la nuict. Monsieur de Bassé et moy exhortasmes celuy qui conduisoit icelle munition de remonstrer aux capitaines qu'il falloit que ceste nuict-là mesmes la poudre entrast, car autrement elle ny pourroit point entrer; et falloit que celuy qui la conduisoit y entrast luy-mesme : nous le trouvasmes si froid, que nous cogneusmes bien qu'il ne feroit rien de bon. Il est aisé de voir à la care si un homme est espouvanté, et s'il luy baste l'ame pour executer ce qu'il entreprend; et eusmes peur qu'il n'espouvantast plustost les capitaines, quand il seroit à La Cisterne, que de leur donner courage : qui fut cause que je me resolus de m'y en aller, pour tascher par ce secours à sauver la place; monsieur de Bassé voulut que monsieur de Classe, son premier fils, vint avec moy, conduisant dix hommes d'armes, car il estoit lieutenant de la compagnie.

Nous partismes une heure de nuict, et arrivay à unze heures à La Cisterne; auquel lieu je trouvay le gouverneur et les capitaines bien empeschez, faisant de grandes difficultez sur la conduitte de ceste munition, et comme elle se pourroit mettre dedans : et à la verité il y avoit quelque raison, car Sainct Damian est petit, et le sieur dom Ferrand avoit en son camp six mil Allemans, six mil Italiens et quatre mil Espagnols, douze cens chevaux legers et quatre cens hommes d'armes, et tout cela campoit joignant la ville, autour de la-

quelle les corps de garde se touchoient; et d'y faire entrer la munition avec les chevaux qui l'avoient portée, estoit chose impossible, car il y avoit neige jusques au genou, et tous les chemins estoient pleins des loges des soldats. Or incontinent je fis assembler forces sacs, lesquels nous coupasmes en trois, et quelques femmes promptement les cousoyent, dans lesquels je fis mettre la poudre; puis j'eus trente paysans, ausquels je fis lier les poudres, plomb et corde à la ceinture, et leur fis bailler à chacun un baston en la main pour se soustenir. Monsieur de Briquemaut, gouverneur, avoit envoyé six Suysses de sa garde hors la ville, lesquels n'estoient peu r'entrer dedans; ainsi se trouverent à La Cisterne et prindrent leur part de la munition. Estant donc prests à partir, arriverent les seigneurs de Pied-Defou [1] et de Bourry [2], lequel on m'a dit s'estre faict huguenot, de Sainct Romain, parent de monsieur de La Fayette, et trois ou quatre autres gentils-hommes s'acheminans pour s'aller jetter dedans, lesquels se mirent à pied et renvoyerent leurs chevaux. Monsieur le mareschal avoit escrit à deux des capitaines qui estoient à La Cisterne, qu'ils entreprinssent de mettre les poudres dans Sainct Damian; lesdits capitaines estoient vieux soldats, ce qui ne m'en fit esperer aucune chose de bon : car qui veut faire une execution hazardeuse et de grand

[1] René, seigneur du Pui-du-Fou, d'une ancienne maison du Poitou, baron de Combronde, en Auvergne; il fut gouverneur de La Rochelle et pays d'Aunis, et eut la promesse du premier bâton de maréchal de France qui viendroit à vaquer; mais il mourut avant d'avoir été investi de cette charge.

[1] Charles du Bec, baron de Bourry; il se fit en effet protestant, mais il revint ensuite à la religion catholique.

combat, il se faut garder sur tout de vieux capitaines et de vieux soldats, parce qu'ils apprehendent trop le peril de la mort, et la craignent, et n'en tirerez jamais bon ouvrage : ce que j'experimentay là et en plusieurs autres lieux. Le jeune n'apprehende pas tant le danger : il est vray qu'il y faut de la conduicte ; et entreprendra aisément quelque execution où il y faut de la diligence : il est prompt, ingambe, et la chaleur luy enfle le cœur, qui est souvent froid au vieillard.

Or ils partirent environ deux heures apres minuict, et, comme ils furent hors la ville, je me mis sur une plate-forme pres de la porte, duquel lieu je descouvrois tout leur camp, sauf un peu de l'autre costé de la ville ; j'envoiay le lieutenant du gouverneur de La Cisterne pour donner l'alarme par le fons à main gauche ; ce qui ne porta pas grand profit, d'autant que les ennemis n'en firent nul compte. Et comme nos gens furent sur un petit haut pres de la ville, d'où on descouvroit tous les feux, et les gens mesmes à la clarté d'iceux, un des capitaines italiens dict à monsieur de Pied-Defou et aux autres : *Vedete*[1] *el campo : ecco la cavallerie, ecco la gendarmerie ; ecco li Tudesci, ecco li Espagnoli, ecco li Italiani ;* leur monstrant le tout avec le doigt : *Non si intrarebbe una gata, bisogna tornar in dietro ;* ce qu'ils firent. Or je demeuray tousjours sur ceste plate-forme, ayant mon mal de cuisse qui me tuoit, de laquelle je

[1] « Voyez le camp ; voici la cavalerie ; voilà la gendarmerie ; voilà « les Allemands, les Espagnols, les Italiens (leur montrant le tout « avec le doigt) : on ne feroit pas entrer un chat ; il faut s'en re- « tourner. »

n'estois encore guery ny de deux ans apres; voicy nos gens retournez sur la poincte du jour, et me compterent ce qu'ils avoient veu, dequoy je fus bien marry. Soudain je despesche un homme en poste devers monsieur le mareschal, qui ne sçavoit pas que je fusse à La Cisterne, ains me pensoit à Carmagnolle avec monsieur de Bassé; et luy manday tout ce qui en avoit esté faict, et qu'il ne falloit point avoir esperance que ces capitaines-là missent les poudres dans Sainct Damian; j'en avois desja faict l'espreuve : le priant qu'il mandast en poste à Montcallier au capitaine Charry (1), qui portoit mon enseigne, que soudain il partist avec cinquante des meilleurs soldats que j'eusse, sçavoir, trente arquebusiers et vingt picquiers, et qu'il se rendist à La Cisterne à la minuict. Monsieur le mareschal trouva estrange quand il entendit que j'estois là, et depescha un homme en poste au capitaine Charry, auquel j'escrivois pareillement un mot en haste: ce vaillant jeune homme, plein de bonne volonté, ne s'en fit pas prier, mais tout incontinent il partit avec les cinquante soldats, et se rendit environ une heure apres minuict à La Cisterne, auquel lieu je luy avois faict apprester dans une cave trois ou quatre feux de charbon et une table longue pleine de

(1) Jacques Prévôt, sieur de Charri. *C'étoit*, dit Le Laboureur, *un Montluc en valeur et en orgueil, et qui l'auroit pu être en dignité, s'il ne se fût fait de trop grands ennemis pour l'atteindre.* Montluc en parle avec beaucoup d'éloges, et on trouvera dans les Mémoires de Boyvin du Villars, des détails curieux sur sa force et sur sa valeur. En 1563, le Roi prit les enseignes que commandoit Charri, pour former sa garde à pied; telle fut l'origine des gardes-françaises. Charri fut assassiné suivant les uns, ou tué en duel, selon les autres, par Chatellier-Portant.

vivres; et avois-je fait enserrer les vilains d'un costé, et, pendant que les soldats beuvoyent, je les faisois charger avec les Suisses; et ne voulus plus parler aux capitaines des Italiens pour aller avec le capitaine Charry, mais en priay un de me bailler son enseigne, qu'on nommoit Pedro Antonio, un jeune fol esventé que j'avois cogneu à Montcallier, et l'avois fait mettre en prison deux fois, pour des follies qu'il faisoit dans la ville. Je le tiray à part et luy dis : « Pedro Antonio, « je te veux faire plus d'honneur qu'à ton capitaine : « tu as veu la nuit passée quelle faute vous autres « avez fait, de ne vous efforcer d'entrer dans la ville, « et vous en estes retournez avec excuses; de ma part, « je ne prens nulle excuse en payement, depuis qu'il « y va de la perte d'une ville et des gens de bien qui « sont dedans. Je sçais bien que tu as assez de valleur, « mais tu n'es pas sage; et, si tu veux esprouver ta « sagesse à ce coup, comme tu as d'autresfois fait ta « hardiesse, je te promets ma foy de te faire donner « une compagnie à monsieur le mareschal, auquel « l'occasion se presente luy faire cognoistre que, comme « tu es hardy, tu es aussi sage pour commander. Je « veux que tu ailles prendre cinquante hommes de la « compagnie de ton capitaine, auquel je veux dire « tout à ceste heure qu'il te les baille, et, au sortir de « la ville, je te mettray tous les paysans et les Suisses « qui portent la munition au milieu de tous les cin- « quante soldats; et veux que tu amenes deux ou trois « sergens que je te feray bailler aussi pour en mettre « un à chasque flanc et sur le derriere, afin de don- « ner courage à tes soldats de te suyvre, et garder que « les paysans ne s'escartent. Mais, comme le capi-

« taine Charry ira attaquer un corps de garde, passe « outre sans t'amuser à combattre, sinon que quel-« qu'un se presentast devant toy, et passe tousjours en « avant, soit que tu rencontres ou non, jusques à ce « que tu sois à la porte de la ville. » Il me respondit (1) : *Credete, signor, ch' io lo faro a pena di morir, et voi connoscereti che Pietro Antonio sera divenuto saggio:* lors l'embrassant, je luy dis : *Io ti prometto anchora che io mi recordero di te, et che ti sera riconnesciuto il servisio : no mi mancar di gratia, io ti giuro per la Nostra Madonna se tu non fai chello che un huomo da bene debbe fare, io ti farò un tratto de Montluco; tu sai como io ho manegiato non suono quindeci di uno d'elli nuostri facendo d'il poltrone; io non dimando seno un puoco di prudenza con prestezza.* Il me tint ce qu'il m'avoit promis, car il s'y porta bien sagement: les capitaines luy baillerent tout ce qu'il demandoit, estans bien aises d'en estre deschargez. Je priay aussi Pied-Defou et autres nommez que, puisqu'ils vouloient entrer dans la ville, il falloit qu'ils y entrassent pour l'aider à conserver et non pour se perdre, ensemble ce qui estoit dedans, d'autant que la conservation d'icelle ville ne consistoit qu'à mettre les munitions dedans, et qu'il estoit

(1) « Assurez-vous, monsieur, que je le ferai, ou que j'y mourrai, et pour cette fois, vous verrez que Pietro Antonio est devenu sage. » Lors l'embrassant, je lui dis : « Je te promets encore que je me souviendrai « de toi, et que le service que tu nous rendras sera récompensé; mais « ne manque pas à ta promesse, car je te jure par la Vierge Marie, « que si tu ne fais pas le devoir d'un homme d'honneur, je te ferai un « trait de Montluc; tu sais comme j'ai traité, il n'y a pas quinze jours, « un des nôtres qui faisoit le poltron. Je ne te demande qu'un peu de « prudence et de la promptitude. »

necessaire qu'ils se departissent les uns aux flancs, les autres sur le derriere, aux fins que quand le capitaine Charry combattroit, ils donnassent courage aux gens de Piedro Antonio, et aux paysans, de passer outre; ce qu'ils firent. Or tous, tant mes soldats, Italiens, que les paysans, furent advertis par moy de tout ce que les uns et les autres devoient faire, ainsi sortir de la ville en ce mesme ordre. Je dis au capitaine Charry, presens mes soldats, que je ne les voulois jamais plus voir s'ils n'entroyent ou mouroient, tous tant qu'ils estoient de ma compagnie: alors il me respondit que je m'allasse seulement reposer, et que bien tost j'entendrois de ses nouvelles: à la verité c'estoit un soldat sans peur. En sa trouppe estoit un de mes corporals, nommé Le Turc, picard de nation, qui me dit: « Et quoy, faictes vous doute que nous n'en-« trions dedans? Par la mort bieu, nous aurions bien « employé nostre temps, ayans combattu plus de cent « fois avec vous, et tousjours demeurez victorieux, « et à ceste heure cy vous faictes doute de nous? » Alors je le sautay embrasser au col, et luy dis ces mots: « Mon Turc, je te promets ma foy que je vous « estime tant tous, que je m'asseure que, si gens au « monde y entrent, vous autres y entrerez. » Nous avions des chandelles basses pour nous esclairer, afin que les sentinelles du camp n'apperceussent aucun feu dans La Cisterne; et ainsi ils partirent, et je m'en allay mettre sur la plate-forme sur laquelle j'avois la nuict auparavant demeuré; le capitaine de là dedans me tenoit tousjours compagnie. Or au bout de deux heures j'ouys une grand alarme à l'endroit par lequel il falloit qu'ils entrassent, et grandes arquebu-

sades; mais cela ne dura point: qui me fit mettre en crainte que nos gens fussent repoussez, ou bien que les paysans se fussent mis en fuitte; lesquels, comme ils furent sur ce haut où les capitaines italiens avoient dit qu'il n'y entreroit un chat, firent un peu alte: les guides leur monstrerent les corps de garde, desquels, à cause de la grande froidure et de la neige, les sentinelles n'estoient pas à vingt pas. Le capitaine Charry appella messieurs de Pied-Defou, Bourry, Sainct Romain, Pedro Antonio, et leur bailla deux guides, s'en reservant une, et leur dit: « Voy-là le « dernier corps de garde des gens de pied, car le de- « meurant c'est cavallerie, qui ne fera pas grands ef- « forts à cause de la grand neige; dés que vous me « verrez attaquer ce corps de garde, passez outre le « grand pas; et ne vous arrestez, quoy que vous « trouviez sur vostre chemin, mais vous rendez à la « porte de la ville. » Tous d'une volonté baisserent la teste; le capitaine Charry aborde ce corps de garde, lequel il mit en routte sur un autre corps de garde, et tous deux prindrent la fuitte; puis passa outre droit à la porte de la ville, où il trouva ja Pedro Antonio arrivé. Incontinent delivrerent la munition, sans y faire autre arrest, sinon que messieurs de Chavigny et Briquemaut embrasserent le capitaine Charry, et le prierent de me dire que, puisque j'estois à La Cisterne, ils estoient asseurez d'estre secourus de ce qui leur faisoit besoin, et qu'il seroit tres-necessaire de leur faire tenir de la munition encore d'avantage. Mais, comme l'on s'amusoit à prendre les soldats des corps de gardes qui s'en estoient fuys, dont le lendemain un capitaine en fut pendu, le capitaine Charry

et Pedro Antonio, avec les paysans, trouverent les ennemis sur ces entre-faites, les chargerent et passerent outre; je n'y perdis un seul soldat, italien ny françois, et n'en y eut un seul blessé, mesmes aucun paysant; mais tous arriverent à La Cisterne estant desja grand jour, me trouvant encores sur la plateforme. Je despeschay incontinent vers monsieur le mareschal, pour le prier qu'il m'envoyast encore de la poudre, car de plomb et de corde ils en avoient assez : ce qu'il fit tout promptement de Quiers enhors, auquel lieu il s'estoit remué, pour estre plus pres de moy.

Voy-là l'aage que doivent avoir les capitaines à qui l'on baille les charges pour executer une entreprise hasardeuse et soudaine. Je puis asseurer avec la verité que, cent ans a, ne mourut un plus brave et plus sage ny mieux advisé capitaine de son aage, qu'estoit le capitaine Charry; et m'asseure que monsieur de Briquemaut n'en dira pas le contraire, encore qu'il soit de la religion de ceux que l'on a massacré depuis à Paris. La forme de sa mort (1), je n'ay que faire de l'escrire, car le Roy et la Royne, et tous les princes de la Cour le sçavent assez : aussi est-ce chose indigne d'un François. Et quand je l'eus perdu, ensemble mon fils le capitaine Montluc (2), qui fut tué à Madere,

(1) Voyez ci-dessus la note de la page 123.

(2) En 1568, Pierre Bertrand de Montluc, dit le capitaine Peyrot, second fils du maréchal, forma le projet de bâtir une place forte dans le royaume de Mélinde, de Mozambique, ou de Manicongo, pour servir de retraite aux Français qui feroient le commerce de l'Afrique et des Indes orientales. Il arma trois gros vaisseaux et quelques barques, avec douze cents hommes de guerre. Jeté par la tempête sur les côtes de Madère, ses gens voulurent descendre pour faire de l'eau, et

appartenant au roy de Portugal, il me sembla que l'on m'eust couppé mes deux bras, parce que l'un estoit le mien dextre, et l'autre le senestre. Il avoit nourry le capitaine Montluc tousjours aupres de soy depuis l'aage de douze ou treze ans; et partout où il alloit, ce jeune garçon luy estoit tousjours pendu à la ceinture : je n'eusse sçeu luy donner un meilleur precepteur que celuy-là pour luy apprendre qu'est-ce que de la guerre; aussi en avoit-il retenu beaucoup, pouvant dire sans honte, encore que ce fut mon fils, que, s'il eust vescu, c'eust esté un grand homme de guerre, prudent et sage : mais Dieu en a autrement disposé. Laissant ces propos (qui me tirent les larmes des yeux), je retourneray à nostre faict.

Monsieur de Briquemaut me manda par le capitaine Charry qu'ils n'avoient nul ingenieur là dedans, ny homme qui sçeust dire où falloit mettre un gabion; dequoy il me prioit en advertir monsieur le mareschal : me prioit aussi de luy vouloir faire retourner le capitaine Charry avec mes cinquante soldats, car il les estimoit autant que la meilleure compagnie qu'il eust là dedans, et qu'en recompense à jamais il se rendroit serviteur mien : ce que je fis. Monsieur de Gohas (1) qui est aujourd'huy estoit lors de ma com-

furent reçus à coups de canon par les Portugais, quoique la France fût en paix avec eux. Montluc, indigné, mit huit cents hommes à terre, massacra tous les Portugais qui se trouvèrent sur sa route, marcha sur la capitale, la força et la saccagea; mais comme il attaquoit la grande église, où une partie de la garnison se défendoit encore, il reçut un coup de mousquet à la cuisse, et mourut peu de jours après.

(1) Il y avoit au temps de Montluc trois Gohas fréres : l'aîné, brave et vaillant soldat et capitaine, dit Brantôme, et qui avoit été fort aventureux, vint mourir à La Rochelle [1573] d'une petite arquebu-

pagnie et du nombre des cinquante, jeune de dix-sept ans, et sur son commencement qu'il avoit pris les armes. Monsieur le mareschal envoya en poste à Albe, pour faire venir les ingenieurs qui y estoient, dont le chevalier Reloge en estoit un. Et, comme le capitaine Charry fut arrivé, les picquiers prindrent de la poudre en ceinture, ainsi que les autres avoient faict auparavant; et ne voulut escorte aucune, mais alla prendre le chemin un petit à main droite, par le quartier de leur cavallerie, et donna à travers, et passa sans perdre un homme; il sçavoit tresbien prendre son party. Incontinent qu'il fut arrivé, il pria messieurs de Briquemaut et de Chavigny de luy laisser garder le fossé; ce qu'ils luy accorderent: et se couvrit là dedans de bois, tables et gabions. Et, tout incontinent que les guides furent de retour à moy, je despeschay vers monsieur le mareschal, luy donnant advis de tout, le suppliant qu'il m'envoyast le capitaine Caupenne, mon lieutenant, avec autres cinquante soldats des miens: ce qu'il feit; et, deux jours apres son arrivée, je fis hazarder pour leur apporter encore des poudres. Il alla du costé de la gendarmerie, où les ennemis avoient mis un corps de garde de gens de pied, qui prindrent la cargue d'assez loin; mais il fit tant, qu'il meit la poudre sur le bord du fossé de la porte; et par luy me manderent les susdits seigneurs recommandations, avec advertissement d'asseurer monsieur le mareschal qu'il n'eust plus crainte

zade à la jambe qui n'étoit nullement dangereuse; le deuxième fut tué à la prise de Saint-Valery; le troisième, capitaine de la garde du Roi, massacré en Béarn, après la prise d'Orthez par Montgommery, en 1569.

que la place se perdit, parce qu'ils avoient à cest heure tout ce qui leur faisoit besoin. Le baron de Chipy, qui estoit à Albe avec monsieur de Bonivet, se voulut essayer d'y mettre des poudres du costé d'Albe, et chargea de la sorte qu'avoient fait les miens; mais il y perdit les poudres et les paysans, avec presque tous ses soldats; au moins n'en y entra que luy quatorziesme ou quinziesme. En toutes choses il y a de l'heur.

Or le camp y demeura seize ou dixsept jours devant, et la batterie dura sept jours (1). Cesar de Naples avoit fait deux mines qui alloient par dessus le fossé, à l'endroit de la bresche, lesquelles estoient desja pres de la muraille. Un pionnier se sauvant, fut pris de nos Italiens, qui me dict le tout: lequel, incontinent la nuict venuë, je baillay au capitaine Mauries (qui estoit pour lors mon sergent, et à ceste guerre derniere a esté sergent major à Bordeaux pres monsieur Montferrand (2)) qui l'attacha, et ne voulut qu'un autre soldat et une guide pour le conduire; lequel le mena si bien, qu'il ne trouva que deux sentinelles par le chemin, lesquelles soudainement se retirerent au corps de garde.

(1) De Thou rapporte ce siége d'aprés Montluc, dont il suit exactement le récit.

Boyvin du Villars n'est pas d'accord avec Montluc sur la durée de ce siége, dont il rapporte les détails d'une manière différente; mais, en rapprochant les deux relations, celle de Montluc donne une idée claire et positive des événemens, tandis que l'autre offre de l'obscurité et même des contradictions.

(2) Montferrand étoit gouverneur et maire de Bordeaux lors du massacre de la Saint-Barthélemy. Il fit exécuter les ordres de la Cour dans cette ville avec beaucoup de cruauté. Il fut tué en 1574, au siége de Gensac.

Ainsi il passa, et mena le pionnier dans la ville, dans laquelle il demeura tout le jour; et, comme le jour fut grand, messieurs de Chavigny et de Briquemaut le menerent sur la muraille de la batterie, duquel lieu il recogneut en quelle part se faisoit la mine. Incontinent ils descendirent au fossé, et commencerent à le coupper et gratter, tellement que bien tost apres ils descouvrirent les trous, et depuis nous entendismes qu'il ne s'en fallut de gueres qu'ils n'y attrappassent Cesar de Naples, qui estoit là pour recognoistre la mine. Or les deux jours derniers ils firent une grande batterie, et avoit fait faire le sieur dom Ferrand grand quantité de fascines que les soldats espaignols, italiens et allemans jettoient dedans, ayant couppé la contre-escarpe en deux ou trois lieux; mais autant qu'ils en jettoient, le capitaine Charry, qui estoit dedans, les retiroit dans la ville par un trou qu'ils avoient au dssous de la bresche; de sorte que, pensant que ledit fossé fut remply, ils l'envoyerent recognoistre en plain jour, estant en bataille pour donner l'assaut; mais ils trouverent qu'il n'y avoit rien, et alors firent grand diligence de la batterie deux jours, et si tiroient une bonne partie de la nuict, à la clarté de la lune. Voyans la bonne contenance que tenoyent nos gens là dedans, et que leurs mines ny fascines ne leur avoient de rien servy, deliberent de ne donner poinct l'assaut, ains de lever le siege; et, la derniere nuict qu'ils eurent achevé la batterie, j'y fis encores entrer le capitaine Mauries, qui entendit que le camp se levoit et comme ils retiroient l'artillerie; car messieurs de Chavigny et de Briquemaut, avant qu'il partist de là, voulsirent qu'il entendist comme il se le-

voit, à la verité pour m'en porter les nouvelles. Ainsi passa et repassa tout à son aise sans trouver personne, pource que tout le camp estoit desja en bataille et hors des loges. Comme il fut arrivé devers moy, environ deux heures avant le jour, je les depeschay incontinent, sur de bons chevaux, vers monsieur le mareschal, lequel il trouva encores au lict, pource qu'il n'avoit dormy une seule goutte de toute la nuict, ayant demeuré tout le jour avec monsieur le president Birague et le sieur Francisco Bernardin au dessus de Rive de Quiers, qui, comme ils n'ouyrent, environ les deux heures apres midy, plus tirer l'artillerie, ayant demeuré là jusques à une heure de nuict sans rien entendre, tindrent la place pour perduë ou capitulée : mais le matin, un peu apres le soleil levant, et ainsi que le valet de chambre eust ouvert, comme le capitaine Mauries luy eut porté les nouvelles, je vous laisse penser la joyé qu'il en eut : il me manda soudain que je m'en revinsse le trouver.

Or je fis là un tour de jeune capitaine : car, comme le capitaine Mauries me dict que le camp se levoit, je m'en allay en grand'haste à Sainct Damian; et aussi tost que le capitaine Charry, qui estoit sur la muraille, me vit venir, il sortit dehors avec mes autres soldats; dequoy je fus bien marry. Les ennemis s'estoient mis derriere une petite montaigne, le ventre à terre, et avoient laissé quinze ou vingt arquebusiers à la descouverte. Je les allay attaquer, et les chargeay; mais, comme je fus à quatre pas des autres, ils se leverent et me chargerent de cul et de teste, tellement qu'ils me menerent battant tout contre la ville, laquelle me secourut (et bien pour moy) de dessus la mu-

raille à coups d'arquebusades. Là le capitaine Charry fut pris et blessé, et, sans mon lieutenant que j'avois laissé aux gabions, ils m'avoient taillé en pieces avec tous les cinquante du capitaine Charry. Je perdis sept ou huict soldats, desquels il en y eut trois de morts; monsieur de Gohas fut une fois enveloppé, et puis eschappa. L'aise que j'avois de voir le siege levé, et l'envie d'avoir quelque prinse sur les ennemis, me fit mal à propos faire ceste escapade. Cela faict, je m'en retournay à La Cisterne, apres avoir veu messieurs de Chavigny et de Briquemaut, et le soir me rendis à Quiers; auquel lieu je fus aussi bien venu de monsieur le mareschal et de tous ceux qui estoient avec luy, que homme eust sçeu estre. Lequel sieur mareschal despescha monsieur de Biron devers le Roy, pour luy porter le succez du siege, et luy demanda une place de gentilhomme de la chambre pour moy; et aussi, pour la grand' instance et supplication que je luy fis, estant souvent en douleur de ma cuisse, il me deschargea de l'estat de maistre de camp, encores que ceste requeste ne fust gueres aggreable audit sieur mareschal; mais, pour me gratifier de tout ce que je luy eusse sçeu demander, il voulut me contenter. Et estant ledict seigneur de Biron (1) à la Cour,

(1) Armand de Gontaut, baron de Biron, dit *le Boiteux*, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de La Rochelle, Aunis et Saintonge, et capitaine de cent hommes d'armes. Il étoit sur la liste de ceux qui devoient être massacrés à la Saint-Barthélemy; mais il se retira à l'arsenal : il fit pointer deux coulevrines à la porte, et refusa de livrer le jeune La Force, âgé de douze ans, qui avoit échappé au massacre. Il fut un des premiers qui se rangèrent du côté de Henri IV, après la mort de Henri III. Tué au siége d'Epernay d'un boulet de canon, en 1592, à soixante-huit ans.

le Roy ne voulut donner ledict estat de maistre de camp, que prealablement il ne fust mieux informé à qui il le devoit donner; et ordonna que monsieur le mareschal nommeroit un homme, monsieur de Bonivet un autre, et que j'en nommerois un autre. Je nommay monsieur de Chipy; qui fut cause que ledict sieur de Biron fut longuement à la Cour, pour les allées et venuës qu'il fallut faire : et cependant je demeuray tousjours chargé dudict estat de maistre de camp, jusques au retour dudict seigneur de Biron (lequel lors portoit le guidon de monsieur le mareschal), qui m'en apporta la descharge, ayant le Roy donné iceluy estat au baron de Chipy, que j'avois nommé; et de mesmes m'apporta la place de gentilhomme de la chambre, car il ne voulut partir qu'il ne me vist enroollé en une place des vieilles qui avoit vaqué; et si me porta la patente du gouvernement d'Albe (1), à quoy je n'avois jamais pensé, et moins estimé que le Roy me preferast à trois ou quatre autres pour lesquels monsieur le mareschal avoit escrit. Voylà des services que je fis au Roy et à monsieur le mareschal, à quinze ou vingt jours l'un de l'autre.

Or, mes compagnons, celuy est bien-heureux qui faict service à son roy sous un sien lieutenant qui ne cele pas l'honneur de ceux qui font quelque chose remarquable, comme ne faisoit pas monsieur le mareschal de Brissac; car oncques homme ne fit rien aupres de luy qui fust digne que le Roy l'entendist, qu'il ne l'en advertist : il ne desroboit pas l'honneur d'autruy pour s'en enrichir; il ne celoit la valeur du

(1) Ce gouvernement fut donné l'année suivante à Lyoux, frère de Montluc, lorsque ce dernier fut envoyé à Sienne.

plus grand jusques au petit. Et, comme Dieu voudra que vous serez employé aupres de tels lieutenans de Roy, ne craignez point à hazarder vos vies, et y mettre toute vostre diligence et vigilance à leur faire service: j'entends, si vous avez envie de parvenir par les armes et par la vertu; sinon, retirez-vous. C'est un extreme regret à celuy qui a exposé sa vie pour faire quelque chose de bon, quand on cele son nom à son prince, duquel nous devons tous dependre. Il n'y a larrecin qui excede celuy qu'on faict de l'honneur d'autruy; et cependant la pluspart des generaux des armées ne faict pas conscience de cela.

Pendant que le seigneur de Biron estoit à la Cour, demeurant chargé de l'estat de maistre de camp, comme dict est, et au commencement de juing, que les bleds commençoient à meurir, le seigneur dom Ferrand ne voulut point laisser ce grand camp qu'il avoit, inutille, ains, à la persuasion de monsieur de La Trinitat [1], frere du comte de Bene, vint assieger Bene; et luy fit entendre ledict seigneur de La Trinitat qu'il coupperoit l'eauë qui alloit dans la ville faire moudre les moulins, et qu'il n'y avoit poinct de bleds ny farines dans icelle pour un mois, l'asseurant qu'il luy feroit gaigner une paye pour ses soldats, faisant coupper le bled qui commençoit à estre meur, et soudain le faire battre par deux ou trois cens vilains qu'il meneroit avec luy, sçachant bien que ceux des Langues et de Bernisse La Paille le voudroient achepter, et qu'ainsi dans un mois ils rendroient la

[1] Luc de La Coste, comte de La Trinité, qui servoit dans les troupes de l'Empereur, tandis que son frère, Jean-Louis de La Coste, comte de Bene, combattoit pour la France.

ville sans tirer coup de canon. Monsieur de Savoye, qui estoit jeune, et la premiere fois qu'il estoit entré en armée, y estoit; et vindrent mettre leur camp auprès de Bene, un mil sur le bord d'une riviere qu'il y a, de laquelle ils coupperent l'eauë, de sorte qu'il n'en venoit pas une goutte. Or par malheur monsieur le mareschal avoit ordonné à un gouverneur, lequel je ne veux nommer, d'y faire apporter douze cens sacs de bled et farine, moitié de l'un et moitié de l'autre, de son gouvernement, comme il estoit de coustume. Je ne veux point mettre par escrit l'occasion pourquoy ledit gouverneur n'y envoya lesdites munitions, car il toucheroit trop à son honneur : aussi je ne veux dire mal de personne. Monsieur le president de Birague sçait bien les raisons, pource qu'il estoit au conseil quand monsieur le mareschal m'envoya querir, où il en fut fort parlé et disputé. Le camp de l'ennemy estoit desja devant Bene il y avoit huict jours, et ne faisoit pas grand semblant de l'assaillir, esperant qu'il l'auroit bien tost par faute de vivres, encores que la ville fust assez forte, et que le comte et la comtesse estoient fort affectionnez au service du Roy. Il n'y avoit en tout que trois compagnies de gens de pied dedans, qu'estoient celle du comte, celle du jeune La Molle et celle de Louys Duc, qui est du Mondevy, faisant en tout deux compagnies italiennes et une françoise. Ledit capitaine La Molle estoit malade, et, par ordonnance des medecins, pour changer d'air, s'estoit faict porter au Montdevy; et n'avoit ledit seigneur comte avec luy chefs, que ledict Louys Duc, et, qui pis est, n'ayant jamais esté assiegé, se voyoit bien empesché, n'ayant personne au-

pres de luy qui entendist à la deffence d'un siege. C'est une affaire où les plus habilles se trouvent estonnez quand ils voyent une furieuse sonnerie, s'ils n'ont autresfois veu une telle dance. Et d'autre part il se voyoit sans munition aucune: de sorte qu'il se resolut d'advertir monsieur le mareschal du tout, et de la crainte qu'il avoit que la place se perdist, comme il avoit juste raison, estant celuy qui y avoit le plus d'interest, parce que la place estoit sienne. Il despescha donc le lieutenant de la compagnie de Louys Duc, lequel arriva au sortir du disner de monsieur le mareschal, estant pour lors à Carmagnolle, et avec luy messieurs de Bonivet, president Birague, d'Aussun, Francisco Bernardin, La Mothe-Gondrin, et quelque autre, duquel ne me peut souvenir. Comme monsieur le mareschal ouit la creance du comte, et entendant qu'il n'y avoit point de vivres, et que le gouverneur, que je ne veux nommer, n'en y avoit point faict apporter, comme il luy avoit ordonné, combien que tousjours luy faisoit entendre l'avoir fait, il entra, luy et toute la compagnie en un grand desespoir, tenant la place pour perduë, n'ayant monsieur le mareschal moyen aucun pour la secourir, d'autant qu'il n'avoit pas gens pour resister à la tierce partie du camp de l'ennemy. Or il demanda au lieutenant quel capitaine desiroit le comte qui allast devers luy pour le secourir; il luy dit qu'il m'aimoit fort, et disoit souvent que je l'avois une fois secouru, et qu'il voudroit qu'il luy eust cousté la moitié de son bien, et que je fusse là avec luy. Je ne faisois lors que sortir d'une fievre, dont j'en avois toutes les levres gastées et la bouche enlevée. Monsieur le mareschal me manda par

son vallet de chambre venir à son logis, et le trouvay en ceste fascherie. Il me fit compter par ledit lieutenant l'extremité en quoy se trouvoit Bene, se complaignant du gouverneur qui l'avoit trompé, et me pria bien fort me vouloir aller jetter dedans. Alors je luy respondis : « Que voulez vous que j'y face, n'y « ayant bled ny farines ? Je ne suis pas pour faire mi- « racles. » A quoy il me respondit qu'il avoit telle opinion de moy, ensemble toute la compagnie, que, si je pouvois entrer dedans, la place ne se perdroit point, et que je trouverois quelque expedient.

Un chacun sçait comme ces seigneurs, quand ils veulent faire entreprendre à un homme une chose impossible, le sçavent bien louer et flatter; car il m'alla representer Lans, Sainct Damian, et autres lieux où je m'estois trouvé, ayant esté tousjours si heureux, que tout m'estoit succedé à mon desir. Monsieur le president Birague me commença à prendre de l'autre costé à persuader. Monsieur de Bonivet et les autres ne disoient mot, cognoissant bien que l'entreprise estoit hasardeuse pour la perte de l'honneur, et que à la fin il faudroit venir à une capitulation, comme monsieur le mareschal mesmes me dit qu'au dernier refuge il faudroit passer par là. Alors je luy dis que j'aimerois mieux estre mort que si l'on me trouvoit en escritures, et que j'eusse capitulé ny rendu une place y estant entré pour la sauver; mais que j'y ferois ce que Dieu me conseilleroit, en l'aide duquel je me fiois. Alors monsieur de Bonivet commanda à douze ou quinze gentils-hommes des siens de venir avec moy, dont le gouverneur La Mothe-Rouge en estoit un du nombre, qui est encores en vie : et en pris autant des miens, fai-

sans en tout trente chevaux, sans mener aucun vallet, que moy, un cuisinier, et un vallet de chambre : et escrivit au vicomte de Gordon à Savillan qu'il me baillast une bonne guide, et au capitaine Theodore Bedeigne [1], qu'il me fist escorte avec sa compagnie. C'estoit un samedy. Le dimanche matin, au point du jour, j'entray dans Bene. Que qui fera ouyr le comte en sa conscience, s'il est en vie, il dira que ce fut une des plus grandes joyes qu'il eut jamais : et en tesmoignera autant madame la comtesse sa mere, et toute la ville. Je me mis soudain à dormir au chasteau, et deux heures apres nous dinasmes : monsieur le comte assigna tous les grands de la ville, massons et charpentiers aussi, et les fit venir à la maison de la ville, auquel lieu monsieur le comte, madame la comtesse, et tous nous rendismes.

Là je proposay tout ce qui nous estoit besoin de faire. Monsieur le comte proposa le peu qu'il y avoit de munitions, qui n'estoient que cinquante ou cinquante deux sacs de bled. La ville remonstra qu'elle n'en avoit pour huict jours : de sorte qu'encore que la ville soit assise en bon lieu, ils se trouverent à l'extremité, pour estre au bout de l'année; et d'autre part, ils avoient vendu tous leurs bleds aux Genevois, et à ceux devers Savonne; car il se vendoit trois escuz sol le sac. Monsieur le comte, qui tousjours a esté homme de grand despence, avoit vendu tous les siens, sur l'esperance de douze cens sacs, que le gouverneur, que je ne veux nommer, y devoit mettre. Nous disputames, quand bien nous aurions des bleds, comment nous les ferions moudre : mais, dés incontinent que monsieur le comte

[1] Théodore Bedeigne, capitaine d'Albanois.

m'eut dit où estoit le camp, je compris que je recouvrerois des bleds, combien que je n'en voulus rien dire à personne jusques au retour du conseil, que je le dis à monsieur le comte, et à madame seulement. Au conseil se presenta un petit homme, masson, aagé de plus de soixante ans, qui dict avoir tiré plusieurs pierres pour mettre sur les fosses des morts, d'un rocher qu'il nomma pres de là, et qu'il pensoit que qui tireroit ces pierres de dessus les morts, qu'elles seroient quelques peu bonnes pour faire des meules, si du tout non. Alors nous deputames deux de la ville avec madame la comtesse, qui y voulut aller pour en faire l'essay avec les massons. Ladicte dame arriva avec une grande joye, et s'offrit elle mesmes de prendre la peine de faire faire les meules : je ne le voulois endurer; mais à la fin il fallut qu'elle fut crue; et fit si grand diligence, qu'en deux jours et deux nuicts elle en eut onze complettes, lesquelles furent distribuées à ceux de la ville, qui s'obligerent de nourrir les soldats, mais qu'on trouvast moyen d'avoir des bleds. Or nous arrestasmes avec ceux de la ville qu'à une heure de nuict ils me rendroient cinq ou six cens hommes et femmes, les uns portant de petites cordes, les autres ferremens servans à coupper les bleds; et que les portes de la ville seroient fermées, aux fins que personne ne peust sortir pour donner aucun advis à l'ennemy; car monsieur de La Trinitat avoit quelques amis dans la ville, de quoy monsieur le comte mesmes se doutoit. Puis depeschay deux hommes de la ville, qui allerent porter une lettre au capitaine Hieronym [1], fils du colonel

[1] Hiéronime, ou Jérôme de Turin, fils du fameux capitaine Jean de Turin : il fut tué à la bataille de Saint-Denis, en 1567.

Jean de Thurin, qui estoit à une petite ville de laquelle ne me souvient, mais estoit à un mil du lieu où les ennemis avoient couppé l'eauë; et le priois que ceste nuict là il s'essayast, en une sorte ou autre, de racoustrer ce que les ennemis avoient rompu, et qu'il s'efforçast de nous faire venir de l'eauë, s'il estoit possible. Lequel ceste nuict là mesmes executa mon advertissement, combien qu'il fust un bien jeune gentilhomme, et croy-je qu'il n'avoit pas vingt ans alors. Or nous nous retirasmes attendant la nuict : et, comme nous fusmes au chasteau, je dis à monsieur le comte qu'il falloit que nous en allissions tous seuls par dessus les murailles pour regarder le champ de bled qui seroit plus pres de la ville, lequel il nous falloit coupper toute ceste nuit là, pendant que je jetterois deux cens soldats et le capitaine Theodore dehors, pour donner l'alarme fort et redde aux corps de garde qui gardoient que ceux de la ville ne peussent prendre du bled. Comme donc nous eusmes choysi un, nous retournasmes soupper, et apres nous menasmes le capitaine Theodore, et deux chefs des compagnies qui estoient sur la muraille de la ville, pour leur monstrer là part où ils devoient aller donner l'alarme, et les autres combattre le corps de garde; puis ordonnasmes dix hommes de ceux de la ville, sur un cheval chacun, pour commander ce peuple qui coupperoit les bleds, pour les faire haster.

A une heure de nuict toutes ces gens sortirent, les gens de guerre à combattre, et le peuple à coupper : de sorte que toute la nuict vous n'eussiez ouy que alarmes, tant au camp que au corps de garde. Comme le peuple avoit couppé et lié, ils couroient devant la

porte de la ville, et là deslioient leurs fardeaux, et incontinent s'en retournoient; car les uns estoient ordonnez pour coupper, les autres pour lier et porter. Cependant le jour vint, et on fit retirer la gerbe à ceux à qui appartenoit le bled dudit champ : ainsi il ne se perdit un sac de bled de toute ceste nuict. Les ennemis, qui virent ceste campagne toute couppée et emportée, y mirent encore des gardes plus fortes et plus pres. Le peuple, qui commença à recognoistre son gain, se delibera de se hasarder à retirer de leurs bleds, plustost que les ennemis les eussent : de sorte qu'à l'entrée de la nuict ils sortirent plus de deux cens hommes de la ville : les uns alloient loing, et les autres pres. Or Bene est presque environnée de vallons qui sont assez couverts de taillis et arrosez de force ruisseaux : et, comme ils sentoient venir gens, ils se cacheoient là avec leurs bleds, puis le matin se rendoient à la ville, à l'ouverture des portes. Lendemain matin que je fus arrivé, l'eauë commença à venir au moulin par la diligence du capitaine Hieronym, et nous dura deux jours et deux nuicts. Il y avoit une grande confusion aux moulins; mais nous fismes un ordre que nul ne moudroit que seulement pour faire dix ou douze pains; et ainsi chacun en eut pour un peu. Et à deux jours et deux nuicts de là, le capitaine Salines, espagnol, vint recognoistre l'éauë, laquelle la nuict mesmes nous perdismes. J'advertis le capitaine Hieronym du lieu auquel ils l'avoient tourné coupper, qui ne cessa jusques à ce qu'il l'eut remparé : mais il ne sceut faire si bien qu'il nous vint de l'eau qu'un jour durant; car d'heure en autre les ennemis l'alloient recognoistre. Madame la comtesse eut parachevé aussi son œuvre,

qui fut cause que nous ne nous souciasmes plus d'eauë.

Or, par le moyen des escarmouches, qui furent faictes aussi belles en ces lieux qu'en tout autre place que je me trouvay jamais, et avec la diligence qu'on mettoit de coupper de nuict, nous eusmes autant de bled qu'eux. Le seigneur dom Ferrand, qui se vit frustré de la promesse que monsieur de La Trinitat luy avoit faicte, commença d'estre fort mal content contre ledit seigneur de La Trinitat. Le capitaine Theodore s'en retourna à Savillan l'autre nuict, apres que nous eusmes fait la premiere couppe, en laquelle il se trouva, et eut quatre chevaux ou hommes blecez de sa trouppe, lesquels demeurerent à Bene. Il advertit monsieur le mareschal de ce que j'avois faict à mon arrivée. Alors il se commença resjouyr, et tous ceux qu'estoient avec luy, et à prendre quelque esperance de la conservation de la place. J'ay opinion, à ce que j'en vis, que, s'il eust attaqué avec l'artillerie, il est tout certain qu'il falloit qu'ils se rendissent; mais l'on l'amusoit tousjours sur ceste eauë, et sur ce qu'il n'y avoit point de bled; dequoy il demeura fort mal content et satisfaict, contre ceux qui l'avoient conseillé d'en user de ceste sorte : qui fut cause qu'il entra en quelque soupçon de monsieur de La Trinitat, et leva son camp le vingttroisiesme jour apres que je fus arrivé, s'y estant parqué auparavant l'espace de huict jours. Monsieur le comte est en vie, comme l'on m'a dit; monsieur le president Birague est encores vivant, et prou d'autres, qui tesmoigneront si je couche rien icy qui ne soit veritable. Il ne me peut souvenir si monsieur de Cossé estoit encores revenu pres de monsieur le mareschal;

car il estoit allé en France. Or voyla comme la ville se sauva. Et quelques jours apres le baron de Chipy revint, qui estoit allé à la Cour remercier le Roy de la donation qu'il luy avoit fait de sondit estat; et ayant prins sa charge de maistre de camp, je m'en allay à Albe prendre possession de mon gouvernement.

O capitaines, que de grandes choses faict un homme, pour peu d'esprit et d'experience qu'il aye, quand il ne veut occupper son esprit en autre chose qu'à ce en quoy il se trouve, pour en sortir à son honneur et au profit de son maistre. Aussi c'est un grand mal-heur à celuy qui l'occupe en plaisirs et voluptez, jeux et festins ; car il est impossible que l'un ne vous face oublier l'autre. Nous ne pouvons pas servir tant de maistres. Doncques, quand vous vous trouverez là, despouillez-vous de tous vices, et bruslez tout, aux fins que vous demeuriez avec la robbe blanche de loyauté et affection que nous devons tous à nostre maistre; car Dieu n'aide jamais les vitieux et voluptueux; mais au contraire il assiste tousjours aupres de celuy qui est vestu de la robbe blanche pleine de loyauté. Je vous conseille ce que je me suis tousjours conseillé; et voy-la pourquoy Dieu m'a tousjours tant aydé et favorisé, que je n'ay jamais esté deffait, et n'ay jamais combattu (si je commandois) que la victoire ne m'en soit demeurée; et ne pouvois faillir, car Dieu me conseilloit tousjours, me mettant en memoire tout ce qu'il m'estoit besoin de faire : et voy-là pourquoy j'ay eu tout jamais si bonne fortune. Comme il vous aydera aussi bien qu'il a fait à moy, si n'employez vostre esprit en autre chose qu'à servir vostre maistre en loyauté et fidelité que nous luy devons. Puis, quand nous serons en repos,

alors nous pouvons prendre tous nos plaisirs, car cela ne portera aucun dommage au Roy, ny à celuy que nous servons sous luy. Lors vous jouyrez d'un doux et plaisant repos, quand vous retournerez chez vous chargez d'honneur, et que vous vous presenterez à vostre prince, auquel on racontera ce que vous aurez fait. Tout le bien du monde ne vaut pas cela. Mirez-vous donc en moy, mes compagnons, qui n'ay jamais songé autre chose qu'à faire ma charge. Il est impossible, faisant cela, que vous ne r'apportiez de l'honneur. Mais cependant, vous qui avez la charge d'attaquer et boucler les places, lorsque vous voudrez par la fin renger et forcer les assiegez, si vous voyez que vous ne puissiez du tout les empescher d'emporter des bleds voysins, donnez y le feu : car, leur desrobant ceste commodité, les voyla bien en peine. Car de dire que vous gardez cela pour vous, il faut conclure que vous estes bien improvident de vous engager à attaquer une place sans avoir le moyen de vous passer de ce qui est pres de la ville que vous attaquez et à sa veuë. En ces choses il ne faut point estre pitoyable, car c'est affaire à mauvais medecins.

Quelque temps apres, monsieur le mareschal entreprint d'aller prendre Courteville (1), qui est un chasteau, et une petite ville aux Langues. Le chasteau est fort, et la riviere passe par le milieu de la ville, sur laquelle y a un grand pont de bricque, et un bourg tout joignant. Ledit seigneur mareschal passa à Albe, et m'amena avec luy, et la moitié de ma compagnie, qu'il print pour sa garde : le reste il laissa dans Albe. Lequel, estant arrivé audit Courteville, se logea

(1) Courtemille.

de-là la riviere au bourg, au deça de laquelle, et bien pres du chasteau, y avoit un monastere, auquel il logea trois enseignes; toutesfois ceux du chasteau dominoient plus les nostres que les nostres eux. Monsieur de Salcede avoit tenu ceste place lorsqu'il estoit avec les Espagnols. Monsieur le mareschal mit du costé de deça le pont huit ou dix canons, pour battre la courtine qui respondoit devers le monastere, dans lequel, durant la batterie, monsieur de Bonivet se logea; et, combien que je ne fusse plus maistre de camp, neantmoins je ne l'abandonnois ny de nuict ny de jour. Or en deux ou trois jours se tira douze cens coups de canon contre ceste courtine, et finablement on n'y fit rien, pource qu'ils avoient fait un grand rampart fort espois par derriere la muraille. Et comme elle fut abbatuë, la place demeura plus forte qu'elle n'estoit, à cause dudit rampart. Monsieur le mareschal demeura trois jours qu'il ne sçavoit s'il devoit envoyer querir de la munition d'avantage, ou s'il s'en devoit retourner. Le capitaine Richelieu [1] avoit gaigné la ville, et s'estoit logé dedans avec deux autres compagnies; mais, comme je vis monsieur le mareschal en ceste peine, je passay la riviere du costé du monastere; car, encore que je suivisse monsieur de Bonivet, si est-ce que le soir je me retirois pres de monsieur le mareschal. Il y avoit une

[1] François du Plessis, dit Pilon, surnommé Richelieu, quoiqu'il ne possédât pas la terre de ce nom, qui appartenoit à son frère aîné. C'étoit un très-bon officier, qui se distingua dans les guerres du Piémont, et ensuite contre les Huguenots. Il fut tué en 1563 au siége du Havre. On l'appeloit ordinairement *le Sage*, pour le distinguer de son oncle Antoine de Richelieu, homme fort décrié, qui, ayant été moine, quitta le froc pour prendre le parti des armes. François étoit grand-oncle du cardinal de Richelieu.

porte au monastere qui sortoit sur un grand chemin, sur lequel on pouvoit marcher asseurement et à couvert, sans estre veu du chasteau; mais de la porte du monastere jusques au chemin il y avoit quinze ou seize pas, lesquels falloit depescher bien viste, car toute la courtine battoit sur ceste porte : puis il falloit aller la teste baissée jusques aupres du pont de l'entrée de la ville, et courir jusques à ce qu'on estoit dedans. Comme j'euz passé le danger, et fus dans le chemin, je commençay à regarder s'il seroit possible mener le canon dans la ville : ce que je trouvois fort difficile; qui fut cause que je m'en allay dans la ville pour prendre le capitaine Richelieu, avec lequel j'allay descouvrir le derriere du chasteau, qui respondoit sur une grand place inhabitable, estant entre la muraille de la ville et le chasteau. Il y avoit une petite maisonnette tout aupres de la muraille de la ville, dans laquelle nous nous mismes, pour regarder à nostre aize si le chasteau estoit gueres fortifié en cest endroit. Or je voyois des fentes et crevasses dans la muraille, à travers lesquelles on voyoit le jour; et monstray au capitaine Richelieu que si, par quelque invention, nous pouvions mener trois canons à ceste part, que nous emporterions le chasteau, à cause qu'ils ne l'avoyent point fortifié en cest endroit, pour l'impossibilité qu'il y avoit d'amener l'artillerie.

Ce qu'on juge impossible est possible aux autres, et fait perdre beaucoup de places. Or je m'en retournay sur le chemin pres l'abbaye, le capitaine Richelieu avecques moy; et commençames à discourir s'il y avoit aucun moyen. Surquoy il me va incontinent entrer en fantasie de faire sonder la riviere, et veoir s'il

y avoit bon fons. Je fis appeller un soldat de l'abbaye, et, comme il fut venu à moy, je luy presentay dix escus, pourveu qu'il allast sonder la riviere, et luy monstray qu'il luy falloit aller pieds et mains par terre, jusques à ce qu'il seroit dans l'eauë, et, y estant, qu'il se mist en l'eauë jusques au col. Je fis appeller un autre soldat, et manday aux capitaines qu'estoient en l'abbaye qu'ils fissent sortir quinze ou vingt soldats, qui allassent jusques au pied de la muraille en maniere d'escarmouche : ce qui fut fait. Et ainsi je sauvay le soldat que les ennemis ne s'aperceurent jamais qu'il fut dans l'eauë. Premierement, il alla droit à la muraille de la ville, où l'eauë donnoit contre; puis alla tout contre-mont jusques au gué que nous passions, allant de l'abbaye au logis de monsieur le mareschal; et par derriere l'abbaye il entra dedans, où nous courusmes pour eviter le danger, et le trouvasmes desja dans l'abbaye, les soldats de l'escarmouche retirez, il y avoit desja grand piece : et me compta que le fons de la riviere estoit fort bon, et qu'il n'y avoit eauë que jusques au maieul des roües. Et incontinent montay à cheval, et allay dire à monsieur le mareschal ce que j'avois veu, presens les deux commissaires de l'artillerie nommez Balazergues et Duno; car monsieur de Caillac n'y estoit point. Duno contesta contre moy qu'il avoit tout veu, et moy contre luy le contraire. A la fin monsieur le mareschal dit que c'estoit leur mestier; et d'entreprendre celà, et n'en pouvoir venir à bout, ce ne seroit que perdre temps, et faire mourir des gens sans raison. Alors je commençay à esmouvoir, l'estant desja contre Duno, et dis à monsieur le mareschal : « Monsieur, il y a long temps que j'ay cogneu

« monsieur de Brissac, et ne le vis jamais avoir tant
« de crainte des arquebuzades, qu'il laissast de reco-
« gnoistre une chose qu'il vouloit voir. Je croy que
« vous estes celuy-là mesme, et que, pour estre lieute-
« nant de Roy, vous n'estes pas devenu coüard. Mon-
« tez à cheval, et je vous feray confesser, apres l'avoir
« veu, que vous prendrez le chasteau sans qu'il vous
« couste dix coups de canon. » Alors tous en colere
montasmes à cheval, et menasmes Duno, et laissa Ba-
lazergues; et allasmes passer la riviere au dessus de
l'abbaye, dans laquelle nous entrasmes. J'avois amené
avecques moy le soldat qui avoit sondé la riviere. Or,
pour aller au chemin, il falloit ouvrir promptement
la porte, où les ennemis tenoient tousjours l'œil, et
courir quinze ou vingt pas, jusques à ce qu'on estoit
dans le chemin à la courtine du chasteau. Et tout à un
coup la porte fut ouverte : je passay et courus; mon-
sieur le mareschal de mesmes. Quand il passa, ils ti-
rerent trois arquebuzades, desquelles je pensois qu'il
fut attaint; car j'avois ouy le bruit de la bale, comme
quand elle frappe quelqu'un : et comme il arriva à
moy, je le regarday au visage, et vis qu'il secouoit la
teste en riant. Il s'assist contre terre aupres de moy,
car il se falloit tenir bas, et me dit : « Je l'ay failly
« belle, car les balles m'ont donné entre les jambes.
« — Vous estes mal sage (luy dis-je) monsieur, de me
« suivre : ne voyez vous pas que je veux estre lieute-
« nant de Roy si vous vous mourez ? Voy-là pourquoy
« je me veux depestrer de vous, et vous ay amené
« icy : » dequoy il ne fit que rire, voyant en mon vi-
sage que j'estois tres-aise qu'il eust eschappé ceste
fortune; car on eust jetté ce mal'heur sur moy : mais

je n'y eusse sçeu que faire; car qui va à telles nopces en rapporte bien souvent des livrées rouges.

Cependant arriva Duno, et le soldat, auquel monsieur le mareschal promit de donner les dix escus que je luy avois promis; mais qu'il y falloit retourner en sa presence, et qu'il luy en donneroit encore dix : ce que le soldat promit. Duno se faict oster les bottes, et s'en va en pourpoint avec le soldat entrer dans l'eauë par derriere l'abbaye. Il n'avoit pas faute de cœur. Il faut que les gens de ce mestier se soucient des arquebuzades comme de pommes cuites. Nous les vismes venir l'un apres l'autre tout contre bas la riviere, et vindrent jusques à la muraille de la ville, dans laquelle ils passerent, estans sortis tout aupres de la porte : ce que ne fut pas sans grand danger et peril, tant pour eux que pour nous, car il y faisoit bien chaud. Souvent je desiray monsieur de Brissac à son logis, ayant plus de peur de luy que de moy. Voyant Duno et le soldat passez, nous prismes la course à la mercy des arquebuzades, et regaignasmes la ville. Ce que Dieu garde est bien gardé; car c'est merveille que quelqu'un de nous n'en eut sa part. La peur ou l'affection me faisoit aller plus droit et plus viste, de sorte que je ne sentois guere mon mal. Lors je monstray à monsieur le mareschal tout ce que le capitaine Richelieu et moy avions veu : et, apres avoir veu la relation de Duno, mesmes du fonds de la riviere, et veu la verité de ce que je luy avois dit, il se mit à courroucer contre Duno. Alors je luy dis qu'il ne se falloit plus courroucer, mais qu'il se falloit attendre à prendre le chasteau, Il n'y a si sçavant qui ne se trompe. Surquoy il donna charge au capitaine Richelieu d'assembler trente ou

quarante grosses pippes, et que sur l'entrée de la nuict il les fit porter au lieu que Duno luy monstreroit : et à l'autre capitaine, de ruyner une maison, pour avoir des tables pour mettre sur les pippes, apres qu'elles seroyent remplies de terre, afin de hausser encores d'avantage, à cause de la grand tour du chasteau, qui pouvoit voir le recul du canon. Il commanda aussi à l'autre capitaine d'assembler des pieces de bois, et faire le tout si haut, que la tour ne peust voir le recul du canon. Et avant que partir de la maisonnette qui estoit au cul du chasteau, je monstray à monsieur le mareschal un rocher, là où trente ou quarante arquebusiers pouvoyent demeurer au couvert, qui pouvoient tirer aux carneaux de la tour, quand les ennemis se presenteroyent pour tirer à l'artillerie : car il falloit qu'ils se monstrassent de la ceinture en haut.

Apres nous allasmes à la muraille de la ville contre l'eauë, mesurer la hauteur qu'il falloit que le canon montast pour aller dans la ville, et trouvasmes qu'il n'en y avoit pas deux pieds, pource que le chemin estoit fort bas. Un gentil-homme de monsieur le mareschal arriva à nous, ayant ledit sieur mareschal deffendu qu'homme ne passast l'abbaye, auquel je fis bailler la charge de rompre la muraille, et la faire tomber du costé de l'eauë. Puis nous en retournasmes, et Duno demeura avec le capitaine Richelieu. Sur l'entrée de la nuict, un gentil-homme y arriva avecques trente ou quarante pionniers, et puis un autre gentil-homme dudict sieur aussi avec quatre vingts ou cent. Ils trouverent que le capitaine Richelieu avoit desja plus de la moitié des pippes sur le lieu. Mon-

sieur de Bonivet et moy accompagnasmes Balazergues, qui amenoit trois canons avec des chevaux; car monsieur le mareschal en avoit recouvert pour en amener six pieces : et allasmes à cheval plus de vingt pas dans la riviere avec le canon, comme fit aussi le sieur de Balazergues et les charretiers, en l'eauë jusques au dessus de la braye. Puis nous tournasmes descendre derrier l'abbaye, et nous en allasmes dans la ville. Et, encores que les ennemis tirassent fort, ils ne pouvoient rien voir, à cause de la grande obscurité de la nuict, et tiroient à coup perdu et à la fortune, laquelle nous rit pour lors. Elle ne fait pas tousjours ainsi, au moins à moy: il y en a de si heureux, que jamais le coup ne porte. Ce brave cavallier, monsieur de Sansac (1) (je croy qu'il n'y a pas deux gentilshommes vivans qui se soient trouvez en plus de combats, que nous avons fait luy et moy), jamais il ne fut blessé, qu'on sache, qu'à la bataille de Sainct Denis. Je n'ay pas esté si heureux en cela que luy.

Or, comme nous arrivasmes au lieu où ce gentil-

(1) Jean Prevôt, baron de Sansac, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes. Dans sa jeunesse il fut page du connétable Anne de Montmorency, commença à servir en Italie sous l'amiral de Bonnivet, se trouva à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier; mais il trouva moyen de s'échapper et revint en France. Il fut envoyé plusieurs fois en Espagne, vers François I, par la Reine-mère. Il accompagna le maréchal de Strozzi en Italie; et, étant chargé de défendre La Mirandole, il soutint un siége de huit mois contre les Espagnols et les troupes du Pape, et les força de le lever. A son retour, le roi Henri II le nomma gouverneur de ses enfans, avec La Brosse. Il se trouva à onze batailles rangées, et ne fut blessé qu'une seule fois, à la bataille de Dreux, où il étoit maréchal de camp, sous le duc de Guyse. Sur la fin de ses jours il quitta la Cour, et se retira dans sa maison, où il mourut âgé d'environ quatre-vingts ans.

homme estoit, nous trouvasmes desja la muraille ouverte et dans l'eauë; puis fismes rompre aux pionniers deux coings de maisons qui empeschoient de passer le canon, lequel tout incontinent arriva à la muraille, par où les chevaux entrerent dans la ville; et, avec l'aide que les soldats firent, nous mismes le canon dedans : et apres Balazergues s'en retourna cercher les autres deux, et de mesmes les menasmes là où Duno avoit remply les tonneaux; et deux heures avant jour tout fut prest à tirer, et les soldats logez derriere le rocher pour tirer haut aux carnaux. Monsieur le mareschal fut adverty que dom Arbre de Cende estoit arrivé à Sainct Stephe, cinq mil de nous, qui marchoit la nuict pour secourir le chasteau : qui fut cause que ledit sieur mareschal nous manda qu'il s'en alloit gaigner une montaigne, pour estre à son advantage pour le combattre, et que nous fissions le mieux que nous pourrions avec les six compagnies que nous avions à l'abaye et dans la ville. Ledict sieur gaigna de nuict la montaigne, et rengea ses gens pour deffendre le passage et venuë.

A la pointe du jour, comme nous pensions mettre le feu au canon, le tambour du chasteau commença à faire la chamade. Il y avoit un Espagnol qui en estoit gouverneur, nommé dom Diego, aussi glorieux et superbe qu'un autre eust sçeu estre : aussi il en portoit le nom. Monsieur de Bonivet fit la capitulation; je me mis dans la maisonnette, sur un matelas que ledict sieur de Bonivet avoit faict porter pour luy, puis me fit esveiller pour signer la capitulation, car dom Diego me connoissoit. Il avoit esté lieutenant de l'une des quatre compagnies d'Espagnols que le Roy

avoit quand nous prismes la terre d'Oye (1). Monsieur le mareschal envoya courir de la cavallerie au devant de dom Arbre, lequel ils trouverent sur sa retraicte, à cause qu'il avoit esté adverty que monsieur le mareschal avoit gaigné le passage. Et, environ une heure apres midy, ledit sieur arriva à nous, et trouva que dom Diego et ses trois compagnies, dont l'une estoit espagnolle, estoient partis il y avoit plus de deux heures. Plusieurs demanderent ce gouvernement là audit sieur mareschal, car il estoit en fort bon lieu pour y faire bon service au Roy, et son profit; mais monsieur de Bonivet et moy nous accordasmes ensemble pour le faire donner au capitaine Richelieu, qui estoit lieutenant d'une de ses compagnies colonelles; et, à nostre requeste, monsieur le mareschal le luy donna, et escrivit au Roy pour luy confirmer le don; ce que Sa Majesté fit. Monsieur de Bonivet luy laissa sa compagnie pour quelque temps.

Capitaines, sont-ce deux choses qu'on doive laisser en arriere sans estre mises par escrit, la prise de Lans et celle de Courteville? Pesez bien tout ce que nous fismes et à l'un et à l'autre, l'advis que je donnay sans m'arrester au rapport qu'on faisoit. Et vous, princes et lieutenans de Roy, ne craignez pas tant vostre peau, que vous ne vouliez sçavoir que c'est. Pourquoy avez vous

(1) Les Français entrèrent dans la terre d'Oye, sous les ordres du maréchal du Biez, en 1545. Charles-Quint et François I avoient signé leur paix particulière à Crépy, en 1544. Etoit-ce du consentement de l'Empereur, ou à son insu, que ces quatre compagnies espagnoles se joignirent aux troupes françaises pour attaquer les Anglais dans la terre d'Oye? ou bien n'étoit-ce que des aventuriers espagnols que l'appât du butin attira sous nos drapeaux? Cette question n'a pas été éclaircie d'une manière satisfaisante.

ces grandes charges, pour demeurer en vostre cabinet? Voyez comme monsieur de Brissac fit. Il ne le falloit pas presser d'aller recognoistre, mais plustost de s'arrester; il estoit tout plein de cœur. Et vous qui vous trouverez engagez, faictes vous sages aux despens de ces bravaches qui se rendent au premier coup de matines, et cependant font les Rollands. Celuy qui fait de parole le doit estre au double par effect. Je m'asseure que, si ce dom Diego eust voulu, il nous eust donné de la peine : car perdre une place, et n'apporter, ou avec la mort ou avec la vie, de l'honneur, celuy qui vous y a mis vous fait tort s'il ne vous fait coupper la teste. Sans doute il pouvoit estre secouru, et pour le moins devoit-il endurer un assaut, car nous ne l'eussions pas emporté du premier coup, qu'il ne nous eust cousté cher. Quelque pauvre place que vous ayez, si vous resolvez d'attendre le canon depuis qu'elle a enduré faire la bresche, il faut que celuy qui commande, pour son honneur, endure un assaut, s'il n'a faute de toutes choses et moyen de faire le moindre retranchement.

Quelque temps apres, monsieur le mareschal voulut aller prendre Seve (1), et m'escrivit à Albe que je me tinsse prest, et qu'il passeroit par Albe; et, comme il m'eut donné advis de son depart, et que je tirasse trois enseignes d'Albe pour les amener avec luy, je les tins prestes, et deux colevrines comme il m'avoit aussi escrit; et, l'attendant, j'allay assieger Saraval (2), qui est une petite ville à quatre mil d'Albe, tirant vers les Langues, et deux autres petites villettes (3) sur le mesme chemin, où les ennemis avoient

(1) Ceva. — (2) Seravalle, selon de Thou.

(3) Gravesano et Dogliani, suivant les Mémoires de Boyvin du Villars.

garnison, mesmement à Saraval, où il y avoit cent hommes estrangers. Apres l'avoir battuë vers la porte, ceux de dedans se mirent à parlementer avec moy; mais cependant mes gens entroient par un autre costé, par une fenestre, avec des eschelles; de sorte que, cependant que leur capitaine marchandoit sur la capitulation avec moy, ceux de dedans se virent pris, et furent forcez se rendre à discretion. Les heures d'un parlement sont tousjours dangereuses : c'est lors qu'on doit mieux border sa muraille, pour eviter les surprises; car lors, entre la poire et le fromage, ont tente le gué. J'en ay veu plusieurs sottement surpris. Croyez l'italien qui dict : *No te fidar, et no serai inganato* (1). Vous devez fort estudier ceste leçon, gardiens des places; car, depuis qu'une femme parlemente et vous escoute, à Dieu vous comment, vous avez desja le pied en l'estrieu. Aussi, quand une place commence à ouvrir l'oreille à la composition, tenez la hardiment pour perduë : il est vray qu'il ne faut pas leur donner loisir de se raviser, car il y a des amuse-fous et qui font mine de parlementer; mais c'est pour venir à leur point. Si vous craignez secours ou vous voyez foibles, prenez les au mot, faites proffit du temps, ayez des ostages de bonne heure si vous pouvez. Et vous, d'autre costé, qui les voulez garder, sur tout n'ouvrez jamais la bouche pour le parlement, si vous n'en avez envie ou n'estes pressez; car soudain vostre ennemy en tire un merveilleux advantage. Il vaut mieux que ce soit quelque particulier qui en face l'ouverture : elle est plus seante aux assiegeans qu'aux tenans, et l'un et l'autre doit faire bonne mine : il se

(1) Ne t'y fie pas, et tu ne seras point trompé.

cognoistra bien tost qui a mauvais jeu. A ces heures ayez tousjours l'œil au guet ; deslors le bruit court partout qu'on se rend : cependant ceux de dedans, au lieu de songer à se deffendre, pensent à sauver, qui son argent, qui ses armes ; et ceux de dehors, qui voyent que l'esperance du butin est perduë pour eux si la capitulation s'ensuit, taschent à vous donner un croc ingambe ; car lors on s'approche plus aisément de la muraille, parce que volontiers il se fait quelque trefve. Souvenez vous donc tousjours que l'heure des parlemens est dangereuse.

Les autres deux villettes se rendirent et m'envoyerent les clefs. Monsieur le mareschal arriva le lendemain, bien aise de mon exploit ; et marchasmes droit à Seve. Or Seve est une petite ville bien jolye et bien fermée de muraille ; une riviere passe, ou bien par dedans la ville, ou contre les murailles ; car je n'y ay jamais esté que quand monsieur de Bonivet et moy vinsmes secourir monsieur le mareschal, et à ce coup que nous la prismes ; et n'y couchay qu'une nuict, car monsieur le mareschal m'en fit retourner lendemain matin, pource que dom Arbre estoit avec ses forces à cinq mil de là, et dans Albe n'estoit demeuré que mon lieutenant avec la moitié de ma compagnie. Or il y a une montaigne au dessus de la ville au sommet de laquelle il y a une eglise, et dans le rocher un hermitage dans lequel on entroit par dessus une table, depuis l'eglise jusques à l'entrée du rocher ; et dedans y avoit des autels pour dire messe, et une chambre pour l'hermite : et n'y avoit autre clarté que par la porte où l'on entroit, qui respondoit vers la ville. Ils avoient bien percé l'eglise, et ne falloit que

tirer la table à eux : tout le monde ne les eust sceu prendre. Ils avoient encore fait un autre fort à quinze ou vingt pas à main droicte, et l'avoient fait en maniere d'un fossé, et les contre-escarpes fort hautes; de sorte que, comme on venoit sur la contre-escarpe, homme ne pouvoit monstrer un doigt de la teste, sans estre descouvert et tué : et encores avoient faict une tranchée qui prenoit depuis ce fort jusques à l'eglise.

Comme nous arrivasmes pour camper aupres de là, le sieur Francisco Bernardin et moy, qui estions mareschaux de camp, estans sur le point de loger l'armée, deux ou trois cens hommes sortirent, tant du fort que de la tranchée et de l'eglise, et nous attaquerent. Je n'avois que le capitaine Charry avec moy, et cinquante arquebusiers; quelques gens à cheval avions nous pour tenir scorte. Le baron de Chipy, maistre de camp, m'envoya renforcer de cent arquebusiers; je fus contraint de luy mander qu'il m'en envoyast encore, car nous estions aux mains de bien pres. Sur-ce, voicy arriver monsieur de Bonivet en poste, qui revenoit de la Cour: lequel, oyant l'escarmouche, dit au baron de Chipy sans descendre : « Faites alte icy, jusques à ce que monsieur le mareschal « sera arrivé, et je m'en vois trouver monsieur de « Montluc. » Les capitaines le suyvirent, et quelques arquebusiers à cheval ; et, en nous embrassant, les ennemis firent une cargue aux nostres. Alors je dis à monsieur de Bonivet : « Monsieur, pour vostre bien « venuë, mettez tous pied à terre, et allons faire une « cargue à ces gens, et rembarrons les jusques dans « le fort. » Incontinent tout le monde mit pied à terre; et me dit :« Donnez, vous, droit à ceux qui voudront

« regaigner le fort. » Il prend une rondelle à la main, et moy une hallebarde; car j'ay tousjours aymé à jouer de ce baston. Et alors je dis au seigneur Francisco Bernardin : « Mon compagnon, cependant que « nous ferons la cargue, faites les quartiers (1). » Il me respondit : « Est-ce tout ce que vous voulez faire « de la charge que monsieur le mareschal nous a « donnée? or je feray le fol aussi bien que vous, et « pour ce coup je seray gascon. » Il mit pied à terre, et s'en vint à la cargue avec moy : il estoit armé d'armes fort pesantes, et de luy mesmes l'aage le rendoit pesant : voy-là pourquoy il ne peut pas venir si viste que moy. Il me sembloit en ces banquets que mon corps ne pesoit pas un'once, et que je ne touchois pas en terre : il ne me souvenoit gueres de ma hanche. Je chargeay droit à ceux qui tenoient le costé de la tranchée; monsieur de Bonivet en fit autant de son costé bien bravement; et les rembarrasmes de telle sorte, que je passay la tranchée pesle-mesle avec eux, et les menay tuant jusques à l'eglise : jamais pour un coup je ne frappay tant. Ceux qui estoient dedans, voyant leurs gens en desordre et ainsi massacrez, l'abandonnerent, et se mirent au long d'un petit chemin tout au long du rocher de la montagne, qui alloit descendre à la ville ; et un des miens colleta celuy qui portoit l'enseigne; mais il se deffit bravement de luy, et sauta dans le chemin, gaignant à haste la ville : j'y courus, mais il fut plus viste que moy; aussi il avoit la peur aux talons. Le capitaine fut tué sur la porte, qu'ils estimoient beaucoup; et estoit homme de soixante ans, car il estoit tout blanc. Tous ne peurent

(1) C'est-à-dire, Faites les logemens.

pas gaigner le chemin, car il en r'entra une partie dans l'eglise, qui se deffendoient fort bien. Ils avoient faict un ravelin devant la porte, lequel nous leur gaignasmes ; et alors ils se retirerent tous dans l'hermitage, et tirerent la table à eux, comme un pont levis.

Monsieur de Bonivet fut mal traicté, de tant qu'il perdit pour le moins vingt hommes des meilleurs qu'il eust, et plus de trente de blecez : car, comme nos gens se voulurent jetter à coup perdu dans le fort de dessus la contr'escarpe, avant que pouvoir descouvrir le fort ils estoient tuez ; et en perdit entre autres quatre de ceux qu'il avoit mené de France, qui ne vindrent que trop tost pour eux, dont il y en avoit deux Basques, aussi vaillans jeunes hommes que la terre en porta jamais; je les avois veu ailleurs : ces gens ont les noms si revers qu'il ne m'en souvient, dequoy je suis marry. Ledict sieur fut contrainct de laisser ce fort et venir à moy à l'eglise; monsieur le mareschal avoit faict faire alte à tout le camp à un mil de là, attendant quand le seigneur Francisco et moy luy porterions les cartiers où falloit que le camp se logeast; et, comme il vid qu'il n'avoit point de nouvelles de nous, envoya un gentilhomme pour sçavoir que nous estions devenus, lequel nous trouva à l'eglise, et nous dit que monsieur le mareschal estoit mal content et fort fasché, ne sçachant où loger, ny où les cartiers estoient faicts. Alors je luy dis : « Retournez vous en, et « luy dictes qu'il a faict deux sages mareschaux de « camp qui n'ont songé autre chose qu'a le loger et « l'armée, mais ç'a esté à envoyer des gens au royaume

« des taupes. » Le gentilhomme cogneut bien qu'il n'y avoit rien de faict, et s'en retourna estant presque nuict : de sorte qu'il fallut que la cavallerie se mist dans un vallon à main gauche, et nostre infanterie en un autre à main droite. Monsieur le mareschal arriva à nous, qui se fust volontiers courroucé ; mais, ayant veu ce que nous avions faict, ne s'en soucia plus, ains se mit à rire de ses mareschaux de camp qu'il avoit faicts. Le sieur Francisco Bernardin s'excusoit sur moy, et moy sur luy ; mais monsieur le mareschal dict : « Je sçay bien que la teste blanche « est trop sage, et que ce sont des boutades de Gas-« cogne. »

Or le colonel Sainct Petro, corse, vint avec monsieur le mareschal ; ceux de l'hermitage le demandoient, pource qu'il y avoit des Corses, et le capitaine qui fut tué sur la porte en estoit. Le colonnel Sainct Petro les asseura de la mort dudict capitaine, et que, si un ou deux vouloient sortir, il le luy monstreroit mort; ce qu'ils firent. Monsieur le mareschal y estoit tousjours, car il ne sçavoit où aller loger, et toute la nuict demeura avec nous. Il en y eut bien de mal couchez, et qui me donnerent force bons-soirs. Apres qu'ils eurent recogneu leur capitaine mort, ils se rendirent, sur la promesse dudit colonnel de les laisser sortir vies et bagues sauves ; et entra ledict colonnel là dedans avec cinq ou six ; et, comme vint le jour, ils sortirent dehors et se mirent presque tous avec ledict colonnel, et envoyerent leur tambour à ceux du fort, leur denoncer qu'ils estoient rendus, et qu'ils les conseilloient d'en faire le sem-

blable; ce qu'ils firent à mesme composition, car le colonel Sainct Petro menoit tout cela. Puis descendismes là bas, et incontinent le gouverneur se rendit, et à mesme instant deslogea avec le reste des soldats que luy estoient demeurez, et monsieur le mareschal se logea dedans avec quelques uns seulement, pour ne manger les vivres et mettre desordre en la ville; de laquelle fit gouverneur le capitaine Loup, y laissant quatre enseignes avec luy et quelques chevaux legers: et apres se retira ledit sieur par mesme chemin; et moy, comme j'ay desja dit, me rendis à Albe à une heure apres midy.

Voylà tout ce que je fis en Piedmont pendant que je demeuray pres monsieur le mareschal de Brissac. Que si je voulois escrire toutes les escarmouches ausquelles je me suis trouvé, il me faudroit double papier pour l'escrire, et mesmes celle d'Andesan, qui fut la plus forte et la plus grande escarmouche où je me trouvay jamais; car c'estoit tous les gens de pied des deux camps, entre lesquels je n'avois que trente quatre soldats de ma compagnie, pource que j'estois en garnison à Savillan, et monsieur de Termes ne vouloit permettre que la compagnie en sortist. Je fis couvrir de taffetas jaune les morions à mes soldats, pour l'amour de monsieur de Termes, qui portoit le jaune; lesquels, estans si petite trouppe, executerent de si beaux faicts d'armes et si esmerveillables, que, tant qu'il y aura memoire d'homme qui fust alors en vie, il se parlera en Piedmont des braves morions jaunes de Montluc: car à la verité ces trente quatre en valloient cinq cens; et me suis cent fois estonné

de ce que ces gens firent lors : je pouvois bien dire que c'estoit petit et bon. J'ay essayé que cela sert fort de marquer vos gens de quelque chose particuliere; car, se voyant recogneus, cela leur redouble le courage. Ceux-là firent tresbien, et se marquerent d'une reputation telle, que tout le monde les monstroit par les compagnies, monstrant par merveilles ces morions jaunes qui avoient faict de si beaux faicts d'armes. Despuis aussi je me suis trouvé en plusieurs autres escarmouches, lesquelles je ne me veux amuser à escrire; je ne serois que trop long. Tant y a que, sans bataille, ce fut un beau combat. Je me suis trouvé en un autre tresbeau, dequoy le baron de La Garde se souviendra (1), quand il mena les galleres, nous estans devant Bolongne. La grande escarmouche se fit quand il descendit, qui dura deux heures; auquel lieu les coups de canon nous tiroient si menu, qu'il sembloit salve d'arquebuziers. J'avois sur les bras toutes les forces de Bolongne, nonobstant lesquelles je fis une des plus belles et honnorables retraictes qu'homme sçauroit faire. Feu monsieur de Guyse veit le tout, lequel n'avoit que vingt chevaux, et ne me pouvoit secourir aucunement, car il eust fallu qu'il se fust jetté sur la plaine, dans laquelle l'artillerie l'eust devoré incontinent : et n'y avoit homme qui pensast que je peusse faire retraicte sans nous mettre en fuitte ; mais je la fis, estant tousjours de la longueur de quatre picques, et tournant visage à tout propos. Et veux

(1) L'événement que rappelle Montluc se passa en 1545, lorsque l'armée de François I faisoit le siége de Boulogne.

dire que je ne fis jamais chose de laquelle je retirasse plus de louange que de ceste-cy : monsieur de Guyse la fit bien valoir, et ne m'en loüa que trop. Mais je me contente d'escrire ce que j'ay faict en commendant, en quoy ceux qui me feront cest honneur de lire mon livre pourront apprendre quelque chose pour le faict des armes, qui n'est pas si aysé qu'on pense. Il faut avoir de grandes et loüables parties pour estre bon capitaine : ce n'est pas tout d'estre vaillant et courageux, il y faut tant d'autres pieces en nostre harnois : je ne veux pas dire que je sois des premiers ; mais, estant aujourd'huy le plus vieux de ce royaume, encores trouvera mon opinion voix en chapitre : ce qui servira à ceux qui en sçavent moins que moy : quant aux autres, il ne leur faut pas de precepteur.

Je quittay donc le Piedmont pour me venir rafraischir un peu et me reposer, à cause d'une grand maladie en laquelle j'estois tombé ; et, quelque juste occasion que j'eusse, à peine peus-je avoir mon congé de monsieur de Brissac, lequel en fin me le donna, avec promesse de revenir bien tost. A mon arrivée, je me trouvay honnoré et estimé des plus grands seigneurs du pays ; mon nom estoit en reputation bien grande, et, pour une chose que j'avois faicte, on m'en vouloit faire à croire quatre. Les bruits vont tousjours en augmentant ; aussi en ce temps, pour une escolle de guerre, il ne se parloit que de Piedmont. Or je ne demeuray guere oysif ou sur les cendres ; on ne m'en donna pas le loysir, comme aussi je n'en avois pas de volonté, m'estant tousjours proposé de parvenir par

la voye des armes à toutes les poinctes d'honneur que les hommes peuvent atteindre. Songez, vous qui estes nez gentils-hommes, que Dieu vous a faicts naistre pour porter les armes, pour servir vostre prince, et non pas pour courre le lievre ou faire l'amour. Quand la paix viendra, vous aurez vostre part du plaisir; toutes choses ont leur temps et leur saison.

COMMENTAIRES

DE

MESSIRE BLAISE DE MONTLUC,

MARESCHAL DE FRANCE.

LIVRE TROISIESME.

Cependant que la guerre se faisoit en Piedmont, comme j'ay escrit cy dessus, sous ce grand guerrier (monsieur le mareschal de Brissac) qui y establit une tresbelle discipline militaire, aussi pouvoit-on dire que c'estoit la plus belle escolle de l'Europe, on ne dormoit pas du costé de Picardie, Champaigne, et Mets, qui fut assiegé par l'Empereur. Ce fut là où ce grand duc de Guyse acquit une gloire immortelle : je n'ay eu jamais plus grand regret que de n'avoir veu ce siege ; mais on ne peut estre en tant de lieux. Le Roy, qui desiroit troubler les affaires de l'Empereur en Italie, fit tant, par les pratiques et menées de quelques cardinaux ses partisans, et de monsieur de Termes, qu'il fit revolter les habitans de la ville de Siene (1), qui est une tres-belle ville et importante en

(1) L'Empereur, voulant avoir une place d'armes en Toscane, avoit

la Toscane; de sorte que les Espagnols qui estoient dedans en furent chassez, et la citadelle ruinée.

[1554] Comme ce peuple se veit jouyssant de la liberté, ayant levé les enseignes françoises, il ne fit faute d'implorer l'ayde et secours du Roy, lequel en donna la charge à monsieur de Strossy (1), qui fut depuis mareschal, lequel, avec l'ayde des alliez du Roy, mit des forces en campagne, assisté des sieurs Cornelio Bentivolio, Fregouse (2) et autres sieurs italiens, des sieurs de Termes et de Lansac (3). Ledict seigneur Strossy, quoy qu'il eust les forces et de l'Empereur et du duc de Florence sur les bras, si est-ce qu'il s'y porta fort vaillamment et prudemment, pour faire teste au marquis de Marignan, dict Medequi, lequel faisoit la guerre à toute outrance; toutesfois, en despit de luy, le sieur Strossy print plusieurs petites villes, lesquelles dependent de l'Estat de Siene : dequoy je ne veux particulierement parler, parce que je n'y estois pas. A ce que j'ay entendu, il s'y fit de beaux exploits : car l'Empereur et le duc de Florence ne desiroient rien tant que chasser le Roy d'Italie, pour

forcé les habitans de Sienne à recevoir garnison espagnole, et avoit fait bâtir une citadelle à leurs frais. Les Siennois eurent recours à la France, qui les aida à chasser les troupes étrangères en 1552. Charles-Quint, dont les armées étoient alors occupées en Allemagne, différa sa vengeance, et n'attaqua les Siennois que l'année suivante.

(1) Il arriva à Sienne au mois de janvier 1553.

(2) Aurelio Frégose, de la maison des Frégose de Gênes; il quitta depuis le service de la France, et servoit dans les troupes du duc de Florence en 1557.

(3) Louis de Saint-Gelais, dit de Lezignam ou Lusignan, et le premier de sa maison qui ait pris ce nom. Mort en 1589, à l'âge de soixante-seize ans.

la crainte qu'ils avoient que, y ayant un pied, il n'y mist tout le corps; mais nous ne sçaurions jamais garder nos conquestes. Je ne sçay pas si à l'advenir on fera mieux: je me doubte fort que non; pour le moins, il me le semble ainsi: Dieu veuille que je me puisse tromper.

Or monsieur de Strossy manda au Roy qu'il ne le pouvoit servir tenant la campagne et commandant dans Siene, et qu'il le supplioit treshumblement vouloir faire election de quelque personnage de qui Sa Majesté se peust fier, pour y commander tant qu'il seroit en campagne. Le Roy, ayant receu ceste depesche, appella monsieur le connestable, monsieur de Guyse (1) et monsieur le mareschal de Sainct André, pour en nommer chacun un. Par les mains de ces trois tout passoit (2). Tous les rois ont eu tousjours cela: ils se laissent gouverner à quelques uns, peut estre trop; certes il semble par fois qu'ils les craignent. Monsieur le connestable estoit plus favory et plus aymé du Roy qu'autre fut jamais. Monsieur le connestable nomma le sien; monsieur de Guyse, le sien; et monsieur le mareschal de Sainct André, aussi le sien. Alors le Roy leur dict: « Vous n'avez point nommé « Montluc. » Monsieur de Guyse luy respondit: « Il « ne m'en souvenoit poinct; » monsieur le mareschal de Sainct André en dict de mesmes; et encores luy

(1) François de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, marquis de Mayenne, chevalier de l'ordre du Roi, pair, grand-maître, grand-chambellan et grand-veneur de France, gouverneur de Champagne et de Brie; tué par Poltrot au siége d'Orléans en 1563. Il étoit le père de Henri, duc de Guise, qui fut tué aux états de Blois en 1588.

(2) Dans les Mémoires de Vieilleville, on verra un tableau de la cour de Henri II; tout ce que dit ici Montluc s'y trouve confirmé.

dict monsieur de Guyse : « Si vous nommez Montluc,
« je me tais, et ne parleray plus de celuy que j'ay
« nommé. — Ny moy aussi, dict monsieur le mares-
« chal, » lequel depuis m'a faict tout ce discours. Alors
monsieur le connestable dit que je n'estois pas bon
pour faire ceste charge, parce que j'estois trop bisarre,
fascheux et colere. Le Roy respondit qu'il avoit tous-
jours veu et cogneu que la colere et bisarrerie qui es-
toit en moy n'estoit sinon pour soustenir son service,
lors que je voyois qu'on le servoit mal; or jamais il
n'avoit ouy dire que j'eusse prins querelle avec per-
sonne pour mon particulier. Monsieur de Guyse et
monsieur le mareschal respondirent qu'aussi ne l'a-
voient ils jamais ouy dire, et que desja j'avois esté gou-
verneur de Montcallier et d'Albe, sans que jamais
homme se soit pleint de moy; et d'autre part, que, si
j'estois tel, monsieur le mareschal de Brissac ne m'eust
pas tant aymé et favorysé, ny ne s'en fust tant fié
comme il faisoit. Monsieur le connestable repliqua
encores fort, car il vouloit que celuy qu'il avoit nommé
y allast; il se faschoit de ceder, et aussi il ne m'a ja-
mais guere aymé, ny les siens aussi. Monsieur le car-
dinal de Lorraine y estoit, qui a meilleure souvenance
que moy de celuy que monsieur le connestable avoit
nommé; toutesfois il me semble que c'estoit Boccal,
lequel depuis s'est fait huguenot. A la fin le Roy s'en
fit accroire, ayant monsieur de Guyse et monsieur
le mareschal de Sainct André de son costé, et envoya
un courrier devers monsieur le mareschal de Brissac,
pour me faire venir en Avignon, auquel lieu j'at-
tendrois un gentil-homme que Sa Majesté m'envoyoit,
lequel apportoit ma depesche pour m'en aller à Sienne.

Or monsieur le mareschal, quelques jours devant, m'avoit donné congé pour m'en venir à ma maison, à cause d'une maladie qui m'estoit survenuë, comme j'ay dit: lequel n'avoit nulle envie de ce faire, comme luy-mesme m'a confessé depuis, et m'a fait cet honneur de me dire que, s'il eust cogneu l'importance que ce luy fut de m'avoir perdu, qu'il eust encore escrit au Roy plus de mal de moy qu'il n'avoit faict; et qu'en sa vie ne se repentit tant de chose qu'il eut faicte, que de m'avoir laissé partir d'aupres de luy; car il m'avoit bien trouvé à dire depuis que j'estois parti de Piedmont. Monsieur de Cossé, monsieur le president de Birague, et autres, peuvent tesmoigner combien de fois ils luy ont ouy regretter mon absence, mesmement quand les choses ne luy succedoient comme il vouloit. Et si l'on regarde bien que j'avois faict estant sous luy, on trouvera que ce que je dis est veritable, et qu'il avoit raison de me regretter. J'estois tousjours à ses pieds et à sa teste. Je crois toutesfois que pour ma presence il ne se fust rien fait de mieux; mais si suis-je contraint dire le vray. Il en y a qui en diront d'avantage s'ils veulent.

Or il escrivit une lettre au Roy, et une autre à monsieur le connestable, par laquelle il mandoit à Sa Majesté qu'il avoit faict une eslection fort mal à propos pour commander à Siene; car j'estois un des plus coleres hommes du monde, et le plus bisarre, et tel, qu'il falloit que la moitié du temps il endurast de moy, cognoissant mes imperfections; mais que j'estois bien bon pour faire tenir la police et la justice en un camp, pour commander à la campagne, et pour faire combattre les soldats; mais que, consideré les humeurs des Sie-

nois, c'estoit feu contre feu; qui seroit le vrai moyen de perdre cet Estat, qu'il falloit conserver par douceur. Il prioit monsieur le connestable aussi de le remonstrer au Roy, et cependant il me depesche un courier, lequel me trouva fort malade; et me mandoit que le Roy me vouloit envoyer à Siene; mais que, comme amy mien, il me conseilloit de n'accepter point ceste charge, me priant de ne l'abandonner pour aller ailleurs sous un autre, et m'asseurant que si rien vaquoit en Piedmont que j'aymasse mieux que ce que j'avois, que je l'aurois. Tout cela estoient des artifices pour me retenir.

O qu'un sage lieutenant de roy doit veiller et prendre garde qu'il ne perde celuy auquel il a beaucoup de fiance, et qu'il cognoit de valeur; il ne doit rien espargner pour le retenir; car bien souvent un homme seul peut beaucoup. Il faut manger beaucoup de sel pour cognoistre un homme (1), et cependant vous estes privé de celuy auquel vous aviez fiance; car vous avez jà esprouvé sa fidelité. Or avoit mandé aussi ledit sieur mareschal au Roy que j'estois en Gascogne malade: et comme le matin ses lettres furent leuës, monsieur le connestable, qui en fut bien ayse, dit au Roy qu'il luy en avoit bien dict autant, et qu'homme ne me pouvoit mieux cognoistre que monsieur le mareschal de Brissac, qui m'avoit souvent veu en besongne. Le Roy, qui de son propre naturel m'aimoit et m'a tousjours aymé, depuis qu'il m'eut remarqué à la camisade de Bolongne, dit, comme monsieur le mareschal de Sainct André m'a dit plusieurs fois, que, quand bien

(1) Expression proverbiale, qui signifie qu'il faut avoir vécu avec les gens pour les connoître.

tous ceux de son conseil luy diroient mal de moy, qu'ils ne gaigneroient rien, car son naturel estoit de m'aymer, et qu'il ne vouloit quitter son eslection, quoy que l'on en parlast. Monsieur de Guyse print la parole, et dict : « Voylà une lettre qui contrarie fort :
« en premier lieu, monsieur le mareschal de Brissac
« dict que Montluc est colere et bisarre, et qu'il ne
« s'accommodera jamais avec les Siennois, mais qu'il
« gastera tout vostre service si vous le leur envoyez;
« d'autre part, il le loüe des choses qui requierent d'es-
« tre en un homme de commandement, et qui a en
« charge des choses grandes, car il dit qu'il est homme
« de grande police et grande justice, et pour faire com-
« battre les soldats en grandes entreprinses et execu-
« tions. Qui a jamais veu qu'un homme doué de toutes
« ces bonnes parties n'eust avec luy de la colere? ceux
« qui ne se soucient gueres que les choses aillent mal
« ou bien, ceux-là peuvent estre sans colere. Au de-
« meurant, Sire, puis que vous mesmes avez faict l'es-
« lection, il me semble que ne la devez revoquer. »
Monsieur le mareschal de Sainct André respondit apres : « Ce que monsieur le mareschal de Brissac dict
« facillement, vous le pouvez rabiller en escrivant à
« Montluc que vous mesmes l'avez esleu, et que,
« pour l'amour de vous, il laisse tant qu'il pourra sa
« colere, ayant affaire avec cerveaux bisarres, tels
« qu'estoient les Siennois. » Le Roy dict lors qu'il n'avoit point de crainte qu'apres qu'il m'auroit escrit une lettre je ne fisse ce qu'il me commanderoit; et soudain me despescha un courrier à ma maison, par lequel me manda que quand bien je serois malade, que je me misse en chemin droit à Marseille, auquel

lieu je trouverois ma depesche, et m'embarquerois avec les Allemans que Le Rincroq (1) menoit, et dix compagnies françoises, où il m'envoyeroit aussi de l'argent pour faire mon voyage, et que je laissasse un peu ma collere en Gascogne, m'accommodant à l'humeur de ce peuple. Le courrier me trouva à Agen, entre les mains des medecins, bien malade; toutesfois je luy dis que dans huict jours je me mettrois en chemin; ce que je fis, et cuiday mourir à Toulouse, duquel lieu, par le conseil des medecins, je devois retourner arrierre; ce que je ne voulus faire, ains me fis trainer jusques à Montpellier, là où je fus encore conseillé par les medecins de ne passer plus outre, s'asseurans que, si je m'hasardois, je n'arriverois jamais à Marseille en vie; mais, quelque chose qu'ils me sçeussent dire, je me resolus de cheminer tant que la vie me dureroit, à quelque pris que ce fust. Et comme je partois, m'arriva un autre courrier pour me faire haster; et de jour à autre je recouvrois ma santé en allant, de sorte que, quand je fus à Marseille, je me trouvay sans comparaison mieux que quand j'estois party de ma maison.

Certes le Roy mon bon maistre avoit raison de deffendre ma cause : car jamais ma collere ne porta nul prejudice à son service, ouy bien à moy et à quelque autre qui n'a sçeu esquiver ny se garder de mon humeur; jamais je ne luy perdis place, bataille, rencontre, ny ne fus cause de luy faire perdre un servi-

(1) Georges Reckrod; il avoit été proscrit par Charles-Quint, pour avoir porté les armes contre lui pendant la guerre des Protestans en Allemagne : il passa au service de France en 1548. Il avoit déjà précédemment servi en France sous François I. Mort en 1559.

teur. La colere ne m'a jamais jetté tant hors de moy, de me faire faire chose prejudiciable à son service; si elle est violente et prompte, aussi elle en dure moins. J'ay tousjours cogneu qu'il vaut mieux se servir de ces gens là que d'autres, car il n'y a point d'arriere boutique en eux, et si ils sont plus prompts, plus vaillans que ceux qui veulent avec leur froideur se faire estimer plus sages. Mais, laissant ce propos, je retourneray à mon voyage.

Je trouvay que le baron de La Garde estoit party avec l'armée pour aller en Arger faire avec le roy d'Arger qu'il luy baillast son armée, pource que ledict sieur baron avoit esté adverty que le prince d'Orie l'attendoit avec une grande armée sur le chemin pour le combattre; et l'armée du Roy n'estoit pas assez forte : qui fut cause que nous temporisames quelques jours. Comme donc le baron fut arrivé, ayant l'armée d'Arger avec luy, nous nous embarquasmes à Tollon, et par le chemin rencontrasmes huict ou neuf navires chargez de bleds, qui venoient de Sicille et l'apportoient en Espagne, lesquels ledict baron fit brusler, sauf deux qu'il amena pour fournir son armée; et ainsi allasmes jusques à Porte-Hercule, auquel lieu nous fut impossible de faire descente, à cause que le marquis de Marignan avoit son camp pres du chemin qu'il nous falloit tenir pour aller à Siene : qui fut cause qu'il nous fallut rembarquer pour reculler en arriere et faire la descente aupres d'Escarlin, où monsieur de Strossy estoit avec son camp. Là trouvasmes que le prieur de Capue (1) avoit esté tué en

(1) Léon Strozzi, frère de Pierre dont nous parlerons ci-après, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et prieur de Capoue,

recognoissant Escarlin il y avoit deux jours : qui fut un grand dommage, car c'estoit un vaillant homme, s'il en y avoit en terre ou sur mer, et un bon serviteur du Roy. Il estoit frere de monsieur de Strossy (1), et me dict-on qu'il fut tué de la main d'un paysan qui luy tira une arquebusade de derriere un buisson. Voyez quel mal-heur qu'un grand capitaine meure de la main d'un vilain avec son baston à feu! Nous marchasmes ainsi jusques à Bonconvant (2), allant tousjours monsieur de Strossy un peu devant nous, à cause des vivres; et là tout le camp fut assemblé.

Avant que les Allemans et François fussent arrivez audict Bonconvant, monsieur de Strossy se mit devant le matin avec les trois mil Grisons desquels monsieur de Forcavaux estoit colonel, et avec les Italiens, afin de faire place aux Allemans et François qui

fut un grand homme de mer, et se rendit fameux par ses exploits. Après avoir été lieutenant-général, puis général des galères, il se retira à Malte pour servir contre les Infidéles. La guerre de Toscane étant survenue, le Roi, qui connoissoit son mérite, l'attira de nouveau à son service. Mort en 1554.

(1) Pierre Strozzi : sa maison avoit été à Florence la rivale de celle de Médicis. Philippe, son père, emprisonné par Cosme de Médicis, se tua dans sa prison. Il avoit épousé une nièce du pape Léon X ; ainsi Pierre Strozzi étoit cousin-germain de Henri II, par sa mère; son frère Léon et lui furent naturalisés en France, en 1543 : le Roi leur donna des domaines considérables; Pierre Strozzi fut général des galères, chambellan et maréchal de France; il obtint le commandement de l'expédition de Sienne, par le crédit de Marie de Médicis, malgré l'opposition de la duchesse de Valentinois et du connétable de Montmorency. Il espéroit recouvrer le duché de Florence, où ses ancêtres avoient commandé. Ses différends avec le cardinal de Ferrare nuisirent au succès de l'entreprise. Il fut tué au siége de Thionville.

(2) Buonconvento, bourg à quinze milles de Sienne, sur la route de Rome.

avoient besoin de loger et reposer deux heures. Je vins trouver le soir devant monsieur de Strossy, et le matin partis avec luy pour arriver de bonne heure à Siene [1], où nous trouvasmes monsieur de Lansac, qui, à nostre arrivée, donna à disner à monsieur de Strossy, à monsieur de Forcavaux et à moy. Sur l'arrivée des Grisons et des Italiens se dressa une grande escarmouche à Saincte Bonde [2], un monastere de nonnains pres Sainct Marc, qui est un autre monastere de religieux. Le marquis de Marignan avoit son camp au Palais du Diau [3], qui est sur le chemin de Florence, pres Siene un mille; et ce matin mesmes il estoit party pour aller à Saincte Bonde assaillir le capitaine Bartholomé de Pesere, lequel monsieur de Strossy avoit mis dedans avec sa compagnie. Ledit marquis avoit laissé ses Italiens audict Palais du Diau, et mené tous les Espagnols et Allemans avec luy; et, comme nous disnions, l'escarmouche se commença forte et roide à Saincte Bonde. Les Grisons et les Italiens firent alte au Palassot, pres Siene demy mille, et nos Italiens aussi, par le commandement de monsieur de Strossy, pource qu'il vouloit adviser plustost où il mettroit tout le camp, et qu'il vouloit aussi qu'avant que ceux-là fussent logez, les Allemans et François fussent arrivez, pource que tout à un coup se

[1] Plusieurs historiens prétendent que Montluc arriva à Sienne en 1553; mais on a vu dans le livre précédent, qu'il resta en Piémont jusqu'à la fin de la campagne de cette année; que sa mauvaise santé l'obligea de se retirer en Gascogne, où il étoit quand il reçut l'ordre de se rendre à Sienne. Suivant Pecci, il y entra vers le milieu de juillet 1554.

[2] Santo-Abundio.

[3] *Palais des Diables,* dans de Thou. Adriani l'appelle aussi *Palazzo de Diavoli.*

logeroient ensemble. Mais, n'ayant point encores parachevé de disner, nous ouysmes quelques petites pieces tirer à Saincte Bonde, que le marquis[1] y avoit mené : alors je dis à monsieur de Strossy ces mots : « Monsieur, ceste escarmouche est grande et roide, « meslée avec de l'artillerie ; ils vous emporteront le « capitaine Bartholomé de Pesere ; je vous prie, allons « voir que c'est. » Ledit sieur respondit : « Allons « donc ; aussi faut-il que nous allions regarder où « nous logerons le camp. » Monsieur de Lansac me presta un cheval turc poil gris, car je n'avois point amené mes chevaux par mer. Lors je dis à monsieur de Strossy s'il trouveroit bon que j'allasse voir que c'estoit de ceste escarmouche, pendant qu'il iroit regarder avec messieurs de Lansac et de Forcavaux où il logeroit le camp ; il me dit qu'il le trouveroit bon : et sortismes par la porte Sainct Marc ; je tiray droit au lieu de l'escarmouche, et eux un peu à main droite, pour regarder où ils mettroient le camp. Comme j'arrivay de-là la Tresse, où se faisoit l'escarmouche, je n'y trouvay aucun capitaine, et estoit comme une escarmouche faite en desordre, et les ennemis avoient gaigné avantage sur les nostres, car ils les avoient tirez des cottaux pres Saincte Bonde, et ramenez jusques aux prez qui sont joignans la riviere de la Tresse. Et à mon arrivée je demanday les capitaines, et n'en trouvay un seul qui se dit capitaine : dont s'ensuivoit

[1] Jean-Jacques Medichino, fils d'un fermier des impôts à Milan. Il sut se rendre utile par ses talens pendant les guerres d'Italie, dans lesquelles il joua un grand rôle. Il prit le titre de marquis de Marignan, et les Médicis, qui avoient besoin de lui, le reconnurent pour leur parent. Son frère devint pape sous le nom de Pie IV.

un grand desordre. Sur cela j'en vis venir un sur un cheval gris, et courus à luy pour luy demander s'il estoit capitaine : lequel me dit qu'ouy ; je luy demanday son nom, il me respondit : *Io mi chiamo Marioul de Santa Flior* (1), et je luy dis (2) : *Signor capitan, io mi chiamo Montluco : andamo insieme.* Or tout le camp avoit desja entendu que je venois avec le secours; et, encore que nous ne nous fussions jamais veus, si est-ce que nous nous recognusmes au nom. Je le priay de r'allier ses gens pour donner une cargue aux ennemis, et les ramener contre-mont; ce qu'il fit, et les ramenasmes jusques au haut. Cependant tout au long d'un cottau l'escarmouche tiroit, et au long des vignes droit au Palassot, qu'est un petit palais au derriere duquel estoient les Grisons; et au dos de la montagne, un peu avant, l'artillerie que le marquis avoit à Saincte Bonde tiroit: là tous les capitaines italiens, et le sieur Cornelio Bentivolio, qui en estoit colonel, estoit au coing des vignes tirant à Saincte Bonde et à Sainct Marc, derriere un petit oratoire au couvert de l'artillerie. Or depuis le Pallassot jusques au petit oratoire il y pouvoit avoir trois cens pas. Le seigneur Marioul et moy fismes tant, que nous menasmes tout au long du cottau des vignes l'escarmouche sur leurs bras. J'avois amené avec moy le capitaine Charry, qui estoit mon lieutenant à Albe, avec trente bons soldats, tous lesquels presque estoient gentils-hommes, n'estant voulu demeurer avec mon frere monsieur de Lioux, à qui le Roy avoit donné le gouvernement d'Albe, à la supplication et requeste

(1) « Je m'appelle Mario di Santa Fior. »

(2) « Seigneur capitaine, je m'appelle Montluc : allons ensemble. »

que monsieur de Valance, mon frere et moy luy en avions faite. Surquoy il y eut grand dispute, car monsieur le mareschal de Brissac differoit de l'accepter jusques à ce qu'il eust responce de moy; et, comme il entendit que le Roy estoit resolu de m'envoyer à Sienne, il m'envoya un courrier de nouveau, me priant que je ne quitasse point le gouvernement d'Albe, et que je nommasse mon lieutenant ou autre pour commander au gouvernement jusques à mon retour, m'asseurant qu'il accepteroit celuy que je nommerois; que cependant il feroit garder mes gages, tellement que je ne perdrois rien; et au surplus, que je considerasse que la charge que le Roy me donnoit à Siene ne seroit point de si longue durée que le gouvernement d'Albe: mais je le suppliay tres-humblement d'avoir mon frere pour agreable, l'asseurant qu'il luy seroit aussi affectionné serviteur que moy; et, que quand bien je retournerois de Siene, que je jurois de l'aller trouver pour luy faire service en simple soldat, encore que le Roy ne me baillast aucune charge pour estre pres de luy. Or, pour monstrer la complexion de monsieur le mareschal, je veux dire et maintenir que c'estoit un des bons seigneurs et maistres que cinquante ans a fut en France, pour ceux qu'il cognoissoit avoir bon zele et affection au service du Roy; et si monsieur le president de Birague met la main à la conscience, il en jurera comme moy. Il aymoit plus le profit d'autruy que le sien propre; on ne perdoit rien pres de luy: il faisoit part et des bien faits et de l'honneur: au reste, il aymoit et honnoroit jusques aux simples soldats; les bons hommes, il les cognoissoit par leur nom, prenoit l'advis de tous, sans croire sa teste

seule, comme faisoit monsieur de Lautrec. Or, pour retourner à l'escarmouche, je trouvay à l'oratoire le sieur Cornelio, le colonel Charamont, que je n'avois encores veu. Entre ledict oratoire et Saincte Bonde il y a un grand chemin, et au long d'iceluy, deux petites maisons à dix ou douze pas l'une de l'autre; nous fismes une cargue aux ennemis au long de ce chemin, et leur ostasmes les deux maisons : le capitaine Charry se jeta dans l'une, nos Italiens dans l'autre. Ils demeurerent là environ trois quarts d'heure tousjours presque aux mains, de sorte que le marquis y desbanda toute l'arquebuzerie espaignolle, et les Italiens mesmes qui estoient à leur fort de Saint Marc, et mit six enseignes espagnolles tout au long du grand chemin, pour soustenir l'escarmouche. Or la grande escarmouche estoit à main droite et à main gauche dans les vignes, de sorte que la cavallerie n'y pouvoit rien faire. Le seigneur Cornelio, par l'advis des capitaines, se voulut retirer; je luy remonstray qu'il ne falloit point qu'il commençast sa retirade qu'il n'eust de la cavallerie, ensemble les Grisons pour le soustenir, vers lesquels je m'en irois pour les prier de marcher jusques à moitié chemin du Palassot à l'oratoire; et que de mesmes j'yrois prier le comte de La Mirande(1), qui estoit colonel de la cavalerie, et avoit fait alte du costé de Palassot, en un vallon derriere un petit bois; ce que tous trouverent bon. Ainsi je courus aux Grisons, et les priay de vouloir marcher seulement deux cens pas; le colonel qui commandoit sous monsieur de Fourquevaux n'y voulut entendre. Je courus au comte, et le priay de laisser venir quatre cornettes de

(1) Louis Pic, comte de La Mirandole et de Concordia. Mort en 1574

gens de cheval; ce qu'il fit : qui furent le comte de Fontavala, Cornelio (1) Joby, le baron de Rabat, et Serillac, mon nepveu, qui conduisoit la compagnie de monsieur de Cipierre. Or comme les cornettes marcherent au galop, je vis le sieur Cornelio (2) qui commençoit à se retirer à l'instance des capitaines, et courus à luy, et luy remonstray que les six enseignes marchoient, et que c'estoient des Espagnols, car les drapeaux estoient trop grands; qui estoit signe que le marquis estoit là avec tout le camp, lequel les chargeroit dés qu'il commenceroit à prendre la descente, le priant de tourner au mesme lieu : ce qu'il fit, n'en estant pas à trente pas. Je tournay aux cornettes, et les arrestay à moitié chemin du Palassot à l'oratoire; puis retournay autres-fois aux Grisons, lesquels, apres que je leur eu remonstré nostre perte, se leverent, et commencerent à sonner les tabourins, et marcher jusques au costé de la cavallerie. Le marquis, qui vit que la cavallerie et les Grisons se monstroient, il voulut retirer les six enseignes du grand chemin. Il n'y avoit chef aucun des nostres qui fut à cheval, que moy et le seigneur Marioul (3), qui ne m'abandonna jamais;

(1) Pecci l'appelle *Cornelio Zipoli.*

(2) Il s'agit ici de Cornelio Bentivoglio, non de Cornelio Zipoli.

(3) Mario Sforce, comte de Valmontone et de Santa Fiore : il descendoit, ainsi que les Sforce ducs de Milan, du fameux capitaine Muzio-Attendulo, surnommé Sforce, mort en 1524, dont le fils légitime, Bosio, est la tige des comtes de Santa-Fiore. François, un de ses fils naturels, devint duc de Milan. Mario Sforce et son frère Charles s'attachérent d'abord au service du roi Henri II. Depuis, ayant été tous deux faits prisonniers et conduits à Florence, en 1554, ils quittèrent le service de France, à la sollicitation de deux de leurs frères qui servoient dans les troupes de Côme de Médicis. Mario devint alors général de l'infanterie du duc de Florence. Outre les trois frères dont on a

aussi je pouvois voir tout ce que l'ennemy faisoit. Alors je luy dis : « Voy-là les enseignes espaignolles « qui tournent visage, ayant veu nostre cavallerie et « les Grisons ; faites leur, seigneur Cornelio, une car- « gue, car il est temps maintenant. » Le seigneur Marioul descend, et mit une rondelle au bras et l'espée en la main. Je dis au capitaine Charry qu'il monstrast ce qu'il avoit tousjours esté, et qu'il fist paroistre à ces estrangers ce qu'un Gascon sçavoit faire, et qu'il gaignast le devant de tous. Monsieur de Fourquevaux avoit amené quatre cens arquebuziers italiens de Parme, braves hommes, qui estoient joincts à l'oratoire. Je ne me feray point plus vaillant que je ne suis, car je ne descendis pas : je faisois desja le lieutenant de roy. Et departismes les soldats à main gauche et à main droite, et au long d'un grand chemin, et là fismes la cargue, qui fut brave s'il en est jamais fait, et telle, que nous les ramenasmes jusques à une descente à main gauche de Saincte Bonde, où estoit le marquis et le demeurant de ses Espagnols et Allemans; et, pource que les Espagnols tenoient jusques sur le bord de la montée, ceux qui avoient prins la fuitte donnerent au travers d'eux, et se ramenerent les uns et les autres jusques sur le bras des Allemans. Le marquis, qui vit ce desordre sur ses bras, commença à se retirer par une vallée tant qu'il pouvoit, sans sonner trompette ny tabourin ; ceux qui estoient sortis de Saint Marc se retirerent aussi en haste, et en ramenerent les quatre petites pieces, desquelles ils battoient Saincte Bonde dans leur fort de Sainct Marc.

parlé, il en avoit encore deux autres, savoir, Gui-Ascagne et Alexandre, qui tous deux furent cardinaux.

Et me dit le marquis, lors que je sortis de Siene, en m'accompagnant environ deux mil de la ville, que si nous eussions poussé outre, nous mettions son camp en desordre et fuite, et les deffaisions : mais nous ne voyons pas son desordre. Le proverbe des anciens est vray : *Si l'ost sçavoit de l'ost, mal iroit de l'ost.* Nous nous tinsmes tous heureux d'avoir eschappé une si grande fortune, et nos ennemis encore plus. Monsieur de Strossi, qui estoit de l'autre costé de la porte Sainct Marc, en des vallons qu'il y a, discourant tousjours avec messieurs de Lansac et de Fourquevaux pour l'assiette du camp, oyoit bien qu'il y avoit une grande escarmouche : mais il sçavoit aussi que tous les capitaines y estoient; et je m'en y estois aussi allé. Ils ne penserent jamais que la chose fut si aspre qu'elle estoit : à la fin, comme ils entendirent le rencontre si fort, ils laisserent là tout, et coururent à nous : toutes-fois ne peurent arriver à la cargue, dequoy fut bien marry ledit seigneur de Strossi, mesme de ce que l'on ne l'avoit adverty de ce combat; aussi fut bien monsieur de Fourquevaux, d'autant que les Grisons, desquels il estoit chef, estoient venus jusques à combattre, et que ses arquebuziers avoient combattu : je luy dis que je n'avois nul homme à cheval avec moy, sinon le sieur Marioul, et que cestuy là estoit trop homme de bien pour laisser sa cargue et l'escarmouche, car il avoit trois ou quatre enseignes souz luy ; parquoy je ne leur pouvois envoyer personne pour les advertir. Or monsieur de Strossi avoit mandé le sieur Robert (1), son frere, au

(1) Robert Strozzi fut chevalier de l'ordre du Roi, et chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis.

sortir de table, en diligence, pour faire avancer les François et Allemans; ce qu'il fit, et les trouva qui commençoient à boire; lesquels il ne peut tirer promptement des tables, car ledit sieur de Strossi avoit fait mettre à manger dans le grand chemin; et, si l'on ne leur eust rien apresté-là, ainsi comme ainsi, ils fussent passez outre, et à point nommé fussent arrivez sur la chaude du combat; ainsi la bataille estoit gaignée : mais il faut dire comme l'Italien : *Fa me indevino, et io ti daro danari* (1). Voy-là ce qui se fit le premier jour que j'arrivay à Siene, estant si bien remarqué des Sienois et de tous les capitaines italiens, qui ne me cognoissoient pas, que cela me porta une grand faveur parmy les Sienois et parmy tout le camp, courant à cheval parmy les gens de pied, ores çà, ores là : disposant ceux-cy d'un costé, ceux-là de l'autre, je leur monstray que ce n'estoit pas la centiesme escarmouche où je m'estois trouvé.

Or monsieur le mareschal logea son camp entre Porte Nove et Porte Tuffe (2), dans de beaux bourgs qu'il avoit; et non seulement en cest endroit-là estoient beaux les bourgs, mais j'oserois bien dire que, si les bourgs de Sienne eussent esté tous ensemble, ils eussent surpassé la ville de grandeur; car dans les bourgs y avoit de plus beaux palais, de plus belles eglises et monasteres qu'il n'y avoit dans la ville. Le lendemain matin monsieur de Strossi nous mena sur la muraille de la ville, tirant au camp de l'ennemy : et là disputasmes s'il seroit bon de le combattre : les uns trouvoient bon, les autres mauvais. Ceux qui le trou-

(1) Fais-moi devin et je te donnerai de l'argent.

(2) Porta à Tufi.

voient mauvais disoient que nous ne pouvions passer pour aller au Palais du Diau, sans passer à la veuë d'un petit fort que le marquis avoit fait entre la petite observance et le Palais du Diau, auquel lieu il y avoit trois ou quatre pieces de grosse artillerie, comme il estoit vray; et que, laissant cestuy-là derriere, nous laissions pareillement leur fort de Camolie. Je proposay que, pour le dommage que l'artillerie du petit fort nous pouvoit faire, nous passerions un peu devant le jour, et laisserions une enseigne ou deux pour brider le petit fort; et quant au fort de Camolie, nous y pourrions laisser trois ou quatre compagnies de la ville; et de ma part, qu'avec le demeurant de la ville je passerois à Porte Fonte-Brande, et aurois monté une montaignolle au point du jour, pour me rendre à la plaine, et tellement à propos, que tout ainsi que nostre camp arriveroit pres du leur, à mesme temps je me rendrois si pres d'eux, qu'il faudroit qu'ils entrassent en crainte de nous voir arriver l'un d'un costé, l'autre d'un autre. Les Sienois faisoient estat de tirer quatre mil bons hommes dehors. Il en y eut qui tindrent ma proposition, et des Sienois aussi, qui estoit de les combattre; d'autres, le contraire. Le jeu ne pouvoit estre qu'il ne fust bien disputé, car le marquis (1) avoit trois tierces d'Espagnols, sçavoir, la tierce de Sicille, celle de Naples, et celle de Corsegue (c'est ce que nous appellons regimens); les deux premieres composées de soldats vieux, et celle de Corsegue, de nouveaux: mais si est-ce qu'il y avoit de bons soldats,

(1) Adriani dit que le marquis avoit douze mille hommes de pied, douze cents chevaux légers et trois cents hommes d'armes, et que l'armée de Strozzi étoit à peu près de la même force.

et deux regimens d'Allemans, en chacun desquels y avoit douze enseignes, avec quatre ou cinq mil Italiens. Quant à la cavallerie, je pense que la nostre eust battu la leur, car nous avions de bons capitaines et de braves chevaux legers: au reste, nostre camp estoit de dix enseignes d'Allemans, dix de Grisons, quatorze de François, et de cinq à six mil Italiens. De tout ce jour monsieur de Strossi ne peut resoudre ce qu'il feroit, pour la diversité des opinions : toutesfois je pense que le lendemain il se fut resolu de les aller combattre, car les Sienois en avoient grande envie; et croy que ces gens, qui eussent combattu pour leur liberté, eussent fait rage : mais le marquis en fut adverty, ou son dessein n'estoit pas de demeurer plus là, car il partit une heure devant le jour; et, si Dieu eust voulu inspirer monsieur de Strossi à ce que ce jour il les fust allé combattre, nous les trouvions le matin deslogez, et les combattions sur leur retirade et en desordre. Mais il faut tousjours retourner à ce que j'ay dit cy devant : *Fa me indevino, et io ti daro dinari.*

Le marquis print le chemin devers Mauchaut, auquel lieu monsieur le mareschal avoit laissé quatre enseignes, ou bien le marquis la tenoit, qui s'en alla à un autre lieu pres de là, et monsieur de Strossi droit à Mauchaut. Je n'ay bonnement souvenance (1)

(1) La plupart des historiens se bornent à dire que les deux armées se rencontrèrent à *Marciano*, dont Montluc estropie le nom, en l'appelant *Mauchaut.* Selon Boyvin du Villars (liv. 5), le marquis de Marignan assiégeoit la ville de Marciano, dont Strozzi s'étoit emparé quelques jours auparavant : Strozzi voulut dégager cette place, et le marquis de Marignan le battit complètement.

lequel c'estoit : mais si est-ce qu'ils demeurerent huit ou neuf jours ayans leurs camps à sept ou huit mil, l'un allant pour prendre quelque place, et l'autre suivant pour secourir. Toutes-fois le marquis arriva devant Mauchaut, et commença à la battre pour la prendre, ou bien pour la reprendre : je n'y estois poinct, car j'estois demeuré à Siene, suivant l'intention du Roy et suivant ma charge ; et, sans une maladie où je commençois d'entrer, je cuide que monsieur de Strossi m'eust mené avec luy, et eust laissé monsieur de Lanssac gouverneur, comme il faisoit auparavant : mais à la fin, comme monsieur de Strossi partit, monsieur de Lanssac print son chemin à Rome pour faire sa charge d'ambassadeur. Comme le marquis sentit approcher monsieur de Strossi, il luy fit place, et leva son artillerie, et se mit un peu à main droite de la ville, à cent cinquante ou deux cens pas, et s'ayda de trois petites montaignolles dans lesquelles il se retrencha, et du costé où estoient les fontaines. Monsieur de Strossi se vint camper entre le marquis et la ville, au long d'un grand chemin creux qu'il y avoit. Or monsieur de Strossi se mettoit si pres pour combattre le marquis, s'il le pouvoit tirer hors de son retranchement. Là demeurerent sept ou huit jours, regardans à qui deslogeroit le premier. Le marquis cognoissoit bien que, s'il deslogeoit le premier, monsieur de Strossi le combattroit ; ce que le marquis ne voulut faire, car il luy estoit deffendu expressement de rien hasarder, comme il nous a esté dit depuis par dom Jean de La Lune (1) mesmes,

(1) Jean de Luna quitta, en 1556, le parti de l'Empereur, et vint prendre du service en France.

qui estoit avec le marquis, lequel estoit un brave Espagnol.

Or entre les deux armées n'y avoit qu'un champ, qui ne duroit pas cent cinquante pas, dans lequel se faisoient les escarmouches des gens de pied, lesquelles les nostres perdoient presque tousjours, à cause de l'artillerie que le marquis avoit mis sur ces trois montaignolles; de sorte que monsieur de Strossi perdit plus de gens par leur artillerie que par leurs arquebusades. Ledit sieur de Strossi ne tenoit qu'une fontaine, vers laquelle l'artillerie d'une des montaignolles tiroit, et y endommageoit beaucoup de gens, tellement qu'il falloit que la nuict l'on allast prendre l'eau. Monsieur de Strossi ne pouvoit mettre aussi sa cavallerie en bataille, que l'artillerie des montaignolles ne l'endommageast; et me dit-on qu'en trois ou quatre jours il y avoit esté tué plus de six vingts hommes ou chevaux, de sorte que la cavallerie en estoit toute espouvantée, et nos gens de pied en estoient de mesmes. Monsieur de Strossi s'opiniastroit à ne vouloir desloger le premier, sur l'esperance qu'il avoit que le marquis deslogeroit, afin de le combattre, et aussi qu'il ne luy vouloit donner cest advantage, qu'il le fist partir le premier. L'un et l'autre avoit bon cœur et la gloire en recommandation: mais il vaut mieux faire les affaires de son maistre, sans se mettre sur le point de l'honneur; j'entens si ce n'est une honte toute descouverte. Il m'advertissoit tous les jours de tout ce qui se faisoit, ensemble le senat; aussi tous les jours nous estions au conseil pour disputer de ce que monsieur de Strossi nous escrivoit. Je l'advertissois à toute heure, et priois de ne se consommer là en la perte,

pour laquelle les soldats des ennemis demeureroient en cœur, et les siens en peur. Autant luy escrivoient les seigneurs du senat : mais il avoit si grande envie de combattre le marquis, que ceste envie luy ostoit la cognoissance de la perte qu'il faisoit. Je mourois d'envie d'y aller; mais le senat n'en fut d'advis. A la fin il m'escrivit que dans deux jours il se retireroit, à la veuë de son ennemy, droit à Lusignano. Je luy depeschay incontinent un gentil-homme qui estoit pres de moy, nommé le sieur de Lecussan, et le priay de ne faire point sa retraicte de jour, puis que la perte des escarmouches estoit tombée sur les siens (car par mal'heur les deux jours derniers nos gens avoient plus perdu que tous les autres); et, quelque chose que l'on luy sçeust conseiller au contraire, je le suppliois de me croire, et de faire sa retraicte de nuict, car il n'y avoit que deux mil jusques à Lusignano; et le priois qu'il se souvint que le roy François se retira devant Landrecy en ceste sorte, et tant s'en faut qu'il en fust blasmé, qu'au contraire il en fut estimé, et luy fut attribué à la plus grande sagesse qu'il fit jamais, par tous les princes et potentats de la chrestienté; et neantmoins il n'avoit fait aucune perte aux escarmouches : l'advertissant que jamais jusques icy je n'avois veu faire une bonne retraite en ceste sorte aux amis et ennemis, si ceux qui la faisoient estoient suivis de pres. Et luy mis en avant la retraite que voulurent faire messieurs de Montegean et Boisi à Brignolles, lesquels ne se voulurent retirer sans voir l'ennemy, quelque conseil que les capitaines qui estoient avec eux leur donnassent, qui fut cause qu'ils furent defaits à un quart de lieuë du logis; mon-

sieur d'Annebaut, qui pour lors estoit mareschal de France à Teroanne; monsieur d'Aussun, à Carignan, et prou d'autres que je luy nommois. Et, puis qu'un si grand roy que le nostre, et grand guerrier comme il estoit, en avoit esté loüé de tout le monde, qu'il en devoit prendre exemple, attendu aussi que tant de vaillans capitaines s'estoient perdus en faisant la retraitte à la teste de l'ennemy; que par telle perte, si elle advenoit, il pouvoit penser que deviendroit la ville de Siene. Bref, monsieur de L'Escussan me rapporta qu'une fois monsieur de Strossi s'estoit resolu de la faire en ceste sorte; et, sans un homme malheureux qu'il avoit aupres de luy, nommé Thomas d'Albene (1), se retiroit en la façon que je luy conseillois : mais, comme il va des gens au monde que Dieu a faict heureux, il en a fait d'autres pour estre mal-heureux, comme a fait ce Thomas; car il luy remonstra tant de choses, que finablement il fit changer l'opinion à monsieur de Strossi, qui me manda qu'il estoit resolu de se retirer à la veuë de son ennemi. Et, pour monstrer qu'il se vouloit retirer ainsi que je luy conseillois, ledit sieur fit partir à une heure de nuict deux canons qu'il avoit, droit à Lusignano, auquel lieu je cuide que les canons estoient desja arrivez, car il n'y avoit que deux petits mil, avant qu'il changeast l'opinion qu'il avoit prise; et il estoit quatre heures de nuict avant que monsieur de

(1) J'ai ouï dire à d'Elbène, dit de Thou, que Montluc l'accusoit faussement d'avoir donné conseil à Strozzi, et que ce fut ce général qui voulut partir de jour, soit qu'il jugeât que l'ennemi n'en viendroit pas à une bataille, soit qu'il crût qu'il lui seroit honteux de se retirer la nuit.

Lescussan le laissast, qui m'apporta la resolution, et arriva environ les sept heures du matin, à la mode de France. Or c'estoit en aoust. Soudain je manday à la seigneurie que je les priois de se vouloir trouver tous au palais, parce que j'avois à leur communiquer quelque chose d'importance; ce qu'ils firent. Or ma maladie me croissoit de plus en plus: car elle se tourna en fievre continuë avec dissenterie; neantmoins je me rendis au palais environ les neuf heures: et alors je commençay à leur dire en italien, lequel lors je parlois mieux qu'à present je ne sçaurois escrire; voylà pourquoy je l'ay couché en françois, afin aussi que les gentil-hommes gascons qui n'entendent gueres ce langage, et qui liront, comme je m'asseure, mon livre, n'ayent la peine de se le faire interpreter, me ressouvenant à peu pres de ce que je leur dis; et croy certes que je n'y manque pas dix mots, car tout mon discours fait estoit autant que la nature m'en avoit peu apprendre sans nul art.

« Messieurs [1], je vous ay prié de vous assembler, « pour vous remonstrer quatre choses qui sont de « grande importance, et ce, à cause que monsieur de « Strossi m'a mandé ceste nuict, par le seigneur de « Lescussan, la resolution qu'il avoit prinse de se re- « tirer à ce matin de plein jour, à la veuë de son en- « nemy, jusques à Lusignan. Vous sçavez les prieres « que nous luy avons faictes, de vouloir prendre « garde à ceste retraicte, et mesmement ce que je luy « envoyay dire par le sergent de Lescussan; ce qu'il « a bien gousté au commencement, ayant une fois

(1) Pecci ne fait pas mention de cette harangue, où Montluc annonce d'avance la défaite de Strozzi.

« resolu de faire comme le roy François fit devant
« Landrecy ; toutes fois » par je ne sçay quel mal'heur
« il se laisse gouverner par un homme qu'il a pres de
« luy, nommé Thomas d'Albene, lequel luy a fait
« changer d'advis, parce qu'il luy fait à croire que
« ceste retraitte de nuict luy sera honteuse : Dieu
« vueille que le mauvais conseil de ce Thomas ne luy
« soit honteux et dommageable, et à vous aussi. Or
« attendans, messieurs, quel succez aura ce combat,
« j'ay à vous remonstrer quatre choses : la premiere,
« et qui plus vous touche, c'est qu'il vous souvienne
« que vous estes souverains en vostre republique ; que
« vos predecesseurs vous ont laissé cest honorable
« tiltre de pere en fils ; que ceste guerre ne vous
« amene autre chose que la perte de vostre souverai-
« neté, car si les ennemis demeurent victorieux, il
« ne vous faut esperer rien plus, sinon que, comme
« vous estes souverains, vous demeurerez esclaves et
« subjects ; qu'il vous vaut beaucoup mieux mourir
« les armes en la main, pour soustenir cest honnorable
« tiltre, que vivre et le perdre ignominieusement. La
« seconde, c'est que vous consideriez l'amitié que le
« Roy mon prince vous porte, lequel ne pretend au-
« tre bien de vous, sinon que vostre amitié soit re-
« ciproque à la sienne ; et que, comme liberalement
« il vous a pris en sa protection, que vous ayez ceste
« ferme fiance en luy qu'il ne vous abandonnera pas :
« car, si pour un petit coup de fortune vous vouliez
« changer d'opinion, regardez au peu d'estime que
« l'on auroit de vous autres ; il n'y auroit prince sur
« la terre qui vous voulust ayder ny secourir, si vous
« vous monstriez legers et muables. Et, pour toutes ces

« considerations, je vous prie vouloir estre constans, et
« vous monstrer magnanimes et vertueux en l'adversité,
« lors que les nouvelles vous viendront de la perte de
« la bataille, laquelle je crains beaucoup, veu l'advis
« que monsieur de Strossi a prins : toutesfois, Dieu
« vueille destourner tout mal'heur. La tierce est, que
« vous consideriez l'estimation en laquelle vos pre-
« decesseurs sont morts, et laquelle ils vous ont laissé
« pour heritage, pour s'estre dicts tout à jamais les plus
« vaillans et belliqueux de toute l'Italie, laissans hon-
« norable memoire des batailles qu'ils ont gaignées
« nation contre nation. Vous vous dictes aussi estre
« sortis des anciens belliqueux Romains (1), et vous
« dictes leurs vrays enfans legitimes, portans leurs
« armes anciennes, qui est la louve avec Remus et
« Romulus, fondateurs de leur superbe cité, la capi-
« tale du monde; doncques, messieurs, je vous prie
« vous vouloir souvenir que vous estes et qu'ont esté
« les vostres, et, si vous perdez ce beau tiltre, quelle
« honte et infamie ferez vous à vos peres, et quel ar-
« gument donnerez vous à vos enfans, de maudire
« l'heure qu'ils seront sortis de tels peres, qui de li-
« berté les auront mis en servitude? La quarte sera
« pour vous remonstrer que, comme j'ay parfaicte
« fiance que vous vous monstrerez vertueux et magna-
« nimes, et que vous prendrez en bonne part toutes
« les remonstrances que je vous ay faites, qu'aussi
« vous vous resoudrez promptement à donner ordre
« à tout ce qui sera necessaire pour la conservation
« de vostre ville : car, de la bataille, je la vous baille

(1) Un des anciens éditeurs de Montluc fait remarquer que les Siennois *ne sortoient point des Romains, mais des Gaulois.*

« pour perduë, non qu'il vienne de la faute de mon-
« sieur de Strossi, mais pour la perte que nous avons
« desja faicte aux escarmouches; car il est impossible
« que nostre camp ne soit demeuré en crainte, et ce-
« luy de l'ennemy en courage : c'est l'ordinaire à ce-
« luy qui est victorieux d'avoir le cœur enflé, et au
« battu de trembler de peur. Les petites pertes aux es-
« carmouches, qui sont avant-courriers de la bataille,
« ne presagent jamais que perte et dommage; et d'au-
« tre part il faut que ceux qui se retirent monstrent
« le dos à l'ennemy; et, encore que l'on tourne quel-
« quefois visage, tousjours faut-il s'acheminer : il
« n'est possible que l'on ne rencontre quelque haye
« ou fossé, là où il faut que l'on passe souvent en de-
« sordre. Car, en matiere de retraicte, on veut estre
« des premiers, parce qu'ordinairement la peur et la
« crainte sont aux deux costez, qui accompagnent ceux
« qui se veulent retirer; et, pour peu que l'on soit
« hasté, tout est perdu, si l'ennemy a seulement la
« moitié du courage que doivent avoir les hommes.
« Souvenez vous, messieurs de la bataille qu'Annibal
« gaigna contre les Romains à Cannes, pres de Rome :
« les Romains qui estoient dans la ville ne penserent ja-
« mais qu'il fust possible que les leurs feussent vaincus,
« et ne pourveurent ny donnerent aucun ordre à leurs
« affaires : tellement que, quand les nouvelles leur
« vindrent de la perte, ils entrerent en une si grande
« peur, que les portes de Rome demeurerent trois jours
« et trois nuicts ouvertes, sans qu'homme osast aller les
« fermer; et, si Annibal eust suivy sa victoire, sans au-
« cune difficulté il estoit entré dedans. Tite-Live a descrit
« ceste histoire. Or doncques, messieurs, donnez ordre

« tout à ceste heure à vos portes, et eslisez des hommes
« pour en prendre la charge; et faictes que l'eslection
« soit des plus gens de bien et des plus fidelles qui sont
« parmy vous. Faictes crier par la ville dés à ceste heure
« que tous ceux qui ont bleds et farines aux moulins
« se hastent de les faire moudre, et d'apporter tout
« dans la ville. Faictes que tous ceux qui ont grains ou
« autres vivres dans les villages les retirent inconti-
« nent dans la ville, à peine que l'on les bruslera,
« ou qu'on les donnera au sac, si dans demain, à l'en-
« trée de la nuit, tout n'est retiré; et ce, afin que
« nous puissions avoir vivres pour attendre le secours
« que le Roy nous envoyera : car il n'est pas si petit
« prince, que, comme il a eu la puissance de vous en-
« voyer secours, qu'il n'en aye encores pour vous en
« envoyer d'avantage. Faictes commandement à vos
« trois gonfalonniers de tenir toutes leurs compagnies
« prestes à l'heure qu'ils seront mandez. Et, pource
« que ma fievre me travaille, je suis contrainct me
« retirer au logis, attendant les nouvelles de ce que
« Dieu nous donnera; et vous prie, pourvoyez tout
« incontinent à ce que je vous ay remonstré, vous
« offrant, pour le service du Roy nostre maistre, et
« le vostre particulier, non seulement ce peu d'expe-
« rience que Dieu a mis en moy, mais ma propre vie. »

Ainsi me despartis d'eux : lesquels incontinent resolurent de prendre patience en la fortune que Dieu leur envoyeroit, et de manger jusques à leurs enfans avant que de se desister, pour quelque mal-heur qui leur sçeust advenir, de la protection et amitié du Roy. Je cogneus dés lors, à leur care (1) et à leur langage,

(1) *A leur care :* à leur maintien.

que ces gens estoient bien resolus de garder leur liberté et l'amitié qu'ils m'avoient promise et jurée; et à la verité leur resolution me resjouit fort. Ils firent faire tout incontinent la crie; tout le monde courut aux champs retirer ce qu'ils y avoient. Et sur les cinq heures (1), comptant à la mode de France, du soir, arriva le capitaine Combas, maistre de camp de l'infanterie françoise, qui me vint advertir que la bataille estoit perduë, et que monsieur de Strossy estoit blessé à mort, lequel on avoit mis sur des perches pour l'emporter à Montalsin, et que la nuict mesme tout ce qui estoit eschappé du camp seroit aux portes de Siene. Je vous laisse penser en quel estat je me trouvay, estant malade d'une fievre continue et d'une dissenterie, voyant le chef mort, ou autant valloit, n'ayant que quatorze ou quinze jours que j'estois arrivé parmy ceste republique, n'y cognoissant personne du monde, et ne sçachant qui estoit bon françois ou non : il faut tant de temps pour cognoistre les hommes! Monsieur de Strossy ne m'avoit laissé que cinq compagnies italiennes, desquelles je n'en cognoissois un seul capitaine; il les avoit laissez dans la citadelle et dans le fort de Camolie, qui estoient les clefs de la ville. J'envoyay le capitaine Combas pour en dire les nouvelles à la seigneurie au palais, lesquels ne s'en esbahirent aucunement, ains dirent au capitaine Combas qu'il y avoit deux ou trois jours que je leur disois que ceste retraicte estoit dangereuse, et que, encores aux remonstrances que je leur avois faictes, ils tenoient la bataille pour perduë, mais que pour

(1) Le 2 août, selon Malavolti et Adriani.

cela ils ne changeroient point de la bonne volonté qu'ils portoient au Roy, ny de l'esperance qu'ils avoient d'estre secourus de luy.

Ne trouvez estrange, capitaines mes compagnons, si, presageant la perte d'une bataille, je l'asseurois ainsi aux Sienois : ce n'estoit pas pour leur desrober le cœur, ains pour les asseurer, afin que la nouvelle, venant tout à coup, ne mist une espouvante generalle par toute la ville; cela les faict resoudre, cela les faict adviser à se pourveoir. Et me semble que, prenant les choses au pis, vous ferez mieux que non pas vous asseurer par trop. Chascun, sur ce que je leur avois dict, s'estoit resolu; on trainoit tout dans la ville. Le matin au point du jour arriva l'infanterie, car la cavallerie en avoit amené monsieur de Strossy; aussi n'y avoit il rien à manger pour les chevaux. Le colonel Reincroc et le seigneur Cornelio Bentivoglio vindrent à mon logis. Nous arrestames que le Reincroc feroit six enseignes de dix qu'il en avoit, le seigneur Cornelio, six italiennes, et le capitaine Combas, six des françoises, et tout le reste s'en iroit à Montalsin. Les trouppes n'entrerent jamais dans la ville que l'eslection ne fust faite; et avec le reste nous fismes aussi partir les cinq enseignes d'Italiens, pour s'en aller audict Montalsin, auquel lieu escrivis à monsieur de Strossi, sur l'asseurance que m'avoit donné le seigneur Cornelio, qui avoit encores esperance en sa vie, pour l'asseurer de l'ordre que j'y avois donné, lequel il trouva fort bon. Le marquis ne sçeut poursuyvre sa victoire; car, s'il l'eut faict, tout le camp estoit mis en pieces, et tout le monde n'eust sçeu sauver monsieur de Strossi que le duc de Flo-

rence ne l'eust faict mourir cruellement. C'est la faute ordinaire des victorieux.

Vous, seigneurs generaux des armées, qui viendrez après nous, faictes vous sages aux despens de tant d'autres, et ne vous laissez ainsi transporter à la joye pour une bataille gaignée. Suyvez vostre pointe, ne donnez tant loysir à vostre ennemy de se r'avoir. Le marquis n'arriva jusques au lendemain à Lusignano; car il craignoit que monsieur de Strossi ne r'alliast encores son camp, veu qu'il n'avoit point perdu de sa cavallerie, ne sçachant point que ledict seigneur de Strossi fut blessé. Le marquis ne vint de trois jours devant Siene. Je ne mets poinct icy comme la bataille fut combattuë ny perduë, pour ce que je n'y estois point, et qu'aussi il y avoit de la dispute, qui avoit bien faict ou mal faict. Cecy est comme un procez : il faut ouyr toutes parties avant qu'en donner arrest. Car j'ay ouy les Grisons et les Italiens, que les François et les lansquenets accusent d'avoir mal faict (mais ils le nient) et encores pis la cavallerie. Autres disent et asseurent qu'il y eut de la trahison [1]. Or je n'en sçay rien, je n'en parle que pour ouyr dire. Je retourneray tousjours à nostre propos, que ces retraictes de jour, à la barbe de l'ennemy, sont si dangereuses, qu'il les faut eviter, si l'on peut, ou plustost hazarder le combat tout entier.

[1] Jean-Baptiste Adriani, Pecci, Boyvin du Villars et Brantôme, s'accordent à dire que le guidon du comte de La Mirandole prit la fuite avec sa cavalerie, presque sans avoir combattu, et fut cause de la déroute. Boyvin du Villars et Pecci ajoutent que ce guidon avoit été gagné par le marquis de Marignan, et que ce traître fut pendu par ordre de Strozzi.

Monsieur de Strossi demeura jusques au treisiesme jour que l'on le tenoit pour mort : toutesfois il n'arrestoit pour cela d'envoyer capitaines devers La Romanie [1], pour avoir des gens et garnir toutes les places de la marine [2], et ce qui estoit aux environs de Montalsin de gens de pied et de gens de cheval. C'estoit un homme fort prudent et sage; mais il est impossible d'estre tousjours suyvi du bon-heur. Or, me voyant à l'extremité, et pres de la mort, estant abandonné des medecins, je baillay la charge de commander au seigneur Cornelio. Monsieur de Strossi, entendant mon extremité, depesche en poste à Rome, pour faire venir monsieur de Lanssac pour y commander; lequel, arrivé qu'il fust à Montalsin, l'on luy conseilla de s'en venir de nuict à pied, avec deux guides et un serviteur, hors des grands chemins, et que plus facillement il se sauveroit. Mais comme il fut pres de Siene, des soldats qui alloient à la guerre le rencontrerent, lesquels le prindrent et l'amenerent au marquis, et du marquis à Florence, là où il demeura prisonnier tant que la guerre dura, et d'avantage [3]. Ledict sieur de Lanssac fut là mal conseillé; car il avoit assez de moyen de passer s'il eust sçeu bien conduire son affaire : s'il fust venu, je croy que je feusse mort, car je n'eusse eu rien à faire; j'avois l'esprit tant occupé à ce qui me faisoit besoing, que je n'avois loysir de songer

[1] De La Romagne. — [2] *De la marine :* de la côte, le long de la mer.

[3] Lansac fut considéré comme espion et traité avec une extrême rigueur; il auroit même été mis à la torture, sans l'intervention du Pape, que l'on eut beaucoup de peine à obtenir. On trouve des détails curieux sur sa captivité, dans une lettre qu'il écrivit au duc de Florence, et dans les dépêches de de Selve à Henri II. Les pièces ont été recueillies par Ribier, dans ses Mémoires d'Etat.

à mon mal. Monsieur de Fourquevaux fut prisonnier et blessé à la bataille [1], et le capitaine Balleron [2], colonnel de l'infanterie françoise, et plusieurs autres, de quatre à cinq mille. On me dit que, de sa personne, ledict sieur de Strossi fit acte d'un preux et vaillant capitaine. Voyla le succez du malheur de la bataille.

Ceste histoire pourroit bien servir à ceux qui ont tant d'envie de faire des retraictes à la veuë de l'ennemy. Je conseillerois tousjours que l'on songeast pour combattre, comme j'ay dict, mais non pour se retirer; car je ne trouve poinct au faict des armes chose si difficile qu'une retraicte. Celle de monsieur le connestable, à Sainct Quentin, nous en donne encores suffisante preuve; lequel sçavoit en son temps enseigner et monstrer aux capitaines ce qu'ils devoient faire: neantmoins le malheur porta qu'il ne sceust prendre pour luy ce qu'il avoit de coustume de departir aux autres; et veux dire que, s'il eust esté bien secouru des capitaines de gens de pied qui estoyent demeurez dehors avecques luy, que peut estre il eust faict sa retraicte; car il ne falloit que hazarder trois ou quatre cens arquebusiers aupres de monsieur le mareschal de Sainct André, lesquels eussent bien gardé le comte d'Ayguemont de recognoistre le desordre qui estoit parmy le bagage, lequel estoit encores meslé parmy

[1] Adriani fait monter notre perte à quatre mille hommes, et dit que les ennemis nous enlevèrent cent enseignes d'infanterie ou de cavalerie. Le même historien remarque que, par un hasard assez singulier, la vallée où se donna la bataille de Marciano s'appeloit *Scanna-Galli*.

[2] Valeron et non pas Balleron. Plusieurs historiens prétendent qu'il fut tué à la bataille de Marciano.

la cavallerie ; car il n'eust jamais chargé ledict sieur mareschal, s'il eust esté secondé des harquebusiers, de tant que ledit comte n'avoit pas un homme de pied ; et monsieur le connestable eust eu une grande demie heure de temps à s'acheminer, comme il avoit desja commencé de faire ; et cependant eust gaigné le bois pour sauver son infanterie, et se fust retiré avec toute sa cavallerie à La Fere : et ainsi ne se pouvoient perdre que les arquebusiers, avec partie de la cavallerie de monsieur le mareschal, et valloit mieux que cela se perdist, que le chef et le tout, comme il fit. J'en ay parlé à des capitaines de gens de pied qui sont encore en vie, et leur remonstray comme on n'avoit eu l'entendement de comprendre cela ; que moy, n'ayant que dixhuict ou dixneuf ans, j'avois bien cogneu à Sainct Jean de Lus, à la retraicte du capitaine Carbon et de monsieur de Gramont, qu'il falloit hazarder une petite partie pour sauver le tout, et en fis l'experience, comme j'ay au commencement escrit. Ils s'excusoient sur le maistre de camp, et le blasmoient fort. Tous ces exemples ay-je mis par escrit, qui peuvent servir à l'advenir ; et suis contrainct redire souvent ceste mesme faute qui se fait sur les retraictes, pour les grands inconveniens qui en adviennent pour causer la perte d'une bataille. Elle ne seroit pas tant à regretter, lors que la bataille et le combat est resolu, et qu'un chacun fait ce qu'il peut ; mais d'estre battu en se voulant retirer, cela est insupportable.

Voyez, lieutenans de roy, combien ces fautes importent : celle de Sainct Quentin mit ce royaume en danger, et fut cause qu'il fallut quitter toutes nos conquestes ; celle cy mit les affaires du Roy en Italie en

mauvais estat. N'ayez donc honte aucune de vous couvrir la nuict; tant s'en faut que cela soit honteux, qu'il est honnorable de se jouër et mocquer de l'ennemy qui vous attend, lequel au jour ne trouve que le giste : il vous sera bien plus vilain et plus honteux d'estre battus en tournant le doz. Si vous avez tant de honte, combattez, de par Dieu, à bon escient : tenez vous de pied coy dans vostre fort, si vous l'avez tant soit peu advantageux; et là attendez, ou que vostre ennemy se lasse, ou qu'il vous vienne combattre et vous attaquer; et ainsi vous jouërez à boule veuë, comme on dict.

Or le marquis logea le terzo (1) de Corsegue à la Petite Observance, et le terzo de Secille à La Chartrouze, et les retrancha bien fort, de sorte que nous ne pouvions aller à eux; et luy, avec tout le demeurant de son camp, demeura à Arbierotte (2), et partie de sa cavallerie à Bonconvent. Il se fioit que la garnison qu'il avoit au fort de Sainct Marc battroit toutes les nuicts l'estrade du costé de Fonte-Brande, afin qu'il n'entrast vivres dedans Siene : mais il ne sçeut si bien faire qu'il n'y entrast des vaches et des bœufles par l'espace de six sepmaines. Je pense que ce qui retenoit là le marquis, estoit qu'il attendoit ma mort et celle de monsieur de Strossi, se fiant que, messieurs de Lanssac et de Fourquevaux prins, nos gens, estans sans chef françois, prendroyent party de se retirer. Toutesfois monsieur de Strossi guerit; et, pource qu'il fut adverty que j'estois mort, à cause qu'on me tint trois jours en cest estat, n'entrant personne dans ma

(1) C'est-à-dire le régiment. — (2) Arbia-Rotta.

chambre, que les prestres pour avoir soin de mon ame; car le corps estoit abandonné des medecins, on manda à monsieur de Strossi que j'estois mort. Monsieur de Strossi, qui vid monsieur de Lanssac prins et moy mort, se hasarda de Montalsin en hors se venir jetter dans Siene, et partit à l'entrée de la nuict de Montalsin avec six enseignes de pied et deux compagnies de gens de cheval, l'une desquelles Serillac [1], mon nepveu, conduisoit; lequel advisa avant que partir d'emprunter trois ou quatre trompettes de ses compagnons, se craignant qu'il adviendroit ce qu'il advint: car monsieur de Strossi ne sçeut faire son partement si secret, que le marquis n'en fust adverty, et le vint attendre [2] avec tout son camp vers Fonte-Brande, et au long de la riviere de la Tresse. Monsieur de Strossi avoit mit tous ses gens de pied devant, et sa cavallerie derriere, lequel estoit monté sur un fort petit cheval, ayant sa jambe en escharpe à l'arson de la selle, et l'evesque [3] de Siene avec luy. Et, comme nos gens de pied italiens arriverent aupres de l'embuscade des ennemis, les ennemis leur coururent sus avec telle espouvante, que, sans faire guere de resistance, se mirent en fuitte, et porterent par terre monsieur de Strossi, lequel se jetta, et l'evesque avec luy, parmy des ruines de quelques maisons rompuës, tenant son cheval par la bride. Le bruit fut si grand, que l'on le

[1] Anne de Montluc, tante de l'auteur des Mémoires, avoit épousé Jean de Sérillac; elle en eut un fils, et une fille qui, en 1540, fut mariée à Olivier de Faudoas. Le jeune Sérillac et sa sœur étoient cousins-germains, ou neveux à la mode de Bretagne de Blaise de Montluc.

[2] C'étoit au commencement d'octobre.

[3] François Bandini, alors archevêque de Sienne.

pouvoit ouyr à Siene, car il n'y avoit pas du tout un mil. Les ennemis executoient leur victoire, à travers desquels Serillac donna avec ses trompettes; et, comme ils entendirent tant de trompettes, et voyant nostre cavalerie parmy eux, tournerent visage en routte et en fuitte sur le marquis, qui estoit derriere avec ses Allemans, qui fut contrainct, voyant le desordre, se retirer à Arbietorte. Or ceux qui avoient faict la cargue et qui aussi l'avoient prinse, c'estoient Espagnols et Italiens ensemble; et ainsi les nostres s'enfuyrent d'un costé, et les ennemis d'un autre. Deux ou trois cens Italiens des nostres gaignerent les murailles de Siene, d'autres s'enfuyrent à plus de douze mil de là, et des vieux capitaines que monsieur le mareschal estimoit beaucoup; mais les plus vaillans hommes du monde, ayans perdu le jugement, pensant tout perdu, ne sçavent où ils en sont. Voyez combien les hazards de la guerre sont grands, et combien il est vilain de prendre la fuitte sans voir le danger apparent. Sur ces entrefaittes le jour commence à venir; Serillac se trouve n'ayant perdu que trois ou quatre de sa compagnie qui s'en estoient fuis avec les gens de pied; et croy que de l'autre compagnie n'en demeura pas beaucoup, car il n'y avoit qu'un lieutenant qui là commandast. Monsieur de Strossi, qui se vit sans ouyr aucun bruit, remonte à cheval assez malaysement, et commence à recognoistre nostre cavallerie qui avoit fait alte, et regardoit Serillac s'il le trouveroit parmy les morts; et comme il le voit venir à luy, je vous laisse penser quelle joye eurent l'un et l'autre: et ainsi s'acheminerent droict à la ville. Or je veux dire que monsieur de Strossi fit là une des plus grandes folies

que jamais homme de son estat ait fait, comme je luy ay dit cent fois depuis : car il sçavoit bien que s'il estoit prins, tout le monde ne l'eust sçeu sauver que le duc de Florence ne l'eust fait mourir honteusement, pour l'inimitié jurée qu'il luy portoit. Et encores que Serillac fut mon nepveu, si luy donneray-je ceste loüange et reputation avec la verité, qu'il fut cause du salut de monsieur de Strossi; je le puis bien escrire, puis que le sieur de Strossi mesme le disoit. Sa compagnie estoit fort bonne, estant la pluspart gascons et françois, car c'estoit la vieille compagnie de monsieur de Cipierre. Il n'arriva à la ville, des capitaines, que Caraffe (1), qui depuis a esté cardinal, et un autre, comme l'on me dict, du nom duquel ne me souvient, et deux ou trois cens soldats, lesquels monsieur de Strossi ne voulut point qu'entrassent dans la ville, ains la nuit apres les en renvoya avec ce capitaine, et retint Caraffe avec luy.

Or, comme monsieur de Strossi fut dans la ville, il demanda nouvelles de moy : l'on luy dit que depuis quatre jours on commençoit avoir quelque peu d'esperance de ma vie. Monsieur de Strossi vint descendre

(1) Charles Caraffe. Après avoir combattu en Piémont sous le marquis du Guast, et en Allemagne, sous Octave Farnèze, il passa au service de France. Etant retourné à Rome après la guerre de Sienne, il se fit recevoir chevalier de Malte, et fut créé cardinal par son oncle (Jean-Pierre Caraffe), alors pape sous le nom de Paul IV; mais, ayant été accusé d'avoir pris part à des intrigues dirigées contre les intérêts de la Cour de Rome, il fut exilé, ainsi que son frère le duc de Palliano. Paul IV étant mort, Charles Caraffe, cardinal, crut pouvoir paroître dans Rome, ainsi que le duc de Palliano; mais le nouveau pape Pie IV (Jean-Ange de Médicis) les fit arrêter et mourir peu de temps après. Le cardinal fut étranglé dans sa prison, et le duc de Palliano, décapité le 6 mars 1561.

devant mon logis, et l'evesque et ledict gentilhomme, et me trouva si extenué, que les os m'avoient percé la peau en plusieurs lieux; et me reconforta le plus qu'il peust; et là demeura douze jours, attendant ce que Dieu feroit de moy; et, comme il vit que de jour à autre je recouvrois santé, delibera le treziesme à l'entrée de la nuict sortir sans en dire mot à personne qu'à moy: et, un peu devant qu'il montast à cheval, luy et l'evesque me vindrent dire à Dieu, sçachant bien que sa presence feroit opiniastrer d'avantage le marquis, et aussi qu'estant dehors il auroit le moyen de me secourir, qui luy promis d'attendre jusques aux derniers abois. Le marquis avoit jetté des gens par tous les chemins, et par là où ledit marquis ne pensa jamais qu'il passast. Il print son chemin sortant à la porte Camollia, et descendit à main droicte dans le vallon, laissant le fort de Camollia au dessus, et s'en alla au long du ruisseau tirant au palais du Diau. Monsieur de Strossi s'acheva là de guerir, car il s'arma et monta sur un bon cheval. Il rencontra quarante ou cinquante soldats à pied ennemis qui luy donnerent l'alarme (1); toutesfois il marcha tousjours, et ne se perdit que quelques valets d'aucuns qui estoient sortis de la ville pour s'en aller avecques luy: ce ne fut pas sans danger. En peu de jours il eschappa trois grandes fortunes. Peu apres son despart, je recouvray ma santé, et me fis porter par la ville sur une chaire. Le marquis, ne perdant point temps, nous brida de toutes parts; tous les jours il se faisoit de belles escarmouches. Je cognus bien que le marquis me vouloit avoir par

(1) Si on en croit Pecci, Strozzi partit de Sienne dans la nuit du 8 au 9 octobre: ainsi il seroit resté dans la ville plus de douze jours.

faute de pain : voylà pourquoy je fis ceste harangue aux capitaines que j'assemblay.

« Messieurs, je croy qu'il n'y a nul de nous qui ne « desire sortir à son honneur et reputation de ce siege : « le desir de l'honneur nous y a menez ; vous voyez « que nous sommes icy pour long temps : car il ne « faut pas que nous pensions que l'ennemy se leve « jamais d'icy, qu'il ne nous ayde d'une façon ou d'au- « tre : car de la prise de ceste place depend sa vic- « toire. Or vous voyez que le Roy est bien loin de « nous, et qu'il ne nous peut secourir qu'avec un « long temps : car il faut qu'il prenne nostre secours « d'Allemagne et de France, parce que les Italiens « sans autre nation ne seroient assez forts pour faire le- « ver le siege aux ennemis, qui ont non seulement des « Italiens, mais de toutes nations. Et pour attendre « le secours il nous faut avoir une longue patience, « en espargnant nos vivres tant qu'il nous sera pos- « sible. Et pour ceste occasion, j'ay à vous remonstrer « que je veux faire amoindrir le pain qui est de vingt « quatre onces, à vingt : je suis certain que les sol- « dats en crieront, si ce n'est que vous leur remons- « triez combien nous sommes loing du Roy, et que « Sa Majesté ne nous peut si tost secourir, et que « vous voulez plustost mourir de faim, que si l'on vous « reprochoit que, si vous eussiez eu la patience d'a- « moindrir le manger, la ville ne se seroit pas perduë : « ce seroit un vilain reproche, pour remplir le ven- « tre perdre son honneur. Vous ne vous y estes point « enfermez pour la perdre, mais pour la conserver. « Representez leurs qu'ils sont parmy des nations es- « trangeres où ils peuvent marquer la leur d'une

« marque honorable. Quel honneur gaignent les
« hommes, de se faire non seulement honnorer, mais
« encores honnorer la nation de là où ils sortent! c'est
« ce qu'un cœur genereux se doit proposer. Vous, Al-
« lemans, vous en retournerez glorieux, et nos Fran-
« çois aussi; quant à vous qui estes italiens, vous
« nous rendrez tousjours ceste gloire d'avoir d'un cœur
« invincible combattu pour la liberté de vostre pa-
« trie ; laquelle chose nous ne pouvons faire que par
« une longue patience, afin de donner temps au Roy
« de nous secourir. Croyez que sa majesté Tres-Chres-
« tienne n'obmettra rien de l'amitié qu'il vous a ju-
« rée. Si vous remonstrez tout cecy à vos soldats, et
« qu'ils voyent et cognoissent que vous mesmes estes
« en ceste deliberation, je m'asseure qu'ils prendront le
« mesme chemin que vous tiendrez. Ne vous excusez
« pas, messieurs, sur eux : je n'ay jamais veu mutinerie,
« et si en ay veu souvent advenir, pour les soldats, si
« les capitaines ne leur portoient le menton. Si vous
« leur monstrez le chemin, il n'y a rien qu'ils ne
« facent, il n'y a incommodité qu'ils ne souffrent.
« Faites le donc, je vous supplie, ou resolvez vous de
« bonne heure de descouvrir ce que vous avez au
« fond du sac, afin que ceux qui aymeront mieux
« sans honneur aller manger leur saoul, s'en aillent,
« et ne destournent la belle resolution des autres. »
Et, parce que les Allemans n'entendoient point mon
jargon, je dis au truchement du Reincroc qu'il re-
monstrast à son maistre ce que j'avois dit; ce qu'il fit.
Le Reincroc dit que luy et ses soldats prendroient la
mesme patience que nous mesmes prendrions; et que,
encore que l'on die que les Allemans ne pouvoient

patir sans boire et manger leur saoul, luy et toutes ses gens feroient cognoistre le contraire à ce coup. A la verité ces gens me faisoient peur, parce qu'ils ayment plus à faire chere que nous : quant à l'Italien, il est plus accoustumé à patir que nous. Et ainsi se retirerent chacun en son quartier assembler leurs compagnies, ausquelles firent semblable remonstrance que je leur avois faite à eux. Les soldats, l'ayant entenduë, leverent tous la main, et jurerent qu'ils patiroient tous jusques au dernier souspir de leur vie, avant que de se rendre ny faire rien indigne de gens d'honneur. Apres je manday au senat que je les priois d'assembler le lendemain matin tous les plus grands de la cité au palais, pour entendre une remonstrance que je leur voulois faire, qui touchoit à eux et à leurs affaires; ce qu'ils firent, et leur fis ceste remonstrance en italien :

« Seigneurs, si plustost Dieu m'eust rendu un peu « de santé et de memoire, plustost eusse-je pensé à ce « qu'il nous faut faire pour la conservation de vostre « liberté et de ceste cité; vous avez tous veu comme « la maladie m'a conduit jusques au dernier souspir; « et à la fin Dieu, plustost par miracle que par œu- « vre de nature, m'a ressuscité pour faire encore ser- « vice à ceste republique en telle et si grande extre- « mité. Or, seigneurs, je voy bien que la conservation « de la cité et de vostre liberté ne consiste sinon à pro- « longer les vivres; car, si par les armes le marquis se « veut efforcer de nous avoir, j'espere que nous le « rendrons si mal contant, qu'il maudira l'heure de « nous estre venus assieger. Je voy qu'il n'est pas re- « solu d'en manger : au contraire, il veut à faute de

« manger nous forcer; à quoy il faut obvier, s'il est
« possible. Hier j'assemblay le colonel des Allemans
« et ses capitaines; le seigneur Cornelio, que voy-là,
« avec les siens; Combas pareillement, avec les capi-
« taines françois, ausquels je remonstray que, pour
« prolonger le temps et donner loisir au roy Tres-
« Chrestien de nous secourir, il falloit amoindrir le
« pain des soldats, qui estoit de vingt-quatre onces,
« et le faire revenir à vingt; et que, comme tout le
« monde entendra, mesmement le Roy, que nous
« sommes deliberez de tenir jusques au dernier mor-
« ceau, cela incitera Sa Majesté à mettre la main à
« lever nostre secours, pour ne perdre tant de gens
« de bien, et n'abandonner au besoin ceux qu'il a
« pris sous sa protection. Or, selon que j'ay entendu,
« vous aviez fait, moy estant à l'extremité, la descrip-
« tion des vivres, et n'aviez trouvé à manger que jus-
« ques au quinziesme de novembre; dequoy vous avez
« donné advis à Sa Majesté: cela luy pourroit bien
« avoir donné occasion de se refroidir à nous envoyer
« le secours, veu le long chemin qu'il y a, et aussi que
« nous nous approchons de l'hyver: les armées ne volent
« point et ne vont point en poste; son secours sera,
« et digne d'un grand prince, et respondant à l'amitié
« qu'il vous porte, et bastant pour forcer vos ennemis:
« voy-là pourquoy c'est chose qui ne peut estre si tost
« preste. Or, seigneurs, apres avoir fait la remons-
« trance aux capitaines, je les trouvay tous de bonne
« volonté à patir jusques au dernier souspir de leurs
« vies; et, nation pour nation, s'en allerent faire la
« remonstrance aux soldats, lesquels ils trouverent
« tous de bonne volonté de prendre patience, et ainsi

« l'ont promis et juré. Regardez donc ce que vous
« autres devez faire, puis qu'il y va de la perte de
« vostre liberté, de vos seigneuries, et paradventure de
« vos vies ; car il ne vous faut esperer aucun bon
« traictement, veu que vous vous estes mis sous la pro-
« tection du Roy. Je vous prie doncques, puis que
« nous, qui n'avons icy rien à perdre, qui n'avons ny
« femmes ny foyers, vous monstrons le chemin, ad-
« visez de regler vostre despence, et ordonner com-
« missaires pour faire description de tous les bleds que
« vous avez dans la cité, avec la description des bou-
« ches ; et ce fait, commencez à amoindrir vostre
« pain jusques à quinze onces : car il n'est possible
« que vous n'ayez quelque peu plus de commodité en
« vos maisons que n'ont pas les soldats. Et de tout ce
« bon ordre j'en advertiray les ministres du Roy qui
« sont à Rome, et de là feray passer outre un gentil-
« homme, afin qu'il juge le temps qu'il pourra avoir
« pour nostre secours. Du surplus, reposez vous en
« sur moy, qui ne veux avoir plus de privilege que le
« moindre citadin ; ce jeusne que nous ferons sera
« non seulement pour nos pechez, mais aussi pour
« redimer vos vies, pour la conservation desquelles je
« despendray volontiers la mienne. » [1] *Credete, si-
gnori, que fin à la morte io vi gardaro quello che
vioi promesso; riposate voi sopra di me.*

Alors ils me remercierent bien fort de la bonne exhortation que je leur faisois, qui ne tendoit qu'à leur conservation, et me prierent que je me retirasse à mon logis, pource qu'ils vouloient entrer en la grande

[1] « Soyez assurés, messieurs, que jusqu'à la mort je vous tiendrai ce que je vous ai promis. Reposez-vous sur moi. »

salle, là où tous les plus grands seigneurs de la ville estoient assemblez; ausquels ils firent entendre ce que je leur avois remonstré, et que dans deux heures ils m'envoyeroient deux de leur seigneurie pour m'en rendre responce, et ainsi me departis d'eux; ce qu'ils firent. En ceste assemblée ma proposition ayant esté representée, en fin tous d'une voix prindrent resolution de manger jusques aux femmes et enfans, plustost qu'ils n'attendissent la volonté du Roy, sur l'esperance qu'ils avoient en luy qu'il les secourroit; et que tout incontinent ils alloient donner ordre au retranchement des vivres, et à faire la description des bleds: ce qui fut fait dans cinq ou six jours; et apres je fis partir le seigneur de Lecussan à grande difficulté, car le marquis faisoit faire gardes pour empescher qu'on ne nous portast aucuns vivres, et tant de paysans qui estoient pris estoient pendus sans remission. Lecussan alla à Montalcin advertir du tout monsieur de Strossi, pour à Rome donner advis du tout à messieurs les ministres du Roy; et de là il s'en alla vers Sa Majesté, luy representer le miserable estat des Sienois, selon que je l'avois chargé: cecy pouvoit estre environ la my-octobre.

Depuis ce temps je ne peus faire aucune chose digne de memoire jusques à la veille de Noël, sauf qu'un peu apres le partement dudit Lecussan nous rabaissasmes le pain des soldats à dix-huict onces, et de la ville à quatorze. Il se fit pendant ce temps de fort belles escarmouches. Or la veille de Noël, environ quatre heures apres midy, le marquis de Marignan m'envoya, par un sien trompette, la moitié d'un cerf six chappons, six perdrix, six flascons de vin excel-

lent, et six pains blancs, pour faire le lendemain la feste. Je ne trouvay pas estrange ceste courtoisie, de tant qu'à l'extremité de ma grande maladie il permit que mes medecins envoyassent vers les Sienois au camp, pour recouvrer de Florence certaines drogues; et luy-mesmes m'envoya trois ou quatre fois des oyseaux tresbons, qui sont un peu plus grands que les beque-figues, qui se prennent en Provence. Me laissa aussi entrer un mulet chargé de petits flascons de vin grec, que monsieur le cardinal d'Armagnac (1) m'envoya, pource que mes gens luy avoient escrit que je ne parlois d'autre chose en ma grand maladie, que de boire un peu de vin grec; et ledit seigneur cardinal fit tant, que le cardinal de Medicis en escrivit audit marquis son frere; et faisoit entendre ledit seigneur cardinal que c'estoit pour faire un baing. Le vin arriva sur le point que j'abayois à la mort, et ne m'en fut pas baillé, mais en departirent la moytié à des femmes enceintes de la cité; et, quand monsieur de Strossi entra, je luy en donnay trois ou quatre flascons; le reste je le beuvois comme l'on boit l'hypocras le matin. Toutes ces courtoisies avois-je receu du marquis, ce qui ne me fit point trouver estrange le present qu'il m'envoyoit; j'en envoyay partie à la seigneurie, partie au Reincroc, et le reste je le garday pour le seigneur Cornelio, le comte de Gayas (2), et pour moy, par-ce qu'ils mangeoient ordinairement avecques moy. Toutes ces courtoisies sont tres-hon-

(1) Georges, cardinal d'Armagnac, fils de Pierre Balard, Charles d'Armagnac, comte de l'Isle en Jourdain. Il étoit légat d'Avignon, archevêque de Toulouse, et évêque de Rhodez.

(2) Jean Galéas de Saint-Severin, comte de Gaiazzo.

nestes et loüables, mesmes aux plus grands ennemis, s'il n'y a rien de particulier, comme il n'y avoit entre nous : il servoit son maistre et moy le mien ; il m'attaquoit pour son honneur, et je soustenois le mien ; il vouloit acquerir de la reputation, et moy aussi. C'est à faire aux Turcs et Sarrazins de refuser à son ennemy quelque courtoisie ; il ne faut pas pourtant qu'elle soit telle et si grande qu'elle rompe ou recule vostre dessein.

Mais cependant que le marquis me caresse avec ces presens, lesquels je payois en grands mercis, il pensoit bien à me faire un autre festin : car la nuict mesmes, environ une heure apres minuict, il donna l'escalade avec toute son armée à la citadelle et au fort de Camollia. C'est une chose estrange que, plus d'un mois auparavant, mon esprit me disoit et sembloit me pronostiquer que le marquis me donneroit une escalade, et que le capitaine Sainct Auban seroit cause de la perte du fort: cela m'estoit toujours devant les yeux, et qu'aussi les Allemans seroient cause de la perte de la citadelle, où il entroit toutes les nuicts une enseigne en garde ; qui fut cause que je mis une enseigne de Sienois en garde dans une maison vis à vis de la porte de la citadelle. Le seigneur Cornelio fit tant avecques Le Reincroc, qu'il promit que, s'il venoit une alarme et que le camp s'efforçast de donner escalade à la citadelle, que le capitaine allemand qu'il y mettoit tous les soirs de garde auroit commandement de luy de laisser entrer la compagnie sienoise pour aider à deffendre la citadelle : ce que luy oublia, comme je pense, ce soir là. Tous les soirs j'allois veoir entrer en garde une compagnie françoise dans le fort de

Camollia, et une autre sienoise entre le fort et la porte de la ville, souz une grande hasle qui estoit environnée aux deux costez d'une petite tranchée; mais à la teste, qui alloit droit au fort, n'y avoit rien, ains tout estoit planier; et y pouvoit avoir du corps de garde au fort soixante ou quatre-vingts pas, et autant jusques à la porte de la ville. Ceste enseigne demeuroit là pour deux occasions: l'une, pour secourir le fort s'il en avoit besoing, comme l'autre compagnie sienoise la citadelle; et l'autre, pour garder que l'ennemy ne vint donner une escalade à la muraille de la ville, pour-ce que du costé de main gauche, sortant de la ville, la muraille estoit fort basse, et encores une partie tombée. Or plusieurs fois auparavant avois-je dit au seigneur Cornelio et au comte de Gayas ces mots, voyant entrer la compagnie du capitaine Sainct Auban [1] dans le fort: « Croyriez vous qu'il « me va tousjours devant les yeux que nous devons « perdre ce fort par la faute du capitaine Sainct Au« ban et sa compagnie? je ne la voy jamais entrer, « que la fievre ne me prenne, du mauvais presage que « j'en ay. » Je ne le pouvois estimer dans mon cœur, pour-ce qu'il n'avoit jamais vingt hommes d'apparence en sa compagnie: car il aimoit mieux un teston qu'un homme de bien; et de luy-mesmes ne vouloit bouger de son logis, quelque chose que je luy remonstrasse, et ses compagnons luy remonstroient aussi. Je l'eusse voulu loing de là, tant je l'avois à contre-cœur: la necessité me forçoit; cela estoit cause que mon esprit me dictoit tousjours que cest homme me causeroit

(1) Gaspard Pape, seigneur de Saint-Auban. Il se fit protestant. Brantôme l'appelle le brave Saint-Auban.

quelque mal'heur. Or nostre fort de Camollia estoit environné d'un fossé large d'une picque, et profond autant, et non guere plus, par trois costez; et à la teste qui venoit droit au corps de garde des Sienois, n'y avoit rien qu'un petit rampart de la hauteur de six ou sept pieds, et non d'avantage; et y avoit un petit relais à moytié du rampart, là où les soldats se pouvoient tenir à genou. Les ennemis avoient un autre fort trois fois plus grand que le nostre, et vis à vis du nostre, à cent cinquante pas l'un de l'autre : de sorte qu'eux ny nous n'osions lever la teste sans estre blessez de ces quartiers là. Et au nostre y avoit une tour vis à vis du leur, là où nous tenions, pour asseurer mieux nostre fait, tousjours trois ou quatre soldats qui nous servoient de sentinelle, et y montoient avecques une petite eschelle à main, tout ainsi que l'on monte à un pigeonnier. Ladicte tour avoit esté percée du costé du fort des ennemis, et nous y avions mis quelques barriques pleines de terre : car ce trou avoit esté fait par l'artillerie de leur fort; lequel fort monsieur de Termes avoit fait faire, mais quand il s'en alla n'estoit pas du tout achevé : neantmoins, quand le duc de Florence se rompit avecques le Roy, le marquis fit une nuict une grande traitte, menant force pionniers avecques luy, et s'en saisit, car l'on n'y faisoit point de garde, et incontinent le mit en deffence.

Or, comme j'ay desja dit cy dessus, à une heure apres minuict le marquis me donna l'escalade tout à un coup à la citadelle et au fort de Camollia, où la compagnie de Sainct Auban estoit par mal-heur ceste nuict là de garde. Le marquis donna à la cita-

delle avecques les Espagnols et Allemans; et ne se trouva par bonne fortune que trois eschelles qui fussent assez longues; et de prime arrivée ils chargerent si fort ces trois là, que l'une se rompit. Les Allemans se deffendoient, et les Sienois se presentoient à la porte, comme il leur estoit ordonné; le capitaine des Allemans, qui avoit la charge de la porte, ne les vouloit laisser entrer. Ceste dispute dura plus de demy heure: ce pendant cinq ou six des ennemis entrerent et forcerent les Allemans, lesquels commencerent à prendre la fuitte : alors l'on ouvrit les Sienois, qui coururent à la teste de la citadelle, où les ennemis commençoient entrer, et rencontrerent ces cinq ou six qui estoient entrez, lesquels ils mirent en pieces; et y en avoit deux qui estoient parens du marquis, dont l'un ne mourut pas soudainement : cela refroidit les autres qui estoient sur le point d'entrer. En mesme temps on donne l'escalade au fort de Camollia. Sainct Auban estoit dans la ville, dans son lict bien à son aise, et son lieutenant, nommé Comborcie [1], estoit au fort, qui estoit un jeune homme non experimenté: je croy que s'il eust eu de bonnes gens en sa compagnie, qu'il eust fait son devoir; tous deux se sont faits huguenots depuis. Des que les ennemis presenterent les eschelles par trois courtines, toute sa compagnie se meit en fuitte et route, et voy-là les ennemis dedans; et des quatre qui estoient en la tour, les trois se jetterent à corps perdu bas, et l'autre abbatit les barriques du trou, et tiroit les ennemis dedans. Ce meschant avoit esté prins quelques jours auparavant, et avoit demeuré plus de dix jours prisonnier; et pense que sur

[1] Comborcier étoit neveu de Saint-Auban.

son entreprinse le marquis se resolut de donner l'escalade, car il s'en alla avecques eux, et depuis ne le vismes. Or le sieur Cornelio et comte de Gayas estoient logez pres de la porte de Camollia, lesquels coururent incontinent à la porte, où trouverent que la plus-part de la compagnie sienoise estoit contre icelle, et l'autre partie tiroit encore aux ennemis qui sortoient du fort pour venir à eux. Le sieur Cornelio laissa le comte de Gayas à la porte de la ville, et courut à moy m'advertir; et me trouva que je sortois du logis avecques deux pages qui portoient chacun deux torches; et luy dis qu'il courust sortir dehors, luy et le comte de Gayas, pour garder sur tout que les Sienois n'abandonnassent leur corps de garde, et qu'ils leur donnassent courage, car je m'en allois sortir apres luy; ce qu'il fit, et arrive si bien à point, qu'il trouva tout abandonné, et leur fit une cargue avecques les Sienois, et les repoussa jusques dedans le fort gaigné. L'alarme estoit desja par toute la ville, qui couroit à la citadelle, et qui couroit à la porte de Camollia. Comme j'arrivois à la porte, vint à moy La Moliere et l'Espine, tous deux à cheval, l'un contrerolleur des guerres, et l'autre thresorier, comme de present est encores La Moliere contrerolleur, ausquels je commanday, l'un courir à la porte Sainct Marc, et l'autre à la porte Nove, et qu'en allant criassent tousjours *Victoire! les ennemis sont repoussez*. Je faisois cela, craignant que quelques-uns de la ville eussent intelligence avec les ennemis, et que, quand ils entendroient ces cris, ils ne s'oseroient descouvrir. Cependant j'estois à la porte de la ville, et faisois sortir les capitaines et soldats françois pour secourir le

sieur Cornelio : comme je vis qu'il y avoit assez de gens dehors, je commanday au lieutenant du capitaine Lussan de se tenir à la porte, et fermer le guichet quand je serois dehors, et que si j'estois repoussé, qu'il n'ouvrist point, ains qu'il nous laissast tous tuer dehors, et moy-mesmes le premier. Et sortis avec mes quatre torches, et trouvay le sieur Cornelio, comte de Gayas, les capitaines que j'avois mis dehors qui avoient gaigné le rampart, et les soldats sur ce petit relais, le genouil à terre, qui leur tiroient dans le fort, et eux aux nostres, qui ne pouvoient lever la teste sans estre descouverts : et par les autres deux costez les ennemis donnoient l'assaut, et les nostres deffendoient. Or, comme je jettois les gens dehors par le guichet, Sainct Auban passa outre sans que je l'apperceusse. La porte pour entrer dans le fort que nous avions perdu estoit faicte comme un trou, ayant un pas en avant et un autre à costé, faite en onde ou en serpent; et n'y pouvoit passer qu'un homme de front. Là je trouvay dans ceste entrée le capitaine Bourg, qui est encore en vie, lequel portoit l'enseigne du capitaine Charry, le sieur Cornelio et le comte de Gayas contre luy; monsieur de Bassom-pierre (1), commissaire de l'artillerie, estoit

(1) Christophe II du nom, baron de Bassompierre, seigneur d'Harouël et de Baudricourt, grand-maître d'hôtel et chef des finances de Lorraine, fut colonel de quinze cents reîtres entretenus pour le service du Roi, en 1570. C'est, selon le père Daniel, le même qui commandoit l'artillerie de Sienne. Il fut blessé à l'action de Graville, à la bataille de Jarnac, en 1569; se trouva à celle de Moncontour, en 1569. Il renonça à ses charges et à ses pensions pour entrer dans le parti de la ligue, et se joignit au duc de Mayenne avec quatre cornettes de reîtres. Mort en 1596. Il fut le père du maréchal de Bassompierre.

tousjours aupres de moy, et quelques canonniers des siens. Je voyois bien que le combat dureroit, et, craignant que la poudre nous faillist, je dis à monsieur de Bassom-pierre qu'il depeschast deux de ses canonniers pour en aller querir: ce qu'il fit. J'oserois dire qu'il fut autant cause de nostre salut que tout le combat, comme vous entendrez. Ceux que nous combattions estoient les Italiens; car les Espagnols et Allemans donnoient à la citadelle. Je courois tousjours aux uns et aux autres, leur criant: « Courage mes « amis! courage mes amis! » Et tout à un coup, au costé de main droite de la porte où estoient les trois sus-nommez, j'aperceus Sainct Auban, auquel je mis l'espée à la gorge, et luy dis: « Paillard, meschant, « tu es cause de nous faire perdre la ville; ce que ne « verras jamais, car je te tueray tout à ceste heure, « ou tu sauteras dedans. » Alors tout espouvanté me dit: « Ouy, monsieur, j'y sauteray; » et appella Lussan[1], Blacon, Combas, qui estoient de ses compagnons, leur disant: « Hé, mes amis, secondez moy, « je vous prie, sautez apres moy. » Les autres luy respondirent: « Saute seulement, nous te suivrons. » Alors je luy dis: « Ne te soucie de rien, car je te sui« vray moy-mesmes; » et mismes tous les pieds sur le relais comme luy. Et tout à coup, comme il fut sur ledit relais, sans marchander (car s'il l'eust faict il estoit mort) il se jetta à coup perdu dedans, ayant une rondelle à la main, et ses compagnons aussi. Il ne fut jamais en l'air que les autres n'y fussent; et ainsi tous quatre sauterent dedans. C'estoit à deux pas de la porte que combattoient Le Bourg, le sieur Corne-

[1] Bertrand d'Esparbez, seigneur de Lussan.

lio et le comte de Gayas. Et tout à un coup je fis sauter quinze ou vingt soldats apres les quatre capitaines; et, comme tout cela se jetta à coup perdu dedans, Le Bourg, le sieur Cornelio et le comte de Gayas passerent et entrerent dedans. Je fis mettre les deux torches sur ce relais, afin que nous nous vissions pour ne nous entre-tuer les uns et les autres; et entray par là où le sieur Cornelio estoit. Or les picques, hallebardes ne arquebuses ne nous servoient de rien, car nous estions tous aux espées et aux dagues; et les fismes sauter par dessus les courtines par où ils estoient entrez, sauf ce qui mourut dedans: il y en avoit qui estoient encores demeurez à la tour. Le capitaine Charry arriva à nous, encore qu'il n'y eust que huit jours qu'il avoit eu une arquebusade par la teste, lequel nous tenions pour mort; toutesfois je le vis l'espée et la rondelle en la main, un morion sur son couvrechef qui luy couvroit sa playe. Le bon cœur se monstre tousjours là où il est: encore extremement blessé vouloit-il avoir part au combat. J'estois au pied de l'eschelle, et avois dit au sieur Cornelio et au comte de Gayas de sortir hors le fort, donner courage à ceux qui deffendoient les flancs, et que l'un print un costé, et l'autre un autre; ce qu'ils firent, et y trouverent encore prou d'affaires. Je prins par la main le capitaine Charry, et luy dis : « Capitaine Charry, je vous « ay nourry pour mourir faisant grand service au « Roy : il faut que vous montiez le premier. » Luy, plein de bonne volonté, et sans marchander, commence à monter par l'eschelle, laquelle ne pouvoit estre de plus de dix ou douze degrez ; et falloit entrer par une fausse-trappe, comme j'ay desja dit.

J'avois de bons arquebusiers, et tousjours les faisois tirer à ce trou de la fausse-trappe; et fis mettre sur l'eschelle deux desdits arquebusiers qui montoient apres luy. J'avois les deux torches avec moy, car les autres deux, le sieur Cornelio et le comte les avoient emportées, et voyoient si clair, que nos arquebusiers n'offensoient point le capitaine Charry, qui montoit degré à degré, donnant tousjours loisir à nos arquebusiers de tirer: et, comme il fut à se monstrer sur le haut, ils tirerent deux arquebusades, qui luy percerent la rondelle et le morion, sans luy faire mal à la teste. L'arquebusier qui estoit apres luy tira par dessous la rondelle: qui fut cause que le capitaine Charry s'avança de monter; et les voy-là tous trois dedans, l'un apres l'autre. Ils y tuerent trois des ennemis, et le reste sauta par le trou. Ceux des flancs furent aussi repoussez, et ainsi nostre fort fut regaigné de tous costez.

Or le marquis avoit donné le mot à celuy qui estoit chef à l'escalade du fort, qui estoit le gouverneur de leur fort de Camollia, que s'il entroit le premier par la citadelle, qu'il vinst à luy avec tous les Italiens; et que si aussi il gaignoit le fort, qu'il le viendroit secourir avec les Allemans et Espagnols. Et comme ledict gouverneur du fort eust gaigné le nostre, en advertit le marquis; mais, pource qu'il y a des vallons entre la citadelle et le fort de Camollia, ledict marquis ne peut venir si tost qu'il eust voulu. Et nous, qui pensions avoir tout achevé, vismes venir tout leur camp, ayant plus de cent cinquante torches; et, par bonne fortune, les deux canons de Bassom-pierre arriverent avec la poudre; et tout à un coup et à grand

haste nous la departismes aux arquebusiers, car ils n'en avoient plus; et je tournay mander audit Bassom-pierre de renvoyer à la poudre. A mesme instant m'arriva La Moliere et l'Espine, et tout à un coup je renvoyay La Moliere au gonfalonier de Sainct Martin, qu'il m'envoyast deux cens arquebusiers, les meilleurs qu'il eust, conduits par le fils de misser Bernardin, bonne enseigne, un jeune homme qui portoit une enseigne de son regiment, plein de bonne volonté, car je l'avois cogneu et bien remarqué aux escarmouches. Il vint hastivement, et nous trouva aux mains avec tout le camp. Je laissay le sieur Cornelio et le comte de Gayas, avec les autres capitaines, deffendre le fort; moy et Bassom-pierre, et le commissaire ordinaire des guerres, allions au long des flancs, ne faisant autre chose que courir d'un costé et d'autre, pour donner courage à nos gens. Il pouvoit estre trois heures apres minuict quand nous recommençasmes à combattre, qui dura jusques à ce que le jour les en tira; et firent la plus grande folie que gens pouvoient faire, car à la lumiere des torches nous les voyions plus clair que s'il eust esté jour: s'ils fussent venus à la faveur de la nuict, avec peu de lumieres, ils nous eussent donné plus d'affaires. Les deux cens arquebusiers sienois que nous mena le fils de misser Bernardin (1) nous firent un grand bien, comme fit aussi la poudre que Bassom-pierre avoit renvoyée querir; car le tout nous fit besoin avant que nous nous separissions, pour la longueur du combat, où il fut bien assailly et encores mieux deffendu.

(1) Persio Buoninsegni, fils de Bernardino Buoninsegni. Son père fut envoyé en France en 1555, pour demander des secours.

Voy-là le succés du combat, qui fut le plus grand et le plus long où je me sois jamais trouvé sans bataille, et là où je tiens que Dieu m'a autant ou plus aydé et gardé l'entendement : car, si j'eusse failly d'un pas seulement à commander, nous estions perdus, comme estoit aussi la ville; car par cest endroit là nous n'y avions rien fortifié, et toute nostre fiance estoit en ce fort. Je promets à Dieu que, trois mois apres, pour le moins, les cheveux me dressoient en la teste quand je m'en souvenois. Les ennemis perdirent donc là six cens hommes morts ou blessez, comme nous disoient les prisonniers que nous prenions; nous ne perdismes en tout cinquante hommes, morts ou blessez. Et ce qui leur en fit tant perdre à eux, fut la lumiere des torches, qui faisoit que les nostres ne pouvoyent faillir, et mesmement estant pres les uns des autres d'une picque ou deux au plus : qui fut une grande incongruité au marquis, comme j'ay dit; car nous, qui avions peu de lumieres, les descouvrions à eux, et donnoit grand advantage, comme j'ay dit. Et comme il fut jour, nous voulumes recognoistre nos morts dans le fort parmy les leurs : j'y trouvay mon valet de chambre et mon palefrenier, qui estoient sautez apres les capitaines : de ma vie je n'eus deux meilleurs serviteurs. Le sieur Cornelio et le comte de Gayas allerent voir la citadelle, car je ne me pouvois plus soustenir, estant encores si foible de ma grand maladie, que qui m'eust soufflé m'eust jetté par terre; et m'estonne comme il fut possible que je prisse ceste peine. Dieu au besoin me redoubla les forces : car, à la verité, pendant ce grand et long combat, je ne cessay de courir et sauter, ores çà, ores là, sans me trou-

ver jamais las, si ce n'est lors que je ne vis plus les ennemis. Ils me rapporterent comme tout s'estoit passé, et y trouverent un parent du marquis qui n'estoit encores mort, lequel ils firent apporter à leur logis et panser.

Or je ne veux oublier à mettre icy, pour monstrer exemple aux autres, que si jamais homme fut secouru en tel besoin que je le fus; et ne voudrois pour rien desrober l'honneur aux chefs qui estoient là, ny aux soldats : car, depuis que le sieur Cornelio et le comte sortirent avant moy, et firent la cargue, et depuis que j'y fus arrivé, le lieutenant de Lussan, que j'avois laissé à la porte, me jura n'avoir jamais veu homme qui y fust venu pour r'entrer, que les deux canonniers de Bassom-pierre, en allant querir les poudres. Toute la ville demeura tousjours en armes tant que le combat dura; et veux donner ceste loüange aux Sienois, avec la verité, comme Dieu est veritable, qu'il ne se trouva jamais un seul homme qui demeurast dans les maisons, et qui ne print les armes, vieux et jeunes, ny ne se trouva un seul homme qui monstrast porter aucune affection à l'Empereur; qui me donna une grande asseurance de deux choses : l'une, de la loyauté, et l'autre, de la hardiesse. Trois jours apres, le marquis m'envoya un trompette, celuy mesmes qui m'avoit apporté le present, voir s'il y auroit aucun en vie de ceux qui estoient entrez dans la citadelle, et qu'il ne me vouloit point nier qu'il n'y eust deux de ses parens. Le sieur Cornelio luy mena recognoistre celuy là qui estoit en vie, et trouva que c'en estoit un. Le trompette retourna incontinent le dire au marquis, lequel il me renvoya en mesme instant, me

priant de le luy vouloir rendre, me respondant de la rançon : ce que je fis dans une litiere qu'il m'envoya; mais il mourut trois jours apres qu'il fut en leur camp.

Vous, gouverneurs des places, il me semble que vous devez prendre icy un beau exemple à vous presenter vous mesmes au combat; car il en y a qui disent qu'un gouverneur ou lieutenant de Roy ne doit jamais hasarder sa personne, et mettent en avant que, s'il est mort, tout est perdu. Je leur accorde qu'il ne doit pas s'hasarder à toutes choses et à toutes heurtes, comme un simple capitaine; mais, puis qu'il y va de la perte du tout, que sera-ce que vous deviendrez, gouverneurs et lieutenans de Roy? et combien y aura-il de dispute sur vostre honneur et renommée? Serez vous quittes en disant, je ne voulois m'hasarder au combat, pour la crainte, avec ma perte, de perdre tout, mesmement de prendre ce hazart, la nuict, de secourir ou un fort ou une citadelle, veu que je pouvois deffendre la ville? Cela ne vous sauvera pas. Jugez que la prise d'un fort est de telle consequence, que vostre ennemy a un pied sur la gorge. Il faut crever plustost ou reconquerir ce que vous avez perdu, comme je fis, ayant au sortir fait fermer la porte, pour nous oster toute esperance de retraicte, estant resolu de mourir ou repousser les ennemis; car, les laissant là, aussi bien estois-je perdu.

Et vous capitaines, mes compagnons, mirez vous et prenez exemple sur Sainct Auban, afin que vous aymiez plus les vaillans hommes que l'argent; car l'argent vous menera à la perte de vostre vie et de vostre reputation, et les vaillans hommes que vous

aurez pres de vous vous sauveront l'un et l'autre, et ne vous feront porter la honte sur le front. Admirez et suyvez quant et quant le grand cœur de Charry, lequel, demy-mort, vint encore au combat, et se presenta pour entrer le premier, et passer avec une eschelle par un trou. Je croy qu'il n'y peut avoir passage plus dangereux, car vostre ennemy a grand prinse sur vous. Toutesfois nul danger n'arresta ce brave soldat de prendre ce hasart. Pour conclusion de cecy, je vous diray, gouverneurs des places, que lors que quelque mauvaise opinion vous entrera dans la teste, que vous y pourvoyez, comme je fis, ayant mis les compagnies pres des forts; mais j'eusse mieux faict, puis que Sainct Auban m'estoit à contre-cœur, de l'employer en quelque autre lieu, ne m'en pouvant du tout deffaire: cela m'a depuis fait sage, et m'en suis bien trouvé, n'ayant depuis donné charge à homme qui me vinst à regret: il y a assez de moyens de s'en depestrer, sans pourtant offenser personne, ne luy oster le courage.

[1555] Peu apres arriva un gentilhomme de la chambre de l'Empereur, comme depuis nous entendismes, portant lettres au duc de Florence et audit marquis, par lesquelles leur mandoit qu'il trouvoit fort estrange qu'on fit tant durer ceste guerre, et qu'il sçavoit bien que Siene n'estoit pas pour resister contre l'artillerie, mais que c'estoit la coustume du marquis de faire durer la guerre. Le marquis remonstroit qu'il avoit faict tout ce qui estoit possible en luy, et qu'il cognoissoit bien qu'avec l'artillerie on ne la prendroit pas, car j'avois de vaillans hommes là dedans, et la ville resoluë de combattre avec moy, me rendant plus

d'honneur que je ne meritois, me loüant de grande vigilance et de pourvoyance; de sorte qu'il cognoissoit bien, à l'ordre que je tenois dans la ville, qu'il perdroit le temps de faire batterie. Toutesfois, estant venu cedit gentil-homme pour cest effect de la part de l'Empereur, et ayant desja parlé au duc de Florence, Cosme de Medicis, ils firent resoudre le marquis à faire batterie. Il n'avoit rien obmis de ce qu'un homme de guerre devoit, nous tenant bridez sans esperance de secours; et toutesfois on l'accusoit de vouloir faire durer la guerre: c'est l'ordinaire, lors que les choses ne sont pas conduictes à l'appetit de ceux qui en parlent à leur ayse. Le desir de ceux que nous servons va plus viste que nous ne pouvons.

Vers le vingtiesme de janvier, nous fusmes advertis que l'artillerie partoit de Florence en nombre de vingt six ou vingt huict canons, ou grandes coulevrines. Les Sienois furent curieux d'envoyer espier, pour en sçavoir la verité, et trouverent qu'elle arrivoit à Lucignano : qui mit la cité un peu en trouble; et à la fin, le lendemain de l'advertissement, ils se resolurent d'assembler toute la noblesse et citoyens au palais, pour resoudre entr'eux s'ils devoient endurer l'assaut ou composer avec le marquis. Or là il ne me falloit pas faire le mauvais, car ils estoient plus forts que moy; et falloit tousjours gaigner ces gens là avec remonstrances et persuasions douces et honnestes, sans parler de se courroucer. Croyez que je forçay bien mon naturel, contre l'advis de monsieur le connestable, qui m'avoit representé et depeint au Roy comme il m'avoit veu en mon aage bouillant. Il faut qu'un capitaine et gouverneur sage et advisé, quand

il est parmy les nations estrangeres, tasche tant qu'il peut se conformer à leur humeur. Parmy les Allemans et Suisses il faut faire carroux (1); avec les Espagnols, tenir leur morgue superbe, et faire plus le religieux et devotieux qu'on n'est; parmy l'Italien, estre discret et sage, ne l'offencer ny caresser leurs femmes; quant au François, il est à tout faire. Tant y a que Dieu me fit la grace, qui suis gascon, prompt, colere, fascheux et mauvais patient, de me comporter si bien parmy ceste nation soupçonneuse et deffiante, qu'il n'y eut nul citadin qui se peut plaindre de moy. Or comme toute la noblesse et seigneurie de la ville alloit au palais, misser Hieronym Espano (2), qui estoit gentilhomme sienois, et des plus grands de la ville, et des huict de la guerre, avant qu'aller au palais, vint hastivement parler avec le sieur Cornelio, et luy dict comme tous les sieurs qui estoient de la cité estoient appellez à se rendre au palais incontinent, et que c'estoit pour resoudre s'ils devoient attendre la batteric, ou entrer en composition avec le duc de Florence et le marquis de Marignan; et qu'il avoit desja entendu que la pluspart balotteroient qu'on devoit entrer en composition, et non endurer la batterie et l'assaut, pour la crainte qu'ils avoient d'avoir pis, et qu'il s'en y alloit, et le pria de m'advertir. Tout incontinent le sieur Cornelio vint à moy, et me trouva que je voulois monter à cheval pour aller veoir les gardes; et, comme il m'eut dict cela, montasmes tous deux à ma chambre, et discourumes longuement quels moyens il y auroit de rompre ce

(1) *Il faut boire :* cette expression vient de l'allemand *garaufs*, qui signifie *tout vidé.* — (2) Hieronimo Spanotchi.

coup. Et en mesme instant arriva le seigneur Bartholomé (1) Cavalcan, qui m'en dict autant, et qu'il pensoit bien que desja la resolution estoit prinse par toute la ville, et qu'ils n'alloient au palais, sinon pour ballotter (2), et que s'ils l'avoient une fois ballotté, il n'en falloit plus parler.

Or tous trois estions bien empeschez, eux de me donner conseil, et moy de le sçavoir prendre; à la fin je m'advisay d'aller au palais, et emmener avec moy Le Reincroc et ses capitaines, le seigneur Cornelio avec les siens italiens, et Combas avec les capitaines françois. Nos Allemans commençoient fort à patir de vin, et le pain bien petit, car de chair il ne s'en parloit plus, sinon de quelque cheval ou quelque asne qu'on mettoit en vente à la boucherie; et d'argent il ne s'en parloit plus du tout, car monsieur de Strossi n'avoit nul moyen d'en y faire entrer : qui nous mettoit en crainte que les Allemans se joindroient avec la ville pour entrer en composition. Qui fut cause que je priay le sieur Cornelio d'aller parler avec Le Reincroc, et le priay de me faire compagnie au palais, et amener ses capitaines avec luy, et qu'il laissast les lieutenans et enseignes en leur quartier chacun, afin qu'estant au palais il n'advinst quelque surprinse autour des murailles; et luy, qu'il en fist de mesmes. Et manday au capitaine Combas que pareillement il vinst, et envoyast le sieur Bartholomé diligemment au palais, pour regarder s'il pourroit gagner quelqu'un secrettement, pour ayder à rompre ceste boutée : car il me sembloit bien advis que, si je

(1) On en parlera plus loin.

(2) Aller aux opinions par la voie du scrutin.

pouvois rompre ce coup, je pratiquerois tant de gens, que la balote blanche seroit la plus forte; et ainsi s'en allerent tous hors de ma chambre, et ne leur dis rien de ce que je voulois faire.

Or j'estois encore si tres-extenué de ma maladie, et le froid estant grand et aspre, j'estois contrainct d'aller si enveloppé le corps et la teste de fourreures, que, quand l'on me voyoit aller par la ville, nul ne pouvoit avoir esperance de ma santé, ayant opinion que j'estois gasté dans le corps, et que je me mourois à veuë d'œil. « Que ferons nous, disoient les dames et « les poureux (car en une ville il y a d'uns et d'autres), « que ferons nous si nostre gouverneur meurt? Nous « sommes perdus: toute nostre fiance, apres Dieu, est en « luy; il n'est possible qu'il en eschappe. » Je croy fermement que les bonnes prieres de ces honnestes femmes me tirerent de l'extremité et langueur où j'estois, jentends du corps, car, quant à l'esprit et entendement, je ne le sentis jamais affoiblir. Ayant donc accoustumé auparavant d'estre ainsi embeguiné, et voyant le regret que le peuple avoit de me voir ainsi malade, je me fis bailler des chausses de veloux cramoysi que j'avois apportées d'Albe, couvertes de passement d'or, et fort decouppées et bien faictes; car au temps que je les avois faict faire j'estois amoureux. Nous estions lors de loysir en nostre garnison, et, n'ayant rien à faire, il le faut donner aux dames. Je prins le pourpoinct tout de mesmes, une chemise ouvrée de soye cramoysie et de filet d'or bien riche (en ce temps-là on portoit les collets des chemises un peu avallez (1)); puis prins un collet de bufle, et me fis

(1) Descendant un peu bas.

mettre le haussecol de mes armes, qui estoient bien dorées. En ce temps-là je portois gris et blanc, pour l'amour d'une dame de qui j'estois serviteur lorsque j'avois le loisir; et avois encore un chappeau de soye grise, faict à l'allemande, avec un grand cordon d'argent, et des plumes d'aigrette bien argentées. Les chappeaux en ce temps-là ne couvroient pas grands, comme font à ceste heure. Puis me vestis un cazaquin de veloux gris, garny de petites tresses d'argent à deux petits doigts l'une de l'autre, et doublé de toille d'argent, tout decouppé entre les tresses, lequel je portois en Piemont sur les armes. Or avois-je encore deux petits flascons de vin grec, de ceux que monsieur le cardinal d'Armagnac m'avoit envoyez; je m'en frottay un peu les mains, puis m'en lavay fort le visage, jusques à ce qu'il eut prins un peu de couleur rouge, et en beu, prenant un petit morceau de pain, trois doigts, puis me regarday au miroir. Je vous jure que je ne me cognoissois pas moy-mesmes, et me sembloit que j'estois encore en Piemont, amoureux comme j'avois esté : je ne me peux contenir de rire, me semblant que tout à coup Dieu m'avoit donné tout un autre visage.

Le premier qui arriva à moy avec ses capitaines fut le sieur Cornelio et le comte de Gayas, monsieur de Bassom-pierre, commissaire, et le comte de Bisque, que j'avois envoyé querir; et, comme ils me trouverent de ceste sorte, se prindrent tous à rire. Je bravois par la salle plus que quatorze, et n'eusse pas eu la puissance de tuer un poullet, car j'estois si foible que rien plus. Combas et les capitaines françois arriverent aussi. Toute ceste farce ne tendoit qu'à faire rire les

uns et les autres: et le dernier, ce fut le colonel Reincroc et ses capitaines, qui, comme il me vit de ceste sorte, il se mit à sanglotter de force de rire; et je le prins par les bras, et luy dis : « Et quoy, seigneur colonel, « pensez vous que je sois ce Montluc qui va tous les « jours mourant par les ruës? Nany, nany, car celuy « là est mort, et je suis un autre Montluc. » Son truchement le luy dict : qui le faisoit encore plus rire; et desja le sieur Cornelio luy avoit dict la resolution pourquoy je l'envoyois querir, et qu'il falloit que nous ostissions, par une sorte ou par autre, ce doute qui estoit parmy les Sienois. Et ainsi nous en allasmes tous à cheval au palais; et, comme nous eusmes monté le degré, nous trouvasmes la grande salle toute pleine de noblesse et de bourgeois de la ville qui estoient du conseil. Or à main gauche il y a une petite salle en laquelle n'entrent que le capitaine du peuple, les douze conseillers et les huit de la guerre: tout cela se nomme le magistrat. J'entray ainsi en la grande salle, et leur ostay mon chappeau : je ne fus cogneu de personne de prime abordée, ains penserent tous que je fusse quelque gentilhomme que monsieur de Strossi eut envoyé dans la ville pour commander l'assaut. A cause de ma foiblesse, j'entray dans la petite salle, et tous les capitaines et colonels apres moy, lesquels demeurerent debout aupres de la porte; et je m'allay asseoir aupres du capitaine du peuple, où ceux qui tenoient le lieu du Roy avoient accoustumé se seoir, comme j'avois fait souvent; et en entrant, mon chappeau à la main, je me sousriois vers l'un et vers l'autre : tous s'esmerveilloient de me veoir. Deux desja avoient commencé d'opiner; et alors je

commençay à leur parler en italien en ceste sustance.

« Seigneurs, j'ay esté adverty que, depuis que vous « avez entendu à la verité que les ennemis amenoient « l'artillerie, vous estiez entrez en quelques disputes « qui engendrent parmy vous plustost la peur et la « crainte, que quelque belle resolution de combattre « et deffendre vostre ville et liberté avec les armes : « ce que j'ay trouvé fort estrange, et m'en suis esmer- « veillé, ne me le pouvant persuader ; toutesfois à la « fin je me suis resolu venir vers vous avec les colo- « nels et capitaines de toutes les trois nations que le « Roy a en ceste ville, pour vous visiter en ce lieu, et « entendre de vous la verité de tout ce qui se passe. « Or, messieurs, je vous prie, considerez et pesez bien « ce conseil où vous estes tous appellez : car de ce « conseil et de la resolution que vous prendrez, des- « pend tout l'honneur, grandeur, authorité et asseu- « rance de vostre Estat, de vos vies, de vos honneurs, « et conservation de vostre liberté ancienne ; et au « contraire, toute la honte, des-honneur, reproche, « avec une infamie perpetuelle à vos enfans, des- « honneur à vos peres, qui vous ont laissé pour he- « ritage une telle grandeur que vous tenez, l'ayant « deffenduë tousjours par bataille, les armes en la « main, contre tous ceux qui leur ont voulu oster. Et « à present que vous devez acheter l'occasion qui se « presente de la moitié de vos biens, pour monstrer « à toute la chrestienté que vous estes les vrais enfans « legitimes de ces anciens Romains belliqueux, les « enfans legitimes de vos peres, qui ont tant com- « battu pour soustenir vostre liberté, est-il possible « que cœurs sienois, cœurs si genereux, soyent en-

« entrez en frayeur pour ouyr parler de l'artillerie?
« Voulez vous entrer en crainte pour cela? Je ne
« puis penser que cecy procede de vous, qui avez
« faict preuve de vostre generosité : ce n'est pas aussi
« faute d'amitié que vous portiez au roy Tres-Chres-
« tien, ny de la bonne esperance que vous avez en
« luy ; ce n'est pas aussi pour vous deffier les uns des
« autres, pour les partialitez qui sont dans vostre cité:
« car je n'ay jamais cogneu que vous fussiez divisez,
« mais au contraire bien unis, pour la conservation
« de vostre liberté et seigneurie. Je vous ay veu tous-
« jours resolus de mourir les armes au poing, plus-
« tost que de la vous laisser ravir ; j'ay tousjours veu
« grands et petits marcher d'un mesme pied, et avoir
« une mesme resolution. Ce n'est pas aussi pour faute
« d'hardiesse ; car je n'ay jamais veu faire sortie aux
« escarmouches, que tousjours quelqu'un de vostre
« jeunesse ne se soit remarqué par dessus les nostres,
« encores mesmes qu'ils soient plus vieux soldats
« qu'eux, pour avoir fait des actes dignes d'estre
« loüez et estimez d'un chacun. Je ne puis croire que
« gens qui font si bien puissent pour le bruit du
« canon, qui fait plus de peur que de mal, entrer en
« crainte, et prendre resolution de se rendre esclaves
« de ceste nation insupportable des Espagnols, ou de
« vos voisins vos anciens ennemis. Or, puisque cela
« ne procede de vous, il faut donc qu'il procede de
« moy, qui ay cest honneur d'estre lieutenant du roy
« de France, vostre bon amy et protecteur. Que si
« vous le faictes pour craincte que je n'aye la santé
« pour prendre la peine qu'il convient supporter à
« l'heure que les ennemis nous assaudront, pour la

« foiblesse où je suis encore à cause de ma grand
« maladie, cela ne vous doit faire entrer en deffiance.
« Les bras et les jambes ne font pas tout. Ce grand
« capitaine Anthoine de Leve, gouteux et impotent,
« a plus gaigné de victoires dans sa chaire, qu'autre
« de nostre aage n'a faict à cheval. Dieu m'a re-
« servé tousjours le jugement pour vous conserver.
« M'avez vous jamais veu manquer? estois-je crouppy
« dans un lict, lors de la grande camisade et escal-
« lade que vostre ennemy vous donna? Mais voyez,
« je vous prie, messieurs, la grande grace que Dieu
« m'a faite tout à un coup, m'ayant rendu la force
« autant que si je ne fusse esté malade; et par là vous
« pouvez cognoistre que Dieu nous ayme, et qu'il ne
« veut pas que, vous ny nous, nous perdions. Je me sens
« assez fort pour prendre le harnois; vous ne me ver-
« rez plus fourré ny emmaillotté. Que si vous le faic-
« tes pour crainte de mon insuffisance et peu d'expe-
« rience, en cela vous faictes un grand tort au Roy :
« car c'est autant comme de donner entendre à tout
« le monde que Sa Majesté vous a envoyé icy un
« homme desgarny de toute suffisance, et mal expe-
« rimenté pour sçavoir ordonner ce qu'il faut faire
« pour la deffence de vostre ville. Quoy! pensez vous
« que le Roy vous ayme si peu que de m'avoir en-
« voyé icy, s'il n'avoit grande asseurance de moy,
« et qu'il n'eust essayé en autre lieu qu'est ce que je
« porte et ce que je puis? Je ne vous diray rien de
« moy, cela seroit honteux à moy-mesmes : vous en
« avez veu une partie; l'autre, vous la pourrez enten-
« dre. Vous pourrez donc juger que le Roy ne m'a
« pas choisy parmy tant de gentils-hommes qu'il a en

« son royaume, et ne m'a pas envoyé aupres de
« vous sans avoir bien poisé ce que je sçay faire, par
« la longue experience qu'il en a tousjours eu, non
« seulement pour estre politique, comme vous m'avez
« veu jusques icy, mais pour pourvoir, lorsque de force
« on veut emporter une place. Craignez-vous, sei-
« gneurs, que la hardiesse me faille au besoin? et de
« quoy me serviroit tant de preuves que j'en ay fait de-
« puis que je suis icy avec vous estant malade? Vous
« m'avez veu sortir dés que j'ay peu monter à cheval,
« allant voir les escarmouches de si pres, que moy-
« mesmes les commandois. Et ne vous souvient-il pas
« du jour que j'entray en ceste ville, et de la grande
« escarmouche que je rendis? vos gens l'ont veu; ils y
« ont eu part, et la nuit de Noël encores plus, où
« le combat dura six grosses heures. Ne vins-je pas
« moy-mesmes aux mains? ne cogneustes vous pas
« alors que je ne perdis point l'entendement à or-
« donner, ny la hardiesse à combattre? J'ay honte de
« le dire; mais, puis que vous le sçavez, je n'en dois
« point rougir. Je ne vous veux dire que ce que vous
« avez veu; je ne suis pas espagnol vantard: je suis
« françois, et encore gascon, qui est de nostre nation
« le plus franc et libre. Or, messieurs, il me semble
« que vous avez assez d'experience de vous mesmes,
« qui vous rendra dignes d'un perpetuel reproche si
« vous prenez autre resolution, outre le dommage
« que vous en recevrez. Il me semble que vous me
« devez avoir cogneu depuis que je suis avec vous
« autres, et que je n'ay rien oublié de ce que le Roy
« s'est promis que je sçaurois faire quand la neces-
« sité se presentera. Toutes ces remonstrances que

« je vous ay fait, tant de ce qui vous touche en parti-
« culier, comme de ce qui touche le mien, vous doit faire
« oublier toute crainte, et prendre tout le cœur et la
« magnanimité qu'ont tousjours eu vos predecesseurs,
« et vous mesmes qui estes en vie : parquoy je vous
« prie que vous preniez tous ensemble une resolution
« telle que les vaillans hommes comme vous estes
« doivent prendre : c'est de mourir les armes en la
« main, plustost que de laisser perdre vostre souve-
« raineté et liberté; et de moy et de tous les colonels
« et capitaines que voy-là, nous jurons Dieu que tous
« mourrons avec vous, comme nous vous en donne-
« rons à ceste heure l'asseurance. Ce n'est pas pour
« nostre bien, et pour acquerir des richesses; ce n'est
« pas pour nos ayses, car vous voyez que nous patis-
« sons et la faim et la soif; ce n'est donc que pour
« nostre devoir et pour nous acquitter du serment,
« afin qu'on puisse dire, et vous quelque jour, que
« c'est nous qui avons deffendu la liberté de ceste cité,
« et qu'on nous puisse appeller les conservateurs des
« Sienois. »

Alors je me levay, et dis au truchement allemand qu'il retinst bien ce que je voulois dire, pour le redire au colonnel Reincroc et à ses capitaines; et alors commençay à parler aux colonnels, et leurs dis (1) : *Signori miei et fratelli, juriamo tutti et prometiamo inanzi Iddio che noi moriremo tutti l'arme in mano con essi loro per adjutar li a deffendere lor sicuressa*

(1) « Messieurs et camarades, jurons et promettons tous devant Dieu « que nous mourrons tous ici avec eux, les armes à la main, pour les « aider à défendre leur liberté; que chacun s'engage pour ses soldats; « levez tous la main. »

et liberta; et ogni uno di noi s'obligi per li soi soldati : et alsate tutti le vostre mani. Alors chacun haussa la main; le truchement le dit au colonnel, lequel incontinent leva la main, et tous ses capitaines, criant : *Io, io, huerlic;* et les autres : *Ouy, ouy, nous le promettons,* chacun en son langage. Surquoy le capitaine du peuple se leva, et tout le conseil, me remerciant infiniement; et apres tourna le visage devers les capitaines, lesquels il remercia bien fort, et d'une grande volonté. Lors ils me prierent me vouloir retirer à mon logis, jusques à ce qu'ils eussent parlé à tout le conseil qui estoit dans la grand salle, et donné à entendre toute la remonstrance que je leur avois faict : ce que je fis. Et à la sortie de la petite salle, je trouvay misser Bartholomé Cavalcan, qui ne sçavoit pas la proposition que j'avois faicte, car il n'entra pas dans la salle du conseil; lequel me dict à l'oreille qu'il pensoit que tous avoient pris resolution de n'endurer point la batterie : alors je le ramenay à mon logis. Et trois heures apres arriverent quatre des magistrats, dont misser Hieronym Espano en estoit l'un, ayant charge de toute la seigneurie generallement de me remercier infiniment; et me dit que misser Ambrosi Mitti avoit parlé en la chaire accoustumée, qui est au milieu de la grand salle, contre la muraille, leur faisant entendre la remonstrance que je leur avois faite; lequel n'en oublia rien, car c'estoit un homme sage et bien advisé, et le serment qu'avoient fait tous les colonels et capitaines, les exhortant de se resoudre tous au combat. Il ne me souvient s'ils se mirent à la deliberation de la ballotte, ou si tous leverent la main comme nous avions faict;

mais les quatre nous rapporterent que jamais ils n'avoient veu une plus grande joye qui s'estoit mise entr'eux apres la proposition dudit Ambrosi Mitti (1); et me dirent aussi qu'apres que je fus en ladicte salle, et faict lesdictes remonstrances, les deux gentilshommes qui avoient opiné qu'il falloit capituler et entrer en composition avec l'ennemy, avoient prié le senat leur vouloir faire ce bien que de rayer leurs opinions et n'y avoir esgard, et les laisser encore opiner; ce qui fut faict : et opinerent qu'il falloit combattre, et n'entrer en aucune composition, ains plustost mourir les armes à la main. Je dis à misser Hieronym Espano que je m'en allois retirer pour tout ce jour et pour toute la nuict, pour escrire l'ordre qu'il falloit tenir pour le combat et par toute la ville, et qu'incontinent je l'envoyerois, comme je ferois aussi aux Allemans en leur langue, aux François en la leur.

Gouverneurs et capitaines, vous devez prendre quelque exemple icy, pource qu'il en y a qui disent, quand ils ont rendu une place, que les soldats n'ont point voulu combattre; autres, que les gens de la ville les vouloient trahir, et les ont forcez d'entrer en capitulation et composition : ce ne sont qu'excuses, ce ne sont qu'excuses, croyez moy : ce qui vous force, c'est vostre peu d'experience. Messieurs mes compagnons, quand vous vous trouverez en telles nopces, prenez vos beaux accoustremens, parez vous, lavez vous la face de vin grec, et la faictes devenir rouge; et marchez ainsi bravement parmy la ville et parmy les soldats, la care levée (2), ne tenant jamais autre propos,

(1) Pecci l'appelle Ambrosio Nuti. — (2) La carre, le haut de la forme du chapeau. Carre levée, pour tête levée.

sinon que bien tost, avec l'aide de Dieu et la force de vos bras et de vos armes, vous aurez en despit d'eux la vie de vos ennemis, et non eux la vostre; qu'ils ne sont pour vous venir attaquer dans vostre fort; que c'est ce que vous desirez le plus, car de là despend leur ruyne et vostre delivrance : et de ceste sorte jusques aux femmes prendront courage, et les soldats pareillement. Mais si vous allez avec un visage pasle, ne parlant à personne, triste, melancolique et pensif, quand toute la ville et tous les soldats auroient cœur de lyons, vous le leur ferez venir de moutons. Parlez souvent avec ceux de la ville en quatre ou cinq paroles, et pareillement aux soldats, leur disant : Eh bien, mes amis, n'avez vous pas courage? Je tiens la victoire nostre, et la mort de nos ennemis desja pour asseurée : car j'ay je ne sçay quel presage en moy que, quand il me vient, je suis tout asseuré de vaincre, lequel je tiens de Dieu et non des hommes; parquoy reposez vous sur moy, et resolvez vous tous de combattre et sortir d'icy avec honneur et reputation. Vous ne pouvez mourir qu'une fois, c'est chose qui est destinée : si Dieu l'a ordonné, vous avez beau fuyr; mourons donc avec honneur. Mais il n'y a nulle apparence de danger, ains plustost pour nos ennemis, sur lesquels nous avons tout advantage. Et que voulez-vous, gouverneurs et capitaines, qui ose dire qu'il a peur, vous voyant resolus en ceste sorte? Je vous dis que quand ils en trembleroient, ils la perdroient; et deviendra le plus poureux aussi hardy que le plus courageux de la troupe. Jamais les soldats ne s'estonneront, tant qu'ils verront la hardiesse de leur chef durer. Et tout ainsi que le chef rapporte la loüange, et que le

reste n'a rien, sinon celle que leur chef leur donne devant le prince, ainsi doit le chef se resoudre de ne monstrer jamais avoir peur : car, en faisant cela, les soldats mesmes en porteront bon tesmoignage; et ainsi la reputation qu'il aura acquise luy demeurera, sans que jamais aucun y contredise. Je ne vous conseille donc rien que je ne l'aye esprouvé moy-mesmes, non seulement là, mais en plusieurs endroits, comme vous trouverez dans ce livre, si vous avez la patience de le lire. Or voy-cy l'ordre que je fis pour le combat et pour toute la ville. Je vous represente toutes ces particularitez, sans me contenter de dire que Siene fut assiegée, où je soustins le siege neuf ou dix mois, et puis je capitulai forcé de famine; car de là le capitaine, le lieutenant de Roy, le soldat, n'en peut pas faire proffit; c'est l'historien : de ces gens il n'en y a que trop. Je m'escris à moy-mesmes, et veux instruire ceux qui viendront apres moy : car n'estre né que pour soy, c'est à dire en bon françois estre né une beste.

J'ordonnay donc en premier lieu que la cité seroit divisée en huit parties, et que les huit de la guerre en auroient chacun la sienne; que chacun des huit commettroit un personnage de qui ils respondroient, lequel personnage feroit la description de tout le quartier qui luy seroit baillé en charge; combien d'hommes, de femmes et d'enfans il y auroit en leur quartier, de l'aage de douze ans, les masles jusques à soixante, et les femmes jusques à cinquante, et qui fussent pour porter la hoste, la barelle, les picqs, les pelles et les sappes; et que chacun de son quartier feroit des capitaines de chaque art, sans qu'ils soient meslez : qu'il

seroit faict commandement, à peine de la vie, que, dés que leur capitaine les manderoit venir là où ils seroient commandez, d'y venir tout incontinent, et les femmes et enfans; que chacun fera provision promptement de ce que leur office portera ; et que les maistres des serviteurs et chambrieres, ou maistresses, seront tenus de promptement donner ordre que leurs serviteurs et chambrieres soient garnis des outils servans à travailler, chacun en son estat, à peine de deux cens escus; et la cité, d'en fournir aux pauvres qui n'auront dequoy en avoir, aux despens du thresor public : et que lesdits deputez feront leurs roolles, et iront de maison en maison pour enrooller leurs gens; et que, dés que les capitaines crieront, chacun en son quartier, *force! force!* que tous et toutes courront à leurs outils, et se rendront où leur capitaine les menera: et les deputez bailleront les roolles de tous ceux et celles qu'ils auront trouvez en leurs quartiers à chacun des huict de la guerre, quartier pour quartier: que les vieux ou vieilles qui excederont l'aage susdit demeureront aux maisons de leurs maistres, pour leur accoustrer à manger et garder la maison ; que lesdits deputez feront roolle de tous les massons et charpentiers qui seront en leur quartier, lequel roolle bailleront à celuy des huict de la guerre qui les aura commis. Voy-là l'ordre pour les pionniers et maneuvres.

L'ordre de ceux qui portoient les armes estoit que les trois gonfaloniers, qui est de Sainct Martin, de Ciotat et de Camollia, feroient incontinent la reveuë de toutes leurs compagnies, qui estoient vingt et quatre, et regarderoient les armes d'un chacun, si elles

estoient bien en ordre pour combattre, et sinon, incontinent les contraindroient de les faire accoustrer; qu'ils feroient reaffiner toutes les poudres, et qu'on feroit grande quantité de boulets et de cordes; que lesdits gonfaloniers se tiendroient chacun en son quartier sans en bouger, jusques à ce qu'un des huict de la guerre les viendroit commander ce que leur faudroit faire; que les gentils-hommes vieux, qui ne pourroient porter armes ny travailler, se rendroient à soliciter les pionniers du quartier, là où seroient leurs maisons, et ayder aux capitaines desdits pionniers. Or avois-je tousjours deliberé, que si l'ennemy nous venoit assaillir avec l'artillerie, de me retrancher loing de la muraille (1) où se feroit la batterie, pour les laisser entrer à leur ayse; et faisois estat tousjours de fermer les deux bouts, et y mettre à chacun quatre ou cinq grosses pieces d'artillerie, chargées de grosses chaines et de gros cloux et pieces de fer. Derriere la retirade (2) je deliberay mettre tous les mousquets de la ville, ensemble l'arquebuserie, et, comme ils seroient dedans, faire tirer l'artillerie et l'arquebuserie tout à un coup; et nous, qui serions aux deux bouts, venir courant à eux avec les picques, hallebardes, espées à deux mains et espées et rondelles. Cecy faisois-je, pource que je voyois bien qu'il n'estoit possible au Roy de nous envoyer secourir, à cause qu'il estoit engagé en tant de lieux, qu'il n'estoit possible de pouvoir lever gens suffisans pour lever le siege par mer ny

(1) Ce moyen avoit déjà été employé avec succès en 1554, lorsque le marquis de Carignan avoit attaqué Sienne, et, plus récemment encore, pendant la maladie de Montluc.

(2) C'est-à-dire, derrière ce retranchement.

par terre. Monsieur de Strossi n'avoit le moyen de nous secourir ; et par ainsi je les voulois laisser entrer et faire peu de deffense à la bresche, afin de leur donner la bataille dans la ville, apres estre passez par la furie de nostre artillerie et arquebuserie : car de deffendre la bresche, il eust esté à mon advis bien aisé ; mais nous n'eussions apporté tant de dommage à nos ennemis comme en leur laissant l'entrée, laquelle nous eussions feint d'abandonner pour les tirer au combat.

Cinq ou six jours avant que l'artillerie vinst, je faisois sortir de la ville deux paysans et un capitaine ou sergent, dés que la nuict venoit, comme pour sentinelles perdues. C'est une chose fort bonne et asseurée : mais regardez bien qui vous envoyerez, car elle vous peut faire mauvais party. Et comme la nuict estoit venuë, le capitaine mettoit le paysant en sentinelle, à cinquante ou soixante pas de la muraille, et dans un fossé ou derriere une haye, ayant advis que, dés qu'il entendroit aucune chose, il viendroit trouver le capitaine au pied de la muraille ; lequel capitaine avoit charge de moy, que tout incontinent que le paysant auroit parlé à luy, de se mettre tous deux l'un apres l'autre à quatre pieds, et s'en aller en avant jusques au lieu où le paysant avoit ouy le bruit ; et qu'il falloit que plustost ils se couchassent le ventre à terre pour descouvrir s'ils adviseroient point trois ou quatre qui recogneussent celieu là, et veoir si apres ils s'assembleroient pour parler ; car cela est le vray signe qu'ils recognoissoient cest endroit pour y amener l'artillerie : à quoy faire ils ne devoient estre que le maistre ou commissaire de l'artillerie, le colonel ou

maistre de camp de l'infanterie, l'ingenieur, le maistre charretier et un capitaine des pionniers, afin que, selon la resolution qu'auroit prinse le commissaire, le colonel et l'ingenieur, le maistre charretier recognoisse aussi le lieu par-là où il pourra mener l'artillerie; et l'ingenieur doit monstrer au capitaine des pionniers ce qu'il faudra faire pour faire l'esplanade, selon que tous auront resolu. Et voy-là la recognoissance qui se doit faire la nuict, apres que vous avez recogneu de jour un peu de loing : car si ceux de dedans vallent rien, ils doivent, par escarmouches ou par l'artillerie, vous garder de recognoistre de pres. Le capitaine me devoit incontinent venir advertir de ce que nos paysans et luy auroient veu, et laisser encores les paysans en sentinelle, et un soldat en son lieu, jusques à son retour. Or par trois fois ils furent descouverts en ceste maniere; et tout incontinent que j'estois adverty, ayant aussi le roolle des huit quartiers et des huict de la guerre qui commandoient leurs quartiers, soudain j'advertissois le seigneur Cornelio, lequel promptement me sçavoit dire le quartier où c'estoit, et le seigneur des huict de la guerre qui le commandoit. Je n'avois jamais dit à homme quelle estoit mon intention, sinon au seigneur Cornelio : c'estoit un homme sage et advisé, et vaillant, auquel je me reposois bien fort; et, comme il sçeut que je leur voulois livrer la bataille dans la ville, de tout un jour nous ne fismes que donner le tour dedans et dehors, et recogneusmes fort bien tous les endroits où l'ennemy nous pouvoit faire batterie; et pareillement recogneusmes l'endroit où nous falloit faire la retirade. Et tout incontinent que l'advertissement me venoit

du capitaine qui demeuroit en sentinelle hors la ville, soudain j'advertissois le seigneur du quartier, et il advertissoit son commis, et son commis le capitaine des pionniers: de sorte que dans une heure vous eussiez veu pour le moins mil ou douze cens personnes à commencer la retirade. Or avois-je ordonné aussi que la cité feroit grand provision de torches; de sorte que ceux qui avoient recogneu n'estoient gueres de retour au marquis, qu'ils voyoient tout cest endroit par le dedans de la ville couvert de torches et de gens: tellement qu'au point du jour nous avions fort advancé nostre retirade: et renvoyions le matin reposer ceux là, en faisant venir d'un autre quartier jusques au midy, et d'un autre depuis midy jusques à la nuit, et par consequent d'autres jusques à la minuit et au point du jour: de façon que nous faisions en peu d'heure un si grand labeur, que ne pouvions estre en aucune maniere surprins. Je fis en ceste sorte tournoyer la ville au marquis, lequel estoit logé chez Guillot le Songeur [1]. Et me dit le seigneur Hernandou de Selve, frere du seigneur Rigomes, qui commandoit le costé de la Petite Observance, auquel je parlay le vendredy avant que nous partissions de la ville, à fiance entre leur logis et le fort de Camolia, que le marquis estoit entré une fois en tel soupçon, qu'il pensoit qu'il y eust quelqu'un en leur conseil qui m'advertist de leurs deliberations, voyant que, deslors qu'il avoit desseigné de nous battre, deslors on travailloit en cest endroit, car la nuict on entend aisément le bruit: un si grand remuëment ne se peut

[1] Cette expression de Montluc exprime l'embarras du marquis de Marignan.

cacher. Et pour-ce qu'il me dit qu'il avoit fait un livre du siege de Siene, il me pria que je luy voulusse dire comment je pouvois descouvrir leur intention : je luy en dis la verité.

Mais pour retourner à nostre propos, à la fin le marquis vint mettre son artillerie sur une petite montagne, entre Porte Oville et la Grand'Observance. Ce lieu là me cuida mettre à deviner à moy-mesmes, qui pensois estre si fin, par-ce qu'à Porte Oville il y a une grande antiporte fort large, et que les maisons de la ville se touchent presque, n'y ayant que la ruë entre-deux, n'estant possible de long temps y faire la retirade necessaire, car il falloit abattre plus de cent maisons. Cela me faschoit extremement ; car c'est autant acquerir d'ennemis dans nos entrailles, parce que le pauvre citadin qui voit enlever sa maison pert patience. Je baillay au comte de Bisque [1] la charge de faire terrasser ceste porte : nous prenions la terre dans des jardins vacans qu'il y a un peu à main gauche. O le bel exemple que voicy, et que je veux coucher par escrit, afin de servir de miroir à ceux qui voudront conserver leur liberté !

Tous ces pauvres habitans, sans monstrer nul desplaisir ny regret de la ruyne de leurs maisons, mirent les premiers la main à l'œuvre; chacun accourt à la besogne. Il ne fut jamais qu'il n'y eust plus de quatre mil ames au travail; et me fut monstré par des gentils-hommes sienois un grand nombre de gentils-femmes portans des paniers sur leur teste pleins de terre. Il ne sera jamais, dames sienoises, que je n'immortalize vostre nom tant que le livre de Montluc

[1] Le comte de Vico.

vivra : car à la verité vous estes dignes d'immortelle loüange, si jamais femmes le furent. Au commencement de la belle resolution que ce peuple fit de deffendre sa liberté, toutes les dames de la ville de Siene se despartirent en trois bandes : la premiere estoit conduite par la signora Forteguerra, qui estoit vestuë de violet, et toutes celles qui la suivoient aussi, ayant son accoustrement en façon d'une nymphe, court et monstrant le brodequin; la seconde estoit la signora Picolhuomini, vestuë de satin incarnadin, et sa trouppe de mesme livrée ; la troisiesme estoit la signora Livia Fausta, vestuë toute de blanc, comme aussi estoit sa suitte avec son enseigne blanche. Dans leurs enseignes elles avoient de belles devises: je voudrois avoir donné beaucoup et m'en resouvenir. Ces trois escadrons estoient composez de trois mil dames, gentils-femmes ou bourgeoises : leurs armes estoient des pics, des pelles, des hottes et des facines : et en cest equipage firent leur monstre et allerent commencer les fortifications. Monsieur de Termes, qui m'en a souvent fait le compte (car je n'y estois encor arrivé), m'a asseuré n'avoir jamais veu de sa vie chose si belle que celle là; je vis leurs enseignes depuis. Elles avoient fait un chant à l'honneur de la France lors qu'elles alloient à leur fortification : je voudrois avoir donné le meilleur cheval que j'aye, et l'avoir pour le mettre icy.

Et puisque je suis sur l'honneur de ces femmes, je veux que ceux qui viendront apres nous admirent et le courage et la vertu d'une jeune Sienoise, laquelle, encore qu'elle soit fille de pauvre lieu, merite toutesfois estre mise au rang plus honnorable. J'avois fait

une ordonnance au temps que je fus creé dictateur, que nul, à peine d'estre bien puny, ne faillist d'aller à la garde à son tour. Ceste jeune fille, voyant un sien frere à qui il touchoit de faire la garde, ne pouvoir y aller, prend son morion qu'elle met en teste, ses chausses et un colet de buffle, et, avec son hallebarde sur le col, s'en va au corps de garde en cest equipage, passant, lors qu'on leut le roolle, sous le nom de son frere; fit la sentinelle à son tour, sans estre cogneuë, jusques au matin que le jour eut poinct: elle fut ramenée à sa maison avec honneur: l'apresdinée le seigneur Cornelio me la monstra.

Or, pour retourner à nos moutons, il ne fut possible, de ce jour-là ny de la nuict suivante, que le comte peust faire son terre-plain, ny nous aussi la retirade à laquelle nous travaillions, laissans environ quatre-vingts pas au marquis, s'il y vouloit entrer. Nous avions fait une traverse aupres de Porte Oville, et là nous avions mis trois grandes coulevrines chargées de ce que j'ay dit : lieu auquel estoit le seigneur Cornelio et le comte de Gayas, et trois canonniers qu'avoit laissé monsieur de Bassom-pierre. A main droite sur un haut estoit la Grand'Observance : entre icelle et les murailles nous avions mis cinq canons farcis de mesme, lesquels ledit Bassom-pierre commandoit. Or l'un et l'autre estoient si cachez, que l'ennemy n'y pouvoit rien voir de dessus les colines : bien s'appercevoient-ils que haut à l'Observance il y avoit des gens, car tousjours ils tiroient là quelque coup; mais nous estions tous derriere une tranchée qu'avions faite entre l'Observance et la muraille de la ville, tapis et couchez, de sorte que nous ne pouvions estre veus. Les soldats estoient

tous contre les maisons, ayant fait force trous en icelles, pour aller et venir au couvert. Derriere la retirade, qui n'estoit gueres plus haute que la hauteur d'un homme, ils estoient aussi au couvert sans pouvoir estre veus. Le seigneur Cornelio estoit aussi couvert, à cause qu'il estoit en bas lieu, et à la couverte d'une fort espoisse muraille qui touchoit à Porte Oville. L'ordre du combat estoit tel :

Le seigneur Cornelio avoit avec luy une enseigne d'Allemans, deux de François, quatre d'Italiens et quatre de Sienois, ayant le comte de Gayas avec luy pour le soulager; et avec moy à l'Observance, Le Reincroc, avec trois compagnies d'Allemans, deux de François, deux d'Italiens, et quatre enseignes sienoises. En toutes les deux trouppes du seigneur Cornelio et de moy il n'y avoit une seulle arquebuze, sinon picques, hallebardes, espées à deux mains, encores n'en y avoit il pas beaucoup, espées et rondelles, toutes armes pour nous joindre incontinent collet à collet. Ce sont les plus furieuses armes; car s'amuser à ces escopeteries c'est temps perdu : il faut se joindre; ce que le soldat ne veut faire lors qu'il y a des armes à feu, car il veut tousjours porter de loing. Toute la nuit ils mirent leurs gabions pour vingt six ou vingt sept pieces; et au point du jour ils en eurent placé douze, comme ils eussent faict tout le reste, n'eust qu'il leur falloit monter sur ceste montagne leur artillerie à bras. La muraille est assez bonne, laquelle, il n'y a pas long temps, un des deux papes Pies, qui estoit de la maison de Picolhuomini et de l'ordre du peuple, avoit fait faire. Au point du jour ils commencerent leur batterie à un pied ou deux

pieds de terre, tousjours de loing, et bien pres de cent pas : ce qu'ils faisoient pour coupper la muraille par le bas; et le lendemain matin pensoient avec le reste de l'artillerie abattre en peu d'heure toute la muraille; mais pour cela le comte de Bisque ne cessoit de remplir tousjours ceste antiporte, et nous laissoit des flancs, de sorte que nous pouvions voir au long de la bresche. Environ midy, ils laisserent ceste batterie de bas, et commencerent à battre au milieu de la muraille. Et comme je vis qu'ils commençoient à faire jour, je laissay le seigneur Cornelio, qui alloit d'un lieu à autre, et prins monsieur de Bassom-pierre, et nous en alasmes au fort de Camolia; et de là nous voyions tout le recul de leur artillerie. Je laisseray ce propos pour achever l'ordre.

Je laissay une compagnie françoise au fort de Camolia, une autre à la citadelle, ayant deux compagnies de Sienois à chacune, plus les deux compagnies d'Allemans à la grand place chacune à part; à Porte Sainct Marc une d'Italiens, et tout au long de la muraille vers Fonte Brande, des Sienois, et de mesmes vers Porte Nove: ayant donné le mot aux deux compagnies françoises que, si j'avois besoin d'eux, je les envoyerois querir, laissans les Sienois dans la citadelle et dans le fort; et autant en avois-je dit aux Allemans, et avois mis en l'ordre que nous changerions de mot de six heures en six heures, tant le jour que la nuict, afin que, quand nous serions au couvert, s'il y avoit aucun traistre qui allast en nul endroit où il pourroit avoir intelligence avec les ennemis, tirer les gens de là pour affoiblir cest endroit, et s'en aller ailleurs, qu'homme ne seroit creu s'il ne portoit le mot chan-

geant, lequel seroit porté aux Sienois par deux des seigneurs des huict de la guerre, l'un par une moitié de la ville, et l'autre par l'autre; et, si ceux-là mesmes n'apportoyent le mot, ils ne bougeroient point. J'avois tousjours peur que le marquis eust quelque intelligence à la ville; voy-là pourquoy j'y mis cet ordre. Les Allemans qui estoient à la place avoient le mesme commandement; et encores falloit qu'un chef ou sergent des autres le vinst querir. Il fut esleu six sergens de nos compagnies italiennes et françoises, lesquels avoient charge, cependant que la batterie et l'assaut se donneroient, d'aller tousjours au long de la courtine de la muraille aux quartiers que je leur avois ordonné, lesquels n'abandonneroient jamais leur quartier. Fut aussi ordonné qu'à peine de la vie il n'y auroit homme, de quelque nation que ce fust, ny les Sienois pareillement, qui se hasardast abandonner la retirade, estant du nombre de ceux qui estoient ordonnez pour le combat; et autant en fut fait tout au long des murailles de la ville. Fut ordonné aussi que, des huict seigneurs de la guerre, quatre demeureroient tousjours avecques moy ou bien avecques le seigneur Cornelio, afin que les deux qui demeureroient avecques luy allassent tous à cheval cercher le secours que le seigneur Cornelio leur diroit, avec le mot, pour le secourir s'il en avoit besoing; et les deux miens en feroient le semblable, c'est à sçavoir, des compagnies sienoises; et les autres quatre iroient aux lieux où les quatre sergens estoient ordonnez, afin que tous ensemble donnassent courage aux gens, si la necessité le requeroit. Et là où ne se presenteroit aucun besoin, et qu'aucun viendroit à

eux avec le mot demander des gens pour secourir, il leur en bailleroit partie, et l'autre se garderoit tousjours pour deffendre cet endroit. Que les officiers du Roy, comme contrerooılleurs, commissaires des vivres, thresoriers ou commis, seroient ordinairement, partie du jour et partie de nuict, tous à cheval, allant tousjours par la ville [1]; et que d'heure en autre un d'eux m'apporteroit nouvelles comme tout se porteroit dans le corps de la ville et autour des murailles, nous portans tousjours asseurance d'avoir parlé aux quatre de la guerre, et aux sergens qui estoient deputez avec eux. C'est l'ordre que je donnay, à tout le moins dont j'ay souvenance, n'oubliant tous les jours à visiter les compagnies et encourager les habitans de bien faire.

A present je retourne à ce que nous fismes au fort de Camolia. Monsieur de Bassom-pierre courut cercher un canon qu'il y avoit à la citadelle ; mais comme il le pensa remuer, le roüage se deffit, et amena un demy canon qu'un Sienois, que ledit Bassom-pierre avoit mis à l'artillerie, tiroit, et en tiroit comme d'une arquebuze : il fut aidé d'une trouppe de soldats françois et de Sienois qui estoient à la citadelle pour l'amener. Et quant à moy, je faisois faire une plateforme aux soldats du fort, ayant une compagnie de pionniers que je manday soudain querir ; nous l'eusmes faite en moins d'une heure et demye, où je montay le demy canon. Je donnay dix escus à nostre Sienois, afin qu'il fist de si bons coups de ceste piece-là comme il faisoit à la citadelle. Ils avoient mis des gabions au flanc venant devers nous : Bassom-pierre et

(1) Et au long des murailles (dit l'édition de Millanges).

moy nous mismes à main droicte. Nous regardions la bale en l'air, comme un chappeau en feu, donnant fort à main droicte, le second à main gauche. Je fremissois de despit. Monsieur de Bassom-pierre m'asseuroit tousjours que bien tost il prendroit sa mire, et alloit et venoit à luy. Le troisiesme donna au pied des gabions, et le quatriesme dans leur artillerie, et y tua force gens : car tous ceux-là qui aydoient s'enfuyrent derriere une petite maisonnette qu'il y avoit au cul de l'artillerie ; et alors je l'allay embrasser, et le voyant bien effuté, luy dis (1) : *Fradel mio, da li da seno, per Dio facio ti presente d'altri diece scoudi et d'un bichier de vino greco.* Je luy laissay le capitaine françois qui gardoit le fort, pour tousjours le favoriser de ce qu'il avoit besoin, et nous retirasmes, monsieur de Bassom-pierre et moy, à nostre lieu. Il y vint une enseigne d'Allemans qui venoit au long de l'autre gabionnade, enseigne despliée : cela pouvoit estre sur les quatre heures; nous la pouvions voir marcher du derriere de l'Observance : et ne fut jamais arrivée à l'artillerie, que nostre piece tira et tua l'enseigne, et soudain Allemans en fuitte, se retirans là où ils estoient auparavant. Et fit ce Sienois de si grands coups, qu'il leur demonta six pieces de canon, et demeura leur artillerie toute abandonnée jusques à l'entrée de la nuict, sans jamais tirer que deux canons qui estoient couverts des gabions qui tenoient le flanc vers Camolia, lesquels nostre artillerie ne pouvoit atteindre, parce qu'elle donnoit par dessus, à cause de la hauteur des gabions. Et entre chien et loup

(1) « Encore un pareil coup, mon camarade, et je te donne dix autres « écus, et un verre de vin grec. »

tirerent sept ou huict coups à l'Observance où nous estions, et aux maisons prochaines; et de toute la nuict ne se tira rien plus. Nous fismes grand diligence toute la nuict d'achever nostre retirade, et le comte de Bisque l'anti-porte; de sorte que deux heures devant jour tout fut parachevé, et chacun en son lieu où il devoit combattre. Ce que nous faisoit tant haster, c'estoit que nous oyons mener un grand bruit à leur artillerie, et pensions qu'ils y menassent l'autre: qui fut cause que je jettay un homme dehors pour recognoistre leur batterie; lequel nous rapporta qu'ils avoient couppé plus de quatre vingt pas de muraille à un pan ou deux de terre, et qu'il pensoit qu'en peu d'heure ils l'auroient toute abbatue: dequoy nous ne nous souciasmes pas beaucoup, car nous esperions leur vendre bien cher l'entrée. Et environ une heure devant jour, ils cesserent de faire bruit: qui nous fit penser qu'ils n'attendoient que l'aube du jour pour donner feu. Je montay sur la muraille, ayant le capitaine Charry avec moy, lequel à toute force m'en vouloit faire descendre quand l'aube du jour commença à paroistre; et bien tost apres j'apperceus qu'aux fenestres des gabions n'y avoit point d'artillerie, et qu'en lieu d'avoir mise l'autre, ils avoient osté celle qui y estoit; et alors je criay au seigneur Cornelio que nous estions hors d'assaut, et que les ennemis avoient retiré l'artillerie. Tout le monde commença à monter sur la muraille, et les Sienois à belles injures contre eux, disant en leur italien [1]: *Coioni, marrani, venete qua vi meteremo per terra vinti brassi di muri.*

[1] « Lâches, excommuniés, approchez; nous mettrons vingt brasses « de mur par terre pour vous laisser entrer. »

Ils furent contraints de demeurer trois jours au dessous de la montagne, pour r'abiller leurs rouages que le demy canon que nous avions mené à Camolia leur avoit gasté.

Or, comme j'ay escrit, ce gentilhomme de la chambre de l'Empereur avoit tousjours faict le mauvais : mais comme il eut bien recogneu le tout, luy estant remonstré par le marquis que la retirade et tout ce que je faisois estoit pour les laisser entrer et leur donner la bataille dans la ville (car si je sçavois ce qu'il faisoit, il sçavoit aussi ce que je faisois : tousjours il y a quelque traistre parmy, il fut aussi bien d'opinion avec le marquis et les autres capitaines que la ville ne se prendroit jamais par force, mais qu'il la falloit avoir par famine; et fut d'advis que l'on renvoyast l'artillerie à Florence. Lequel s'en retourna devers son maistre pour luy compter ce qu'il avoit veu, et que le marquis ne pouvoit faire autre chose, sinon ce qu'il avoit fait. Je ne sçay s'il luy compta la peur qu'il y avoit euë, laquelle le marquis mesme me recita lors que je sortis de Siene, qui m'accompagna plus de deux mil, et me dict que lors que leur artillerie fut abandonnée pour le fracas que nostre demy canon faisoit, il estoit tout au costé de la maisonnette, dans sa lictiere, ayant la goutte, et la lictiere estoit à terre ; et ce gentil-homme de l'Empereur parloit à luy, ayant les mains sur la courtine d'icelle, et la teste dedans, parlant en secret audict marquis. Nostre canonnier, voyant que l'artillerie estoit abandonnée, et que tout le monde estoit retiré au costé de la maisonnette, tira une volée contre icelle, de laquelle une partie de la muraille, qui estoit de bricque,

tomba sur la lictiere, dans laquelle ledict gentilhomme se trouva sur les jambes du marquis, si estonné que rien plus, et me jura qu'en sa vie il ne pensa mourir qu'alors; et le luy tirerent hors de dessus ses jambes, et luy mesmes à bien grand peine, car toute la lictiere estoit pleine de la couverture de ladicte maison. Et me dict outre ledict seigneur marquis, qu'il y eut si grand peur, que la goutte le laissa: car tout ce fracassement tomba sur luy tout à coup, ensemble sur ce gentilhomme, qui pensoit estre mort. J'ay ouy dire que l'apprehension de la mort a guery des maladies. Je ne sçay si depuis ses gouttes l'ont reprins; mais ledict seigneur marquis m'asseura (1) qu'il ne l'avoit euë depuis. S'il est vray ou non, je m'en rapporte.

Cecy pouvoit estre vers la my janvier; et ne tarda pas huict jours que nous commençasmes à cognoistre que les Allemans se faschoient fort du peu (2) de pain qu'ils mangeoient, n'ayant une goutte de vin, qui estoit le pis; Le Reincroc mesmes, qui estoit maladif, ne pouvoit patir: il ne se trouvoit rien, sinon quelque peu de cheval ou d'asne. Et commençasmes à regarder, le seigneur Cornelio et moy, quel moyen nous pourrions trouver pour faire sortir ces Allemans; et regardions que, s'ils estoient dehors, nous pourrions tenir encores la ville plus de deux mois, là où, s'ils

(1) De Thou prétend au contraire que sur la fin du siége le marquis fut obligé de s'éloigner et d'aller de Montecchio à Belcaro pour changer d'air, étant cruellement tourmenté de la goutte (t. 2, p. 555).

(2) Ces Allemands sortirent de Sienne, dit Pecci, le 29 janvier 1555: ils étoient au nombre de huit cents hommes; pendant six mois qu'ils restèrent dans la ville, ils consommèrent autant de vivres qu'il en auroit fallu pour trois mille Italiens.

ne sortoient, nous serions contraints de la rendre; et advisames tous deux d'envoyer un homme secretement à monsieur de Strossi, pour luy remonstrer le tout, et le prier de les envoyer querir avec les meilleurs moyens dequoy il se pourroit adviser, dont je luy fis l'ouverture, et luy envoyay le capitaine Cosseil, qui aujourd'huy porte mon enseigne, bien embouché. Il le falloit faire passer à grand difficulté; car il falloit combattre deux corps de garde, à cause que le marquis avoit desja faict grand quantité de tranchées qui venoient jusques aupres de la ville, de tous costez. Le capitaine Charry en combattit un, et le comte de Gayas, avecques une trouppe d'Italiens, l'autre : de sorte qu'ainsi qu'ils combattoient, il fauça la tranchée, et gaigna le derriere du camp avec ses guides, et deux jours apres retourna en compagnie d'un gentilhomme italien, nommé le capitaine Flaminio, lequel portoit des lettres au Reincroc et aussi à moy, m'escrivant que je le luy envoyasse avec ses compagnies, et qu'il dresseroit un camp là où il avoit force cavallerie et gens de pied italiens; et que, s'il n'avoit un nerf de tramontane [1], il ne me pouvoit secourir, et qu'il protestoit contre moy si la cité se perdoit; et au Reincroc de fort belles lettres, ayant fort bien fait le bec au capitaine Flaminio. Cest homme là se meit à lamenter, disant que monsieur de Strossi le reduisoit à toute extremité, et qu'il luy estoit impossible de passer sans estre deffait; mais qu'il en par-

(1) Les Italiens appellent *Tramontana* le vent qui souffle du nord. Strozzi, par cette expression, faisoit allusion au pays des Allemands, qui étoit au nord de l'Italie. (Voyez les *Origines italiennes de Ménage*, au mot *Tramontana*.)

leroit à ses capitaines; et y eut grande dispute parmy eux. A la fin, un de ceux en qui il avoit plus de fiance, et qui le servoit de maistre de camp, luy dict qu'il valloit mieux se hasarder les armes en la main pour se sauver, que non de demeurer pour mourir de faim, ou se rendre à leur discretion sous une capitulation, laquelle, ainsi comme ainsi, falloit que se fist dans peu de jours; car il n'y avoit rien plus à manger, et leurs soldats commençoient à murmurer, et n'attendoient que l'heure qu'une grande trouppe s'en iroient rendre aux ennemis : qui fut cause qu'ils se resolurent de partir. Le Reincroc n'avoit pas grand tort, estant un perilleux voyage ; car au sortir de la porte il falloit combattre force corps de garde d'Espagnols, et à demy mil de là, un autre à une trenchée que l'ennemy avoit faict aupres d'un moulin. Je fis deffendre qu'homme du monde ne parlast de ceste sortie, et fis fermer les portes de la ville; et à l'entrée de la minuict tous arriverent avec leurs bagages à la grande place de Porte Nove.

Les Sienois, qui n'avoient rien entendu de cecy, commencerent de s'en aller au palais, tous desesperez. Je fis sortir trois trouppes, deux de François et une d'Italiens : la premiere menoit le capitaine Charry, la seconde le capitaine Blacon, qui est mort à present en Sainctonge, huguenot; et la troisiesme le comte de Gayas. Le capitaine Charry avoit charge de combattre le premier corps de garde qui estoit au long d'une grande ruë du bourg; le second estoit aux Augustins, sur la ruë mesmes, et le troisiesme aupres de Sainct Laze. Ils avoient commandement de moy de ne cesser jamais, jusques à ce qu'ils eussent

combattu tous les trois corps de garde; et le comte de Gayas prenoit par dehors le bourg à main droicte, tout au long des maisons, allant tousjours le petit pas pour les recueillir. La terzo de Cecille estoit à la Chartreuse, ayant de fort bons soldats, et Le Reincroc, au sortir de la porte, prenoit à main droite, entrant dans un vallon, et le comte de Gayas demeuroit sur le haut, allant tousjours le pas : qui faisoit deux effets pour secourir les nostres, comme dit est, et Le Reincroc, s'il en avoit besoin. Et ainsi commençasmes à ouvrir la porte, pouvant estre une heure de nuict. Le capitaine Charry se mit devant : c'estoit luy qui menoit tousjours la feste ; Blacon apres, et le comte de Gayas apres, et puis les Allemans, qui furent incontinent descendus au vallon : et tout à un coup nous entendismes le combat de nos François contre les Espagnols. Le capitaine Charry mit en routte les deux corps de garde l'un apres l'autre, jusques à celuy de Sainct Laze : surquoy sortirent ceux de la Chartreuse secourir leurs gens, et vindrent aux Augustins où Blacon avoit fait alte, attendant le capitaine Charry, et là se mirent entre-deux. Le capitaine Charry cuida retourner, entendant bien que l'on combattoit Blacon, et rencontra les ennemis, qui redoubla le combat. Le comte de Gayas ne le pouvoit secourir, à cause que je luy avois deffendu expressement qu'il ne s'engageast poinct au combat jusques à ce qu'il auroit cogneu que les Allemans estoient sauvez ; mais à la fin il fallut que tout se meslast, car nos deux trouppes françoises luy tomberent sur les bras. Le combat dura plus d'une grand heure. Le seigneur Cornelio et moy estions hors la porte, au

rasteau, et n'y avoit rien d'ouvert que le guichet; et, comme les soldats venoient l'un apres l'autre, nous les mettions dedans; et tout à un coup ouysmes venir le combat à nous, qui crioit *France!* qui crioit *Espaigne!* Voylà tout arrivé aupres du rasteau, meslé: nous avions les torches dans les portes, et par le guichet voyions un peu de clarté, et tirions les soldats dedans. Il falloit bien dire qu'en l'une partie et en l'autre y avoit bien de vaillans hommes; car jamais François ny Italien ne se jetta de furie sur nous, ains tournoient tousjours visage devant ce rasteau, et jamais ne se retirerent, sinon à mesure que nous les tirions dedans. Tous les trois chefs y furent blecez, et y perdismes, de morts ou blecez, plus de quarante des meilleurs soldats que nous avions, françois et italiens; et à la fin nous eusmes le reste de nos gens dedans. Et, pource qu'avant la sortie, les Sienois estoient estonnez de ce que les Allemans s'en alloient, je fis aller le seigneur Cornelio tout autour des gardes et par les forts, pour reconforter (1) nos gardes; car personne ne sçavoit que les Allemans s'en deussent aller; et moy m'en allay au palais, et trouvay tous les seigneurs bien estonnez; et alors je commençay à leur remonstrer ce qui s'ensuit.

« Je voy bien, seigneurs, que vous vous estes as-
« semblez icy pour la sortie des Allemans, et que
« vous estes entrez en crainte et en soupçon que pour
« leur depart la cité se perde : je vous dis que c'est la

(1) Suivant Pecci, Montluc et Bartolomeo Cavalcanti, afin de persuader que Strozzi se disposoit à secourir Sienne, montroient les lettres de ce général, qui ordonnoit à Montluc de lui envoyer les Allemands.

« conservation d'icelle, et non la perte ; car leurs six
« enseignes despendoient plus que les douze italiennes
« et françoises. D'autre part, vous avez entendu que
« lesdicts Allemans commençoient desja à murmurer,
« ne pouvant plus patir : je prevoyois assez que leurs
« capitaines mesmes n'en fussent pas esté maistres,
« ayant crainte qu'ils se rendissent aux ennemis. Vous
« avez entendu, depuis cinq ou six jours, que les en-
« nemis crioient aupres de nos murailles que nous es-
« tions perdus, et que nos Allemans seroient bien tost
« avecques eux : cela ne venoit pas des capitaines,
« mais du commun, qui ne pouvoit plus patir. Or, sei-
« gneurs, si vous vous esbahissez à present pour leur
« allée, on diroit que vostre hardiesse ny la nostre
« ne dependoit que de la leur; et pour les honnorer
« eux, nous nous des-honnorerions nous-mesmes. A
« quoy je ne consentiray jamais : car vous sçavez que
« tous les grands combats qui se sont faicts en ce siege,
« vous et nous les avons faicts, et ne sont jamais sortis
« dehors qu'un seul coup, que maugré moy le colo-
« nel Reincroc voulut faire sortir ses gens, sous la
« conduicte de son nepveu et de son maistre de camp,
« qui ne vouloit avoir personne d'autre nation que
« de la sienne : et vous vistes comme bien tost ils
« furent renversez jusques au dedans du fossé du ra-
« velin de Porte Nove; et si par fortune je ne m'y
« fusse trouvé, qui fis sortir le corps de garde italien,
« il n'en fust eschappé un seul. Je ne les veux pas
« blasmer, mais ils sont meilleurs pour une bataille
« que pour un siege. Or doncques, seigneurs, pour-
« quoy entrez vous en crainte pour leur sortie? Je vous
« veux dire encore une autre chose, que, quand j'en

« aurois envoyé les douze compagnies qui me restent en
« ceste ville, encores entreprendray-je de garder vostre
« cité avec vous autres seulement, pourveu que les
« chefs me demeurassent pour me soulager. Il faut faire
« par tour vos enseignes, n'ayans que deux nuicts de
« franches, et les nostres n'en auront qu'une, et que
« nous commencions à retrancher nostre pain à qua-
« torze onces, et vous autres à dix. Et faut mettre les
« bouches inutiles hors la ville, et commettre six per-
« sonnages pour faire la description d'icelles demain
« mesmes, sans espargner personne quelconque, et
« promptement les mettre dehors; et ainsi nous pro-
« longerons nostre pain trois mois, qui sera le temps
« que le Roy nous pourra secourir, mesmement à
« present que le printemps vient. Cessez donc d'a-
« voir peur, ains au contraire prenez ce que j'ay faict
« pour vostre salut. Si je l'ay faict sans le communi-
« quer au senat, ce n'est pas par mauvaise volonté,
« mais pour tenir secret ce despart, qui estoit fort dan-
« gereux, comme vous avez peu voir, ayant esté forcé
« de faire jouër ce personnage à monsieur de Strossi,
« pour me delivrer de ces gens, qui ayment trop leur
« ventre. »

Ayant entendu ma remonstrance, ils me prierent d'aller reposer, et qu'ils mettroient le tout en deliberation, me remerciant bien fort du bon confort et conseil que je leur donnois. Le matin, toute la harangue que je leur avois faicte fut sceuë par la cité, et ne se parla plus de crainte aucune. Or ils ne se peurent bonnement accorder aux bouches inutiles, pour ce que l'un vouloit favoriser l'autre, et me creerent par balotte leur dictateur general pour l'espace d'un mois:

de sorte que le capitaine du peuple ny le magistrat pendant ce temps ne commanderent jamais rien, ains moy absoluement tenois le rang et l'estat que faisoient anciennement les dictateurs romains. Je creay six commissaires pour faire la description des bouches inutiles, et apres baillay ce roolle à un chevalier de Sainct Jean de Malte, accompaigné de vingt cinq ou trente soldats, pour les mettre dehors : ce qui fut faict dans trois jours apres que j'eus baillé le roolle. Et si n'estoit que j'ay bon tesmoignage des Sienois et des officiers du Roy et capitaines qui estoient dans Siene, je ne mettrois cecy par escrit, craignant qu'on dict que je fusse un menteur : c'est chose qui est veritable. Je vous dis que le roolle des bouches inutiles se monta quatre mil et quatre cens ou plus (1); que de toutes les pitiez et desolations que j'ay veu je n'en vis jamais une pareille, ny n'en verray à l'advenir à mon advis : car le maistre falloit qu'il abandonnast son serviteur qui l'avoit servy long temps ; la maistresse sa chambriere, et un monde de pauvres gens qui ne vivoient que du travail de leurs bras ; et par trois jours ceste desolation et pleurs dura. Ces pauvres gens s'en alloient à travers des ennemis, lesquels les rechassoient vers la cité ; et tout le camp demeuroit nuict et jour en armes pour cest effect, car ils les nous rejettoient jusques au pied des murailles, afin

(1) Suivant Pecci, il n'y eut que deux cent cinquante bouches inutiles renvoyées de Sienne. Montluc, vivement pressé par les lettres de Strozzi, vouloit qu'on fît sortir sans exception tous les vieillards, tous les enfans et toutes les femmes qui ne pouvoient aider à défendre la ville ; mais il fut retenu par les murmures des habitans et par les menaces des nobles.

que nous les remissions dedans, pour plustost manger ce peu de pain qui nous restoit, et veoir si la cité se voudroit revolter pour la pitié de leurs serviteurs et chambrieres : mais cela n'y fit rien, et si dura huict jours. Ils ne mangeoient que des herbes, et en mourut plus de la moitié ; car les ennemis les tuoient, et peu s'en sauva. Il y avoit un grand nombre de filles et belles femmes ; celles-là avoient passage : car la nuit les Espagnols en retiroient quelques unes de celles là pour leur provision, mais non que le marquis le sçeust, car il leur alloit de la vie ; et quelques hommes forts et vigoureux, qui passoient et eschappoient la nuict ; mais tout cela ne venoit pas à la quarte part : car le demeurant mourut. Ce sont des loix de la guerre : il faut estre cruel bien souvent, pour venir à bout de son ennemy ; Dieu doit estre bien misericordieux en nostre endroict, qui faisons tant de maux.

Vous, gouverneurs et capitaines des places, si vous ne le sçavez, apprenez ces ruses. Ce n'est pas tout d'estre vaillant et sage, il faut estre fin et advisé. Si j'eusse prié Le Reincroc de sortir, il en eust esté mal content, et m'eust reproché que je l'envoyois à la boucherie : j'y proceday plus sagement, m'aidant de l'autorité de monsieur de Strossi. Je ne taschois qu'à gaigner temps, pour ennuyer mon ennemy, et donner loysir au Roy de nous ayder : mais, comme j'ay dict, il couroit au plus pressé. Plus touche la peau que la chemise. Ne craignez de vous descharger des bouches inutiles ; estouppez (1) les oreilles aux cris : si j'eusse creu mon courage, je l'eusse fait trois mois plustost : peut estre que j'eusse sauvé la ville, ou pour le moins

(1) *Estouppez* : bouchez.

j'y eusse amusé mon ennemy plus longuement; cent fois je m'en suis repenty.

Le marquis ayant veu que j'avois mis les Allemans dehors, lesquels furent la pluspart deffaits par les chemins, et à leur grande faute, laquelle je ne veux escrire icy, car ils ne furent pas deffaits aux environs de Siene, mais ailleurs par les chemins, où la peur leur print sans grand raison; voyant aussi que j'avois jetté les bouches inutiles dehors, et que toutes ces deux choses prolongeoient le siege long temps avec le retranchement de nostre pain, qu'il sceut par ceux qui estoient sortis, cela le fit penser à quelque autre remede pour nous avoir, craignant que sur le printemps il survinst quelques neiges, comme souvent il advient en ce temps en ce quartier là, et que, si cela advenoit, il falloit qu'il levast le siege, s'en allant par les villes pour manger : car presque il estoit en aussi grand necessité que nous, et mangeoient les soldats de son camp des mauves et autres herbes aussi bien que nous, parce que bien souvent la munition ne pouvoit arriver à temps; car elle venoit devers Florence, là où il y a trente mil, et sur petits asnes, sauf cent mulets; et falloit qu'ils portassent à manger pour aller et venir, qui estoit cinq ou six jours; et à chasque voyage en mouroit tousjours une partie par le chemin : car de trouver une seule herbe, ny foin, ny paille, ny grain, il ne s'en trouvoit plus, et moins personne qui y habitast, ny à dix mil pres du chemin. Et toute sa cavallerie estoit encores dix mil par delà Florence, sauf la compagnie du seigneur Cabry, nepveu du marquis, qui estoit de cinquante chevaux, et falloit que de quinze en quinze

jours se refreschist des autres cinquante qui se tenoient à Bonconvent; et si Dieu nous eust voulu donner un peu de neige, seulement pour huit jours, leur camp estoit contraint de se rompre. Toutes ces choses mirent le marquis, pour abbreger la guerre, en une opinion, c'est de trouver le moyen de mettre division entre les parts (1) dans la ville, nous voyant foibles, sçachant bien qu'encores que nous eussions douze enseignes, il n'y avoit pas dixhuict cens hommes; et, par l'advis des Sienois bannis de la cité qui estoient pres du marquis, fut trouvé invention de gaigner un citadin de la ville, nommé misser Piedro (2), qui estoit borgne, et de l'ordre du peuple, qui estoit l'ordre de qui nous nous fions le plus, joinct avec l'ordre des reformateurs, et ce, par le moyen des petits garsons qui alloient chercher des herbes au long des prez de la riviere de la Tresse avec de petits sacs; et fit tant le marquis, qu'il le convertit à estre traistre. Et la forme de ce faire fut que misser Piedro recevroit plusieurs blancs signez de ces Sienois qui estoient avec le marquis, là où luy-mesmes coucheroit les lettres.

Le fons de ce fait est tel, qu'il falloit que ledict misser Piedro couchast dans les lettres ces mots : comme ils trouvoient estrange qu'ils se laissoient tromper si ouvertement au seigneur de Montluc, et que les enfans pouvoient bien cognoistre que toutes les asseurances qu'il leur donnoit que le Roy les secourroit, n'estoient que bayes et tromperies, et qu'encores qu'ils fussent esté banny de la cité, neantmoins ils regrettoient infiniement de la voir perdre, les larmes aux yeux; et

(1) Entre les partis.

(2) Pecci ne fait point mention de la trahison de ce Piedro.

que, s'ils vouloient faire sortir un homme pour aller jusques à Rome, entendre si le Roy faisoit armée pour les secourir, ils cognoistroient la tromperie et cautelle dont j'usois en leur endroit; et qu'ils les prioient de ne se laisser conduire au dernier morceau, et que, s'ils le faisoient, ils n'en eschapperoient que par leurs testes, et la ruyne de leurs biens, femmes et enfans; et qu'il y avoit moyen encores de faire leur appointement avec l'Empereur par le moyen du marquis, s'ils le vouloient mettre dans leur ville : qui estoit chose aysée, s'ils se vouloient tenir et accorder avec aucuns de la cité qui desja leur avoient promis; et que, pour sçavoir qui estoient ceux de l'intelligence, il falloit qu'ils allassent voir à une telle ruë, et, là où on verroit une petite croix blanche au bas de la porte de la maison, celuy-là estoit de leur intelligence. Ce meschant borgne faisoit bien son office, et addressoit les lettres à un de ceux de qui nous avions fiance, estant bien certain que celuy-là porteroit la lettre au magistrat, et que incontinent le magistrat envoyeroit le matin en la ruë qu'il nommoit en la lettre, et qu'il prendroit le gentilhomme de la maison où la petite croix se trouveroit. Tousjours il s'addressoit de faire la croix à quelque maison de l'ordre des noves et des gentilshommes, pource que les autres deux ordres les tenoient pour suspects. Et pensoit le marquis que, tout incontinent que celuy-là seroit prins, cognoissant l'humeur des Sienois, et la grand haine qu'ils se portoient les uns aux autres, ils l'ameneroient, sans autre forme de justice, sur l'eschaffaut; et que, par ce moyen là, ces deux ordres de noves et gentilshommes entreroient en une grande contention et de-

sespoir, et que, pour sauver leurs vies, seroient contraints de prendre les armes, et se rendre maistres d'un canton de la ville pres les murailles, pour tenir la main aux ennemis, afin qu'ils peussent entrer dans la ville.

Or commença ledit meschant borgne à forger la premiere lettre, et de nuit la va mettre sous la porte de la maison d'un des gentils-hommes qui n'estoit point soupçonné, et fit la croisette en une autre ruë, à la maison d'un des plus riches gentils-hommes de l'ordre des noves; et le matin, le gentil-homme à qui la lettre s'addressoit trouva icelle dans l'entrée de sa maison, et soudain la leut et la porta au magistrat; et, incontinent qu'ils l'eurent veuë, me l'envoyerent par misser Hieronym Espano, et me manderent qu'ils avoyent mis en deliberation d'aller prendre ledit gentil-homme et l'amener tout droit à l'eschaffaut. J'envoyay les sieurs Cornelio et Bartholomé Cavalcan (1) devers eux, les prier de ne mettre point la main si tost au sang, et que cecy pourroit bien estre des inventions du marquis pour nous mettre en division, et qu'ils le pouvoient bien mettre en prison; ce qu'ils firent. Deux jours apres, voicy une autre lettre trouvée en mesme sorte à la maison d'un gentil-homme de l'ordre des noves, qui n'estoit point suspect, et la croisette à un de l'ordre des gentils-hommes. Alors la furie commença si grande, qu'il me fallut aller au palais moy-mesme, et à peine peus-je obtenir ceste grace,

(1) Bartolomeo Cavalcanti, dit Baccio Cavalcanti, d'une ancienne maison de Florence : après la mort d'Alexandre de Médicis, il vint à Rome, où il s'acquit la bienveillance du pape Paul III. Il alla à Sienne avec le cardinal de Ferrare, qui le laissa près de Montluc. Cavalcanti étoit homme de lettres; il a composé quelques ouvrages.

que pour cinq jours on dilayast, pour voir si pendant ce temps Dieu nous envoyeroit la cognoissance de ce fait. Toute la ville estoit esmeuë, et ne se parloit d'autre chose que de faire coupper testes. Comme je veux que Dieu m'ayde, il m'alloit tousjours au devant que c'estoit une cautelle du marquis, car je sçavois à qui j'avois affaire. Je priay misser Bartholomé Cavalcan qu'il ne cessast jour et nuict d'aller voir lesdits gentils-hommes et bourgeois de l'ordre des gentils-hommes et des noves à qui le mal-heur touchoit, les prier qu'ils ne se desesperassent point, et que je garderois bien qu'on ne mettroit point la main au sang, et que je n'adjousterois point de foy à toutes ces lettres ny croix. Le sieur Cornelio m'y secouroit fort aussi; car il avoit bien bonne part en la cité, à cause de monsieur le cardinal de Ferrare, pres lequel il avoit tousjours demeuré tant qu'il demeura en la cité.

Or, à trois ou quatre jours de là, pensant que la furie seroit passée, voy-là une autre lettre et une croix trouvée en mesme forme des autres; et alors tout le monde perdit patience, et les vouloit-on mener tous trois sur l'eschaffaut. Je courus au palais, menant le sieur Cornelio et le sieur Bartholomé avec moy. Allant au palais, il me vint en l'esprit qu'il falloit rompre ce coup par le moyen de la devotion; et, comme je fus au palais, trouvay desja presque toute la grande salle pleine de gens de l'ordre du peuple et des reformateurs. Et dés que j'entray en la salle du magistrat, tous commencerent à me crier qu'il n'estoit plus temps de dissimuler, et qu'il falloit faire justice. Et alors, ayant pris place, je parlay à eux en telle maniere, en langage italien, comme les autres fois.

« Seigneurs, depuis le temps que j'ay eu cet hon-
« neur de commander en vostre cité par le comman-
« dement du Roy mon maistre, vous n'avez rien en-
« trepris, soit pour le fait de la guerre, soit pour la
« conduitte de vostre ville, sans me le communiquer
« et prendre advis et conseil de moy; en quoy j'ay
« esté si heureux, par la volonté de Dieu, que je ne
« vous ay conseillé chose aucune qu'elle n'ait reüssi
« à vostre bien, honneur et profit, comme je ne vou-
« drois faire, n'ayant pas plus à cœur mon salut et ma
« vie que la vostre propre. Or, messieurs, puis que
« j'ay esté si heureux et si fortuné que de vous avoir
« tousjours donné des conseils salutaires et profitables,
« je vous supplie en avoir la mesme opinion, et me
« croire en un affaire si important qui se presente,
« lequel à mon advis trouble grandement vos enten-
« demens. Je vous demande un don, les mains jointes
« et au nom de Dieu, que vous vous gardiez sur tou-
« tes choses de mettre la main au sang de vos citoyens,
« jusques à ce que la verité soit du tout descouverte,
« laquelle ne peut estre longuement cachée. On a beau
« couvrir le feu, la fumée en sortira; aussi on a beau
« masquer et desguiser ce fait, la verité paroistra. Tout
« le monde (et croyez-moy) ne me sçauroit faire
« croire que cecy soit autre chose qu'une ruse et cau-
« telle du marquis. Il considere que la peau du lyon
« ne luy sert de rien; il a vestu celle du renard afin
« de pouvoir venir à bout de son dessein: or il ne sçau-
« roit mieux faire ne plus finement en user, qu'en jet-
« tant la division parmy vostre cité; et comment la
« peut-il mieux semer, si ce n'est en vous persuadant
« qu'il y a des traistres parmy vous et dans vos mu-

« railles, sçachant bien que cela vous occasionnera,
« non seulement de les emprisonner, mais encore de
« les faire mourir, et par leur mort mettre la cité en
« trouble, car le sang ne peut mentir? Les parens por-
« teront la mort de leur parent, quand bien elle se-
« roit juste, avec douleur et desplaisir, et tascheront
« à se venger: bref, vous voy-là des ennemis domes-
« tiques plus dommageables que ceux de dehors; vous
« voy-là en peine de songer à la mort des vostres, au
« lieu de penser à celle de vos ennemis. Voyez donc,
« messieurs, quel ayse, quel plaisir et quel contente-
« ment vous donnerez à vos ennemis, quand ils sçau-
« ront que vous songez à faire coupper testes, et encore
« de ceux que j'oserois dire et jurer sur mon ame estre
« innocens. Quoy qu'il en soit, l'attente ne vous peut
« estre dommageable, car ils sont en vos prisons.
« Vous estes asseurez d'eux, vous faites bonne garde,
« je veilleray de mon costé; pourquoy vous hasterez
« vous de les faire mourir? A l'honneur de Dieu, croyez-
« moy, vous ne vous en repentirez pas; je n'y ay point
« d'interest que le vostre. Ayons recours à Dieu en
« une telle necessité. Commandez que tout le clergé
« de vostre ville dés demain ordonne une procession
« generalle par toute la ville, et qu'il soit enjoint à
« tout le monde de s'y trouver, et qu'on se mette en
« prieres, afin qu'il plaise à Dieu nous faire tant de
« grace de descouvrir la verité de ce fait, et la trahi-
« son s'il y en a, ou l'innocence de ces prisonniers.
« Je m'asseure que Dieu nous exaucera, et que bien
« tost vous en serez esclaircis: lors vous pourrez faire
« justice, si la cause y escheoit, et proceder contre les
« coulpables. Mais avant cela, sur la colere mettre la

« main au sang de vos citoyens sans avoir bien pesé
« toutes choses, il me semble que vous ferez tres-mal,
« et serez cause d'un grand mal-heur en vostre cité.
« Messieurs, la seule affection que j'ay au bien de
« vostre service, et à vostre salut et conservation, me
« fait tenir ce langage; et vous supplie me faire ce
« plaisir de superceder pour quelques jours, les-
« quels cependant nous employerons en prieres et
« oraisons. »

Un murmur courut lors par la salle, les uns disans ouy, les autres non, car tousjours y a-il des contredisans; mais en fin mon advis fut suivy, et soudain les eglises adverties, et tout le peuple, afin de s'apprester pour aller le lendemain en procession generalle faire prieres à Dieu; car de jeusnes nous en faisions assez. Je me trouvay à la procession et tous les capitaines, ensemble tous les seigneurs et dames de la ville; les parens des prisonniers, suyvans, ploroient: bref, toute la ville, ce jour là et le lendemain, fut en devotion et oraisons, faisant chacun prieres à Dieu qu'il nous fist la grace de descouvrir la verité de ceste trahison. Cependant je ne dormois pas, car la nuict le sieur Cornelio et moy discourusmes comment ceste pratique du marquis se pouvoit faire. J'arraisonnois à part moy, puis qu'il en estoit venu si avant, que celuy qui menoit la marchandise ne s'arresteroit pas là, et que le conseil de la ville ne seroit pas si secret qu'il n'eust advis de ce qui avoit esté conclu; car à ces grandes assemblées il y a tousjours quelque parleur: et cogneus bien que j'avois fait un erreur d'avoir tout haut dit que j'estois asseuré que c'estoit une ruse du marquis; car il estoit à craindre que cela ne fist tenir en cervelle

son conducteur. Or, puis qu'il y avoit apparence qu'il nous donneroit avec ses lettres et bulletins quelque nouvelle alarme, je m'advisay de faire aller de nuict par la ville quelques hommes, le plus coyement (1) qu'on pouvoit, pour voir si rien se descouvroit: et ainsi fismes faire la sentinelle deux nuicts. Le jour je faisois amuser le peuple aux processions par les paroisses; et, lors que quelqu'un de la seigneurie me venoit dire que c'estoit perdre temps, qu'il falloit faire justice, je le priois d'avoir patience, l'asseurant que je commençois à descouvrir quelque chose : car il en falloit ainsi user pour retenir la fureur du peuple.

Or la troisiesme nuict apres, environ une heure avant minuict, voicy passer ce messer Piedro, qui s'arresta devant une maison, et mit la main à la fenestre, laquelle estoit basse, et la trouva fermée. Or l'une des trois lettres se trouva avoir esté mise par une fenestre basse, comme estoit celle-là. Lors il meit le genou à terre, et, par dessous la porte, meit la lettre tant avant qu'il peut allonger le bras, puis s'en va au long de la ruë. Un gentil-homme qui estoit au guet, incontinent va apres luy, et, le prenant par le bras, luy dit : *Che sete voi* (2)? l'autre luy respondit : *Io son messer Piedro* (3). Il ne me souvient du surnom de ce meschant. Il le recognut, et luy dit : *Dove andate* (4)? lequel luy respondit : *Me ne vò a la guardia* (5); le gentil-homme luy respondit: *Adio, adio* (6); puis, ayant heurté, fit ouvrir la porte, et trouva la lettre, qui parloit comme les autres. Incontinent il la porta au ma-

(1) Le plus secrètement. — (2) Qui êtes-vous? — (3) Je suis messer Pietro. — (4) Où allez-vous ? — (5) Je m'en vais au corps-de-garde. — (6) Adieu, adieu.

gistrat, lequel m'envoya deux de leur conseil me faire entendre le tout. Ils allerent faire lever le sieur Cornelio, qui vint avec eux, et fut arresté que les portes ne s'ouvriroient point le matin, ny les gardes et sentinelles ne bougeroyent qu'il ne fust prins, et sur le matin le sieur Cornelio s'en iroit environner la maison avec cent hommes, par devant et par derriere. Le sieur Cornelio le cognoissoit; et, comme il eut departy ses gens, il heurta à la porte, et le trouva encores au lit; et tout incontinent ils m'advertirent de la prise. Et pource que le terme de ma dictature estoit passé, j'usois de prieres comme auparavant, et leur requis que tout incontinent il fust mis sur la gehenne, car il nioyt la lettre, et n'avoir veu aussi le gentil-homme de toute ceste nuict. Et comme il fust sur la gehenne, il pria de ne le tourmenter plus, car il vouloit confesser la verité; ce qu'il fit tout au long, et les praticques du marquis pour mettre la division dans la ville. Sur la chaude (1) l'on le vouloit faire pendre aux fenestres du palais, mais je les priay de ne le faire encores; et fut mis en une basse fosse. Et priay le capitaine du peuple de me vouloir bailler les trois gentils-hommes prisonniers, car je voulois parler à eux à mon logis; ce qu'il fit.

Le sieur Cornelio et Bartholomé Cavalcan les amenerent; et comme ils furent au logis, je leur remonstray qu'ils ne devoyent aucunement sentir mauvais gré au senat de ce qu'ils les avoient fait prendre, estans les affaires reduits à tels termes, que le pere ne se devoit fier du fils, ny le fils du pere, puis qu'il y alloit

(1) Dans le premier moment.

de leurs vies et de leurs biens, qu'ils allassent au magistrat le remercier affectueusement de ce qu'ils n'avoyent pas fait justice d'eux, ains qu'ils avoyent eu la patience jusques à ce que Dieu auroit fait cognoistre la verité. Ils me respondirent qu'ils ne feroyent pas cela, car ce n'estoyent pas eux qui leur avoyent sauvé la vie, mais que c'estoit moy, et qu'ils vouloyent remercier Dieu et moy, et non eux. Il nous cousta à tous trois plus d'une heure à les convertir. Je leur remonstray que, s'ils ne le faisoient, ce seroit accomplir ce que le marquis desiroit, qu'ils demeurassent en hayne mortelle et en division; et tout ce que je pouvois imaginer qui pouvoit servir à les y faire aller, je leur dis pour les humilier. A la fin, se recognoissans grandement obligez à moy de ce que je leur avois sauvé les vies, ils me promirent de le faire : et les y accompagnerent le sieur Cornelio et messer Bartholomé, à ma requeste; car je craignois qu'ils s'en dedissent par les chemins. Et, comme ils furent devant le magistrat, un d'eux parla pour tous trois, remonstrant leur innocence et le tort qu'on leur avoit fait, duquel ils ne se vouloient ressouvenir, veu la necessité du temps et l'estat de la cité, les suppliant affectueusement les vouloir tenir pour leurs bons citadins et amis, et pour loyaux à leur republique; et afin qu'à l'advenir eux et leur posterité n'en fussent remarquez, qu'il leur pleust leur en bailler patentes seellées de leur grand seel. Et alors le capitaine du peuple leur fit une grande remonstrance par laquelle il les prioit les excuser; qu'estant question du salut public, ils avoient esté contraincts fermer les yeux à l'interest particulier, et, veu l'importance de l'affaire, en faire la

recerche, mais qu'on les tenoit pour gens de bien et bons citoyens; surquoy ils descendirent tous de leur siege et les embrasserent. Messer Bartholomé Cavalcan me dit que la plus-part s'estoient mis à pleurer. Ainsi se retirerent en leurs maisons.

Et, pource que ce meschant borgne estoit de l'ordre du peuple, qu'estoit la plus grande part, et là où il y avoit plus de gens de guerre, j'eus craincte que, si l'on le faisoit mourir, que ceux de son ordre nous levassent quelque bruit par la ville, disant qu'on cognoissoit bien à ceste heure de quel ordre estoient les traistres, et que cela pourroit estre cause de leur faire mettre la main aux armes : qui fut cause que je fis requeste à tout le senat me donner sa vie et le bannir à perpetuité, afin d'assoupir toutes choses, et que le marquis ne peust dire que rien de son dessein eust succedé, non plus que ses entreprinses par les armes. Et voy-là comme le tout fut descouvert et assoupy; car le senat m'accorda ma priere. Je me suis souvent estonné comment je fus si sage et si moderé en un affaire si important, veu qu'il estoit raisonnable d'en faire un exemple ; mais cela eust apporté peut estre plus de mal que de bien. Il ne faut pas tousjours estre si aspre : voyant les autres si eschauffez apres le sang de ces prisonniers, cela me refroidissoit. Ne vous laissez pas, mes gentils-hommes qui aurez charge des places, emporter à la premiere apparence des choses qu'on vous dira: songez et pesez les circonstances; rompez les desseins du peuple que vous commanderez, sous quelque pretexte, comme je fis l'amusant à nos processions, non que cela fust mal fait, mais je voulois voir si le temps descouvriroit quelque chose. Si j'eusse permis la mort

de ceux-cy, leurs parens eussent peut estre esté poussez de quelque esprit de vengeance. Taschez par tout à entretenir l'union de ceux que vous commandez, comme je fis en ceste ville, là où tout fut rapaisé et accommodé : et aussi songez à quel ennemy vous avez affaire ; car vous pouvez penser qu'il ne laisse pierre à remuer, ny artifice, pour mettre la division dans la ville. Ainsi ay-je ouy lire autrefois dans Tite Live, qu'Annibal, ce grand capitaine, faisoit pour mettre de la division parmy les Romains. Il faut que vostre prudence et sagesse, gouverneurs des places, sçache discerner si cela a de l'apparence, si celuy qui est accusé est homme de praticque, de moyen, et s'il a rien fait qui puisse approcher de cela ; si en le prenant on pourra cognoistre à sa contenance quelque peur, ou en ses responces quelque variation. Vous devez en cela estre sages et discrets, et penser qu'il n'y a rien plus aisé que de calomnier un homme. Dieu mercy, tout se passa avec douceur, et les prisonniers et leurs parens me vindrent remercier.

Or, apres que le marquis eust perdu toute son escrime et toutes ses ruses, il nous laissa en paix, ne s'attendant nous avoir qu'au dernier morceau de pain. Et commençames à entrer au mois de mars nous ayant tout failly, car de vin il n'y en avoit une seulle goutte en toute la ville dés la demy-fevrier. Nous avions mangé tous les chevaux, asnes, mulets, chats et rats qui estoient dans la ville. Les chats se vendoient trois et quatre escus, et le rat un escu, et en toute la cité n'estoit demeuré que quatre vieilles jumens, si maigres que rien plus, qui faisoient tourner les moulins : deux que j'en avois, le contrerоolleur La Moliere le sien,

et l'Espine, thresorier, le sien ; le sieur Cornelio une petite haquenée baye qui avoit perdu la veuë de vieillesse ; messer Hieronym Espano un cheval turc qui avoit plus de vingt ans : voy-là tous les chevaux et jumens qui estoient demeurez dans la ville en ces extremitez plus grandes que je ne vous sçaurois representer [1], car je croy qu'il n'y a rien si horrible que la famine. De Rome en hors l'on nous donna quelque esperance de secours, et que le Roy envoyoit monsieur le mareschal de Brissac nous secourir : qui fut cause que nous accourcismes nostre pain à douze onces, les soldats et les gens de la ville à neuf. Cependant peu à peu nous perdions plusieurs habitans et soldats, qui tomboient morts sur la place en cheminant, de sorte qu'on mouroit sans maladie. A la fin les medecins cogneurent que c'estoit les mauves qu'on mangeoit, pource que c'est une herbe qui lasche l'estomac et garde de faire digestion. Or n'avions nous autres herbes au long des murailles de la ville, car tout estoit mangé, et encores n'en pouvoit-on avoir sans sortir à l'escarmouche ; et alors tous les enfans et femmes de la ville sortoient au long des murailles ; mais je vis que j'y perdois force gens, et ne voulus plus laisser sortir personne. Or d'ouïr plus nouvelles de monsieur le mareschal n'y avoit plus remede, car les tranchées venoyent jusques aupres des portes ; lesquelles tranchées le marquis avoit fait redoubler, pour crainte que nous sortissions à la desesperade sur luy, et luy donnissions la bataille, comme autre fois avoient

[1] Les détails que donne Montluc sur l'extrémité à laquelle la ville étoit réduite, sont confirmés par Pecci et par tous les auteurs italiens contemporains.

fait les Sienois és guerres qu'ils avoient eu, comme eux-mesmes racontoient.

En cest estat nous trainasmes jusques au huitiesme d'avril, que nous eusmes perdu toute esperance. Alors la seigneurie me pria ne trouver mauvais s'ils commençoient à penser à leur salut; et, voyant qu'il n'y avoit plus remede, si ce n'est de nous manger nous-mesmes, je ne leur peus dénier, chargeant de maledictions ceux qui engagent les gens de bien, et puis les laissent là. Je n'entendois pas parler du Roy mon bon maistre, il m'aimoit trop, mais bien de ceux qui le conseillent mal à son desadvantage. J'ay tousjours veu plus de mauvais conseils que de bons pres les rois. Ils envoyerent un dés leurs devers le marquis, pour le prier de leur donner un sauf-conduit pour deux de leurs gens qu'ils luy vouloient envoyer; ce qu'il fit, et commencerent à capituler. Le marquis leur y ayda fort, et commencerent entrer en grande fiance de luy; car il voyoit que de faire saccager ceste ville et la faire ruyner, cela n'apportoit aucun profit à l'Empereur ny au duc de Florence, et que cela ne seroit que le gain des soldats. D'autre part il craignoit que, si les Sienois ne pouvoient avoir aucune composition, que nous sortissions sur luy à la desesperade, ayant desja perdu plus de la tierce partie de ses gens, lesquels estoient morts pour le long siege, et autres qui s'estoyent desrobez, de sorte qu'il n'avoit presque point d'Italiens, lesquels logeoient dans le fort de Sainct Marc. Et demeura le marquis un moys durant n'ayant aupres de luy que six enseignes, et tout le reste estoit aux tranchées; et ne pouvoit jamais rafraischir ses gens que de dix enseignes, lesquelles n'a-

voyent plus d'une nuict franche ; et telle garde y avoit, qu'elle ne se remuoit de six jours. Voy-là où il fut aussi bien reduict dehors que nous dedans : Et ne se pouvoit aider de sa cavallerie, ny monsieur de Strossi non plus de celle qu'il avoit, à cause qu'il n'y avoit chose du monde sur la terre pour donner à manger aux chevaux, depuis Montalsin jusques à Siene, et de Siene jusques à Florence.

Or parleray-je à present de moy comme je vivois. Je n'avois non plus d'avantage que le moindre soldat, et mon pain ne pesoit que douze onces ; et ne s'en faisoit de blanc que sept ou huict, dequoy les trois venoient à mon logis, et le reste se gardoit pour quelque capitaine qui estoit malade. Ny la ville ny nous ne mangeasmes jamais, depuis la fin de fevrier jusques au vingt-deuxiesme d'avril, qu'une fois le jour : je ne trouvay jamais soldat qui en fit plainte. Et asseurez-vous que les remonstrances que je leur faisois souvent nous servoient de beaucoup ; car, s'ils s'en fussent voulu aller au camp de l'ennemy, le marquis les eust fort bien traictez, car les ennemis estimoient fort nos soldats italiens et françois, et aux escarmouches ils cognoissoient leur valeur. J'avois achepte trente poulles et un coq, pour me faire des œufs ; et en mangions le sieur Cornelio, le comte de Gayas et moy, parce que tous trois mangions tousjours ensemble, en un quartier le matin, et en un autre le soir ; mais à la fin du mois de mars cela fut tout mangé, et le coq et tout. C'est dommage qu'il n'en y eust davantage. Ainsi je demeuray sans chair et sans œufs, et ne mangions plus que nostre petit pain et un peu de pois avec du lard, et des mauves bouillies, une fois le jour seulement. Le desir

que j'avois d'acquerir de l'honneur, et de faire souffrir ceste honte à l'Empereur d'avoir arresté si longuement son armée, me faisoit trouver cela si doux, qu'il ne m'estoit nulle peine de jeusner. Ce chetif soupper avec un morceau de pain m'estoit un banquet, lors qu'au retour de quelque escarmouche je sçavois les ennemis estre frottez, ou que je sçavois qu'ils estoient en mesme peine que nous.

Mais pour retourner à la capitulation, le marquis envoya devers le duc de Florence et dom Johan Manricou (1), qui estoit ambassadeur pour l'Empereur vers le Pape, lequel se tenoit à Florence à cause du siege. Ledit duc envoya un sauf-conduit. Les Sienois aussi envoyerent devers le Pape (2), qui estoit pape Julle, qui mourut deux ou trois jours apres, duquel ils eurent mauvaise response, leur reprochant leur obstination, et qu'ils se retirassent au duc de Florence, et luy baillassent la carte blanche : c'estoit un terrible pape. Le duc usa de plus grande honnesteté, et se monstra plus courtois, comme doit faire un prince qui desire attirer et gaigner le cœur d'un peuple; c'estoit aussi un des plus sages mondains qui ayt esté de nostre temps. Il luy a bien servy, ayant à establir sa principauté au temps des deux plus grands et ambitieux princes qui furent jamais, lesquels avoient grand'envye mettre le pied en Italie; mais l'Espagnol

(1) Manriquez.

(2) Pecci rapporte que Ambroise Nuti, envoyé des Siennois, eut, en revenant de Rome, une conférence avec Strozzi, qui, pour rendre toute capitulation impossible, fit proposer à Montluc d'exciter une émeute à Sienne, et de faire massacrer ou chasser de la ville tous les partisans de la paix. Pecci ajoute que Montluc refusa en homme d'honneur de se prêter à un pareil complot.

a esté plus fin que le nostre, et ce duc s'est tresbien gouverné. Il s'appelloit Cosme, et croy qu'encores il est en vie. Pendant tous ces pour-parlers [1], allerent et revindrent huict jours durant de Florence au camp. Or le lundy sur le soir la capitulation fut apportée [2], et le matin le marquis m'avoit envoyé un trompette,

[1] Pecci donne sur les négociations des détails plus étendus qui ne sont pas d'une grande importance, mais qui font ressortir davantage la fermeté et la noblesse du caractère de Montluc.

[2] Cette capitulation avoit été dressée à Florence le 2 avril, et remise aux envoyés de la république pour la porter à Sienne, en déclarant que si, dans le délai de huit jours, elle n'étoit pas acceptée, elle seroit regardée comme nulle et non avenue.

Nous croyons devoir en donner ici la traduction.

« I. Sa Majesté Impériale consent à prendre sous sa protection et celle du Saint-Empire romain, la ville et république de Sienne, lui laissant et, si besoin est, lui accordant de nouveau la liberté.

« II. Sa Majesté Impériale veut bien pardonner aux citoyens et habitans de la ville de Sienne et à tous autres qui s'y trouveront, de quelque état, grade ou dignité qu'ils soient, et leur remettre la peine de rébellion encourue par eux, jusqu'au jour que la présente capitulation sera signée et arrêtée, excepté néanmoins aux rebelles des états et royaumes de Sa Majesté Impériale, de Sa Majesté le sérénissime roi d'Angleterre, et de Son Excellence le duc de Florence; rétablissant au surplus un chacun des susdits habitans de Sienne dans son premier état, avec une amnistie générale pour tout le passé, et la restitution entière de tous leurs biens, meubles et immeubles, droits et actions, excepté néanmoins les meubles et effets qui peuvent avoir été pillés jusqu'à ce jour.

« III. Les citoyens et habitans de ladite ville pourront à leur gré en sortir et y retourner avec leur famille et leurs meubles et bagages. On ne leur demandera aucun dédommagement pour les frais de la présente guerre; et à l'égard de ceux qui ont été faits prisonniers, on les favorisera autant qu'il se pourra pour leur rançon, ainsi que les autres prisonniers faits dans l'état de Sienne.

« IV. Ladite ville et république sera obligée de recevoir telle garnison qu'il sera jugé à propos par Sa Majesté Impériale pour sa conser-

me priant que je luy envoyasse deux gentils-hommes en qui j'eusse fiance, pour leur dire quelque chose qu'il vouloit que j'entendisse; et estoit venu à Sainct Lazare pour cest effect. Je luy envoyay le sieur Cornelio et le capitaine Charry, ausquels il dit ce que portoit la capitulation, laquelle devoit arriver ce soir mesmes à la cité, et qu'entre autres choses il y avoit un article qui disoit que le sieur de Montluc avec les compagnies italiennes et françoises et tous officiers du Roy, sortiroient, bagues sauves, enseignes des-

vation, selon les différentes occurrences; laquelle garnison sera à la solde de Sa Majesté Impériale, ladite république n'étant pas en état de subvenir à ces frais.

« V. Sa Majesté Impériale veut bien encore consentir à ne point relever, ni refaire de nouveau aucun fort ni citadelle dans ladite ville, sans le consentement de la république et de son conseil; et ces forts seront rasés chaque fois que la guerre sera finie, ou avant, s'il est jugé à propos.

« VI. Sa Majesté Impériale, pour la tranquillité, sûreté et avantage de ladite ville et république (sans nuire en rien à sa liberté), aura pleine et entière autorité et puissance de réformer le gouvernement actuel, et d'y en établir un de telle forme et manière qu'il lui paroîtra convenir, sans rien changer dans les différens ordres des citoyens qui doivent avoir part aux charges et offices dudit gouvernement, et laissant subsister l'autorité et les fonctions des magnifiques seigneurs et capitaines du peuple.

« VII. On laissera sortir de la ville tous les agens, capitaines et officiers et soldats, et généralement tous ceux qui sont au service du roi Très-Chrétien (excepté les rebelles des royaumes et états de Sa Majesté Impériale, du sérénissime roi d'Angleterre, et de Son Excellence le duc de Florence), librement et sans empêchement, avec armes et enseignes déployées, meubles, hardes et argent; et ils passeront librement et en sûreté par l'état de Sienne, et ceux de Son Excellence le duc de Florence, par le chemin qu'ils voudront prendre.

« VIII. La capitulation finie et arrêtée, on renouvellera les conventions et articles de la confédération, entre Son Excellence et ladite république, de la manière et pour le temps dont on conviendra. »

ployées, les armes sur le col et tabourin sonnant, et que cest article là ne me servoit de rien, car nous n'estions pas aux Sienois, ains au Roy; et puis que nous n'estions à eux, ils n'avoyent aussi puissance de capituler pour nous, et qu'il falloit qu'on capitulast de la part du Roy pour nous, et que je capitulasse seulement de la part du Roy; qu'il m'asseuroit que j'aurois tout ce que je demandois, et que, hors le service de l'Empereur, il feroit autant pour moy que pour le cardinal son frere; et que luy et moy estions deux pauvres gentils-hommes qui avec les armes estions parvenus aux degrez d'honneur, que des plus grands de France et d'Italie seroient bien aises d'avoir nos places; et leur dit qu'il attendroit là ma responce. Ils me trouverent à la porte Nove, où je me pourmenois avec messer Hieronym Espano; et, apres avoir entendu ce qu'il me mandoit, je leur dis qu'ils luy allassent dire que je sçavois bien qu'il avoit leu les histoires romaines, là où il pouvoit avoir trouvé que du temps des anciens Romains belliqueux ils envoyerent une de leurs colonies habiter en Gascogne, pres des monts Pirenées, d'où j'estois natif; et que, s'il ne se vouloit contenter de ce que les Sienois m'avoient compris en leur capitulation, à la sortie je luy monstrerois que j'estois sorty et extrait des belliqueux Romains, qui aymoient mieux perdre cent vies, si tant en pouvoient recouvrer, qu'un doigt de leur honneur et reputation; et que j'aymois mieux que les Sienois capitulassent pour moy que si je capitulois pour eux; et que pour moy, le nom de Montluc ne se trouveroit jamais en capitulation. Et ainsi s'en retournerent vers luy; et comme ils luy eurent fait la responce, il leur

dit en italien : *Che vol dire questo? mi pare che vol jocar à la disperata. Altre volte io rese due forteresse con ragione, ne per questo ne fui mai ripreso de l'Imperatore, et no resta su Majesta a servir si di me* (1). Alors le sieur Cornelio luy dit que j'estois resolu en cela, et que j'aymois mieux mettre le tout au hasard de l'espée qu'au hasard d'une capitulation. Et alors il leur dit : « Or bien, recommandez moi à luy, « et dictes luy que je luy monstreray que je suis son « amy, hors le service de l'Empereur et du duc de « Florence, et qu'il sortira en toute asseurance, selon « la capitulation des Sienois, ou comme il luy plaira. » Et ainsi s'en retournerent vers moy.

O capitaines, que vous pouvez prendre icy un beau exemple : c'est que, comme vous vous trouverez en telles affaires, ne monstrez jamais avoir peur; car il n'y a chose au monde qui mette tant l'ennemy en crainte, que quand il cognoist que le chef contre qui il a affaire ne s'estonne de rien, et qu'il luy monstre tousjours en ses paroles qu'il se rengera plustost au combat qu'à la capitulation; car il n'y a rien qui mette plustost l'ennemy à deviner ce qu'il doit faire, et user de ceste sorte, afin de donner aux siens grand courage. J'avois autant de peur qu'un autre, me voyant bien engagé, et nulles nouvelles de secours, ny de vivres, ny d'hommes; mais que l'on demande à ceux qui sont encore en vie si jamais ils cogneurent

(1) « Que veut dire ceci? Il me paroît que M. de Montluc veut agir « en désespéré. J'ai autrefois rendu deux places par composition, ne « pouvant plus les défendre, sans que l'Empereur m'en ait témoigné de « mécontentement, et il n'en a pas moins continué depuis de m'employer à son service. »

que je m'estonnasse non plus que le premier jour que j'y entray ; et au dernier, que nous estions reduits en extreme necessité de toutes choses, ce fut alors que je fis plus le resolu de combattre qu'auparavant. Et croy que cela servit de beaucoup aux Sienois et à nous d'avoir toute telle composition, comme si nous l'eussions faicte dés le premier jour que les ennemis nous assiegerent. Le soir arriva la capitulation bien tard, et le mardy matin quatre de la seigneurie porterent la nostre, où je trouvay un article (1) qu'un chacun, de quelque bas estat et condition qu'il fust, sortiroit avec leurs bagues sauves, femmes et enfans qui voudroient sortir, sauf et reservé les bannis et rebelles de l'Estat de l'Empereur, du roy d'Angleterre qui estoit le roy Philippe (2), et du duc de Florence. Alors je cogneus bien que cest article tomboit sur les pauvres Florentins qui estoient dans la cité avec nous, et qui avoient esté bannis pour la part de monsieur de Strossi. Il y avoit aussi des Neapolitains et Milanois, de façon que je voyois là perdre plus de cent hommes, et mettre leurs testes sur l'eschaffaut. Alors je dis aux seigneurs qu'ils s'en retournassent, et que dans une heure je m'en irois à eux, et leur monstrerois la tromperie qui estoit dans leur capitulation, et que promptement ils assemblassent les plus grands de la cité, ce qu'ils firent ; et prins le sieur Cornelio et Bartholomé Cavalcan, qui pensa mourir de peur quand il entendit ma proposition, car il estoit florentin.

(1) L'article 2. Voyez la note ci-dessus, p. 285.

(2) Fils de l'empereur Charles V, qui avoit épousé la reine d'Angleterre, Marie Ire, et qui fut depuis roi d'Espagne, sous le nom de Philippe II.

« Seigneurs, j'ay veu vostre capitulation, qui tend
« plustost à vous faire coupper la teste que non à la
« conservation de vos vies et biens. Vous voyez un ar-
« ticle, que tous generallement jouyront de la capi-
« tulation, leurs bagues sauves, sauf et reservé les
« rebelles de l'Estat de l'Empereur, du roy d'Angle-
« terre et du duc de Florence. Or vous sçavez que
« l'Empereur vous a faict declarer rebelles à la cham-
« bre imperialle, comme sujets de l'Empire, pour
« vous estre rebellez contre luy. Par là donc, vous
« voyez que vous estes declarez sujects, et vous autres
« dictes que non, et que vous estes seulement recom-
« mandez à l'Empire. Le procés n'est point encores
« jugé, pour voir si vous estes sujects ou recomman-
« dez; et quand les ennemis seront icy dedans, et que
« vous serez en leur puissance, quels juges voulez-
« vous qui jugent ce procés, sinon les bourreaux
« avec vos testes? ce seront les pieces qu'ils visiteront.
« Or, messieurs, je vous vois tous morts, vos biens
« confisquez, vos femmes et vos enfans en perdition.
« Quant à moy et aux soldats, ils nous laisseront sor-
« tir seurement; car les gens de guerre passent par
« tout, et tousjours avec meilleur marché que les
« autres : ils sçavent que nous n'avons rien à perdre
« que nos armes, et que nous sommes tenus d'obeyr à
« nostre prince. Que s'ils nous font quelque outrage,
« à nostre tour nous en aurons la raison, car les
« hommes se rencontrent plustost que les montaignes.
« Mais tout le malheur tombera sur vous, veu l'ini-
« mitié que l'Empereur et le Duc vous portent. Un
« prince ne pardonne guere à son sujecl qui s'est
« rebellé, et, s'il a moyen d'y trouver à redire, il ne

« faudra d'en prendre l'occasion. Et pource que nous « avons vescu si longuement ensemble sans jamais « avoir eu une seule parolle de collere entre vous et « moy qui ay receu tant d'honneur de vous autres, si « vous me voulez croire, nous ferons penser au mar- « quis chose à laquelle peut estre n'a il encore pensé; « c'est que nous sortions les armes à la main au com- « bat, et luy donnions la bataille : et faut croire que « Dieu nous aydera et sera pour nous, veu la cruauté « qu'ils veulent executer en vostre endroit. Et de moy, « je vous offre ma vie, et de tous mes capitaines et sol- « dats pour mourir avec vous, afin que tous mou- « rions et vivions ensemble, plustost que de vous voir « ainsi trahis et vendus. *Credete à me, à me dico, che « son vecchio, et à cui sono passate molte cose inanzi « li occhi* (1). »

Or m'asseurois-je bien que cest article n'y avoit pas esté mis pour eux, mais seulement pour ceux que j'ay nommé; et trouvay ceste invention afin d'emmener les Sienois au combat avec nous, car j'aymois mieux mettre le tout au hazard, que de perdre un seul homme de ceux qui estoient dedans la ville, et qui sous ma parole s'y estoient opiniastrez. Ils prindrent cela pour argent comptant, et se resolurent tous, apres que j'en fus party, à combattre. Et tout incontinent leur manday ce qu'il falloit faire, qu'estoient que les gonfaloniers commanderoient de faire affiner les poudres de leurs gens, et esmoudre leurs espées, hallebardes et fers de picques, et qu'à peine de la vie, il n'y eust homme de ceux qui pourroient porter les armes, qui ne fust pres dans deux jours, et que tous

(1) « Croyez-moi, moi qui suis vieux et qui ai vu bien des choses. »

les prestres et religieux qui avoient pris les armes pour deffendre la cité à la batterie, les eussent à prendre sous les mesmes capitaines qu'ils estoient. Et croy que, pour deux ou trois jours, il ne se vit un plus grand remuement de gens en ville (1). Les deux députez, qui avoient sauf conduit du duc de Florence et du marquis, tournerent vers les trois heures apres midy au marquis, et luy monstrerent cest article, qui avoit mis en desespoir toute la cité et les soldats mesmes, et luy dirent la deliberation; et par quelques advertissemens, il entendit le remuement et appareil qui se faisoit dans la cité pour le combattre : ce qui fut cause qu'il depescha toute la nuict vers le duc de Florence et dom Johan Manricou, lequel je vis depuis pres la royne d'Espagne à Bayonne, les advertir du tout, et qu'il les prioit qu'à present qu'il estoit sur le poinct d'avoir la ville, pour cet article là, ne me missent au hazard de perdre le tout, et qu'ils considerassent qu'il avoit affaire avec un bon chef et vieux soldat, me loüant deux fois plus que je ne vallois; et que, comme ils sçavoient eux-mesmes, il avoit perdu pres de la moitié de son armée, et encores en avoit-il beaucoup de malades, et qu'il n'avoit pas vingt hommes de cheval, car il n'avoit rien pour les nourrir, ny moyen de les y faire venir; et qu'ils considerassent et pesassent bien cest affaire; que, quant à luy, il se deschargeroit sur eux. Et comme le duc de Florence et dom Johan virent la deliberation, ils luy envoyerent le Cousignou (2), secretaire et principal du duc, avec

(1) Pecci ne parle point de la résolution prise dans le sénat de combattre le marquis, ni de tout ce que Montluc raconte à ce sujet.

(2) Concino.

la carte blanche, et qu'il y mist tout ce que nous voudrions, car il luy tardoit qu'il ne fust maistre de la ville. Ce fut le mercredy matin que le Cousignou [1] arriva: et envoya chercher ledit marquis les deux deputez qui estoient rentrez le mardy au soir dans la ville, et coucherent dedans les articles, que tous ceux qui seroient bannis et rebelles de l'Estat de l'Empereur, de l'Empire et du duc de Florence, sortiroyent en toute seureté comme les autres [2]. Et ainsi allasmes jusques au dimanche matin, qui estoit le vingt deuxiesme d'avril, que nous sortismes, ainsi que s'ensuit.

Avant que personne de nous sortist, je remis la citadelle et le fort de Camolia entre les mains des Sienois, là où ils meirent une enseigne en chacun; et leur fis mettre une enseigne en chasque porte de la cité, que nous tenions ouverte, puis revins à porte Nove. Le marquis avoit fait mettre toute son infanterie espagnolle tout au long de la ruë qui va à Sainct Lazare deçà et delà, ses Allemans en bataille un peu à main droicte dans un champ; et à Sainct Lazare estoit le sieur Cabry, son nepveu, avec cinquante ou soixante chevaux, qui est tout ce qu'ils avoient, comme desja j'ay escrit, et trois cens arquebusiers italiens qu'il avoit pris dans les forts de Sainct Marc et Camolia, qui estoit la garde que le marquis avoit ordonné pour nous faire compagnie. Le sieur Cornelio et le comte de Gayas armez, la picque sur le col, coste et coste,

(1) Pecci n'est pas d'accord avec Montluc sur le jour de l'arrivée de Concino.

(2) La capitulation a été copiée par Pecci sur l'original déposé aux archives de la ville. On n'y trouve pas le changement dont parle Montluc.

une trouppe d'arquebusiers apres eux, et apres, deux capitaines qui amenoient la teste des picquiers là où il y avoit force corselets, et au milieu des picquiers les enseignes desployées et haussées, et à la queuë des picquiers le demeurant des arquebusiers, et deux capitaines à leur queuë. Le samedy j'avois envoyé prier le marquis qu'il voulust user d'honnesteté envers les femmes anciennes et les enfans qui sortoient avec nous, de nous prester quarante ou cinquante mulets de ceux de sa munition; ce qu'il fit, et avant sortir les fis distribuer aux Sienois, lesquels chargerent les anciennes femmes et quelques enfans sur leurs genoux. Tout le reste estoit à pied, là où il y avoit plus de cent filles suyvant leurs peres et meres, et des femmes qui portoient des berceaux où estoient leurs enfans sur leur testes; et eussiez veu beaucoup d'hommes qui tenoient en une main leur fille, et en l'autre leur femme; et furent nombrez à plus de huict cens hommes, femmes et enfans. J'avois veu une grande pitié aux bouches inutiles, mais j'en vis bien autant à la despartie de ceux qui s'en venoient avec nous, et ceux qui demeuroient. Oncques en ma vie je n'ay veu despartie si desolée; et, encores que nos soldats eussent paty jusques à toute extremité, si regrettoient-ils infiniement ceste despartie, et qu'ils n'eussent la commodité de sauver la liberté de ce peuple, et moy encore plus, qui ne peus sans larmes voir toute ceste misere, regrettant infiniement ce peuple, qui s'estoit monstré si devotieux à sauver sa liberté. Et apres que le sieur Cornelio fut dehors (1), tous les Italiens sortirent, et les

(1) De Thou, dans ce qu'il dit du siége de Sienne, se conforme au récit de Montluc.

citadins à la queuë des Italiens (1). Puis sortit, à la teste de nos François, Sainct Auban et Lussan armez, les picques sur le col, et apres eux, une trouppe d'arquebusiers, et à la teste des picquiers deux capitaines; plus une trouppe d'arquebusiers que le capitaine Charry et Blacon commandoit, ayans chacun une hallebarde à la main, et les enseignes au milieu des picquiers, tout ainsi que les Italiens. Apres je sortis armé, et messer Hieronym Espano coste à coste de moy; car je craignois que l'on le prist, pource qu'il estoit l'un des principaux autheurs de la revolte de la cité : il estoit sur un cheval turc vieux, et moy sur un autre bien maigre et harassé; encore faisois-je bonne mine. Je laissay deux enseignes sienoises à la porte, et les priay de la fermer incontinent apres moy, et ne l'ouvrir jusques à ce que le marquis luy-mesme arrivast à icelle. Ledict marquis alloit et venoit, et le seigneur Chiapin Vitello avec luy, tout au long des files, pour garder que personne ne touchast aux Sienois; car, quant à nostre bagage, il estoit si petit qu'il ne faisoit poinct de nombre. Les trois maistres de camp des Espagnols me vindrent saluër, et tous leurs capitaines. Les maistres de camp ne descendirent poinct, mais tous les capitaines descendirent et me vindrent embrasser la jambe, puis remonterent à cheval et m'accompagnerent jusqu'à ce que nous trouvasmes le

(1) On lit dans une chronique du temps que deux cent quarante-deux familles nobles et trois cent quarante-cinq familles plébéiennes sortirent avec Montluc, et que les Autrichiens, à leur entrée, ne trouvèrent pas six mille habitans dans Sienne, qui en avoit compté jusqu'à quarante mille. Les réfugiés s'établirent à Montalcin, où ils créèrent une petite république qui se soutint pendant quatre ans, et fut ensuite soumise au duc de Florence.

marquis et le sieur Chiapin, qui pouvoient estre à trois cens pas de la porte de la ville; et là nous nous embrassasmes, me meirent au milieu d'eux, et allasmes tousjours parlant du siege et des particularitez qui y estoient survenues, nous attribuant beaucoup d'honneur; mesmes me dict qu'il m'avoit beaucoup d'obligation, car, outre qu'il avoit aprins beaucoup de ruses de guerre, j'estois cause qu'il estoit guery des gouttes. Et me conta la peur qu'il avoit eu, et le gentilhomme de l'Empereur. Cela ne se passa pas sans rire. Je luy dis qu'il m'avoit bien faict plus de peur la nuict de l'escallade, et si pour cela je n'estois pas guery de ma fievre. Sur quoy je luy dis qu'il avoit fait une grande faute d'estre venu à moy, comme firent les Juifs pour prendre nostre Seigneur, car ils avoient apporté lanternes et flambeaux, qui me donnoit grand advantage. Il me respondit, baissant la teste, car il estoit fort courtois : *Signor, un altra volta saro più savio* (1). Apres je luy racontay que, s'il eust continué sa batterie, il n'en eust pas eu si bon marché; que les Gascons estoient d'une nation opiniastre, mais qu'ils estoient de chair et d'os comme les autres, qu'il falloit manger. Sur ce propos et autres nous nous entretinsmes jusques à ce que nous fusmes un mil au delà Sainct Lazare; et là il dict au sieur Chiapin Vitello qu'il allast à la teste de nos gens, et qu'il parlast au sieur Cabry qu'il gardast bien qu'aucun desordre ne se fist, et que, si personne faisoit semblant de rien prendre du nostre, qu'il tuast tous ceux qui y mettroient la main, et qu'il commandast le mesme au capitaine des trois cens arquebusiers. Et comme le sieur Chia-

(1) « Monsieur, je serai plus sage une autre fois. »

pin se fust departy de nous, le marquis m'embrassa, me disant ces paroles en aussi bon françois que j'eusse sçeu dire : « Adieu, monsieur de Montluc, je vous « prie, recommandez moy tres-humblement à la bonne « grace du Roy ; asseurez le que je luy suis tres-hum- « ble et affectionné serviteur, autant que gentilhomme « qui soit en Italie, mon honneur sauve. » Alors je le remerciay de la bonne volonté qu'il portoit au Roy, et courtoisies que j'avois receuës de luy, desquelles je porterois tesmoignage par tout, et m'en revancherois là où j'aurois moyen de luy faire service. Il m'en offrit de mesme, et ainsi nous tournasmes r'embrasser. Il n'avoit pas avec luy alors que quatre ou cinq chevaux, car tout estoit derriere en mesme ordre qu'il avoit laissé, et s'en retourna ; et bientost apres reprins le sieur Chiapin Vitello (1), et nous embrassasmes et dismes à Dieu.

Nous allasmes à Arbierroutte, qui est un petit village sur la Tresse, ou bien la riviere mesme s'appelle Arbie, et là trouvasmes dixhuict asnes chargés de pain, que le marquis y avoit envoyé pour le nous distribuer en passant ; et en baillay une partie aux Siennois, une autre aux Italiens, et l'autre aux François ; et, passant parmy les Espagnols, les soldats avoient porté des pains tout exprez, et en donnoient aux nostres. Je veux dire, au tesmoignage de ceux qui y estoient avec moy, que ce pain là sauva la vie à plus de deux cens personnes, et s'en trouvera prou qui diront à plus de quatre cens. Et encore ne se peust-il faire qu'il n'en mourut plus de cinquante ce jour-là mesme ;

(1) Chiapino Vitelli, marquis de Cetona, mort en 1576. De Thou le considère comme un grand capitaine.

car nous avions demeuré depuis le mercredy jusques au dimanche sans manger que six onces de biscuit le jour pour homme ; et le jeudy, de deux chevaux que j'avois, j'en fis tuer un qui vaudroit à present plus de deux cens escuz : il est vray qu'il estoit pour lors bien maigre; et le despartis par toutes les compagnies françoises et italiennes, et fis prendre toute l'huille des lampes des eglises, et la distribuay pareillement aux soldats ; et avec des mauves et orties faisoient cuire ceste chair et huille, et ainsi se sustenterent jusques au dimanche matin, qu'il n'y avoit homme, quand nous sortismes, qu'eust mangé un morceau. Le marquis me fit apporter quatre flascons de vin, avec cinq ou six pains blancs; et, comme nous fusmes à Arbierroutte, fismes halte au long de la riviere, sous des sauls qu'il y avoit, mangeans ce pain. Je donnay deux des flascons de vin aux Sienois, les autres deux nous les beusmes, chacun un peu, et apres nous mismes en chemin droict à Montalsin. Et comme nous fusmes pres de Bonconvent, où estoit la garnison, le sieur Cabry en fit retourner l'escorte à pied; et jusques à ce qu'il veit monsieur de Strossi, qui venoit au devant de nous avec trouppe de gens à cheval, il ne nous abandonna ; et alors il me dict à Dieu, et nous embrassa, comme il fit les sieurs Cornelio, comte de Gayas, et tous nos capitaines, car il estoit un fort honneste gentilhomme et brave soldat, s'ils en avoient en leur camp. Et ainsi arrivasmes à monsieur de Strossi, et nous embrassasmes sans nous pouvoir dire mot; et ne sçay lequel de nous deux avoit plus le cœur serré, pour le souvenir de nos fortunes. Et ainsi arrivasmes tous descharnez, et presque ressemblans des

morts, à Montalsin, qui estoit le dimanche; et le lundy et le mardy demeurasmes enfermez avec les thresoriers et contreroolleurs, pour regarder à la despence, et à ce que j'avois emprunté pour prester aux soldats; et trouvasmes que le Roy nous devoit quatre mois. Et me donna ledict sieur de Strossi du sien propre, pour m'en retourner en France, cinq cens escus : je jurerois qu'il ne luy en demeura pas la moitié autant, car le sieur Cornelio et moy fusmes contraincts d'emprunter quatre cens escus pour desengager son grand ordre, qu'il avoit engagé chez un Juif au commencement qu'il arriva à Siene. Je les luy voulus rendre depuis, et mesme à Thionville, mais jamais il ne les voulut reprendre, et se mocquoit de moy. Voilà la fin du siege.

O mes compaignons qui me ferez cest honneur que de lire mon livre, ne m'accordez vous pas ce que j'ay dict cy dessus, que Dieu avoit accompaigné autant ma fortune qu'il feit jamais à capitaine de mon aage. Vous avez noté les grandes adversitez que j'euz en ce siege, et le peu de moyen que j'avois, sans qu'on m'en peust donner de dehors, pour estre le Roy fort engagé de tous costez. Vous avez entendu qu'aucun n'espargnoit rien; vous avez aussi veu la grand famine que j'y enduray, les traverses que me donnoit le marquis, l'extremité où je fuz reduict. Et si bien le considerez, trouverez que j'ay esté autant secouru de Dieu qu'homme qui ait porté les armes il y a cent ans. Je ne peus mentir en mon livre, car il y a trop de tesmoins qui sont en vie. Cognoissez vous si je vous ay dict la verité, quand j'ay escrit qu'il faut employer tout ce que Dieu a mis aux hommes, avant que se

tenir pour vaincu? Cognoissez vous s'il me fallut rien oublier, et que, si j'eusse rien oublié, en quel estat je me trouvois et mettois ceste pauvre cité, et mettois encores l'honneur du Roy et sa reputation en dispute par tout le monde? Il ne m'en souvient jamais que je n'en demeure en tristesse, pour la folie que j'avois faicte d'avoir mis la cité, et tous nous autres, jusques au dernier morceau, et à la discretion des ennemis, et perte de l'honneur et reputation du Roy; car il ne vouloit pas que je me laissasse reduire à cela: et que l'on le demande à monsieur de La Chappelle aux Ursins (1), que Sa Majesté despescha expressement pour m'advertir que je ne me laissasse mettre à telle extremité de sortir avec une reputation honteuse pour luy.

Les princes sont glorieux, et combattent plus pour la gloire et l'honneur que pour acquest. Et veux dire que ce ne fut pas œuvre d'hommes, mais œuvre de Dieu, d'en eschapper en ceste sorte. Deux jours avant que nous sortissions de Siene, le senat me bailla mon acquit en patente (2), signée de leur seel, confessant là dedans que je n'avois point voulu capituler pour la ville ny pour nous, mais aussi que, veu l'extremité en quoy ils estoient reduicts, je ne les avois pas voulu empescher, m'appellant en tesmoignage de la loyauté et fidelité qu'ils avoient monstré au service du Roy, n'ayant aucunement failly au serment qu'ils luy avoient donné, et que je sortois sur leur capitulation, et non eux sur la mienne. Or, où trou-

(1) Christophe Jouvenel de La Chapelle-aux-Ursins, capitaine de quatre-vingts chevau-légers en 1552.

(2) Il n'est point fait mention de cette patente dans les Mémoires de Pecci.

verez vous livre qui parle que jamais homme soit sorty d'une place sans capitulation, sinon qu'il en sortit de nuict à la desrobée, mais non de la sorte que j'en sortis? car chacun confessera que je n'estois pas aux Sienois, et par consequent ils ne pouvoient pas capituler pour moy, comme dict le marquis au seigneur Cornelio et au capitaine Charry. Si est-ce que, par la volonté de Dieu, j'en sortis en ceste sorte; et se trouvera la patente dans le thresor du Roy, comme je diray cy apres.

Je sçay bien, messieurs les gouverneurs, que plusieurs d'entre vous prendrez plaisir à ce que j'ay à vous dire sur le gouvernement et conservation des places, et que d'autres l'estimeront fort peu, parce qu'il y en a de si bon naturel, qui pensent sçavoir toutes choses d'eux mesmes, et n'estiment rien le sçavoir ny l'experience d'autruy, comme si Dieu les avoit fait naistre sçavans dés le ventre de leur mere, comme sainct Jean Baptiste. Voyla pourquoy il ne se faut pas estonner si on voit tomber tant de gens en malheur; car l'outrecuidance (1) les y mene par la main, et apres les faict tomber du haut en bas un si grand saut, qu'ils ne se peuvent relever. Ce ne seroit rien si la cheute ne faisoit mal qu'à eux, mais le Roy et le peuple s'en sentent. Ne desdaignez donc d'apprendre; et, encore que vous soyez bien experimentez, cela ne vous peut nuire d'escouter et lire les discours des vieux capitaines. Estant en l'aage de vingt cinq ans, je prenois plus de plaisir à ouyr discourir les vieux guerriers, que je ne fis jamais à entretenir la plus belle

(1) La présomption.

dame que j'aye jamais aymé. Escoutez donc ce que j'ay à vous dire.

Quand vostre maistre vous baille une place en garde, vous devez considerer trois choses: la premiere, l'honneur qu'il vous faict de se fier tant en vostre sagesse, valleur et bon entendement, de faire choix de vous pour vous bailler une charge de telle importance. L'honneur qu'il vous fait n'est pas petit, car il honnore non seulement vostre personne, mais toute vostre race, vous baillant en charge une clef de son royaume, ou quelque ville qui luy importe grandement, comme estoit celle dont je vous ay representé le siege. C'est honneur, dis-je, qu'il vous fait, traisne une queuë si longue, que non seulement vostre renommée s'estend par tout le royaume d'où vous estes sorty, et aux environs de la place que vous deffendrez, mais aussi par tout le monde. Nous sommes curieux d'entendre ce qui se faict, bien et mal, qui est bon et mauvais; et, encore que nous n'y ayons interest, si voulons nous sçavoir toutes choses : c'est le naturel de l'homme. Et ainsi par tous les pays estrangers vostre nom sera cogneu pour jamais, en bien ou mal; car tout ce qui se faict est mis par escrit ; et, sans les escritures qui se font parmy le monde, la pluspart des gens d'honneur ne se soucieroient d'acquerir de la reputation, car elle couste trop cher. Jamais homme n'en eut à pire marché que moy; mais l'honneste desir que nous avons de perpetuer nostre nom, comme on faict par les escrits, est cause que la peine semble bien douce à celuy qui a un cœur genereux. Il me sembloit, lors que je me faisois lire Tite-Live, que je voyois en vie ces braves Scipions, Catons et Cesars; et quand

j'estois à Rome, voyant le Capitolle, me ressouvenant de ce que j'avois ouy dire (car de moy j'estois un mauvais lecteur), il me sembloit que je devois trouver là ces anciens Romains. Donc les historiens, qui ne laissent rien à mettre en leurs livres, marqueront vostre nom en blanc et en noir, avec gloire ou avec honte, comme vous voyez qu'ils ont faict de tant de capitaines qui nous ont devancez.

La seconde chose que vous devez mettre devant vos yeux, c'est que vous devez penser, si vous perdez vostre place, quel dommage vous apportez premierement au Roy; car c'est son bien et sa maison, n'y ayant aucune place de garde que ce ne soit proprement la maison du Roy; outre que les revenus sont siens, et dont vous le privez en perdant la place, et enrichissez son ennemy, augmentez son honneur, et faictes honte à vostre maistre, qui voit dans les histoires escrit pour jamais que sous son regne une telle place s'est perduë. Puis vous devez penser au dommage que vous portez à ses pauvres sujects, combien de maledictions vous donneront ceux qui sont voisins de la place que vous aurez perduë, car ils seront destruits. Par vostre nonchalance, ou faute de cœur, ils sont ruinez et perdus. Ils maudiront l'heure que vous fustes jamais né, et sur tout les pauvres habitans qui ont, par vostre faute, changé de roy et de maistre, ou bien, chargeant leurs enfans sur les espaules, ont esté contraints d'aller cercher domicille ailleurs. O que ces pauvres Anglois, qui s'estoient accasez (1) depuis trois cens ans dans la ville de Calais, doyvent maudire la lascheté et poltronerie de celuy qui si laschement laissa perdre une

(1) Qui s'étoient habitués à demeurer.

si bonne place! Comment pourrez vous lever les yeux si vous tombez en tel mal-heur? Au paravant, vous estiez honoré et estimé; tout le monde se resjoüissoit de vostre venuë, priant Dieu pour vous qu'il vous conservast. Que si ce malheur vous advient, au lieu de loüanges, vous aurez des injures, pour prieres maledictions, et vous donneront à tous les diables; et, au lieu de vous caresser, on vous tournera le dos, chacun vous monstrera au doigt; de sorte que cent fois le jour vous maudirez l'heure que vous n'estes mort dans vostre place, plustost que de la rendre honteusement.

Non seulement vostre maistre, les princes et seigneurs vous verront de mauvais œil, mais les femmes et les enfans. Et veux encore passer plus outre, que vostre propre femme, encore qu'elle face semblant de vous aymer, elle vous hayra et estimera moins dans son cœur; car le naturel de toutes les femmes est tel, qu'elles hayssent mortellement les coüards et les poltrons, encore qu'ils soient bien peignez, et ayment les hardis et courageux, pour laids et difformes qu'ils soient. Elles participent à vostre honte; et, quoy qu'elles soient entre vos bras dans le lict, faisant semblant d'estre bien aises de vostre retour, elles voudroient que vous fussiez esté estouffé, ou qu'une canonnade vous eust emporté. Car, tout ainsi que nous pensons que la plus grande honte d'un homme est d'avoir une femme putain, les femmes aussi pensent que la plus grand honte qu'elles ayent est d'avoir un mari coüard. Ainsi vous voy-là bien accommodé, monsieur le gouverneur qui aurez perdu vostre place, veu que dans vostre propre lict on vous maudira.

Mais que dirons nous de vos enfans? on leur reprochera qu'ils sont fils d'un pere lasche, et verront son nom par escrit, et les mal-heurs dont il aura esté cause; car il n'y eut jamais perte de place, si petite soit elle, qui n'apporte une infinité de maux. Il court un si grand mal-heur pour vos enfans, qu'il faut que, pour esteindre vostre vilaine renommée, et mettre la leur en credit, ils hazardent leur vie à tout propos, sans discretion; et bien peu eschappent sans mourir, de ceux qui par ce moyen se veulent faire remarquer. Combien en ay-je veu en mon temps, lesquels, ayant fait quelque signalée faute, la voulant reparer se sont perdus, voire exposez à la mort au premier hazart, ayant regret de vivre! Que si vos enfans eschappent de ce malheur, encore craindra le Roy, quelque grande reputation qu'ils ayent acquise, de leur bailler une place en garde, craignant que les enfans ne ressemblent au pere, comme il advient ordinairement. Ainsi vous ne vous ruinez pas seulement, mais toute vostre posterité.

Pour eviter et rompre le col à vostre mauvaise fortune et à tous ces malheurs, il y a bon remede, lequel je me suis appris moy-mesme, et suis contant de le vous enseigner si vous ne le sçavez. Premierement vous devez considerer tout ce que je vous ay dict, et mettre d'un costé la honte, de l'autre l'honneur que vous aurez si vous deffendez courageusement vostre place, demeurant victorieux, ou, pour le moins, ayant fait tout ce qu'un homme de bien peut faire, de sortir triomphant et comme vainqueur, encore que vous soyez vaincu, comme vous voyez que je fis en ce siege. Songez tousjours que vous voyez vostre prince

et vostre maistre devant vous, et quel visage vous devez esperer si par vostre lascheté vous perdez sa place. Et pource qu'il n'y a eu jamais commencement en une chose qu'il n'y aye aussi sa fin, songez dés l'entrée quelle doit estre la fin, et pensez que vostre maistre ne vous a pas baillé ceste place pour la rendre, mais pour la sauver; qu'il ne vous l'a pas donnée pour y vivre seulement, mais aussi pour y mourir, s'il est besoin, en combattant. Si vous luy demandiez à vostre depart : voulez-vous que je meure avant la rendre? il vous dira que vous devez combattre jusques au dernier jour de vostre vie, car puis que vous estes son suject elle est à luy. Le seigneur de Jarnac disoit quelque jour au Roy nostre maistre que c'estoit la plus grande ruze et finesse dont les roys se soient jamais advisez, d'avoir fait accroire à leurs sujects que leur vie estoit à eux, et que leur plus grand honneur estoit de mourir pour leur service, mais aussi c'avoit esté une grande sottise à nous de le croire, ny faire tant d'estat de ce beau lict d'honneur. Si est-il vray pourtant, car nos vies et nos biens sont à nos roys, l'ame est à Dieu, et l'honneur à nous; car sur mon honneur mon roy ne peut rien.

Pour retourner à ce que je vous ay dit, si vous n'avez ceste resolution en vous-mesmes acceptant la charge qu'on vous donne, vous ferez mieux de vous excuser : il y a assez moyen de se descharger, et y en a prou (1) qui prendront volontiers ce que vous refuserez. Que si vous l'acceptez en ceste deliberation pour en venir bien à bout, faictes une chose, ne pen-

(1) Assez.

sez jamais à vostre mort : c'est affaire à un sot d'avoir peur de mourir s'il ne la void à trois doigts de luy; encore faut-il qu'il pense lors qu'elle est à cent lieuës. Songez au contraire comment vous la pourrez donner à vos ennemis; car si vous entrez en l'apprehension et crainte de la mort, tenez hardiment vostre place pour perduë; car ceste peur vous desrobe le sens et l'entendement, qui est la meilleure piece de vostre harnois : vous avez beau estre vaillant si cela vous manque au besoin. Donc si vous la voulez conserver, il ne faut pas que vous entriez en ceste crainte de mourir, car la peur ne nous vient que trop d'elle mesme et de nostre naturel, sans que nous l'aydions à venir par nos imaginations. Il la faut rejetter si elle s'offre devant vous : ayez soudain recours à l'intention du Roy, et pourquoy il vous a mis là ; songez au deshonneur et honte où vous allez entrer; lisez ou faites vous lire souvent les livres qui parlent de l'honneur des grands capitaines, mesme ceux qui ont escrit de nostre temps, comme Langey, et un autre qui a escrit en italien, je ne sçay comme il s'appelle (1), qui a si bien escrit depuis le roy Charles huictiesme : souvent je me le suis fait lire, c'est un bon autheur. Pleust à Dieu que nous qui portons les armes prinsions ceste coustume d'escrire ce que nous voyons et faisons; car il me semble que cela seroit mieux accommodé de nostre main (j'entends du fait de la guerre) que non pas des gens de lettres; car ils desguisent trop les choses, et cela sent son clerc. Lisez donc ces livres, et songez en vous mesmes : Si je fais comme Anthoine de Leve à Pavie, le sieur de Lude à Fontarabie, le

(1) C'est probablement Guichardin.

seigneur de Bouillon à Peronne, le seigneur de Sansac à la Mirande, et Montluc à Siene, que dira-on de moy! quel honneur rapporteray-je à ma maison! et au contraire si je me rends, quelle honte et infamie pour moy et pour les miens! Ayez apres vostre recours à Dieu, et le priez qu'il vous garde de tomber en ces mal-heurs, luy remettant le tout entre les mains. Apres cela aydez vous de tout ce qu'il a mis en la puissance des hommes, comme vous voyez que j'ay fait en ce siege; et sur tout soyez diligens et vigilans, songeant tousjours à vostre charge. Si vous faites cela avec l'oubly de la mort et du danger, vous aurez le moyen de conserver vostre place, quand ce seroit un pigeonnier; et quand bien elle se perdra, y ayant fait vostre devoir, croyez qu'alors Dieu y a mis la main. Il faut tousjours tenter; car j'ay veu souvent perdre ce qu'on n'eust jamais pensé, et sauver tel qu'on tenoit pour perdu. Si vous y mourez, vous ne vous deshonnorerez ny vostre posterité, et si vous vous enterrerez avec une immortelle reputation, qu'est tout ce que les hommes qui portent les armes doivent desirer; car l'homme qui a peur de mourir ne doit jamais aller à la guerre, puis qu'au monde il y a tant d'autres exercices où l'homme peut appliquer son esprit et son entendement, mesmement en ce royaume de France où il y a tant d'ordres, soit de justice, soit des finances, et trop pour le bien du Roy et de son Estat; car tant de belle jeunesse vit inutile, laquelle seroit propre à porter les armes. Entrant quelque fois aux parlemens de Thoulouse et Bordeaux, depuis que je fus lieutenant du Roy en Guyenne, je me suis cent fois estonné comme il estoit possible que tant

de jeunes hommes s'amusassent ainsi dans un palais, veu qu'ordinairement le sang boult à la jeunesse. Je croy que ce n'est que quelque accoustumance; et le Roy ne sçauroit mieux faire que de chasser ces gens de là, et les accoustumer aux armes. Et pour retourner à vous qui commandez dans les places, et vous qui vous y voulez enfermer, si vous craignez tant la mort, n'y allez pas, combien que ce soit une folie de la craindre : ceux qui souflent les charbons en leurs maisons n'en sont pas plus exempts que les autres; et ne sçay pas quel choix il y a de mourir d'une pierre dans les reins ou d'une balle par la teste : si Dieu me donnoit le choix je n'aurois pas grand peine de le prendre.

Sur tout, mes compagnons, il faut avoir l'esprit tendu à espier ce que vostre ennemy peut faire, et joüer deux roolles, disant à part vous : Si j'estois l'assaillant que ferois-je? par quel costé pourrois-je entreprendre? Car croyez que le plus souvent vostre jugement et celuy de vostre ennemy se rencontrent. Communiquez en à ceux que vous avez cogneu personnes d'entendement, tantost en commun, afin de ne mettre personne en jalousie, et le plus souvent en privé. Que si vous vous trouvez sous une nation où il faille manger du chou, et que vous ne soyez le plus fort, composez vous selon leurs humeurs. Mordez vous la langue plustost que trop parler. Ramenez les par douceur et courtoisie, et sur tout monstrez leur le chemin lors qu'il faudra patir; car si vous, monsieur le gouverneur, voulez vivre à chere ouverte, et cependant retrancher le manger des autres, vous tirerez sur vous la haine de vos capitaines et soldats. Il est

raisonnable que vous, qui avez plus d'honneur, ayez plus de part à la peine.

Je vous veux advertir d'une autre chose, c'est que, lors que l'extremité vous pressera, vous ne demeuriez guere enfermé en vostre cabinet; mais monstrez vous aux capitaines et soldats, voire au peuple, avec un visage asseuré: vostre seule presence leur redoublera le cœur. J'ay cogneu en mon temps prou de lieutenans de roy qui esloignoient d'eux les gentils-hommes, pour les faire attendre quelquefois trop en leurs salles, et ne parler à eux. Le gentil-homme veut estre caressé, mesmement le gascon; et cependant ceux-là font les empressez. J'en ay cogneu un une fois en ma vie : parce qu'il avoit de tres belles parties, je ne le veux nommer, car nul n'est parfaict au monde. Celuy-là deux heures du jour s'enfermoit dans son cabinet, feignant faire quelque depesche d'importance; mais c'estoit pour lire Rolland le Furieux, en italien : son secretaire mesme nous le disoit; ce qui nous faisoit despiter, car cependant nous estions à arpenter sa salle ou sa cour. N'en faites pas ainsi : vos heures de plaisir doivent estre à vous promener sur les rempars, visiter vos magasins et regarder si rien vous deffaut.

Si vous vous trouvez en lieu où vous soyez pressez, n'oubliez à vous servir du moyen que je tins pour me deffaire des Allemans, et prenez exemple à ma faute, car je tarday trop; mais je pensois tousjours que le marquis me voulust forcer par l'espée et non par la faim, mais il fut aussi fin que moy. Que si vous vous doutez de quelque trahison, et que vous n'en puissiez sçavoir le fons, faictes vous donner des avis supposez,

et, sans nommer personne, dites que vous estes adverty qu'il y a entreprinse sur vous et que vous estes sur le point de la descouvrir. Faignez aussi avoir quelque intelligence en l'armée de vostre ennemy, encores que vous n'en y ayez pas, car ce sera une contremine. Je ne vous diray que ce mot, que vous vous representiez, et la bonne grace de vostre prince, et son inimitié; car vous avez le choix: elle ne s'efface pas comme la nostre. Les Roys ont autre cœur que nous: ils ne pardonnent gueres à ceux qui leur font perdre quelque chose, car ils veulent tousjours gaigner. Quel mauvais visage eust ce brave seigneur de Lautrec à son retour de Milan! et Dieu sçait s'il en estoit cause: il souloit dire que ce fust le plus grand ennuy qu'il eust de sa vie. Souffrez doncques toutes les extremitez: n'oubliez rien de ce que doit faire un homme de bien. Je sçay bien qu'il faut perdre, qu'il faut gaigner, et n'y a rien d'imprenable; mais desirez cent mil fois plustost la mort, si tous moyens ne vous deffaillent, que dire ce meschant et vilain mot: *Je la rends.*

Monsieur de Strossi me presta une gallere pour me ramener en France, et envoya un sien parent, jeune homme de vingt ans, chevalier de Sainct Jean, à Civitavechia, pour l'apprester, et voulut que le chevalier mesme m'amenast à Marseille. Le mercredi matin je prins la poste, et vins à Rome, où j'arrivay environ les quatre heures apres midy, et fis aller les capitaines Lussan, Blacon et Sainct Auban, m'attendre à Civitavechia, car monsieur de Strossi leur donna congé pour quatre mois. Les autres demeurerent avec ledit sieur. Monsieur le cardinal d'Armaignac me logea,

et fus aussi bien reçeu de tous les ministres du Roy que gentil-homme sçauroit estre. Ils avoient desja entendu ma sortie, car le marquis l'avoit mandé par un courrier à son frere, monsieur le cardinal. J'y trouvay monsieur le cardinal de Guise et monsieur le duc de Ferrare, pere de cestui-cy, estant là encore depuis la creation du pape Marcel. Sa Saincteté demanda à monsieur le cardinal de Guise si j'estois arrivé, comme l'on luy avoit dit; il dit qu'ouy : et alors il le pria de me faire venir devant luy, car il avoit grand envie de me voir. Et monsieur le cardinal me trouva pres le logis de monsieur d'Avanson (1), ambassadeur, lequel me dit que j'allasse faire la reverence à Sa Sainctetė, qui avoit envie de me voir. Monsieur d'Avanson me presta son coche (2). Je trouvay le Pape levé, sur une chaire pres son lict, si mal, qu'à peine pouvoit-il guere parler; mais nonobstant il me fit fort bon accueil. Je luy dis que je ne le voulois importuner de parolles, mais que j'esperois que Dieu luy envoyeroit la santé dans deux ou trois jours, et qu'apres je luy viendrois rendre compte comme les choses estoient passées à Siene. Il me dit qu'il en estoit bien

(1) Jean de Saint-Marcel, seigneur d'Avanson, Saint-Etienne, Saint-Romain et Vausserre, en Dauphiné, d'abord conseiller au parlement de Grenoble, puis maître des requêtes en 1549, président au grand conseil en 1551, ensuite ambassadeur à Rome, et surintendant des finances. Après la retraite de Diane de Poitiers, sa protectrice, il s'attacha à la maison de Guise, qui le maintint dans le ministère.

(2) *Coche*, ou carrosse. Sous François Ier il n'y avoit que la Reine qui eût un coche; le Roi en fit faire un plus tard pour Diane, fille naturelle de son fils Henri; bientôt plusieurs dames qualifiées voulurent en avoir. En 1563, le parlement réclama contre cette innovation. Il paroît que l'usage des coches s'étoit introduit plus rapidement à Rome qu'en France.

informé, mais qu'il seroit encores bien aise de l'entendre de moy; et me dit ces mots, que je pouvois dire que jamais homme, de quelque nation qu'il fust, n'avoit eu tant de credit, ny n'avoit encores avecques les Sienois, que moy. Là, je prins congé de luy pour ne le fascher, et trouvay monsieur le cardinal de Guise au logis de monsieur d'Avanson, auquel je dis qu'ils pouvoient bien rentrer au conclave pour faire un autre pape, car celuy-là ne seroit pas en vie le lendemain au soir, comme il fut vray; car le lendemain, environ vespres, il trespassa. Et le jour apres je prins congé de tous, et m'en allay à Civitavechia; qui fut un vendredy, et le samedy, à la pointe du jour, je m'embarquay. Les pompes, les plaisirs, les delices, la curiosité de ceste ville, ne me peust arrester un jour, pensant que peut estre ailleurs je pourrois faire service à nostre maistre. Une chose veux-je dire, encore qu'elle soit à ma loüange, qu'allant par les ruës, et allant au chasteau Sainct Ange, tout le monde couroit aux fenestres et sur les portes, pour voir celuy qui avoit si longuement deffendu Siene. Cela ne me faisoit que d'autant plus eslever le cœur pour acquerir de l'honneur; et, encore que je n'eusse pas presque d'argent pour m'en retourner, si me sembloit-il que j'estois plus riche que seigneur de France.

Or nous fismes voile environ la pointe du jour, et eusmes aussi bon vent que nous l'eussions sçeu desirer; et vinsmes à Capocorée (1) sur l'entrée de la nuict. Là donnasmes sonde, et deux heures devant jour nous passasmes le destroit qui est entre la Corce et la Sardaigne, et fusmes à Boniface (2), où estoit monsieur

(1) Au Cap-Corse. — (2) Bonifacio.

de La Molle, vers les neuf heures du matin. J'avois sçeu à Civitavechia que le prince d'Orie (1) estoit party devers Plombin (2) avec trois ou quatre mil soldats qu'il avoit embarquez dans cinquante deux galleres, et qu'il alloit pour combattre monsieur de Termes qui battoit Calvy; ce qui fut cause que je passay à Boniface pour en advertir ledit sieur de La Molle, lequel incontinent depescha vers ledit sieur si à propos, qu'à peine peut-il estre levé assez à temps qu'il n'y fut surprins, et fut contrainct, comme il me dit depuis, de mettre trois canons dans la mer, lesquels depuis il retourna pescher. Je luy fis là un bon tour, et un un bon service à mon maistre. Vous qui portez les armes, et qui voulez bien servir vos princes, ayez tousjours l'œil à ce qui les concerne, pour donner advis de ce que vous jugez propre pour leur service. J'en ay veu de si bons amis qui s'esjouissoyent de la perte de leurs compagnons, pour penser augmenter leur gloire de leur honte : je n'ai jamais fait cela, ny ne le voudrois faire au plus grand ennemy que j'aye au monde ; j'en pourrois bien dire de grands et notables exemples, mais je les laisse pour revenir à mon propos. Le baron de La Garde estoit aussi en un port de mer près du lieu où estoit monsieur de Termes; il fut adverty promptement que l'armée du prince d'Orie estoit en mer, mais il ne sçavoit de quel costé. Si est-ce que par opinion il se leva promptement tenant la routte de Marseille, qui fut cause de la salvation de monsieur de Termes ; car, comme le prince d'Orie pensoit surprendre le baron de La Garde à ce port de mer où il estoit, il fut adverty qu'il estoit party il n'y avoit

(1) Le prince Doria. — (2) Piombino.

pas cinq ou six heures ; ce qui l'occasionna de le suivre, tenant mesme route : cela estoit le samedy mesme que j'avois eu ce bon vent, et le suivit jusques aux isles d'Hyeres. Le baron sans s'arrester vogua vers Marseille ; car s'il se fust arresté aux isles il estoit troussé, d'autant qu'il n'avoit que quatorze ou quinze galleres. Je me departis de monsieur de La Molle le dimanche environ dix heures, et tout le jour je ne peus faire chemin, pource que le vent m'estoit contraire. Environ deux heures avant jour, le mesme vent qu'avoit couru le samedy retourna, et nous mismes en chemin, qui estoit le lundy.

Or sur la pointe du jour je dis au chevalier s'il avoit plus grand voyle que celle-là : il me dit que c'estoit la plus grande ; s'enquerant alors pourquoy je le demandois, si je voudrois faire plus grand diligence, je luy dis qu'ouy : et tout incontinent il mit un voyle sur la courcie pres la pouppe. Et sur la pointe du jour il survint un brouillard qui dura jusques à ce que le soleil fut haut, et commença le brouillard à passer. Et alors la garde de la gabie commença à crier : *Velle! velle!* et bien tost apres commence à crier : *Gallere! gallere!* Alors le chevalier me dit que ce ne pouvoit estre autre que le prince d'Orie ou le baron de La Garde. Et tout à un coup le brouillard s'abbatit, et nous trouvasmes au milieu de cinquante deux gallères : quatorze, qui s'estoient departies de la trouppe, prenoyent le chemin vers la Sardaigne, et nous fusmes au milieu. Tout le monde commença à se desesperer dans la gallere : les pilottes vouloient gaigner la coste de Barbarie pour nous sauver ; le comite n'estoit pas de cest advis, ains que nous devions tirer outre à force de

rames et de voyles. Sainct Auban et les autres capitaines avoyent les plus belles affres (1) que gens eurent jamais, disant qu'apres estre sortis d'une si grande extremité que du siege de Siene, ils estoient sur le point d'estre reduits à ce mal-heur, de se voir attachez à la cadene (2); que, plustost que se voir reduits à ce malheur, il valloit mieux mourir les armes à la main. Quelque mine que je fisse, je n'estois gueres plus asseuré, et eusse bien voulu estre à planter des choux. Tout à un coup quatre des quatorze commencerent à tourner les voyles à nous pour nous donner dessus, et les autres amenerent jusques à la moitié de l'arbre (3) pour attendre ceux-cy. Et comme les quatre eurent haussé la voyle pour venir sur nous à rame rancade (4), la pointe de leurs galleres fut à l'endroit de nostre fougon (5); et, pource que le chevalier ne disoit mot, et que tout le monde crioit dans la gallere avec une miserable confusion, je luy dis : « O chevalier, il « semble que vous vous perdez : vous avez esté nourry « avecques un des vaillans hommes qui jamais monta « sur la mer, qu'estoit le prieur de Capue (6). » Alors il me respondit : *No me perdo, no me perdo per Dio, mas io gardo la mie* (7). Les galleres ennemies cependant vindrent à une portée d'arquebuzade de nous pour nous investir; et lors le chevalier, allant de poupe en prouë, accouragea tout le monde, faisant tirer à voile rancade (8), tirant tant que nous pouvions; de

(1) Crainte, horreur. On dit les affres de la mort. (Voyez le *Dictionnaire étymologique* de Ménage, au mot *affre*.) — (2) A la chaîne. — (3) Du mât. — (4) A force de rames. — (5) Foyer, cuisine de vaisseau. — (6) Léon Strozzi. — (7) « Non, de par Dieu, je ne me perds pas, je sauve ma galère. » — (8) A force de voiles.

sorte que, quand ils nous cuiderent investir, nous fusmes plus de cinquante pas devant eux, et leur commençasmes à tirer arquebuzades. Ils nous suyvirent environ mil pas, et à cause de ces trois voyles que nous avions, avec la peur qui nous donnoit des aisles, il nous sembloit que nostre gallere volloit devant les leurs, de façon que tout à un coup ils hausserent les rames. Et nos mariniers lors à belles injures firent à qui mieux mieux; ainsi nous sauvasmes en despit d'eux, pour la grande diligence de nos gens. Et, pource que nous n'eusmes pas le vent vers le soir, qui nous commença un peu à changer, ne peusmes estre à Marseille jusques au mardy à soupper. Et trouvay monsieur le comte de Tande, madame la comtesse, et le baron de La Garde, qui souppoient au jardin de monsieur de Sainct Blancart, lesquels furent tous esbahis de me voir, ayant fait estat que j'estois mort, et Siene saccagée et bruslée; car ils sçavoient nouvelles, estant en Corsegue (1), de jour à autre, de la Romanie (2), et que j'estois à l'extremité, sans esperance d'avoir jamais composition; et tenoit tousjours le baron de La Garde ceste opinion, quand il estoit avec monsieur de Termes en Corsegue, et à Marseille lorsqu'il fut arrivé, et que je jouerois à la desesperade sur la sortie, si le marquis ne nous faisoit telle composition que je voudrois. Autres disoient que j'avois perdu l'entendement, et que Dieu me vouloit punir de ma trop grande temerité et folie. Ils parloient de moy ainsi que j'entray dans le jardin. Ils ne voulurent que je leur disse rien jusques à ce que j'eusse souppé, car ils avoient presque achevé. J'eus bien tost faict, car il m'estoit deffendu de ne

(1) En Corse. — (2) De la Romagne.

manger guieres apres avoir tant jeusné, et croy que cela fut cause de la mort de plusieurs apres estre sortis; car il faut peu à peu remettre nature. Apres je leur contay tout de point en point comme j'avois fait; ils tindrent cela pour une chose estrange. Le baron se trouva fort esbahy quand je luy dis que le prince d'Orie l'avoit suivi jusques aux isles d'Hyeres, et remercioit Dieu de ce qu'il n'avoit creu aucuns de sa trouppe qui vouloient qu'il donnast sonde aux isles, et tint monsieur de Termes pour perdu, à tout le moins son artillerie; mais je luy dis que, sur ma relation, monsieur de La Molle avoit envoyé à toute diligence vers luy pour l'advertir. Je depeschay le lendemain matin le sieur de Lecussan en poste devers le Roy, pour lui donner advis de mon arrivée; car monsieur le comte me dit que Sa Majesté estoit fort mal contante de moy, de ce que je m'estois laissé reduire au dernier morceau, et qu'il n'en pouvoit esperer que la perte mienne et la ruine de la cité, d'où dependoit toute sa reputation en Italie. Voyez les dangers qu'on court à servir les princes. Il n'y a ordre; ils sont nez pour commander, et nous pour servir et obeyr; et Dieu sait si j'avois occasion de me plaindre d'avoir ainsi esté abandonné et mis en proye; mais c'est tout un : il leur semble qu'encores ce nous est trop d'honneur de mourir pour leurs querelles. Le baron me pressa fort d'y depescher, et fit promettre au sieur de Lecussan qu'il courroit nuit et jour; ce qu'il fit. Je demeuray avec eux jusques au vendredy matin que je prins la poste, et arrivay à Sainct Mathurin le neufiesme ou dixiesme jour de may, où je trouvay ledit sieur de Lecussan qui m'attendoit pour me dire la grand joye que le Roy avoit eu, quand

il luy eut le tout racompté, s'esmerveillant Sa Majesté de ma fortune, et disoit à tout le monde qu'il croyoit que j'estois le plus heureux homme du monde, apres un tel et si long siege, sans esperance de secours, estre sorty si honnorablement, ayant affaire non seulement à l'Empereur, mais aussi au duc de Florence, qui desiroit se venger des Sienois. Il tenoit pour un grand heur l'escapade que j'avois faite sur la mer des pattes du prince d'Orie. Le lendemain matin je fus au lever de monsieur de Guise, qui ne se pouvoit saouller de m'embrasser, et m'amena en la chambre du Roy, lequel estoit encores au lict, toutesfois esveillé; et à l'entrée de la chambre il commença à crier tout haut, me tenant par la main : « Sire, voicy vostre homme per- « du. » Et alors je m'approchay pour luy baiser les mains; il m'embrassa de tous ses deux bras, et me tint la teste contre sa poictrine presque autant comme on demeureroit à dire un Paty-nostre, me disant par deux fois en me tenant de ceste sorte : « Hé, monsieur de « Montluc, vous soyez le bien venu! Je ne vous pen- « sois jamais voir. » Alors je luy dis que Dieu m'avoit conservé pour luy faire encore en ma vie un bon service : il me dit qu'il le croyoit, et estoit bien asseuré que pour ce faire je n'y espargnerois ma vie; et me retourna encores r'embrasser, puis se leva. Je me retiray au logis que le mareschal des logis avoit baillé audict sieur de Lecussan par le commandement du Roy mesme, aussi content du bon visage de mon maistre, comme s'il m'eust donné quelque riche present; car j'ay esté tousjours glorieux : aussi suis-je gascon. Cela seul estoit bastant pour me faire passer toutes impossibilitez. Monsieur le cardinal de Lorraine

et monsieur le connestable estoient pour lors à Ardres, traictant quelque paix entre l'Empereur et le Roy.

Apres que sa Majesté eut disné, vers une heure apres midy, il se retira dans la gallerie, monsieur de Guise seulement avec luy ; il me fit appeller. Monsieur de Guise ferma la porte apres que je fus entré. Lors il voulut que je luy rendisse compte par le menu de ce qui s'estoit passé durant le siege, depuis le premier jour que j'entray dans Siene jusques au dernier, tellement que le propos en dura si longuement, que les capitaines qui estoient venus avec moy, qui estoient demeurez sur la terrasse, me dirent qu'ils avoient ouy sonner l'horloge cinq fois. Il print un grandissime plaisir au retranchement du pain, et de la sorte que j'en avois usé, et des remonstrances qu'avois faict aux capitaines et au senat. Print aussi grand plaisir à la deliberation que j'avois prins de leur donner la bataille dans la ville, et sur tout à l'ordre que j'avois fait, duquel il me souvenoit beaucoup mieux lors qu'à present, car il fut imprimé en Italie; et la derniere fois que je suis retourné de la Toscane, le duc d'Urbin me dict à Pesero (1) qu'il l'avoit, et que jamais n'avoit trouvé chose qui plus luy pleust que celle-là. Sa Majesté voulut aussi que je le misse par escrit : il en fit donner la coppie à plusieurs gouverneurs, et me souvient bien qu'il commanda qu'on l'envoyast à Mariembourg, où monsieur le mareschal de Cossé estoit, ou bien monsieur de Fumel. Il eut grand pitié quand il entendit le faict des bouches inutilles ; et sur la fin il me demanda deux choses : la premiere, comme j'avois

(1) Pesaro.

peu faire d'accorder les quatre parts et nations, ennemis mortels les uns des autres; car tous generallement, comme l'on luy avoit dit, s'estoient comportez si bien les uns avec les autres sans desordre, qu'il n'estoit possible de mieux, ayant passé Espagnols et Flamens avec sauf-conduit; ce qu'on tenoit à chose miraculeuse, comme faisoit bien l'Empereur mesme, s'estonnant que j'eusse peu accommoder ces gens là de ceste sorte : et des Italiens mesmes qui venoient d'Italie luy en faisoient le recit comme d'une chose non ouye. Alors je luy respondis que c'estoit une chose que j'avois trouvée facile; et comme je le vis affectionné à la vouloir entendre, cognoissant qu'il prenoit plaisir d'en ouyr conter, je luy dis que je m'en estois allé un samedy au marché, et qu'en presence de tout le monde j'avois achepté un sac et une petite corde pour lier la bouche d'iceluy, ensemble un fagot, ayant prins et chargé tout cela sur le col à la veuë d'un chascun; et comme je fuz à ma chambre, je demanday du feu pour allumer le fagot, et apres je prins le sac, et là j'y mis dedans toute mon ambition, toute mon avarice, mes haines particulieres, ma paillardise, ma gourmandise, ma paresse, ma partialité, mon envie et mes particularités, et toutes mes humeurs de Gascogne, bref tout ce que je peus penser qui me pourroit nuire à considerer tout ce qu'il me falloit faire pour son service; puis apres je liay fort la bouche du sac avec la corde, afin que rien n'en sortist, et mis tout cela dans le feu; et alors je me trouvay net de toutes choses qui me pouvoient empescher en tout ce qu'il falloit que je fisse pour le service de Sa Majesté. Et si dis que tous ses ministres à qui il bailloit les charges vouloient faire de

ceste sorte, qu'il n'atteindroit pas à ce que Dieu a reservé pour soy, qui est le ciel, mais si feroit bien à tout ce que Dieu a faict sur la terre, et mis en la puissance des hommes; car mon esprit tousjours estoit demeuré libre, sans qu'aucune chose m'empeschast à considerer ce qu'il me falloit faire pour venir à bout de mon dessein, qui estoit de ne sortir jamais de là qu'avec le dernier morceau à la bouche. Et veux dire que tous ceux qui se despouilleront et brusleront ce que j'ai dit cy dessus, que Dieu assistera tousjours avec eux, et, l'ayant ainsi favorable, l'homme ne peut faillir de faire ce qu'il voudra; car Dieu demeure tousjours avec ceux-là, et au contraire fuit ceux qui ne servent leur maistre de ceste sorte; car ils faucent tous le serment qu'ils ont fait, ayant juré de le servir loyallement et fidellement, ce que l'on ne peut faire estant garny et plein de tous ces vices et fautes. Sa Majesté se print à rire et me commanda de dire la verité, et ne luy mentir poinct. Je luy dis que je ne luy mentirois non plus qu'à Dieu. Il me demanda si monsieur de Strossi me pouvoit secourir; car ses ministres de Rome luy avoient mandé plusieurs fois qu'il le pouvoit faire, et qu'il n'avoit tenu qu'à luy que je ne feusse secouru. Alors je luy respondis qu'il me demandoit une chose qu'il sçavoit mieux que moy. Surquoy il me dict que ce ne pouvoit estre, car il n'estoit pas là où luy et moy estions. Lors je luy dis : « Vous autres roys et princes « avez les oreilles si longues, que vous entendez tout ce « qui se fait, encores que vous en soyez à cent lieuës. » Toutesfois je luy dis que Sa Majesté estant engagée en Escosse, à Calais, à Mariembourg, et autres chasteaux voisins, à Mets, en Piedmont, en Corsegue, elle devoit

mieux sçavoir que moy si, apres avoir fourny à tout ce qui estoit besoin en ces lieux-là où il estoit engagé, il pouvoit envoyer argent audit seigneur de Strossi pour faire une levée de gens de pied et de cheval, pour combattre une si grande force que le marquis avoit devant Siene, et, s'il ne l'avoit, en quelle sorte vouloit-il que monsieur de Strossi me peust secourir, lequel n'avoit pas un homme pour respondre aux Espagnols et Allemans? D'Italiens il n'en eust trouvé que prou, mais cela n'estoit pas jeu party; que monsieur de Strossi estoit plein de bonne volonté, mais qu'on ne peut voler sans ailes; que par trois fois il avoit couru beaucoup d'hasard pour son service, dequoy je lui fis le conte. Alors Sa Majesté me dit que ma responce l'avoit contenté et satisfaict, et qu'il croyoit ledict seigneur de Strossi estre son serviteur, et trop homme de bien pour tenir à luy; et s'excusa grandement à moy de ce qu'estant engagé en tant de lieux, il ne luy avoit esté possible d'envoyer gens en Italie audict sieur de Strossi qui fussent esté assez forts pour lever le siege et combattre le marquis. Alors je lui dis : « Or doncques, sire, ne vous en faut prendre à monsieur de « Strossi ny à vous avec, car l'un et l'autre avez faict « tout ce qui estoit en votre puissance; mais cela vous « advisera une autre fois à pourvoir mieux à vos affaires. » C'estoit une charité qu'on prestoit audict sieur de Strossi, qui estoit autant picqué et plus que le Roy pour le faict de Siene, pour la haine qu'il portoit au duc de Florence. Apres cela il sortit, et s'en alla trouver la Royne et madame de Savoye (1) qui est de

(1) Marguerite, sœur de Henri II. A la paix de Cateau-Cambrésis elle épousa Emmanuel Philibert, duc de Savoie.

present, et leur compta ce que je luy avois dit, principallement de monsieur de Strossi. Dequoy la Royne fut tresaise, et le lendemain me fit cest honneur de me remercier du bon office d'amy que j'avois fait audit sieur de Strossi, qui luy appartenoit. Je n'avois garde de faire autrement; car, outre que j'eusse menty, j'honorois trop ledit seigneur de Strossi : il m'aimoit et estimoit plus qu'homme qui sortit jamais de Gascogne.

Cecy fut fait le lundy : le mardy madame de Valentinois me dit qu'elle n'avoit jamais veu revenir homme d'une charge dont le Roy fust plus content et satisfait que de moy, et qu'il me loüoit grandement : je ne sçay si elle le disoit pour me flatter, mais elle le savoit mieux que toute autre, car elle avoit fort gaigné le cœur du Roy nostre maistre : elle dit que j'estois bien-heureux. Comme je parlois avec elle, le Roy arriva, et me remit encores sur quelques propos de mon voyage. Or avois-je la patente et declaration que les Sienois m'avoient donnée seellée de leur grand seau, declarant que je n'avois jamais voulu consentir à la reddition de Siene, ny capituler au nom du Roy, mais aussi qu'ils m'appelloient en tesmoin s'ils avoient jamais voulu entendre à aucune capitulation, jusques à ce qu'ils s'estoient veus reduits à toute extremité, et au dernier morceau de pain. Sa Majesté prit la patente et la leut, et apres me demanda pourquoy je n'avois voulu capituler pour moy et pour les soldats, et qu'il trouvoit estrange que le marquis ne m'eust deffait à la sortie. Alors je luy respondis que c'estoit pour deux raisons : l'une, que j'avais pris une resolution de ne rendre jamais place, ains mourir plustost, et que le nom de Montluc, pour moy, ne se trouveroit jamais par

escrit à rendre ny capituler, ne m'estant jamais mis dans place pour la rendre, ains pour la deffendre ou y mourir, comme j'avois mandé au marquis par le seigneur Cornelio et le capitaine Charry ; et aussi pource que si Sa Majesté, ou un qui viendroit apres luy, venoit à reconquerir Siene, et que les Sienois se voulussent ayder de la protection en quoy ils s'estoient mis, qu'il demeurast en cela à sa discretion et liberté; car il n'auroit plus puissance de dire que son lieutenant, qui estoit Montluc, avoit consenty à leur reddition, estant signé en leur capitulation, et qu'il ne devoit point quitter sa fortune, ny celle de ceux qui viendroient apres lui à la couronne de France. « Les « fortunes de la guerre sont diverses et variables : Milan « et Naples ont esté deux et trois fois à nous; Siene, « sire, le sera peut estre encores. Je n'ay rien fait qui « vous puisse prejudicier. » Il trouva ma raison si bonne qu'il en demeura fort contant, et me commanda de faire mettre la patente dans mes papiers, et garder qu'elle ne se perdist jamais. Madame de Valentinois luy respondit que les archives d'un pauvre gentilhomme n'estoient pas si asseurez que le thresor d'un roy, et que cela luy estoit de si grande consequence, qu'il devoit commander estre mis dans le sien. Il me la reprint de ma main, et la bailla à un vallet de chambre sien ou bien de madame de Valentinois, pour la donner à monsieur le garde des sceaux, qui depuis a esté monsieur le cardinal de Sens (1), et lui commanda qu'il la mist en son thresor où sont tous les titres du Roy. Or de cecy ne peut avoir que seize ou dix sept ans : s'il plaisoit au Roy son fils, qui regne à present, de com-

(1) Jean Bertrandi, président au parlement de Paris.

mander à monsieur de Fizes, qui estoit pour lors secretaire dudit sieur cardinal, qu'il fist cercher la patente, je m'asseure qu'elle se trouvera : et en voudrois avoir donné cinq cens escus d'un double, pour laisser memoire de moy et l'inserer dans ce livre ; car cela tesmoignera que je suis sorty de Siene sans capitulation aucune, enseignes desployées, les armes sur le col, et tabourin sonnant; ce qui ne se trouvera en livre quelconque, et que jamais homme aye fait un pareil trait : de sorte qu'il ne faut trouver estrange si je desire tant d'en avoir un double. Il ne faut pas que le Roy mesprise tant cela, qu'il soit hors d'esperance qu'il ne s'en puisse servir quelquefois; Sa Majesté doit estre curieuse de la faire chercher plustost que moy : il y a plus d'interest.

Le jour apres, qui fut le mercredy au soir, monsieur de Guyse me dit que le Roy s'estoit resolu de me bailler le lendemain l'Ordre (1), qui estoit en ce temps-là chose si digne et recerchée, que le plus grand prince de France ne se fust tenu pour content s'il ne l'eust eu, et eust mieux aymé que le Roy ne luy fist jamais aucun bien, parce que c'estoit une marque d'honneur qui n'estoit pas profanée comme il est à present (2). Le lendemain, qui estoit le jeudy matin, le Roy m'en honora; et apres disner je luy demanday congé pour m'aller mettre en ordre et sejourner un peu à Paris, car j'estois tout deschiré et rompu pour un nouveau chevalier de l'ordre : ce qu'il m'accorda,

(1) L'ordre de Saint-Michel.

(2) Le connétable de Montmorency disoit que l'Ordre étoit mis en désordre, pour avoir été communiqué à plusieurs contre l'institution première.

et me donna, avant que je partisse, trois mil francs de pension prins à l'espargne, trois mil livres de rente sur son domaine où la comté de Guare, où j'ay partie de mon bien, estoit comprise. Bregeyrac faisoit le reste. Je jouys deux ans de la comté, mais non de Bregeyrac, pour ce qu'il estoit ypothequé ailleurs; et je desirois fort trouver les moyens de le désengager, à cause que monsieur de Valence, mon frere, y avoit une prieuré, et faisois estat de demeurer là plus qu'ailleurs : j'eusse bien empesché ce que depuis s'est monopolé en ce lieu là. Sa Majesté me donna aussi deux mil escus argent comptant, et encores me dit que je luy demandasse quelque autre chose qui me feroit besoin : je luy demanday deux places de conseiller au parlement de Thoulouse, pour ayder à payer le mariage de ma fille que monsieur de Fontenilles a espousée, m'ayant mandé monsieur de Valence, de Paris, que je luy demandasse cela, dont je retirerois plustost argent que d'autre chose. Lesquels Sadite Majesté me donna, et de cest argent je mariay madite fille, avec quelque peu d'autre que ma femme avoit. Sadite Majesté me promit la premiere compagnie de gensdarmes qui vaqueroit. Je n'eus pas la premiere ny la seconde, mais j'eus la troisiesme; car les rois promettent tant, qu'il n'est pas possible qu'ils trouvent tout. Cecy advint apres mon retour de Montalsin, à la seconde fois qu'il m'envoya par delà; c'estoit la compagnie de monsieur de La Guische (1). Voylà les biens-faicts que j'eus du Roy pour lors, qui ne furent pas petits. En somme, j'eus ce

(1) Gabriel de la Guiche, d'une ancienne maison du Mâconnais, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de quarante lances, bailli de Mâcon, échanson du roi François I, et gouverneur de Bresse. Mort en 1559.

que je demanday ; et depuis la mort de ce bon prince mon maistre, j'ay souhaitté la mienne cent fois, veu les grandes traverses que l'on m'a donné. Il n'eust esté en la puissance des hommes de me les donner s'il fust esté en vie, car il n'oublioit jamais les services que l'on luy faisoit, tant petits fussent-ils ; et n'estoit en la puissance des hommes de lui oster la bonne opinion qu'il avoit des personnes, quand ils lui faisoient service ; et au contraire, quand un homme avoit fait quelque chose mal à propos en son service, quelque bon visage qu'il fist pour complaire à ceux qui luy vouloient oster la mauvaise opinion qu'il en avoit pris, cela ne luy partoit jamais du cœur, comme monsieur le mareschal de Sainct André m'a plusieurs fois dict et declaré sa complexion. Il estoit fort son privé, et le cognoissoit tresbien. Or Sa Majesté vint à Paris cinq ou six jours apres, auquel je demanday congé pour aller jusques chez moy, pour veoir ma famille : ce qu'il m'accorda volontiers. Je ne cacheray jamais les biens et honneurs que mes maistres m'ont faict, car cela est à faire à un cœur vilain et ingrat.

COMMENTAIRES

DE

MESSIRE BLAISE DE MONTLUC,

MARESCHAL DE FRANCE.

LIVRE QUATRIESME.

A peine avois-je demeuré trois sepmaines à ma maison, que Sa Majesté me depescha un courrier, me mandant que je l'allasse trouver là où il seroit, sans marchander ny attendre autre commandement ; ce que je fis incontinent, n'ayant presque veu ma maison et mes amis ; mais la gloire de l'honneur est un poignant esguillon. A mon arrivée, Sa Majesté me dict qu'il falloit que je m'en allasse en Piedmont trouver monsieur le mareschal de Brissac, lequel m'avoit envoyé demander pour commander les gens de pied, faisant estat que, pour secourir Sainct Iago où monsieur de Bonnivet s'estoit enfermé, il luy faudroit donner une bataille. On me depescha deux jours apres que je fuz arrivé, me monstrant le Roy beaucoup de signes d'amitié, et d'avoir aggreable mon service. Je trouvay

monsieur le mareschal de Brissac à Turin, malade de la goutte; et le lendemain j'allay trouver monsieur d'Aumalle, qui commandoit l'armée à Sainct Valant, pres Vulpian, laquelle estoit composée de cinq mil hommes de pied, mil hommes d'armes, et douze cens chevaux legers. Le Roy me donna à mon depart un coursier des siens, qui estoit tresbon. Je faisois venir mon train apres moy, car je m'en allay en poste. Le mesme jour que j'arrivay vers monsieur d'Aumalle, je voulus aller recognoistre Vulpian pour y mettre le siege; car le duc d'Albe (1), ayant mal faict ses besongnes, avoit quitté Sainct Iago. Ledict sieur d'Aumalle me presta un petit cheval gris. En plein jour j'allay recognoistre la ville à moins de cinquante pas; car je leur voulois monstrer que, pour avoir veu ma femme, je n'avois rien oublié de ce que je soulois faire. Ceste recognoissance se fit à sa veuë et de plusieurs autres. Je luy en rendis si bon compte, qu'il trouva que du tout je luy avois dict la verité. Lendemain il mit partie de l'armée vers le chasteau, où les ennemis avoient faict un grand terre-plein environné d'un grand fossé, avec une tenaille (2) qui couvroit le chasteau; et entre la tenaille et le chasteau y avoit quatre vingts pas ou plus, et une tranchée qu'ils avoient faict encores au milieu, afin que, s'ils perdoient la teste de ce grand bastion et tenaille avant qu'ils fussent au chasteau, se peussent retirer à ceste tranchée. Monsieur d'Aumalle avoit pour lors pour commissaires de l'artillerie Duno et Balasergues, qui firent commencer

(1) Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe.

(2) Espèce particulière de fortification pour défendre les approches d'une place.

les tranchées à plus de cinq cens pas de la ville (1), et trouverent que la terre estoit pleine de petits cailloux, de sorte que cent hommes n'eussent pas faict en un jour vingt pas de tranchée, et amuserent deux jours ledict sieur en ceste besongne. J'estois fort mal content que nous ne faisions ce que je voulois. A la fin, monsieur d'Aumalle se resolut de veoir luy mesme ce que je luy conseillois de faire, et allasmes à une heure de nuict par le costé du coing de la ville à main gauche, et par derriere une petite chapelle qui estoit à quinze ou vingt pas de la contre-escarpe : il ne mena homme du monde avec luy, que moy et Fequieres (2), qui depuis, à ce que j'ay entendu, a tourné le visage à la maison de Guyse, combien que ledict seigneur luy faisoit autant d'honneur, ou plus, qu'à gentilhomme qui fust pres de luy. Ledict seigneur et moy marchasmes par dessus la contre-escarpe, et Fequieres par dessous. Nous mesurions combien de contre-escarpe nous falloit coupper pour mettre l'artillerie sur le bord du fossé, et voir aussi si le recul du canon seroit veu de l'arquebuserie des ennemis, et nous aussi, si nous logions contre la contre-escarpe.

Nous en allasmes par dessus icelle, et tout le long des fossez plus de six vingts pas, passasmes deux sentinelles des leurs, sans qu'elles nous dissent mot parlans à l'oreille : que si nous eussions porté deux eschelles, il eust faict tenter la fortune, pour veoir ce

(1) L'armée française arriva devant Vulpian le 3 septembre 1555.

(2) De Paz de Feuquières, dit le Jeune, gentilhomme picard. Il se fit depuis protestant, et se distingua par sa valeur et par ses talens militaires pendant les guerres de religion. Mort au siége de La Charité en 1569.

qu'il en fust advenu, car elle se presente souvent sans y penser, et lors que moins on y songe. Et quand se vint à la troisiesme, elle cria et esveilla toutes les autres, lesquelles, à ce que je pense, dormoient; et ainsi ledict seigneur, et moi avec luy, nous retirasmes vers la petite chapelle, beaucoup mieux accompaignez au retour qu'à l'aller, mais c'estoit de bonnes arquebusades; et fusmes contraincts nous jetter dans la chapelle, le derriere de laquelle Fequieres gaigna. Or icelle chapelle estoit ouverte devers la ville, et là où la porte se tenoit quand il y en avoit; c'estoit un pillier de pierre carré de la grosseur d'un homme qui ne fust pas esté guere gros; et nous hastoient tant les arquebusades, que monsieur d'Aumalle fut contrainct se jetter tout en un coup derriere le pillier, tout droict, et moi derriere luy, car toute la chapelle estoit ouverte. Je n'oüis à ma vie de plus grandes arquebusades; je ne sçay si c'estoit la peur : il y avoit dequoy en avoir, car les balles presque tousjours touchoient le pillier duquel monsieur d'Aumalle se couvroit. Il me servoit à moy de pavois, car je lui tenois ma teste et mon corps contre le sien. Ils nous tindrent là assiegez plus d'une grand demy heure; et faut bien dire qu'ils nous avoient ouys quand nous nous estions jettez dans la chapelle car nous les oyons crier : *Juro à Dios ellos son en la capilia; io los è entendidos* (1). Monsieur d'Aumalle m'a depuis souvent faict le conte des belles affres que nous eusmes; car je croy que plus de cent arquebusiers se vindrent affuster pour nous tirer: ils jettoient des brandons de paille allumés dans le

(1) « Je jure sur mon Dieu qu'ils sont dans la chapelle; je les y en-« tends. »

fossé : « Nous voicy bien, dict-il, s'ils font une sortie.
« — Taisons-nous, monsieur, luy dis-je, ceux de Lor-
« raine ne sont pas si malheureux que d'estre pris en
« tapinois. Le droict de la guerre ne veut pas qu'ils
« sortent sans savoir que c'est. Nous avons icy un bon
« bouclier barselonnois. »

Les balles donnoient tousjours contre la pierre ; il nous servoit bien de serrer les fesses. Fequieres fit un tour mal habile ; car, ne sachant où nous estions, il siffloit comme pour nous appeller. Je croy que cela les fit opiniastrer à tirer tant. Cependant l'alarme se donna partout ; à la fin ils se fascherent autant de tirer, comme nous d'avoir patience, puis sortismes, et trouvasmes Fequieres derriere la chapelle, qui avoit esté plus habile que nous; et là monsieur d'Aumalle conclud qu'il meneroit la nuict en suyvant l'artillerie sur le bord du fossé, et toutes nos enseignes ; et par là je gaignay la bataille contre les commissaires de l'artillerie, qui disoient que tout le monde y mourroit, et qu'il faudroit abandonner l'artillerie. Et par bonne fortune arriva monsieur de Caillac : le matin monsieur d'Aumalle luy conta tout ce que nous avions veu la nuict, moy present, et luy bailla Fequieres pour aller recognoistre par derriere la chapelle ; car la nuit mesmes ledict sieur ordonna deux enseignes qui estoient loin de la chappelle, pour s'aller camper au derriere d'icelle. Les assiegez firent là une incongruité, car ils ne se devoient contenter de l'ouvrir, mais devoient la raser. Et apres le retour de monsieur de Caillac, il fut de nostre opinion. Monsieur d'Aumalle permit à monsieur de Caillac et à moi d'aller mener les pionniers coupper la contre-

escarpe, et ordonna que Duno et Balasergues meneroient l'artillerie apres nous, et fit faire une gabionnade dans le pré, à quarante ou cinquante pas de la contre-escarpe, pour mettre les poudres; et au poinct du jour nous eusmes couppé la contre-escarpe, les canons placez pour tirer, de sorte que la bouche du canon entroit dans le fossé. Commençant à faire la batterie, monsieur de Bonnivet alloit et venoit à la teste du bastion, et là où monsieur d'Aumalle se tenoit ; aussi faisoit bien monsieur le mareschal de Cossé. Deux nuits devant qu'on fist les tranchées à la teste du bastion qui couvroit le chasteau, pour s'approcher du fossé, le baron de Chipy, maistre de camp, fit mettre en camisade les soldats, et à coup perdu se jetta dans le fossé pesle-mesle avec eux, et gaigna deux cazemattes qui flanquoient ce fossé, et tua ceux qui estoient dedans, car ils ne se peurent retirer. Et en mesme instant monsieur d'Aumalle commanda les ingenieurs qu'ils fissent des mines à la teste du bastion : ce qu'ils firent, et en firent trois. Monsieur de Cossé couroit au bastion voir si les mines estoient prestes, et puis revenoit à Monsieur d'Aumalle, à la batterie que nous faisions. Jusques ici je n'ay peu nommer Monsieur d'Anguyen, monsieur le prince de Condé son frere, ny monsieur de Nemours, pource qu'ils y estoient pour leur plaisir, et n'y avoient point de charge, estans accourus de la Cour au bruit d'une bataille qu'on disoit se devoir donner bien tost, parce qu'on n'eust jamais pensé que le duc d'Albe s'en fust retourné sans coup ferir. Ils ne s'abandonnerent jamais, et à l'assaut allerent ensemble, et monsieur de Bonnivet avec eux. Il vint plusieurs autres seigneurs,

entre autres monsieur de Ventadour (1), de Lude, de Lausun (2), de Malicorne (3), de La Chasteneraye. Or les deux mines firent un grand exploit, car elles renverserent presque toute la voute du bastion dans le fossé; et sur la grande poussiere qui se fit, le baron de Chipy, qui estoit maistre de camp, et tous les capitaines qu'il avoit avec luy sur la ruine, vindrent aux mains avec quatre vingts ou cent Espagnols qui estoient entrez quatre ou cinq jours devant, non sans perte de beaucoup des leurs à l'entrée, et bien deux ou trois cens d'avantage : tous lesquels estoient hommes esleus et choisis parmy toutes les compagnies espagnolles; et là y en mourut plus de quatre vingts. Et leur gaignerent encore nos gens ceste tranchée qu'ils avoient faicte par le milieu, car ils se voulurent retirer à ceste tranchée, et les nostres les suivirent de si pres qu'ils y entrerent aussi tost qu'eux. Il se voulurent jetter fuyant droit au chasteau : celuy qui le gardoit ne voulut pas abbattre le pont, et là furent achevez de tuer. Et voy-là le succés du bastion, qui fut bravement emporté. Là fut tué un nepveu du duc d'Albe (4), Cesar de Naples; entre les prisonniers, le sieur Sigismond de Gonzague (5), et le capitaine Lazare, lieutenant de

(1) Gilbert, comte de Lévis, créé duc de Ventadour en 1578, et pair de France en 1589, gentilhomme de la chambre du Roi, gouverneur du Limosin, ensuite du Lyonnais, Forez et Beaujolais.

(2) François Nompar de Caumont, comte de Lauzun, baron de Verteuil et de Puiguilhem, etc., gentilhomme de la chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant pour le Roi des ville et comté de Blaye. Mort en 1575.

(3) Jean de Chourses, seigneur de Malicorne, gouverneur du Poitou.

(4) Ce n'est point César de Naples, mais César de Tolède, également neveu du duc d'Albe, qui fut tué à cet assaut.

(5) Sigismond de Gonzague, marquis de Vescovato.

la garde du duc d'Albe, et plusieurs autres desquels je n'ay pas retenu le nom. Il faut retourner à la bresche, qui n'estoit pas à la verité dire trop irraisonnable: elle fut assaillie en mesme heure que le bastion; ainsi le falloit-il faire; et, quoy que tous ces princes et seigneurs y fissent tres-bien leur devoir, y estans montez pour donner courage aux soldats, si est-ce que les ennemis la deffendirent fort bravement, et nous renverserent bien battus. Là fut tué le comte de Creance (1), et plusieurs autres luy tindrent compagnie. Sçachant l'effect que d'autre costé avoit esté fait, cela nous consola, et donna esperance à tout le monde que nous viendrions à bout de notre dessein. Estant monté sur le terre-plein du boulevart, qui estoit demeuré entier, je dis à Duno qu'il allast dire à monsieur d'Aumalle qu'il falloit loger trois ou quatre canons sur ce terre-plein, pour foudroyer les ennemis dans la ville : ce qui fut tout aussi tost fait, de sorte que le matin tout jöüa.

Cela estonna ceux de dedans, de sorte qu'ils commencerent à penser à leur conscience, et parlementer. En fin la capitulation fut faicte (2), et aussi pour le chasteau, contre lequel, pour sauver l'honneur de celuy qui estoit dedans, on fit tirer cinquante coups de canon. Cependant les nouvelles vindrent comme monsieur de Termes s'en venoit avec charge du Roy. Cela fut cause que plusieurs parloient diversement de cela, et en disoit-on diverses raisons. Un secretaire de

(1) De Bouillé, comte de Créance, tué d'un coup de pierre à la tête.

(2) Nous eûmes environ huit cents hommes tués ou blessés à ce siége, sur lequel on trouvera des détails plus étendus dans les Mémoires de Boyvin du Villars. Mais cet auteur ne fait aucune mention de Montluc.

monsieur le mareschal de Brissac, nommé Verbin (1), arriva le lendemain à midy avec des lettres à tous les princes, s'excusant que ceste charge de monsieur de Termes n'estoit jamais venuë de luy. Et me dit ledict Verbin, de la part de monsieur le mareschal, qu'il me prioit bien fort que je parlasse à tous les princes, afin qu'ils n'eussent ceste opinion de luy : ce que je fis, encore que je n'eusse pas peut estre autant de credit que beaucoup d'autres; mais je ne sçay que c'est, j'en ay tousjours eu plus que je n'avois esperé. Or, pour un mot seulement que je dis à ce Verbin, qui estoit qu'il sembloit advis à messieurs de Gounort, vicomte de Gourdon et à moy, que monsieur le mareschal devoit mander au Roy qu'il pleust à Sa Majesté retarder la venuë de monsieur de Termes pour quelques jours, car peut-estre ces princes feroient difficulté d'obeyr à un gentil homme, car ledit sieur de Termes n'avoit lors autre tiltre, et que cela peut-estre les occasionneroit de quitter l'armée; ce qu'ils ne pouvoient faire sans que beaucoup de gens les suivissent, qui pouvoit apporter beaucoup de prejudice à son service. Lesdits sieurs Gounort, de Gourdon et moy, n'avions tenu, le soir auparavant, autre langage; mais cest homme de bien (2) alla dire à monsieur le mareschal que je luy avois declaré que je n'obeyrois point à monsieur de Termes; à quoy je ne pensay jamais, car autres-fois je luy avois obey, et n'estois pas si haut monté sur mes mulets de coffres, que je voulusse faire le prince. Il a tousjours esté mon amy et de tous mes

(1) C'est sans doute Boyvin du Villars.

(2) Boyvin du Villars, secrétaire du maréchal; il a laissé des Mémoires qui feront partie de cette Collection.

freres, autant ou plus que gentil homme de la Guyenne; et tout jamais avons vescu ainsi. Cela se passa en ceste sorte, et marchasmes droit à Montcalvo, attendant la venuë de monsieur de Termes, qui arriva au siege, et en usa fort sagement; aussi estoit-il fort advisé, car il ne se voulut jamais entremettre de commander. Nous mismes le siege au chasteau, car la ville fut emportée [1], aussi n'estoit-elle pas forte, et le battismes par le cul d'un bastion, à main droicte de la porte. Il ne fut possible y faire bresche, car il eust fallu monter avec des eschelles; de sorte que nos gens, l'ayant voulu tenter, furent repoussez. J'allay, la nuict, recognoistre le fossé, jusques sous le pont-levis, tout contre la muraille, pour voir s'il y avoit point de flanc qui deffendist la porte; et trouvay qu'il y en avoit un bas qui battoit au long du fossé : ils me jetterent des cercles de feu, et m'y blesserent un sergent de la compagnie de monsieur de Lieux, mon frere; et si n'estions que trois qui entrasmes dans le fossé.

Je fis une consultation avec monsieur de Caillac, que nous missions deux canons sur la contre-escarpe, vis à vis de la porte, afin de tirer droit aux pieces de bois où les chainnes estoient attachées, afin que le pont tombast d'un autre costé; et ainsi nous mettrions bien tost en pieces la porte qui estoit par le dedans. Nous dismes tout à monsieur d'Aumalle, qui nous en laissa faire. La nuict suivante, nous logeasmes les gabions et trois canons; ce qui fut faict à une heure apres minuict. Tous les princes vindrent veoir nostre besongne,

[1] Salvaison, gouverneur de Cazal, escalada les murs de Moncalvo pendant la nuit, et prit cette place peu fortifiée, sans répandre de sang: il n'en fut pas de même de la citadelle. (*De Thou.*)

et monsieur d'Anguyen, me prenant par le faux du corps, me dit : « Vous avez esté mon soldat autres-« fois, à present je veux estre le vostre. — Monsieur, « dis-je, vous soyez le bien venu : un prince ne se doit « pas desdaigner au besoin de servir de pionnier; voicy « besongne pour tous. » Monsieur de Cossé y arriva peu apres, lequel je prins par la main, et l'amenay voir tout nostre faict. Apres que ces princes et seigneurs eurent veu tout, ils s'en allerent reposer attendant le jour. Je demeuray là. Le matin, comme le capitaine du chasteau se vit bridé de ceste sorte, il commença à faire sonner la chamade, et se rendit vies et bagues sauves (1), avec permission de traisner une petite piece d'artillerie (2) pour luy sauver son honneur; et s'en alla droit au pont d'Asteure (3), où estoit dom Arbre, leur maistre de camp, qui ne luy donna pas le loisir d'entrer en aucune maison pour compter sa fortune, car soudain il le fit pendre et estrangler, comme il meritoit, car, pour le moins, devoit-il attendre un assaut; il nous eust donné prou d'affaires.

Vous qui vous enfermez dans les places, advisez à ne prendre pas si tost l'effroy, et, encore que vostre ennemy ait bien accommodé tout son fait, et que vous ayez occasion d'entrer en quelque soupçon que le vostre aille mal, si est-ce que s'il y a tant soit peu d'apparence de vous pouvoir deffendre, esvertuez vous, retranchez vous, et pensez que vostre ennemy a plus de peur à vous attaquer, que vous n'avez à vous deffendre; car la place est bien chetive si vous n'avez quelque

(1) Le 8 octobre. — (2) Ce qu'il ne put faire, dit de Thou, parce que les roues et les flasques de l'affût se rompirent. — (3) Ponte-Stura, petite ville du Montferrat.

moyen de soustenir, puisque vous avez osé attendre le canon. Ne pensez pas sauver vostre honneur pour emporter, ou vostre enseigne, ou quelque piece d'artillerie, comme fit cestuy-cy ; car tout cela en fin n'est pas grand cas, et celuy qui vous assiege le vous accorde aisément, pourveu qu'il en ayt le profit, et vous la honte et le dommage. Songez les regrets que ce pauvre capitaine, qui se rendit si legerement, faisoit estant sur la potance, et s'il n'eust pas mieux aymé mourir sur la bresche. Lorsque vous aurez fait tout ce qu'un homme de bien peut faire, il n'y a point d'ordre, il se faut rendre.

Cette prise importa fort, car Montcalvo bridoit et tenoit suject, non seulement le pont d'Asteure, mais toutes les places le long du Pau et de la plaine du marquisat de Montferrat, et, avec cela, asseuroit fort Cazal. L'armée sejourna là sept ou huict jours [1], pendant lesquels arriverent les nouvelles aux princes et à monsieur d'Aumalle, que le Roy avoit quelque mescontentement pour la desobeyssance dont j'ay fait mention cy dessus. Je fus meslé parmy cette belle histoire, m'ayant presté quelque bon personnage ceste bonne charité de dire que je mestois le feu aux estouppes; et vint la chose si avant, que monsieur le connestable m'envoya une lettre, par laquelle il me mandoit que le Roy luy avoit commandé m'escrire que je me retirasse chez moy, et que pour ceste guerre il ne vouloit plus que je m'en entremisse. Cela ne m'estonna pas fort, car je sçavois bien que le Roy me feroit cest honneur de m'ouyr. Monsieur le mareschal de Brissac envoya son frere, monsieur de Cossé, à la Cour,

[1] Plus de quarante jours, suivant de Thou.

lequel asseura le Roy du contraire de ce qu'on luy avoit faict entendre de moy, dont le Roy m'en tint quitte à mon arrivée : car cela fut cause que je m'en allay à la Cour, et me fit aussi bonne chere que de coustume, s'informant bien particulierement des affaires du Piedmont, mesmes des princes qu'il y avoit en nostre armée, desquels le Roy n'estoit gueres contant; mais je n'avois garde de trop parler, car apres, ou monsieur le connestable, ou madame de Valentinois l'eussent sçeu, et de main en main il eust esté dit que c'estoit Montluc qui en avoit compté.

O qu'un homme qui vit parmy les grands doit estre sage! Les rapporteurs n'ont rien de bien au ventre : autant en voulut on faire de monsieur de Strossi au retour d'Italie; bien me servit d'en parler sagement, car la Royne et luy m'en sentirent bon gré. Il faut bien, si vous sçavez quelque chose fort importante, en advertir vostre maistre ; mais pour l'aller entretenir, en disant : Sire, un tel fait mal, un autre va laschement en besongne, un autre fait cecy et cela; vous meritez qu'on vous donne des poignardades. Car il faut parler autrement des grands. Celuy qui avoit dit au Roy que j'estois cause du trouble, c'estoit un meschant homme, car il n'en estoit rien. Il ne faut pas trouver estrange si l'on preste des charitez à moy, qui suis pauvre gentil-homme, l'on en preste bien aux princes et aux autres, pour bien grands seigneurs qu'ils soient : ce sont choses ordinaires à la cour des princes; c'est là où on fait profit, car le recullement d'un sert d'avancement à l'autre : ils jouent aux bouttehors. Il n'y a ordre, il faut passer par là; car un bon cœur ne peut demeurer chez soy, et qui se veut eschauffer, il faut qu'il s'ap-

proche du feu ou du soleil. Nostre soleil, c'est le Roy, qui nous esclaire et eschauffe de ses rayons, quelque part que nous soyons. Si quelqu'un se met au devant, il faut prendre patience avec la devise de monsieur de Guyse : *Chacun son tour.*

[1556] Apres avoir quelque peu sejourné à la Cour, je prins congé de Sa Majesté, et m'en vins à ma maison, où je demeuray cinq ou six mois en repos. Lorsque j'estois occupé pour accommoder les affaires de ma maison, laquelle je n'avois eu le loisir jamais de recognoistre, Sa Majesté me depescha un courrier pour me faire venir là où il seroit, en poste, m'escrivant que j'envoyasse mon train droit à Marseille, sans me mander là où il me vouloit envoyer : ce que je fis ; car je n'ay jamais esté retif. Et estant arrivé à la Cour, je trouvay deux gentils-hommes sienois, qui estoient venus supplier Sa Majesté, de la part de tout leur pays, me vouloir envoyer par delà pour les commander, faisant de grandes plaintes contre monsieur de Soubise (1), non qu'il les tirannisast ny fist aucun desplaisir, mais pour quelques places qu'estoient perduës de leur Estat ; et croy que monsieur de Soubise y avoit faict ce qu'il avoit peu, mais nul ne prend en gré aucune perte. Tout le monde juge les choses par l'evenement. A mon arrivée, le Roy dit qu'il falloit que je retournasse à Montalcin, pour y estre son lieutenant general ; je contestay une grand piece (2) pour n'y aller point, non que la charge ne fust honnorable, mais j'avois crainte de m'y embarquer sans biscuit. Et à la verité,

(1) Jean, l'archevêque Alias de Parthenay, baron de Soubise, vicomte de Rohan. Il fut gouverneur de Lyon pour les Huguenots, et très-passionné pour leur parti. — (2) Long-temps.

qui veut bien faire ses affaires, il ne faut aller si loin, car on ne s'en souvient pas; et, si quelque chose se presente pour vostre advancement, vous n'en avez nulle nouvelle. Mais pour l'honneur et la reputation, il vaut mieux estre souvent loing que pres : vostre renommée croist plustost, et les estrangers vous reverent plus que les vostres. D'ailleurs je desirois estre employé aux guerres en la France pres de sadicte Majesté; mais il ne fut possible m'en pouvoir excuser : aussi je n'eusse sçeu refuser mon bon maistre. Les Sienois, dés que je fus arrivé, presserent Sa Majesté encore pour me faire partir, preschant plus de loüanges de moy que je n'en meritois. Or, sans plus sejourner, je partis, et prins mon chemin à Marseille, où je trouvay sept enseignes de gens de pied que le Roy envoyoit à Rome, lesquelles monsieur de La Molle commandoit; et mon fils aisné Marc-Anthoine [1] estoit un des capitaines, avec le capitaine Charry. Le baron de La Garde nous embarqua, et nous descendit à Civitavechia; et incontinent prins la poste, et m'en allay à Rome.

Or le cardinal Caraffe, qui estoit venu en France, supplia le Roy de commander que s'ils avoyent affaire à Rome pour le service du Pape [2], que je m'y arrestasse pour quelque temps; ce que Sa Majesté me commanda. Et trouvay ledit cardinal desja arrivé à Rome, et fus fort bien venu de monsieur le mareschal de Strossi, dudit sieur cardinal, et du duc de Pal-

(1) Il avoit été page de madame de Guise, depuis madame de Nemours. (Brantôme.)

(2) Le pape Paul IV avoit confisqué les biens des Santa Fior et des Colonne, qui étoient protégés par l'Empereur. Une armée impériale, sous les ordres du duc d'Albe, étoit dirigée vers Rome pour venger cette injure, et le Pape réclamoit les secours de la France.

liane (1) son frere; et le lendemain me menerent baiser les pieds du Pape, lequel me fit fort grand chere, s'enquerant de moy des particularitez de la France. Le duc d'Albe avoit desja son camp à vingt mil pres de Rome. Ledit cardinal avoit fait une levée de trois mil Suisses, qui desja estoient arrivez à Rome. J'estois tousjours d'opinion que nous sortissions à la campagne à dix mil de Rome, et que là nous nous campissions en attendant que le duc d'Albe s'approchast des murailles de la ville, craignant toujours qu'il adviendroit ce qui advint : mais le sieur Camille Ursin (2), qui gouvernoit les affaires de la guerre pour le Pape, n'y voulut jamais entendre, et commença à designer des fortifications par dedans la ville, pres des murailles, et me fut baillé un quartier. Plus de trois semaines s'escoulerent sans que le duc d'Albe s'approchast de plus de cinq à six mil. Et se donnoient toute la nuict les Romains l'alarme entr'eux-mesmes, de sorte qu'on ne voyoit que fuyr gens vers Sainct Pierre, autres aux maisons des cardinaux qui tenoient le parti du roy d'Espagne ; et ne vis jamais tel desordre. Ce peuple n'est gueres aguerry; aussi est-il composé de diverses nations (3). Je croy que ce n'est pas la race des Cesars, Catons, Scipions et autres; il y a là trop de

(1) Jean Caraffe, comte de Montorio et duc de Palliano, fut général des troupes de l'Eglise, sous son oncle Paul IV, qui lui donna le duché de Palliano, confisqué sur les Colonne.

(2) Camillo Ursino avoit été fait gonfalonnier, ou capitaine général de l'Eglise par le pape Paul IV. Mort en 1559, à soixante-dix ans.

(3) On trouve dans le recueil de Ribier une lettre du cardinal du Bellay, qui confirme le récit de Montluc, et qui prouve combien on pouvoit peu compter sur les talens militaires de Camille Ursin, et sur la bravoure des troupes du Pape.

delices et voluptez pour produire grand nombre d'hommes de guerre. Et parce qu'il sembla advis à messieurs les cardinaux d'Armagnac, du Bellay, de Lansac et d'Avanson, que, si je faisois une remonstrance aux capitaines commandans en la cité, pour leur apprendre l'ordre que j'avois tenu à Siene, qu'ils le prendroient en meilleur part de moy que de tout autre, leur souvenant, et à toute la cité, de la reputation que j'avois acquise audit siege, monsieur le mareschal de Strossi (1) et monsieur le cardinal Caraffe le trouverent bon, et firent venir tous les principaux, et tous leurs capitaines, enseignes et lieutenans dans la basse-court du logis de monsieur d'Avanson, qui pour lors estoit ambassadeur; et là je leur fis la harangue qui s'ensuit, en la presence desdicts sieurs, en langage italien. Monsieur de Lansac est en vie, qui me dit qu'il n'eust jamais pensé qu'un Gascon fust devenu bon italien, comme j'estois lors.

« Messieurs, depuis que le duc d'Albe s'est appro-
« ché un peu de vostre cité, il nous semble, à nous qui
« sommes françois, que vous avez conceu quelque
« nouvelle peur, et sans grande occasion; de sorte que
« pour la moindre chose vous entrez en un merveilleux
« effroy : que si les ennemis s'approchoient de vos
« murailles lors que ceste confusion est parmy vous,
« ils entreroient dedans tout à leur aise, sans grande
« contradiction, pource qu'au lieu que vous deviez
« tenir un silence dans vostre cité, mesmement la nuict,
« et que vous deviez plustost courir aux murailles que
« de vous mettre au grand desordre, que vous faites;

(1) Strozzi venoit d'être nommé maréchal de France; il succédoit à Robert de La Mark.

« car on voit une partie courir à Sainct Pierre, autres
« aux eglises, autres és maisons des cardinaux espa-
« gnols, avec toute la confusion du monde : cela ne
« peut proceder que d'une de deux choses, ou bien
« faute de cœur, ou faute que vous ne commandez
« pas bien l'ordre qu'il faut que vos gens tiennent
« quand les affaires se présentent, tant la nuict que le
« jour. Si vous le faictes pour faute de cœur, c'est donc
« signe que vous n'aviez pas bien consideré quelles
« gens sont vos ennemis. Et que peuvent-ils estre au-
« tres qu'hommes comme vous? ne portons nous pas
« les armes pareilles aux leurs, et aussi bonnes que les
« leurs? ne sont-ils pas sujets à recevoir la mort de nos
« coups comme nous des leurs? la querelle du Pape
« n'est-elle pas juste et saincte, et meilleure que la leur?
« ce que nous doit faire esperer que Dieu est avec
« nous. Et quelle part et portion a le roy d'Espagne à
« Rome, ny aux terres du Pape, ny en vos maisons,
« pour faire que Dieu le veuille ayder plus qu'à nous?
« Qu'est devenuë la hardiesse de vos anciens Romains,
« qui vous ont laissé ceste grande renommée qu'ils
« ont acquise en leurs vies? Quelle autre nation habite
« aujourd'huy à Rome, pour vous avoir osté le cœur
« que vous ont laissé ceux de qui vous descendez de
« toute ancienneté, comme vous dites? O messieurs,
« que vous faites un grand tort à la renommée de vos
« predecesseurs, de montrer que vous ayez crainte des
« gens qui ne sont qu'hommes comme vous? Vous faites
« beaucoup pour les ennemis, de ce qu'ils se pourront
« vanter avoir fait peur à ceux qui anciennement fai-
« soient trembler toutes les nations du monde. Si ceste
« peur procede du mauvais ordre que vous y avez

« donné à vostre commencement jusques icy, il n'y a
« rien encores tant gasté, qu'en un seul jour vous n'y
« puissiez remedier. Vous en allant tout à ceste heure,
« advisés d'où procede ce deffaut, et promptement y
« remedier : et ainsi vous ferez cognoistre à tout le
« monde que ce n'est pas faute de cœur, mais que c'est
« faute de l'ordre ; et ainsi tout vostre peuple repren-
« dra courage, se voyant dans le bon ordre que vous y
« aurez donné. Ne trouvez pas estrange si je m'esbahis
« de ce que je vois dans vostre cité ; m'estant trouvé
« dans Siene commandant au peuple, ayant le mar-
« quis de Marignan plus de force deux fois que n'a le
« duc d'Albe, je puis dire, avec beaucoup d'honneur
« pour les Sienois, que je ne cogneus en ma vie un seul
« citoyen avoir peur. Bien-heureux sont les Sienois,
« qui ont monstré estre extraicts et vrais enfans legi-
« times de vos anciens peres qui ont fondé ces mu-
« railles et les leurs aussi, à ce qu'ils m'ont asseuré ;
« aussi portent ils mesmes armes que vous. Et encore
« que la cité soit perduë, leur renommée et valleur
« n'est pas pour celà enterrée, qui donnera tousjours
« esperance à un chacun qu'elle se pourra quelque
« jour recouvrer par leur vertu et hardiesse. Que si
« vous ne faites autrement que comme j'ay veu jusques
« icy, je veux dire que je seray tousjours plus asseuré
« de deffendre Siene, n'ayant que les femmes sienoises
« avec moy pour combattre, que non deffendre Rome
« avec les Romains qui y sont. Excusez moy, je vous
« prie, si je vous dis la verité ; car je ne le fais pour
« aucune commodité que je pense en pouvoir revenir
« au Roy mon maistre ny à moy, mais pour vostre
« bien, et pour eviter la ruine totalle de vostre ville,

« laquelle si elle est envahie par vos ennemis, vous « serez miserablement saccagez, et la ville pirement « traictée qu'elle ne fut du temps de monsieur de Bour- « bon. Croyez, messieurs, que si j'estois aise de vostre « perte, je ne vous ferois pas la remonstrance, en la « presence de ces seigneurs, que je vous fais ; mais en « estant marry comme votre serviteur, puis que vous « estes bons amis et confederez du roy de France mon « maistre, et desirant mourir avec vous pour vostre « conservation, cela m'a contrainct vous faire entendre « ce que je vous ay dit, et aussi que messieurs les mi- « nistres du Roy qui sont icy, m'ont asseuré que vous « la prendrez en meilleure part de moy que de tout « autre, pour l'estime que vous avez de moy depuis le « siege de Siene : ce que je vous prie de ma part vou- « loir faire. Et si en aucune chose je vous y puis ayder, « me le faisant sçavoir, je me transporteray inconti- « nent à vostre conseil. Je croy que le souvenir du sac « de vostre ville, fait par le seigneur de Bourbon, vous « met en doute. Vous fustes lors surpris, à present « vous avez les armes aux mains. N'ayez peur, ne crai- « gnez vos ennemis, ains departez vostre ville, donnez « à chacun son lieu, pour se rendre au besoin, affin « que vostre confusion ne nous oste le moyen de vous « secourir, si l'ennemy se presente. Et chassez la peur « de vos citoyens, s'il en y a : qu'on ne voye nulle « confusion, et ne vous faschez du reste. Vous verrez « bien tost vos ennemis forcez de se retirer, sçachant « le bon ordre que vous y aurez mis. » Ils me remer- cierent bien fort, et ainsi se departirent de nous, nous asseurant qu'ils alloient donner tel ordre, que les ac- cidens qui estoient survenus n'y adviendroient plus,

me priant bien fort me vouloir trouver en leur conseil le lendemain matin, et que là ils me monstreroient l'ordre qu'ils y alloient donner, pour prendre là dessus mon advis et conseil. Ce qui fut fait : et regardasmes tous ensemble si bien à leurs affaires, qu'il ne se parla plus de crainte ny de desordre. Je m'accostay des principaux du peuple, et leur monstray ce qu'il falloit faire : je les cognus de bonne volonté. Toutesfois ceste grande multitude est formée de diverses humeurs : il y a moyen de les ramener toutes à une, quand c'est pour leur bien et salut. Bref, toutes choses se porterent mieux, dequoy le Pape me sentit bon gré.

Or le duc d'Albe, quelques jours apres, remua son camp, et print son chemin vers Thiboly [1], à douze mil de Rome. Je ne sçay si ce fut qu'il entendit que la ville se gardoit mieux qu'elle ne faisoit, et que les choses estoient changées, ou bien que son opinion n'estoit de s'approcher plus pres de la ville. Et, pource que dans Thiboly estoit le sieur Francisco Ursin avec cinq enseignes italiennes, et que la ville n'estoit point forte, messieurs le mareschal, cardinal de Caraffe et duc de Palliane, eurent crainte que le duc d'Albe s'en allast prendre Thiboly, et mettre en piece ce qui estoit dedans; ce qui fut cause qu'ils me prierent de partir toute la nuict pour aller retirer le sieur Francisco, me baillant les deux compagnies de chevaux legers de la garde du Pape, et les deux compagnies à cheval du duc de Palliane, que les capitaines Ambros et Bartholomé [2] commandoient, et quatre cens arquebusiers qui estoient sous la charge de mon fils Marc-Anthoine et du capitaine Charry. Le cardinal

[1] Tivoli. — [2] Bartolomeo de Benevento.

Caraffe m'avoit asseuré sur son honneur que les ennemis ne pouvoient passer le Tybre, et que je pouvois faire la retraicte, ayant tousjours le Tybre entre les ennemis et moy. Je fus au soleil levant avec les gens à cheval à Thiboly, et les gens de pied arriverent deux heures apres moy, et trouvay que le sieur Francisco ne sçavoit aucunes nouvelles des ennemis; et apres l'avoir entendu, je me doutay de ce qu'il m'advint, car je sçavois bien, avant que partir de Rome, que le duc d'Albe avoit prins le chemin de Thiboly, et qu'il venoit à la desrobée surprendre le sieur Francisco, puisqu'il n'en sçavoit aucunes nouvelles. Je ne fis que manger bien peu, et faire repaistre mes chevaux, et manger un peu nos gens de pied. J'ordonnay au sieur Francisco de faire sonner le tabourin pour desloger et mettre aux champs, et le priay de me prester un cheval ou deux de ses gens qui cognoissoient le pays, car moy-mesmes je voulois aller faire la sentinelle cependant que tout le monde s'appresteroit pour partir : dont bien m'en print, car le sieur Francisco avoit envoyé deux de ses gens pour descouvrir, et avoient rapporté, cependant que nous disnions, qu'il n'y avoit aucunes nouvelles d'ennemis en tout le pays; mais je ne me voulus pas arrester là, et m'en allay avec ces deux mesmes. Et comme je fus hors Thiboly, au long d'un cottau, je me mis sous un arbre, car il commençoit à faire grand chaud; et tout en un coup j'apperceus au long d'un petit bois taillis force gens à cheval qui alloient droit au Tybre contrebas, et d'autres que je voyois au long d'un vallon, qui venoient droit à moy; et au milieu d'une plaine, au deça de ce bois taillis, je voyois quelque

chose, ne pouvant discerner que c'estoit. Je manday promptement au seigneur Francisco que j'avois descouvert le camp, et qu'à toute diligence il fist sortir ses gens, et s'acheminast par l'autre costé du Tybre. Jamais le soldat qui l'alla advertir ne fut dans la ville, que voyla dixhuit ou vingt enseignes d'Espagnols qui estoit couchez dans la plaine, levez et marcher. Je m'en vois au galop, et trouvay qu'il n'y avoit encores un seul homme dehors; et fis diligence de faire cheminer les enseignes italiennes, faisant fermer la porte de la ville : et fis là le tour d'un fin homme, car j'emportay les clefs avec moy, pensant que les ennemis ne peussent de long temps rompre les portes; car le Tybre passe par le milieu de la ville, où il y a un pont, et de bons et beaux moulins dans la ville mesmes, lesquels j'avois commencé à faire rompre dés mon arrivée; mais cela ne peust estre achevé. J'avois laissé le capitaine Charry à la porte, et mon fils Marc-Anthoine au pont pour le soustenir; et j'allois et venois faire haster les Italiens de cheminer. Et comme ils furent tous dehors la porte, j'allay retirer le capitaine Charry, et commençasmes à rompre le pont, qui estoit de bois, et tout incontinent les ennemis furent dans la ville. Je mis des arquebusiers dans des maisons qui regardoient au long de la ruë. Les soldats firent extreme diligence d'achever de rompre le pont, puis m'acheminay droict à la porte. J'avois mis la cavallerie devant les Italiens, et falloit que nous passissions par le detroit des rochers, ne pouvant aller qu'un à un. Jusques à ce que nous fusmes à la sortie de la porte, nous eusmes les ennemis sur les bras; et n'y a pas cinquante pas jusques au destroict

du chemin. Et voyant qu'eux mesmes ne pouvoient venir qu'un à un, ils nous laisserent et retournerent saccager la ville. Leurs Italiens venoient après les Espagnols, et pensoient entrer dans la ville pour avoir leur part du sac; mais les Espagnols ne leur voulurent jamais ouvrir, et s'amuserent à la porte, et les Espagnols à saccager. Et comme nous fusmes à la plaine, je fis prendre à mon fils et au capitaine Charry, avec les quatre cens arquebusiers, à main droicte au long d'un costau à plus de mil pas de nous, et les deux compagnies du duc de Palliane; et leur dis le secret, que si les ennemis passoient le Tybre, qu'ils gaignassent tousjours au long du costau tirant à Rome, et qu'ils ne se souciassent poinct de moy. Autant eust valu perdre toutes les enseignes qu'avoit monsieur de La Molle, comme ces quatre cens arquebusiers, car c'estoit la fleur de toutes les compagnies. Je ne fus jamais à demy mil dans la plaine, que voy-la toute la cavallerie sur le Tybre, et leurs Allemans qui commencerent à passer, mesmement quelques gens à cheval aupres du moulin, qui ne pouvoient passer qu'un à un. Je tenois tout pour perdu, car il me falloit retirer douze mil devant tout le camp, et pensois bien que la cavallerie passeroit force arquebusiers en crouppe : mais si je perdois les uns, je ne voulois pas perdre les autres. Or le sieur Francisco marchoit tousjours le grand pas à une arquebusade du Tybre, et les autres au long du costau vis à vis de nous. Voy-cy arriver cinquante ou soixante chevaux des leurs. Je prins l'un des capitaines de la garde avec sa cornette, et l'autre suyvoit tousjours les gens de pied, et les faisoit haster; et tournay vi-

sage droit aux ennemis, lesquels firent alte, et moy faisant semblant de les charger, ils me tournerent le dos pour se retirer, ne sçay pourquoy; et je retournay à mon chemin. Depuis ne firent semblant de venir à moy, combien que tousjours arrivoient de leurs gens, mais c'estoient trois ou quatre; et, comme ils me virent bien avant, ils tournerent en arriere, et s'allerent amuser à prendre du bestail dans les prez. Il faut sçavoir quelle estoit ma deliberation, et voir si je me voulois perdre avec ceux-là, ou si me voulois sauver avec les nostres. Le duc de Palliane m'avoit donné un turc gris qui volloit sur terre. J'estois deliberé de mesler les cartes là, et, n'y voyant aucun ordre de se sauver, je me voulois retirer jusques aux nostres qui alloient droit à un chasteau qui tenoit pour le Pape, et y avoit garnison: et faisois estat de sauver la pluspart de la cavallerie, car il n'y avoit que cinq mil jusques au chasteau. Un trompette nous dit deux jours apres que jamais le duc d'Albe ne voulut laisser passer le seigneur Ascanio de La Corne [1], pource qu'il n'avoit là un seul arquebusier que des Allemans, car tous les Espagnols et Italiens estoient à Thiboly. Et ainsi me retiray droit à Rome, et manday à nos gens venir à nous, et nous r'alliasmes au pont qu'est le plus pres de Rome, où passasmes, estant trois heures de nuict quand nous arrivasmes à Rome. Voylà la fortune que j'eus à ceste retirade.

Ne vous fiez jamais, capitaines mes compagnons, quand vous arriverez en quelque lieu, si vous estes

[1] Ascanio della Cornia, fils de Francia de Berardo della Cornia, et de Jacqueline del Monte, sœur du pape Jules III. Mort à Rome au retour de la bataille de Lépante, en 1571.

tant soit peu en doute, à ce qu'on vous dira ; car c'est tousjours la coustume quand vous arrivez, on vous caresse, on vous prie de reposer. Ne faites pas cela; voyez le lieu où vous estes, recognoissez le tout. Un des plus grands capitaines que l'Empereur eut jamais, qui fut le seigneur Pescaire, pour s'estre fié à son arrivée en une ville d'Italie fut pris; et si avoit trois ou quatre mille hommes qui fut une grand honte à un si grand capitaine. Il en jettoit la faute sur un autre, comme luy-mesme m'a dict : « Si j'en eusse fait ainsi, « le seigneur Francisco m'eust fait souffrir une escorne, « et peut estre perdre la vie. »

Deux nuicts apres, lesdits seigneurs me baillerent deux compagnies italiennes pour les mener à Bellistre [1] au duc de Somme, qui est au delà de Marin, au long de la mer six ou sept mil. Je cheminay toute la nuit, ayant avec moy les deux compagnies du duc de Paliane, et commanday que nos chevaux eussent repeu dans une heure et demie. Le duc de Somme me vouloit arrester à toute force ceste nuict là, mais je n'y voulu jamais entendre ; car je pensois bien que le duc d'Albe n'estoit pas sans espions à Rome, veu qu'il y avoit tant d'Espagnols et gens qui tenoient le party du roy d'Espagne; et me mis, apres avoir repeu, en chemin, qui fut quarante cinq ou quarante six mil à aller ou venir, et arrivay à trois heures de nuict à Rome : dont bien m'en print, car deux heures avant jour arriverent six cens chevaux et cinq cens arquebusiers à cheval à Marin, et trouverent les nouvelles que j'estois repassé. Et voylà un autre fortune qui m'advint, où il ne me fut pas besoin avoir laissé l'entendement au logis. Or il

[1] Velletri.

faut que j'en mette par escrit un autre qui m'arriva six jours apres, et ne fust ce que pour faire rire ceux qui liront ce livre et le discours de ma vie.

Cinq ou six jours apres ce rencontre, estant tousjours le camp du duc d'Albe à Tiboly, le baron de La Garde manda à monsieur le mareschal de Strossi de Civitavechia, que s'il luy vouloit envoyer quatre cens arquebusiers, qu'il les embarqueroit dans les galleres, et qu'il les iroit descendre à Neptune, qui est une place plus forte sur le bord de la mer, laquelle entre dedans les fossez, et qu'on pourroit brusler les batteaux que le duc d'Albe y avoit fait amener pour faire un pont à Ostie afin de passer le Tibre du costé de deça, comme il fit apres. Or monsieur le mareschal m'en laissa la charge : j'y envoyay mon fils Marc-Antoine et le capitaine Charry, avec les quatre cens arquebusiers, lesquels y allerent par envie. Et comme ils furent à Civitavechia, il les embarqua et les alla descendre audit Neptune; mais il ne fut possible de les brusler, car il les avoit mis dans le fossé et les deffendoient de la forteresse. Et comme les affaires de la guerre sont incertains, il m'advint que le jour mesmes qu'ils arriverent à Neptune, où ils demeurerent deux jours, je m'allay promener le soir hors la porte de Rome qui va à Marin, et trouvay un homme qui venoit de Marin : je luy demanday qui il estoit; il me dict qu'il estoit l'hospitalier (1) de Marin; et cogneus à sa langue qu'il n'estoit pas italien, ce qu'il me confessa, car il me dit qu'il estoit françois, et qu'il estoit pauvre homme, reduit à cest hospital de Marin. Je luy demanday qui estoit à Marin; il me dit que le matin le sieur Marc-Antoine

(1) Qu'il tenoit l'hôtellerie de Marins.

Collonne y estoit arrivé avec sa compagnie de cinquante hommes d'armes, n'ayant rien avec luy d'avantage homme de pied ny de cheval. Les compagnies d'hommes d'armes en Italie n'ont point d'archiers comme les nostres. Marin est audict Marc-Antoine (1), et par ce que j'avois entendu à Rome quel il estoit, l'on le m'avoit despeint un jeune seigneur de vingt à vingt deux ans, plein de bonne volonté, et riche de quatre vingts mil escus de rente. Paliane estoit à luy, que le Pape luy avoit osté et donné à son neveu, que l'on appelloit depuis le duc de Paliane. Le tiltre ne luy dura guères, car il la recouvra apres. Ayant laissé cet hospitallier, il me va en l'entendement que facillement je prendrois prisonnier ce seigneur romain, et que, si je le pouvois attraper, j'estois riche à jamais; car pour le moins j'en aurois quatre vingt mil escus de rançon, qui estoit son revenu d'un an: ce n'estoit pas trop. Je vay discourir en moy-mesme que monsieur de La Molle viendroit avec moy, menant trois cens arquebusiers seulement, et les laisserois à moitié chemin aupres d'une tour, où il y avoit des cabanes pour retirer le bestail, car j'avois recogneu le chemin allant et retournant à Belistre, et que je prendrois le capitaine Ambrosi, lieutenant d'une compagnie du duc de Paliane, avec vingt cinq chevaux des meilleurs et les plus courans de sa compagnie, et que j'emprunterois du seigneur Aurelio Fre-

(1) Marc-Antoine Colonne, grand-connétable du royaume de Naples, duc de Taglia-Cozzo et de Palliano, général du pape Pie V lors de la ligue des princes chrétiens contre Sélim, empereur des Turcs. Il acquit beaucoup de gloire à la journée de Lépante, en 1571. On fit revivre pour lui les honneurs du triomphe, tel que les anciens Romains l'accordoient à leurs généraux victorieux. Philippe, roi d'Espagne, le fit vice-roi de Sicile et chevalier de la Toison d'Or.

gouse son lieutenant et sa cornette, avec trente cinq sallades seulement des meilleurs qu'il eust, et les meilleurs chevaux, et que je laisserois à une portée d'arquebusade de M. de La Molle, tirant vers Marin, le capitaine Ambrosi avec les trente cinq sallades; et moy je m'en irois, avec celle du sieur Aurelio, me mettre en embuscade aupres de Marin, sous les vignes, et un peu à main gauche du grand chemin, et que j'envoyerois six sallades donner l'alarme un peu devant le jour à Marin, et qu'estant le sieur Marc-Antoine jeune et plein de bonne volonté, il ne feroit point de faute de sortir. Je faisois estat qu'à point nommé il sortiroit au point du jour, et que les six sallades l'ameneroient à nostre embuscade, et que je prendrois la fuitte avec les six sallades à sa veuë, et qu'il me suyvroit à toute bride, voyant une cornette, laquelle luy feroit joye de la pouvoir prendre, pour avoir plus de reputation de sa victoire. Or, comme j'eus tout cela discouru en mon entendement, je le tenois aussi asseuré mon prisonnier comme si je l'eusse eu entre mes mains. Et m'en retournay dans la ville, et parlay au sieur Aurelio, lequel me presta son lieutenant et son enseigne avec les trente cinq salades : pareillement j'en parlay à monsieur de La Molle et au capitaine Ambrosi. Le lieutenant du seigneur Aurelio, qui estoit grec, s'appelloit le capitaine Alexis. Nous nous assignasmes à l'entrée de la nuit à la porte, et ne voulus rien dire de mon entreprise à monsieur le mareschal, ny à personne de ceux que j'amenois, jusques à ce que nous fusmes hors la ville : et à lors je tiray à part monsieur de La Molle et les capitaines Ambrosi et Alexis, et leur dis mon entreprise, laquelle ils trouverent tous trois fort bonne,

et en cela nous eusmes aussi bon entendement les uns que les autres. Il nous tardoit que nous n'y fussions, et eux me faisoient l'entreprise bien aisée, affermant les deux qui le cognoissoient qu'il sortiroit, et le capitaine Ambrosi ayant couru sept mil apres moy, nous asseurant que nous l'emporterions et toutes ses gens. Et ainsi nous nous en allasmes chaque trouppe à part, la mienne tousjours la premiere. Et comme nous fusmes pres de la tour, j'y laissay monsieur de La Molle, et plus avant, derriere la petite chapelle, le capitaine Ambrosi. Or comme nous fusmes le capitaine Alexis et moy au fond des vignes pres Marin, il voulut que l'enseigne menast les six et baillast le drappeau à un autre. Je luy baillay un gentil-homme des miens, et nous nous mismes dans un marais où l'hyver l'eauë croissoit et l'esté n'en y avoit point; car en autre lieu nous ne nous pouvions cacher : et ainsi s'en allerent les six droict à la porte de la ville. Et comme le jour commença à venir, nous n'avions point nouvelles que nos gens eussent donné l'alarme : je pensois, ou bien que le seigneur Marc-Antoine ne vouloit point sortir, ou bien qu'il s'en estoit retourné. Or à main gauche de nous il y avoit un grand vallon; je m'estois mis sur un petit haut où il y avoit des pierres d'une ruine de maison ou bien de chapelle, et commençay à veoir par de là le vallon sur la montée trois ou quatre chevaux, lesquels une fois paroissoient, d'autres fois non. Je les montray au capitaine Alexis, qui estoit plus bas que moy : il fit partir des sallades tout au long des vignes où le vallon commençoit. Je n'avois jamais encore jetté les yeux dans le vallon, pource que le jour ne faisoit que commencer à sortir, et je regardois tousjours vers

la montagne, où se monstroient ces trois ou quatre chevaux à cinquante pas de nous. Quand je tournay ma veuë dans le vallon, je vis trois trouppes de gens de cheval: à la premiere y pouvoit avoir plus de cent chevaux, à l'autre plus de deux ou trois cens, et en la grande sept ou huict cens. Or il faut dire la raison pourquoy ils y estoient: comme le baron de La Garde faisoit la descente de nos gens à Neptune, ceux de Neptune firent partir deux chevaux en poste vers le duc d'Albe à Tiboly, lequel incontinent depescha le sieur de La Corne avec douze cens chevaux et douze enseignes de gens de pied qui cheminerent toute la nuict; et une heure devant le jour il arriva à ce vallon, et les gens de pied à la crouppe de la montée : ils avoient faict alte là, jusques à ce que le sieur Marc Antoine seroit prest, luy ayant envoyé vingt cinq sallades pour le faire monter à cheval. Et comme ils furent à la porte de la ville, ils trouverent nos six sallades (l'aube du jour ne faisoit que commencer à poindre), et se demanderent les uns aux autres, *Qui vive!* et au cry ils chargerent les nostres de telle sorte, qu'il ne fut possible qu'ils reprinssent leur chemin à nous, et prindrent la fuitte vers le chemin qui vient de Belistre à Rome, et au long de la plaine romaine, les chasserent jusques aupres de Rome, et donnerent l'alarme à monsieur le mareschal et à toute la ville, et dirent qu'il n'estoit possible que je ne fusse prins, et toutes les gens que j'avois avec moy perdus. Or, comme le capitaine Alexis eut rappellé ses deux chevaux, nous prinsmes la retraicte par le chemin que nous estions venus : et voyla les cent chevaux apres nous, les deux ou trois cens apres qui venoient le trot, et les enseignes de gens de pied ve-

noient apres le pas; et ainsi nous menerent sept mil jusques au capitaine Ambrosi, les lances tousjours sur la crouppe de nos chevaux. J'estois sur ce cheval turc gris que le duc de Paliane m'avoit donné, un des vistes chevaux que je montay jamais, et qui bondissoit le mieux un fossé : aucunesfois je sautois en chemin dans le champ à main droicte, autresfois à main gauche. Quand nous fuyons par le grand chemin, le capitaine Alexis estoit toujours à la queuë comme moy, et celuy qui portoit la cornette devant. J'allois tousjours parlant aux soldats qu'ils ne s'esbahissent point, ores du costé de main gauche, ores du costé de main droicte. Le plus que nous pouvions avoir devant eux, estoit de la longueur de trois ou quatre lances. Or, le capitaine Ambrosi, comme nous approchasmes de luy, sort de derrier la chappelle, et je commence à crier : *Volte! volte!* à nos gens, qui tournerent incontinent; et tout en un coup je leur fis une cargue, et les rembarray jusques dans l'autre trouppe, laquelle, ayant veu nostre embuscade, avoit faict alte pour voir ce que c'estoit; et toutes les deux trouppes se serrerent, faisant semblant de nous vouloir faire la cargue. Je cogneus bien que j'avois faict un pas de clerc d'avoir faict ceste cargue, et pensay une fois estre perdu; mais, par bonne fortune, monsieur de La Molle se monstra sur le chemin avec l'arquebuserie, qui fut cause que les ennemis ne me firent la cargue, ains s'arresterent. Alors le capitaine Alexis me dit : *Quelli primi che ci sequitano sono Greci, per che lo ò intesi à loro gridi. Me ne vo à vedere se potero fermar li, per tratenermi con essi loro* (1); ce qu'il fit, leur demandant

(1) « Les premiers qui nous suivent sont des Grecs; je les ai reconnus

parler à fiance [1] : et cependant je faisois cheminer monsieur de La Molle, et gaignay une petite descente ; de sorte que les ennemis ne pouvoient plus veoir ce que nous faisions ; et leur fis aller gaigner les pilliers des aqueducs qui estoient par là où anciennement les Romains faisoient venir l'eauë à Rome, et de mesmes commanday aux gens à cheval de les suyvre au grand pas. Ainsi s'acheminerent, allant le plus grand pas qu'ils pouvoient ; puis je retournay au sieur Alexis, ayant rafreschy la bouche de mon cheval dans un fossé aupres de la tour, lequel je trouvay apres aussi frais que s'il n'eust poinct couru. Or, comme les deux trouppes furent ensemble et eurent faict alte, la grande fit de mesmes alte, et les gens de pied pareillement : le capitaine Alexis parloit tousjours à eux ; je pouvois descouvrir tousjours les nostres ; et, comme je les vis pres des aqueducs, je m'approchay du capitaine Alexis, et luy dis : *Retiriamo si, capitano, retiriamo si* [2]. Ils luy demanderent qui les menoit, il me nomma : et commencerent à faire des exclamations, disans qu'en huict ou neuf jours ils m'avoient failli trois fois ; c'est à la retraicte de Thiboli, et au retour de Belistre, et à ceste heure : dont le capitaine Alexis se rioit d'eux, tousjours se retirant. Or à la despartie du capitaine Alexis, plusieurs d'eux me crierent : *A Dio signor di Montluco, à Dio* [3] : et moy aussi je leur criay : *A Dio, à Dio*. Et de là tournerent tout court droict à Marin, où trouverent nouvelles que le baron de La Garde

« à leurs cris. Je vais voir si je pourrai arrêter leur marche en leur « parlant. »

[1] *A fiance* : sous sauf-conduit. — [2] « Retirons-nous, capitaine, retirons-nous. » — [3] « Adieu, monsieur de Montluc, adieu. »

avoit rembarqué nos gens, et retourné à Civitavechia. Le seigneur Ascanio me renvoya trois sallades que j'avois perdu, mais non les chevaux; car, comme leurs chevaux bronchoient, ils tomboient par terre, et moy je sautois en chemin avec mon turc, et leur donnois sur la croupe du plat de l'espée, de sorte qu'ils s'enfermoient dans la troupe. Il les renvoya par un sien trompette, lequel nous faisoit rire parlant de son maistre, qui disoit que, s'il eust sçeu que je fusse esté en ceste troupe, il m'eust accompagné jusques aux portes de Rome pour me prendre; mais en courant ne demanderent jamais à ces prisonniers qui les conduisoit, jusques à la fin que nous fusmes sauvez; et me disoit le trompette que, si j'eusse esté pris, il ne me falloit pas avoir crainte qu'on m'eust fait desplaisir; car l'on m'eust autant ou plus caressé et honoré que dans nostre camp. Aussi peut-on dire que jamais prisonnier n'est sorti de mes mains, ou de lieu où j'eusse puissance, qui fut mal content de moy : cela est indigne de les escorcher jusques aux os, quand ce sont personnes d'honneur qui portent les armes : mesmement, quand c'est une guerre de prince à prince, c'est plustost un esbat qu'une inimitié.

Ainsi je m'en retournay à Rome, et, apres m'estre desarmé, j'allay trouver monsieur le mareschal, monsieur le cardinal Caraffe, et duc de Paliane, lesquels je trouvay ensemble, en un logis à la ville, où ils estoient revenus du palais Sainct Pierre; et me commencerent à dire tous trois qu'il sembloit que je me voulusse perdre pour mon plaisir, et que, s'ils eussent sçeu ma sortie, ils m'eussent empesché. Ils voulurent entendre l'occasion de mon entreprise, laquelle je leur

racontay de point en point, et leur dis que la nuict en allant je tenois aussi asseuré prisonnier le sieur Marc-Antoine, comme j'estois asseuré de mourir, et que desja j'avois faict estat de tirer de sa rançon quatre vingt mil escus; ce n'estoit pas trop de prendre son revenu d'un an, et que j'en voulois donner quarante mil à monsieur de La Molle, aux capitaines et aux soldats, et que je voulois garder les autres quarante mil pour m'achepter du bien en France pour estre pres du Roy, car la Gascongne en est trop esloignée; et qu'il me sembloit desja que j'avois du bien pres de Paris: de sorte que de toute la nuict je ne peuz oster ceste opinion de ma teste. Et comme ils entendirent mes raisons, ils se mirent à rire si fort, que je croy qu'ils ne rirent jamais tant pour un coup, de ce que j'avois desja faict estat de la prinse, de la rançon, et d'achepter terres et chasteaux. Et monsieur le mareschal, quand il vouloit gaber (1), parloit tousjours en italien. Il me dit de bonne grace : *Signor, quando che vi andaremo visitar, farete voi à noi altri tre bona chiera nei castelli que volete comprare à presso Parigis* (2). Ils en rirent à mes despens.

Or estoient ils sur une depesche qu'ils faisoient au Roi, et envoyoient devers Sa Majesté monsieur de Porrieres, de Provence (3), lequel avoit prins sa part

(1) De l'italien *galibare*, qui signifie plaisanter, se moquer.

(2) « Monsieur de Montluc, lorsque nous irons vous visiter, vous « nous ferez à tous trois bonne chère dans le château que vous voulez « acheter près de Paris. »

(3) Antoine de Glandevez, seigneur de Porrières, d'une maison noble et ancienne de Provence, gentilhomme de la chambre du Roi. Il étoit commissaire de guerre en Provence en 1562.

du rire, et tous ceux qui estoient avec eux. Et comme il y a des gens qui sont sujects à faire plus mal que bien, il y eut quelqu'un qui escrivit par la voye de la banque, à Lyon, comme j'avois perdu toute la cavallerie du Pape en la plaine romaine, et que je m'en estois fuy, et ne sçavoit-on que j'estois devenu. Je croy que ce sont gens appostez pour faire courir quelque mauvaise nouvelle, afin de degouster nos partisans. Cela fut escrit de Lyon, par la poste, à monsieur le connestable, lequel le dict au Roi, qui ouit ces nouvelles avec beaucoup de desplaisir. Monsieur de Porrieres, qui venoit par le pays des Grisons, ne peust estre si tost à la Cour, que les nouvelles n'y eussent couru quatre jours auparavant. Et comme monsieur le mareschal et les autres avoient ry de ma folie, le Roy restoit autant mal content contre moy, disant que c'estoit la plus grand folie que jamais homme entreprit, ayant toujours esté heureux; mais qu'à present j'avois perdu mon heur et ma reputation, estant bien marry que cela me fust advenu, mesmes aux portes de Rome. Ces nouvelles ne furent si cachées qu'on ne les escrivist tout incontinent en Gascogne: je vous laisse à penser comme je fus accoustré de ceux qui ne m'aimoient gueres; car il faut estre Dieu pour n'avoir point d'ennemis et envieux, ou bien ne se mesler que de faire son jardin ou son vergier. Et comme monsieur de Porrieres fut arrivé, le Roy le feit venir en son cabinet, et, apres avoir leu les lettres et sa creance, dans lesquelles ne se parloit rien de cela, ni monsieur de Porrieres n'en parloit aussi, le Roi lui dict: « Et bien, monsieur de Por-
« rieres, Montluc s'y est-il trouvé? il a faict une belle

« besoigne ! » Lequel lui respondit qu'il m'avoit laissé à Rome ; et le Roy lui dict qu'il sçavoit bien que j'avois perdu toute la cavallerie du Pape, et que je m'estois sauvé. Surquoi monsieur de Porrieres fut fort esbahy de ces nouvelles, et luy dict que si cela estoit advenu depuis son departement, qu'il pourroit bien estre, mais qu'il n'avoit demeuré que neuf jours à venir. Sa Majesté fit regarder combien il y avoit que ces nouvelles estoient venuës, et trouverent qu'il y avoit quatre jours. Alors le Roy dit qu'il pensoit que c'estoit une baye et nouvelles de banquiers. Et sur ce il va souvenir à monsieur de Porrieres de ma folie, et luy dit, comme depuis il me conta : « Sire, je vous vais « dire que c'est, dequoy vous rirez autant comme « nous avons fait : » et luy conta toute mon entreprise, et ce que j'avois respondu, à mon arrivée, à messieurs le mareschal de Strossi, cardinal Caraffe, et duc de Paliane ; et qu'en leur comptant mon entreprise, il sembloit que je tenois prisonnier le seigneur Marc-Antoine, l'argent et tout. Et asseurez vous qu'à ce qu'on me dit depuis, on n'avoit veu rire le Roi si fort il y avoit long-temps, monsieur le connestable et tous tant qu'ils estoient. Et me dict-on que le Roy, plus de huict jours apres, voyant Porrieres, lui disoit : « Et bien, Porrieres, Montluc a-il « acheté encores ces places autour de Paris ? » et ne luy en souvenoit jamais qu'il n'en rist. Et, pource que j'escris en mon livre que cent ans à homme n'a esté plus heureux ny mieux fortuné à la guerre que j'ay esté, regardez donc si vous le recognoistrez à ces trois occasions, qui me vindrent en huict ou neuf jours l'une apres l'autre, outre autres que vous y trouverez,

d'avoir eschappé sans perte ces dangers, qui n'estoient pas petits.

Quelques jours apres le duc d'Albe entendit que monsieur de Guyse [1] alloit en Italie pour secourir le Pape; qui fut cause qu'il se retira un peu vers la mer avec son camp, et puis vint assieger Ostie. Monsieur le mareschal sortit de Rome avec quelques enseignes italiennes, et deux d'Allemans, et cinq ou six de François : et voulut le Pape qu'il luy laissast pour sa garde Marc-Anthoine mon fils, et le capitaine Charry, avec leurs compagnies. Monsieur le mareschal s'alla camper deça le Tybre, vis à vis d'Ostie, et là se retrancha. Le duc d'Albe, avant qu'il y arrivast, avoit fait faire son pont, et fait un fort au dessus d'Ostie, du costé mesmes où monsieur le mareschal s'estoit campé. Je manday à monsieur le mareschal s'il vouloit que je m'en vinsse devers luy, avec cinq ou six enseignes italiennes ou françoises, lequel ne le voulut point, crainte que l'entreprise de Montalsin ne fust pas encores du tout descouverte. Et pource que monsieur le mareschal avec les compagnies italiennes et françoises qu'il avoit n'avoit sçeu faire recognoistre le fort des ennemis, voir s'il y avoit eauë dans le fossé ou non, et en estoit demy desesperé, car le duc d'Albe s'estoit reculé d'Ostie, tirant vers le royaume de Naples, et n'avoit laissé que quatre enseignes d'Italiens dans le fort, et quatre dans Ostie; ledit seigneur mareschal avoit faict sortir de l'artillerie de Rome pour battre le fort, et avoit envoyé prier le Pape luy laisser venir mon fils et le capitaine Charry;

[1] Le duc de Guise se mit en marche sur la fin de décembre 1556, et arriva à Turin le 25 janvier 1557.

ce qu'il fit, à mon grand mal-heur, et de mon pauvre fils. Comme il fut arrivé, et le capitaine Charry, devant monsieur le mareschal, ledit sieur se plaignoit à eux de n'avoir peu faire recognoistre le fort à son aise. Le lendemain au soir toucha la garde à mondit fils, lequel delibera de venir à bout de ce que les autres auroient failly, et communiqua son dessein au capitaine Charry; et au baron de Beynac [1], qui estoit aussi ce jour là en garde. Il ne faillit pas, car le lendemain, voyant les ennemis sortir selon leur coustume pour chercher des fascines, il les suivit et mena battant, sans crainte des arquebusades, jusques au bord du fossé, qu'il recognut aussi sagement et curieusement comme si c'eust esté quelque vieux capitaine; mais s'en retournant, une meschante arquebusade luy donna dans le corps. Toutes-fois de son pied il se porta jusques au logis dudit seigneur mareschal, parce qu'il disoit qu'avant mourir il luy vouloit rendre compte de son faict. Ledict sieur mareschal le fit mettre sur son lict, sur lequel ce pauvre garson, rendant presque l'ame, luy dit ce qu'il avoit veu, l'asseurant que le fossé estoit à sec, quoy qu'on luy eust dit le contraire : bien tost apres il rendit l'ame. Ledit sieur mareschal envoya le corps le lendemain à monsieur le cardinal d'Armagnac, et à monsieur de Lansac, à Rome, lesquels le firent aussi honnorablement ensevelir comme s'il eust esté fils d'un grand prince. Le Pape, les cardinaux et tout le peuple romain tesmoignerent le regret qu'ils avoient de sa mort. Si Dieu me l'eust sauvé, j'en eusse fait un grand homme de guerre; car, outre qu'il estoit

[1] Philippe de Montaut, baron de Beynac, conseiller et chambellan du roi de Navarre, et sénéchal de Bigorre.

fort vaillant et courageux, je cognus toujours en luy de la sagesse qui excedoit la portée de son aage. Nature luy avoit fait un peu de tort, car il estoit demeuré petit, mais fort et apilé (1), les espaules grosses; au reste, eloquent et désireux d'apprendre. Monsieur le mareschal de Cossé est en vie; Marc-Anthoine estoit avec luy à Mariambourg; il pourra porter tesmoignage, s'il luy plaist, si quelqu'un contreroolle ce que j'en escris, si je ments. Et encor qu'il ne sied pas bien aux peres de loüer leurs enfans, si est-ce que, puis qu'il est mort, et qu'il y a tant de gens qui en peuvent tesmoigner, je seray excusable et digne de pardon.

Or, pour executer la charge que le Roy m'avoit donnée en la Toscane, je demanday congé au Pape pour m'en aller à Montalsin, lequel ne me le voulut donner que pour quinze jours seulement (2), apres luy avoir

(1) Ramassé.

(2) Paul IV, dans la position critique où il se trouvoit, avoit le plus grand intérêt à conserver à Rome un officier tel que Montluc. Il ne vouloit point entendre parler de paix, et ne pouvoit soutenir la guerre s'il n'étoit secouru par la France. Le caractère de ce pape se peint dans les discours qu'il adressa à Selves et à Lansac, et dont ils rendirent compte au Roi.

« Sa Majesté, leur disoit-il, pouvoit bien faire son compte de ne « voir jamais pape tant sien que lui, quelque françois naturel qu'il « pust estre, et que, si l'on s'estoit déclaré, et avoit pris les armes con- « tre un Empereur et un Pape pour un duc de Parme, qu'il ne savoit « que dire si on ne les prenoit à bon escient non-seulement pour un « Pape, mais pour la querelle de Dieu et de son Eglise, et pour ac- « quérir, par manière de dire, la monarchie du monde et tant de si « grands et beaux Estats, et délivrer tant de peuples oppressez; que « le Roy, s'il le vouloit, seroit adoré comme un redempteur de l'Italie; « qu'il avoit telle connoissance de la bonne intention de Sa Majesté, « de l'affection et amour qu'elle luy portoit, qu'il se tenoit pour cer-

fait grand instance; et me fit laisser mes grands chevaux et tout mon bagage, lesquels monsieur le mareschal de Strossi fut contraint faire sortir, disant qu'ils estoient à luy, et par ses serviteurs mesmes. Monsieur

« tain qu'elle ne luy manqueroit jamais de son ayde et de sa promesse, « si ce n'estoit par la malice et assassinement de quelques traistres qui, « pour leurs interrets particuliers, voulussent empescher la grandeur « de sadite Majesté, sous le manteau d'une paix qui sembloit en ap- « parence estre une belle chose; mais que cette paix en effet n'estoit « qu'une *invention diabolique* pour empescher la ruyne des hérétiques, « schismatiques, ennemis de Dieu et de l'Eglise; et quiconque con- « seilloit et mettoit en avant une paix avec telles gens, *il estoit ministre* « *du diable*, ministre d'iniquité, favorable aux méchans hérétiques, « traistre et desloyal serviteur à son maistre, et que Dieu le maudi- « roit et en feroit la vengeance, *et qu'il prioit Dieu le maudire comme* « *il le maudissoit*; nous disant là dessus à tous deux telles paroles..... « *Cheminez droit l'un et l'autre, car je vous jure le Dieu éternel* que, « si je puis entendre que vous vous mesliez de telles menées, *je vous* « *feray voler les testes de dessus les espaules.* Et ne pensez pas que « j'attende pour cela des nouvelles du Roy, car la première chose que « je feray sera de vous faire trancher vos testes; et puis après j'en escri- « ray au Roy, et luy manderay que je vous ay chastiez comme traistres de « Sa Majesté et de moy. Et n'estimez pas que pour telles gens que vous le « Roy laisse de m'estre bon fils, car j'en envoyray par terre à centaines « des telles testes que les vostres, et l'amitié d'entre le Roy mon fils et « moy ne sera pour cela de rien alterée, ny diminuée, pour avoir « puny de meschans serviteurs; et croyez que ce ne sont point me- « naces, car je vous jure Dieu une autrefois que je remueray les mains « d'une si estrange façon, qu'il en sera mémoire; et vous asseure que « je vous auray l'œil à dos, et que si je vous puis trouver en faux latin « en la moindre chose du monde, il vous en coustera la teste : enten- « dez-moy si vous voulez..... Il m'a esté donné d'une fois d'une trêve « infame et maudite..... mais qui me voudra donner pour la seconde « fois d'une paix, je vous jure le Dieu vivant que je mettray des testes « par terre, en advienne ce qu'il en pourra advenir; et que personne « hardyment ne se mesle entre le Roy mon fils et moy, pour estre cause « de désunir cette amitié et union qui est entre nous; car quand ce se- « roit le Dauphin de France, je ne lui pardonnerois pas. » *En somme*, ajoutent Selves et Lansac dans leur rapport, *Sa Sainteté continua ce*

le cardinal d'Armagnac me fit sortir mes mulets de coffres avec ses couvertes, disant qu'il les envoyoit à la maison d'un autre cardinal où il alloit quelques-fois demeurer douze ou quinze jours. Et ainsi je retiray de Rome tout ce que j'y avois. Pendant le sejour que je fis par de-là, Sa Saincteté me fit bien cest honneur de monstrer evidemment à tout le monde qu'il avoit grand fiance en moy.

Deslors que je fus à Montalsin, monsieur de Soubise partit et s'en alla à Rome. Je trouvay que Montalsin estoit comme assiegée, car à Saint Cricou [1] il y avoit des Allemans ; à la grand hostelerie, au dessous de Montalsin deux arquebusades, il y avoit aussi des ennemis, et à un palais à trois arquebusades à main gauche, pareillement y avoit ennemis, et à une autre tirant à Grossette, un mil pres de Montalsin, il y en avoit encores : et tout cela se trouva saisi des ennemis quand la trefve vint. Et ne tenoit le Roy rien jusques aux portes de Siene par ce costé là, et croy que cela fut la principalle cause que les Sienois eurent en peu d'estime monsieur de Soubise. Il y a grand peine à contanter tout le monde, et, encor que l'on face ce qu'on peut, si tout ne va comme on sou-

propos de nous faire trancher nos testes, et de mécontentement, près d'une heure en telle colère, qu'il s'en mist hors d'haleine et ne pouvoit plus parler.

Dans le moment où le Pape s'emportoit contre la trève qui avoit été signée, et contre ceux qui conseilloient de la convertir en paix, son neveu, le cardinal Caraffe, venoit de convenir d'une suspension d'armes pour dix jours entre le Pape et le duc d'Albe. (Voyez *la Dépêche des sieurs de Selve et de Lansac, dans Ribier, Lettres et Mémoires d'Etat.*)

(1) San-Quirico.

haitte, on n'a rien faict. Je ne le veux ny accuser ny excuser aussi du tout. La trefve duroit encores entre le Roy et l'Empereur, laquelle estoit pour dix ans (1). Les affaires de ces princes estoient si embroüillées et confuses, qu'il ne fut possible pouvoir faire la paix : voy-là pourquoy on fit ceste trefve; mais j'avois entendu que monsieur de Guyse avoit prins congé du Roy et s'en vénoit en Italie; qui me fit penser qu'encores que le secours qu'il menoit fust pour le Pape, la trefve seroit rompuë aussi du costé du Roy, et fis une entreprinse pour aller donner une escallade aux Allemans à Saint-Cricou, qui est une petite villate à quatre mil pres Montalsin; et de là voulois aller attraper tous les autres lieux que j'ay nommez.

[1557] Je ne sçay si les Allemans furent advertis, ou bien s'ils furent commandez de se retirer de là; car, quand je fus hors de la ville deux heures de nuict, un gentil-homme sienois qui avoit sa maison dans Cricou, lequel j'avois envoyé là, me vint dire qu'ils estoient partis à l'entrée de la nuict. J'envoyay de mesmes sçavoir nouvelles de ceux qui estoient à l'hostellerie et au palais; et trouvay qu'à la mesme heure tout avoit vuidé : et ainsi nous eusmes liberté de sortir un peu au large jusques à l'Altesse, un chasteau assez fort, à trois mil de Montalsin et pres du chemin de Siene. Puis m'en allay à Grossette, où le colonel Cheremon estoit gouverneur, lequel faisoit de ce pays-là tout ainsi que s'il fust esté à luy, ne recognoissant le Sienois, dequoy ils estoient desesperez; et là nous accordasmes que les habitans recognoistroient la seigneurie et non luy, et qu'il n'avoit pas en ce pays-là

(1) La trève étoit pour cinq ans.

plus d'avantage que le Roy n'avoit voulu pour luy-mesmes : et ainsi en peu de jours tout fut changé au contentement des Sienois.

Le cardinal Burguos [1] commandoit à Siene pour le roy d'Espagne, et avoit entreprise sur Montalsin, laquelle il pensoit emporter facilement; et se devoit executer la mesme sepmaine que j'arrivay. Et comme il entendit ma venuë, il surçoya quelques jours pour voir si rien se descouvriroit; et, voyant que rien ne s'estoit descouvert, il envoya querir le capitaine Mantillou, espagnol et gouverneur du Port-Hercule [2], pour executer l'entreprise. En mesme temps, ayant envoyé quelques gens à cheval pour faire venir des vivres, ils le rencontrerent et le prindrent luy et un secretaire du cardinal Burguos, et quatre serviteurs, et me les menerent. Il se vouloit deffendre, disant qu'il avoit esté prins contre la trefve, car encore il n'y avoit rien de rompu à descouvert. Je fis donner secrettement la gehenne à un sien serviteur, lequel dist qu'il pensoit que le cardinal Burguos avoit mandé son maistre pour executer une entreprise qu'il avoit sur Montalsin. Nous ne pouvions descouvrir ce qu'en pouvoit estre; et, comme on entendit à Siene la prise du capitaine Mantillou, cela se commença à divulger : de sorte qu'un gentilhomme sienois m'envoya son serviteur m'advertir du lieu par là où l'on vouloit donner l'escalade, et vint à la porte de la ville, ne voulant entrer dedans, mais seulement qu'il vouloit parler à moy. Je menay messer Hieronim Espano, et nous dit le tout, et qu'il y avoit des soldats françois,

[1] Francesco di Mendoza, cardinal et archevêque de Burgos.

[2] Porto-Ercole.

des compagnies qui estoient en garnison, qui estoient de l'intelligence, et que, si nous cherchions bien les maisons prochaines de cet endroit là, nous trouverions par adventure les eschelles. Nous donnasmes dix excus au serviteur, qui s'en retourna. Messer Hieronim et moy allasmes secrettement voir le lieu; et croy que j'y amenay monsieur de Bassom-Pierre avec nous; et regardasmes que la muraille estoit bien basse, mais qu'il y avoit une tourelle là où l'on mettoit tousjours deux sentinelles, lesquelles estans de l'intelligence, l'entreprise estoit facile et plus que facile. Or messer Hieronim, qui estoit pour lors du magistrat, deputa promptement deux hommes pour chercher les maisons voisines du lieu, et ne tarda trois heures qu'ils nous apporterent plus d'une charge de cheval d'eschelles de corde, les mieux faites que j'eusse encores jamais veu. Dans ceste maison n'y habitoit personne il y avoit long temps, mais nous cognoissions bien qu'il y entroit des gens: et autre chose ne peusmes descouvrir. Et lors j'arrestay avec le sergent major qu'il mettroit tous les soirs quatre sentinelles dans la tourelle, lesquelles seroient prises au fort. Je croy que s'il l'eust voulu executer le jour, il l'eust peu faire; aussi bien ou mieux que la nuict, car du grand palais, où il n'y avoit que trois arquebusades, il pouvoit venir par un vallon couvert de petits bois jusques aupres de la muraille. Environ un mois apres, un Sienois, nommé Phœbus Turc (1), se vint addresser à moy, me voulant dire quelque chose en secret; je le fis venir dans ma garde-robbe : je n'avois rien qu'une dague au costé, et, comme il entra, je le vis armé de

(1) Dei Febo, Turchi.

jac et manches de maille : oncques en ma vie je n'ay veu visage d'homme plus farousche que le sien. Une fois j'avois envie d'appeller quelqu'un ; mais il me disoit tousjours qu'il ne vouloit que personne entendist son affaire que moy. A la fin je m'asseuray, me sentant assez fort pour le colleter s'il avoit entrepris de faire quelque mauvais coup. Il me racompta que plusieurs fois le cardinal Burguos l'avoit fait rechercher de tenir la main à une entreprise qu'il avoit sur Montalsin, et que par importunité il luy avoit accordé, et qu'il estoit allé parler à luy deux fois desguisé, et avoit trois soldats qui estoient de l'intelligence, lesquels il luy devoit nommer un jour devant ladicte execution, et qu'il la venoit executer avant que dom Arbre de Sandé fust arrivé, lequel venoit à Siene pour commander les armes ; et que, si je voulois, il meneroit l'entreprise si escortement qu'il me les ameneroit tous entre mes mains. Nous arrestasmes que ce seroit dans quatre jours, et qu'il s'en retourneroit la nuict mesmes à Siene arrester le tout ; et le fis mettre hors la ville, car la porte estoit desja fermée ; et de matin despeschay vers le colonnel Cheremon à Grossette, qu'il se rendist le jour apres à Pagamegura, moitié chemin de Grossette à Montalsin. Et ce jour mesmes que j'avois depesché au colonnel, je fis venir les capitaines qui estoient à Chuse (1) et à Montizel, à l'Hospitalet pres Piance (2), et là les fis jurer sur le crucifix de ne dire rien de l'entreprise ; et s'en retournerent apprester leur cas pour estre prests quand je leur manderois. Et fis aller ma compagnie de chevaux legers à la Rocque de Baldoc, feignant d'y tenir

(1) Chiusi. — (2) Pienza.

garnison; et le lendemain allay parler au colonel à Pagamegura, et arrestasmes qu'il tiendroit quatre cens arquebusiers prests. Mon entreprise estoit que, comme les ennemis donneroient l'escalade, le colonel Cheremon viendroit par derriere eux, et la garnison de Chuse et Montizel se mettroit entr'eux et le palais, et ma compagnie aussi. Je devois sortir avec quatre cens hommes de la ville sur eux quand ils seroient repoussez. Et au retour de Pagamegura, je trouvay que ledit Phœbus estoit de retour; et ne parla à moy de tout le soir : qui me donna mauvais soupçon. Le matin il me vint dire que le cardinal ne vouloit point que l'affaire s'executast de quelques jours. Il me menoit de jour à autre; à la fin je fus conseillé de le prendre prisonnier et luy faire dire la verité, d'autant que c'estoit une fourbe pour me trahir : ce que je fis; et le fis mettre dans une basse fosse au chasteau, où par mal-heur il trouva une piece de bois ou fer. Or, pource qu'il estoit sienois, je voulois voir si les Sienois mesmes le pourroient convertir à dire la verité : voy-là pourquoy je tins l'affaire en quelque longueur; mais cependant avec ceste piece de fer il perça la muraille, et se sauva à Siene; et ainsi je ne peus rien faire qui valust sur ceste entreprise. Il fut plus fin que moy; toutesfois je luidois cela, qu'il m'a appris en faict de telle importance de n'espargner un prisonnier, ains en sçavoir soudain la verité, car sans doute c'est un traistre.

Dés que j'arrivay à Montalsin, je pourchassay de faire revenir au service du Roy le sieur Marioul de Santa-Fior, et son frere le Prieur, lesquels par quelque mal-contentement s'en estoient ostez. Nous estions

fort grands amis depuis l'escarmouche de Siene : en fin je les gagnay ; ils vindrent à la Cour, où le Roy leur fit fort bonne chere ; Sa Majesté luy donna une compagnie de chevaux legers, et au Prieur quelque pension ; et se tindrent tousjours depuis aupres de moy. Or dom Arbre de Sandé fit une entreprise pour venir prendre Piance, une petite ville pres Montizel, que j'avois fait reparer le mieux que j'avois peu ; et y avois une compagnie d'Italiens. Je baillay au sieur Marioul ma compagnie, et ce qu'il avoit assemblé de la sienne, et partie de celle du comte Petillane [1], et l'envoyay à Piance pour retirer la compagnie italienne, et l'amener à Montizel, où estoit le capitaine Bartholomé de Pezero.

Quelques jours avant que dom Arbre sortist de Siene, le capitaine Serres, qui estoit lieutenant de ma compagnie de chevaux legers et mon parent, avoit combattu à la veuë de Montalsin le capitaine Carillou, gouverneur de Bonconvent, qui avoit avec luy dix hommes d'armes de la compagnie du marquis de Pesquiere ; et l'enseigne de la compagnie menoit huit salades d'une compagnie de chevaux legers, et huict arquebusiers à cheval, qui estoient venus braver devant Montalsin bas, au long de la plaine devers l'hostelerie, lequel ne pensoit pas qu'il y eust cavallerie dans Montalsin ; car j'en avois emmené ma compagnie avec moy à Grossette, et avois envoyé le capitaine Serres courir avec dix-huict salades par le costé de main gauche, vers Siene, et s'estoyent batus aupres de Chuse, de sorte que les miens en

[1] Nicolas des Ursins, comte de Petigliano. Henri II le fit chevalier de l'ordre.

eurent le meilleur. Et au retour le capitaine Serres se vint reposer un jour ou deux à Montalsin, pour puis apres me venir trouver à Grossette et m'en ramener à Montalsin. Le capitaine Serres sortit avec les dix-huit salades, deux gentils-hommes sienois armez de jac et de manches, et deux soldats à pied qui les suivirent; et comme le capitaine Carrigue vit les salades, il se voulut retirer, et le capitaine Serres luy estoit toujours en queuë. Et, comme le capitaine Carrigue voulut passer un ruisseau estroit, le capitaine Serres le chargea à toute bride, et les print tous, sauf un capitaine qui avoit sa compagnie dans Bonconvent. Ces arquebusiers à cheval estoyent à luy. Il eut une arquebusade à travers du corps, d'un des deux arquebuziers qui estoyent sortis avec le capitaine Serres, lequel ils avoyent fait passer le ruisseau, et une autre avec luy, qui l'amenoit devers Bonconvent; et mourut à l'entrée de la porte de Bonconvent. Je tenois tous ces gens prisonniers à Montalsin. Dom Arbre s'achemina droict à Piance aveques trois canons et deux coulevrines. Je me doutay bien qu'il n'ameneroit pas tant d'artillerie pour Piance; car il n'estoit pas fort pour l'artillerie. Et comme le sieur Marioul entendit qu'il estoit trois mil pres de Piance, il s'en va au devant avecques toute la cavallerie, et commanda au capitaine qui estoit devant, qu'il commençast à faire sortir ses gens pour gaigner Montizel, là où il n'y a que deux petits mil. Il attaqua l'escarmouche si forte, et se mesla si bien, qu'il ne se peust apres demesler, et fut chargé à toute bride de trois trouppes de leur cavallerie. Là il fut prins douze ou quatorze chevaux legers de ma compagnie, dont le ca-

pitaine Gourgues [1], qui estoit à la suite de monsieur de Strossi, estoit du nombre; et du comte Petillane ou du sieur Marioul, autant ou plus. Or comme il fit alte devant Piance, il trouva que le capitaine n'avoit pas un homme dehors. Les ennemis suivoyent tousjours; et là se rompirent encores quelques lances cependant que ce capitaine faisoit sortir ses gens; et à la fin il fut de nouveau chargé de toute leur cavallerie, et fut contraint se retirer à Montizel. Le capitaine Serres et le baron de Cleremon, mon nepveu, qui portoit ma cornette, se sauverent vers l'Hospitalet. Le capitaine des gens de pied perdit la tierce partie de sa compagnie, de ceux qui avoient fait les paresseux à sortir, et se sauva avecques son enseigne et sa trouppe qui luy demeura; et fit teste au passage d'un ruisseau, donnant loisir au capitaine Bartholomé de le venir secourir : car c'estoit à la veuë de Montizel, et le sieur Marioul, qui retira encore de la cavallerie. Voy-là ce que l'on gaigne à aller attaquer une es-

[1] Dominique de Gourgues : sa destinée fut extraordinaire et malheureuse. Les Espagnols l'ayant fait prisonnier en Toscane après une action d'éclat, l'envoyèrent aux galères; le bâtiment fut pris par les Turcs et repris par le chevalier de Romegas. Il accompagna Bertrand de Montluc à Madère, où la conduite des Espagnols mit le comble à sa haine contre eux; il sacrifia tout pour se venger; il vendit son bien, équipa trois petits vaisseaux, débarqua dans la Floride avec une troupe d'élite, brûla tous les forts, fit pendre tous les Espagnols qui échappèrent au massacre, et revint en France, croyant que le Roi le récompenseroit de cette expédition. Mais la paix étoit faite; il avoit été déclaré perturbateur du repos public, sa tête avoit été mise à prix par le roi d'Espagne, et il fut obligé de se cacher. Quelque temps après, don Antoine, roi de Portugal, le chargea de commander une flotte qu'il équipoit contre les Espagnols; il mourut de maladie en allant prendre ce commandement.

carmouche à la teste d'une armée, comme j'ay dit cy-devant, et se vouloir retirer de jour, estant plus foible.

Comme dom Arbre eut demeuré trois jours à Piance, il part à l'entrée de la nuict avec les torches, et print son chemin au long d'une vallée tirant à la Rocque de Baldoc. Le seigneur Marioul estoit allé en poste à Rome faire venir quelques sallades qu'on luy avoit promis pour refaire sa compagnie. Le Prieur demeura avecques moy le soir que dom Arbre partit. Nous estions sortis le Prieur et moy hors de Montalsin à cheval; et comme la nuict commença à venir, nous nous retirasmes, discourant en chemin de ce que dom Arbre vouloit faire de ceste grosse artillerie. Il me tomba en l'entendement que c'estoit pour aller attaquer la Rocque de Baldoc, là où il y avoit un capitaine florentin que monsieur de Soubise y avoit mis, lequel je soupçonnois un peu, pour-ce que les gentils-hommes sienois m'avoient dit qu'ils avoient esté advertis qu'il avoit envoyé deux fois à Florence. En nous retirant aupres de la porte de Montalsin, je dis à deux chevaux legers de ma compagnie qu'ils allassent descouvrir tout au long des colines d'entre Piance et la Rocque, et qu'ils n'en bougeassent qu'il ne fust la pointe du jour. Or, quelques jours avant, monsieur de Guyse, qui estoit venu à Rome, et desja s'estoit acheminé vers le royaume de Naples, avoit envoyé querir Cheremon avec sa compagnie, à la requeste des Sienois, qui ne se pouvoient accorder avecques luy : et m'avoit envoyé monsieur de La Molle [1], le capitaine Charry et trois

[1] Jacques Boniface, seigneur de la Môle et de Colobrières, de la maison de Boniface; il étoit chevalier de l'ordre du Roi et capitaine de

ou quatre autres compagnies : aussi en avoit-il envoyé querir de celles que j'avois. Il avoit donné le gouvernement de Grossette à monsieur de La Molle. Comme je fus au lict, voicy revenir les deux chevaux legers, lesquels me dirent que dom Arbre marchoit avec les torches au long de la valée que j'ay dit, tirant à la Rocque. J'advertis incontinent le Prieur, et montasmes à cheval avec tous ceux que nous peusmes recouvrer. Je commanday au capitaine André Casteaux [1], nepveu de monsieur le cardinal de Tournon, qu'il marchast avec sa compagnie sans bagage à extresme diligence apres moy, et qu'il marchast par des bois : et luy baillay deux gentils-hommes sienois pour le conduire. Cependant j'arrivay une heure devant jour à la Rocque de Baldoc : et comme le jour vint, arriva André Casteaux avecques sa compagnie. A peine fut-il dedans, que les passages furent prins, et prindrent les guides qui m'avoyent mené s'en retournant, et le fourrier de ma compagnie, par lesquels ils sceurent que je m'estois mis dedans. J'envoyai à Grossette deux paysans par les bois, escrivant à monsieur de La Molle qu'il s'en allast jetter à toute diligence dans Montalsin, et qu'il commandast en lieutenant de Roy, car je m'estois enfermé, et voulois deffendre la place. Dom Arbre logea son camp à Avignon, vis à vis de la Rocque; et là demeura trois jours, playdant s'il me viendroit at-

galères. Il fut nommé par Henri II protecteur des Siennois, et gouverneur de Grossette en Toscane, et l'un des trois maréchaux-de-camp de l'armée que ce prince envoya dans le royaume de Naples au secours du pape Paul IV, contre le roi d'Espagne Philippe II. Il fut tué au siége de Saint Jean d'Angély, en 1569.

(1) Antoine de Castellane, seigneur d'Entrecasteaux.

taquer ou non. A la fin il print party de se retirer, sçachant à qui il avoit affaire, disant : *Juro à Dios, aquel capitan tiene alguns diabolos en su poder, o ai algun trahidor tras nos otros ; y si lo puedo saber, yo tengo de cortar li los brassos, y los piernos* [1]. Mais toutes mes intelligences estoient à songer et jour et nuict qu'est-ce que je ferois si j'estois à la place de mon ennemy. Il a de l'entendement comme vous, des pratiques comme vous, songeant à ce qu'il songe, souvent vous vous rencontrerez, et pourvoirez à ce qu'il vous brasse. Que si vous attendez les effets, vous serez souvent surprins. Il faut et jour et nuict estre en cervelle, et souvent considerer que veut faire vostre ennemy, s'il attaquera cecy ou cela : si j'estois en son lieu, je ferois cecy et cela. Et souvent discourez en avec vos capitaines, car tel que vous estimez peu a souvent le meilleur advis. Or dom Arbre s'en retourna, et se vint mettre avec son armée à l'Altesse, qui n'est qu'à trois mil de Montalsin, où, voyant son desseing, je m'en retournay, renvoyant monsieur de La Molle à Grossette. Dom Arbre mit trois compagnies dans Piance, deux italiennes, et une demy espagnolle et demy italienne, car le gouverneur qu'il y avoit laissé estoit espagnol; et le sieur Bartholomé de L'Estephe, nepveu du sieur Chyapin Vitello [2], qui avoit une des meilleures et des plus fortes compagnies qui fust en Italie, tenoit tous les prisonniers dans le palais, lesquels pouvoyent estre de cinquante à soixante. Au bout de quelques jours, il se retira à Siene avecques son

[1] « Je jure Dieu, ce capitaine a quelques diables à sa disposition, « ou il y a parmi nous quelque traître : et si je puis le découvrir, je lui « couperai bras et jambes. » — [2] Chiapino Vitelli.

camp, s'estant toutes ses entreprinses evanouyes en fumée. L'enseigne du marquis de Pesquere alloit et venoit pour leur delivrance en eschange des nostres. Il se mocquoit de moy, disant, *No sera dicho que yo renda un Frances, que yo no tenga tres Espagnoles, y per estats barbas yo havre l'os mios : et ellos non hauran los suos* (1). Le cardinal Burguos estoit marry de tout cecy, et eust voulu que nous eussions laissé aller tous les prisonniers d'un costé et d'autre, car je tenois les capitaines Mantillou et Carillou (2), gouverneurs de Port-Hercule et de Bonconvent, et plus de vingts autres, là où il y avoit douze Espagnols naturels, sans les gouverneurs. Je portois impatiemment les responces qu'il me faisoit, et avois presque tousjours nouvelles des nostres, qu'ils faisoient mourir de faim : et moy au contraire, car je faisois bien traitter les siens. Sur ceste colere, je fis une entreprinse pour donner l'escalade à Piance, car j'avois esté adverty que le roy d'Espagne avoit donné Siene au duc de Florence, et tout ce qu'il tenoit en Toscane, et que ledit duc envoyoit trois de ses compagnies à Piance, et une compagnie de gens à cheval. Je prevoyois bien que, s'il y mettoit le pied, que nous ne la pourrions recouvrer sans nous rompre avec le duc de Florence : ce que je n'avois jamais voulu faire, afin que monsieur de Guyse ne fust contraint d'affoyblir son camp pour m'envoyer du secours; et ainsi je m'estois toujours contenu avec le duc de Florence sans rien gaster. Il faut en ces af-

(1) « Il ne sera pas dit que j'aurai rendu un Français, si on ne me rend trois Espagnols; et par ces moustaches, j'aurai les miens, et « eux n'auront pas les leurs. » Montluc ne parloit pas l'espagnol plus purement que l'italien. — (2) Mantillo et Carrillo.

faires aller prudemment et sagement, car peu de subjet sert pour rompre l'alliance des princes, ce qui ne se peut apres reparer. Plusieurs jeunes fouls ont mis pour leur indiscretion des princes en guerre, sans qu'ils eussent envie d'y entrer.

Le capitaine Faustau de Peyrouse (1), qui estoit dans Piance, m'avoit dit qu'il y avoit un trou à la muraille du costé de là où je devois venir de Montalsin, qui estoit par-là où sortoient les immondicitez de la ville, et que par cest endroit là, où il y avoit deux murailles, celle de dehors estoit hors d'eschelle, et celle de dedans de quatorze ou quinze degrez; et comme l'on estoit passé par ce trou, il falloit passer le ventre à terre, et dans l'ordure on se trouvoit entre deux murailles. J'avois fait faire une petite eschelle de la hauteur qu'il falloit; mais elle estoit foible et desliée, afin qu'elle peust passer par ce trou, de sorte que màlaisement un homme se pouvoit tenir dessus. Il y avoit dans ce pan de muraille un bastion au coing de la ville, que dom Arbre avoit faict achever, lequel estoit assez haut; et entre le trou et le bastion il y avoit une porte que les ennemis avoient murée de brique, et ce avec de la terre, sans s'estre souciez de la faire de meilleure matiere, pource qu'ils avoient faict par derriere un rampart de terre. J'ordonnay que le capitaine Blacon, avec sa compagnie, et une compagnie d'Italiens que j'avois faict venir de Grossette, et le baron de Clermon, mon nepveu, avec sa compagnie, et quelque vingt sallades de celle du comte Petillano, et trente ou quarante gentils hommes siennois, s'en iroient mettre entre Piance et Montapulfiane,

(1) Faustino da Perugia dans Malavolti. Faustin de Pérouse.

pour combattre les gens du duc de Florence qui se venoient mettre dedans. J'avois faict venir trois cens hommes de Chusi, que le duc de Somme m'avoit envoyé, lequel s'en estoit revenu du camp de monsieur de Guyse, pour quelque bruit qu'il avoit eu avec le cardinal Caraffe : et ceux-là devoient donner par le coing de la ville, du costé de là où ils venoient; le capitaine Bartholomé de Pezero, droit à la porte qui venoit de son costé de Montizel, laquelle les ennemis tenoient ouverte pour sortir et entrer. Ils devoient mettre le feu à la porte, s'ils pouvoient, et moy je donnois avec les eschelles au bastion, duquel les fossez n'estoient encore faits. Le haut de la porte murée flanquoit le bastion. Et avec moy j'avois les deux compagnies Davanson (1) et André Casteaux, c'est à sçavoir la moitié de chacune, car le reste je l'avois laissé à Montalsin, et la moitié de celle du capitaine Lussan, qui estoit à Castetlotie (2) : estant le plus loing de tous, il fit si grande diligence, qu'une maladie le print par le chemin, de sorte qu'il fut contrainct demeurer à l'Hospitalet. Il m'envoya son fils, qui estoit son lieutenant (3). Ledict capitaine Lussan mourut cinq ou six jours apres de ceste maladie. Il m'envoya aussi la moitié de la compagnie du capitaine Charry, lequel j'avois laissé dans Montalsin, à son grand regret, car je n'avois

(1) C'étoit probablement le fils de Jean d'Avançon, ambassadeur à Rome — (2) Castello Tierri.

(3) Jean-Paul d'Esparbez de Lussan. Il fut depuis capitaine dans le régiment des gardes, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri III, et mestre-de-camp du régiment de Piémont, nommé alors les Bandes-Noires. Il battit les Huguenots en deux occasions, fut gouverneur de la ville et du château de Blois, et eut la compagnie des gardes écossoises du Roi en 1599. Mort en 1616.

homme pour y laisser, à cause que le sieur Marioul estoit allé à Rome, et le Prieur, son frere, estoit allé jusques à leur maison. Bref, je pouvois avoir de mon costé en tout quatre cens hommes et les trois cens qui vindrent de Chuzi, et cent hommes qu'avoit le capitaine Bartholomé. Voylà tout ce que j'avois à l'assaut.

Nous avions arresté tous ensemble que les Italiens du duc de Somme seroient de la partie, lequel duc desiroit fort de s'y trouver; mais je ne le voulois mander, par ce que Chuzi, d'où il estoit gouverneur, estoit de grande importance, et aussi que, si j'estois tué, je ne voulois pas que les places demeurassent sans quelque bon chef qui peust tenir jusques à ce que monsieur de Guyse eust envoyé homme suffisant pour commander le pays. Il faut tousjours pourvoir à tout comme si on devoit vaincre et estre vaincu : ainsi, vous ne ferez rien mal à propos allant executer une entreprise. Nous avions assigné de nous trouver deux heures devant le jour, chacun au lieu qu'il devoit combattre; et devoient donner les gens du duc de Somme, et le capitaine Bartholomé plustost que moy, afin de divertir les forces du costé où j'attaquerois la place, pource que le costé où je donnois estoit le plus fort, à cause du bastion et des flancs de dessus la porte. La muraille où estoit le trou faisoit un peu de coing. Je baillay la charge de porter l'eschelle aux gentils-hommes qui estoient à ma suite, que le Roy payoit, et les priay d'entrer par le trou. C'estoit le capitaine La Trappe [1], qui est aujourd'huy pres mon-

[1] La Trappe, gascon, que j'ai vu, dit Brantôme, gouverneur de M. de Clermont d'Amboise, guidon de M. de Longueville, puis enseigne du prince de Condé, brave et vaillant homme.

sieur l'Admiral; les Ausillons, nepveus tous deux de ma feuë femme; le capitaine Cosseil, qui porte aujourd'huy mon enseigne; le capitaine La Motte, Castet-Segrat, le capitaine Bidonnet; le capitaine Bourg, qui est en vie, lequel a une compagnie de gens de pied; et deux ou trois autres; et apres eux, vingt Italiens que le capitaine Faustin de Peyrouse, qui avoit esté rompu au sortir de Piance, avoit amenez avec luy, tous hommes choisis, qui devoient monter l'eschelle apres que les miens seroient montez. Ledict capitaine et un autre des siens devoient passer les premiers par le trou, et tirer l'eschelle, à cause qu'il sçavoit ce qu'estoit en ce lieu là, et ne faisoient pas les miens. J'arrivay à un quart de mil pres la ville; le baron de Clermon et Blacon passerent outre, et s'allerent mettre à un mil de la ville, sur un chemin tirant à Montepulsiane. Et comme j'eus attendu une heure là, sans entendre que les Italiens commençassent, comme il avoit esté ordonné, cognoissant que le jour s'approchoit, j'envoyay une de mes guides recognoistre le plus secrettement qu'il pourroit faire; et mon vallet de chambre, qui est encore en vie, alla jusques à vingt pas du bastion, et n'ouyrent rien dans la ville, non plus que s'il n'y eust eu personne; un petit chien seulement oyons nous abbayer. Ils savoient ma venuë dés la nuit, et m'attendoient ainsi sans faire aucun bruit, le feu sur la serpentine. Je ne sçeu faire ma sortie si secrettement, encores que j'eusse fait fermer les portes trois heures avant qu'il ne sortist quelqu'un qui les allast advertir; et comme ils m'eurent rapporté qu'ils n'entendoient aucun bruit, j'y voulus moy-mesme aller avec eux deux : et comme nous fusmes un peu en avant

à quinze ou seize pas du bastion, j'apperçeus un homme à cinq ou six pas de nous, qui s'en alloit se baissant, et se retiroit vers le bastion; et croy qu'il rentra par ledit bastion, dans lequel nous ouysmes alors parler, et nous sembla qu'ils parloient alleman; mais c'estoit des Albanois, car le sieur Bartholomé de l'Estephe (1) en avoit en sa compagnie; lequel sieur Bartholomé avoit prins le bastion à deffendre. Et comme je vis que bien tost le jour viendroit, ayant perdu l'esperance de nos Italiens, lesquels estoient arrivez, comme je sçeus depuis: mais le duc de Somme en avoit baillé la charge à quelqu'un qui ne vouloit pas mourir des premiers, ou bien me vouloit faire cest honneur de me laisser donner le premier, comme lieutenant du Roy; mais cest homme de bien ne le faisoit pas par honneur : le capitaine Bartholomé attendoit aussi que les uns ou les autres donnassent : et ainsi, sur ce delayement, je fus contraint de donner le premier, car encor qu'à ceste sentinelle perduë et à ce silence je cogneusse bien que mes gens avoient senty le vent, si est-ce que, puis que j'avois prins la peine de venir, je voulois tenter fortune.

Tous ces gentils-hommes italiens et françois que j'ay nommé cy dessus prindrent l'eschelle, et nous autres prismes les autres eschelles pour donner au bastion; je les fis prendre aux capitaines, lieutenans, sergens, corporals et lancepassades : et ainsi marchay droit au bastion; et de prime arrivée nous fut tirée une grande salve d'arquebusiers; mais pour cela nous n'arrestasmes de dresser nos eschelles. Et j'avois fait une

(1) De Thou le nomme Jacques Pierre de la Staffa, capitaine de cavalerie.

ordonnance que tous les commissaires des guerres et des vivres, tresoriers, contreroolleurs eussent à avoir de grands chevaux et armes, car ces gens ont tousjours argent; lesquels j'amenois toujours avec moy, sous ma cornette, pour faire troupe et parade et tromper l'ennemy. Monsieur de Guyse avoit envoyé monsieur de Malassise [1], qui est aujourd'huy seigneur de Roissi, pour estre superintendant des finances; je luy donnay un cheval turc; si j'en avois maintenant un semblable, je ne le donnerois pour cinq cens escus. Il me rendit fort mal ce plaisir, et de l'amitié que je luy portois, car il fit tant qu'il me mit en la mauvaise grace de monsieur de Guyse, comme il fait bien aujourd'huy avec la Royne tant qu'il peut, comme l'on m'a escrit de la Cour. Aussi je m'en suis bien apperçeu, et voudrois que Dieu m'eust faict la grace de faire souvenir à la Royne quel serviteur je luy suis, et quel j'ay esté le passé là où les occasions se sont presentées, et les plus grandes que jamais Royne se trouvast sur les bras; et Sa Majesté cognoistroit qu'il ne faudroit pas qu'elle creust legerement mes ennemis, et ceux qui ne luy ont fait ny ne feront jamais tant de services que je luy ay fait. Mais je prendray patience avec Dieu, ayant ma conscience nette de cela, et de toutes autres choses concernant le service du Roy et de la couronne. Pour lors je n'avois rien descouvert des menées dudit sieur de Malassise, qui pourchassoit que monsieur de Guyse m'appellast aupres de luy, et qu'il baillast ma

[1] Henri de Mêmes, seigneur de Malassise et de Roissi, maître des requêtes, fut envoyé en Toscane en qualité de surintendant des finances pour le Roi, et exerça la charge de capitaine de justice à Mont-Alcin.

charge à monsieur de La Molle ; car il avoit opinion qu'eux deux ensemble manieroient mieux les affaires que moy, et à leur profit. Je ne veux point mettre icy les raisons, pource que l'on pourroit dire que c'est pour l'inimitié qu'il me porte, et moy par consequent à luy, qui suis mal endurant, et qui porterois volontiers en ma devise, si je n'en avois une autre, ce qu'un de la maison de Candalle portoit : *Qui m'aymera je l'aymeray* (1). Mais il y a beaucoup de gens de bien qui sont encores en vie qui sçavent l'occasion, et s'ils la disoient, elle ne seroit guere à son advantage.

Mais, pour laisser ces propos, ne me souciant pas fort qu'il me veuille mal ou bien, je le laissay avec le capitaine Charry, combien qu'il fist grande instance de vouloir venir avec moy ; mais je faisois estat que luy, estant dans la ville, si je mourois, ayderoit fort les citoyens, afin de ne perdre cœur, attendant celuy que monsieur de Guyse y envoyeroit, car il est homme d'entendement et persuasif. Pour revenir à mes tresoriers et commis, je les fis rondoyer autour de la ville en courant (ils sont plus propres à faire peur que mal), pour, par ce moyen, divertir les habitans d'un lieu à l'autre. Or nous donnasmes l'escalade tous en camisade, et furent nos gens par trois fois repoussez, et nos eschelles rompuës, sauf une ou deux. Il faut dire à quoy servit la prise du trou : tous entrerent par dedans iceluy l'un apres l'autre ; et, comme ils eurent dressé l'eschelle à la petite muraille pour entrer dans la ville, les gentils-hommes miens monterent, et de dessus la muraille en hors se jettoient sur un fumier. Et comme le capitaine Faustin et ces vingt hommes

(1) C'étoit la devise de Gaston de Foix.

virent les nostres dedans, ils se voulurent haster de monter, et chargerent tant l'eschelle qu'elle rompit. Souvent ces ardeurs inconsiderées perdent les entreprises. Le trou estoit à quatre ou cinq pas de la porte murée, et les ennemis qui estoient sur icelle ne s'attendoient à autre chose qu'à tirer aux nostres qui donnoient l'escalade au bastion; et, tournant le dos aux nostres du trou, ils n'entendirent jamais aucune chose de l'entrée de nos gens. Les Italiens s'essayerent de racoustrer l'eschelle avec des ceintures, mais il n'y eut ordre; ils furent contraints s'en sortir par le mesme trou. Et me vint dire le capitaine Faustin la male fortune de tous nos gens; et me voyla en desespoir, voyant que, pour penser recouvrer ceux qui estoyent prisonniers dans la ville, j'avois esté si malheureux de perdre tous les gentils-hommes de ma suitte, et commençay à jouer à la desesperade. Le jour estoit desjà, et le soleil paroissoit à son lever, et tous nos gens repoussez derriere les murailles qu'il y avoit; et en mesme temps le capitaine Bartholomé me manda qu'ils estoient aussi tous de son costé respoussez. Je me jettay lors à terre, car je n'estois encore descendu, et assemblay tous les capitaines, sauf Avanson, fils de monsieur d'Avanson, qui avoit esté ambassadeur à Rome, qui fut blessé d'une arquebusade à la main; et là je commençay à leur remonstrer que je n'estois pas venu que pour prendre la ville ou crever, et que je leur monstrerois le chemin s'ils me vouloient suyvre : que resoluement je tournerois la teste contre ceux qui feroient les retifs, et en tuerois tant qu'il s'en trouveroit devant moy. « Allons donc mes amis, leur dis-je, suyvez « vostre capitaine, et vous verrez que nous aurons de

« l'honneur. » Lors je baissay la teste ayant l'espée en la main, et mon page qui portoit mon hallebarde aupres de moy, tirant droict à la porte. J'avois douze Suysses de ma garde qui me suyvirent; aussi fit tout le reste, et cogneu bien à ceste heure là, comme j'ay fait d'autres fois, qu'est-ce que peut le chef, quand il se met devant monstrant le chemin aux autres. Je me mis dessous leur porte, où trois ou quatre hommes pouvoient demeurer à couvert des flancs du bastion. Les ennemis qui estoient sur la porte tiroient à grands coups de pierre sur nos gens. Les Suysses, avec leurs hallebardes, faisoient leur devoir contre ceste muraille de bricque. J'avois l'espée à la main gauche et la dague à la droicte, et avec la dague je brisois et couppois la bricque : et comme nous eusmes faict un trou dans lequel je pouvois mettre les bras, je baillay mon espée et ma dague au capitaine de mes Suisses, et mis mes deux bras dedans. La muraille n'estoit que de l'espesseur seulement d'une brique, et y avoit encore bien peu de terre, car c'estoit comme une muraille seiche. Et comme avec les mains j'eus trouvé le bord de la muraille et espesseur d'icelle, je tiray à moy la muraille de telle roideur, que tout le dessus d'icelle tomba sur moy et me couvrit tout, de maniere qu'il fallut que le capitaine de ma garde me tirast de dessous la bricque, et me relevast : et tout incontinent avec les hallebardes achevasmes de la mettre par terre. Ils n'avoient pas achevé la terrasse qu'ils avoient mis derriere ceste porte, et s'en falloit environ deux pieds qu'elle ne joignist au haut de l'arc. Là me furent tuez deux Suysses, et le capitaine blessé d'une arquebusade à la cuisse, et quatorze ou quinze soldats morts ou blessez.

Je faisois encore donner aux enseignes l'assaut au bastion, avec les deux eschelles qui n'estoient pas rompuës; mais pour cela des flancs du bastion ils ne cessoient de tirer. Or du bastion à la porte où je combattois il n'y avoit pas plus de trente pas; je criay aux soldats qu'ils m'allassent chercher les eschelles qui estoient rompuës contre le bastion, et que les plus courtes seroient les meilleures; car la hauteur du terrain n'estoit pas plus que de deux aunes, ny encore, ce croy-je, de tant. Et tout incontinent je les dressay coste à coste, et mis un arquebusier sur une eschelle, et moy sur l'autre, et trois l'un apres l'autre apres le soldat premier, et deux de mes Suisses apres ces trois là : je dis à celuy qui estoit devant, et qui montoit le premier, que tout à un coup il se dressast, et qu'il tirast une arquebusade dedans, ce qu'il fit; et à mesure qu'il tira, je le prins par la fourrure de ses chausses et le poussay dedans; je lui fis faire un saut où il n'avoit pensé. Les deux eschelles se touchoient : je commençay à crier à ceux qui estoient dessus l'autre, et les pousse, leur disant : « Sautez, soldats, je me jetteray « apres vous dedans; » et pousse celuy-là, et l'autre apres, et l'autre encore; et comme ils estoient tombez dedans, celuy qui se pouvoit relever mettoit la main à l'espée : mes deux Suisses se jetterent apres, et alors je sautay à terre de nostre costé, et commençay à crier: « Poussez capitaines, poussez capitaines, nous sommes « dedans. » Et les voy-là les uns apres les autres se jetter à coup perdu là dedans. Les gentils-hommes miens, qui estoient entrez par le trou, avoient esté apperceuz sur la poincte du jour et chargez, et avoient gaigné une maison, la porte de laquelle ils deffendoient;

ce qui me fit un grand bien, car une partie de ceux qui gardoient la porte y estoient courus, ne pensant jamais qu'il fust possible que j'entrasse par là. Et comme les ennemis qui donnoient l'assaut aux gentils-hommes entendirent le cry de *France! France!* derriere eux, ils les abandonnerent et voulurent courir à la porte; les gentils-hommes sortirent apres eux, lesquels entendant le mesme cry de *France! France!* ils cogneurent que nos gens estoient dedans; et de fortune ils furent mis au milieu de nos deux trouppes, et là tous tuez. Or, apres en même instant que ceux-là furent tuez, vint une enseigne des leurs, qui estoit à la place, courant droit à la porte, et les gentilshommes de ma suitte estoyent desjà r'alliez avecques ceux qui entroyent. Ladicte enseigne trouva bien à qui parler, et les accoustrerent comme les autres. Et en mesmes que nos gens entroyent, je leur criay qu'ils donnassent l'assaut au bastion par dedans la ville, ce qu'ils firent; mais ils y trouvoient une bien grande resistance, à cause que la pluspart de la compagnie des gens de cheval estoient dedans qui combattoient à merveilles.

Or, comme le cœur croist aux hommes qui se voyent en esperance de victoire, de n'oublier rien de leur devoir à bien et furieusement assaillir, les ayant encouragez, je laisse la porte et cours aux enseignes qui estoient sur les eschelles du bastion, et leur crie que tous nos gens estoient dedans et qu'ils se jettassent à corps perdu dans le bastion, ce qu'ils firent : et pour lors n'y trouverent pas la resistance telle qu'ils cuydoient, pour ce que nos gens les tenoyent de si court, qu'ils ne pouvoyent respondre dedans et dehors. Et comme je vis les enseignes dedans, je remonte à cheval, et

avecques les commissaires et tresoriers m'en allay au long des murailles, et tous ceux qui sautoient par dessus pour se sauver je les faisois tuer. Et pour revenir à nos premiers prisonniers, nos gens executerent jusques à la place, où ils trouverent le sieur Bartholomé de l'Estephe, avecques le demeurant de sa compagnie, lequel ne fit pas grand deffence; car desjà nos gens couroient tout au long des rues de la ville, et mesmement au long des murailles d'icelle. Les Italiens vindrent entrer par la muraille, qui n'estoit pas trop haute et s'aydoyent les uns aux autres. Le capitaine Bartholomé de Pezero avoit bien mis le feu à la porte, comme il avoit promis; mais il y fut blessé d'une arquebusade par les fesses, et n'y avoit ordre d'entrer par là, à cause du grand feu qui estoit en icelle porte. On avoit baillé dix huict ou vingt Espagnols pour la garde des prisonniers qui estoient dans le palais en nombre de cinquante ou soixante, et les avoient attachez deux à deux, comme ils me dirent puis apres. Et en mesme instant qu'ils entendirent le cry : *France! France! France!* en la place à laquelle le palais est joignant, ils commencerent à se secouër les uns et les autres, et mesmes le capitaine Gourgues, qui se deslia le premier; et, s'estans destachez, se mirent de telle furie sur ceux qui les avoient en garde, qu'avec leurs armes mesmes et à coups de pierre ils en tuerent sur le lieu la pluspart, et le surplus tindrent prisonniers et les emmenerent avec eux. Et voyla la delivrance heureuse et non esperée de nos prisonniers.

Maintenant il reste sçavoir quelle fut l'issuë du commandement que j'avois baillé au baron de Clermon et au capitaine Blacon. Les compagnies du duc

de Florence, de pied et de cheval, estoient sorties de Monte-Pulsiano, et s'en vindrent à Piance, n'y ayant que trois mil de l'un à l'autre : et comme ils furent à moitié chemin, et qu'ils entendirent l'arquebuserie, envoyerent six chevaux courir tout au long du chemin pour sçavoir que c'estoit. Les trois donnerent dans nostre embuscade et furent prins, et les trois se sauverent, qui firent tourner en arriere leurs gens plus viste que le pas, de sorte que le baron de Clermon et le capitaine Blacon ne les peurent combattre. En ladite faction et prinse de ville, le sieur Bartholomé de l'Estephe, son lieutenant et son enseigne furent prins ; le gouverneur qui estoit espagnol aussi ; toutesfois son enseigne fut tué. Le capitaine Pistoye, lequel on appelloit ainsi pour ce qu'il estoit de Pistoye, son lieutenant et son enseigne pareillement, furent prins, ensemble le lieutenant et l'enseigne d'un capitaine italien qui s'appelloit Aldet Placit, qui estoit sienois ; lequel estoit party deux jours devant pour aller pourchasser leur payement avant qu'ils sortissent de la ville.

Et voyla l'execution de l'escallade de Piance, qu fut la nuict de Sainct-Pierre, et de laquelle on a fait depuis (1) en çà si grand cas par toute l'Italie. Tous les capitaines et soldats, italiens et françois, disoient

(1) « Montluc, dit de Thou, parle de la prise de Pienza comme « d'un exploit qui l'a comblé de gloire en Italie. Mais l'historien Adriani « n'en fait pas tant de cas ; il assure que cette place étoit foible et dé- « pourvue de gens de guerre, et qu'elle fut prise dans un temps où les « Espagnols faisoient tout avec négligence et lenteur ; qu'ils en avoient « même retiré la garnison, indignés que Philippe eût cédé la souverai- « neté de la ville de Sienne à Côme de Médicis. Ce fut cette même « année 1557 que Côme, par son habile et profonde politique, sçut

que j'avois pris moy seul la ville, et non eux, et que si je n'eusse fait ce que je fis, et sans la hardiesse et resolution en laquelle ils me virent, ils ne se fussent jamais plus approchez des murailles, en ayant esté repoussez par trois fois bien vivement : et si Dieu eust voulu permettre que les gens que le duc de Florence envoyoit de Monte-pulsiano à Piance, fussent partis une heure plustost, ils n'eussent point entendu par le chemin le bruit de mon arquebuserie, de sorte qu'ils fussent tombez dans la troupe que menoient lesdits capitaines Blacon et le baron de Clermon, lesquels estoient aussi bien en camisade comme le reste de mes gens, et les eussent aysément deffaits et taillez en pieces; car incontinent qu'ils entendirent le rapport que leur firent les trois qui estoyent eschappez, ils tournerent visage, et se mirent en desroutte, tirant le chemin de Montepulsiano. Je laissay dedans, pour commander, le capitaine Faustin qui y estoit auparavant, et avoit encores cinquante ou soixante soldats de sa compagnie, lesquels le capitaine Bartholomé de Pezero luy avoit tousjours gardez; et luy presta encore le capitaine Bartholomé son lieutenant avecques cent soldats de sa compagnie. Et sur le midy, comme je montois à cheval pour m'en retourner à Montalsin, et que je renvoyois chacun en sa garnison, les capitaines, avec leurs lieutenans et enseignes, me menerent cent ou six vingts chevaux de service qui avoient été gaignez en ceste faction, outre les courtaux et mulets, me priant d'en prendre ceux que bon me sembleroit;

« obtenir de Philippe la souveraineté de cette ville et de son état, à « l'exception de Porto-Ercole, Telamone, la montagne de l'Argentière, « et la citadelle de Piombino, que Philippe se réserva. »

et entre autres le capitaine La Trape me pria prendre un coursier de Naples, le plus beau et le meilleur cheval qui fust en Italie. Je n'en acceptay, de tous ceux qui me furent offerts, que celuy du capitaine La Trape, lequel depuis monsieur de Guyse m'envoya demander, et le luy donnay. J'arrivay à Montalsin avecques la moitié seulement des trois compagnies de gens à pied que j'avois amenées, apres lesquels je faisois marcher tous les capitaines prisonniers et quelque peu de soldats aussi prisonniers, car il ne s'en sauva pas beaucoup. Apres les prisonniers je marchois, et tous nos capitaines avec leurs enseignes desployées; et derriere moy les gentilshommes de ma suite portoient la cornette de gens de cheval et les trois enseignes gaignées; et apres toute l'infanterie marchoit le baron de Clermon avecques ma compagnie et les gentilshommes sienois, qui estoient tous à cheval dernier : et croy qu'il ne demeura homme ny femme dedans la ville, car tous sortoyent dehors pour me voir entrer, sauf le capitaine du peuple, le conseil et le magistrat, vers lesquels j'avois envoyé pour les prier de ne bouger du palais, au devant duquel j'allay descendre, et entray dedans iceluy armé, lesdites enseignes gaignées devant. Et leur fis entendre au commencement, en peu de mots, de quels moyens il m'avoit fallu ayder pour venir à bout d'une entreprise si hazardeuse, et comment la ville avoit été prise; et cogneus bien à leurs contenances qu'ils avoyent en admiration une telle execution : puis les exhortay de continuer en la fidelité qu'ils avoyent promise au Roy, et ne perdre point l'esperance de recouvrer leur liberté et ville capitalle, leur ayant Dieu monstré et tesmoigné, par une si bonne et

heureuse journée, qu'il ne les vouloit perdre ny abandonner, et moins ceux qui combattoient pour eux. Et pour les asseurer que je portois les armes pour leurs vies et pour le recouvrement de leur patrie, je leur donnay la cornette des gens de cheval et les trois enseignes gagnées, lesquelles, apres m'avoir remercié et loué plus qu'ils ne firent jamais homme, ils mirent à mesme instant dans la grand salle du palais toutes desployées; ce que n'amoindrit pas la reputation que j'avois acquise, soit parmy eux, soit à Rome, et par tout ailleurs où les nouvelles de ceste entreprinse et execution coururent.

Depuis ne se presenta aucune occasion qui merite estre escrite, sauf deux; qui fut que dom Arbre alla assieger Chuzi (1), que le capitaine Moret Calabres (2), qui estoit à Montepescayo, avoit desrobée par intelligence aux ennemis. Ledict dom Arbre y avoit trente enseignes de gens de pied devant, et trois canons et six cens chevaux. Je partis de Montalsin un peu apres midy, avecques cinq enseignes et environ quatre vingts ou cent chevaux, et arrivay à Montepescayo sur le point du jour, et là fis accoustrer de petits sacs pour porter de la poudre, jusques au nombre de vingt, y pouvant avoir en tout trois cent livres. De Montepescayo à Chuzi y a six mil. L'artillerie ne leur estoit pas encores arrivée, mais elle arriva le matin que j'en partis. Et sur le midy je partis de Montepescayo, et m'en allay camper vis à vis de leur camp, à un quart

(1) Il faut lire Giusdino, au lieu de Chuzi. Pecci n'est point d'accord avec Montluc sur ce siége.

(2) Il est nommé Maretto de Cantarollo Calabrese, dans le Journal italien du siége de Montalcin par les Impériaux en 1553.

de mil et autant de la ville, car ils estoyent campez devant, et ne me vindrent oncques recognoistre. La place ne valloit rien, car nous n'avions pas eu loysir de la fortifier, et à l'entrée de la nuict je prins le lieutenant du capitaine Avanson, nommé Sainct Genies, avecques trente picquiers et trente arquebusiers que je voulus hazarder, veoir si j'aurois moyen de la sauver. Et parce qu'il y avoit un petit ruisseau qui ne contenoit trois pas entre eux et moy, je fis aller ledict Sainct Genies et le capitaine Charry avec cent arquebusiers pour l'accompagner, et moy, par le costé du camp, je leur allay donner l'alarme avecques les gens à cheval et cent arquebusiers. Sainct Genies entra avec la poudre et tous les soldats, sauf quatre ou cinq picquiers : et toute la nuit je les tins en alarme, pour leur donner à penser que le matin je me reposerois, et que, m'ayant recogneu, ils me viendroient combattre, veu que je n'avois autres forces que cinq enseignes : et sans reposer aucunement, sans sonner tabourin ny trompette, je commençay à me retirer au long des bois, et prins mon chemin droit à Montalsin, et fis douze mil sans reposer : et aupres d'un ruisseau je fis alte, où tous, à pied et à cheval, repeusmes des vivres que j'avois faict apporter sur des asnes, où ne demeuray pas une heure et demie, pour m'acheminer droit à Montalsin. Or le jour que je partis de là, environ midy, ils mirent leur artillerie en estat, sans pouvoir faire batterie aucune jusques au lendemain matin.

Le jour mesme que j'estois party de devant Chuzi, j'arrivay le soir à Montalsin, là où il y avoit trente mil, et toute la nuict je fis apprester un canon et une grand coulevrine que nous avions : et environ neuf

heures je m'en allay battre l'Altesse, qui est entre Bonconvent et Montalsin un chasteau fort, et le battis par la porte où ils l'avoient le moins remparé : et sur le soir se rendirent, la vie sauve seulement; il y avoit soixante soldats. Puis le lendemain matin j'allay prendre trois ou quatre chasteaux qu'il y avoit autour de là, qui n'estoient pas forts, et se conservoient à la faveur de la forteresse de l'Altesse. De tout ce jour l'artillerie ne bougea de l'Altesse; cependant je prins les chasteaux. On me conseilloit d'aller battre Bonconvent : je l'allay recognoistre, et fis faire des gabions promptement là devant, faisant semblant de l'assieger; ce que je faisois pour divertir dom Arbre à ne tirer plus outre, car je craignois qu'apres qu'il auroit prins Chuzi, ce que je pensois bien qu'il feroit, il allast assieger Montepescaillo, où estoit le capitaine Moret, et deux ou trois autres places qui se conservoient à la faveur de Montepescaillo. Et le jour que je faisois semblant d'assieger Bonconvent, j'envoiay le sieur Marioul de Santa-Fior, le capitaine Serres mon lieutenant, et le baron de Cleremon mon enseigne, courir jusques devant Siene. Ils rencontrerent une compagnie de gens de pied qui estoit sortie de Siene pour s'aller mettre en deux chasteaux qui estoient pres de ceux que j'avois prins, laquelle ils taillerent tout en pieces, sauf le capitaine, le lieutenant et l'enseigne, qui se sauverent à cheval. Tout cecy fut faict en trois jours, comptant depuis le jour que je partis de devant Chuzi. L'alarme fut si grande à Siene de ceste deffaicte, que le cardinal Burguos manda en diligence à dom Arbre qu'il laissast tout pour retourner à Siene, et qu'il craignoit que les Sienois se revol-

tassent et qu'ils me missent dedans, veu l'amitié que les citoyens me portoient. Et si ceux de Chuzi eussent peu tenir un jour davantage, il les abandonnoit; mais le deuxiesme jour, apres avoir faict une grande bresche, car la muraille ne valloit rien et n'y avoit gueres de gens, ils se rendirent. Le lieutenant du capitaine Moret Calabres estoit dedans, avec partie de la compagnie dudit Moret, et environ cinquante cinq hommes qui entrerent avec Sainct Genies; de sorte qu'en tout n'y avoit que cent hommes. Lendemain matin que le sieur Marioul eust deffaict ceste compagnie, tous les capitaines qui estoient avec moy estoient d'opinion que j'allasse battre Bonconvent; mais je leur dis ces mots : « Vous sçavez que depuis hier deux heures « apres midy nous n'avons ouy tirer l'artillerie à Chuzi, « laquelle nous oyons de l'Altesse en hors. Or, faut « donc dire qu'ils sont rendus ou bien prins par force : « s'ils sont rendus, dom Arbre ne sejournera pas là une » heure, pour essayer s'il me pourra surprendre en « campagne, car il ne faut point douter qu'il n'aye eu « l'alarme de ses gens, que vous autres desfistes hier « aupres de Siene, et que le cardinal Burguos ne l'aye « mandé retourner pour conserver le demeurant des « chasteaux qui sont les plus pres de Siene; car je « faisois, en mesme instant que je prenois les autres, « le tout desmanteler et ruyner, comme aussi fis-je « l'Altesse. Or pesons un peu les choses : si nos gens « sont rendus, le camp ne demeurera devant Chuzi « plus de deux heures : s'ils sont prins par force, la « ville est pauvre, les soldats n'y auront demeuré que « ceste nuict passée au sac, et à ce matin sera party « deux heures devant jour. Et encore qu'il y aye trente

« mil, l'artillerie sera icy avant que ne soit midy, car
« dom Arbre sçait bien que je n'ay point cent chevaux
« en toute ma puissance, ny plus de six cens hommes
« en ces cinq enseignes. Parquoy la raison de la guerre
« nous donne asseurance qu'il doit faire ce que je vous
« dis. Par ainsi, je vous prie, commençons à retirer
« nostre artillerie et l'infanterie. Et prenez vous en
« tous à moy, si vous ne voyez que les affaires iront
« ainsi. » Le lieutenant du capitaine Moret et Sainct
Genies eurent telle composition qu'ils voulurent, pour
la haste que dom Arbre avoit de tourner en arriere,
car ils sortirent bagues sauves. D'enseignes ils n'en
avoient point. Or fis-je mettre le feu au demeurant de
l'Altesse qui ne s'estoit peu promptement ruyner, et
laissay le capitaine Serres avec vingt chevaux sur un
petit haut pres de l'Altesse, qui pouvoit descouvrir jusques à un bois où estoit le chemin que dom Arbre devoit tenir pour s'en retourner. Et comme je fus à un
mil pres Montalsin, le capitaine Serres m'envoya deux
chevaux à toute bride me dire qu'il commençoit à descouvrir leur cavallerie sortant du bois. Je laissay les
capitaines de gens de pied avecques des cordes, et les
soldats pour ayder à tirer l'artillerie aux bœufs, et retournasmes le sieur Marioul et moy avec nos gens à
cheval.

Mais comme nous fusmes pres le capitaine Serres,
sur un autre petit mont, nous descouvrismes toute
leur cavallerie desja en la plaine, qui avoit faict alte :
je croy que c'estoit pour attendre une trouppe qui
sortoit du bois. Je laissay le sieur Marioul là pour soustenir le capitaine Serres, et manday au capitaine Serres
qu'il ne s'engageast point à combattre, ny se laissast

approcher, ains commencast à se retirer peu à peu : et autant en dis-je au sieur Marioul, et m'en courus à l'artillerie, laquelle je trouvay à un quart de mil pres la montée, et la fis haster : et comme je l'eus sur le commencement de la montée de Montalsin, je vis venir le sieur Marioul au trot, et le capitaine Serres un peu derriere luy, qui faisoit le semblable. Je fis tirer tousjours l'artillerie contre-mont, et ne peust arriver à cinquante pas pres de la porte de la ville, qu'il me fallust faire oster les bœufs, et les jetter dedans la ville, et toute nostre arquebuserie au long des vignes et dessus la muraille, et nostre cavallerie dans la ville, car elle ne pouvoit plus servir de rien : et vindrent les ennemis jusques au pied de la montaigne. Voy-là comme je sauvay tout sans rien perdre, pour compasser le temps qu'il leur falloit à venir de Chuzi sur nous, et pour la grand diligence que je fis à ma retraicte.

Donc, capitaines, souvenez vous, quand vous vous trouverez en lieu où il vous faudra retirer, et que l'ennemy sera beaucoup plus fort que vous, de compasser le temps qu'il luy faudra à vous venir combattre, et mesurez-le avec une grande diligence, soit jour ou nuict, et vous ne serez aisément surpris. Prenez tousjours au pis, et croyez que vostre ennemy veille pour vous surprendre, comme vous à luy. La raison de la guerre vouloit que j'en fisse ainsi ; et faut tousjours estre aux escoutes quand on est pres de l'ennemy ; et, s'il a trois heures pour venir à vous, redoublez le pas, et faictes en deux, s'il est possible, ce qu'il peut faire en trois : ainsi, ayant le devant, sans vous mettre en honteuse fuite vous luy lairrez le logis vuide. Ouy, mais peut estre il ne viendra pas à

moy, et cependant je me retire sans voir l'ennemy. Si tu attens cela, tu es deffait et perdu, mesmement lorsque tu traines du canon, lequel tu ne peux abandonner ton honneur sauve.

Je fis un autre diligence pour secourir monsieur de La Monjoye (1), un mien parent que j'avois mis dans Tallamon (2). Les galleres du roy d'Espagne estoient parties de Gayette pour surprendre ceste place, et vindrent se mettre contre le mont Argentan (3). Et comme monsieur de la Monjoye les vid le matin à l'aube du jour, ayant donné sonde, me depescha un homme en poste pour m'advertir; lequel fit si grand diligence, qu'il fut à Montalsin environ les quatre heures apres midy, encore qu'il y aye trente cinq mil. Sans sejourner une heure, je partis avec quatre cens arquebusiers et ma compagnie de gens de cheval, et marchay toute la nuict, et ne m'arrestay jusques à un village qui est trois mil pres Grossette; et fismes sans reposer vingt sept mil, de sorte que j'y fus au soleil levant; et là fis manger les soldats et repaistre nos chevaux. Je courus à Grossette, où j'entendis que les ennemis estoient autour de Tallamon; et soudain je fis passer une riviere qu'il y a à demy mil de Grossette, à trois cens arquebusiers de ceux de la garnison de Grossette, avec asnes et chevaux; de sorte que quand nos gens que j'avois laissé repaistre furent arrivez à la riviere, les trois cens furent passez et acheminez. J'envoiay deux hommes de cheval audit

(1) Gilles de Gaudons, seigneur de la Montjoie de Michel en Armagnac, qui avoit épousé Marguerite de Sérillac, nièce à la mode de Bretagne de Montluc. — (2) Télamone. — (3) La montagne de l'Argentière.

sieur de la Monjoye, l'advertissant qu'il tinst bon, que j'estois-là pour le secourir; lequel s'en esmerveilla comme il estoit possible, et pensoit que je luy mandois cela pour luy donner courage. Les ennemis avoient mis trois ou quatre cens hommes en terre, et deux galleres luy vindrent tirer force canonades. Et comme j'entendis l'artillerie, je me mis devant avec mes gens à cheval et les trois cens arquebusiers qui estoient passez, et laissay le capitaine Charry, qui faisoit passer ceux que j'avois amené; et comme ils virent que cela alloit à la longue, et que je m'estois mis devant avec les trois cens, ils se jetterent tous dans l'eau, et ainsi passerent de ceste furie. Il faisoit grand chault; et prou y en avoit que l'eau leur venoit jusques au dessus de la ceinture. J'avois fait estat de les combattre, forts ou foibles, car j'estois asseuré qu'ils n'avoient point de gens de cheval; et trouvay que l'une partie des galleres au dessus de Tallamon, et au port ancien, rembarquoient les soldats; et avant que j'y peusse estre ils furent tous rembarquez, et se mirent tous à la largue, tirant au mont Argentan, où estoient les autres galleres, qu'est vis à vis de Tallamon. Et pense qu'ils cuidoient que monsieur de la Monjoye se rendroit, pour les canonades que les galleres luy tirerent; mais il estoit trop homme de bien pour s'estonner si legerement comme ils pensoient. Il a esté tué à Aubeterre en ces derniers troubles, aupres de monsieur de Caussens [1], qui tesmoignera de sa valleur.

[1] De Cosseins (ou Casseins.) « Cossains, vieux soldat et capitaine, « nourri en Piémont, de M. de La Motte-Gondrin, à ce que je lui ai « ouï dire. Il commanda à une compagnie de gens de pied en la guerre

Capitaines mes compagnons, il ne faut pas que vous trouviez estrange si je n'ay jamais esté desfait ny surpris où j'ay commandé, comme vous ne serez, si vous voulez user d'une si grande providence et diligence que j'ay fait toute ma vie. J'ay faict faire aux soldats ce que paraventure homme ne leur a faict faire jamais : car j'ay eu tousjours la parole à commandement pour leur remonstrer (quand j'estois au lieu là où il falloit qu'ils fissent diligence) l'honneur et le service du Roy, et aussi que par diligence il nous falloit conserver nos vies : c'est ce que met les aisles aux talons et le cœur au ventre, quand l'un et l'autre est necessaire. Toutes ces remonstrances ne me manquoient jamais ; et s'il falloit faire une grande courvée, je faisois tousjours porter pain et vin pour les rafraischir ; car, si vous voulez faire faire grands courvées aux soldats, et n'apportez rien pour les substanter, les corps humains ne sont point de fer, il faudra qu'ils vous laissent par les chemins, ou bien, quand vous viendrez au combat, ils seront si foibles qu'ils ne vous pourront servir que bien

« de Toscane ; mais M. de Montluc la lui fit ôter ignominieusement, et « lui vouloit faire pis : je me passerai bien de dire le sujet, et lui vouloit un mal extrême ; j'ai vu depuis bien le contraire, car il l'a fort « aimé, et lui aida à épouser sa belle-sœur. Il suivit M. de Martigues « au siége du Petit Leith en Ecosse, et y fit très-bien, sans aucune « charge pourtant, sinon en capitaine entretenu du colonel. Aux pre- « mières guerres civiles il eut une compagnie de gens de pied, la- « quelle il conduisit et employa très-bien au siége de Blois, où il eut « une grande arquebuzade à travers le corps, qui le perça d'outre en « outre, et en fut guéri aussitôt. Il fut grand meurtrier à la Saint-Bar- « thelemi, et y gagna beaucoup ; car il avoit là toutes les enseignes « des gardes du Roi, dont il étoit mestre-de-camp, et les y fit là bien « mener les mains. Il fut tué au siége de La Rochelle en 1573. » (*Brantôme. Eloge de Philippe Strozzi.*)

peu. Mais apportant avec vous pour les rafraischir accompagnez de remonstrances, vous ne les ferez pas seulement cheminer, mais courir si vous voulez. Et par ainsi il ne faut point que l'on s'excuse jamais sur les soldats : car il n'y a homme en la chrestienté qui l'aye plus experimenté que moy ; et n'ay veu jamais advenir faute par eux, ouy bien par les capitaines : car un bon et sage capitaine rendra de bons et sages soldats. Parmy une grand trouppe, dix ou douze poltrons et coüards s'enhardissent et se font vaillans ; mais un capitaine poureux, mal sage et improvident, pert tout et gaste tout. Et voy-là en somme tout ce qui s'est faict tant que je demeuray à Montalsin.

Monsieur de Guyse, estant adverty que j'avois cuidé estre surprins à l'Altesse, m'escrivit une lettre pleine de courroux, et me mandoit qu'il sembloit que je me voulusse perdre, et le pays et tout, de sortir en ceste sorte à chasque occasion qui se presentoit en campagne ; et que, si j'estois deffaict, le pays seroit perdu, car il estoit desja si foible de gens qu'il ne pouvoit le secourir ; et que c'estoit fait en bon capitaine, mais non pas en lieutenant de Roy, qui ne se doit sans grande occasion mettre en hasart. Auquel j'escrivis que j'estois contrainct de ce faire, autrement dom Arbre me prendroit tout pied à pied ; et qu'il s'asseurast que je me levois si matin, et faisois si bonne diligence d'autre costé, que je le garderois bien de me surprendre, et qu'il ne se mist point en peine de moy, car, encore que dom Arbre eust tousjours trente enseignes en campagne, et que je n'en eusse que cinq ou six pour y respondre, je ferois si bon guet et si

bonne diligence, que je le garderois bien de faire ce qu'il voudroit faire. Apres je me retiray à l'abbaye Sainct Salvadour, qui est à quinze ou seize mil de Montalsin, tirant vers Rome. A un mil pres du chemin romain y a une petite villate fermée, et une abbaye d'Augustins que le petit roy Charles fonda à son retour de Naples. On y sejourna quelque temps. Toute l'eglise est couverte de fleurs de lys, et la fondation estoit en parchemin; les religieux fort gens de bien.

Estant là, je receuz une lettre de monsieur le cardinal de Ferrare, lequel pour lors estoit à Ferrare : il m'escrivoit la triste nouvelle de la defaicte de monsieur le connestable à Sainct Quentin [1], et qu'il estoit plus de besoin que je pensasse plus que jamais aux affaires du Roy; et que, si Dieu n'aidoit le Roy, tout estoit perdu en France, car toutes les forces que le Roy avoit s'estoient perdues avec monsieur le connestable. Je partis tout incontinent, et m'en allay à Montalsin, pour crainte que les Sienois ne se desconfortassent du tout; et, par remontrances et persuasions, je les asseuray tant que je peus, et apres j'essayay à me consoler moy-mesme : j'en avois bon besoin, car je tenois le royaume pour perdu. Aussi fut-il plus conservé par la volonté de Dieu, qu'autrement; car Dieu osta par miracle l'entendement au roy d'Espagne et au duc de Savoye de ne suyvre leur victoire droict à Paris, car ils avoient assez de gens pour laisser au siege de Sainct Quentin contre monsieur l'admiral, et pour suyvre leur victoire; ou bien encores, apres qu'ils eurent pris Sainct Quentin, ils avoient autant de

[1] On trouvera dans les Mémoires suivans des détails sur la bataille de Saint-Quentin.

temps que jamais; et ne sçeurent prendre le party qu'un simple capitaine eust faict. Et par ainsi il nous faut tous confesser que Dieu aymoit nostre Roy, et ne vouloit perdre le royaume. Je ne faisois pourtant aux Sienois le mal si grand qu'il estoit, et leur disois que les advis que j'avois de France asseuroient la perte petite; que le Roy y dressoit une belle armée en personne. Monsieur de Guyse estant à Rome, parce que le Roy l'avoit rappelé pour le venir secourir, me manda le venir trouver; ce que je fis en poste, et là il me demanda ce que j'avois besoin qu'il me laissast pour conserver ce que nous tenions de la Toscane. Je luy respondis que j'avois besoin de ce qui n'estoit en sa puissance de me bailler; car il n'avoit argent pour me laisser, ni guere de gens qui ne fissent plus de besoing en France qu'en la Toscane; mais que je ferois comme Dieu me conseilleroit, et que j'esperois tant en Dieu, qu'il ne m'abandonneroit point, non plus qu'il avoit fait jusques icy, et que je le suppliois tres-humblement s'en aller en France le plus hastivement qu'il pourroit; car si Dieu ne sauvoit le royaume, les hommes y pouvoyent bien peu, veu que toutes les forces estoient perdues. Monsieur le mareschal de Strossi trouva ma responce fort sage, et m'en loüa fort, parce que plusieurs eussent demandé et hommes et argent, de quoy j'avois bon besoin; mais la France pesoit plus au Roy que la Toscane, où je voulois essayer à tirer moyen du pays, et avec la guerre faire la guerre. Je fis requeste à monsieur de Guyse de supplier tres-humblement le Roy de m'envoyer querir, pour m'en aller en France ayder à deffendre le

royaume, car je n'avois rien à perdre en la Toscane: et avecques grandes requestes et prieres il me promit de faire en sorte que le Roy m'envoyeroit querir, avec promesse qu'il me fit faire, que dés que je serois en France je me rendrois aupres de luy. Il n'avoit pas adjousté foy à tous les faux rapports; il me cognoissoit trop, et m'a toujours aymé tant qu'il a vescu; ce que je luy promis faire. Et ainsi il s'alla embarquer à Civitavechia, et ramena en France ses forces entieres, en quoy il monstra que c'estoit un grand et sage capitaine [1]. Quant à moy, je m'en retournay à Montalsin.

[1558] Avant que mon congé vinst à la requeste du capitaine Carbayrac, que monsieur de Guyse avoit envoyé à Grossette pour gouverneur (car il en avoit tiré monsieur de La Molle, avec sept ou huict compagnies de gens de pied qu'il avoit, et l'envoya à Ferrare, et, en lieu de luy, me fit venir monsieur de

[1] Le Roi lui avoit ordonné de ne laisser dans *les Estats de l'Eglise que les forces nécessaires pour s'y tenir sur la défensive*, et *d'instruire le sieur de Montluc de ce qu'il auroit à faire. ... Je ne serai point à mon ayse,* lui écrivoit-il, *que je ne sache que vous soyez en chemin.* « Cependant j'espere qu'il n'adviendra point autre inconvénient que « celui qui est advenu, *si Dieu plaist.* Je ne veux point, quant à ce qui « regarde les affaires de deçà, aucunement importuner un seul de mes « amis, d'autant que j'ay un si bon et affectionné peuple, qu'il m'offre « et veut donner tout ce qu'il a en ce monde avec sa propre vie, « s'il est besoin de l'employer; et desjà ceux de cette ville de Paris, « pour commencer, m'ont fait un notable ayde et secours, outre ce « qu'ils veulent faire davantage; et sont la pluspart des autres villes « principales de ce royaume en mesme volonté et affection, avec tous « ceux des estats, qui ne demandent sinon de sçavoir mon vouloir et « intention, pour m'obeir et satisfaire..... » (*Recueils de Ribier.*)

Givry (1) avec treze compagnies de gens de pied qu'il avoit; je ne perdis au change). Je m'en allay en diligence à Grossette, veoir un desordre qu'estoit advenu, c'est que toutes les munitions des bleds que j'y avois mis, où il y en avoit pour plus d'un an, se trouverent desrobées, et en tout ne se trouvoit pas cent sacs de bled. Il y avoit un garde des munitions qui s'appelloit Louberjat, lequel chargeoit monsieur de La Molle. Je manday en poste à monsieur de La Molle ce que l'autre avoit deposé; monsieur de La Molle, au rebours, chargeoit ledit Louberjat. Je couchay la nuict dans un lict duquel les draps estoient humides, et c'estoit en hyver, n'ayant pour lors porté mon lict de camp, pource que je laissois sejourner mes mulets pour m'en venir en France; et là je prins une fievre continuë, laquelle dans dix jours me mit jusques à perdre la cognoissance de mes serviteurs propres. Et sans ma maladie j'eusse gardé Louberjat de desrober jamais les munitions du Roy, aussi bien que je fis à Sienne celuy qui les avoit en garde, qui en avoit fait autant. Et comme je commençay un peu à prendre cognoissance des hommes, mon congé arriva; et m'escrivoit Sa Majesté, que je passase à Ferrare, et que je fisse sejour aupres de monsieur le duc (2), pour le conseiller en ses affaires, car il avoit la guerre sur les bras. De la grand joye que j'euz voyant mon congé

(1) René d'Anglure, seigneur de Givry, tué à la bataille de Dreux en 1562.

(2) Hercule d'Est, duc de Ferrare, avoit épousé Renée de France, fille de Louis XII. Quoiqu'il ne vécût pas en bonne intelligence avec cette princesse, il resta fidèle à la France, et ne traita avec les Espagnols que lorsque Henri II y eut consenti. Mort en 1558.

arrivé, je prins courage de telle sorte, que quatre jours apres je partis, et me fis porter sur une chaire, à six hommes, à Montizel, où estoit le capitaine Bartholomé de Pezero; et là demeuray trois jours, attendant une litiere que le sieur Marioul de Santa-Fiour m'envoyoit. Et ainsi m'en allay, ne pouvant faire que cinq ou six mil le jour, jusques à Pezero, où je trouvay le duc d'Urbin (1), qui m'envoya cinq ou six gentilshommes au devant, pour me faire venir loger à son chasteau. Je fis responce que je m'en allois descendre à la maison du capitaine Bartholomé de Pezero (2), car ledit capitaine avoit escrit à sa mere que j'yrois loger là, et que je le remerciois tres-humblement. Je trouvay la mere du capitaine Bartholomé une bien fort honneste damoyselle, et autant estimée dans la ville que gentil-femme qui y fust. Comme j'arrivois au logis, on me mettoit dans un lict, car j'estois si fort extenué que je n'avois que la peau et les os, et mourois tousjours de froid, quelques fourrures que l'on me sçeust mettre dessus. Monsieur le duc incontinent me fit cest honneur de me venir veoir, et, me voyant si mal encores, me contraignit de sejourner là quatre jours, et ne voulut que je despendisse un sol, et me fit toujours servir à deux plats de son chasteau en hors. Il me sembla que j'estois un peu amendé, et en renvoiay la litiere au sieur Marioul. Monsieur le duc voulut que je prinsse un coursier de son haras, un des plus beaux coursiers que j'aye gueres jamais veu, et des plus forts selon sa hauteur; et voulut prendre de moy un petit frizon, fort de sa taille, et fort beau.

(1) Guidobalde de La Rovère, duc d'Urbin, mort en 1574.

(2) Bartolomeo Giordani da Pesaro.

Et ainsi me mirent sur une petite hacquenée que monsieur de Givry me donna à mon partement de Montalsin, où il commanda jusques à ce que le sieur Francisco d'Est [1] fust arrivé, lequel le Roy fit son lieutenant general, comme j'estois; et ainsi me trainay jusques à Ferrare, là où je fus aussi bien venu et reçeu de messieurs le duc [2], cardinal [3], et de madame la duchesse, que si j'eusse esté leur frere propre. Ils voulurent que je logeasse dans le chasteau, me faisant servir de sa cuisine comme sa personne propre.

Quatre ou cinq jours apres mon arrivée, j'eus envie d'aller voir monsieur le cardinal de Tournon et monsieur de Dax, lequel sieur de Dax [4] estoit ambassadeur à Venise; et demeuray quatre jours avecques eux, regrettant fort que je n'avois la santé, pour pouvoir veoir toute la ville de Venise, car j'estois encore si mal qu'à peine peus-je aller jusques à l'arcenal, puis m'en retournay à Ferrare. A present que tout est mort, je ne feray tort à nul d'escrire ce que j'ay veu faire, qu'est que monsieur le cardinal de Mantouë [5] se monstra grand amy de monsieur le duc de Ferrare: car

[1] Frère du duc de Ferrare. — [2] Hercule d'Est, duc de Ferrare.

[3] Hippolyte d'Est, cardinal de Ferrare, frère d'Hercule. Il fut élevé à la cour de France, et admis dans la confidence la plus intime de François I. Il possédoit en France les archevêchés de Lyon, d'Auch et d'Arles, avec l'évêché d'Autun et l'abbaye de Flavigny; il posséda encore l'archevêché de Milan et l'évêché de Ferrare. Mort en 1572, à l'âge de soixante ans.

[4] François de Noailles, évêque de Daqs ou Dacqs, prélat recommandable par ses connoissances. Il se distingua dans plusieurs ambassades.

[5] Hercule de Gonzague, cardinal de Mantoue, mort au concile de Trente en 1563.

il l'advertit que le sieur dom Ferrand [1], son frere, alloit assieger Verseil [2], et qu'il avoit fait partir six canons d'Alexandrie, avec lesquels il avoit prins le chemin droit à Cremone, menant grand quantité de poudres et boulets; et luy asseuroit que c'estoit pour Verseil : et par deux fois queuë sur queuë luy donna cest advertissement. Il fut adverty aussi de Cremone en hors, que le sieur dom Ferrand faisoit apprester encores d'autre artillerie, et avoit fait arrester quatre vingts grands basteaux des marchands trafiquans sur le Pau, sur lequel Verseil est assis, comme Cremone, et que partie des compagnies espagnolles qu'estoyent vers le Piedmont commençoyent à marcher droit à Cremone, et qu'il se faisoit des compagnies italiennes aux environs de Milan. Le duc de Ferrare, ayant receu tous ces advertissements, se trouva fort fasché, n'estant la place encores en gueres bon estat pour se deffendre; car il n'y avoit nul boulevart couvert, et les courtines fort basses, comme aussi estoyent bien les esperons, n'estans que demy terrasses, ny encores demy remplis, tous les flancs decouverts. Monsieur le duc advertit du tout monsieur le prince son fils, qui estoit à Rege avecques son camp, et luy mandoit qu'il en-

[1] Il est bon, dit de Thou, de remarquer ici une faute de mémoire de la part de Montluc, qui dit que Ferdinand de Gonzague commandoit alors l'armée ennemie; il est néanmoins constant qu'il y avoit alors quatre ans que ce général n'avoit aucune part dans les affaires d'Italie, et que, tandis que ces choses s'y passoient, et même auparavant, il étoit allé par ordre de Philippe dans les Pays-Bas, où il avoit été un de ceux qui par ses conseils avoit le plus contribué à l'entreprise du siége de Saint-Quentin. Pour ce qui regarde d'ailleurs la conduite de Montluc dans cette défense de Brisello, de Thou renvoie à ses Commentaires. — [2] Brissello, Bersello ou Berscillo.

voyast le sieur Cornelio Bentivolle se mettre dedans. Monsieur le prince lui manda que si le sieur Cornelio estoit hors d'aupres de luy, il ne pouvoit donner ordre à son armée, car le sieur Cornelio commandoit en son absence, et n'avoit autre soulagement que de luy, mais qu'il lui pleust de faire election de quelque autre. Monsieur le duc depescha incontinent vers monsieur de La Molle, qui estoit au camp pres monsieur le prince, le priant d'y vouloir aller pour deffendre la place. Monsieur de La Molle luy fit responce que le Roy ne lui avoit pas commandé de s'enfermer dans aucune place, mais bien faire sa charge à la campagne. Ledit sieur duc se trouva fort fasché, comme estoit aussi monsieur le cardinal son frere, qui est aujourd'huy, pour n'avoir nul homme auquel il se fust sur l'heure fié pour la deffence de ceste place.

Je commençois à recouvrer un peu de force, et ces allées et venuës se faisoyent fort secrettement, tellement que je n'en entendois aucune chose : à la fin un gentil-homme de monsieur le duc, auquel il avoit commandé se tenir pres de moy pour voir si j'aurois besoin de quelque chose, me descouvrit le tout un soir bien tard, et me dit en outre que M. le duc tenoit presque la place pour perduë, car celuy qui estoit dedans gouverneur n'estoit pas soldat, ni n'avoit jamais porté les armes en faction de consequence : bien estoit il homme de bien, et monsieur le duc ne se deffioit aucunement de sa loyauté, mais bien de son experience; et, que pis estoit, nul ne se presentoit à monsieur le duc pour se mettre dedans. Toute la nuict je prins conseil avecques ma santé, car de bonne volonté je n'en avois que trop : il me sembla le matin

que j'avois quelque peu de force, et m'en allay trouver monsieur le duc, lequel trouvay au lict, car il se levoit tard. Il avoit commandé qu'à quelque heure que j'arrivasse à la porte de sa chambre, qu'on m'ouvrist, encore qu'il fust dedans le lit. Je heurtay, et par un de ses vallets de chambre fust ouvert, et le trouvay dans le lict, et deux secretaires qui escrivoient sur une petite table tout aupres de son lict; et comme je luy eus donné le bonjour, je luy dis ce que l'on m'avoit dit le soir, ne nommant point celuy de qui je le tenois. Il me raconta tout ainsi que le gentilhomme m'avoit dit, et la peine en quoy il estoit, et ne me voulut pas nommer le cardinal de Mantouë jusques à mon retour, de qui il tenoit les plus asseurez advertissemens. Et alors je luy dis en ceste maniere : « Monsieur, vous voudriez « vous fier à moi de la garde de vostre place ? » Il me respondit : « En vous, monsieur de Montluc ? ouy, « plus qu'en homme qui soit aujourd'huy en Italie. « — Or donc, monsieur, levez-vous, et promptement « escrivez à monsieur le prince qu'il me baille une « compagnie de François, celle que je luy demanderay, « et quelques gens à cheval pour m'accompagner à « me mettre dedans ; et escrivez au sieur Pierre Gentil « qu'il s'accorde bien avec moy pour la deffence de la « place, et que vous ne m'y envoyez pas pour luy oster « le gouvernement, mais pour ce que je suis plus ex- « perimenté en telles choses que luy, et qu'il face faire « promptement tout ce que je luy ordonneray. » Alors il tendit ses bras et m'embrassa au col bien estroittement, me tenant le visage contre sa poictrine, et dict à un de ses vallets de chambre qu'il allast chercher monsieur le cardinal son frere, qui estoit logé en son

palais, bien loing du chasteau. Le vallet de chambre y courut, et luy dict ce qu'il avoit entendu. Monsieur le cardinal fut incontinent à nous, et dés son arrivée il m'estendit ses bras, et m'embrassa, me disant ces mots : « O monsieur de Montluc, que tous tant que nous « sommes de ceste maison vous serons tenus ! » Et alors commencerent faire leurs lettres, et je m'en allay apprester pour partir, car il se falloist haster, pour ce que Versel est assis en tel lieu, que si un camp est devant il est impossible d'y entrer, pourveu que l'on aye seulement deux ou trois batteaux sur la riviere. Et m'en allay coucher à Final, et le lendemain disner à Modene et coucher à Rege [1], où monsieur le prince estoit avec son camp, lequel me bailla le baron Daurade avec sa compagnie, celuy qui fut tué [2] à la fenestre de la chambre de monsieur de Nemours à Vienne, et une compagnie de gens à cheval. En ceste equipage arrivasmes environ une heure apres midy. Il y avoit dedans une compagnie de Suisses et cinq d'Italiens, et puis celle du baron Daurade, qui fut bien aise de venir avec moy, et fut la septiesme. Le duc de Parme, depuis qu'il se fut racointé [3] avec le roy d'Espagne, avoit rappellé ses deux compagnies de chevaux legers qui estoient avec nous à Rome, que les capitaines Bartholomé et Ambrois commandoient ; et sept ou huict jours devant, le capitaine Ambrois avoit esté prins et mené prisonnier dans le chasteau de Verseil ; et le trouvay prest à s'en aller, pource que monsieur le prince l'avoit changé avec un autre. Il fut tout

(1) Reggio. — (2) Suivant les apparences, cet événement arriva lorsque le duc de Nemours prit Vienne. (*Mémoires de Castelnau.*)

(3) *Racointé* : allié.

esbahy de me veoir là, et luy dis que nous portions n'avoit gueres ensemble la croix blanche, et à ceste heure je le voyois avec la croix rouge. Il me respondit *que bisognava far il commandamento del suo padrone*(1), et me demanda qu'est-ce que je venois faire là. Je luy dis que j'estois là pour leur servir de mareschal de camp, et que je leur appresterois les quartiers pour loger leur camp à leur aise. Le capitaine Pierre Gentil luy dict et asseura que j'estois venu là pour deffendre la place. Alors il dit : *O queste non sono baye donque à la fede che io portero cative none al mio padrone* (2), et ainsi me dict à Dieu.

Or le duc de Parme tenoit une place assiegée du duc de Ferrare, dependante de Rege, à cinq ou six mil pres de Versel : je ne trouvay foin ny paille, ny chose du monde à manger pour les chevaux, ny farine aucune, et bien peu d'outils pour travailler, ny vin, sinon quelque peu qu'on bailloit aux Suisses, et bien peu de farines et bleds ; et crois que ce deffaut amenoit plustost le sieur dom Ferrand à l'assieger que autre occasion. Il me sembla que j'estois arrivé encore une autre fois à Siene, que tout me faudroit en un coup. Le matin la compagnie de gens à cheval s'en vouloit retourner, car ils n'avoient rien mangé de toute ceste nuit. Il y avoit trois bourgs assez grands sur le chemin qui tiroit à Parme ; et me semble qu'on m'a dit qu'ils estoient au sieur de Sainct Soubrin, que j'ay veu à la Cour portant le bonnet rond (3), et

(1) Qu'il falloit exécuter les ordres de son maître.

(2) « Oh ! pour le coup, c'est tout de bon. Voilà une fâcheuse nou« velle à porter à mon maître. »

(3) Quand on eut substitué les chapeaux aux bonnets, tous ceux qu'on appeloit *gens de robe longue* conservèrent l'usage des bonnets,

estoient à demy mil l'un de l'autre, et à deux mil de Versel, et y avoit quelques soldats italiens en garnison pour garder que ceux de Versel n'en tirassent aucune commodité. Je sortis avec la compagnie des Suisses, celle du baron Daurade, trois cens arquebusiers italiens, et fis que le sieur Pierre Gentil commandast que tous les hommes, femmes et enfans me suivissent, et tous les chevaux qui estoient dans la ville, avec force cordes et sacs; et m'en allay droit au premier village : les ennemis qui y estoient l'abandonnerent et se retirerent à l'autre, et moy tousjours à les suyvre. Ils abandonnerent tout et se retirerent en diligence vers Parme. J'avois deffendu à peine de la vie que personne ne saccageast rien que les vivres; et laissay le baron Daurade et la compagnie de gens à cheval au premier village tirant à Parme, les arquebusiers italiens au second, les Suisses au troisiesme tirant à Versel, ayant tous charge de ne laisser passer chose aucune que victuailles; et moy j'allois d'un village à autre pour faire haster, car je ne pensois jamais sortir de là sans combattre. Les bourgs n'estoient pas fermez, et y avoit grands vivres : il y eut tel homme qui fit cinq et six voyages à porter vivres dans Versel; et à la fin n'y demeura personne qui ne vinst chercher des vivres; et embarquions les vins sur des batteaux,

dont la forme fut seulement changée. Comme on les avoit portés ronds autrefois, on continua de les nommer *bonnets ronds*, quoiqu'ils fussent carrés. « Le bonnet ayant changé de forme, dit Pasquier, lui est de-« meuré le nom de bonnet rond; coutume toutes fois très inepte, « mesme que nous réparions nos testes rondes de bonnets carrés; en « quoy l'on peut dire que, par une grande bizarrerie, nous avons par « hazard trouvé la quadrature du cercle, amusoir ancien des mathé-« maticiens, où ils en peurent jà donner atteinte. »

et les portions au long d'une petite riviere qu'il y a : je croy que c'est un bras du Pau; et l'allions descharger à demy mil de Versel contre-mont, car ce ruisseau n'approchoit plus dudit Versel. Cecy dura depuis le soleil levant jusques au couchant; j'oserois dire qu'il ne demeura que bien peu de toute sorte de vivres dans ces villages. Les hommes et les femmes estoient là tous estonnez : je leur promettois de les faire recompenser; et ainsi se passa tout le jour; et y fut porté tant de vivres pour les hommes et pour les chevaux, que de trois mois nous n'en pouvions avoir faute. Et alors le capitaine des gens à cheval voulut demeurer encore quelques jours avec moy; et le lendemain le sieur Pierre Gentil sortit avec tous les hommes, femmes et enfans de huict ans en sus, et s'alla jetter sur un taillis à demy mil de Versel, faire faire des facines et les apporter devant la ville : cela ne fascha aux gens de la ville d'y aller; et y mena les Suisses et presque tous les soldats italiens, et je luy tenois escorte avec le baron Daurade et la compagnie de gens à cheval. Et firent aussi grand diligence à ce taillis, comme ils avoient faict le jour devant au village des vivres; et venoient descharger à un traict d'arbaleste dans la taillade, à la veuë de nostre artillerie et portée de nostre arquebuserie. Et jusques à ce que la nuict nous en jetta nous ne cessasmes, et deux jours apres nous y tournasmes tousjours; et cuide qu'en ces trois jours il fut faict plus de soixante milliers de facines : puis nous les allions prendre enseignes desployées, et les mettions dans la ville, et en remplismes l'eglise et beaucoup de murailles vuides. Et commençasmes à fortifier tous, sans nul excepter; et portions, le sieur Pierre

Gentil et moy, le bayart [1], pour donner exemple à tous les autres. Je ne sçaurois dire mal de ce gentilhomme là, car je cognus bien qu'il n'avoit pas faute de bonne volonté, ains seulement d'experience : tout ne se peut acquerir sans estre mis en besongne. Et comment voulez-vous juger d'un homme s'il n'est mis à l'essay ? Peut estre que si on l'eust attaqué, il eust faict son devoir; mais qui n'a veu jamais siege s'estonne fort quand il entend une telle sonnerie, et, luy estonné, tout est perdu. Et comme nous eusmes nos fassines dedans, je fis une autre entreprise d'aller saccager les vivres de deux villages aupres de Grastalde [2], qui est au sieur dom Ferrand, dans lequel y avoit deux compagnies d'Allemans et trois d'Italiens. J'envoyay le capitaine des gens à cheval et tous les gentils-hommes qui estoient avec moy, courir jusques au devant la Grastalde; et le baron Daurade, qui leur tenoit escorte, au long d'une haye; et moy, avec les Suisses et quatre cens Italiens, m'attendois à faire charger les vivres. Ils envoyerent douze chevaux courir devant la Grastalde, et le reste s'estoit mis en embuscade aupres en un petit bois. Les capitaines allemans sortirent, et grand nombre de gens, et donnerent la chasse à nos coureurs. Nostre embuscade se descouvrit trop tost, car autrement tous les capitaines estoient pris; et les chasserent jusques dans la ville, et y fut tué quarante ou cinquante Allemans, car le baron Daurade s'y trouva, et l'embuscade des gens de pied et

(1) *Bayart :* espèce de civière connue encore sous ce nom dans plusieurs parties de la France, et qui servoit, comme aujourd'hui, à porter les matériaux nécessaires aux constructions.

(2) *Grastalde :* Guastalla.

gens de cheval pres l'un de l'autre; et prindrent prisonnier un qui portoit une enseigne des Allemans, et vingt ou vingt quatre Allemans. Et ainsi nous nous retirasmes avec les vivres que nous avions chargez, et le lendemain je donnay congé à la compagnie de gens à cheval pour s'en retourner, car je craignois que monsieur le prince fust marry de ce qu'ils demeuroient tant. Quant à eux, ils ne se faschoient point de demeurer aupres de moy, car ils eussent bien voulu y demeurer : je les eusse souvent mis aux mains avec les ennemis. J'ay tousjours tasché à ne laisser les soldats ou gens-d'armes croupir, et, forts ou foibles, les mettre aux prises avec les ennemis, pour les faire recognoistre. Il y faut aller prudemment pour ne perdre; mais qui se tiendra tousjours sur cela, je ne veux perdre mes gens, trouvera en fin qu'il ne faict pas grand cas. Il en faut prendre et en faut donner.

Monsieur le duc de Parme estoit tousjours devant ceste place qu'il battoit, et cependant je faisois mes affaires. Le capitaine Balferniere (1) et une autre compagnie françoise estoient dedans, qui firent si bien qu'ils les amuserent dix ou douze jours. Le sieur dom Ferrand, qui estoit à Cremone, estant adverty des vivres et des fassines que nous avions mis dedans, et du grand devoir que nous faisions, refroidit son entreprise; car, comme j'ay dict cy devant, je luy avois

(1) René de Provanes de Valfeniéres servit depuis dans l'armée des Protestans, et fut condamné à mort en 1562, après la prise de Rouen, avec plusieurs autres officiers; mais il obtint sa grâce à la recommandation de Brissac. Le capitaine Valfeniéres commandoit les Enfans-Perdus de l'armée protestante à la bataille de Saint-Denis, en 1567. Ses soldats le tuèrent par méprise au siége de Bourg dans le Bourdelais, en 1569.

faict teste à Cazal, et sçavoit bien l'ordre et diligence que je faisois à la fortification. Pareillement il se ressouvenoit de ce que je luy fis à Benne et à Sainct Damian. Tout cela luy donna à penser qu'il n'emporteroit pas ceste place aisément; et retira ses munitions et artillerie qui estoit sur le bord de la riviere du Pau, prest à l'embarquer, et licentia les batteaux qu'il avoit retenus pour embarquer l'artillerie et les gens de pied; car le camp du duc de Parme se devoit joindre avec luy devant Versel. Et encore que cecy soit à ma loüange, si diray-je que M. le duc de Ferrare disoit publiquement et me donnoit bien ceste gloire, que ma presence arresta l'ennemy, qui ne voulut rien hasarder, sçachant bien, comme j'ay dict, ce que je sçavois faire pour la garde d'une place. C'est beaucoup d'acquerir ceste reputation de se faire craindre et estimer à son ennemy. Ledict sieur dom Ferrand estoit bon capitaine; il ne vouloit tanter ceste place où j'eusse remué terre: aussi, ayant dequoy manger, je luy eusse fait souffrir une honte.

Pendant ce temps-là le duc de Florence pourchassoit la paix du duc de Ferrare envers le roy d'Espagne, par le bon advis et consentement du Roy; car autrement ledit sieur duc ne l'eust fait pour mourir: il estoit trop françois. Et comme la paix vint, qui fut au bout de vingt cinq jours que j'estois entré dans Versel, je m'en retournay à Ferrare, et prins congé de monsieur le prince à Rege; et ne faut point demander si je fus le bien venu de monsieur le duc, de monsieur le cardinal et de madame la duchesse, car je ne pense point qu'ils caressassent jamais homme, de quelque estat que ce fust et sçauroit estre, plus que moy; et

quand il mourut, je pouvois bien dire, comme je fais encore, que j'avois perdu un des meilleurs amis que j'avois en ce monde. Et quand je partis de Ferrare pour aller à Versel, monsieur le duc s'informa d'un mien secretaire si j'avois gueres d'argent : il trouva que je n'avois que deux cens escus; il envoya cinq cens escus à mondict secretaire qui faisoit ma despence; et, trois jours apres mon retour, je prins congé de luy, de monsieur le cardinal et de madame la duchesse. Ledict sieur duc, voyant que j'avois beaucoup de gentils-hommes signalez aupres de moy, cogneut bien que je n'avois pas assez d'argent pour faire mon voyage; qui fut cause qu'il m'en envoya encore cinq cens : et voylà comment je m'en vins riche de ma charge que j'avois en Toscane. Cest argent me mena jusques à Lyon, où je trouvay deux mil quatre cens francs que le Roy m'avoit faict payer de deux années de mon estat de gentilhomme de la chambre, que Martineau m'apporta audict Lyon, entre les mains de Cathelin Jean, maistre de la poste, qui me conduit jusques à Paris. Et estant arrivé, j'allay baiser les mains au Roy, qui estoit à Cressy[1], et fus aussi bien venu de Sa Majesté comme quand je revins de Sienne : et fut fort aise de ce que j'avois fait pour le duc de Ferrare. Monsieur de Guyse, qui ne m'avoit encores veu, m'embrassa deux ou trois fois devant le Roy mesmes. Sa Majesté commanda audit sieur de Guyse de me faire bailler mil escus pour m'en retourner à Paris sejourner un peu; ce que ledict sieur fit promptement. Et voylà mon retour de l'Italie en France, la derniere

[1] Il falloit que ce fût au mois de mai 1568, car, selon l'Itinéraire des rois de France, Henri II étoit alors à Crécy en Brie.

fois que j'y ay esté, et les services que j'y ay faict, desquels je ne puis mentir, car il y a trop de gens qui sont encores en vie qui en porteront vray tesmoignage.

Or, capitaines, vous devez icy prendre exemple qu'est-ce que c'est de la reputation, laquelle, quand vous l'avez acquise, vous ne devez perdre, ains plustost mourir. Et ne faictes pas comme aucuns qu'il en y a, qui, dés qu'ils l'ont atteinte un peu, s'en contentent, et pensent que, quelque chose qu'ils facent, l'on les estimera tousjours vaillans. N'en croyez rien, car d'heure à autre les gens jeunes deviennent grands, et ont le feu à la teste, et combattent comme enragez; et comme ils verront que vous ne faictes rien qui vaille, ils diront que l'on vous a donné ce tiltre de vaillant injustement, et vous estimeront moins, et parleront de vous à leur plaisir, et avec juste raison. Car si vous ne voulez continuer tousjours de bien faire et entreprendre de plus en plus, il vaudroit mieux, pour vostre honneur, que vous vous retirissiez à vostre maison avecques la reputation que vous avez acquise, et non suyvre encore les armes, pour la perdre et estre aux escoutes lors que les autres sont aux prises. Si vous desirez monter au bout de l'eschelle d'honneur, ne vous arrestez pas au milieu, ains, degré par degré, taschez à gaigner le bout, sans penser que vostre renom durera tel que vous l'avez acquis. Vous vous trompez : quelque nouveau venu le vous emportera, si vous ne le gardez bien et ne taschez à faire de mieux en mieux.

Le mesme jour que je partis de Cressi, monsieur de Guyse en partit pour s'en aller à Mets, pour executer

l'entreprise de Tionville; le Roy l'avoit choysi pour estre son lieutenant general en tout son royaume dés qu'il fut arrivé d'Italie. Avant mon arrivée, je trouvay qu'il avoit pris la ville de Calais (1), et renvoyé les Anglois de là la mer, ensemble Guynes, et que lors il estoit sur le dessein de ce siege de Tionville. Il ne tarda pas deux jours, que le Roy me manda de le venir trouver à Cressi, sans me mander qu'est-ce qu'il vouloit faire de moy; et ouys dire que le lendemain matin que j'en fus party le Roy avoit faict prendre monsieur Dandelot (2) sur quelque responce qu'il luy avoit faict touchant la religion; et comme je fus arrivé, Sa Majesté me fit venir en sa chambre, où estoit monsieur le cardinal de Lorraine et deux ou trois autres: il ne me souvient de leur nom, bien me semble que le roy de Navare et monsieur de Montpensier (3) y estoient. Et alors le Roy me dict qu'il falloit que j'allasse trouver monsieur de Guyse à Mets, pour commander les gens de pied desquels monsieur Dandelot estoit colonnel. Je luy fis tres-humble requeste de ne me vouloir point faire exercer la charge d'autruy, et que je m'en irois plustost luy faire service aupres de monsieur de Guyse comme soldat privé,

(1) Le duc de Guise prit Calais dans les commencemens de l'année 1558.

(2) Dandelot avoit été désigné comme un des principaux chefs des Protestans; le Roi l'interrogea lui-même, et fut tellement irrité de ses réponses, qu'il jura *que, n'eust esté pour l'honneur qu'il l'avoit nourry, il luy donneroit de son espée au travers du corps.* Il lui ôta sa charge et le fit conduire prisonnier au château de Melun. Montluc n'accepta que malgré lui la charge de Dandelot, et ne tarda pas à s'en démettre entre les mains du Roi. Ainsi Brantôme se trompe en disant qu'il en fut *désappointé pendant les guerres civiles.*

(3) Louis de Bourbon, prince de Montpensier.

ou bien que je luy commanderois les pionniers, plustost que de prendre ceste charge. Le Roy me dit que monsieur de Guyse mesmes me demandoit pour commander en ladicte charge, apres qu'il eut esté adverty de la prise dudit sieur Dandelot. Et, comme je vis que je ne gaignois rien en excuses, je luy dis que je n'estois pas encore guery d'une dissenterie que ma maladie m'avoit laissé, et que ceste charge requeroit la grande santé et disposition pour l'exercer, et que cela ne pouvoit estre en moy. Sa Majesté me dict qu'il tiendroit mieux ceste charge bien commandée de moy en une lictiere, que d'un autre qui fust bien sain, et qu'il ne la me bailloit pas pour l'exercer pour un autre, car il vouloit que je l'eusse pour tousjours. Je luy respondis alors que je le suppliois tres-humblement ne trouver mauvais si je ne la voulois point. Alors Sa Majesté me dit ces mots : « Je vous prie, « prenez la pour l'amour de moy. » Et M. le cardinal me dit alors : « C'est trop contesté contre Sa Majesté, « c'est trop contesté contre son maistre. » Alors je luy dis que je ne contestois point pour mauvaise volonté que j'eusse à son service, ny que je n'eusse volonté d'aller trouver monsieur de Guyse, car dés que j'estois arrivé à Paris j'avois baillé de l'argent pour m'achepter quelques tentes et autre equipage, pour m'aller rendre aupres dudit sieur de Guyse, luy ayant promis à Rome de me rendre aupres de luy. Alors le Roy me dict qu'il n'en falloit plus parler, et qu'il falloit que j'y allasse; surquoy je ne sçeu plus que dire, car il me semble que le roy de Navarre et monsieur de Montpensier se meslerent au propos pour me faire prendre ceste charge, pource qu'il me souvient

que le Roy me dit : « Il n'y a plus d'excuse, car vous « voyez que tout le monde est contre vous; » et commanda à monsieur le cardinal de me faire donner autres mil escus pour m'ayder à achepter l'equipage qu'il me falloit; ce qu'il fit promptement. Je m'en retournay à Paris, et n'y demeuray que deux jours, pour me pourveoir de ce qu'il me falloit, puis allay trouver monsieur de Guyse à Mets. Je le trouvay qui montoit à cheval pour aller recognoistre Tionville, et ne voulut que j'y allasse, pource que j'avois faict une grande traicte; et à la verité je n'estois gueres sain; et y retourna le soir mesmes, et me dit que si Dieu nous faisoit la grace de la prendre, qu'il y avoit à gagner de l'honneur. Il m'appeloit tousjours, se joüant à moy, Monseigne, et me dict en riant : « Cou- « rage, Monseigne, j'espere que nous l'emporterons. » Et le matin partismes, car tout son cas estoit prest. Je veux dire une chose, et à la verité sans flatterie, que c'estoit un des plus diligens lieutenans de Roy que j'eusse encore servy, des dix-huict sous qui j'avois faict service au Roy. Il avoit une imperfection, qu'il vouloit escrire presque toutes choses de sa main, et ne s'en vouloit fier en secretaire qu'il eust. Je ne veux dire que cela soit mal faict, mais cela le tenoit un peu en longueur; et les affaires de la guerre requierent la diligence si soudaine, qu'aucunes fois un quart d'heure fait beaucoup de mal de le perdre. Un jour je venois des trenchées pour luy demander quatre enseignes d'Allemans pour entrer en garde avec nous et nous tenir escorte, car nous commencions fort approcher de la ville. Et, à cause que l'artillerie l'avoit tiré hors de son premier logis, il s'estoit logé en une

petite maisonnette basse, là où il n'y avoit qu'une petite chambre qu'avoit la fenestre qui sortoit sur la porte. Et là je trouvay monsieur de Bourdillon (1), qui depuis a esté mareschal de France, auquel je demanday où estoit monsieur : il me dit qu'il escrivoit; alors je dis : « Au diable les escritures! il semble qu'il « vueille espargner ses secretaires; c'est dommage « qu'il n'est greffier du parlement de Paris, car il gai- « gneroit plus que Du Tillet ny tous les autres. » Monsieur de Bourdillon se mit fort à rire, pource qu'il cogneut que je ne pensois pas qu'il m'entendist; et, pource qu'il voyoit que monsieur de Guyse m'entendoit, il m'eguillonnoit tousjours pour me faire parler sur ce greffier. Alors monsieur de Guyse sortit en riant : « Eh bien! Monseigne, serois-je bon gref- « fier? » Jamais je n'eus tant de honte, et me courroussay contre monsieur de Bourdillon de ce qu'il m'avoit faict ainsi parler; mais ils n'en faisoyent que rire, et me bailla le comte Rocquendolf (2) avec

(1) Imbert de La Plâtrière, seigneur de Bourdillon, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cent hommes d'armes, lieutenant-général au gouvernement de Champagne et de Brie. Ce fut lui qui sauva une partie de l'armée à la bataille de Saint-Quentin. Il succéda au maréchal de Brissac dans le commandement des armées au-delà des Monts, et fut fait maréchal de France en 1562. Il eut beaucoup de crédit sous François I et Henri II, et mourut à Fontainebleau en 1567.

(2) Christophe, comte de Rockendorff, grand-maître héréditaire d'Autriche. Croyant avoir à se plaindre de l'Empereur, il se retira à Constantinople, où on lui promit du service sans exiger qu'il changeât de religion. On lui donna bientôt des sujets de mécontentement: il essaya de se sauver, fut arrêté, mis aux Sept-Tours, et délivré à la sollicitation de l'ambassadeur français. Cet ambassadeur le fit passer en France et le recommanda au connétable de Montmorency. Henri II l'employa dans ses armées et lui donna les îles d'Hières.

quatre enseignes. Mais pour retourner à sa diligence, il n'y avoit homme qui ne le jugeast un des plus vigilans et diligens lieutenans de Roy qui ait esté de nostre temps, au reste, si plein de jugement à sçavoir prendre son party, qu'apres son opinion il ne falloit pas penser en trouver une meilleure. C'estoit au reste un prince si sage, si familier et courtois, qu'il n'y avoit homme en son armée qui ne se fust volontiers mis à tout hazard pour son commandement, tant il sçavoit gaigner le cœur. Ses depesches l'amusoient un peu, quelque fois trop : je croy qu'il craignoit estre trompé; car ceste maniere de gens nous fait bien du mal : c'est une chose rare d'en trouver un fidele.

Or il assiegea la ville du costé de delà l'eau, la riviere entre-deux, laquelle il fit sonder si elle estoit gueres profonde, par cinq ou six soldats que j'amenay; et ne fusmes que cinq ou six avecques luy, dont monsieur de Bourdillon et monsieur de Ciré en estoyent : et trouvasmes qu'aucuns en y auroyent jusques à la braye, et d'autres jusques à la ceinture. Je luy dis que si ce costé là estoit le plus foible, qu'il n'arrestast point d'y faire la batterie, car je ne craignois pas que je n'y fisse passer les soldats pour aller à l'assaut, et que moy-mesmes leur monstrerois le chemin. La nuict apres nous mismes les gabions sur le bord de la riviere, et le matin au poinct du jour l'artillerie commença à tirer à la tour, laquelle fut ouverte du costé de main gauche tirant à un ravelin qui flanquoit ladicte tour; et aussi fut ouverte une petite tourelle qui estoit entre la grand tour et le ravelin. Voylà tout ce qui se peut faire en cest endroit là. Les ennemis mirent dix ou douze grosses pieces vis à vis de

nostre artillerie, et commencerent à faire une contre-batterie sur les unze heures avant midy, et avant les deux ils nous eurent mis tous nos gabions en pieces, sauf un et la moitié d'un autre, là où nous tenions le ventre en terre dix ou douze que nous estions; car tous les soldats et pionniers furent contraints de s'oster de là, et s'aller mettre derriere une autre trenchée, plus de six vingts pas derriere nous. Et si les ennemis se feussent hazardez de passer l'eau, ils nous ostoyent l'artillerie, et l'eussent peu jetter à leur ayse dans la riviere; car les soldats qui s'estoyent retirez à l'autre trenchée ne nous pouvoyent venir secourir qu'à la mercy de leur artillerie et de leur arquebuserie, de tant que la riviere n'estoit pas de plus de soixante dix pas de large, et alloit à quatre pas de la muraille. Monsieur le marquis d'Elbœuf (1) ne m'abandonna jamais, et quatorze ou quinze gentilshommes de la suitte de monsieur de Guyse. Et ainsi demeurasmes jusques à la nuict, que l'on remeit autant de gabions, et les doublasmes; mais ce fut pour neant, car nous ne pouvions faire aucune chose à la muraille de nostre batterie, parce qu'elle avoit de grandes terrasses par derriere, de sorte que deux ou trois charrettes y pouvoyent aller de front, et tout à l'entour de la ville. Je ne vis jamais forteresse mieux pourtraicte (2) que celle-là. Monsieur de Guyse tint conseil, et fut tout le monde d'opinion qu'il devoit oster l'artillerie de là, et loger toute nostre infanterie et Alle-

(1) René de Lorraine, marquis d'Elbœuf, frère du duc de Guise, et septième fils de Claude de Lorraine, duc de Guise. Il étoit alors âgé de vingt-deux ans. Il mourut en 1566, étant chevalier de l'ordre du Roi, et général des galères de France. — (2) *Pourtraicte :* construite.

mans de là la riviere, et faire commencer les trenchées au plus pres qu'elles se pourroyent faire. Ledict sieur faisoit faire un pont à extresme diligence; et passasmes la riviere par dessus iceluy, encor que les aix ne fussent pas encore clouez. Et nous campasmes en un village qui pouvoit estre à cinq ou six cens pas de la ville, et du village jusqu'à la ville, tout plain et tout descouvert, de façon qu'un oyseau ne pouvoit paroistre qui ne fust veu ; et nous battoient à coups de canon dans le village, de sorte qu'il n'y laissoit maison qu'il ne mist par terre, et etions contraints de nous tenir dans les caves. J'avois mis entre deux murailles mes pavillons, mais ils me rompirent et les murailles et les pavillons. Je ne vis jamais une plus furieuse contrebatterie. La nuict ensuivant, monsieur le mareschal de Strossi passa la riviere avecques monsieur de Guyse, et commençasmes à faire les tranchées au long de ceste plaine; et demeurasmes sept ou huit jours avant que nous fussions à deux cens pas de la ville, pource que les nuicts estoient courtes, et dés que le jour venoit ils nous foudroyoient dans les tranchées, et n'y avoit ordre d'y travailler que la nuict. Monsieur le mareschal n'en bougea jamais, sinon que quelquefois il alloit à ses pavillons, qu'estoient demeurez de-là l'eau, pour changer d'habillemens : et cela pouvoit estre de trois jours en trois jours. Il me laissa faire les tranchées à ma fantaisie, car nous les avions au commencement commencées un peu trop estroictes à l'appetit d'un ingenieur. Je faisois de vingt pas en vingt pas un arriere coing, tantost à main gauche, tantost à main droicte; et le faisois si large, que douze ou quinze soldats y pouvoient demeurer à chacun avecques

arquebuses et hallebardes. Et cecy faisois-je afin que si les ennemis me gaignoient la teste de la tranchée, et qu'ils fussent sautez dedans, que ceux qui estoient au riere coing les combattissent, car ceux des arriere-coings estoient plus maistres de la tranchée que ceux qui estoient au long d'icelle. Et trouverent monsieur de Guyse et monsieur le mareschal fort bonne ceste invention. Monsieur de Guyse me dit qu'il falloit que j'envoyasse recognoistre ce qu'avoit fait nostre artillerie à la tour, et que ce fust par des gens bien asseurez. Je prins les capitaines Sarlabous [1], le jeune Maillac, Sainct Estephe, Cipierre, et mon fils le capitaine Montluc, et y allasmes. Et comme nous estions pres de la tour, il nous falloit passer de petits ponts que les ennemis avoient fait pour passer le marés et pour approcher de la tour. A laquelle estant arrivez, trouvasmes une pallissade de bois, comme la cuisse, qui alloit depuis la tour jusques à sept ou huit pas dans la riviere; et falloit aller au long de la pallissade jusques au bout par l'eau, et puis par delà la pallissade revenir à la tour. Nous avions fait porter deux picques à deux soldats; je ne me mis point dans l'eau, mais tous, reservé moy, passerent de ceste maniere la pallissade, et l'un apres l'autre recognoissoient la batterie qu'avoit esté faite à la tour. Et y firent descendre un soldat avec une picque, et trouverent que dans la tour y avoit eauë jusques au dessous les esselles. Et pource que la riviere faisoit bruit en cest endroit là à cause de la pallissade, leurs sentinelles n'entendoient rien, encore que

[1] De Cardillac ou Cardaillac Sarlaboux. Ils étoient deux frères. Tous deux figurèrent plus tard dans les guerres de religion; il en sera souvent fait mention dans les Mémoires qui suivent ceux de Montluc.

la tour fust à quatre pas de la muraille de la ville. Cela faict, nous nous en retournasmes; et le matin j'allay rendre compte à monsieur de Guyse de ce qu'avions veu, lequel ne trouva pas bonne nostre recognoissance, et me dit qu'il sçavoit bien qu'il n'y avoit point de pallissade, et que des gens qui n'avoit gueres estoient sortis de là l'en avoient asseuré, et qu'il falloit, la nuict ensuivant, la faire mieux recognoistre. Je fus fort fasché de ceste responce, et ne luy respondis, sinon que le tesmoignage des capitaines me sembloit estre suffisant; mais, puis qu'il ne s'en contentoit, qu'on recognoistroit mieux la nuict ensuyvant. Il me dit qu'il n'entendoit pas que j'y allasse moy-mesmes : je luy dis qu'aussi ne ferois-je. Monsieur le mareschal cogneut bien que j'estois fasché, et dit au sieur Adrian Baillon (1), et au comte Theophile (2): « Je cognois que Montluc est fasché de la responce « que luy a faicte monsieur de Guyse, et vous verrez « s'il ne va ceste nuict recognoistre d'une terrible « sorte; car je cognois la complexion de l'homme. »

Monsieur de Guyse retint ce soir là monsieur le mareschal; et comme il fut nuict, je prins quatre cens picquiers, tous corselets, et quatre cens arquebusiers, et allay mettre les quatre cens corselets le ventre à terre à cent pas de la porte de la ville, et je m'en allay avec les quatre cens arquebusiers droit à la pallissade (3). Les capitaines mesmes qui avoient recogneu estoient au-

(1) Adriano Baglioni. Il quitta le service de France pour s'attacher à l'empereur Maximilien II. Il fut plus tard général des armées de l'Eglise, sous le pontificat de Grégoire XIII. Mort en 1574.

(2) Le comte Théophile Calcagnini.

(3) On lit dans une relation du siége de Thionville déjà cité, que cette expédition eut lieu le 10 juin, à deux heures après minuit. Rabutin

tant faschez de la responce que m'avoit faict monsieur de Guise que moy-mesme. Ils passerent les premiers la pallissade. Or je cuide que les ennemis le matin s'estoient apperceuz qu'il estoit passé des gens par le bout de la pallissade, car nous y trouvasmes un corps de garde de vingt ou vingt-cinq hommes, desquels la plus part furent tuez, et le reste se sauva dans le ravelin, où nos gens les poursuyvirent et entrerent dedans apres eux; mais la porte du ravelin qui entroit dans la ville estoit fort petite, et n'y pouvoit passer qu'un homme : qui fut cause que nos gens s'arresterent, car les ennemis deffendoient la porte. Si est-ce qu'ils jetterent une moyenne hors du ravelin en terre de nostre costé, et pource qu'aupres de la tour nostre artillerie, qui avoit battu de delà la riviere, avoit abbaissé la muraille, de sorte qu'avec quelques picquiers qui estoient venus avec nous nous vinsmes aux mains; et dura plus d'une heure le combat. Monsieur de Guyse, qui voyoit tout de l'autre costé de la riviere, enrageoit de ce qu'il voyoit. Monsieur le mareschal estoit avec luy, qui rioit avec le sieur Adrian et comte Theophile, et leur disoit : « Ne vous disois-je pas qu'il en feroit « une? » J'avois fait porter cinq ou six coignées aux soldats, et pendant que le combat duroit je fis coupper toute la pallissade, ou arracher, et ne nous fallut plus entrer en l'eauë pour nous en retourner, car l'eauë s'escoula. Le capitaine Sainct Estephe y fut tué, et l'enseigne de Cipierre, et une autre enseigne, non pas qu'ils eussent les drapeaux, car je n'en avois point

rapporte le fait avec les mêmes circonstances, mais il appelle cette attaque un *faux assaut*, qu'il dit avoir été ordonné par le duc de Guise, tandis que Montluc déclare avoir agi à l'insu de ce général.

apporté, et dix ou douze soldats, qui furent morts ou blessez. Le capitaine Sarlabous est encôre en vie et plusieurs autres, qui attesteront que si nous eussions porté avec nous cinq ou six eschelles de la hauteur de sept ou huit pieds seulement, nous estions dedans, car ils faisoient mauvaise garde de ce costé et en cest endroit là, se fiant au corps de garde qu'ils avoient mis dehors; de façon qu'ils demeurerent un long temps avant venir deffendre cest endroit. Et monterent cinq ou six soldats sur la muraille, s'aydant les uns aux autres : et ne falloit que mettre les eschelles sur la muraille qui estoit demeurée de la batterie, et monter sur le terre-plain. Je croy que la fortune nous eust ry, car on dict qu'elle ayme les audacieux.

Le matin j'envoiay dire à monsieur de Guyse par le capitaine Sarlabous ce que nous avions veu, car je n'y voulus pas aller, estant certain qu'il estoit malcontent. Monsieur le mareschal estoit tousjours aupres de luy, et disoit : « Voulez vous mieux recognoistre « une bresche qu'en donnant un assaut? c'est un trait « de Gascogne que vous ne sçavez pas. » Ce qui estoit occasion que monsieur de Guyse estoit mal-content, estoit que l'on manderoit au Roy que nous avions donné l'assaut, et que nous avions esté repoussez; car autrement il ne s'en fust pas soucié. Son incredulité et mon despit firent perdre là de bons hommes. Et comme nous fusmes à cinquante pas de la tour, un matin à la poincte du jour, monsieur le mareschal se voulut retirer pour aller changer de chemise, et moy aussi : or, comme nous vinsmes à nous approcher de la ville, je faisois tousjours faire les arriere-coings de main droite un peu longs, afin qu'il y peust entrer

en deux une compagnie. J'avois tousjours opinion que les ennemis feroient une sortie sur nous, mais jamais monsieur le mareschal ne le peust mettre en son entendement, et me disoit tousjours : « Voulez-vous « qu'ils soient si fols de sortir pour perdre des gens? « jamais gens d'entendement ne le firent. » Et je luy respondis : « Pourquoy ne voulez-vous qu'ils sortent? « car en premier ils deffendront leurs gens de la mu-« raille en hors à leur retraicte; d'autre costé ils sont « douze enseignes de gens de pied, quatre cens Espa-« gnols choisis parmy toutes les compagnies espagnolles, « un bon chef qui les y a amenées, qui est Joan Gaytan, « homme qu'ils estiment plus que nul autre capitaine, « cent hommes à cheval : et la ville seroit bien gardée « seulement avec la moitié des forces qui y sont. » Jamais il ne luy peust entrer en l'entendement; je ne sçay pourquoy, car la raison de la guerre estoit pour moy. Ce matin là j'avois mis le capitaine Lago (1) l'aisné aux deux arriere-coings longs à main droicte, et les y faisois entrer devant le jour, afin que les ennemis ne s'en apperçeussent; et estoit autant, comme par maniere de parler, une embuscade. Les capitaines qui entroient en garde avoient charge que si les ennemis faisoient sortie, et s'ils donnoient à la teste de la tranchée, qu'ils se jettassent à la campagne, et qu'ils courussent leur donner par flanc. Et ceux de la teste de la trenchée avoient aussi charge que s'ils venoient donner aux ar-

(1) Lago, ou Lagot l'aîné, se fit depuis protestant. « C'étoit, dit Bran-« tôme, un homme fort haut à la main, scabreux, fort brave et vail-« lant. » Il étoit dans Poitiers lorsque le maréchal de Saint-André l'assiégea en 1562, et fut tué à un assaut. De Thou le considère comme un excellent homme de guerre.

riere-coings, y sortissent, et donnassent pareillement par flanc. Nous avions tous les soirs quatre enseignes d'Allemans là où nous avions commencé les tranchées, pour nous secourir au besoin; et ne me sçauroit souvenir quel regiment estoit ceste nuit-là de garde. Et avant que nous fussions au bout des tranchées, le jour commença à estre clair. Monsieur le mareschal s'amusa un peu à parler avec un capitaine des Allemans, et aussi pour attendre un cheval que je luy avois envoyé apprester pour aller repasser le pont et s'en aller à ses tentes. Et comme nous fusmes aupres du village, à l'endroit d'une croix de pierre, arriva le cheval que je luy prestois; et, comme mon lacquais descendoit, nous ouymes un grand bruit, et vismes les ennemis à la teste de la tranchée aux mains avec les nostres, et sautoient à corps perdu dans les tranchées, et sans les arriere-coins ils nous avoient gaigné les tranchées. Avec eux estoient sortis cinquante ou soixante chevaux. Le capitaine Lago monstra là qu'il estoit vaillant homme et bien advisé, car il cria à son lieutenant, qui estoit en l'arriere-coing derriere luy, qu'il courust à la cavallerie les picques baissées; et luy courut au flanc des ennemis qui combattoient la teste de la tranchée. Je montay sur le cheval, et monsieur le mareschal demeura à la croix, voyant le tout: et n'arrestay que je ne fus avec les nostres, qui estoient pesle mesle avec les ennemis. Et comme Lago arriva à eux, ils se voulurent retirer; et tous nos gens sortirent des tranchées, et leur coururent sus, et ainsi les menasmes battant et tuant jusques aupres de la porte de la ville, qui estoit à main droicte. Je renvoiay incontinent le cheval à monsieur le mareschal, lequel trouva monsieur

de Guyse et tous les gentils-hommes qui estoient logez pres de luy à cheval, qui nous venoient secourir; mais il leur dit qu'il n'estoit nul besoin, et qu'il avoit veu tout le combat, et que la victoire nous estoit demeurée. En nous retirant, tout le demeurant de leur arquebuserie estoit sur les murailles : il sembloit que ce fust une salve d'arquebusiers sur nous. J'estois seul à cheval au milieu de nos gens : je laisse à penser à un chacun si Dieu par miracle ne me sauva parmy tant d'arquebusades, veu la prinse qu'ils avoient sur moy. Les capitaines me crioient de prendre le large, mais je ne les voulus point abandonner, et arrivay avec eux jusques sur le bord des tranchées, là où je descendis, et promptement baillay mon cheval à mon lacquais pour l'amener à monsieur le mareschal, comme dit est; et me jettay dans les tranchées comme les autres, et trouvay un capitaine et un lieutenant des nostres morts; il ne me souvient de leurs noms, car ils estoient françois, et n'y avoit pas long temps que je commandois, et douze ou quatorze morts dans la tranchée des nostres ou des leurs. Et quelque salve d'arquebusiers qu'ils tirassent de la muraille, nous n'eusmes pas dix hommes de blessez. Et voy-là comme leur sortie ne nous porta pas tant de dommage pour beaucoup à nous qu'à eux.

Les capitaines peuvent prendre icy un bon exemple pour les tranchées et pour l'ordre que je tenois pour la sortie que pouvoient faire les ennemis, et le proffit qui nous en vint; car n'allez pas philosopher : les tenans ont besoin d'hommes, doncques ils ne sortiront pas pour forcer vos tranchées. Si vous vous endormez là dessus, vous serez surpris. Prenez garde aussi, quand

vous ferez faire vos tranchées, qu'elles soient hautes et en baissant, et qu'il y ait des encoignures pour pouvoir loger des gens ; car ce sont comme des forts pour rembarrer l'ennemy. Il ne se parla plus de la collere de monsieur de Guyse contre moy, car monsieur le mareschal et luy ne tindrent autre propos en leur disner que du combat, et sur tout de la providence dont j'avois usé, et disoient qu'il estoit bien difficile que je fusse jamais surpris. Aussi à la verité le plus souvent je veillois lorsque les autres estoient en repos, sans crainte du froid ny du chaud : j'estois endurcy à la peine ; c'est à quoy les jeunes gentils-hommes qui veulent parvenir par les armes se doivent estudier et à souffrir, afin que lorsqu'ils se feront vieux ils ne le trouvent pas si insupportable ; car depuis que la vieillesse est du tout arrivée, à Dieu vous dis.

Or dans deux ou trois nuicts apres, nous eusmes conduict nostre tranchée jusques au pied de la grand tour ; et apres monsieur de Guyse amena ses mineurs voir si la tour se pourroit miner ; mais il trouva qu'il estoit possible, et commencerent lesdits mineurs à percer les murailles à deux ou bien trois pieds de terre. Et comme les ennemis entendirent que nous percions la muraille, ils commencerent à faire par dedans la tour des casemattes, de sorte que leurs canonniers respondoient à nostre trou. Et demeurasmes trois nuits à pouvoir percer la muraille. Et en mesme temps que les mineurs picquoient par le dehors, les ennemis picquoient par dedans à leurs casemattes. Et toutes les nuicts monsieur de Guyse nous envoyoit quatre gentils-hommes pour nous ayder à veiller ; et me souvient que monsieur de Montpezat et monsieur de Ran-

dan y vindrent coucher une nuict. Et comme le trou fut presque percé, monsieur de Guyse me fit amener un canon pour ayder à percer la muraille, car nous cognoissions bien que le picquer qu'ils faisoient, c'estoit des casemattes, et que dés que la muraille de la tour seroit percée, qu'ils nous tireroient des casemattes. Le jour devant que le canon fust amené, monsieur le mareschal de Strossi estoit allé à ses tentes de là l'eauë, pour se rafraischir et changer de chausses et de chemise, car nous estions tous terre.

Monsieur de Guyse, dés que les mineurs commencerent à picquer la muraille, fit venir quantité de pionniers, et commença à faire une traverse de terre et fascines droit contre-mont la tour, et y faisoit laisser un petit chemin ; de sorte que ladite traverse fut aussi tost achevée comme le trou de la tour. Les ennemis avoient mis grand quantité de tables sur la tour, en maniere de tranchée ; et le soir devant que nous donnissions l'assaut, montant par ce petit chemin de la traverse, et avec des eschelles, nous emportasmes les tables de leur tranchée du haut de la tour, qui nous fit plus de mal que de bien ; car, comme les tables furent ostées, la grand plate-forme qui estoit tout joignant la tour, n'y ayant que cinq ou six pas d'entre-deux, nous voyoit dés que nous monstrions la teste. Or, comme j'ay dit, monsieur le mareschal s'estoit allé rafraischir ; mais monsieur de Guyse le fit soupper avec luy, et à grand instance l'arresta ceste nuict là : qui fut son malheur, car monsieur de Guyse l'arrestoit pour le lendemain voir où ils mettroient quatre coulevrines du costé où ils estoient, pour battre aux deffences quand nous donnerions le lendemain l'assaut. Monsieur le

mareschal le pria plusieurs fois l'en laisser retourner, et luy disoit, s'il me venoit ceste nuict là quelque affaire, il auroit grand desplaisir s'il ne s'y trouvoit. Et à grand regret en fin ledit sieur mareschal demeura; de sorte que, comme il fut retiré en ses tentes, il demanda au sieur Adrian Baillon et au comte Theophile s'ils avoient le mot du guet pour passer par les Allemans, car pour les nostres il ne s'en soucioit point, et passeroit bien sans mot. Ils luy dirent qu'ils ne l'avoient point, et leur dit ces mots : « Il me vient en « l'esprit que monsieur de Montluc aura ceste nuit des « affaires, et que les ennemis le viendront assaillir « par dessus la contre-escarpe du fossé de la ville; et « si cela advenoit, je regretterois toute ma vie que je « ne m'y fusse trouvé. » Les autres luy respondirent : « Il ne faut pas que vous ayez crainte de cela, car il « met un corps de garde de quatre cens hommes jus- « ques à vingt pas de la porte de la ville; et faudroit « qu'ils combattissent cela avant que venir à luy. » Alors monsieur le mareschal leur dit : « Je ne sçay « que c'est, mais il me prend une opinion de quelque « mal-heur ceste nuict icy. » Les autres luy ostoient cela de la teste tant qu'ils pouvoient, car il faschoit au sieur Adrian de repasser la riviere, et venir la nuict à la tour, à cause qu'il avoit esté fort malade, et n'estoit gueres sain encores; car, s'il eust dit, comme eux-mesmes me dirent apres, qu'il passeroit bien par les Allemans sans mot, estant cogneu de tous les capitaines allemans aussi bien que des nostres, il se fust mis en chemin, quelque promesse qu'il eust faicte à monsieur de Guyse. Mais quand l'heure est venuë, je croy, que Dieu veut que la mort s'en ensuive, on a beau fuyr et

se cacher. Il leur dit ces mots : « Monsieur de Mont-
« luc n'est pas bien cogneu du Roy ny de la Royne,
« encores bien que le Roy l'aime fort ; mais si j'eschappe
« de ce siege, je feray cognoistre au Roy et à la Royne
« ce qu'il vaut. » Et comme lendemain il fut mort, le
sieur Adrian et le comte Theophile me dirent que j'a-
vois perdu le meilleur amy que j'avois en ce monde :
ce que je creus bien, et le crois encore ; et pouvois dire
qu'ayant perdu le duc de Ferrare et luy, j'avois perdu
les deux meilleurs amis que j'avois en Italie et en
France. Il fut tué le lendemain, regardant avec mon-
sieur de Guyse où ils mettroient les quatre coulevrines.
Ils y avoient regardé devant disner longuement ; mais
monsieur de Guyse eut opinion d'y retourner apres
disner pour mieux revoir, ayant monsieur de Salcede
aupres d'eux deux. Une mousquetade le tua venant
d'un petit boulevart qui estoit tout au coin de la ville
qui tire vers Mets au long de la riviere. Et voy-là
comme quand l'heure est venuë nous ne la pouvons
eviter. Ce pauvre seigneur estoit passé par plus de six
mil canonnades ou mousquetades, et plus de cinquante
mil arquebuzades, lesquelles ne luy sçeurent donner
la mort : et ceste meschante mousquetade luy fut tirée
de plus de cinq cens pas, estant monsieur de Guyse
pres de luy. Or le Roy y perdit un bon serviteur, et
mourut un vaillant homme s'il y en avoit en la
France (1). Deux heures apres, monsieur de Guyse
vint à la tour, et deffendit qu'on ne me dist point sa
mort. Et comme je vis le sieur Adrian et le comte

(1) L'opinion des historiens contemporains varie sur Strozzi. Mont-
luc en fait l'éloge, et Vieilleville, dont les Mémoires font partie de cette
Collection, le peint sous les couleurs les plus défavorables.

Theophile, je leur demanday où il estoit; ils me dirent qu'il s'estoit trouvé mal la nuict passée, mais qu'il viendroit ceste nuit-là; et ayant veu monsieur de Guyse tout triste, et tous ceux qui estoyent avec luy, le cœur me jugea qu'il y avoit quelque malheur. Et comme monsieur de Guyse s'en fut retourné, et m'eust laissé monsieur de Bourdillon en la place de monsieur le mareschal, je le priay de me dire qu'estoit devenu monsieur le mareschal. Alors il me dit : « Aussi si vous « ne le sçavez aujourd'huy, vous le sçaurez demain. » Lors il me conta sa mort, et comme monsieur de Guyse leur avoit deffendu de ne me le dire, craignant que le regret que j'aurois me gardast de faire lendemain ce que je devois au combat. Alors je luy dis qu'il n'y avoit homme dessous le ciel qui le regrettast plus que moy, et que je mettrois peine de l'oublier pour ceste nuict là et pour le lendemain, mais que tant que je vivrois apres je ne me sçaurois tenir de le regretter. Le comte Theophile et le sieur Adrian demeurerent avecques moy toute ceste nuict, durant laquelle nous passasmes ensemble nos regrets. Et à la poincte du jour nous commençasmes à faire tirer le canon au trou. Monsieur de Guyse avoit fait faire des engins de table espoisse de plus d'un grand pied, pour mettre devant le canon quand il auroit tiré, afin que les ennemis estans aux casemates ne tuassent nos canonniers. Il y avoit deux petites rouës à chasque bout qui touchoyent en terre, et avecques une petite cordette l'on tiroit cest engin, et couvroit le devant du canon; de sorte que les arquebuzades ne pouvoyent passer : et ainsi tirasmes quinze ou vingts coups à ce trou, si bien qu'un homme tout à son aise y pouvoit passer. Le canon ne

pouvoit porter dommage à leurs casemates, pour-ce qu'elles estoyent un peu à main droite, et homme ne pouvoit s'approcher du trou sans estre blessé ou mort. Monsieur de Guyse me manda que je regardasse si je pourrois loger trois ou quatre cens hommes depuis la tour jusques au ravelin, et qu'il m'envoyoit des gabions et des pionniers. Il avoit fait faire des mantelets pour mettre depuis la tour jusques à la riviere, où il y pouvoit avoir sept ou huit pas : et de là nos arquebuziers tiroyent à ceux qui se monstroyent à la courtine. Nos enseignes se mirent au long de la muraille depuis la tour jusques au ravelin ; et ceux de la plate-forme voyoient au long de la courtine; et les nostres qui estoyent contre ce ravelin, à costé de la canonniere, leur tiroient; et moy je faisois tirer de derrier les mantelets. Monsieur de Nevers (1), pere de ces trois filles qui sont en vie, estoit venu là, et se tenoit contre ceste traverse au pied de la tour. Monsieur de Guyse estoit de l'autre costé de la riviere à l'artillerie. Poton (2), seneschal d'Agenois, commandoit l'une des quatre coulevrines, qui faisoit de forts bons coups, et nous faisoit un grand bien, car il tiroit tousjours au haut de la courtine et à la plate-forme, à ceux qui monstroient la teste pour tirer à nos gens contre bas. Cela dura plus de quatre ou cinq heures. Monsieur de Guyse me manda par monsieur de Cipierre que je regardasse si l'on pourroit mettre les gabions qu'il m'avoit envoyé entre la muraille et le trou; mais tous

(1) François de Clèves, duc de Nevers, gouverneur de Champagne, de Brie et de Luxembourg. Mort à Nevers, en 1561, à quarante-six ans.

(2) François Rafin, dit Poton.

ceux qui se monstroient pour poser les gabions estoient morts ou blessez. Je m'advisay de mettre cent ou six vingts pionniers dans l'eauë contre le bord de la riviere, pour faire une tranchée au long d'icelle tirant au ravelin. Monsieur de Cipierre vid la grande difficulté et impossibilité qu'il y avoit, et trouva le capitaine La Bordeziere mort (1), son enseigne blessé, qui mourut apres. Vous n'eussiez veu que soldats blessez, lesquels on amenoit panser, les mantelets tous en pieces de coups de pierre; de sorte que nous estions tous au descouvert, tirant les uns contre les autres, comme l'on tire à la butte. J'avois bien rangé nos affaires, car j'avois fait mettre la plus-part de l'arquebuserie à centaines. A mesure que nos gens n'avoient point de poudre, j'en faisois tousjours venir d'autres ; et tout le peril et mal tomboit là où j'estois, car tant les coulevrines qui tiroyent de l'autre costé de la riviere, que ceux des nostres qui tiroient au descouvert, tenoient les ennemis en telle crainte, que nul n'osoit se hausser pour tirer contre-bas aux nostres estans contre la muraille, mais tiroient tousjours à nous qui estions en butte. Monsieur de Bourdillon, par le commandement de monsieur de Nevers, me vint prendre par le derriere avec les deux bras, et me porta plus de six pas en arrière, me disant : « Hé que voulez vous? hé que voulez « vous faire? ne voyez-vous pas, si vous estes mort, que « tout cecy est perdu, et que ces soldats perdront « cœur? » Alors je me deffis de luy, et luy dis : « Et « ne voyez-vous pas aussi que si je ne suis-là avecques « les soldats, que tous abandonneront ce coing, et les

(1) Léonor Babon de La Bourdaisière.

« ennemis tueront tout ce qui est au long de la mu-
« raille, car lors ils se hausseront à leur aise pour tirer
« contre-bas. » Monsieur de Nevers me crioit aussi de
l'autre costé du trou pour me faire retirer; ce que je
ne voulus faire, et dis à monsieur de Bourdillon telles
paroles : « Il est dit aujourd'huy ce que Dieu voudra
« faire de moy je ne le puis eschapper : j'ay beau fuyr
« si ce lieu doit estre mon tombeau. » Sans dire plus
mot, je m'en retournay au lieu dont il m'avoit tiré, et
soudain je m'advise de traitter une entreprinse, disant
au capitaine Volumat (1) qu'il prinst six arquebuziers et
deux hallebardiers, et qu'il s'allast mettre derriere un
canton de muraille qui estoit resté de la tour quand
on l'abbatit, et qu'il advisast tout à un coup, partant
du derrier de ceste muraille, s'il se pourroit jetter à
corps perdu sur les casemates, faisant mon fondement
qu'elles ne pouvoient estre couvertes que de table, car
ils les faisoient tout ainsi que nous faisions le trou, ou
bien qu'elles estoient descouvertes. Quoy qu'il en fust,
je le priay qu'il se jettast sans marchander dessus, l'as-
seurant que j'allois faire donner un autre capitaine
par le chemin de la traverse qui montoit jusques sur
la tour, et que tous deux se jetteroient à corps perdu
et en mesme temps sur les casemattes. Je fis venir un
capitaine françois (il ne me souvient de son nom) pour
rafraischir les autres, et luy dis, presens monsieur
de Nevers et monsieur de Bourdillon, ce que j'avois
dict au capitaine Volumat, et que soudain qu'il seroit
monté sans marchander, il se jettast sur les casemates,
disant à monsieur de Nevers et à monsieur de Bour-
dillon qu'ils donnassent courage aux soldats de suivre

(1) Volmar, suivant de Thou.

ce capitaine, et que je m'en allois faire donner au capitaine Volumat : mais comme ce pauvre capitaine monstra seulement la teste, le voy-là tué par ceux de la grand plate-forme, et un autre apres luy; de sorte qu'ils tomboyent entre les jambes de monsieur de Nevers et monsieur de Bourdillon. Je crie au capitaine Volumat, estans esloignez quinze pas l'un de l'autre, que le capitaine qui donnoit par la traverse estoit desja au haut de la tour, pour le mettre en jalousie; car cela point ordinairement les bons courages. Ledict capitaine Volumat se dresse, car ils estoyent à genouil derriere ce canton de muraille, et court jusques sur le bord. Il y avoit une autre muraille entre les casemates et le canton de la tour, de sorte que, quand bien il se seroit jetté là, il n'eust rien faict : si est-ce que cela fut cause du gain de la place, car la casemate estoit toute descouverte et fort basse. Et comme ils virent le capitaine Volumat sur le bord, faisant semblant de se vouloir jetter entre deux, ils abandonnerent les casemattes, et se mirent en fuitte au long de la courtine de la muraille et du terre-plein, entre lequel et la muraille cinq ou six hommes pouvoyent aller de front. Et alors un soldat du capitaine Volumat en deux sauts fut à moy, et me dict hastivement que les ennemis avoient abandonné les casemattes. Tout à coup je me jette au costé du trou, et prins un soldat, et crie : « Saute dedans soldat, je te donneray vingt escus. » Il me dict que non feroit, et qu'il estoit mort; et sur ce il se vouloit deffaire de moy à toute force. Mon fils le capitaine Montluc, et ses capitaines, que j'ay nommez auparavant, lesquels me suyvoyent, estoyent derriere moy : je commence à renier contre eux pour-

quoy ils ne m'aydoient à forcer ce galand. Alors tout à un coup nous le jettasmes la teste premiere dedans, et le fismes hardy en despit de luy. Comme je vis que les casemattes ne tiroient, nous jettasmes deux autres arquebusiers dedans, partie de leur gré, partie par force; et leur prenions les flasques et le feu [1], car il y avoit eau jusques dessous les esselles. Et tout à coup peu apres le capitaine Montluc se jetta dedans : les capitaines Cosseil, La Motte, Castet Segrat, les Ausillons, ayans tous rondelles, firent le saut pour sauver mon fils, et trois ou quatre arquebusiers apres eux. Et comme je vis qu'ils estoient neuf ou dix, je leur criay : « Courage, compagnons, monstrez que vous « estes vrais soldats gascons, donnez le tour aux case- « mattes : » ce qu'ils firent. Les ennemis, qui estoient sur leur terre-plein, tiroient des pierres aux leurs, pour les faire retourner dans les casemattes. Et comme le capitaine Montluc fut aupres de la porte de la casematte, il rencontra les ennemis, lesquels y vouloient rentrer; et un arquebusier des nostres tua le chef, qui estoit armé d'une escaille couverte de velours verd, un morion doré en teste, et une hallebarde dorée à la main. Deux autres y furent tuez de coups de main. Et alors nos gens se jetterent dans la casematte, et me crierent par le trou de la canonniere : « Secours, « secours! nous sommes dans les casemattes. » Alors monsieur de Nevers et monsieur de Bourdillon m'ay-

(1) *Les flasques et le feu :* on appeloit *flasques* les poires à poudre des arquebusiers. Par *feu*, il faut entendre la mèche allumée qui servoit à mettre le feu à l'arme, et que le soldat portoit à la main droite. Outre l'arquebuse à *mèche*, il y avoit l'arquebuse à *rouet*, qui partoit par le moyen d'une pierre à feu.

derent promptement à mettre soldats dedans. Nous leur prenions leurs flasques et le feu, et, comme ils estoient en l'eauë, ils les reprenoient en la main, et passoient se jettant dans les casemattes. Et depuis monsieur de Nevers m'appella tousjours son capitaine tant qu'il a vescu, disant qu'il m'avoit là servy de soldat.

Il y avoit deux capitaines de la garnison de Mets, nommez le baron d'Anglure et Valen-ville, qui avoient eu congé à ma requeste de monsieur de Guyse, pour se trouver à l'assaut avec chacun vingt cinq arquebusiers, lesquels je tins tousjours au-dessous de la traverse ; ils n'avoient encore tiré : je les appellay, et à un saut furent à moy, et se jetterent dans le trou, et leurs soldats apres ; et à mesure qu'ils entroient, je les faisois courir à la porte de la casematte et entrer dedans : c'estoit une porte fort basse et petite. Les ennemis n'osoient plonger leurs arquebusades contre-bas, pource que les nostres, estans au long de la muraille, les voyoient comme ils se haussoient ; aussi faisoient bien ceux qui estoient là où j'avois toujours demeuré. Ils ruoient grand quantité de pierres ; mais pour cela on n'arrestoit point d'entrer et sortir dans les casemattes. Or comme les soldats du baron d'Anglure et de Valen-ville entroient en la casematte, je faisois sortir ceux qui l'avoient gaignée, où n'y pouvoit demeurer plus de quarante ou cinquante personnes ; et comme Dieu veut donner l'heur aux hommes, les Espagnols qui estoient en la ville vouloient garder les casemattes, mais les Hannuviers (1) ou Flamens ne le vouloient souffrir, et voulut le gouverneur que ceux de sa compagnie la deffendissent, et en demeura en prison long temps : de

(1) *Hannuviers* : habitans du Hainaut.

sorte que le roy d'Espagne le vouloit faire mourir, car les Espagnols le chargeoient d'y avoir mis ses gens apostés pour faire perdre la place. Le gouverneur se deffendoit, et disoit qu'il avoit veu faire si mal à Joan Gaytan et à ses Espagnols, qu'il ne s'y estoit osé fier; et ainsi se chargeoient les uns et les autres. Nous sçeumes tout cecy par des gens de monsieur le connestable et de monsieur le mareschal de Sainct André, quand ils sortirent hors de prison, lesquels laisserent encores ce gouverneur prisonnier. En mon temps j'ay tousjours veu les Espagnols severes punisseurs de ceux qui par lascheté et couardise rendoient ou perdoient les places. Ce sera tresbien et sagement faict à un prince, de punir ceux qui commettront des fautes si importantes au public, au moins par le degradement des armes, qui est pis que la vie; mais il en faut faire jugement sans passion, car j'ay veu souvent tel blasmé par celuy qui n'eust sçeu faire mieux.

Pour retourner à nostre siege, monsieur de Guyse estant aux coulevrines, et faisant tirer aux deffences, apperçut que les gens des trenchées couroient droict à la tour : c'estoient les deux capitaines Anglure et Valen-ville que je faisois venir, et Lunebourg (1), colonnel d'un regiment d'Allemans, qui estoient au commencement des trenchées, auquel je manday qu'il m'envoyast cent arquebusiers des siens en diligence, car les nostres n'avoient plus de poudre. Il courut luy-mesme avec cent arquebusiers et cent picquiers à moy, qui estois à la tour. Monsieur de Guyse le veid partir courant, et voioit aussi les autres qui

(1) On ignore si ce Lunebourg étoit de la maison de Saxe ou de celle de Brunswick.

estoient pres de la tour courir au trou : il fit un grand cry, comme l'on me dit apres : « O mon Dieu, la tour « est prise! ne voyez vous pas que tout le monde y « court? » Et soudain monta sur un courtaut bay qu'il avoit là, et courut à toute bride passer le pont, et vint tousjours courant jusques aux trenchées. Soudain que je vis que Anglure et Valen-ville furent dans la tour, je dis à un gentil-homme : « Courez à monsieur de « Guyse luy porter les nouvelles que la tour des Puces « est prise, et qu'à ceste heure je croy qu'il prendra « Thionville; mais jusques icy je ne l'avois jamais « creu. » Le gentil-homme courut, et le trouva desja qu'il commençoit entrer dans les trenchées. Le gentil-homme luy dit : « Monsieur, monsieur de Montluc « vous mande que la tour est prise. » Et en courant luy respondit : « Hé mon amy, j'ay tout veu, j'ay tout « veu. » Et à cinquante ou soixante pas de la tour il mit pied à terre, et, abandonnant son cheval, vint à nous courant. Et comme il arriva, je me mis à sous-rire contre luy, et luy dis : « Ho monsieur, c'est à ceste « heure que je croy que vous prendrez Thionville; « *mas bous hazets trop bon marcat de nostre pel, et* « *de boste Monseigne.* » Il me jetta le bras droict au col, disant telles paroles : « Monseigne, c'est à ceste « heure que je cognois que l'ancien proverbe est veri-« table que jamais bon cheval ne devint rosse. » Or Lunebourg estoit desja dedans, et quinze ou seize Al-lemans, et les autres entroient à la file. Monsieur de Guyse se jetta dedans, et va entrer à la petite porte dans les casemattes. Et comme il fut dedans, il me cria par une canonniere que je luy fisse mettre des pionniers dans la tour pour abbattre les casemattes,

et que je gardasse qu'il n'entrast plus personne, car ils se touchoient tous dedans. Alors je jettay des pionniers dans la tour, et commencerent à rompre la muraille des casemattes. Et comme les Allemans virent que ces villains ne travailloient point de force, ils leur prindrent les pics, et commencerent à coupper ladicte muraille. Monsieur de Guyse feit sortir Lunebourg pour garder qu'il n'en entrast plus dans la tour, et qu'il hastast ses gens pour coupper les casemattes. Et en moins d'une demie heure toute la casematte fut renversée sur l'eau qui estoit dans la tour, laquelle ruine beut toute l'eau : et lors fusmes au large, et tout le monde y entroit qui vouloit. Monsieur de Guyse s'en sortit, et fit sortir les Allemans et retourner en leur lieu. Et à lors je retiray le capitaine Sarlabous et tous ses compagnons, lesquels estoient au long de la courtine et contre le ravelin, et se mirent dans les trenchées.

Or, comme les ennemis virent la tour perduë, ils ne tiroient plus de bon cœur, et cogneusmes bien qu'ils estoient estonnez. Les mineurs anglois [1] qu'avoit monsieur de Guyse n'estoient jamais bougez d'auprès de moy; monsieur de Guyse, avant qu'il partist de la tour, regarda avec eux où est-ce qu'ils pouvoient faire les mines, et trouverent que c'estoit dessous la grand plate-forme, et marquerent les lieux où ils la devroient faire, se retirant avec monsieur de Guyse, lequel me

[1] La France étant alors en guerre avec l'Angleterre, il est peu probable que des mineurs anglais servissent dans l'armée du duc de Guise. On lit dans les Mémoires de Vieilleville, que notre premier ingénieur à ce siége étoit un Ferrarois. Peut-être y a-t-il faute dans le manuscrit, et, au lieu de mineurs anglais, faut-il lire mineurs italiens.

dit, « Monseigne, je m'en vois courant à mon logis « pour advertir le Roy de la prise; et asseurez vous, « monsieur de Montluc, que je ne luy celeray pas le « devoir que vous avez fait. Je vous renvoyeray les « mineurs sur l'entrée de la nuit; je vous prie, baillez « leur des gentils-hommes qui ne bougent d'aupres « d'eux, afin que par eux ils vous mandent ce qu'ils « auront besoin. » Et s'en alla depescher un courrier au Roy; car il tarde aux grands que les nouvelles ne volent. Sa Majesté faisoit lire les presages de Nostradamus le jour de devant, et lisoient pour le lendemain bonnes nouvelles au Roy. Le courrier y arriva ce jour mesmes; et le lendemain y avoit ville rendue. On dira que ce sont des resveries; mais si ay-je veu plusieurs telles choses de cest homme. La tour fut prise entre les quatre ou cinq heures apres midy. Nous avions combattu depuis les dix heures, et comptions que le combat avoit duré de six à sept heures. Ce combat et celuy du fort de Camolia à Siene sont les plus longs et les plus perilleux combats où je me suis jamais trouvé, bataille ou sans bataille, car il y faisoit bien chaud; aussi plusieurs y demeurerent. A l'entrée de la nuict arriverent les mineurs, et moymesmes allay veoir leur commencement. De toute la nuict je ne dormis, pource que je les voyois si diligens que je ne voulois pas que rien manquast, mais que tout leur fust baillé promptement, afin que pour faute de quelque chose ils ne perdissent un quart d'heure de temps; de sorte qu'à l'aube du jour ils eurent faict deux mines, mis la poudre preste à y mettre le feu, et la troisiesme devoit estre preste sur les dix heures. Ma presence ne servit pas de peu à

faire une telle diligence, ayant non plus envie de dormir que de danser. Monsieur de Nevers et monsieur de Bourdillon s'en estoient allez avec monsieur de Guyse, et retournerent le lendemain au soleil levant. Ledict sieur de Nevers se fit apporter son disner sur les huict heures. Comme nous mangions sur trois tambours où ses gens avoient mis la nappe, estant assis sur autres trois, à peine eusmes nous beu chacun un coup, que les sentinelles me vindrent dire qu'au coin de la ville un trompette sonnoit en chamade; je baillay le tambour sur lequel j'estois assis à son maistre, afin qu'il luy allast respondre. Le tambour me rapporta que le trompette luy avoit dit que j'advertisse monsieur de Guyse qu'ils vouloient parlementer, car ils sçavoient que je commandois-là; et comme monsieur de Nevers et monsieur de Bourdillon l'entendirent, ils laisserent le manger, et allerent monter à cheval, courant vers monsieur de Guyse. Ledict seigneur y envoya incontinent un sien trompette, auquel ils donnerent charge de dire à monsieur de Guyse que, s'il luy plaisoit leur envoyer quatre gentilshommes pour parlementer, ils en bailleroient autres quatre pour ostages. Monsieur de Guyse y envoya monsieur de La Brosse [1], monsieur de Bourdillon, ou bien monsieur de Tavannes, et Esclabolle [2], et un autre dont je ne suis recors [3]. Ils firent la capitulation qu'ils sortiroient avec l'argent qu'ils pour-

[1] Jacques de La Brosse. Brantôme l'appelle *vrai chevalier d'honneur et sans reproche;* il fut tué avec son fils à la bataille de Dreux.

[2] Le père Daniel l'appelle Clavoles; mais Rabutin, Boyvin du Villars, de Thou et les Mémoires de Condé, lui donnent le nom d'Esclavoles.

[3] *Dont je ne suis recors :* c'est-à-dire, dont je ne me souviens pas.

roient porter sur eux ; et, pour ne mentir point, il ne me souvient des autres articles : je ne me suis jamais gueres meslé de ces escritures, estant assez empesché à pourvoir que sur ces entrefaites il n'y eust quelqu'un tué mal à propos, comme il advient souvent. Mais ils sortirent le lendemain ; et veux dire que des quatre parts les trois estoient blessez, et presque tous à la teste ; et cela se faisoit quand ils se haussoient pour nous tirer là où j'avois affusté nos arquebusiers ; car à ceux qui estoient contre la muraille ils ne pouvoient tirer qu'ils ne monstrassent de la ceinture en haut ; et tout leur mal-heur vint des nostres qui estoient contre leur ravelin, et de ceux que je commandois, où nous tirions en butte. Et dés le soir mesmes que la capitulation fut faicte, monsieur de Guyse depescha monsieur du Fresne (1) : je ne sçaurois dire s'il estoit encores à lors secretaire des commandemens ; bien me vint dire à Dieu tout à cheval, et me demanda si je voulois rien mander au Roy? Je luy dis : « Vous mesmes avez veu comme tout s'est passé, et « que j'avois tant de fiance en monsieur de Guyse « qu'il ne le celeroit point à Sa Majesté. » Alors il me dit qu'il avoit charge expresse de compter tout par le menu au Roy comme le combat estoit passé, et qu'entre autres choses il luy avoit donné charge de dire au Roy que trois hommes avoient esté cause de la prise de Tionville (2), que j'en estois l'un de ceux-là, et

(1) Florimond Robertet, seigneur de Fresne, étoit de la même famille que le fameux Florimond, secrétaire des finances sous les rois Charles VIII, Louis XII et François I. Il remplaça son père en qualité de secrétaire des finances ; ensuite il devint secrétaire d'Etat.

(2) Ces trois hommes, selon les Mémoires de Tavannes, étoient les

qu'il m'en devoit sentir bon gré. Et cogneus bien qu'il n'avoit rien celé au Roy, car il m'apporta lettres de Sa Majesté, par lesquelles il me mandoit beaucoup de bonnes choses, et entre autres qu'il n'oublieroit jamais ce service que je luy avois faict. Je ne veux pas desrober l'honneur des autres, contant ce que je fis : je croy que les historiens qui n'escrivent que des princes et grands en parlent assez, et passent sous silence ceux qui ne sont pas d'une si grande taille.

Voylà donc la ville de Tionville prinse. Aucuns qui n'aymoient guere monsieur de Guyse avoient mis en placards à la porte du palais, à Paris et par les carrefours, qu'il ne trouveroit pas à Thionville ce qu'il avoit trouvé à Calais, n'y ayant trouvé que les vilains; cela estoit en rime, de laquelle il ne me souvient poinct. C'estoient des envies qu'on portoit à ce brave et vaillant prince, pour la charge honorable que le Roy luy avoit donnée ; mais je n'ay affaire de traicter cela, car je ne me veux embrouiller en ces fusées. Avant nous ces envies ont régné, et regneront encore apres nous, si Dieu ne nous vouloit tous refondre. Il y en avoit qui crevoient de despit que monsieur de Guyse eust eu ceste bonne fortune; car il en y a, et trop de si bonne paste, qui ayment mieux la ruine et perte de leur maistre, que l'honneur, non pas de leur ennemy, mais de leur compagnon; et si quelque disgrace luy survient, car les hommes ne sont pas dieux, ils se rient, et font d'une mouche un elephant. Laissons

sieurs de Tavannes, Montluc et le duc de Guyse. Vieilleville, dans ses Mémoires, s'attribue à lui seul tout l'honneur de la prise de Thionville; il ne nomme pas même Montluc.

les crever leur saoul. Cependant Thionville fut à nous avec beaucoup d'honneur. Le soir devant que les ennemis s'en fussent allez, monsieur de Guyse mit dedans la ville monsieur de Vieille-ville, lequel n'y voulut entrer (1) que je ne fusse avecques luy, pource qu'il ne seroit pas, disoit-il, maistre des soldats qu'ils n'entrassent par force par dessus les murailles. Je prins deux ou trois cens soldats et trois capitaines, et me mis dedans avec luy, ayant sa compagnie de gens-d'armes; et toute la nuit nous fallut faire la sentinelle, pour garder que les soldats n'entrassent par la muraille; et ne dormismes une seule goutte. Je m'estonne de ce qu'on lit aux histoires romaines de ceux qui avant le jour des batailles assignées dormoient aussi profondement que si c'estoit le lendemain de leurs nopces : je n'ay jamais esté si peu apprehensif; bien souvent ay-je passé trois nuicts de suitte et trois jours sans dormir, voire sans en avoir que peu d'envie. Je conseillay le lendemain à monsieur de Guyse de remuer son camp hors de là, car autrement on ne pouvoit estre maistre des soldats : et, à la verité dire, ils meritoient qu'on leur donnast le sac; car c'est leur oster le cœur si on ne leur donne quelque curée, et peu de chose qu'ils gaignent de l'ennemy les contente plus que quatre payes. Mais monsieur de Guyse disoit tousjours qu'il falloit garder la ville pour le service du Roy, et qu'à l'occasion de ceste ville, le Roy tireroit d'Allemagne toutes les forces qu'il voudroit, et

(1) D'après cette dernière anecdote, le silence des Mémoires du maréchal de Vieilleville en tout ce qui concerne cette expédition est inconcevable. Le secrétaire Vincent Charloix, qui les a rédigés, a sans doute voulu plaire à son maître en ne parlant pas de ses rivaux.

que le duc Jean Guillaume de Saxe passeroit par là, et qu'il falloit qu'il y trouvast des vivres : et en renvoya le camp, et le mit à demy lieuë de là. Monsieur de Vieille-ville [1] y demeura dedans, avec trois ou quatre enseignes de gens de pied et sa compagnie de gens-d'armes.

Or, capitaines mes compagnons, vous avez icy un beau exemple si vous le voulez retenir, et cognoistrez dequoy sert une grande promptitude; car ceste place se gaigna pour la hastiveté dont j'usay incontinent que le soldat du capitaine Volumat m'eust dit que les ennemis abandonnoient les casemattes. Je n'eus pas la patience d'y mettre plus de neuf ou dix hommes sans les envoyer combattre. Tout aussi tost j'y fis mettre mon fils le premier, et les gentils hommes qui m'avoient suivy au siege de Siene et à Montalsin. Il me servit bien de me haster et les faire aller au combat; car, si j'eusse demeuré jusqu'à ce qu'il en y eust eu autant dans la tour qu'il en faisoit besoin par apparence, les ennemis fussent rentrez dedans, et on les eust promptement renforcez, de sorte que jamais il n'eust esté possible de la prendre. Je me suis trouvé en beaucoup de sieges, mais je ne me trouvay jamais sans quelque peu d'esperance de prendre place, que celle-là; car ayant veu et touché avecques le doigt tout ce qui s'y pouvoit faire pour la prendre, je m'en trouvay aussi esloigné que du ciel à la terre. Et ne faut poinct qu'on donne louange de la prinse qu'à monsieur de Guyse seul, qui s'y opiniastra de telle sorte, que le combat dura six ou sept heures; et cuyde que sans la solicita-

[1] Vieilleville n'y resta point : il n'y laissa que son lieutenant, comme on le verra dans ses Mémoires.

tion qu'il me faisoit d'heure en autre, nous nous fussions retirez, cognoissant qu'autant valloit combattre contre le ciel. Il faut croire que par son heur et bonne fortune, et l'ayde de Dieu, qui le voulut ainsi, elle se gaigna, et non par la force des hommes, estant certain qu'il fut tiré plus de canonnades par ceux de dedans que nous n'en tirasmes dehors.

Doncques, mes compagnons, comme vous verrez la commodité, hastez l'execution, et ne donnez jamais loysir à l'ennemy de se recognoistre : je le vous conseille. J'ay eu tousjours trois choses en moy, c'est de bien nombrer les gens : jamais je n'ay trouvé sergent major ny autre qui m'ait surpassé en cela ; et, pourveu que l'ennemy ne fust partie en pendant et partie en plaine, encor que le bataillon fust grand, je le nombrois à cinquante hommes pres de demy mil loin : et la seconde, de cognoistre à la façon de faire des ennemis s'ils ont peur, soit à leur desmarche, à leur train, ou à la façon de tirer; car de là vous tirez un grand advantage. Deslors que j'appercevois mon ennemy tant soit peu en bransle, je le tenois pour perdu : et la troisiesme, la hastiveté de les combattre sur leur peur, fort ou foible; car si vous ne vous sçavez ayder de la peur de vostre ennemy, il ne vous faut esperer de sçavoir vous ayder de la vostre. Et ay tousjours eu en ma teste la devise d'Alexandre, encore que je ne la porte pas, qui est : *Ce que tu peux faire aujourd'huy n'attends au lendemain ;* et tiens qu'apres l'ayde de Dieu, toutes les bonnes fortunes que j'ay euës m'ont procedé de ces trois choses. Que si vous n'avez le jugement, voyant vostre point, de presser et soliciter vos gens, et sans user de consultation, de gaigner pays, vous ne ferez

jamais rien qui vaille, ny pour vous, ny pour celuy que vous servirez. Ne craignez en un saut perilleux d'hazarder la vie du soldat; il n'y a ordre, il faut que quelqu'un se sacrifie pour le public, autrement le monde seroit trop peuplé, pourveu que ce soit en lieu d'où il ne se puisse retirer, comme je fis aux soldats que je poussay dans les casemattes; car lors, se voyant perdus, ils prennent courage, et font de necessité vertu. Si je me fusse retiré lorsque monsieur de Bourdillon me prit par le faux du corps, je croy que nostre entreprise eust esté remise. J'en ay veu bien souvent qui sont bien ayses quand on les force se retirer, lorsque le hazard y est, et font les empressez ailleurs : je cognois ces gens à la mine. Mes compagnons, mes amis, apres avoir dit vostre *In manus*, ne vous souvenez plus que de bien faire : si vostre heure est venuë, vous avez beau conniller [1]; puisqu'il faut mourir, il vaut mieux mourir en gens de bien, et laisser une belle memoire de soy.

Je perdis, à la relation des capitaines, plus de cinq cens soldats morts ou blessez : et fismes apporter tous les blessez à Mets, où monsieur de Vieille-ville, qui est à present mareschal de France, les envoya recommander, car il estoit lieutenant de roy là; et leur fis distribuer de l'argent de l'hospital que monsieur l'admiral avoit dressé, lequel a esté cause de la salvation d'un grand nombre de soldats blecez, et aussi de faire hazarder les soldats plus hardiment au combat, ayant esperance que, s'ils estoyent blecez, ils auroyent se-

[1] Cette expression se trouve dans Montaigne, liv. 2, chap. 12 : elle est en usage dans l'Anjou : elle a pris son origine des lapereaux, qu'on appelloit *connils*, et qui vont se cachant de buisson en buisson.

cours de l'argent de l'hospital pour se faire guerir. Certes, Sire, et vous qui estes appellez aux grandes charges, une des principalles choses dont vous devriez avoir soin, c'est d'establir des lieux pour les pauvres soldats estropiats et blecez, tant pour les panser que pour leur donner quelque pension : pouvez vous moins faire, puis qu'ils vous font present de leur vie? ceste esperance leur feit prendre le hazard plus volontiers. Certes vos ames en respondront, car elles n'auront pas plus de privilege que les nostres; et si vous en porterez encores plus, car vous nous faictes faire les maux que nous faisons pour plaire à vos passions; et si Dieu n'a compassion de vous et de nous, ce sera une grande pitié. Sire, à l'honneur de Dieu, pourvoyez aux pauvres soldats qui perdent bras et jambes pour vostre service; vous ne les leur avez pas donnez, c'est Dieu, pouvez vous moins faire que les ayder à nourrir? Pensez vous que Dieu n'oye pas les maledictions qu'ils nous donnent, puis que nous les rendons toute leur vie miserables? J'ay ouy dire que le Grand Seigneur a une belle police là dessus : aussi est-il mieux servy que prince du monde.

Trois jours apres la prinse de Tionville, l'armée marcha droict à Arlon, qui est une petite ville fort belle de ce qu'elle contient. C'est une grande faute à un lieutenant de roy, apres la prinse d'une place, de sejourner comme je vois qu'on fait bien souvent. Cela accourage vos ennemis, et donne à vos gens loysir de se retirer; au lieu que l'honneur leur commande de demeurer lorsqu'ils se voyent employez : j'entens si l'armée n'est du tout rompue ou ruinée, car lors la necessité vous force. Mais de se reposer apres une

prinse, et perdre le temps, tant petit soit-il, cela est fort prejudiciable au service de vostre maistre. Je campay tout à l'entour de la dicte ville avecques nos gens de pied françois; monsieur de Guyse campa un quart de lieuë en arriere, et me dict qu'il estoit tout assoupy d'envie de dormir, car il n'avoit dormy depuis le commencement du siege ce qu'il avoit accoustumé de dormir en une nuit (et moy encores moins), me priant de faire les approches ceste nuict-là, et qu'il m'envoyoit les commissaires de l'artillerie avecques quatre canons, pour adviser là où il les faudroit mettre; et qu'il vouloit donner ceste ville à sac aux soldats, en recompence de Tionville : et se retira dans des logis couverts de paille où il se logeoit. Il y avoit dans la ville cent cinquante Allemans et quatre cens Wallons : les Allemans gardoient une porte, et les Wallons l'autre; et comme j'eus mis les sentinelles et les corps-de-garde bien pres les uns des autres, pour-ce que l'on disoit qu'il y entreroit des gens ceste nuict-là, ils faisoyent fort bonne mine là dedans, ce qui nous faisoit penser qu'ils esperoyent secours. Je commençay à faire faire l'esplanade par les jardins pour mener l'artillerie, et voulois faire la batterie par la porte, et un peu à main gauche, pour m'ayder à l'assaut, avecques des eschelles, d'une petite bresche qu'ils avoient fait pour porter la terre sur la terrace qu'ils faisoient en cest endroit-là. Ils avoient fait des degrez dans la terre mesme à la descente du fossé, et pareillement à la montée, jusques sur le terrain; je m'approchay jusques aupres du fossé de la ville, et jusques à un petit fossé qu'il y avoit pres du chemin, lequel je fis recognoistre par un soldat. J'avois trois ou quatre capitai-

nes avecques moy dans ce petit fossé. Le soldat trouva ces degrez, dans lesquels il descendit, puis en monta trois ou quatre autres de ceux qui montoyent sur le terre-plain, et là s'arresta sans estre apperçeu : et comme il y eut demeuré un peu, il retourne à moy, et me dit qu'il n'y avoit point de sentinelle par le terre-plain, et qu'il pensoit que si l'on s'alloit jetter à coup perdu sur le terre-plain, que nous emporterions la ville. Je fis approcher un corps-de-garde qui estoit fort plus que les autres, à cause que je voulois qu'il servist de garder l'artillerie ; et faisois venir le ventre en terre les soldats se mettre dans le fossé. Puis fis retourner le soldat au fossé et trois ou quatre arquebuziers, et deux capitaines avecques les rondelles, dont monsieur de Goas en estoit un. La nuict estoit obscure si fort qu'on ne se voyoit point à un pas l'un de l'autre. Ce soldat estoit flamand : il descend au fossé, les capitaines apres luy, et trois ou quatre arquebuziers apres. Et comme ils estoyent dans le fossé, ils se mettoient contre le bord d'iceluy devers la ville, et au plus pres des degrez. Les ennemis entendirent le bruit, et commencerent à crier, *vaer dar?* c'est-à-dire qui va-là? Ce soldat leur respondit en leur langage : *Frind, frind!* Amis, amis! et luy demanderent qu'il estoit ; il leur dit qu'il estoit flamand, et qu'il regrettoit, pour estre de leur pays, leur perte, et qu'au poinct du jour toute l'artillerie qu'avoit monsieur de Guyse seroit en batterie, et qu'il ne falloit point qu'ils se fiassent aux Allemans qu'ils avoient avec eux, car ils estoient asseurez de n'avoir aucun mal, et de n'estre aucunement offencez par les nostres, comme des-ja ils leur avoient promis, et qu'un Allemand estoit sorty à l'entrée de la

nuict pour aller parler aux nostres; de façon que tout le meurtre tomberoit sur eux s'ils ne se rendoyent, et qu'il ne seroit pas temps quand l'artillerie auroit tiré. Ils envoyerent incontinent au quartier des Allemans, et trouverent qu'un soldat qui parloit allemand aupres là où ils estoyent parloit aux leurs; et comme leur messager fut de retour, ce soldat entendit qu'ils estoyent en garbouil [1] là dedans, et commença à leur dire s'ils luy vouloient donner à boire; ils luy dirent qu'ouy, et qu'il montast sur leur foy et à fiance. J'oyois tout cecy, car je n'estois pas à six pas du bord du fossé, et fis aller les autres deux capitaines l'un apres l'autre dans le fossé, et puis trois ou quatre sergens avec des hallebardes. Ce soldat monta les degrez jusques à ce qu'il fust sur le bord du terre-plain, et parloit à eux, disant que monsieur de Guyse avoit faict bonne guerre à ceux de Tionville, et qu'il la feroit à eux: et les amusoit tousjours de paroles. Ils luy firent porter à boire. Monsieur de Goas estoit apres le soldat, et trois arquebuziers apres luy les uns apres les autres, car ils n'y pouvoient monter que l'un apres l'autre: ce soldat les couvroit, de sorte qu'ils ne pouvoient veoir au long du degré de la montée. L'autre capitaine se mit apres les trois arquebusiers, les sergens apres; de sorte que tout ce degré jusques au haut fut plein. Et comme monsieur de Goas vid qu'ils estoient tant, poussa le soldat qui estoit devant luy sur le terre-plain, et l'autre capitaine poussa les trois arquebusiers. Ce soldat commence à crier *goutt krich!* c'est-à dire bonne guerre, bonne guerre! Les arquebusiers

[1] Le mot *garbouil* a le même sens que notre vieux mot *grabuge*; il vient de l'italien *garbuglio*.

tirerent, les capitaines se jetterent sur la contr'escarpe, et tout le monde apres : et ces povres gens s'enfuirent tous à leurs logis; les soldats les couroient par les ruës. Je me jettay dans le fossé avec tout le demeurant, montant les soldats les uns apres les autres. Les Allemans, qui se virent prins par derriere à la requeste de ce soldat qui parloit allemand, ils ouvrirent une fausse porte, et se donnerent à la mercy des soldats, qui fut une acte digne d'estre loué aux nostres, et que l'on peut bien cognoistre à cela qu'ils estoient vieux soldats; car il ne se trouva pas quatre hommes de morts, ains eux-mesmes menoient les nostres faire butin par les maisons. Voy-là comme la ville fut prise [1].

Monsieur de Guyse, qui avoit deffendu qu'on ne l'esveillast point, mais qu'on le laissast dormir à son aise ceste nuict-là, n'en sçeut rien, jusques au point du jour, qu'il demanda si l'artillerie avoit encore commencé à tirer; et on luy respondit que la ville estoit desja prise dés la minuict, et que l'on avoit retourné l'artillerie en son lieu : ce qui luy fit faire le signe de la croix, disant : « C'est allé bien viste. » Ledit seigneur monta à cheval et nous vint trouver. Or, par malheur le feu se print en deux ou trois maisons, à cause de la poudre que l'on y trouva, et en la prenant le feu s'y mit et brusla quatre ou cinq soldats. Ceste ville-là estoit presque pleine de lins prests à estre filez; le vent estoit grand, et n'y sçeut-on jamais donner ordre, que

[1] La ville d'Arlon fut prise le 3 juillet, selon de Thou. Les Mémoires de Vieilleville et de Rabutin ne s'accordent pas avec Montluc sur la manière dont cette ville fut surprise. Si on les en croit, la garnison et les habitans se sauvèrent par les poternes, après avoir mis le feu à la ville.

plus de la moitié de la ville ne se bruslast : qui fut cause que les soldats ne gaignerent pas tant comme ils eussent fait. Le lendemain, monsieur de Guyse marcha avec tout le camp, et ne s'arresta jusques à ce qu'il fust à Pierre-Pont (1). Il se logea dans la ville, et toute la noblesse de sa suitte, laquelle estoit grande; et nous campasmes, les uns de là l'eau, et les autres deça. Et là arriverent les Suisses et le duc Jean Guillaume de Saxe, qui amena une belle et grande trouppe de reistres avec luy; et me semble qu'il vint aussi avec luy quelque regiment d'Allemans. Le Roy y arriva aussi, et se logea à Marches (2), maison de monsieur le cardinal de Lorraine. Je croy que ce fut la plus belle et grande armée de cavallerie et d'infanterie que jamais roy de France eust; car comme le Roy la vouloit voir toute en bataille, le camp duroit une lieuë et demie; et quand on commençoit à marcher par la teste, avant qu'on fust au bout et retourné, il y falloit trois heures.

Deux heures avant jour, messieurs de Bourdillon et de Tavannes, mareschaux de camp, se rendirent au lieu où tout le camp estoit assigné; et à mesure que

(1) De Thou dit positivement que le duc de Guise n'arriva à Pierrepont que le 28 juillet, et l'accuse d'avoir perdu son temps à Arlon et à Vireton, après la prise de Thionville, d'y avoir laissé reposer son armée pendant dix-sept jours, et de n'avoir pas joint M. de Thermes, gouverneur de Calais, qui devoit faire des courses dans le comté de Saint-Paul, pour répandre la terreur dans ce pays, ainsi qu'il avoit été résolu dans le conseil du Roi. Cette lenteur, que plusieurs ont crue, dit le même historien, concertée avec nos ennemis, fut cause de la défaite de M. de Thermes à Gravelines.

(2) Au *Marchais*. Selon l'Itinéraire des rois de France, Henri II ne logea au Marchais que le 29 août. Depuis le 10 juillet jusqu'à ce jour, il resta à Villers-Coterets.

nous arrivions, ils nous bailloient le lieu où il falloit que nous fussions; et avant que tout le camp fust en bataille, il fut plus de huit heures: il faisoit un grand chaud. Monsieur de Guyse se rendit à l'aube du jour, et aydoit à mettre en bataille l'armée. Je fus mis avec les François, entre les Suisses et un bataillon d'Allemans; et passant monsieur de Guyse par devant nostre bataillon, il dit: « Plust à Dieu qu'il y eust icy « quelque bon compagnon qui eust un flascon de vin « et du pain, pour boire un coup, car je n'auray pas « temps d'aller à Pierre-Pont disner avant que le Roy « soit arrivé. Je luy dis: Monsieur, voulez vous venir « disner à mes tentes? il n'y avoit pas plus d'une ar- « quebusade, je vous donneray de fort bon vin fran- « çois et gascon, et force perdriaux. » Alors il me dit: « Ouy, Monseigne, mais les perdriaux seront de vostre « pays, des aulx et des oignons. » Je luy respondis que ce ne seroit l'un ny l'autre, mais que je luy donnerois si bien à disner que s'il estoit dans son logis, et le vin aussi froid qu'il en pourroit boire, et vin de Gascogne, et de bonne eau. Alors il me dit: « Vous moc- « quez-vous point, Monseigne? » Et je luy dis: « Non, « sur ma foy. — Ouy, dit-il, mais je ne puis laisser le « duc de Saxe (1). » Je luy respondis: « Amenez le duc « de Saxe et qui vous voudrez. » Il me respondit que le duc ne viendroit pas sans ses capitaines, et je luy respondis: « Amenez capitaines et tout, car j'ay prou à « manger pour tous. » J'avois promis le soir devant à messieurs de Bourdillon et de Tavannes de leur donner à disner apres qu'ils auroient mis le camp en

(1) Jean Guillaume, duc de Saxe, second fils de l'électeur, détrôné par Charles-Quint.

bataille; mais ils n'y peurent venir, pource qu'une partie de la cavallerie qui estoit logée loing n'estoit encore arrivée : et d'autre part j'avois un des bons vivandiers de l'armée. Monsieur de Guyse alla chercher le duc de Saxe, ensemble ses capitaines. J'envoyay en diligence à mon maistre d'hostel, afin que tout fust prest. Mes gens avoient fait faire une cave dans terre, dans laquelle le vin et l'eauë y demeuroient aussi frais que glace ; et, de bonne fortune, je me trouvay force perdriaux, cailles, paons d'Inde, levrauts, et tout ce que l'on eust peu souhaitter pour faire un beau festin, avec patisserie et tartes; car je m'asseurois bien que messieurs de Bourdillon et de Tavannes ne viendroient pas seuls, lesquels je voulois bien traitter pource que j'estois bien aymé d'eux. Ils furent si bien traittez, que monsieur de Guyse demanda au duc de Saxe, par son truchement, qu'est-ce que luy sembloit du colonnel des François, et s'il ne nous avoit pas bien traittez et donné de bon vin? Le duc leur respondit que, si le Roy leur eust donné à disner, il ne les eust pas mieux traittez, ni donné de meilleur vin, ni plus frais. Les capitaines du duc de Saxe ne l'espargnoient, beuvans toujours à nos capitaines françois, lesquels j'avois aussi mené avec moi. Et encore que messieurs de Bourdillon et de Tavannes fussent venus, si ne m'eussent-ils pas surpris, car, apres la table de monsieur de Guyse, il n'en y avoit une seule en tout le camp plus longue ni mieux fournie que la mienne : et tousjours j'en ay usé ainsi en quelque charge que j'aye euë ; car, pour honnorer la charge que j'ay euë de mes maistres, j'ay voulu faire croistre ma despence. J'ay veu tousjours ceux qui ont

vescu ainsi estre plus en credit que les autres, et mieux suivis; car tel gentil-homme est sorty de bon lieu, qui ne sçait bien souvent où aller disner; et sçachant quelque bonne table, volontiers il s'y rendra; et s'il vous suit à table, volontiers il vous suyvra ailleurs, s'il est tant soit peu bien nay et nourry. Pour retourner à mes hostes, quand ils sortirent de table, monsieur de Guyse me dit comment mes gens pouvoient faire blanchir le linge surquoy je leur avois donné à disner. Je luy dis que c'estoient deux hommes que j'avois qui le blanchissoient. « Vrayement, dit-il, « vous estes servy en prince : » et là-dessus entretint le duc de Saxe, en disant plus de bien de moy qu'il n'y en sçauroit avoir. Je dis à monsieur de Guyse qu'il me fist donner de l'argent au Roy, pour faire de la vaisselle d'argent, afin qu'une autrefois, quand ils me feroient cest honneur de venir manger à mes pavillons, je les fisse servir comme il leur appartenoit : monsieur de Guyse le dit au duc de Saxe, lequel dit qu'il le vouloit dire au Roy. Et comme ils voulurent monter à cheval pour retourner au camp, on leur vint dire que le Roy estoit party de Marches, et qu'il s'en venoit au camp. Eux deux s'en allerent au devant, et nous retournasmes chacun en sa place, tant les capitaines du duc que nous autres, qui tous estions, je vous asseure, bien saouls et la teste pleine. Ils rencontrerent le Roy à un quart de lieuë des batailles : Sa Majesté leur demanda s'ils avoient disné : Monsieur de Guyse luy respondit qu'ouy, aussi bien qu'ils eussent disné il y avoit un an; et pource qu'ils venoient devers les batailles, Sa Majesté leur dit qu'ils n'avoient pas disné à Pierre-Pont. Monsieur de Guyse

luy dit : « Vous ne sçauriez deviner qui nous a donné « à disner, ny qui nous a si bien traittez. » Alors le Roy luy demanda : « Et qui? — C'est, respond mon« sieur de Guyse, Montluc. — Je croy qu'il vous a « donné des viandes de son pays, dit le Roy, des aulx « et des oignons, et du vin bien chaud. » Surquoy monsieur de Guyse luy compta comme ils avoient esté traittez. Le Roy le demanda au duc par son truchement, lequel respondit que si Sa Majesté leur avoit donne à disner, il ne leur eust sçeu donner de meilleures viandes ny de meilleur vin, ny plus frais; que puisque j'estois si bon compagnon, qu'il falloit que Sa Majesté me donnast de l'argent pour faire de la vaisselle d'argent, car rien ne leur avoit manqué que cela; et que monsieur de Guyse et luy m'avoient promis de luy faire ceste demande. Le Roy leur promit qu'il le feroit, et que, puis que je dependois si honnorablement, il m'en vouloit donner le moyen plus qu'il n'avoit fait jusques à ceste heure là.

Encore que cecy ne serve de rien à mon escriture, si l'ay-je voulu dire pour faire cognoistre à un chacun que l'avarice ne m'a jamais tant dominé qu'elle m'aye gardé d'honnorer les charges que j'ay euës de mes roys et maistres; et vous conseille, capitaines mes compagnons qui commandez à beaucoup de gens, d'en faire de mesmes, et que l'avarice ne vous commande : ce peu que vous despendrez vous acquerra beaucoup. La table honneste d'un capitaine attire d'honnestes hommes, et mesmes celle du lieutenant de roy, où la noblesse se jette, pour estre incommodez de logis. Peut estre souvent d'autres incommoditez les pressent : que si le lieutenant de roy est chiche

et avare, on le fuyra comme un vilain. Je n'ay jamais fait ainsi, et au contraire plus despendu que je n'avois, ayant cogneu que cela m'y a plus profité que nuy, non seulement en cela, mais aussi à donner des chevaux et des armes, et bien souvent à tel qui avoit mieux dequoy que moy. Si le Roy vous cognoist de cest humeur, ou le prince qui vous commande, il ne faudra à vous donner aussi, sçachant que vous estes liberal, et que vous n'avez rien qui soit à vous.

Or, comme je fus à nostre bataillon et chacun de nos capitaines en sa place, le prince de Joinville, qui est à present monsieur de Guyse, vint à la teste de nostre bataillon, et le fils de monsieur d'Aumalle, tous deux jeunes enfans beaux à merveilles, ayant leurs gouverneurs avec eux, et trois ou quatre gentilshommes apres. Ils estoient montez sur de petites haquenées. Je leur dis : « Ça, ça, mes petits princes, ça, « mettez pied à terre, car j'ay esté nourry en la mai- « son de là où vous estes sortis, » qu'est la maison de Lorraine, où j'avois esté page : « je veux estre le « premier qui vous mettra les armes sur le col. » Leurs gouverneurs descendirent et les firent mettre pied à terre. Ils avoient de petits robons de taffetas, lesquels je leur ostay de dessus, leur mettant la picque sur le col, et leur dis : « J'espere que Dieu vous fera « la grace de ressembler à vos peres, et que je vous « porteray bonne fortune, pour estre le premier qui « vous a mis les armes sur le col : elles m'ont jusques « icy esté favorables. Dieu vous rende aussi vaillans « que vous estes beaux, et fils de tresbons et genereux « peres. » Ainsi je les fis marcher, coste à coste et les

picques sur le col, à la teste du bataillon estant au devant, et retourner au mesme lieu. Leurs gouverneurs estoient si aises, et tous nos capitaines, de veoir ces enfans marcher comme ils faisoient, qu'il n'y avoit nul qui n'en eust bon presage; mais j'ay failly en l'un, qui est celuy de monsieur d'Aumalle, car il mourut bien tost apres: et toutes-fois, à ce que l'on me dit, ce petit prince estoit aussi sain dans le corps qu'enfant pouvoit estre; mais je croy que les medecins tuent les princes pour les vouloir trop difficilement traitter en leurs maladies : ils sont hommes comme nous, et toutesfois on veut qu'ils ayent quelque chose de plus particulier que les autres. Monsieur de Guyse est en vie, j'espere qu'il accomplira ce bon-heur que nous luy desirasmes ce jour là : le commencement en est bon, j'espere que la fin le couronnera; et ainsi il sera demeuré heritier de la bonne fortune qu'alors nous souhaittasmes à son cousin et à luy, puisque Dieu en a voulu prendre l'un. J'ay tousjours fort esperé en ce peu que je l'ay cogneu de ce jeune prince; aussi n'y eust-il jamais de poltron en ceste brave race, ce qui ne se voit gueres quand il y a grand multitude. Bref, nostre armée fut tres belle, et à laquelle le Roy print tres grand plaisir.

Quelques jours apres, Sa Majesté fut advertie que le roy d'Espagne marchoit avec son armée et faisoit grand diligence; le Roy se douta qu'il alloit surprendre Corbie ou Dourlan, ou bien Amiens, où il n'y avoit en garnison que deux enseignes en chacune. Le soir que ces nouvelles luy vindrent, ils ne firent que disputer sur les moyens de les secourir; mais ils trouvoient qu'il estoit impossible, veu que le roy d'Es-

pagne estoit fort avant. Monsieur de Guyse demeura ceste nuict-là à Marches, et en renvoya messieurs de Tavannes et de Bourdillon à Pierre-Pont. Ma coustume estoit d'aller donner le matin le bon jour à monsieur de Guyse, puis m'en retournois à mes pavillons, et de tout le jour je ne m'esloignois de ma charge et ne m'amusois à faire la cour : ce n'a jamais esté mon mestier ; dequoy le Roy, monsieur de Guyse et tous les princes du camp m'en estimoient d'avantage, disans que de nostre costé il ne pouvoit venir aucun desordre. Or donc le lendemain matin je m'en allois donner le bon jour à monsieur de Guyse, pensant qu'il fust retourné le soir à Pierre-Pont; mais à l'entrée de la ville je trouvay messieurs de Bourdillon, de Tavannes et d'Estrée à cheval, et leur demanday où ils alloient. Ils me dirent qu'ils retournoient au conseil à Marches, et que le soir devant ils n'avoient peu resoudre sur les moyens de secourir Corbie, car le roy d'Espagne marchoit en grand haste en cest endroit là, et que monsieur de Guyse estoit demeuré ceste nuict là à Marches. Alors je leur demanday combien il y a d'icy jusques à Corbie : il me semble qu'ils me dirent trente lieuës ou plus; alors je leur dis : « Je vous prie, picquez au gallop, « et dittes au Roy qu'il n'est point temps de s'ameu« ser à conseils ny consultations, et que peut estre, « cependant qu'ils s'ameusent à discourir sur le tapis, « l'ennemy marche; mais que promptement il se faut « resoudre, et que, s'il luy plaist, je prendray sept « enseignes, et m'en iray jour et nuict me mettre de« dans. Dites luy que je l'asseure de faire si grand « diligence que j'y arriveray plustost que le roy d'Es-

« pagne ny son camp. Et dites à monsieur de Guyse
« que je ne luy demande que vingt cinq mulets char-
« gez de pain : je feray mener quatre charrettes de
« vin des marchands volontaires qui sont à nostre re-
« giment, pour faire manger et boire les soldats en
« cheminant, sans entrer en ville ny village; et qu'il
« mande à monsieur de Serres que promptement il
« m'envoye les mulets chargez de pain. Je m'en vois
« courir au regiment pour eslire les sept enseignes,
« et à vostre retour vous me trouverez tout prest à
« partir; mais il faut que vous couriez en diligence,
« et que le Roy se resolve en poste; et que, si promp-
« tement on ne prenoit entiere resolution, je ne le
« voudrois entreprendre sans user de remise. » Alors
monsieur de Bourdillon me commença à dire que le
Roy trouveroit difficile que le secours y peust estre si
tost que le camp du roy d'Espagne. Et lors je sautay
en colere, et dis en jurant : « Je voy bien, quand vous
« autres serez-là, vous mettrez tout le jour en dis-
« pute : en despit des disputes et consultations, que
« le Roy me laisse faire, je creveray ou je le se-
« courray. » Monsieur d'Estrée dit alors : « Allons,
« allons, laissons le faire, car le Roy ne le trouvera
« que bon. » Et se mirent à picquer droit à Marches,
et moy droit à mon regiment. Et soudain je fis elec-
tion de sept enseignes, lesquels promptement se repu-
rent, et leur dy que sans bagage il falloit partir pour
faire un bon service. Je ne leur donnay pas demy
heure de temps à manger, puis les fis mettre tous sept à
la campagne, une partie de l'arquebuserie devant, et
une autre à la queuë des picquiers. Je prins quatre
charrettées de vin de ceux qui avoyent les meilleurs

chevaux, et les mis à la teste des capitaines; et puis commanday aux chartiers d'apporter deux ou trois sacs d'avoines sur les poinçons de vin, et un peu de foin. Puis m'encourus à mes tentes, lesquelles estoyent derriere le regiment, et commençay à manger, et amenay les capitaines des sept enseignes manger avecques moy. Messieurs de Tavannes, de Bourdillon et d'Estrée allerent à si grand haste qu'ils trouverent le Roy qui ne faisoit que sortir du lict, et promptement luy proposerent le party que je leur avois dit. Le Roy voulut appeller tout le conseil : monsieur d'Estrée commença à renier, à ce qu'il me dit apres, (car il s'en sçait aussi bien ayder que moy) et dit : « Montluc nous a bien dit, Sire, la verité, que vous « mettriez tout aujourd'huy à disputer s'il se peut « faire ou non; et si vous vous fussiez au soir resolu, « et promptement, comme il s'est resolu, le secours « seroit à dix lieuës d'icy. Il m'a dit que si prompte- « ment on ne luy envoye ce qu'il demande, il se des- « dira, car il ne veut pas que les Espagnols triom- « phent de luy. » Monsieur de Guyse embrassa chaudement cest affaire, messieurs de Tavannes et Bourdillon pareillement; et tout à coup, sans autre conseil, monsieur de Guyse manda à monsieur de Serres de m'envoyer les vingt cinq mulets chargez de pain à toute diligence. Le Roy me manda par monsieur de Broilly, qui suivoit monsieur de Guyse, qu'il avoit trouvé bonne mon opinion, sauf qu'il ne vouloit point que j'y allasse, car il n'avoit personne pour commander les regimens s'il luy falloit donner bataille, car on ne sçavoit si le roy d'Espagne la viendroit presenter, faisant mine de vouloir attaquer quel-

que chose; mais qu'ils alloyent faire election d'un qui ameneroit le secours, et que cependant je fisse tout apprester. Ledit Broilly s'en retourna en poste dire au Roy qu'il avoit veu toutes les sept enseignes aux champs pour marcher, et que je n'attendois, sinon le pain. Et à mesmes (1) que Broilly retournoit vers le Roy, les vingt-cinq mulets arriverent; et sur son chemin trouva le capitaine Brueil, gouverneur de Rue et beau-frere de Salcede, qui luy dit que le Roy l'avoit esleu pour amener le secours. Ledit capitaine Brueil ne mangea que quatre ou cinq morceaux, attendant deux siens serviteurs qu'il avoit mandé querir, qui arriverent incontinent; et ainsi s'achemina. Je les accompagnay plus d'une grand lieuë, parlant tousjours à luy et aux capitaines, leur remonstrant que Dieu leur avoit presenté une belle occasion, laquelle ils devroyent achepter de la moitié de leur bien, pour monstrer au Roy la bonne volonté qu'ils portoyent à son service, et aussi pour faire voir leur valleur, et qu'ils avoyent en main le moyen de se faire remarquer au Roy qui seroit prest pour les secourir, et donner une bataille plustost que de les laisser perdre. Je trouvay tousjours à leurs responces qu'ils y alloyent d'une grande gayeté de cœur, puis m'en allois au long des files des soldats, et leur remonstrois qu'il ne tiendroit qu'à eux qu'ils ne se signalassent pour jamais, et que le Roy les cognoistroit tant qu'il vivroit, et que je leur avois fait un grand honneur de les eslire par dessus les autres du regiment, les priant de ne me faire perdre la bonne opinion que j'avois d'eux; que je donnerois le nom au Roy de ceux qui feroyent leur

(1) Et en même temps.

devoir pour obeyr à ce qui leur seroit commandé. Je leur fis hausser la main, et jurer que tous chemineroient jour et nuict. Et ainsi les accompagnay plus d'une grand lieuë, puis m'en retournay à la teste embrasser le capitaine Brueil et tous les capitaines et lieutenans, et leur promis d'aller incontinent dire au Roy l'election que j'avois faite d'eux. Et si je laissay les capitaines joyeux et bien resolus de faire ceste corvée, j'en laissay autant ou plus les soldats. « Sou-« venez-vous, leur disois-je, mes amis, des diligences « que vous m'avez veu autre-fois faire en Piedmont et « en Italie (car plusieurs avoyent porté les armes sous « moy), et croyez que de vostre diligence depend « vostre vie et vostre honneur. » Et pour-ce que je ne suis pas du pays, et que je n'y fus jamais qu'alors, je ne sçaurois limiter la retraitte qu'ils firent ; mais le Roy et tous ceux qui cognoissoyent le pays disoyent que jamais gens de pied n'avoyent fait une telle corvée. Et n'entrerent jamais en ville ny en village ; mais comme ils rencontroient quelque ruisseau le jour, ils faisoyent alte et mangeoyent, et se rafraischissoient deux heures au plus, dormant un peu, mais ils cheminoyent toute la nuict. Ils ne demeurerent que deux nuicts dehors, et arriverent au soleil levant à un quart de lieuë de Corbie ; et trouverent un gentilhomme qui alloit advertir le Roy en toute diligence que le camp du roy d'Espagne arrivoit devant la ville, et qu'ils courussent s'ils y vouloyent entrer, car la cavallerie commençoit desja à arriver. Ils se mirent au grand pas et au trot ; le gentil-homme retourna jusques aupres de la ville, pour sçavoir dire au Roy s'ils estoyent entrez. Et comme ils furent à deux ou trois cens pas

de la ville, la cavallerie de l'ennemy commença à se monstrer, et les nostres de course se jetterent devant la porte et sur le bord du fossé, et là firent teste. Ils tuerent sept ou huict soldats sur le derrier, qui n'avoyent peu courir tant que les autres : et voylà tous nos gens dans la ville; et ne perdirent rien des mulets ny des charrettes du vin, car ils acheverent de manger et boire ce qu'ils avoient à quatre lieuës de là, et les avoient renvoyez. Je leur avois baillé un de mes six coffres que j'avois faict faire pour porter de la poudre, que trois chevaux tiroyent : il arriva aussi tost à la porte de la ville que les soldats. Il y a des princes et seigneurs qui estoyent au conseil du Roy, qui porteront tesmoignage si je dis verité ou non, et sur tout messieurs de Tavanes et d'Estrée, qui apporterent au Roy ma deliberation.

Mes compagnons, quand le Roy ou son lieutenant vous baillera à faire une diligence pour secourir une place, vous ne devez perdre un seul quart d'heure; car il vous vaut beaucoup mieux travailler vostre corps et vos jambes jusques au dernier de vostre force, et entrer dedans la place et demeurer en vie, que d'aller à vostre ayse et estre tué et n'y entrer poinct, car vous mesmes estes cause de vostre mort, et que la place sera perduë : et comme vous gaignerez une grande reputation avecques vostre diligence, vous finirez vos jours et vostre renommée ensemble allant à vostre ayse. Et ne vous excusez jamais sur les soldats, ny ne leur faictes jamais l'entreprinse difficile, mais tousjours facile. Et sur tout faictes que vous ayez tousjours des provisions, et principalement du pain et du vin avecques vous, pour leur donner quelque peu de rafrais-

chissement; car, comme j'ay desjà dict cy devant, le corps humain n'est pas de fer. Parlez tousjours par les chemins joyeusement avecques eux, leur donnant tousjours grand courage, et leur mettez au devant le grand honneur qu'ils gaigneront et le grand service qu'ils feront au Roy. Et ne faictes aucune doute que les hommes ne facent tousjours plus de chemin que les chevaux : je ne vous conseille chose que je n'aye faicte, et faict faire plusieurs fois, comme vous trouverez dans ce livre ; car apres que les chevaux sont recreus, vous ne pouvez à coups d'esperon leur faire faire un pas ; mais les hommes sont portez du cœur : il ne leur faut tant de temps pour se rafraischir ; ils mangent en cheminant et se resjouyssent. Il ne tiendra qu'à vous, capitaines ; faictes comme j'ay fait souvent : quittez la botte, et à beau pied à la teste de vos gens, montrez leur que vous voulez prendre la peine comme eux. Il n'y a diligence que vous ne fassiez, et serez suyvis faisant enfler le cœur et redoubler les forces aux plus recreus.

Deux ou trois jours apres le Roy s'achemina avecques son camp droict à Amiens, et à la premiere journée ou bien à la seconde arriva un gentilhomme du gouverneur de Corbie, qui trouva Sa Majesté en campagne marchant avecques le camp, et luy porta les nouvelles comme le capitaine Brueil estoit entré dedans Corbie ; qui donna une grande joye à sadicte Majesté et à tout nostre camp, pour sçavoir ceste place asseurée. Sa Majesté se joüant, disoit à monsieur de Guyse : « Qui sera le premier qui dira à Montluc ceste nou« velle ? Je ne la luy veux pas dire. — Ny moy aussi, « disoit monsieur de Guyse, car, comme il l'enten-

« dra, il criera bien apres nous. » Ils disoient cecy pource qu'ils avoient eu tousjours opinion qu'il estoit impossible que les soldats fissent une si grande corvée. Le lendemain apres, Sa Majesté fut advertie que le roy d'Espagne avoit faict alte à une petite lieuë de Corbie, et qu'il ne faisoit nul semblant d'assieger la place. Le Roy pensa qu'à cause du secours il ne l'assiegeroit pas, et promptement il print opinion qu'il marcheroit droit à Amiens. Il n'y avoit qu'une compagnie ou deux dedans; et fit partir monsieur le marquis de Villars (1), qui est aujourd'huy en vie, avec trois cens hommes d'armes, pour s'aller jetter à extreme diligence dedans, et me commanda de faire partir autres sept enseignes pour s'en aller apres luy à toute haste : ce que promptement je fis, et baillay la charge de les conduire au capitaine Forcez, qui est encore vivant. Et comme les capitaines et les soldats avoient entendu la loüange que le Roy et tout le camp donnoit au capitaine Brueil de la diligence qu'ils avoient faicte allant secourir Corbie, ils voulurent faire le semblable, et arriverent aussi tost à Amiens que ledit sieur marquis. Il n'y a rien qui picque tant les gens de nostre mestier que la gloire ou l'envie de faire aussi bien ou mieux qu'un tel n'a faict. Deux ou trois jours devant, Sa Majesté en avoit envoyé trois se jetter aussi dans Dorlan, et par ainsi il pourveut facilement au tout.

Comme le Roy arriva à Amiens, le camp du roy d'Espagne arriva à une lieuë pres, la riviere entredeux : et là se commença à traitter la paix, de laquelle

(1) Honorat de Savoye, marquis de Villars, frère puîné de Claude, comte de Tende, maréchal et amiral de France, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Mort en 1580.

monsieur le connestable et monsieur le mareschal Sainct André avoient fait l'ouverture [1].

[1559] Et me semble qu'il se fit quelque temps de trefve, pource que de leur costé ny du nostre on ne fit rien, à tout le moins que j'en aye souvenance; car je vins fort malade d'une fievre double tierce, pour les excez que je faisois, non en plaisirs et dances, mais à passer les nuicts sans dormir, tantost au froid, tantost au chaud, tousjours en action, jamais en repos. Il m'a bien servy d'estre fort et robuste, car j'ay mis autant mon corps à l'espreuve que soldat ait faict de mon temps. Apres toutes ces allées et venues, qui durerent plus de deux mois, la paix se feit, au grand malheur du Roy principalement et de tout son royaume; car ceste paix fut cause de la reddition de tous les pays et conquestes qu'avoient faict les roys François et Henry, qui n'estoient pas si petites que l'on ne les estimast autant que la tierce partie du royaume de France. J'ay leu dans un livre escrit en espagnol, que le Roy avoit rendu cent quatre vingt dixhuict forteresses où le Roy tenoit garnison; je laisse à penser à chacun combien il en y avoit d'autres sous l'obeyssance de celles-là. Nous tous qui portons les armes, pouvons dire à la verité, que Dieu nous avoit donné le meilleur Roy pour les soldats qui eust jamais commandé en ce royaume; et quant à son peuple, il luy estoit si affectionné, que nul n'espargnoit ses moyens pour l'aider

(1) Les conférences furent d'abord ouvertes à Cercamp, et reprises à Cateau-Cambrésis, où la paix fut signée. On trouvera dans les Mémoires suivans, particulièrement dans ceux de Vieilleville, de du Villars, et de Rabutin, des détails fort étendus sur ces négociations, et sur les intrigues qui retardèrent la conclusion de la paix.

à soustenir tant de guerres qu'il avoit sur les bras. Je ne veux pas blasmer ceux qui la firent; car chacun peut bien penser qu'ils la firent à bonne fin, et que s'ils eussent sçeu que ceste paix eust porté tant de mal-heurs, ils ne l'eussent jamais faicte, car ils estoient si bons serviteurs du Roy, et l'aymoient tant, avec bonne et juste raison, qu'ils se fussent plustost laissé mourir dans la prison que de l'avoir faicte. Je dis cecy parce que monsieur le connestable en fut le premier motif, et monsieur le mareschal de Sainct André : eux-mesmes ont veu la mort du Roy, et eux-mesmes ont eu leur part des mal-heurs qui sont advenus en ce miserable royaume, et y sont morts l'espée en la main; peut-estre seroient-ils aujourd'huy pleins de vie. Et par là on peut bien juger qu'ils ne firent pas la paix, pensant qu'elle portast tant de mal-heurs comme elle a porté. Il faut que nous considerions quelle bonne fortune Dieu avoit envoyé à ce royaume, luy donnant un tel roy, si hardy et magnanime, volontaire à conquerir, et le royaume riche, aymé de ses sujets, qui ne lui pouvoient rien refuser pour l'aider en ses conquestes; tant de grands capitaines, la pluspart desquels seroient aujourd'huy en vie s'ils ne se fussent entre-mangez en ces guerres civiles. O que si ce bon Roy eusse vescu, ou si ceste paix ne se fust faite, qu'il eust bien rembarré les Luthériens en Allemagne (1)! Au reste nostre bon maistre avoit quatre enfans masles, princes d'une belle esperance, si que Sa Majesté chargée d'années pouvoit esperer trouver en eux le repos de sa vieillesse et des

(1) On a déjà fait remarquer que Montluc désigne indistinctement sous le nom de Luthériens tous les sectateurs des diverses communions protestantes.

instrumens propres pour executer ses hautes et genereuses entreprises. Les autres roys ses voisins ne se pouvoient vanter de cela ; car le roy d'Espagne n'avoit qu'un seul fils [1], duquel on n'a jamais eu guere d'esperance, comme il s'est cogneu par sa fin ; le royaume d'Angleterre estoit en quenoüille [2] ; le royaume d'Escosse, voisin, tenoit pour nous, et estoit à nous, ayant la France un roy dauphin [3]. Chacun peut juger que si la paix ne fust advenuë, le pere ou les enfans eussent dominé toute l'Europe : le Piedmont seroit à nous, où tant de braves hommes se sont nourris ; nous aurions une porte en Italie, et peut estre le pied bien avant ; et n'eussions veu tout renversé sans dessus dessous. Ceux qui ont bravé et ravagé ce royaume, n'eussent osé lever la teste, ny remuer, ny seulement penser à ce qu'ils ont executé depuis. Mais cela est fait, il ne s'y peut aucunement remedier, et ne nous en demeure que la tristesse de la perte d'un si bon et vaillant Roy, et à moy d'un si bon maistre et des malheurs qui sont advenus dans ce miserable royaume : ainsi le pouvons nous appeller miserable, en contreeschange de ce que nous l'appellions par le passé le plus grand et le plus opulent royaume en armes, en bons capitaines, en obeissance de peuple, et en richesses, qui fust en tout le monde.

Apres ceste mal-heureuse et infortunée paix, le Roy se retira à Beauvais ; monsieur de Guyse demeura encore au camp pour licentier l'armée. Avant que Sa

[1] Don Carlos.

[2] Après la mort de Marie, Elisabeth monta sur le trône.

[3] En 1558 Marie Stuart avoit épousé François II, fils de Henri, et dauphin de France.

Majesté en partist, je luy remis la charge qu'il m'avoit faict prendre par force. Et ne faut pas trouver estrange si tant je contestois à ne la vouloir accepter, car je me doutois bien qu'il m'en adviendroit ce qui m'en est advenu, qui est d'en avoir pour tout jamais la mallegrace de la maison de Montmorency, plus que de celle de Chastillon, à qui le fait touchoit plus qu'à eux. Mais il n'y a ordre; on ne peut vivre en ce monde sans acquerir des ennemis : il faudroit estre Dieu. J'accompagnay monsieur de Guyse jusques à Beauvais, et me retiray à Paris, m'ayant promis ledit seigneur qu'il me feroit avoir mon congé pour m'en aller en Gascogne, et qu'il me feroit donner de l'argent pour m'y conduire, estant bien certain que je n'avois pas un sol; ce que je m'asseure qu'il eust faict : mais comme il arriva à Beauvais, il trouva un nouveau changement [1], c'est que d'autres s'estoient mis en sa place touchant le credit. Ainsi va le monde, et fut un changement bien soudain ; et le trouvay estrange autant que ceux qui l'avoient suivy aux conquestes qu'il avoit fait, ayant rabillé tout le desastre qu'estoit advenu aux autres, et monstré au roy d'Espagne que ny la perte de la bataille de Sainct Quentin, ny celle de Gravelines, n'avoit pas rendu le Roy en tel estat, qu'il n'eust encore une et deux armées plus fortes, ayant au reste conquis des places presque imprenables. Mais à eux la dispute; ce sont choses qui adviennent souvent en la cour des princes : je ne m'estonne pas si j'en ay eu ma part, puis que les plus grands ont passé par là, et passeront à l'advenir.

[1] La faveur du connétable de Montmorency, dont le fils venoit d'épouser la petite-fille de la duchesse de Valentinois.

Or le roy de Navarre avoit mené quelque entreprise en Biscaye, qui se trouva à la fin double [1]. Il supplia le Roy de me donner congé pour aller avec luy, et que luy-mesme la vouloit executer, ayant opinion que monsieur de Burie [2] l'avoit faillie par son deffaut; et ainsi m'en vins avecques luy, sans en rapporter que promesses, et à la verité une bonne volonté du Roy mon maistre : mais on le destournoit de me faire du bien, et à d'autres qui l'avoient aussi bien merité, et peut estre mieux que moy. Nous allasmes à Bayonne, et trouvasmes que celuy qui avoit mené ceste marchandise, qui s'appelloit Gamure, la traittoit double, et qu'il vouloit faire prendre le roy de Navarre mesmes. Il renvoya monsieur de Duras [3] avec les legionnaires, lequel il avoit fait venir, et aussi les

[1] Antoine de Bourbon, roi de Navarre, dont on avoit refusé d'admettre les ambassadeurs aux conférences de Cateau-Cambrésis, voyant qu'il ne pouvoit plus espérer la restitution de la Navarre, résolut de se faire justice lui-même. Gamure, son valet de chambre, qu'il envoya à Fontarabie, où il se flattoit d'avoir des intelligences, le trahit; et Burie, qui s'avança avec quelques troupes, fut repoussé. Le roi de Navarre marcha lui-même avec Montluc et Duras, mais son armée fut détruite par les pluies et par le mauvais temps : ce qui fit appeler cette guerre *la guerre mouillée*. Elle n'eut d'autre résultat que le supplice de Gamure, dont on découvrit trop tard la trahison.

[2] Charles de Coucy de Burie. Il fit ses premières armes sous le maréchal de Lautrec. Il servit sous ce général dans la guerre de Naples. Après son retour en France, François I l'envoya en Piémont, et lui donna le gouvernement de Turin. Il prit Cazal; mais tandis qu'il faisoit le siége de la citadelle, il fut attaqué par le marquis du Guast, battu, fait prisonnier et envoyé à Milan. Il avoit environ soixante-dix ans lors de la bataille de Ver. Il mourut sans enfans, et laissa très-peu de bien.

[3] Simphorien de Durfort, seigneur de Duras, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, premier colonel des légionnaires de

Biarnois. J'avois amené soixante cinq gentils-hommes, tous armez et montez, qui estoient venus pour l'amour de moy. Et comme je fus de retour à ma maison, bien peu de jours apres m'arriva le don que le Roy m'avoit faict de la compagnie de gens d'armes, pour la mort de monsieur de La Guiche; et cousta prou au Roy de se pouvoir desmesler des traverses que l'on me donnoit à me garder de l'avoir; toutes fois le Roy s'en fit accroire, plus par collere qu'autrement, car à la fin il fut contraint de dire qu'il m'avoit promis la premiere vacante, et qu'il la me vouloit tenir, et qu'homme ne luy en parlast plus. Je fis ma premiere monstre à Beaumont de Loumagne, de laquelle un nommé La Peyrie estoit commissaire.

Pendant ce temps se firent ces malheureuses nopcés (1) et ces infortunez triomphes et tournois à la Cour. La joye fut bien courte et dura bien peu, car la mort du Roy s'en ensuivit courant contre Mongommery (2), que pleust à Dieu qu'il ne fust jamais né,

Guyenne en 1558. Il embrassa depuis le parti protestant. Il fut tué à Orléans pendant le siége de cette ville, d'un éclat de pierre, à l'âge d'environ quarante ans.

(1) Le 29 juin 1559.

(2) Gabriel de Lorges, comte de Montgommery, capitaine des gardes écossaises du roi Henri II. Quoique le Roi, en mourant, eût ordonné qu'on ne l'inquiétât point, il jugea à propos, pour sa sûreté, de se retirer en Angleterre, où, ayant embrassé le calvinisme, il revint en France pendant les guerres civiles. Assiégé dans Domfront en 1574, il se rendit à condition qu'on lui garantiroit la vie et la liberté; mais Catherine de Médicis donna ordre à Matignon de le faire conduire à Paris, où il fut décapité le 25 juin même année, après avoir été déclaré criminel de lèse-majesté, « quoiqu'on ne pût justement, dit de Thou, « lui imputer ce crime, surtout depuis la dernière amnistie; mais il « fallut accorder cette satisfaction à la passion de la Régente, qui vou-

aussi n'a-il fait que mal et mal-heureuse fin. Estant un jour à Nerac, le roy de Navarre me monstra une lettre que monsieur de Guyse luy avoit escrit, par laquelle l'advertissoit des jours du tournoy, et que le Roy s'y trouvoit, et estoient des tenans avec luy messieurs les ducs de Guyse, de Ferrare et de Nemours. Je n'ay jamais oublié une parole que je dis au roy de Navarre, que j'avois tout jamais ouy dire, que quand un homme pense estre hors de ses affaires et qu'il ne songe qu'à se donner du bon temps, que c'est lors qu'il luy vient les plus grands mal-heurs, et que je craignois la sortie de ce tournoy. Il n'y avoit justement que trois jours jusques au jour du tournoy, comptant par la datte de la lettre. Je m'en retournay le lendemain chez moy, et la nuict propre venant au jour du tournoy, à mon premier sommeil je songeay que je voyois le Roy assis sur une chaire, ayant le visage tout couvert de gouttes de sang; et me sembloit que ce fust tout ainsi que l'on peint Jesus-Christ quand les Juifs luy mirent la couronne, et qu'il tenoit ses mains jointes. Je luy regardois, ce me sembloit, sa face, et ne pouvois descouvrir son mal ny voir autre chose que sang au visage. J'oyois, comme il me sembloit, les uns dire : Il est mort; les autres : Il ne l'est pas encores. Je voyois les medecins et chirurgiens entrer et sortir dedans la chambre. Et cuide que mon songe me dura longuement, car à mon resveil je trouvay une chose que je n'avois jamais pensée, c'est qu'un homme puisse

« loit, à quelque prix que ce fût, la mort d'un homme qui lui avoit en« levé son époux. » Il laissa neuf garçons et deux filles; ses enfans furent déclarés roturiers. *S'ils n'ont la vertu des nobles pour s'en relever,* dit-il en mourant, *je consens à l'arrêt.*

pleurer en songeant; car je me trouvay la face toute en larmes, et mes yeux qui en rendoient tousjours; et falloit que je les laissasse faire, car je ne me peus garder de pleurer longuement apres. Ma feu femme me pensoit reconforter; mais je ne peus prendre autre resolution sinon de sa mort. Plusieurs qui sont vivans sçavent que ce ne sont pas des contes, car je le dis dés que je fus esveillé.

Quatre jours apres un courrier arriva à Nerac, qui porta lettres au roy de Navarre de monsieur le connestable, par lesquelles il l'advertissoit de sa blessure et du peu d'esperance de sa vie. Le roy de Navarre me depescha un sien vallet de chambre pour me dire le malheur, et qu'incontinent je montasse à cheval. Il estoit party sur l'entrée de la nuit, et bien tost fut à moy, car il n'y a que quatre lieuës de Nerac chez moy; et me trouva que je me mettois au lit. Je partis incontinent, et allay prendre sur mon chemin un mien voisin nommé monsieur de Berauld, et nous en allasmes le grand trot droit à Nerac: il est en vie. Je luy dis et predis tous les malheurs au plus pres, et tout ce que j'ay veu venir depuis en la France; et autant en dis au roy de Navarre: et ne demeuray à Nerac que deux heures, et m'en retournay passer mes tristesses en ma maison. Et ne tarda pas huit jours que le Roy (1) me manda sa mort, à laquelle je n'ay rien gaigné, car depuis je n'ay eu que traverses, comme si j'eusse esté cause d'icelle, et que Dieu m'ait voulu punir. A grand peine en fusse-je esté cause, car j'ay souhaitté cinquante fois la mienne depuis qu'il fut mort, et tousjours m'est allé au de-

(1) Le nouveau roi François II.

vant que je n'aurois jamais plus que mal-heurs, comme à la verité je n'ay eu autre chose, car depuis on me soupçonna que j'estois de l'intelligence du roy de Navarre [1] et de monsieur le prince de Condé. Je ne fus à ma vie de leur conseil, ny n'avois jamais cogneu ce qu'ils avoient dedans le cœur : je l'ay bien monstré au bon du fait. Bien se plaignoient souvent ces deux princes à moy du mauvais traittement qu'ils recevoient; quand ils m'en parloient, je leur rejettois le tout si loing que je pouvois. Dieu, par sa saincte grace, m'a aydé à faire cognoistre à tout le monde que je n'ay eu jamais intelligence qu'avec le Roy et la Royne, et avec ceux qui les ont servis fidellement et loyaument; et ay veu que ceux qui avoient le plus conçeu ceste opinion, ont esté et sont encores les meilleurs seigneurs et amis que j'aye eu ny que j'aye encores. Il en y a qui sçavent les propos que je tins à monsieur le prince de Condé à ce beau colloque [2] de Poissi qui se fit depuis, lors qu'il me vouloit attirer à son party. Apres les premiers troubles, la Royne de Navarre s'en alla à Roussillon, qu'il apporta à leurs Majestez un sac d'informations, là où il ne se parloit que de trahisons et intelligences que j'avois avec le roy d'Espagne pour luy mettre la Guyenne entre ses mains, forcemens de femmes et filles, concussions, impositions, pillages des finances du Roy. Toutesfois leurs Majestez, estans venus à Thoulouse [3] et en

[1] Il s'agit probablement ici des tentatives que le roi de Navarre, et ensuite le prince de Condé, firent pour ôter l'autorité à la Reine et aux Guise.

[2] Le colloque de Poissy se tint en 1561.

[3] En 1565. Ce fut à cette époque que Catherine de Médicis et Charles IX vinrent à Toulouse et dans la Guyenne.

Guyenne, ne trouverent jamais homme ny femme d'une religion ny d'autre qui se plaignist de moy ; et trouverent la Guyenne si remplie de vivres que toute la Cour le trouvoit estrange, veu qu'en Languedoc tout le monde y estoit cuidé mourir de faim, comme monsieur le chancelier mesmes disoit, qu'il avoit demeuré trois jours en Languedoc que son maistre d'hostel ne luy donna en ces trois jours qu'une poulaille ; et le disoit en table là où il donnoit à disner à quelques presidens et conseillers. Monsieur le premier luy dict qu'il trouveroit la Guyenne toute pleine de vivres ; et il luy respondit : « Et que veut dire cela ? car « l'on a voulu faire entendre au Roy et à la Royne « qu'ils ne trouveroient rien à manger en la Guyenne, « et que monsieur de Montluc avoit ruiné tout le « pays. » Alors tous ceux qui estoient à table luy attesterent du contraire, et qu'il trouveroit le pays bien policé, comme il fit à son dire propre. La Royne aussi, qui craignoit que les vivres luy faillissent à Bayonne, veit qu'à la fin il fallut jetter les chairs par les ruës. Et avant leur venuë, La Graviere (1), seneschal de Quercy, revenant de la Cour, passa à ma maison de Stillac, où il se coiffa si bien du bon vin que je luy donnay, qu'il songea la nuict que je luy avois dit que je voulois rendre la Guyenne au roy d'Espagne, et que monsieur le cardinal d'Armagnac, messieurs de Terride (2), de Negrepelice et beaucoup d'autres

(1) François Séguier, chevalier, seigneur de La Gravière, etc., avoit succédé en 1559 à Antoine de Crussol, dans la charge de sénéchal du Querci.

(2) Antoine de Lomagne, seigneur de Terride, chevalier de l'ordre du Roi, et capitaine de cinquante hommes d'armes. Mort de maladie en 1569.

estoient de mon intelligence, et que, s'il en vouloit estre, je le ferois le plus grand homme de sa race; et s'en alla avec ce bonnet de nuict dire cela à monsieur de Marchastel, lequel depescha incontinent Rappin à la Cour pour porter ces nouvelles au Roy : et fut creu pour quelques jours, car la Royne me depescha du Plessis en poste pour m'advertir que je ne me misse point en crainte, car ils n'en avoient rien creu : desja en avois-je esté adverty; à quoy je ne faisois pas grand fondement, ayant tant de fiance en la Reine qu'elle ne croiroit pas legerement cela. Le Plessis, vallet de chambre du Roy, me trouva à Agen que je dansois (encores se faut-il quelque fois donner du bon temps) en compagnie de quinze ou vingt damoiselles, lesquelles estoient venues voir ma belle fille (1), madame de Caupene, laquelle encores n'estoit venue en ce pays. Et voyla comme ma trahison se trouva veritable : nous en demandasmes raison à leurs Majestez, mais nous ne la sçeumes jamais avoir. Et voyla pourquoy il se trouve tant de rapporteurs et calomniateurs en ce royaume, car l'on n'en fait jamais aucune justice, non plus qu'aux cours de parlement des faux tesmoins; mais j'espere que Dieu en donnera quelque jour la cognoissance au Roy du tout, et en fera couper tant de testes, qu'il reglera son royaume et chassera toute ceste vermine.

Encores que toutes choses qui m'ont esté supposées se soient trouvées fauces et sans nulle apparence de verité, ayant mes faits tesmoigné tout le con-

(1) Il s'agit de l'épouse de Pierre-Bertrand, second fils de Montluc. On le distinguoit sous le nom du seigneur de *Caupenne*. C'est celui qui fut tué à Madère en 1565.

traire, tant du passé que du present, si n'a-on jamais peu faire que la Royne n'en aye creu quelque chose, ou a tout le moins elle s'est mise en doute, car je m'en suis bien ressenty. Je croy toutesfois que c'estoit pour ne me faire donner aucune recompence au Roy des services que j'ay faits, lesquels elle sçait bien; et sçait bien aussi que je ne suis pas espagnol, et n'ay nulle pratique hors le royaume, ni autre que pour le service du Roy. Elle ne croioit pas cela lors qu'elle m'entretint à Thoulouse avec larmes, sur un coffre où elle estoit assise entre messieurs les cardinaux de Bourbon et de Guyse. Sa Majesté s'en souviendra, s'il luy plaist; car, encor que beaucoup de choses passent par sa teste, elle a bonne memoire. Ce fut elle-mesme qui me dit qu'ayant receu la nouvelle de la perte de la bataille de Dreux (car quelque brave lance fuit des premiers, et alla porter ceste fauce nouvelle), elle entra à part soy en conseil qu'est-ce qu'elle feroit; en fin elle prit resolution, si le Boiteux (1) portoit nouvelle certaine de ceste perte, de se desrober à peu de trouppe avec le Roy et Monsieur, et tascher de gaigner la Guyenne, passant par l'Auvergne, pour l'esperance qu'elle avoit en moy; car aussi la Guyenne estoit nette, et puis le Roy et elle eussent aisement eu secours d'ailleurs. Dieu soit loué que leurs Majestez n'en sont pas venues là! mais ceci se verra mieux ci apres. Si faut-il que Sa Majesté sçache que jusques ici je ne l'ay pas fort pressée de de-

(1) Ce boiteux étoit, suivant toute apparence, Armand de Gontaut, baron de Biron. Le surnom de Boiteux lui avoit été donné parce qu'il avoit été blessé d'une arquebusade à la jambe. On lui dut en grande partie le gain de la bataille de Dreux.

mandes, ni eux aussi ne se sont pas fort tourmentez de m'en donner, m'ayant refusé la comté de Gaure (qui ne vaut que douze cens livres de rente) apres les premiers troubles.

Un chacun sçait le service que je fis au Roy et à la conservation de la Guyenne, non que je me plaigne de Sa Majesté, car son pere et luy m'ont fait plus d'honneur et plus de bien que je ne merite. Je n'eus jamais esperance d'estre recompencé de service que j'eusse faict ni que je sçaurois faire, ayant esté respondu à un personnage qui est encore en vie, que j'estois desja trop grand en ce pays, lors qu'on parloit pour moy : ce que je confesse, non pas en biens, mais en amitié de tous les trois Estats de la Guyenne, pour la loyauté et fidelité qu'ils ont cogneu que j'ay tousjours porté au service du Roy et à sa couronne, et aussi que j'ay tousjours tasché de soulager le pays de garnisons et de tous autres subsides, là où j'ay peu avoir le moyen de les en garder; et j'espere qu'au retour des commissaires qui sont par deçà se verra la verité [1]: je ne les ay pas gagnez, car je n'ay pas seulement voulu parler à eux : qu'ils facent à pis faire. Et quant à estre riche pour les biens, il y a cinquante ans que je commande, ayant esté trois fois lieutenant du Roy, trois fois maistre de camp, gouverneur de places, capitaine de gens de pied et de gens de cheval; et avecques tous ces estats, je n'ay jamais sçeu tant faire que j'aye acquis que trois mestairies, et rachepté un moulin qui avoit esté de ma maison; et

[1] Ceci se rapporte à la fameuse querelle qui s'éleva entre Montluc et le maréchal Damville : il en sera question dans la suite des Mémoires.

tout cela ne monte que de quatorze à quinze mil francs : voylà toutes les richesses et acquisitions que j'ay jamais fait ; et tout le bien que je possede aujourd'huy ne pourroit estre affermé à plus de quatre mil cinq cens francs de rente.

Je voudrois bien que l'on m'eust reproché que j'estois trop grand pour les grands biens que le Roy m'avoit faits, et non pour ne m'en avoir donné, et estre demeuré pauvre comme je suis. Dieu soit loué du tout ce qu'il m'a fait homme de bien, et m'a tousjours maintenu portant la teste levée. Je ne crains homme qui soit dessus la terre; je n'ay jamais faict acte que d'homme de bien et loyal sujet et serviteur de mon Roy, et ne l'ay jamais servi en masque ni en dissimulation, car mes faits et ma parole ont tousjours cheminé par un chemin; et n'eus jamais intelligence ni amitié avec les ennemis de mon roy et maistre. Et qui sera roigneux si se gratte hardiment, car je ne me demange ny dans le cœur ny dehors, ayant tousjours porté les ongles si accourcies, que je n'ay eu jamais besoin d'elles; dont j'en louë Dieu, et le remercie tres-humblement, qui m'a conduit et aydé jusques icy sans reproche aucun; et espere qu'il me fera ceste grace que, comme il a accompagné ma fortune aux armes jusques icy, il accompagnera ma renommée jusques à mon enterrement; et apres ma fin, mes parens et mes amis n'auront point de honte de m'avoir esté parens, amis et compagnons. Et espere qu'avec ceste belle robbe blanche de fidelité et loyauté, je me marqueray pour jamais, en despit de ceux qui m'ont tousjours porté envie. Tant y a que, si le roy Henry mon bon maistre eust vescu, tous ces mal-heurs

ne me fussent pas advenus, ny au royaume, qui est pis. Je lairray donc ces propos, estant peut-estre entré trop en collere pour la mort et perte du meilleur roy que la France aura jamais.

[1560] Je ne me veux mesler d'escrire les inimitiez et rebellions qui ont esté faites depuis, jusques à la mort du roy François second (1), encores que j'en sçeusse bien escrire quelque chose, pour estre de ce temps-là car je ne suis pas historien, ny n'escris ce livre par maniere d'histoire, mais seulement afin que chacun cognoisse que je n'ay pas porté les armes si long temps inutilement, et aussi afin que mes compagnons et amis prennent exemple en mes faits. Il y en a prou dont ils se pourroient bien aider quand ils se trouveroient en tels affaires. Et aussi que mon escriture sera cause que ma memoire ne mourra pas si tost; qui est tout ce que les hommes qui ont vescu en ce monde portant les armes en gens de bien et sans reproche doivent desirer; car tout le reste n'est rien. Tant que le monde durera, je croy qu'on trouvera nouvelles de ces braves et vaillans capitaines, de Lautrec, Bayard, de Foix, de Brissac, de Strossi, de Guyse et de tant d'autres qui ont vescu depuis l'advenement du roy François premier à la couronne, parmy lesquels peut-estre le nom de Montluc pourra estre en credit. Et puis que Dieu m'a osté mes enfans, qui sont tous morts faisans service aux roys mes maistres, les jeunes Montlucs qui en sont sortis tascheront de devancer leur ayeul. Je ne veux donc rien escrire du regne du roy François second; et comme on joüa au boute-hors à

(1) François II parvint au trône le 10 juillet 1559, et mourut le 5 décembre 1560.

la Cour, aussi ne fut ce que rebellions et seditions. J'en sçay bien des particularitez, pour avoir esté fort privé du roy de Navarre et de monsieur le prince de Condé; mais, comme j'ay dit, je laisse ce subject aux historiens, pour parachever le reste de ma vie. Et commenceray à escrire les combats où je me suis trouvé durant ces guerres civiles, esquelles il m'a fallu, contre mon naturel, user non seulement de rigueur, mais de cruauté.

TABLE DES MATIÈRES

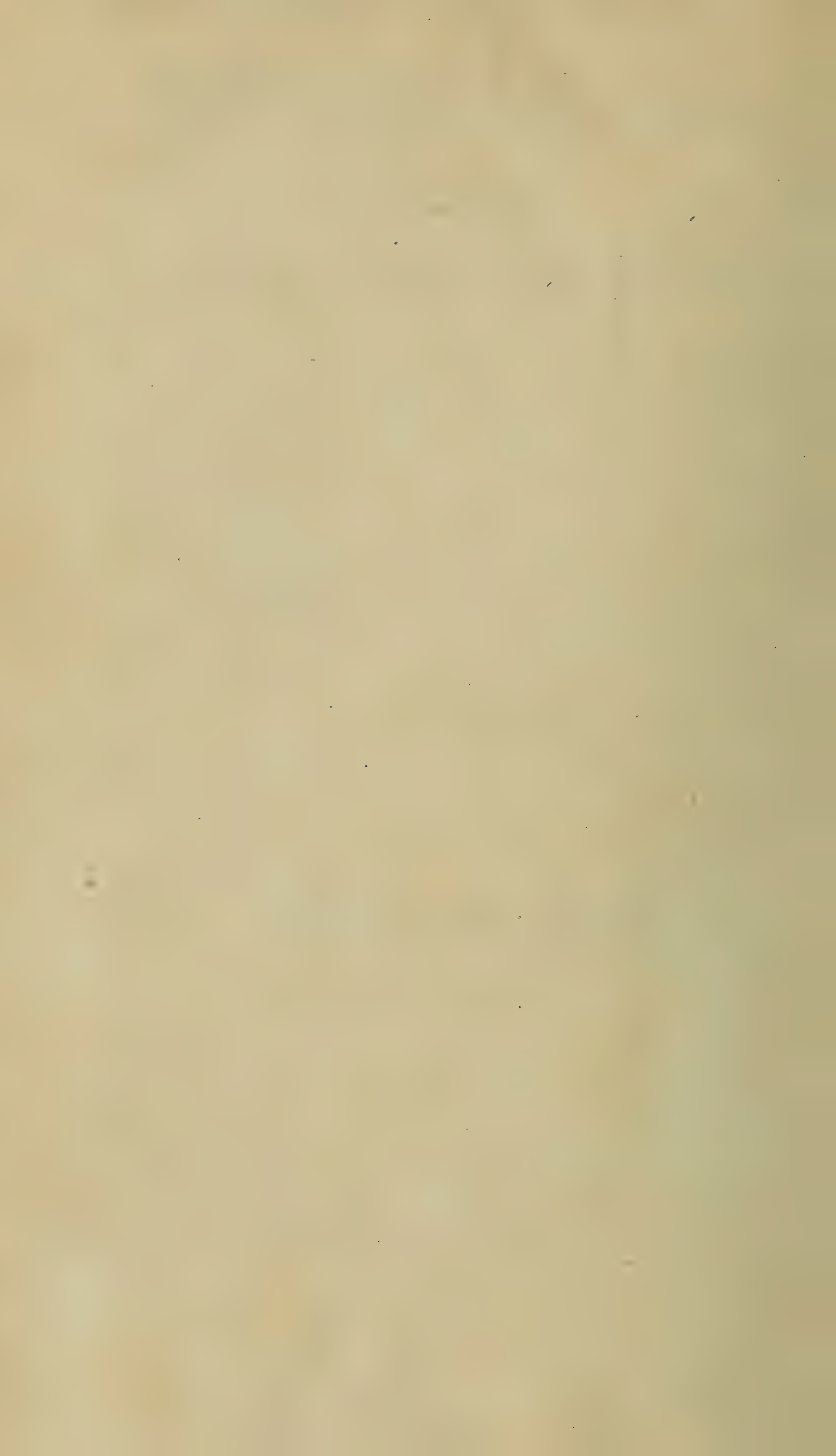
CONTENUES

DANS LE VINGT-UNIÈME VOLUME.

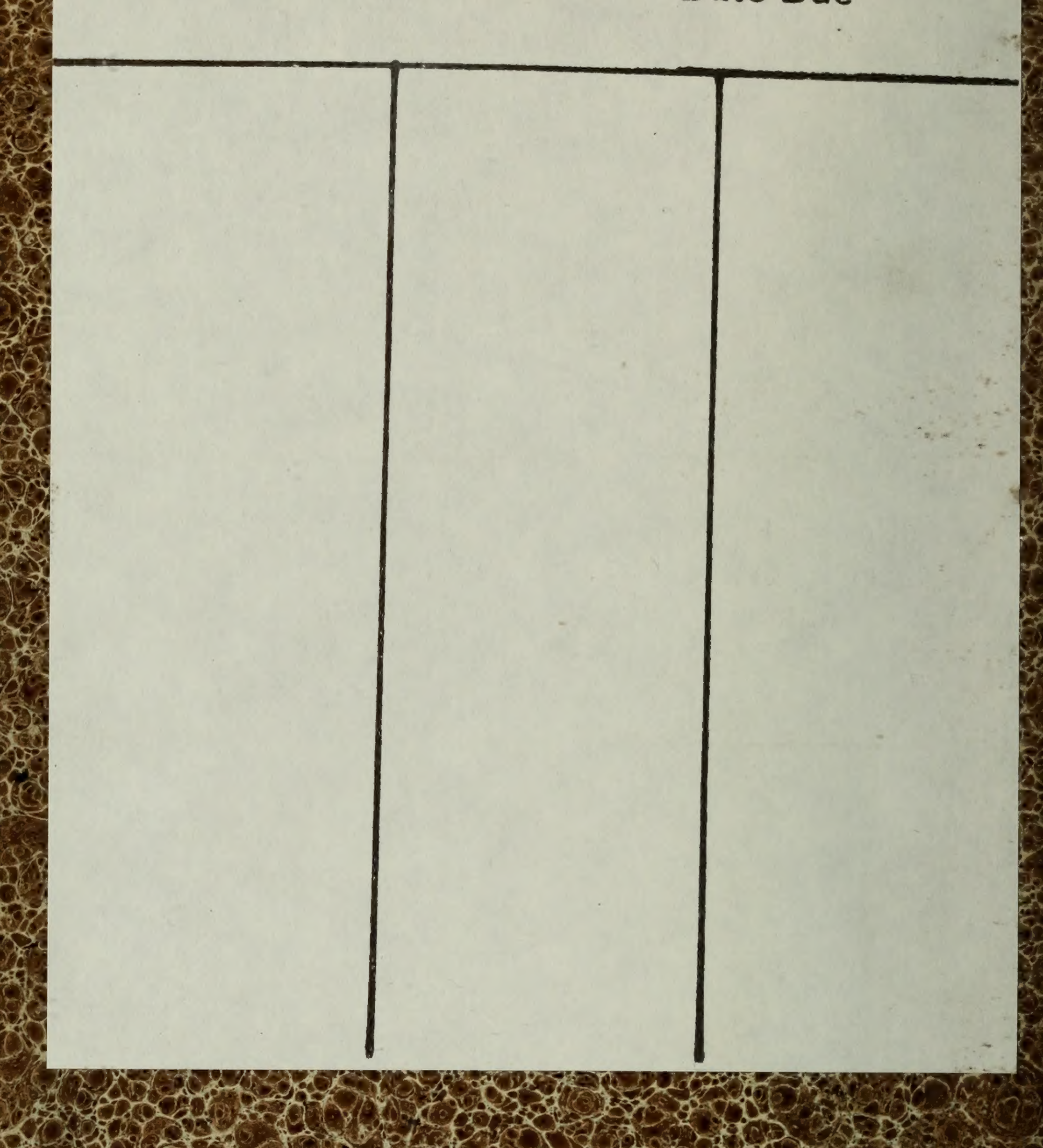
COMMENTAIRES DE MONTLUC.

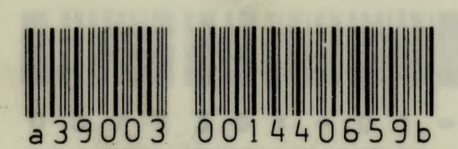
FIN DU VINGT-UNIÈME VOLUME.

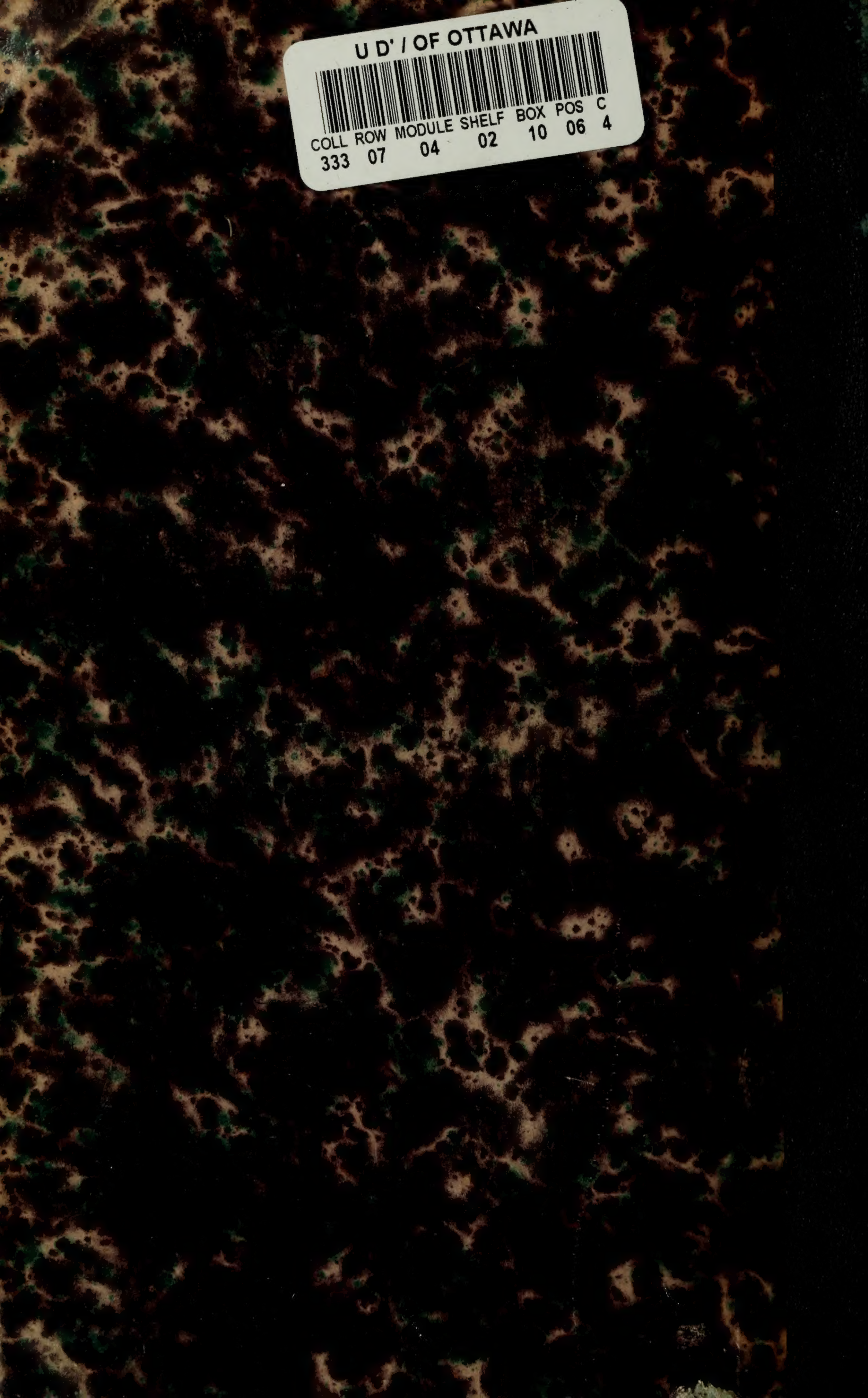











U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 04 02 10 06 4